BnF Gallica

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1982-1983.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

1982 et 1983

FÉCAMP
L. DURAND & FILS
1984

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN
1981 et 1982

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1982 et 1983

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1982 et 1983

FÉCAMP - L. DURAND & FILS
1984

DE ROUEN

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

ACADÉMIE

DES TRAVAUX DE

PRÉCIS ANALYTIQUE

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

(au 31 Décembre 1983)

MEMBRES D'HONNEUR

M. le Préfet de la Région de Haute-Normandie.
M. le Recteur de l'Académie.
M. le Président de l'Université.
M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Rouen.
M. le Procureur Général.
M. le Général Commandant la 23e Division Territoriale.
Mgr l'Archevêque de Rouen.
M. le Maire de Rouen.

MEMBRES TITULAIRES

M. Marcel Lanquetuit, ❋, I ❦, compositeur de musique, ancien titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
M. Jean Delacour, O ❋, O ❁, ornithologiste (30 novembre 1934).
M. René-Gustave Nobécourt, O ❋, ❁, ✠, secrétaire perpétuel émérite, historien (12 mai 1939).
M. René Rouault de la Vigne, O ❦, ancien vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
Mlle Marie-Josèphe Le Cacheux, archiviste paléographe (22 novembre 1947).
M. Jacques Liger, O ❦, docteur ès sciences, secrétaire perpétuel émérite (13 janvier 1951).
Mlle Elisabeth Chirol, ❋, ❦, ✠, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
M. André Robinne, O ❋, ❁, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
M. Daniel Lavallée, ❋, O ❦, ✠, professeur, chargé de mission au Musée des traditions et d'art normands de Martainville (13 février 1960).
M. André Renaudin, ❋, O ❦, journaliste honoraire (27 mai 1961).
M. Charles Schneider, ❋, O ❁, O ❦, président d'honneur de la Société normande d'études préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
M. Bernard Lefebvre, ❁, O ❦, ✠, art et techniques photographiques (18 mai 1963).

M. l'abbé André FOURÉ, ⛃, secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, secrétaire de la Société de l'Histoire de Normandie, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (22 janvier 1966).

M. François BURCKARD, ✻, ⛃, O ✠, directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).

M. Raoul LEROY, C ✻, ⛃, ✠, architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime, ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (28 janvier 1967).

M. le docteur Pierre NICOLLE, ✻, ✠, ✠, ✠, chef de service à l'Institut Pasteur, membre de l'Académie Nationale de Médecine (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu comme membre titulaire le 12 novembre 1966).

M. Xavier CAMILLERAPP, C ✻, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des Mines, président honoraire de l'Union des Groupements d'Ingénieurs de Haute-Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de Guerre, (24 juin 1967).

M. Bernard BOULLARD, ⛃, C ⸙, docteur ès sciences, professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).

M. Philippe DESCHAMPS, O ⸙, professeur honoraire (14 février 1970).

Maître Fedia JULIA, ✻, ⛃, ✠, avocat à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).

M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, ✻, ✠, médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).

Mme Ch. LEMERCIER-QUELQUEJAY, maître assistant à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales à Paris, orientaliste (27 mars 1971).

M. Bernard COURMONTAGNE, ⛃ 39-45, ingénieur agricole, journaliste honoraire (24 avril 1971).

M. le chanoine Robert DELESTRE, maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).

M. Georges MAC GRATH, O ✻, docteur en droit, préfet (e. r.), avocat (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre titulaire le 21 octobre 1972).

M. Gaston SÉBIRE, ⛃, artiste peintre, (24 novembre 1973).

M. Maurice MORISSET, journaliste (16 février 1974).

M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).

M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).

Mme Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, docteur ès lettres, maître assistant à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).

M. Maurice REMY, O ✻, C ⸙, ✠, inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).

M. André GRÉGOIRE, ✻, ✠, ✠, architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).

M. Pierre HOMMERIL, O ⸙, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, professeur de géologie (3 juin 1978).

M. Max PINCHARD, compositeur de musique (13 janvier 1979).

M. le docteur René LAUMONIER, professeur à la Faculté de Médecine, directeur du Centre Henri-Becquerel (29 mars 1980).

M. Barthélémy MERCADAL, agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques (10 mai 1980).

M. Joseph-A. LAFOND, ✠, courtier maritime honoraire, premier juge honoraire au Tribunal de Commerce, vice-doyen du Corps consulaire, administrateur de sociétés maritimes (6 décembre 1980).
M. le Colonel Jacques VANDAELE, O ❋, ⚔ 39-45, ⚔ T.O.E., ✠ (4 avril 1981).
M. François BERGOT, ⚙, ✠, conservateur des musées de la ville de Rouen (30 janvier 1982).
M. Jean MALAURIE, géographe, directeur de recherches au C.N.R.S. et du Centre d'études artiques, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales (20 mars 1982).
M. Max BRIÈRE, ❋, O ⚘, ✠, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (12 juin 1982).
M. Christian GOUBAULT, docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).
M. Hubert PIGUET, professeur à la Faculté de Médecine, sous-directeur du Centre Becquerel, membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine (5 novembre 1983).

MEMBRES HONORAIRES

M. François BLANCHET, ❋, I ⚘, conservateur aux Archives nationales (9 décembre 1950).
M. Henri VAN EFFENTERRE, ❋, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).
Mlle Jeanne DUPIC, ❋, archiviste paléographe, ancienne directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
M. Michel CHEVALIER, ❋, agrégé de l'Université (29 octobre 1966).
Mme Germaine RICOU, ❋, écologiste, maître de recherche à l'I.N.R.A. (3 février 1973).
M. Jean-Claude BERNEDE, directeur de la musique de la ville de Rennes, président de la Société des Concerts Lamoureux.

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Emmanuel BONDEVILLE, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).
Dom Paul GRAMMONT, abbé du Bec (15 mai 1971).
M. Michel DE BOÜARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (membre correspondant le 27 février 1960, membre associé le 2 mars 1974).
M. Michel DE SAINT-PIERRE, écrivain (2 mars 1974).
M. Robert HIRSCH, G O ❋, ancien préfet de la Seine-Maritime, ancien président de « Gaz de France » (20 mai 1978).
M. Jean FAVIER, directeur général des Archives de France (6 octobre 1979).
M. François LEFEBVRE DE LABOULAYE, ambassadeur de France (1er décembre 1979).
M. Léopold Sédar SENGHOR, ancien président de la République du Sénégal, membre élu, non encore reçu de l'Académie française (11 octobre 1980).

MEMBRES CORRESPONDANTS

M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).
M. André MASSON, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France, à Pau (12 juin 1942).
Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).
M. Maurice YVART, ancien conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).
M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).
M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavay (Nord) (14 octobre 1967).
M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
M. Jacques NOBÉCOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
M. Pierre GEORGEL, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Dijon (22 mars 1969).
M. Ivan CLOULAS, conservateur aux Archives de France (16 janvier 1971).
M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
M. Michel MANGARD, archéologue, à Lillebonne (25 mars 1971).
M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, ancien ministre de l'Agriculture, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).
M. Armand JARDILLIER, O ⚜, O ⚜, président de la Société libre de l'Eure, conservateur du château d'Harcourt (2 février 1974)
Mme Françoise PERROT, chargée de recherches au C.N.R.S., archéologue (24 mai 1975).

M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).
M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et des Antiquaires de Normandie, président des Écrivains normands à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).
M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
M. Marcel DEBRAY, botaniste (20 mai 1978).
M. le docteur Jean FOURNÉE, historien (28 octobre 1978).
M. Henry CAHINGT, archéologue, membre de la Commission départementale des Antiquités (26 mai 1979).
Le Père Roger FOUQUER, père blanc (1er décembre 1979).
Mme Christine DE VOGÜÉ-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).
M. Bernard LAVOINNE, C ✻, éleveur, membre de la Chambre d'Agriculture (11 octobre 1980).
Mme Odile LE BERTRE, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (10 octobre 1981).
Mme Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature contemporaine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).
M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).
M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
Mlle Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.
M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).
Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).
M. René DE CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).
M. Alberto CAVALLARI, directeur du « Corriera della Serra », professeur à l'Université de Paris II (22 janvier 1983).
Princesse Gréta STURDZA, art et science du jardin (7 mai 1983).

MEMBRES DÉCÉDÉS

ANNÉE 1982

Membre titulaire :

M. Louis HÉDIN (21 mai 1955), décédé le 9 mai.

Membres honoraires :

M. le docteur Albert ROBIN (24 juin 1950), décédé le 22 avril.
M. Georges HEULLANT (27 novembre 1965), décédé le 20 juin.

ANNÉE 1983

Membre titulaire :

Dom René HESBERT (20 octobre 1962), décédé le 2 mars.

Membres associés :

Lord Kenneth MACKENZIE CLARK (11 octobre 1980), décédé le 21 mai.
M. Yves-Marie FROIDEVAUX (26 mai 1979), décédé le 28 mai.

Membre correspondant :

M. l'abbé François COULON (20 juin 1970), décédé le 30 décembre.

BUREAU

ANNÉE 1982

Président : M. Georges Mac Grath.

Vice-Président : M. Jean-Pierre Chaline.

Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard Courmontagne.

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard Boullard.

Trésorier : M. Charles Schneider.

Archiviste : M. l'abbé André Fouré.

ANNÉE 1983

Président : M. Jean-Pierre Chaline

Vice-Président : M. Maurice Remy.

Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard Courmontagne.

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard Boullard.

Trésorier : M. Charles Schneider.

Archiviste : M. l'abbé André Fouré.

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Année 1982

16 Janvier. — M. Bernard Courmontagne transmet la présidence à M. Mac Grath auquel M. Jean-Pierre Chaline succède à la vice-présidence. — M. le Bâtonnier Max Brière est élu membre titulaire. — L'Académie procède à l'élection des membres de ses diverses Commissions.

23 Janvier. — A 18 h, en la chapelle de la Communauté des Sœurs d'Ernemont, M. le Chanoine Mortreuil célèbre la messe traditionnelle pour les académiciens défunts et prononce l'homélie.

30 Janvier. — Séance publique pour la réception, comme membre titulaire, de M. François Bergot, Conservateur du Musée des Beaux-Arts dont le discours brosse un " Portrait de Saint-Simon en peintre ". Dans son discours en réponse Mlle Elisabeth Chirol évoque les " Heurs et malheurs du Château de Gaillon ".

27 Février. — L'Académie étudie les projets des « Grandes conférences » que lui soumet le Président, puis elle règle quelques questions administratives portant notamment sur l'organisation de la promenade annuelle et sur la participation aux Fêtes « Jeanne d'Arc ».

6 Mars. — En séance publique, M. André Renaudin célèbre le centenaire de la naissance de Pierre Mac Orlan : « Bohême des mers, bohême des rues... ». M. Guemy et les « Amateurs rouennais des Arts », invités par l'Académie, apportent leur concours, le premier en lisant des extraits d'œuvres de Mac Orlan, les seconds en projetant des vues du Rouen qu'a connu le romancier.

20 MARS. — Séance publique pour la réception, comme membre titulaire, du Professeur Jean Malaurie, directeur de recherches au C.N.R.S., directeur du Centre d'Études arctiques, dont le discours expose « Le mythe de l'Hyperborée ». Dans son discours en réponse, M. Liger présente « Les collections d'ethnographie du Muséum de Rouen ».

31 MARS. — « Grande conférence du mercredi » sur le thème : *La délinquance juvénile*. Le Docteur Roumajon, président de la Société française de Criminologie, répond à une première question : « La délinquance juvénile : pourquoi ? » et M. Chazal de Mauriac, premier vice-président du Tribunal de grande instance de Rouen, ancien président de l'Association des magistrats de la jeunesse et de la famille, à une seconde : « La délinquance juvénile, que faire ? ». Un long débat fait suite à ces exposés.

3 AVRIL. — M. Schneider, trésorier, présente son rapport financier pour l'exercice 1981 et le budget prévisionnel pour 1982. L'un et l'autre sont adoptés à l'unanimité. — Sur proposition de M. Mac Grath, l'Académie vote des félicitations à M. Christian Goubault, musicologue, critique musical et professeur de pédagogie musicale. — L'Académie entend une communication de M. Mac Grath : « L'Inquisition et le procès de Jeanne d'Arc ».

26 MAI. — « Grande conférence du mercredi » : *L'unité normande* en constitue le thème. Lucien Musset, Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Caen présente « Le problème de l'unité normande vu par un historien ». M. François Gay, maître-assistant de géographie à l'Université de Rouen pose la question « Une ou deux Normandies ? ». Il y répond en donnant « Le point de vue du géographe ». Selon l'usage, un large débat suit ces deux exposés.

5 JUIN. — Dans le cadre des fêtes johanniques et à la demande de la Municipalité de Rouen, l'Académie tient une séance solennelle en la salle des États du Palais archiépiscopal, devant les personnalités civiles, militaires et religieuses. M. Pierre Duparc, professeur d'histoire du droit à l'École des Chartes, traite du « Procès en annulation de la condamnation de Jeanne d'Arc ».

12 JUIN. — En séance publique, l'Académie reçoit M. le Bâtonnier Max Brière, élu membre titulaire, dont le discours présente quelques « Aspects inédits du procès de Madame Bovary ». C'est par l'évocation de divers « Écrivains en procès » que lui répond M. Mac Grath.

26 JUIN. — Promenade annuelle : Chartres en est le but. Les Académiciens, la plupart d'entre eux accompagnés de leur épouse

visitent la cathédrale, la vieille ville, le centre international du vitrail et sont reçus par le Président et quelques membres du Conseil général d'Eure-et-Loir.

9 Octobre. — L'Académie reprend ses travaux après les vacances. — M. Liger prononce l'éloge funèbre de M. Hédin, décédé le 9 mai. — M. Christian Goubault, musicologue et critique musical est élu membre titulaire. — Des félicitations sont votées à l'adresse du Professeur Piguet, doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, après présentation d'un rapport du Professeur Laumonier. — M. Bernard Boullard donne ensuite une communication sur « Darwin (1809-1882) et la théorie de l'évolution des espèces vivantes ».

23 Octobre. — Hommage est rendu à deux académiciens décédés : au Docteur Robin par M. le Professeur Laumonier, à M. Heullant par M. Morisset. — Mme Marie-Claire Bancquart, professeur de littérature contemporaine à l'Université de Paris X est élue membre correspondant, après rapport de M. Philippe Deschamps. — L'Académie entend une communication de M. Liger : « Qu'est-ce qu'un ordinateur ? ».

6 Novembre. — Le R.P. Roger Fouquer, élu membre correspondant, prend publiquement séance. Aux paroles du Président Georges Mac Grath qui l'accueille et le présente, il répond en évoquant ses souvenirs d'Afrique : « Un affrontement de civilisations ».

20 Novembre. — M. Schneider, trésorier, présente un projet de budget pour 1983. Ce projet est adopté à l'unanimité. — M. Schneider donne ensuite une communication, avec projections de diapositives sur « La République de Djibouti » et répond aux nombreuses questions posées par ses confrères.

4 Décembre. — L'Académie vote des félicitations à M. Pierre Haymann, professeur de physique à l'Université de Rouen, sur proposition de MM. Boullard et Hommeril, et élit membre correspondant M. Plaisse, historien, après présentation d'un rapport de M. Schneider. — L'Académie procède ensuite à l'attribution des prix de vertu et des prix littéraires.

18 Décembre. — Élection de M. Jean-Pierre Chaline à la présidence et de M. Maurice Remy à la vice-présidence. — Séance publique des prix : discours sur « la vertu » par M. Chaline. — Rapport de Me Brière sur les prix de vertu, de MM. Remy, Chaline et Brière sur les prix littéraires. — M. Gorge, maire-adjoint chargé des Beaux-Arts, remet la grande médaille d'or de la ville de Rouen à M. R.-G. Nobécourt, secrétaire perpétuel émérite, dont il a au

préalable rappelé la qualité et l'importance de l'œuvre littéraire. — La séance se termine par un divertissement musical donné par les élèves de l'École nationale de musique et de danse de Grand-Couronne.

Année 1983

8 Janvier. — Installation du nouveau bureau : M. Mac Grath, président sortant rappelle ce que fut la vie de l'Académie en 1982 et cède le fauteuil présidentiel à M. Jean-Pierre Chaline qui présente les projets de séances pour 1983. M. Maurice Remy, vice-président, prend place au Bureau. — Élection des membres des Commissions. — Communication de M. Bernard Lefebvre : « A la recherche d'un auteur pour la photographie historiquement qualifiée la plus vieille au monde ». — Mme Ricou, qui était membre titulaire et qui réside désormais dans le Lot, est élue membre honoraire.

15 Janvier. — Messe traditionnelle pour les membres défunts de l'Académie et ses bienfaiteurs, célébrée dans l'oratoire du Couvent des Sœurs d'Ernemont, par M. l'abbé Devis, ancien vicaire général, qui prononce l'homélie.

22 Janvier. — M. Jacques Nobécourt, membre correspondant, prend séance en donnant une communication : « Connaissance et méconnaissance de l'Italie ». — Présenté par un rapport de M. Jacques Nobécourt, M. Alberto Cavallari, directeur du « Corriere della Serra », professeur à l'Université de Paris II, est élu membre correspondant étranger.

5 Février — Réception de M. Christian Goubault, membre titulaire, qui complète son discours « Musiques, musiciens et sociétés » en interprétant au piano « Gavotte avec variations » de Rameau, « Sonatine » de Ravel et le deuxième mouvement de la « Deuxième sonate » de Schumann. Discours en réponse par M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts : « Variations sur la critique et la musique ». Ce discours est lu par M. André Renaudin, en l'absence de M. Bondeville, hospitalisé.

26 Février. — M. Schneider, trésorier, fait part de la lettre qu'il a reçue du Maire de Rouen lui annonçant le montant de la subvention que la ville alloue à l'Académie. — M. Boullard donne

ensuite une communication, illustrée de nombreuses diapositives : « Se nourrir, une nécessité, mille modalités ».

12 MARS. — L'Académie donne son accord au Président sur le règlement de questions administratives et entend une communication de M. l'abbé Fouré : « Le Chanoine Herly, éducateur et bâtisseur ».

26 MARS. — M. le Chanoine Delestre prononce l'éloge funèbre de Dom Hesbert, récemment décédé. — Communication de Mme Lemercier-Quelquejay, suivie d'un large échange de vues sur le thème : « L'Islam est-il un obstacle à l'expansion soviétique ? ». — L'Académie fixe la date des réunions de plusieurs de ses Commissions : Archives, Finances, Précis, Tricentenaire de la mort de Pierre Corneille.

23 AVRIL. — En séance publique, conférence de M. Jean Meyer, professeur à l'Université de Paris IV : « Cavelier de la Salle et l'exploration en Amérique du Nord » donnée à l'occasion du tricentenaire du rattachement de la Louisiane à la France.

7 MAI. — Présentation par le trésorier des comptes de l'exercice 1982 qui sont adoptés à l'unanimité. — Élection en qualité de membre correspondant étranger de la Princesse Sturdza, présentée par un rapport de Mme Lemercier-Quelquejay. — Communication de M. R.-G. Nobécourt : « *" Mourir pour la Patrie "*, à Biville-la-Baignarde, le 10 juin 1940 ».

28 MAI. — Réception en séance publique de M. François de Laboulaye, ambassadeur de France, membre associé. Son discours en remerciement propose une « Réflexion sur les États-Unis, hier, aujourd'hui et demain ». M. Jean-Pierre Chaline lui répond en évoquant « Un Normand en Amérique, Alexis de Tocqueville ».

4 JUIN. — Sortie annuelle de l'Académie : visite à Sainte-Marguerite-sur-Mer, du jardin de la Princesse Sturdza, élue le 7 mai, membre correspondant. M. Boullard la complimente en termes délicats ; le Président Chaline lui remet le jeton et le diplôme de l'Académie. Après le déjeûner, visite à Varengeville-sur-Mer, de l'atelier de Michel Ciry, membre correspondant de l'Académie, puis réception à Ermenouville par M. et Mme de Montalembert qui présentent leur château, son histoire et nous le font visiter. La journée se termine par une promenade guidée à travers le village, site classé.

18 JUIN. — M. l'abbé Fouré prononce l'éloge funèbre de Lord Kenneth Mackenzie Clark, membre associé, décédé le 21 mai ; et M. Grégoire, celui de M. Yves-Marie Froidevaux, lui aussi membre associé, décédé le 28 mai. — Élection en qualité de

membre titulaire du Professeur Hubert Piguet. — Communication de M. Remy : « Promenades scolaires à l'étranger : souvenirs et réflexions. »

8 OCTOBRE. — L'Académie reprend le cours de ses séances après les vacances. Elle décide de supprimer la séance prévue pour le 22 octobre et de réunir à cette date les Commissions des prix littéraires, des prix de vertu et du Tricentenaire de la mort de Corneille. — Elle entend une communication de M. Joseph Lafond sur « Louis Veuillot, journaliste à Rouen ». — M. Bergot propose à l'Académie de mettre en dépôt dans l'un de ses salons, le portrait de M. de Cideville, propriété du Musée. Cette proposition, dont le Président remercie M. Bergot est acceptée avec empressement.

5 NOVEMBRE. — En séance publique, l'Académie reçoit le Professeur Piguet, élu membre titulaire. A son discours « Sang et culture » répond celui du Professeur Laumonier « Médecins et peintres au temps de Claude Monet ».

19 NOVEMBRE. — L'Académie, par la voix de Mlle Chirol et celle du Docteur de la Quérière invité, rend hommage, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, à Eustache de la Quérière. — Elle procède ensuite à l'attribution des prix littéraires et des prix de vertu.

3 DÉCEMBRE. — A l'occasion du centenaire de la mort du Cardinal de Bonnechose, Mgr Duval, archevêque de Rouen, membre d'honneur de l'Académie donne, en séance publique, une conférence : « Occupations et préoccupations d'un archevêque de Rouen, il y a cent ans ».

17 DÉCEMBRE. — Pour faire suite à sa proposition du 8 octobre, M. Bergot remet à l'Académie, en dépôt, le portrait de M. de Cideville. — M. Jean-Claude Bernède est élu membre honoraire, puis il est procédé au scrutin pour l'élection du président et du vice-président pour 1984 : M. Remy est élu président, Mme Chaline vice-président. — L'Académie se réunit ensuite en séance publique. Après le discours de M. Remy : « Métamorphoses et relativité de la vertu », il est procédé à la remise des prix de vertu et des prix littéraires. Un divertissement audio-visuel clôture la séance.

Le Secrétaire de la classe des Lettres,
B. COURMONTAGNE.

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1982

PRIX LITTÉRAIRES

PRIX BOUCTOT : M. Léopold SOUBLIN, pour *Le premier vote des Normands* (rapporteur M. Chaline).

PRIX GOSSIER : M. Jean-Claude MARQUIS, pour *L'école primaire en Seine-Inférieure (1814-1914)* (rapporteur M. Remy).

PRIX VERMONT : M. Gérard d'ARUNDEL de CONDÉ, pour *Annoblissements, maintenues et réhabilitations en Normandie - 1598-1790* (rapporteur M. Chaline).

PRIX COURTONNE-LENEPVEU : Mlle Geneviève NOUFFLARD et Mme GUY-LOÉ, pour *André Noufflard, Berthe Noufflard, leur vie, leur peinture* (rapporteur Me Brière).

PRIX DE POÉSIE : Mme GAM, pour *Escarbilles.*
M. Luis PORQUET, pour *L'amour entame le désert.*
(rapporteur M. Mac Grath).

FÉLICITATIONS DE L'ACADÉMIE :
M. Roger ORANGE, pour *L'île de Pâques.*
M. Joël BLOQUET, pour *Rouen-Impressions.*
(rapporteur M. Mac Grath).

*
* *

PRIX DE VERTU

PRIX DUMANOIR : M. André DUTOT, de Rouen.

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : Mme JOURDAIN, de Rouen.

PRIX BOULLET-LEMOINE : Mme Antoinette ARCHERAY, de Rouen.

PRIX OCTAVE ROULLAND : Mme Yvonne PUPIN, de Rouen.

PRIX MARIE LAMBERT : Mme Odile TOURÉ, de Rouen et M. et Mme ADAM, de Rouen.

PRIX GADON : Mme Patricia DULOUT, de La Bouille et Mme Louise GRANGER, de Rouen.

PRIX ROUSSELIN-MAYET : M. et Mme Lucien DESHAYS, de Rouen.

PRIX LA REINTY : M. et Mme Marcel GEORGELIN, de Rouen.

PRIX PELLECAT : Mlle Nadège CADET, du Havre — M. Philippe BROSSARD, de Rouen — M. Mounzer KHARABACH, de Mont-Saint-Aignan — Mlle Valérie MERLEN, du Havre.

FÉLICITATIONS DE L'ACADÉMIE aux associations : *Œuvre des Visiteurs des prisons, Auxilia, Association Saint-Paul, Armée du Salut, Centre de réadaptation par le travail*, qui apportent leur aide aux détenus et anciens détenus — et à l'association : *Les Auxiliaires des aveugles.*

ANNÉE 1983

PRIX LITTÉRAIRES

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE : M. Jean-Pierre BARDET, pour *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles : les mutations d'un espace social* (rapporteur M. Christian Goubault).

PRIX BOUCTOT D'HISTOIRE RÉGIONALE : M. Alain ALEXANDRE, pour *Le Houlme d'hier* (rapporteur M. André Renaudin).

PRIX DE POÉSIE : Mlle Bénédicte MEURICE, pour *Fleurs de Corail* (rapporteur M. Mac Grath).

FÉLICITATIONS DE L'ACADÉMIE :

Cahiers poétiques et artistiques de Normandie (rapporteur M. Remy).
Mme BEAUVAIS, pour *La peine et le bonheur de vivre.*
Mme Claude LAVOINNE pour *Pages de vie normande.*

***

PRIX DE VERTU

PRIX GADON : Mme Marie-Thérèse ALLIX, de Rouen.

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : Mme Vve TÉTREL, de Barentin.

PRIX ROUSSELIN-MEYET : Mme Jeanine GIRARD, de Rouen.

FÉLICITATIONS DE L'ACADÉMIE :

Association Jéricho, Groupement pour l'insertion des handicapés physiques, Association normande des sportifs aveugles et amblyopes, Association rouennaise d'éducation physique et sportive spécialisée.

DISCOURS
DE RÉCEPTION

ANNÉE 1988

DISCOURS

DE RÉCEPTION

Portrait de Saint-Simon en peintre

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. François BERGOT

(30 janvier 1982)

Toujours avec le même émerveillement, je relis Saint-Simon. Il y a une fleur qui s'appelle le désespoir du peintre. Saint-Simon est le désespoir de l'écrivain.

JULIEN GREEN.

Mesdames, Messieurs,

I. La passion des Mémoires.

Au commencement de 1734, dix ans avant la naissance de votre Compagnie, le plus bel esprit que la Bretagne comptât, homme d'une vraie noblesse et d'une modestie rare, ouvert à toutes les directions du savoir, le président de Robien, se préoccupait de fonder à Rennes l'Académie de Bretagne. Il échoua. Mais comme cet homme de qualité possédait aussi celles de l'âme, il se consola sans aigreur dans l'étude et composa un chef-d'œuvre, son cabinet de curiosités dont la plus admirable reste une collection d'environ mille dessins. Je leur ai naguère consacré quelques veilles, car, entre son temps et le mien, par le jeu de circonstances auxquelles nous ne prêtâmes ni l'un ni l'autre la main, ces portefeuilles qui d'un folio l'autre rapprochaient Botticelli de Léonard, Corrège de Dürer, Rubens de Rembrandt ou de Watteau..., avaient formé le fonds initial du Musée des Beaux-Arts de

Rennes [1]. Permettez-moi d'associer au souvenir d'une maison que j'ai aimée celui d'une mémoire que j'ai servie en leur élevant ici deux stèles votives, comme les Anciens s'entouraient de bons génies, favorables et familiers.

Mais ce n'est personne d'autre que Pallas Athéné elle-même qu'Ernest Renan saluait de ce soupir : *J'arrive tard au seuil de tes mystères !* [2] L'exorde du remerciement que j'adresse à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ne retiendra pas pour modèle celui de la *Prière sur l'Acropole* [3], puisque votre bienveillance pour moi qui viens aussi du pays des Cimmériens a raccourci la route conduisant à la porte de vos arcanes, au terme d'un complot tramé de sympathies et d'amitiés dont aujourd'hui le dénouement public n'est pas celui de la tragédie, mais celui de l'éloquence. Non pas la mise à mort, plutôt la mise à l'épreuve.

Le privilège qui me vaut la faveur d'être reçu, si j'ose dire, « dans mes murs », grâce à l'agrément de mes autorités tutélaires que je remercie en saluant leur présence, explique un vote et en souligne les raisons. Votre choix honore une fonction et c'est déjà bien mal répondre à celui-là que me présenter devant vous en oubliant de revêtir les signes extérieurs de celle-ci — courte tunique à la romaine, cothurnes lacés de rubans qui s'enroulent sur la jambe, toque ornée d'une touffe de plumes, glaive de théâtre strictement inoffensif — ce très sobre costume que David dessina expressément pour les conservateurs, si seyant du reste que nos consœurs pourraient sans la moindre retouche le porter comme une parure. En revanche, j'userai de la liberté que vous avez l'élégance de donner au nouvel élu de choisir le thème de son propos pour m'aventurer — ma province natale n'évoque-t-elle pas un navire toujours en partance ? — sur un territoire qui n'appartient en propre ni à l'historien, ni au critique littéraire, ni à l'historien d'art, mais aux rives duquel les trois parfois se rencontrent et que, pour ma part, j'aime à rejoindre, me plaisant à y faire résonner les échos alternés ou confondus de ces trois voix dont se compose mon chant intérieur.

Au gala de l'Union des artistes, il n'y a de règle que la surprise : étonne-moi, étonne-moi... L'ingénue révèle une équilibriste d'une audace à couper le souffle, le tragédien provoque l'hilarité

---

1. J'ai esquissé un « portrait » de ce collectionneur dans l'introduction au catalogue *Dessins de la collection du Marquis de Robien conservés au Musée de Rennes*, Musée du Louvre, Cabinet des Dessins, 1972.
2. Ernest RENAN : *" La Prière sur l'Acropole "*, dans *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.
3. Il n'est pas sans malice de rappeler ici que Stendhal, au bout de quelques heures passées à Rouen, déclare péremptoirement : " ... Enfin, c'est l'Athènes du genre gothique ! " *(Mémoires d'un touriste)*.

générale en allumant sans avoir l'air d'y toucher le journal que lit son voisin, le clown doit tirer les larmes des yeux. La limite est de vaincre l'obstacle, en offrant ce que l'on n'attendait pas de vous dans un rôle qui n'est pas le vôtre, mais celui des camarades : étonne-moi... Vous aurez compris que, dans mon goût pour ce genre de spectacle, c'est le risque pris comme en se jouant qui m'attire, le divertissement comme s'il était l'accomplissement qui me fascine. J'ai toujours mieux aimé remettre le gain de la mise sur le tapis, plutôt que de compter les deux sous de la cagnotte.

J'espère que vous ne considérerez pas comme jeux interdits de faire du trapèze avec l'Histoire ou le saut périlleux avec la Littérature, quand on a pour tâche habituelle d'établir des catalogues de Peinture, car, en somme, ce n'est qu'exprimer avec irrévérence l'idée immémoriale de la communauté des arts dont une définition commode pourrait accepter ce commentaire que Plutarque attribue à Simonide de Céos : la peinture est une poésie du silence et la poésie une peinture de la parole [4]. Chaque discipline n'apporte qu'un point de vue partiel, alors qu'au croisement des disciplines apparaît une nouvelle réalité, comme se lèverait un paysage dont on n'aurait pu imaginer l'étendue, les lignes, les couleurs, encadré par trois sommets immuables — *Figure*, *Fable*, *Forme* — autour desquels tournent la ronde de nos pensées diurnes et celle des démons de notre nuit.

Un type d'écrivain réunit les trois activités que j'ai citées : le mémorialiste a pour matière l'Histoire, sa plume comme outil et par nécessité il est peintre de son temps, des autres et de lui-même. Je confesse être presque aussi gourmand que gourmet des livres de ce rayon ; mon appétit ne néglige même pas les Mémoires des imbéciles : pourquoi se priverait-on d'une source d'information qui montre mieux que les autres la mentalité moyenne d'un groupe de la société à un moment précis de l'Histoire, impitoyablement et sans le faire exprès ? Ce qu'ils ont à dire, on ne le leur fait pas dire ! Mais que l'on se rassure ; pour quelqu'un qui estime, comme ce personnage de Volkoff, que *le naturalisme est l'eau de vaisselle de la Littérature* [5], aux petits mémoires encombrés de petits faits je préfère des mets plus savamment préparés : par exemple, les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Admirable est la composition symphonique de cet ouvrage où le charme de la campagne bretonne est appelé à la vie grâce au chant de la grive perchée sur un bouleau dans le parc d'un château normand ; que pénètre le long *adagio* de la rêverie sur

---

4. Cité par Mario Praz : *Mnemosyne, The Parallel between Literature and the visual Arts*, Princeton University Press, 1974.
5. Vladimir Volkoff : *Olduvaï*.

des prénoms féminins plongés dans l'eau d'une glace ancienne, trouble et verdie comme celle du miroir dans lequel l'auteur ne cesse pas de se contempler. Le mouvement héroïque s'enchaîne au mouvement pastoral, on y danse des pavanes et des gigues avant que ne s'élève la masse en *crescendo* de la tempête finale saluant de tous ses cuivres l'aurore de la liberté ! Mais comme le livre lui-même y invite, non sans coquetterie, c'est un portrait du peintre qui m'aurait tenté. Pas n'importe quel portrait. Parce que l'instantané d'une seule photographie est contre nature en prétendant fixer un être par nature impossible à saisir, j'aurais voulu capter sur la trajectoire des éclairs qui sillonnent cette vie orageuse les moments les plus intenses et les moins attendus de leur paraphe : François-René dans la chaise de poste qui le mène pour la première fois à Paris, rougissant devant l'espiègle Madame Rose, marchande de modes à Rennes ; sur les genoux d'Hortense Allart,

Le temps d'un sein nu,
Entre deux chemises ; [6]

en tête-à-tête avec son épouse, Céleste ; dans la calèche de Talleyrand sur la route de Prague ; quand il se présente à George Washington ; haranguant les cardinaux à la grille du conclave ; sur la terrasse de la villa Médicis, le soir de la fête qu'il offrit à la grande-duchesse Hélène et d'autres images encore... Avec ces multiples fragments éclatés, analogues à ceux qui forment le génial portrait que Picasso peignit d'Ambroise Vollard, [7] se serait construit un portrait imaginaire dont j'aurais souhaité que l'on dise : voilà peut-être le seul visage qui puisse s'appeler Chateaubriand.

Alors qu'il avait, pensait-on, rendu définitivement sa copie, l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* ajouta encore une sorte de post-scriptum à la diable, à l'adresse de la postérité qui découvrit tardivement, dans le contenu de cette bouteille à la mer, un trésor. Je veux parler de cette *Vie de Rancé* qui superpose de façon inimitable au portrait du réformateur de la Trappe au XVII[e] siècle l'autoportrait de l'artiste impénitent. Prétexte sublime pour l'écrivain et réussite d'une telle perfection qu'elle décourage qui voudrait, à sa suite, entreprendre de le peindre.

Que pourtant je dois de grâces au sévère abbé de Rancé ! car il est le trait d'union entre son biographe inspiré et celui qui, de son vivant, lui voua un culte filial, auteur lui aussi de *Mémoires* réellement d'outre-tombe, qui n'ont vu le jour que pour avoir reçu de sa part un *nihil obstat* sans complaisance, attachant lui aussi

---

6. Paul VALÉRY : *"Le Sylphe"*, dans *Charmes*.

7. Le *Portrait d'Ambroise Vollard*, peint par Picasso au cours de l'hiver 1909-1910, est conservé au Musée Pouchkine, Moscou.

son nom à une musique si personnelle qu'elle permet d'identifier l'artiste à la première mesure, dès le premier mot.

II. Rencontres avec Saint-Simon.

La reconnaissance d'un grand écrivain par l'un de ses pairs a toujours quelque chose d'émouvant et c'est par une entrée vraiment royale que l'aborder à notre tour de ce côté. Au nombre de *ces saluts entre têtes laurées,* [8] il faut compter la visite qu'un président à mortier du Parlement de Bordeaux, jeune encore et déjà renommé par ses écrits qui l'avaient fait admettre en plusieurs académies illustres, rendit durant l'été de 1734 [9] à un grand seigneur retiré de la cour depuis de nombreuses années, occupé dans la retraite de son château de La Ferté à noircir force rames de papier, prêt enfin à comparaître devant son Souverain Juge. Cette rencontre était celle du président de Montesquieu avec le duc de Saint-Simon [10]; celui-ci mettait en ordre ses *Mémoires,* celui-là pensait à *L'Esprit des Lois.*

Sans doute, Montesquieu, esprit moderne, voulut-il, au cours de l'entretien, recueillir d'un témoin direct ce qu'il ne trouvait pas dans les livres, le génie du siècle de Louis le Grand. La réputation du duc n'était plus à faire, on moquait son esprit rétrograde qui avait constamment situé l'âge d'or sous le règne de Louis XIII (il n'en parlait évidemment que d'après les ouï-dire de son père, le premier duc du nom), on savait qu'il écrivait (cette manie avait toujours souverainement agacé Louis XIV), qu'il avait passé sa vie à observer, faire parler les gens en place comme les *garçons bleus,* que personne mieux que lui n'était apte à tracer *la carte intime de la Cour,* et n'avait connu, comme l'on dit, le dessous des cartes, qu'il était même entré dans plusieurs secrets d'État... Au total, un homme dangereux dont la police du roi guettait le trépas pour mettre aussitôt les papiers sous scellé et les déposer en lieu sûr, leur garantissant sans le prévoir une des-

---

8. Valery LARBAUD : *Sous l'invocation de saint Jérôme.*

9. MONTESQUIEU : *Spicilège :* " A la Ferté, ce 13 août 1734... "

10. Louis de Rouvroy, deuxième duc de Saint-Simon (le duché-pairie de Saint-Simon, en Picardie, dans le Vermandois, fut érigé le 1er janvier 1635, pour Claude de Saint-Simon, père de l'écrivain), né à Paris le 15 janvier 1675, mort à Paris le 2 mars 1755. — La première édition intégrale des *Mémoires* parut en 1829. Nos citations de cet ouvrage feront référence à l'édition en sept volumes publiée dans la collection de *La Pléiade* ; les expressions en italique dans le texte mais non référencées appartiennent toutes aux *Mémoires* de Saint-Simon. On trouvera dans l'*Album Saint-Simon* (Bibliothèque de la Pléiade, 1969) une iconographie remarquable de 457 illustrations réunie et commentée par Georges Poisson, à laquelle il ne manque que l'indication du lieu de conservation des œuvres et documents reproduits.

tinée d'outre-tombe, plus ou moins secrète, qui ne se dévoilerait complètement que vers 1830, quand se dresserait devant la génération romantique médusée, pour une fois confondue, Chateaubriand avec Stendhal, dans une admiration unanime, cette redoutable statue oubliée de Grand d'Espagne prenant une revanche définitive sur ses contemporains, épinglés comme des papillons entre les feuilles des *Mémoires*, et sur les sans-culottes de 1793 qui avaient jeté aux quatre vents de son village ses cendres contenues dans un triple cercueil que reliaient à celui de Madame de Saint-Simon de fortes chaînes en fer, symbole très matériel et voulu par lui d'une fidélité éternelle.

En arrivant à Rouen, la chance m'attendait de me rapprocher de lui, puisque vous n'ignorez pas que, venu en 1705 dans cette capitale parlementaire suivre un procès qui l'opposait au duc de Brissac, Saint-Simon alla loger *dans la belle maison d'Hocqueville* [11] où la bonne société lui fit fête, huit jours durant. Cette

---

11. *Mémoires*, t. II, p. 536.

Je résume dans cette note les motifs de la venue à Rouen de Saint-Simon, car ils peuvent intéresser l'histoire locale, même s'ils restent étrangers au thème du discours qui prend sa source dans le pur *plaisir du texte* (Barthes). Dans la vie du mémorialiste, l'épisode rouennais se rattache à la chicane qui opposa durant plus de vingt ans deux maisons ducales, celle de Saint-Simon à celle de Brissac.

Saint-Simon avait une demi-sœur, Marguerite, son aînée de vingt-neuf ans, née du premier mariage de Claude de Rouvroy, 1er duc de Saint-Simon (1607-1693) avec Diane-Henriette de Budos (1630-1670). Cette sœur, décédée sans enfants en 1684, avait épousé le 3e duc de Brissac, *figure de plat apothicaire, grosset, basset, et fort enluminé*, qui mourut sans postérité après un deuxième mariage en 1699. Son cousin germain, Artus Timoléon, comte de Cossé, s'empressa de présenter ses droits à la succession de la dignité ; dans la querelle qui divisa les ducs et pairs sur cette prétention, Saint-Simon prit la tête du parti en faveur de Cossé qui obtint gain de cause, devint duc de Brissac et fut reçu pair de France au Parlement le 6 mai 1700. Or, loin de manifester de la reconnaissance à son défenseur, le nouveau duc de Brissac presque aussitôt ralluma le procès engagé depuis la mort de la première femme de son cousin, la duchesse de Brissac née Saint-Simon : le fond du différend portait sur la reprise, réclamée par le duc de Saint-Simon, en qualité de légataire universel, de *deux cent mille francs restants des six cent mille de la dot* de sa sœur. Brissac perdit en première instance ; C'est alors que l'affaire fut portée au Parlement de Rouen qui, à deux reprises déjà, avait eu à en connaître, du vivant du beau-frère de Saint-Simon.

Une première fois, à une époque qu'il ne précise pas mais que l'on peut, par recoupements, dater vers 1704 ou le début de 1705, Saint-Simon vint à Rouen, pour reconnaître la place, en compagnie d'un ami de jeunesse, Pierre Hector Le Guerchoys, fils d'un ancien procureur général du Parlement de Rouen, qui le mit en relation avec toute la magistrature, dont ses oncles d'Hocqueville, l'un président à mortier, l'autre premier président de la Cour des Aides. C'est *dans la belle maison* de ce dernier (aujourd'hui musée de la céramique, 1, rue Faucon) que Saint-Simon

demeure que nous allons voir revivre bientôt à la gloire de la faïence de Rouen pour laquelle les *Mémoires* du duc rapportent l'engouement de la cour et dont il posséda lui-même des pièces timbrées de ses armes [12], a certes connu beaucoup d'avatars et de transformations ; quelque chose du moins est resté tel qu'il a pu le connaître, l'escalier à balustres de bois que restaurera prochainement l'un de vos membres très distingué. Sans doute n'était-ce pas, de son temps déjà, l'escalier d'honneur, mais pourquoi ne

---

logea lors du second séjour de plusieurs semaines qu'il fit à Rouen, en juillet-août 1705. Il était accompagné de sa mère, née Charlotte de l'Aubespine (1640-1725), deuxième épouse et veuve du 1er duc de Saint-Simon, et de sa femme, Marie-Gabrielle de Lorge (1678-1743), l'unique et parfait amour de toute sa vie, qu'il avait épousée en 1695. Saint-Simon ne tarit pas d'éloges sur les réceptions dont il fut l'objet : *c'étaient des fêtes plutôt que des soupers. Chez moi, on s'y portait.* Comme il n'en parle pas, je suppose qu'il n'eut pas l'occasion de rencontrer l'archevêque, Mgr Jacques-Nicolas Colbert, *prélat très aimable*, qui était le beau-frère de ses deux plus intimes amis, les ducs de Beauvillier et de Chevreuse. S'il faut l'en croire, Brissac venu *en poste et sans équipage* et qui s'était *mis dans une hôtellerie* fut, en revanche, *peu accueilli.* Le procès se trouva menacé d'interruption par des lettres d'état, sollicitées et obtenues par Brissac, qui auraient eu pour conséquence la remise de l'affaire à une session suivante. Saint-Simon courut à Marly et à Versailles (entre le 8 et le 10 août), y rencontra les ministres (Beauvillier, Torcy, La Vrillière) et réussit à faire casser par le Chancelier en personne la procédure de retardement. Le samedi 11 août, le Parlement de Rouen rendait un jugement entièrement favorable à Saint-Simon, condamnait la partie adverse à une amende et aux dépens. Il paraît qu'une acclamation *fit retentir le Palais... Nous ne pûmes aborder notre rue, tant elle était pleine, et la foule était dans la maison. Le feu prit à la cuisine, et ce fut merveille qu'il fut éteint sans dommage après avoir étrangement menacé.* Au bout de trois ou quatre jours passés en remerciements, tandis que sa mère s'en retournait à La Ferté, Saint-Simon et sa femme partirent pour *voir la mer à Dieppe* (voyage qui se situe donc à la mi-août) et, au retour, s'arrêtèrent à Cany, *belle maison et belle terre de notre hôte, qui avait fort désiré de nous y voir.* Moins de quatre ans plus tard en 1709, le duc de Brissac mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-et-un ans ; quelques mois auparavant, il avait demandé son pardon à Saint-Simon qui ne le lui avait pas refusé.

12. Voir le catalogue de l'exposition *Faïences françaises, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, 1980, N° 325, repr. — En 1709, à un moment d'extrêmes difficultés financières pour l'État, le roi fit savoir qu'il apprécierait que les riches particuliers présentent leur vaisselle d'argent à la Monnaie (contrairement à ce qu'on écrit parfois, il n'y eut pas d'édit publié à caractère obligatoire). La réponse fut loin d'être unanime, allant en diminution à mesure qu'on s'éloigne du roi et de la cour, où *tout ce qu'il y eut de grand et de considérable se mit en huit jours en faïence, en épuisèrent les boutiques, et mirent le feu à cette marchandise* (*Mémoires*, t. III, p. 170). Les manufactures de Rouen furent au premier rang des bénéficiaires de cette opération. Et Saint-Simon, que fit-il ? *Quand je me vis presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnaie, et je fis serrer le reste* (*Mémoires*, t. III, p. 169).

l'aurait-il pas emprunté un bougeoir à la main pour regagner le soir plus commodément son appartement : pour être duc et pair, on n'en est pas moins homme ! Comment vouliez-vous que j'échapasse à ce diable-là qui me poursuivait jusque sur les degrés d'une maison dont je suis devenu l'intendant temporaire ?

Sans craindre pour les *Mémoires* un défaut d'actualité, — car un chef-d'œuvre est toujours notre contemporain, que dis-je ?, il a moins de rides que nous —, je n'avais plus qu'à choisir celui des portraits que je vous présenterais de leur auteur. Vous le peindrais-je en duc et pair ? franchement trop démodé. En mestre de camp ? ce serait trop court. En ambassadeur ? en courtisan ? en Cassandre des salons ? en misanthrope ? en perruque, sans perruque ? Pluralité de visages possibles... Jamais en Don Juan, ni en Tartuffe ; non plus d'ailleurs qu'en académicien. Mais, après que la *grandeur d'établissement* [13] s'est évanouie, que l'armure de boucles, de satin, de velours et d'ordres qui le protégeait a été mangée aux mites des ans, reste le dernier mais non le moindre de ces intermédiaires temporels dont Saint-Simon (comme tout homme) eut à traverser l'épaisseur pour s'accomplir : celui d'un peintre de génie, et il s'aperçoit à peine qu'il l'est. Le plus vivant des portraits du duc ne peut le représenter qu'en peintre. Je n'oublie pas qu'il aurait trouvé de la malséance au rapprochement de deux états que tout écarte. Pourtant, à la question : quand on naît grand seigneur, comment peut-on devenir peintre ? il ne répond pas autrement que le persan de Montesquieu à une interrogation du même genre : en existant.

III. L'écriture du regard.

Portrait en peintre ne traduit pas la même idée que portrait du peintre. Chateaubriand impose sa personne comme l'objet premier de toute peinture, car ce charmeur irrésistible vit en compagnie d'une *prima donna* qui le pousse sans répit sur le devant de la rampe : je chante, donc je suis ! Saint-Simon, lui aussi, se tient sur la scène, mais à la place des petits marquis à l'époque de Molière, pour voir mieux et de plus près ; sorti du spectacle, à des années de distance, c'est de mémoire qu'il le recrée. Ainsi Degas passait-il des soirées à l'opéra et le lendemain dans son atelier peignait le souvenir précis de la danseuse et de la cantatrice, selon le cadrage que seul son œil avait su voir la veille quand, au foyer ou dans la salle, il semblait qu'il fût un bon bourgeois parmi les autres, amateur de grande musique et de

---

13. PASCAL : *Pensées*.

petits rats. Ce que Saint-Simon a observé et comment il l'exprime, fond et forme, nous amène à ce portrait en peintre, autrement dit dans ses œuvres, au sujet duquel vous commencez peut-être à nourrir la crainte de repartir sans l'avoir vu, mais pour lequel je vous prierai d'admettre que ces développements sont l'équivalent de la préparation de la toile.

Voici un regard qui ne s'arrête pas au décor, ne rêve pas sur les lignes du paysage. Ce n'est pas Saint-Simon qui nous décrit le mobilier royal, mais les inventaires de la Couronne. Parle-t-il d'un château, son style devient insipide ; il ne retrouve son sel que pour répandre une rosserie : à ses yeux, Versailles est un palais dont les toitures auraient brûlé et d'ailleurs celles de la chapelle ressemblent à un catafalque... Au moment de quitter Rouen, son procès gagné, il s'en va *voir la mer à Dieppe* [14] ; pas un mot qui suggérerait la saveur de l'air (le carrosse ducal traverse au galop le bourg de Tôtes où sera retenue la patache de " Boule de Suif " !), il paraît s'acquitter du voyage comme d'une corvée de convenance et se soucier de son objet comme d'une guigne. En revanche, tout le passionne de l'être humain, des apparences au tréfonds de l'âme, ce qu'il dissimule autant que ce qu'il fait valoir, l'enveloppe physique avec ses gestes, ses grimaces, la façon de marcher ou de saluer, le grain de la voix, le langage et les tours de la conversation, la tirade aussi bien que le trait, le discours comme le lapsus, le manège des idées fouettées par des reprises imprévisibles, les abîmes de la pensée parcourus d'humeurs noires. Son regard enregistre tout, son œil écoute.

De la sensibilité la plus élémentaire, émue par le contact du toucher, nous nous élevons (comme l'enseignent les psychologues) jusqu'à l'étage supérieur, celui de la vision qui se révèle le meilleur agent de renseignement de nos cinq sens. Pareil à l'hypothétique statue de l'abbé de Condillac, Saint-Simon se satisfait sans peine de l'hypertrophie d'un seul, puisque c'est celui qui transperce de ses *regards assénés*, soumet *au feu de ses yeux*, à chacune des rencontres de la vie, les apparences. Un bonnet ôté qui ne devait pas l'être, un tabouret usurpé, savoir à qui donner du Monseigneur etc..., ne sont ni plus ni moins que les contresens ou les obscurités qu'il doit corriger ou dissiper.

Cette lecture, nous ne savons pas si Saint-Simon l'appliquait aux arts visuels, encore que celui de la peinture ne le laissât point indifférent : n'apprécie-t-il pas Dangeau comme *une espèce de personnage en détrempe ?* [15] Courcillon comme un *original*

---

14. *Mémoires*, t. II, p. 539.

15. *Mémoires*, t. VI, p. 634. — Saint-Simon cite avec admiration (*ibid.*, p.637) un trait de La Bruyère, selon qui *Dangeau n'était pas un seigneur,*

sans copie ? [18] ou ne juge-t-il pas que le maréchal d'Huxelles *était à peindre par le Rembrandt pour une tête forte ?* [17] Mais surtout est bien connue sa persévérance à faire exécuter de mémoire par Rigaud le portrait de l'abbé de Rancé, *ressemblant dans la dernière exactitude, (...) jusqu'aux grâces qui n'avaient point quitté ce visage exténué par la pénitence.* [18] Il n'avait pas vingt-deux ans quand il passa cette commande d'un portrait qu'il a conservé avec une tendre dévotion toute sa vie, avant de le donner en mourant à l'abbaye de la Trappe d'où vous l'avez, Mademoiselle, fait sortir à juste titre pour le montrer parmi les « Trésors » de votre mémorable exposition « des abbayes normandes ». [19]

Chez Saint-Simon, tous les plaisirs des sens résident dans la décharge émotionnelle que lui procure la vue ; écrits comme s'ils étaient peints, les *Mémoires* apportent une confirmation à la profonde remarque de Lawrence Durrell, *chaque sens supporte un art.* Peut-être leur auteur eût-il perdu la raison s'il n'avait reçu le don de libérer sa hantise visuelle en inventant l'écriture du regard ; cette confidence de Paul Morand lui appartient : *l'œil et l'oreille furent mes seuls maîtres, l'œil surtout.* [20] Il se sert des mots comme le peintre broie, mélange et découvre des couleurs introuvables. L'immense armée des mots, comme sur les estampes naïvement coloriées de jadis les lignes de bataille, se déploie à notre rencontre ; l'écrivain est celui qui oppose à leur envahissement l'intelligence de ses contre-attaques, l'audace de ses sorties, la puissance et la précision de son tir : le feu ne tue pas le mot, il le fait flamboyer jusqu'à ce que ces brûlots tracent sur la page le cheminement ineffaçable de la pensée.

Toujours ses regards resteront des *regards intrépides,* [21] de la même eau que ceux dont Bossuet parle à propos du cardinal de Retz bravant le Mazarin ; parfois ils vont jusqu'à se noyer dans une sorte de volupté vengeresse et clandestine, comme ceux d'Hercule qui contemple Diomède dévoré par ses chevaux. [22] Ainsi suivra-t-il la visite de Pierre le Grand à Saint-Cyr, où le czar

---

mais d'après un seigneur ; preuve qu'il était capable de distinguer un original de sa copie...

16. *Mémoires,* t. III, p. 445.
17. *Mémoires,* t. II, p. 166.
18. *Mémoires,* t. I, p. 342.
19. Voir le catalogue de l'exposition *Trésors des Abbayes normandes,* Rouen, 1979, n° 419, repr.
20. Paul MORAND : *Venises.*
21. BOSSUET : *Oraison funèbre du Prince de Condé.*
22. Voir le tableau de Gustave Moreau, *Diomède dévoré par ses chevaux* (1865), au Musée des Beaux-Arts de Rouen.

a voulu démasquer cette énigme que représentait à son esprit Madame de Maintenon ; alors, tandis que le fauve fait irruption dans la chambre où repose le félin, alité, malade, désormais solitaire au soir de sa vie, Saint-Simon confondu dans la suite de boyards et de grands officiers sans qu'il se dévoile, fixe en silence sur le visage de sa plus constante haine son œil, prend le temps de nous le dire, puis quitte la place. Ce sommet de paroxysme, et les autres qui se découpent à l'horizon noir des *Mémoires*, ne reste pas à l'écart de la ligne de sensibilité tragique qu'avait tendue sur le XVII[e] siècle français le plus fameux rouennais de ce temps : quand elle lance ses imprécations, Camille vibre du seul et frénétique désir de *voir* ses ennemis réduits aux pires catastrophes, afin d'assouvir dans ce spectacle extrême l'accomplissement de sa passion, *mourir de plaisir*. [23]

IV. Saint-Simon, peintre de portraits.

On ne pénètre pas dans *Mémoires* de Saint-Simon par une galerie des contemporains célèbres, peints dans un *fa presto* de gaieté, avec bravoure, effronterie et beaucoup de panache, comme celle qui introduit aux *Mémoires* du cardinal de Retz. A la différence de ceux-ci, la chronologie scrupuleuse des premiers, qui s'étend de 1691 à 1723 et a pour champ d'observation presque exclusif le huis-clos de Versailles, applique sa grille sur un édifice dépourvu de cour d'honneur. Comme pour *La Recherche du Temps perdu*, il faut entrer de plain-pied dans les *Mémoires* de Saint-Simon et ne les plus quitter. Comment le pourrait-on d'ailleurs, puisque au Versailles régulièrement ordonnancé de Le Brun et de Le Nôtre, palais solaire prolongé par des jardins remplis de statues qui ont la même fonction de rêverie méditative que les allégories dans un poème, il substitue un lieu étrange — jamais vraiment décrit, dont on se demande s'il fut réellement achevé, car on n'y voit que couloirs sans commencement ni fin, escaliers dérobés, passages secrets, pas de portes et peu de ciel — comme il en jaillira du *cerveau noir* [24] de Piranèse.

Ces deux ouvrages, celui de Marcel Proust comme celui de Saint-Simon (considérablement plus long que les plus longs *Mémoires*) ne sont destinés ni au lecteur pressé qui tourne les pages à la douzaine, ni à celui qui s'en tient aux morceaux que

---

23. CORNEILLE : *Horace*, acte IV, scène V.

24. C'est le titre donné par Marguerite Yourcenar à son essai sur Piranèse, recueilli dans *Sous bénéfice d'inventaire*.
Versailles, pour Louis XIV : palais solaire ; pour Saint-Simon, *carcere* nocturne. Symbole de l'incompréhension réciproque de ces deux esprits.

choisissent les faiseurs d'anthologie. La comparaison n'est pas seulement formelle, car ainsi que l'on assiste à l'évolution des personnages du romancier — l'excentrique mais bonhomme M. de Charlus des débuts transformé à la fin du livre en l'inquiétant, pitoyable et grotesque prince de Sodome —, ainsi toutes les clés des personnages des *Mémoires* ne nous sont pas remises à notre première et, généralement, brève rencontre avec eux. Des *crayons légers* les signalent de prime abord, avant que nous ne les retrouvions cent pages plus loin, la silhouette s'étoffant de touches plus accentuées ; on les entend discourir, on les voit agir, ils avancent, ils reculent dans les faveurs ou les emplois, la passion s'en mêle qui nous les fait haïr ou rechercher — les *sirènes enchanteresses* comme les *infâmes scélérats ; la fleur des pois à la cour comme à la ville* —, les uns ne feront jamais que traverser la scène en courant, avec d'autres nous passerons de longs moments et, quand ils nous quitteront, ceux-ci comme ils avaient vécu, ceux-là sur une pirouette inattendue, nous aurons vu *le tuf à travers tous les ornements qui* [les] *couvraient*. Exemple unique dans ce genre d'ouvrages, ces *Mémoires* qui contiennent le canevas de cent romans, de mille nouvelles, sont l'image même de la vie. Aussi remuants qu'elle, aussi imprévus qu'elle. Ici le bon peut devenir méchant, le coléreux, un ange : le temps leur est donné pour cela, tout peut encore advenir.

D'où ces bribes, ces éclats que nous recueillons comme autant de fusées qui éclairent. De page en page, un croquis chasse l'autre. La duchesse de Gesvres est *une espèce de fée grande et maigre, qui marchait comme ces grands oiseaux qu'on appelle des demoiselles de Numidie.*[25] Si l'écrivain n'a pas vu de ses yeux La Vauguyon, saisi par un subit accès de démence, serrer dans ses mains le cou de la présidente Pellot, il peint (plus vraies que nature) *les révérences perpendiculaires* de l'étranglée, prise dans l'étau qui l'étouffe.[26] L'audace d'invention s'évade parfois loin de la description ; sans perdre de sa netteté, le trait chargé de suggestions dessine, par exemple, ce cavalier infernal, *le chevalier de Lorraine qui avait Monsieur en croupe.*[27] Parfois, à l'inverse de cette facture linéaire, des mots qui se bousculent et qui se pressent les uns après les autres produisent un effet de beauté comparable aux traits en surcharges, aux courbes en spirales d'une plume sans repos noircissant la feuille blanche de signes, de taches, de hachures, de l'assemblage ou de la rupture desquels notre intelli-

---

25. *Mémoires*, t. II, p. 129.
26. *Mémoires*, t. I, p. 110. Madame Pellot était la veuve de Claude Pellot, Premier Président du Parlement de Normandie.
27. *Mémoires*, t. I, p. 594.

gence se servira pour amener notre œil à regarder ce qui a effectivement pris naissance sur le papier : une rixe de mendiants, le bain de Diane ou la toilette d'Esther. De cette manière nous est décrite la conversation du maréchal de Villeroy : non pas, du dehors, avec les expressions qu'il utilisait, les tours qui lui étaient familiers, mais, de l'intérieur, par l'esprit (notion entre toutes abstraite) de ses propos : *Nulle chose que des contes de cour, d'aventures, de galanteries. Nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse sur tout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide.* [28]

Des études plus poussées nous font lier davantage connaissance avec les modèles. Le duc de Chaulnes était *un gros homme mat, épais, tout d'une venue , plein de babines et de bourgeons, avec une vilaine lippe, d'où sortaient deux défenses qu'elle ne pouvait contenir, une grosse et large ganache, des jambes d'éléphant, tout engoncé et tout d'une pièce, lent dans ses actions et dans sa parole, avec l'air le plus grossier, le plus pesant, le plus bœuf qu'on pût voir.* Et pour finir : *Cette hideuse et informe masse cachait la plus belle âme et l'esprit le plus délié.* [29] Des apparences animales surgit la métamorphose ; pas plus qu'ils ne sont figés une fois pour toutes dans une attitude éternelle, ces portraits ne manquent de nuances. Quand on le croit emporté par le délire féroce de la caricature, le peintre l'est plus encore par la lutte où s'affrontent le modèle et les moyens d'expression, par la passion d'atteindre le plus de résonnance possible. Le rire dévoyé de la dérision qui est le soulagement des âmes sèches n'est jamais sur quoi s'achève un portrait de Saint-Simon.

Le charme des œuvres intemporelles vient de ce qu'elles conservent dans leur fini les bonheurs d'expression et la fraîcheur de l'esquisse. Le portrait en pied que je citerai compte parmi les plus forts, les plus achevés, superbe et terrifiant Goya ; un trait de caractère y appelle aussitôt son complément ou sa demi-teinte, la subtile modulation de l'éclairage fait qu'une couleur change d'en côtoyer une autre. *Est-il bon ? Est-il méchant ?* demandera Diderot. Saint-Simon apporte sa réponse et elle n'est pas manichéenne ; pas davantage elle ne ressemble à une construction intellectuelle qui tend vers quelque effigie emblématique, à la manière d'un *caractère* de La Bruyère. Chez cet écrivain, tout ce qui nourrit la peinture va dans le même sens ; nous montons un escalier sans surprises, dont chaque marche nous rapproche d'un archétype : le Gourmand, le Menteur, l'Imposteur... Un

---

28. *Mémoires*, t. IV, p. 741.

29. Cité par Marcel ARLAND : *La Prose Française, anthologie, histoire et critique d'un art.*

portrait de Saint-Simon, ombres et lumières, clair et obscur, inattendu dans son dessin, éclatant de sève, beau et puissant comme aujourd'hui est vivace, pousse ses contrastes comme un arbre ses branches, vers les quatre horizons. Chaque destinée est singulière, il n'y a pas deux arbres que l'on puisse confondre dans toute la forêt.

Le vainqueur de Rocroi, celui que Saint-Simon nomme toujours avec révérence M. le Prince le Héros, avait le fils que voici, M. le Prince : *C'était un petit homme très mince et très maigre, dont le visage, d'assez petite mine, ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guères rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit, et de toutes sortes d'esprits, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fonds, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel ; jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire, et, quand il voulait plaire, jamais avec tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché, coulant comme de source. Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et si continuelle et si vive imagination uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin ; sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir (...). Madame la Princesse était sa continuelle victime ; sa piété, son attention infatigable, sa douceur, sa soumission de novice ne la purent garantir ni des injures fréquentes, ni des coups de pied et de poing, qui n'étaient pas rares (...). Autrefois il avait été amoureux de plusieurs dames de la cour ; alors rien ne lui coûtait : c'était les grâces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter transformé en pluie d'or. Tantôt il se travestissait en laquais, une autre fois en revendeuse à la toilette, tantôt d'une autre façon (...) On disait tout bas qu'il y avait des temps où tantôt il se croyait chien, tantôt quelque autre bête dont alors il imitait les façons.* [30]

Comme aux plus grands, et précisément comme cela n'arrive qu'aux plus grands parce que d'aventure ils ont franchi le seuil d'où s'entrevoit le secret de la Connaissance, il arrive à Saint-Simon, ébloui par une lumière qu'il reçoit comme une révélation au-dessus de ses forces, de ne pouvoir plus tenir le fil du récit. Voici que son discours échappe au maître des mots, comme un cheval trop ardent s'emballe ; il est mené et comme emporté au-delà de son talent. Son style qui tourne plus que jamais le dos au « beau style » fait d'autant plus mouche que son tir paraît

---

30. *Mémoires*, t. III, p. 96 et suiv.

malhabile. Alors, aux prises avec l'impérieux coursier qui s'appelle son génie, il ne fait plus ce qu'il veut, il transcrit ce qu'il peut : *Bouligneux, lieutenant général, et Wartigny, maréchal de camp, furent tués devant Verue. On avait fait, l'hiver précédent, plusieurs masques de cire de personnes de la cour, au naturel, qui les portaient sous d'autres masques en sorte qu'en se démasquant on y était trompé en prenant le second masque pour le visage, et c'en était un véritable, tout différent, dessous ; on s'amusa fort à cette badinerie. Cet hiver ci, on voulut encore s'en divertir. La surprise fut grande lorsqu'on trouva tous ces masques naturels frais, et tels qu'on les avait serrés après le carnaval, excepté ceux de Bouligneux et de Wartigny qui, en conservant leur parfaite ressemblance, avaient la pâleur et le tiré de personnes qui viennent de mourir. Ils parurent de la sorte à un bal, et firent tant d'horreur, qu'on essaya de les raccomoder avec du rouge, mais le rouge s'effaçait dans l'instant, et le tiré ne se put rajuster...* [31]

Croyez-vous qu'il n'y ait qu'une piquante anecdote de carnet de bal dans l'aventure des masques superposés ? Ce combat fantastique qui oppose à des portraits hyperréalistes les chimères de la surréalité se déroule dans une durée que mesure le fugace défilé d'ellipses inouïes qui insultent la grammaire, mais, en excitant nos cellules les plus sensibles, il nous installe dans le lieu du va-et-vient des images qui se recouvrent, des visages aussitôt disparus qu'inventés, d'un théâtre d'intrigues nouées au milieu des figures du bal, aussi insaisissables, aussi désirables que des tubéreuses cachées au cœur d'un labyrinthe de broderies.

Avec ses yeux de médium et qui perçaient la nuit, comme il a rêvé ce clair-obscur de peintre : la neige, sur une route d'Espagne, éclairant l'obscurité des ténèbres [32], Saint-Simon a l'intuition du mystère que le Prince de Danemark révèle à son confident sur la terrasse d'Elseneur : *Il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel que n'en a rêvé votre philosophie* [33]

---

31. *Mémoires*, t. II, pp. 414-415.

32. La phrase exacte se trouve dans le récit de la chute de la princesse des Ursins : *La nuit était si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la neige* (*Mémoires*, t. IV, p. 623). Elle a frappé Julien Green, constant admirateur de l'écrivain Saint-Simon, qui la cite avec ce commentaire : "Elle est d'une grande poésie et, comme la vraie poésie, elle en dit plus que les mots ne semblent dire" (*Journal*, t. VIII, *Vers l'Invisible* (1958-1967), 17 novembre 1958).

33. SHAKESPEARE : *Hamlet*, acte I, scène V.

V. *Saint-Simon, peintre d'histoire.*

Dans la galerie du Temps, les personnages que nous avons rencontrés et la foule des autres croisent l'Histoire, l'infléchissent dans son cours, la font, la défont, ou s'imaginent qu'ils en ont le pouvoir. Le résultat de ces allées et venues incessantes, de ces marches et contremarches, camps volants, sapes, sièges, assauts (car c'est en termes de stratégie qu'il convient de s'exprimer et il faudrait inventer pour l'ambition le nom d'une carte qui fût le pendant de ce que représente, pour l'amour, la *Carte de Tendre*), s'inscrit dans des scènes que Saint-Simon traite, il est vrai, comme des spectacles : spectacle de Versailles, spectacle de Marly, spectacle de Meudon... Sa limite d'historien est là. Lui a-t-on assez reproché, dans le camp des nostalgiques du pouvoir absolu, ses distances à l'égard de Louis XIV et de sa politique, ses malveillances alors qu'il est seulement le médisant le mieux informé de son siècle ; comme, de l'autre camp, une volée de flèches s'abattait sur cet auteur coupable d'avoir négligé « vingt millions de français », sujets du roi très-chrétien. Outre que l'Histoire a ses modes (elles vivent ce que vivent les modes, l'espace d'une lubie) et que l'historien des mentalités a reconnu dès longtemps dans les *Mémoires* un incomparable vivier, c'est chercher à Saint-Simon une mauvaise querelle que de le condamner parce que, prisonnier de la tour d'ivoire d'un féodalisme archaïque, il n'aurait rien compris à la marche des fous qui franchiront le siècle des Lumières pour mettre le Roi échec et mat. Il y aura toujours des esprits chagrins pour refuser la robe rose du cheval de Trajan,[34] comme il n'y a pas de réponse à donner autre que la liberté souveraine de la palette : laissons les peintres peindre, et regardons Saint-Simon exercer sa maîtrise dans ce que la hiérarchie des genres plaçait à son époque au premier rang de la peinture, la scène d'Histoire.

La science du mouvement toujours y déploie ses plus grands fastes. Nourri de comique quand il montre ce Scapin de Dubois, faisant *le tour entier et redoublé d'une chambre, courant sur les tables et les chaises sans toucher du pied la terre,*[35] le ton fait

---

34. C'est en effet l'un des reproches que fit la critique lorsque Delacroix présenta au Salon de 1840 la *Justice de Trajan*, aujourd'hui l'un des "phares" du Musée des Beaux-Arts de Rouen. Dans son *Voyage en Espagne*, Théophile Gautier a voulu défendre la peinture de son ami à l'aide d'un argument réaliste : parfaitement justifié sur le plan de la vraisemblance, parfaitement superflu sur le plan de la poésie.

35. *Mémoires*, t. VII, p. 332.

peur quand, au Lit de Justice de 1718, les yeux de Saint-Simon, *fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque génuflexion longue et redoublée.*[36] Phrase souvent citée et qui le mérite, tant sa cadence et ses allitérations et ses roulements répétés donnent à voir l'effondrement sourd des magistrats anéantis.

S'agit-il de peindre une vaste composition aux personnages nombreux et aux actions successives, Saint-Simon sait découvrir le thème fondamental, il le découpe avec exactitude et sur ses valeurs plastiques resserre sa mise en page, avec des effets de gros plans savamment calculés. Au mois de septembre 1698, le Roi décida d'éblouir sa cour et d'épouvanter l'Europe par l'éclat incroyable qu'il voulut donner à des grandes manœuvres. Saint-Simon fut le témoin oculaire de ce Camp de Compiègne. La beauté majestueuse des hommes, armes, chevaux ; le raffinement des tables ouvertes à tous ; l'entassement des dames dans les fermes et les villages à quatre lieues à la ronde ; les formidables déplacements de plus de 60.000 hommes de troupe, leurs évolutions qui mimaient l'art de la guerre ne fournissent au peintre que l'arrière-plan et, pour ainsi dire, les accessoires et les figurants du tableau. Tout est présent, rien de vraiment décrit sauf à faire chanter, sur ce murmure ininterrompu de masses colorées, quelques rares touches plus vives, simples accidents de la lumière, comme la silhouette des *survenants de paille* ou ce brave Tessé avec une plume noire et une grosse cocarde qui piaffait et se pavanait de son chapeau gris. Tandis que le ballet bien réglé obéit au programme de ses entrées et de ses fausses sorties en contrebas dans la plaine, les regards de Saint-Simon s'immobilisent sur un spectacle d'une autre sorte, non pas tournés vers la scène du théâtre, mais vers ce qui tient lieu de loge royale, là-haut sur la terrasse du rempart.

Madame de Maintenon y était (...), dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces, et ses porteurs tirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise Mme la duchesse de Bourgogne (...) A la glace droite de la chaise, le Roi debout, et, un peu en arrière, un demi-cercle de ce qu'il y avait, en hommes, de plus distingués. Le Roi était presque toujours découvert, et, à tous moments, se baissait dans la glace pour parler à Madame de Maintenon (...). A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié, car j'y pris garde. Quelquefois elle ouvrait pour quelque question au Roi ; mais presque toujours c'était lui qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout à

---

36. *Mémoires*, t. VI, p. 168.

fait pour l'instruire, et, quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir. [37]

Le motif du mouvement qui va apparaître dans la peinture achèvera de la construire selon une rupture de plans et une cascade de porte-à-faux comme en recèlent les perspectives baroques : *Il y avait, vis-à-vis la chaise à porteurs, un sentier taillé en marches raides, qu'on ne voyait point d'en haut et une ouverture au bout, qu'on avait faite dans cette vieille muraille, pour pouvoir aller prendre les ordres du Roi d'en bas, s'il en était besoin. Le cas arriva : (...) Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus que les épaules : je le vois d'ici aussi distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassait, il avisait cette chaise, le Roi et toute cette assistance qu'il n'avait point vue, ni imaginée, parce que son poste était en bas, au pied du rempart, d'où on ne pouvait découvrir ce qui était dessus (...). Il demeura court à regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes (...). Le Roi le vit si bien qu'il lui dit avec émotion : " Eh bien ! Canillac, montez donc ". Canillac demeurait ; le Roi reprit : " Montez donc ; qu'est-ce qu'il y a ? " Il acheva de monter, et vint au Roi à pas lents (...) et balbutia fort bas quelque chose : " Comment dites-vous ? dit le Roi ; mais parlez donc ! " Jamais il ne put se remettre. Il tira de soi ce qu'il put ; le Roi (...) ajouta d'un air chagrin : " Allez, Monsieur ". Canillac ne se le fit pas dire deux fois, et regagna son escalier et disparut.* [38]

Chaque fois que je suis revenu à ce magnifique Camp de Compiègne, s'est imposée à moi l'image des peintres qui règnent comme des dieux sur l'organisation de l'espace, du Velazquez de la *Reddition de Bréda* [39] au Delacroix de *la Prise de Constantinople par les Croisés*. [40] Une même scénographie sortie des lointains, avec ses horizons de fuite en qui sont contenus la futaie des lances hérissées, l'amphithéâtre d'une ville mise à sac, projette au premier plan ici le bruit et la fureur d'une poignée de reîtres aux sonorités de métal, là le pas de deux que dansent le vaincu et son vainqueur aux mains duquel seront remises les clés de la place. Je ne connais à ces peintres d'autre rival que Saint-Simon : idée contre idée ? non, joue contre joue. Chez Velazquez, sur fond de bivouacs, la *Reddition* célèbre la fraternité sereine des armes, la tendresse des âmes fortes ; Delacroix, sur

---

37. *Mémoires*, t. I, p. 555.
38. *Mémoires*, t. I, p. 556.
39. *Les Lances*, ou la *Reddition de Bréda*, célèbre tableau de Velazquez, peint en 1634-1635, conservé au Musée du Prado.
40. La *Prise de Constantinople par les Croisés* (Salon de 1841), aujourd'hui au Musée du Louvre.

fond d'oriflammes et d'incendies, proclame aux fanfares du mode lyrique l'équivoque de la brutalité, compagne et pensée de l'homme ; chez Saint-Simon, sur fond de tournoi, le Camp de Compiègne, en suivant la mécanique des gestes décomposés comme au ralenti, lève le doute sur le secret d'un cœur, *ce que c'était que cette chaise à porteurs et le Roi à tout moment baissé dedans,* [41] l'amour grave de l'âge mûr.

Mais voici que s'annonce la fin du règne interminable, inaugurée par le terrible hiver de 1709 suivi de guerres ruineuses. Pour Saint-Simon, l'avenir est vide d'espoir, tout noirci de craintes au contraire ; la notion des cabales qui occupe le centre de sa pensée reflète la réalité de la cour. Une cabale est une construction compliquée, éphémère qui se met en mouvement, se combine, se délite, se perfectionne dans le but de marquer des avantages (pouvoir, prestige, argent...) ou de pousser des pions : dans les maisons royales, à la tête des armées, sur les grands sièges épiscopaux. Deux points géographiques sur un fragment de *la carte de la cour* au printemps de 1711 retiendront notre attention : le château de Versailles et celui de Meudon qui, dans le temps, sont reliés entre eux par l'axe vertical de trois générations.

A Versailles, règne le Roi. A soixante-treize ans, Louis XIV n'est plus le prince vêtu de gloire,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi ; [42]

avec les années, un monde a disparu qui fut celui des *Plaisirs de l'Ile Enchantée*. Désormais, quoique toujours absolu et d'arrogante santé, il passe des soirées bourgeoises en vis-à-vis de cette dame pelotonnée au fond de son fauteuil : pas un jour, depuis Compiègne, il n'a manqué de se pencher vers *Sa Solidité* — comme il la désigne — pour requérir la sagesse de son discernement, car elle domine son esprit, possède son cœur, connaît les dossiers mieux que les ministres, et le vieil homme a peur de l'enfer... Au jugement de Saint-Simon, Madame de Maintenon est la femme fatale dans toute la force du terme : non seulement à l'égard de la personne charnelle du souverain, conquise de manière irréversible au bout d'une irrésistible ascension, mais encore fatale, c'est-à-dire absolument néfaste, à l'État. Cette précieuse, cette dévote ne se mêle-t-elle pas d'avoir des idées sur la conduite des affaires ? Passe encore qu'elle en ait sur l'éducation des filles, mais au-delà...

Si nous passons directement au bas de l'axe que nous avons tracé, nous découvrirons la cabale de l'aîné des petits-fils du Roi, le duc de Bourgogne, jeune homme de vingt-neuf ans. Né terrible

---

41. *Mémoires*, t. I, p. 557.

42. RACINE : *Phèdre*, acte II, scène V.

et quasi démoniaque (s'il faut en croire les *Mémoires*), le prince est sorti, la Grâce aidant, des mains de son précepteur, changé en séminariste doux, pieux et humble. C'est de cette seconde cabale que Saint-Simon se rapproche — sans lui appartenir tout à fait —, car elle compte dans ses rangs ses amis les plus intimes, les ducs de Beauvillier et de Chevreuse ; [43] son noyau intellectuel est dirigé par le miraculeux Mentor, Fénelon. Jamais plus de capacités à la charge de premier ministre, jamais plus de désirs ardents d'y atteindre, jamais plus de charmes au point qu'*il fallait effort pour cesser de le regarder* [44] ne se sont rencontrés en un seul homme. Mais cet ambitieux que le destin rend aveugle n'a pas mesuré le pouvoir de la Fée qui l'a perdu à jamais dans l'esprit du Roi. Alors que *le bel air de la cour* et de la cabale Maintenon tournait en ridicule la dévotion de ses fidèles. Fénelon demeurait le pasteur écouté du *petit troupeau* inséparable. A la *gnose de ses mystères*, peu d'élus sont initiés car c'est sous le manteau que désormais circulent les missives entre Cambrai (archevêché flatteur, mais exil sans rémission) et Versailles où le clan se prépare, dans la foi, mais privé des clartés de l'espérance.

A égale distance de la racine et de la cime, sur le fût du grand arbre monarchique, ralentissant la circulation correcte de la sève entre l'une et l'autre, s'est constitué le nœud d'un redoutable obstacle. Pour le dire d'un mot, nous buttons là sur une troisième cabale, qui a pour chef nominal Monseigneur, le Dauphin de France, et pour *citadelle* la résidence favorite du prince, le château de Meudon [45]. Saint-Simon s'aventure peu dans cette direction, sur des terres hostiles que contrôlent les escadrons turbulents de ses pires ennemis — princes lorrains, maison de Condé, bâtardes du roi... Ce parti, dont une caractéristique est d'associer les contraires, dissimule derrière les recouvrements les plus imprévisibles les haines intimes qui opposent entre eux les protagonistes, ces hardis conjurés saisis par une furie d'agitation du genre de la Fronde des Princes, encore qu'elle reste quasi secrète. Ce « côté de Meudon », craint et ménagé par les deux autres clans — la cabale Maintenon, la cabale Bourgogne — et dont la sim-

---

43. Il n'y a pas de meilleur guide pour suivre Saint-Simon dans le labyrinthe des cabales que l'étude d'Emmanuel Le Roy Ladurie, « Système de la Cour (Versailles vers 1709) », parue dans *L'Arc*, n° 65, 1976.

44. *Mémoires*, t. IV, p. 606. Cette admirable expression se trouve dans le portrait définitif que, à la suite de multiples esquisses, Saint-Simon peint à la mort de Fénelon ; exemple typique de la "vie" d'un personnage à travers les *Mémoires*.

45. Fils unique de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse, Monseigneur, dit le Grand Dauphin, âgé de cinquante ans en 1711, est le père des ducs de Bourgogne, d'Anjou (devenu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V) et de Berry.

ple représentation suffit à couvrir Saint-Simon d'une sueur d'angoisse, possédait la réalité d'un *shadow cabinet* aux membres liés entre eux par un intérêt commun *en attendant qu'ils s'entrégorgeassent tous après, pour la possession unique de Monseigneur devenu roi* [46]. En amont de cette finalité dont l'accomplissement proche ne peut raisonnablement être mis en doute par personne, *le spectacle de Meudon* déroule sa mécanique comme un dérisoire décalque du rituel de Versailles. Sur ce théâtre d'ombres, flotte plutôt que règne *ce prince presque indéfinissable, parce qu'on ne peut le faire connaître que par des détails* [47] (...) *sifflant dans un coin du salon* (...) *et frappant des doigts sur sa tabatière, ouvrant de grands yeux sur les uns et les autres sans presque regarder.* [48]

Monseigneur était sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui, qu'il communiquait aux autres, et pour être une boule roulante au hasard par l'impulsion d'autrui.. [49]

Le choc de la dernière image déclenche en nous celles du jeu de billard pour lequel Louis XIV s'était pris d'une furieuse passion. Une enfilade de miroirs qui tantôt réfléchissent le sens propre, tantôt renvoient à une « figure », nous fait apercevoir tantôt M. de Chamillart qui bâtit, effectivement, sa fortune politique sur le talent qu'il avait de savoir être au jeu le partenaire indispensable du roi ; tantôt d'autres joueurs terriblement efficaces dans l'art de placer leur boule : c'est ainsi que les plus malins n'ignoraient pas qu'en prévision du lendemain l'effet de carambolage n'était réussi qu'en accomplissant le détour par Meudon (pour y faire sa cour à Monseigneur), où pas un n'avait prévu que la fin de partie s'achèverait dans un étrange nocturne, tout traversé de tumulte et de flambeaux. Dans la nuit du 14 avril 1711, *tandis qu'on était si tranquille à Versailles, et même à Meudon, tout y changeait de face :* Monseigneur indisposé, Monseigneur au plus mal, Monseigneur est mort ! Tout le long de *cette nuit si ramassée* (comme on qualifierait un spectacle dont la brièveté accroît encore la densité), courant d'un château l'autre à poursuivre les acteurs, Saint-Simon transperce de sa *prunelle étincelante* visages et attitudes, ce que les hommes contiennent (ou pensent contenir) et ce qui leur échappe en ce passage si soudain de la sécurité entière à la plus désespérée extrémité. Car Monseigneur disparu, le nœud intermédiaire de la succession sautait, Bourgogne deve-

---

46. *Mémoires*, t. III, p. 213.
47. *Mémoires*, t. III, p. 846.
48. *Mémoires*, t. III, p. 846.
49. *Mémoires*, t. III, p. 845.

nait M. le Dauphin : le pouvoir s'avance à portée de la main. A l'air des gens, on vit *de quelle boutique ils étaient balayeurs ;* [50] *il ne fallait qu'avoir des yeux*, écrit le mémorialiste. Toujours ces regards intrépides...

Madame de Maintenon, accourue auprès du Roi et assise sur le même canapé, tâchait de pleurer. Quand le roi quitta Meudon, *une foule d'officiers de Monseigneur se jetèrent à genoux tout du long de la cour, des deux côtés, sur son passage, lui criant avec des hurlements étranges d'avoir compassion d'eux, qui avaient tout perdu et qui mouraient de faim.*

A Versailles, les premières pièces offraient les mugissements continus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux (...). Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur (...). D'autres, vraiment affligés, et de cabale frappée, pleuraient amèrement. Les plus politiques de ceux-là, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un évènement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière, hors les sots qui avaient le caquet en partage.

Ceux qui regardaient déjà cet événement comme favorable avaient des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout, un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne, à travers le soin de se tenir et de se composer (...).

L'horreur régnait à Meudon. Cette foule de bas officiers de Monseigneur errèrent toute la nuit dans les jardins. [51]

Bien écrire, c'est le contraire d'écrire bien. Voilà comment Saint-Simon peint en pleine pâte — du même style hardi, insolent, cursif, comme inachevé, comme bougé, mais plus somptueux que la couleur de la pourpre à l'or pur mélangée, qui est celui du Rembrandt de *La Conjuration de Claudius Civilis* — ([52]) l'envers noir de ce qui s'offre au jour dans l'opulence lumineuse de la vie sensible.

---

50. *Mémoires*, t. III, p. 819.
51. *Mémoires*, t. III, pp. 813-814-819 et suiv.
52. Le tableau de Rembrandt, *La conjuration de Claudius Civilis*, peint en 1661 et conservé au Nationalmuseum de Stockholm.

VI. Saint-Simon, peintre de vanités.

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. [53] Le défi contenu dans cet aphorisme de La Rochefoucauld, quelqu'un du moins l'aura relevé, et c'est sous cet aspect de peintre métaphysique que nous allons maintenant considérer Saint-Simon avant de prendre congé de lui. Sinon le soleil, du moins le roi-soleil, personne ne peut nier qu'il aura observé la course quotidienne de cet astre, de son lever à son coucher, sans omettre de noter les éclipses ; quant à la mort, elle marque chaque page de son filigrane. Cette œuvre grave, qui veut faire concurrence à la vie, ne peut éviter le choc avec la mort.

Quand il croise la mort, ce n'est pas pour envelopper le cadavre dans les soieries fallacieuses de l'oraison funèbre : Saint-Simon laisse à d'autres l'apanage de ce genre littéraire, le plus romanesque de tous ; et qu'à son souffle s'effiloche la fumée des fausses gloires ! Ce n'est pas pour lui-même qu'il redoute le passage ; il ne ressemble pas à l'altière Montespan, naguère puissance invincible grâce à son arsenal de filtres, de mots à l'emporte-pièce et de sortilèges, sa garnison d'expertes empoisonneuses et d'abbés douteux, qui, devenue une femme dépossédée de son empire, a si peur de la mort qu'elle en fuit le fantôme de château en château, ne s'endormant que *tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre,* [54] comme une petite fille que la nuit angoisse, veillée par des suivantes qu'elle payait cher pour causer ou manger sans cesse près du lit afin qu'elles ne s'assoupissent pas. Lui est d'une autre trempe, *qui avait toujours eu l'intervalle entre la vie et la mort dans le cœur.* Mais, en conséquence, de quelle horreur son âme n'est-elle pas glacée devant les morts subites qui frappent son ami le Régent ou un pervers comme M. le Duc qui, sorti pour faire des visites, perd dans son carrosse la parole et la connaissance, qu'on jette au lit, *où il ne donna nul autre signe de vie que d'horribles grimaces et mourut de la sorte sur les quatre heures du matin du mardi gras !* [55]

De ce qui est arrivé à Dante sur un pont de l'Arno et qui traversera les âges sur les ailes du génie, notre propre histoire, à son rang modeste, a un jour vécu la renaissance, coupant en deux notre temps de vie, rejetant ce qui précède dans une quelconque préhistoire, alors que ce qui suit devenait le versant radieux du voyage ; la difficulté d'être se résout ; nos facultés sont

---

53. La Rochefoucauld : *Maximes.*

54. *Mémoires,* t. II, p. 863.

55. *Mémoires,* t. III, p. 450.

dynamisées et, s'agit-il d'un artiste, l'écrivain écrit désormais sans se contraindre, le musicien compose avec plus d'allégresse, le peintre peint avec plus de liberté. Comme une joue sous le regard qui se colore de sensibilité, un point lumineux s'est éveillé. Mais ce que la vie donne, la mort aussi a le privilège de le provoquer. A la rencontre, qui abolit notre solitude, répond la séparation, que Chateaubriand appelait *l'infidélité éternelle*. [56]

Quand Monseigneur mourut, nous avions laissé Saint-Simon au seuil de la Terre promise. Le temps de l'espoir, pour lui et ses amis, ne dura que neuf mois au terme desquels à la fleur de son âge le duc de Bourgogne fut enlevé par une de ces épidémies que la garde veillant à la porte des palais est impuissante à repousser. Alors éclate, dans ces *Mémoires* si retenus sur les sentiments intimes de leur auteur (encore qu'il soit fréquent de trouver ici ou là, comme oubliées par mégarde, des ébauches d'autoportrait, involontaires et spontanées), éclate ce cri arraché à l'être de chair, ce sanglot redoublé d'amertume, ce hoquet déchirant d'une irrépressible douleur vingt fois relancé :

Mais, grand Dieu ! quel spectacle vous donnâtes en lui ! Quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix ! Quelles tendres et tranquilles vues ! Quel surcroît de détachement ! Quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre ! Quelle soumission, et combien parfaite ! Quel ardent amour de Dieu ! Quel perçant regard sur son néant et ses péchés ! Quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde ! Quelle religieuse et humble crainte ! Quelle tempérée confiance ! Quelle sage paix ! Quelles lectures, quelles prières continuelles ! Quel ardent désir des derniers sacrements ! Quel profond recueillement ! Quelle invincible patience ! Quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait ! Quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne ; il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité. [57]

Dans la litanie des appels que le chrétien lance à son Créateur, dans ce thrène aux feux de diamant de la plus belle langue que l'ami dédie au prince selon son cœur, Saint-Simon découvre la raison de son œuvre, d'être une peinture de vanités.

Cette catégorie de la nature morte est, comme l'on sait, le raffinement suprême de la peinture d'inspiration spirituelle. Le XVII[e] siècle l'avait beaucoup pratiquée. Elle consiste en la réunion d'objets dont le trait commun est un symbole de relativité : bi-

---

56. CHATEAUBRIAND : *Vie de Rancé.*

57. *Mémoires*, t. III, pp. 1185-1186.

joux et monnaies d'or signifient la parure et la richesse ; les bulles ou les lettres de noblesse, le pouvoir et l'ascension sociale ; les trompettes, la renommée ; le miroir, les charmes de la sensualité... Au milieu de cet entassement, un crâne humain auquel manquent toujours les incisives, car c'est avec ces dents qu'on a mordu le fruit de la vie.

A leur manière, les *Mémoires* de Saint-Simon apportent aux lettres françaises leur peinture de vanité la plus sublime. Celui que l'on persiste encore à croire occupé du snobisme des préséances, comme si l'enjeu avait été de retrouver le temps perdu en cabales, savait qu'elles ne sont rien. Heureusement pour nous, il y avait deux hommes (au moins) en Saint-Simon. Le moraliste sans illusions, qui partage avec Pascal (lui aussi peintre de vanités dans un registre plus abstrait) cette pensée que tout le malheur de l'homme vient de ce qu'il veut quitter sa chambre, est inséparable du curieux qui ne peut se tenir de soulever un pan de la tapisserie. L'aigle à deux têtes fournit en trophées de sa chasse cruelle son complice qui atteint d'une aile royale les cimes délaissées du renoncement absolu.

Profond est le puits du passé ![58] Saint-Simon en remonte, couvert d'algues qui sont, par milliers, les souvenirs d'attitudes, d'étiquettes, de langages, de cris, de chutotements, de réduits, d'antichambres avec lesquels il peint, total et indivisible, le spectacle du monde comme il l'a vu : fastueux comme un décor de Losey, concerté comme une mise en scène de Visconti, fou comme un délire de Fellini. Pareils à la note du veilleur qui fend la nuit qu'elle pacifie, des accents vifs et tendres, inoubliables bien que furtifs, traversant la symphonie comme ils traversent nos vies, donnent à entendre la divine musique de l'amour.

Reste l'essentiel à découvrir, qui justifierait le divertissement intolérable de tant de pages inutiles ; un parallèle une fois encore entre l'art du peintre et le style du mémorialiste nous aidera à comprendre qu'un texte, à l'égal d'un tableau, est un système de signes. Dans son plus grand chef-d'œuvre, *Les Ambassadeurs*,[59] Holbein a superposé deux intentions : l'une d'évidence qui célèbre le triomphe de la puissance et de la gloire, l'autre à déchiffrer qui symbolise l'angoisse métaphysique ; sur le rivage de marbre glacé, le peintre dépose aux pieds des deux personnages pleins de superbe et qui l'ignorent un objet étrange, aplati, insolite comme s'il tombait d'un autre monde, auquel seul le déplacement du spectateur communiquera un effet de redressement optique révélant

---

58. Ainsi s'ouvre la tétralogie de Thomas Mann, *Joseph et ses frères*.

59. Ce tableau, peint à Londres en 1533-1534 pour l'ambassadeur français Jean de Dinteville, est aujourd'hui conservé à la National Gallery.

un crâne humain. Saint-Simon n'agit pas autrement, qui ajoute au premier plan de son tableau le sombre motif d'une formidable anamorphose de la vanité, dont précisément, page après page au fur et à mesure que le lecteur s'enfoncera jusqu'à perdre pied à l'intérieur de l'opéra fabuleux, l'image mince et quasi abstraite se gonflera de récits concrets, de faits vérifiés, de descriptions minutieuses, d'histoires tragiques, etc..., anamorphose de la vanité qui, comme à l'intérieur du tableau le crâne, fait ici surgir au milieu des bruits de la fête la finalité de l'œuvre confondue avec *le signe de la fin* :[60]

Ecrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est repasser dans son esprit avec beaucoup de réflexion tout (...) ce qui s'est passé sur le théâtre du monde, les diverses machines, souvent les riens apparents (...) ; c'est se montrer à soi-même pied à pied le néant du monde, de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux ; c'est se convaincre du rien de tout ; c'est se rappeler un vif souvenir que nul des heureux du monde ne l'a été ; c'est mettre en évidence que si cette multitude de gens de qui on fait une nécessaire mention avait pu lire dans l'avenir le succès de leurs peines, de leurs sueurs, de leurs soins, de leurs intrigues, tous (à une douzaine près tout au plus) se seraient arrêtés tout court dès l'entrée de leur vie...[61]

Convaincu du *rien de tout*, il n'appartenait pas à l'homme que fut Saint-Simon de s'arrêter *tout court à l'entrée de* [sa] *vie*, mais au contraire de commencer par elle, en pleine conscience de cette *vérité seule* qui se révèle *à ces terribles moments où la figure du monde s'éclipse*, l'immense peinture de la gloire et du néant : *Je suis né la nuit du 15 au 16 janvier 1675...*[62] et la suite jusqu'à l'autre naissance, à l'immortalité.

VII. Les levers de rideau.

C'est ainsi que s'ouvre par une porte banale qu'un distrait prendrait pour celle du bureau de l'état-civil cet édifice baroque, à l'intérieur duquel les acteurs apparaissent comme les captifs

---

60. L'expression est de Jurgis Baltrusaitis, qui a analysé le tableau de Holbein dans son livre, *Anamorphose ou magie artificielle des effets merveilleux*.
61. Extrait de l'Avant-Propos aux *Mémoires*, daté de juillet 1743 et intitulé : *Savoir s'il est permis d'écrire et de lire l'Histoire, singulièrement celle de son temps*, t. I, p. 13 — A l'aphorisme bien connu : *qu'une vie est belle qui commence par l'ambition et finit par l'amour !*, les *Mémoires* de Saint-Simon semblent répondre en écho : qu'une vie est belle qui commence par l'ambition et s'achève sur le détachement...
62. Phrase initiale des *Mémoires*, t. I, p. 15.

de quelque spirale analogue à l'escalier de Chambord. Mais, après tout, la plus complexe des créations romanesques de notre temps ne part-elle pas de ce simple constat d'hygiène : *Longtemps, je me suis couché de bonne heure ?* [63] Notre œil ne peut pas, en photographiant la première page d'un livre, recevoir tout le bonheur que lui donne, par exemple, la première vision de *La rue pavoisée* de Claude Monet [64] ; un tableau se découvre dans une immédiate globalité avant de prêter sa lecture à l'analyse, tandis qu'un livre se compose comme on construit sa maison, pierre par pierre, c'est-à-dire mot après mot ; un tableau existe intégralement dans l'instantané, un livre progresse le long d'une durée.

Pour s'en tenir à la littérature, presque infinie est la variété des levers de rideau. Chacun obéit à son cérémonial : Saint-Simon et Marcel Proust l'écartent avec lenteur ; d'autres écrivains le déchirent d'un seul coup, comme fait Racine plaçant en tête de plusieurs de ses ouvrages l'adverbe le plus volontaire de la langue française, ce « oui » qui nous plonge dans le fleuve profond de la tragédie [65] ; d'autres l'escamotent, au point de créer l'illusion que nous avons manqué le début puisque nous sommes déjà au cœur : dès la première phrase d'*Absalon ! Absalon !*, Faulkner nous a enfermés dans cette chambre étouffante, sans air, aux persiennes hermétiquement closes et rendus complices de son histoire implacable. Pourtant tous procèdent d'une généalogie unique, sortent d'une tige essentielle, sont les rameaux du même arbre de vie : *Au commencement était le Verbe* [66]

Laissez-moi clore ce remerciement, qui vous aura révélé à travers mes élans et mes passions, mes émotions et mes envoûtements certaines de mes préférences, par l'affirmation de l'une de mes certitudes. Celles-ci et celles-là constituent le seul bagage dont un vrai voyageur ne songe jamais à se départir. Elles le suivent partout, comme le navire en haute mer ne cesse pas d'être accompagné par le vol souple des mouettes, mains gantées de longs gants blancs qui dessinent dans le ciel l'adieu des amis restés sur le rivage.

---

63. Phrase initiale de *A la recherche du temps perdu.*
64. *La rue Saint-Denis pavoisée, fête du 30 juin 1878*, chef-d'œuvre de Monet au Musée des Beaux-Arts de Rouen.
65. Notamment *Andromaque, Iphigénie, Athalie.*
66. Phrase initiale de l'*Évangile* selon saint Jean.

Heurs et malheurs du château de Gaillon

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
DE M. François BERGOT

par Mlle Elisabeth CHIROL

Monsieur,

Il y a déjà plus d'un demi-siècle — c'était en 1926 —, mon père Pierre Chirol, alors président de l'Académie, eut la bonne fortune d'accueillir au nombre des membres de notre Compagnie, Fernand Guey, conservateur du Musée de peinture et de céramique, et Robert Régnier, conservateur du Museum d'histoire naturelle [1].

Je dis bonne fortune, car ces deux personnalités dont le rayonnement dépassa largement le périmètre de notre ville, en furent des serviteurs de marque.

Permettez-moi, avant d'en venir à vous, de saluer leur mémoire.

Le naturaliste Robert Régnier qui, à la tête de la station de zoologie agricole, parvint à délivrer la campagne normande des hannetons destructeurs, fut connu sur la planète entière par ses travaux d'entomologie, de sorte qu'il fut appelé à siéger à la Commission internationale du peuplier.

A Rouen, il remania de fond en comble notre très important

1. *Précis Académie de Rouen* - 1926, Rouen, 1927, p. 81 et suiv.

museum d'histoire naturelle, qu'il dirigea pendant 42 ans, tout en assumant la direction du Consortium des Sociétés Savantes. Esprit éclectique, il fonda la *Revue* de cet organisme dont quatre de nos membres assuraient la direction pour les Sciences, les Lettres, l'Archéologie et l'Histoire de l'Art [2].

Le rôle de Fernand Guey, un de vos prédécesseurs, ne fut pas moins considérable. C'est lui qui fit entrer au Musée ces colonnes de l'ancien jubé de la cathédrale, alors abandonnées dans la cour d'Albane, pour les installer de part et d'autre de la *Justice de Trajan*, ici même où nous siégeons aujourd'hui grâce à la bienveillance de la Ville de Rouen [3].

Mais puissiez-vous ne pas avoir à assumer comme lui, le déménagement de *toutes* les collections de *tous* les Musées de Rouen comme il le fit en 1940 ! Sans lui, vous et moi n'aurions sans doute aujourd'hui que des collections amputées, car nos deux musées ont été touchés par les bombardements.

Lors de la réception de Fernand Guey en notre Académie par le peintre Samuel Frère, il est amusant de noter les phrases de ce dernier qui s'appliquent à vous, Monsieur, de manière curieusement littérale :

« Malheureusement pour les Bretons, et heureusement pour nous, lui disait-il, l'État devait vous récompenser de votre gestion passée en vous mettant à la tête d'un musée plus important et plus central » [4].

Fernand Guey venait du Musée de Quimper, mais il n'était qu'un armoricain d'adoption, alors que vous, vous êtes de souche authentiquement bretonne, puisqu'un de vos ancêtres, prénommé également François, est en 1529 dans le Finistère et que vous-même êtes né à Vitré.

Vos études secondaires achevées au Mans, puis à Brest, vous partez pour Rennes, que vous aimez, car vous y avez été heureux : là vous pouvez vous livrer tout entier à votre goût qui, depuis l'enfance, vous inclinait vers l'histoire, l'histoire de l'art et les lettres. De plus vous y rencontrez la fille d'un grand universitaire rennais, Francine Salmon-Legagneur qui deviendra votre épouse, une de ces épouses qui secondent remarquablement leur mari dans tous les domaines. Rouen l'a adoptée comme vous-même avec joie.

---

2. *Ibid.* 1965, pp. 215 à 218.
3. *Ibid.* 1964, p. 213.
4. *Ibid.* 1926, p. 103.

Votre diplôme d'études supérieures est consacré à l'*Hôtel de Ville de Rennes* [5], un des monuments insignes de la capitale bretonne. Il s'agit d'une œuvre de l'illustre Gabriel, l'auteur de la place de la Concorde, descendant du maître-maçon d'Argentan qui avait construit pour les échevins de Rouen, un siècle plus tôt, notre Hôtel de Ville de la rue du Gros-Horloge.

Si nous ouvrons votre ouvrage, publié en une édition raffinée comme vous les aimez, nous y rencontrons un passage de Paul Valéry sur la genèse d'un poème que vous comparez à l'art de l'architecture, « fruit de trouvailles, de repentirs, de méditations et de veilles », écrivez-vous [5].

Votre première publication témoigne donc immédiatement de votre culture : vous faites partie du petit nombre de ceux qui ne se laissent pas enfermer dans les limites étroites de leur spécialité. Votre beau discours sur « Saint-Simon en peintre » vient de nous le prouver.

Votre diplôme eut pu être pour vous l'amorce d'une carrière dans l'Inspection des Monuments Historiques. Mais finalement, vous optez pour celle de Conservateur de musée, où la possibilité de création est plus grande. En effet, il ne s'agit pas seulement de conserver et de restaurer un irremplaçable patrimoine ; il faut encore remanier les locaux, présenter les œuvres, concevoir les expositions, écrire des catalogues qui supposent un long travail de recherches.

Autrement dit, ce métier exige des compétences d'architecte, de décorateur, d'historien et d'écrivain, sans parler des qualités qui se mesurent difficilement avec des concours, l'imagination, le goût et le dynamisme nécessaire pour mettre en train toute cette « machinerie » : comme en tous les domaines, celle-ci s'est amplifiée considérablement ces dernières années avec le mouvement constant des activités multiples qui gravitent autour de nos établissements.

Vous même, n'avez-vous pas écrit dans une publication officielle ce que vous pensiez du « Conservateur en sa ville » ?

« Dans toute action que gouverne une pensée ferme et sérieuse, dites-vous, aux uns revient la responsabilité de la décision (administrative, financière), à d'autres la mise en œuvre des moyens, mais... plus les conservateurs auront la liberté d'inventer, plus ils auront de scrupule à le bien faire ».

Vous énumérez les écueils à éviter, vous célébrez les con-

---

5. Fr. BERGOT : *Une œuvre de Jacques Gabriel - l'Hôtel de Ville de Rennes*, Rennes 1963, p. 39.

tacts humains que ne remplaceront ni les diapositives, ni les magnétophones, et vous concluez : « Comment celui qui a la fonction, non seulement de maintenir, mais encore d'animer une telle charge spirituelle ne serait-il pas à son tour rayonnant ? » [6].

Voilà la doctrine que vous allez mettre en œuvre à partir du moment où, ayant réussi le difficile concours des Conservateurs des Musées de France, vous allez prendre la direction du Musée des Beaux-Arts de Rennes, succédant à Marie Berhaut avec laquelle vous aviez amicalement collaboré pendant neuf années [7].

Votre place dans la vie intellectuelle rennaise se fait alors de plus en plus large, vous appartenez aux sociétés locales, continuez à vous intéresser à l'architecture : le fascicule consacré aux *Richesses monumentales de Rennes* [8] est suivi de votre plaquette sur *L'église de Toussaints*, ancien collège des Jésuites [9]. De neuf années seulement postérieures à celle de notre Lycée Corneille, il serait intéressant de faire une étude comparative de ces deux importants édifices de la Contre-Réforme.

Ces publications sont en rapport avec votre nomination en 1970 aux fonctions de Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ile-et-Vilaine.

Grâce à votre don d'organisation et à votre travail acharné, vous menez dorénavant de front ces deux fonctions avec beaucoup d'aisance. Nulle petite église de campagne que vous n'ayiez visitée : ici vous découvrez des fresques, là un retable [10]. Mais surtout vous vous attachez à faire restaurer les ensembles mobiliers des *plus petites* églises des *plus petites* communes qui sont dans l'impossibilité — ou refusent — de le faire ; cependant, grâce à votre insigne diplomatie, vous réussissez à convaincre maires et curés les plus récalcitrants. Ces expériences humaines comptent au nombre de vos plus précieux souvenirs, et de vos plus remarquables réussites.

Aussi serez-vous le seul conservateur des Musées de France à être choisi en 1980 pour siéger à la Commission nationale de Sauvegarde du patrimoine cultuel.

---

6. Secrétariat de la Culture : *Bull. d'Information*, n° 57, 15 mai 1965, feuille 15.
7. 1960-1969.
8. Musée de Rennes : Juillet-Octobre 1965.
9. Œuvre du Père Martellange. *L'église de Toussaints à Rennes*, Rennes 1973.
10. Église du Mont-Dol par exemple. Retables de Brie, de Saint-Léger des Prés.

Au Musée, vous vous penchez sur le domaine de la pédagogie, et vous mettez à la disposition de « l'ami visiteur » comme vous le nommez, un cahier composé de fiches explicatives pour chacune des salles du bâtiment dont vous donnez le plan [11].

En outre, vous montez de belles, d'importantes expositions. Lorsque le Cabinet des Dessins du Musée du Louvre présente en 1972 les 100 plus beaux *dessins du Marquis de Robien conservés au Musée de Rennes* [12], vous collaborez avec les conservateurs, mais ils vous laissent le soin de présenter ce haut magistrat et collectionneur que vous venez d'évoquer dans votre exorde.

Puis la même année, à Rennes cette fois, vous organisez votre première grande exposition des peintures et du Cabinet de curiosité de ce président du Parlement de Bretagne, dont les collections avaient été saisies en 1792 [13].

Les descendants — auxquels nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue ce soir à Rouen — vous prêtent les souvenirs de famille qu'ils possèdent. Pour la gloire du noble parlementaire, la Ville met à votre disposition d'importants crédits qui vous permettent même de reconstituer le jardin à la française avec ses statues à l'antique.

Comme le Président de Robien, vous appartenez « à la race de ceux qui établissent des catalogues » [14], seul témoignage qui demeure lorsque l'exposition a fermé ses portes.

Mais pour vous, un catalogue ne consiste pas à étudier de manière sèche les œuvres. Votre premier souci est de les insérer — j'allais dire enchâsser — dans le contexte de leur époque. Dorénavant, toutes vos études seront précédées, non seulement d'un panorama historique, mais de tableaux synoptiques, les replaçant dans leur contexte international.

L'année 1974, il me semble, doit être dans votre souvenir une année privilégiée : nul centenaire, nul ouvrage de commande ne vous obligent à vous pencher sur un sujet donné : vous choisissez *le Manièrisme*.

Comme responsable des Antiquités et des Objets d'Art, vous étudiez d'abord une statue, le *Sagittaire de Saint Sébastien* de

---

11. Musée des Beaux-Arts de Rennes : textes dactylographiés sous jaquette.
12. *Dessins de la collection du Marquis de Robien conservés au Musée de Rennes :* XLVIII[e] exposition du Cabinet des dessins, Musée du Louvre, Paris 1972.
13. Musée de Rennes : *Peintures de la collection Robien,* Catalogue par François Bergot, Rennes, s.d. [1972].
14. *Dessins de la collection du Marquis de Robien, op. cit.* p. 14.

l'église Notre-Dame de Vitré qui a, dites-vous, « le mérite de l'inattendu et l'attrait du secret » [15], et surtout, au Musée, vous avez l'idée de bâtir toute une exposition autour d'une seule œuvre : *Saint Luc peignant la Vierge* de Martin van Heimskerck.

Aux schémas géométriques, à l'étude de la genèse et du style de ce tableau, s'ajoute la recherche poussée de la signification et du symbolisme : « Il y a plusieurs lectures d'une œuvre d'art, écrivez-vous, mais le choix est soumis à une logique interne exigeante » [16].

Et d'analyser la double lecture de cette œuvre du peintre de Haarlem, apparemment fidèle à la tradition religieuse et à la palette chromatique des Flandres, mais en fait, tout imprégné de la pensée humaniste et des réminiscences du paganisme, admiré à travers les chefs-d'œuvres de Michel-Ange en Italie.

Cette étude vous a valu du grand historien de l'art René Huyghe, membre de l'Académie française, l'appréciation suivante : « Vous m'avez fait grand plaisir en m'adressant le catalogue de votre dossier d'un tableau, je le trouve véritablement exemplaire » [17].

Cependant les exigences des anniversaires vous appellent à revenir à de tout autres domaines. En 1976, vous êtes invité à célébrer l'indépendance des États-Unis.

Vous référant à l'exemple de Rochambeau qui « devait en toutes circonstances, rester sous le commandement suprême du général George Washington, ce qu'il fit sans qu'on puisse d'ailleurs le taxer de passivité », vous concluez : « Ce rare exemple nous a servi de modèle » [18].

Ceci posé, en centrant vos recherches sur *Les Français dans la guerre d'Indépendance américaine*, vous réussissez de manière brillante une entreprise particulièrement hasardeuse : non seulement vous obtenez des descendants des combattants, de petits objets touchants ou des pièces insignes (tel ce rare et étonnant costume de chevalier du Saint-Esprit de l'amiral Guichen) mais vous réussissez, malgré l'austérité de ce sujet militaire, à distraire les estivants de cet été de canicule, en exposant de grandes

15. *Sur un tableau maniériste : Le Sagittaire de Saint-Sébastien à l'église Notre-Dame de Vitré*, extrait du tome LXXVIII du *Bull. Soc. Archéol. d'Ile et Vilaine*, 1974.
16. *Le dossier d'un tableau : Saint Luc peignant la Vierge, de Martin van Heemskerck*, Musée de Rennes, 1974, p. 7.
17. Lettre du 27 mai 1975.
18. *Les Français dans la guerre d'Indépendance américaine*, Musée de Rennes, 1976, p. XIX.

tentes de campagne, des maquettes géantes de bateaux, voire d'invraisemblables coiffures « à la Belle Poule ».

Mais, vous rêvez de faire à Rennes une grande exposition sur le *Maniérisme*, cet art qui fleurit en France de 1520 à 1620 et s'épanouit au château de Fontainebleau. Elle avait été préparée par votre lumineux article du *Bulletin des Amis du Musée de Rennes* [19], somptueusement édité grâce à des mécènes dévoués ; ceux-là peuvent ainsi méditer à l'avance sur le sujet et y trouver la clef qui leur découvrira les arcanes de la future exposition : le terme de « maniériste » vient de la « *maniera* » italienne, et n'a donc pas la résonnance péjorative de notre adjectif français « maniéré ».

Bien que n'étant pas encore Rouennais, vous avez noté, sur une carte dressée dans votre catalogue, le passage par la Normandie des artistes des Flandres qui se rendaient à Rome. Vers l'Est, Flamands et Romains pérégrineront jusqu'à la cour de Rodolphe II à Prague. Une fois de plus, Monsieur, par ces schémas parfaitement clairs, vous avez fait preuve à la fois de votre souci didactique et de votre exigence scientifique [20].

Pourquoi cette période vous a-t-elle particulièrement attiré ? « C'est, écrivez-vous dans votre préface, ce siècle de crise du XVI^e^ siècle que, sans doute mieux que d'autres, le XX^e^ siècle est apte à comprendre ».

La sympathie pour un sujet étant une des conditions de la réussite, celle-ci fut complète. La presse parisienne, trop souvent réservée quand il s'agit d'entreprises provinciales, célèbre à l'envi l'évènement : « Il faut courir à Rennes concluait la journaliste du *Point*.

Passant à un tout autre sujet, vous consacriez cette même année une seconde et importante exposition à l'*Art de Pont-Aven* [21].

Mais il était temps de souffler. Les expositions, nécessaires pour inviter étrangers et habitants d'une ville — toujours de plus en plus occupés — à franchir la porte de leur musée, sont à l'heure actuelle, en province, une tentation permanente. On ne saurait donc trop vous féliciter d'y avoir résisté en 1979 pour vous permettre d'établir le *Catalogue général des Peintures de*

---

19. *"Le génie du Maniérisme"*, par Fr. BERGOT, dans *Bull. Amis Musée de Rennes* 1978.

20. Préface reprise dans le catalogue : *l'Art Maniériste - Formes et Symboles* 1520-1620, Rennes, 1978.

21. *Bull. Amis Musée de Rennes*. Numéro spécial, Pont-Aven, Été 1978.

l'École française du XVII^e siècle du musée de Rennes [22]. C'était le dernier et beau souvenir que vous laissiez à la capitale bretonne, puisque cette année même, vous étiez nommé à Rouen où des tâches plus importantes encore vous attendaient.

Les Rennais vous virent partir avec désespoir et le Maire ne put mieux faire que de vous remettre, comme aux plus insignes personnalités, la médaille d'or de la Ville.

Vous nous arrivez peu de temps après la grande donation de la collection Baderou. En hommage au donateur, comme à Olga Popovitch votre prédécesseur, vous organisez immédiatement une présentation des *Acquisitions et donations au Musée des Beaux Arts de Rouen* [23] trait bien spécifique de votre délicatesse et urbanité innées, et vous commencez le réaménagement du Musée en présentant la Galerie des portraits du peintre Jacques-Émile Blanche.

Depuis des mois, l'adjoint aux Beaux Arts avait prévu une grande exposition sur la *Renaissance à Rouen* [24]. C'était là vous ramener vers votre cher XVI^e siècle, ce qui n'était pas pour vous déplaire. Et comme le Musée des Antiquités, ce Cluny rouennais, a recueilli nombre de pièces venant des démolitions de Rouen au siècle dernier, nous avons été amenés à collaborer, ce qui est la meilleure façon de faire connaissance et de sympathiser.

Mais déjà, je vous avais rencontré à la Commission départementale des Antiquités qui avait ouvert immédiatement ses portes à l'ancien conservateur, si remarquablement efficace, des Objets d'Art d'Ile-et-Vilaine que vous étiez [25].

La Renaissance à Rouen : encore une importante et très belle exposition que tous ont encore ici en mémoire, assortie d'un catalogue qui a fait progresser la connaissance. Ramassant en un tout les travaux publiés, vous brossiez une de ces fortes synthèses propres aux hommes qui pensent et portent sur les gens et les évènements un regard pénétrant.

---

22. *Catalogue des peintures de l'École française du XVII^e siècle* dans *Bull. Amis Musée de Rennes*, n° 3, 1979.
23. *Acquisitions et donations au Musée des Beaux-Arts de Rouen de 1961 à 1978*, Rouen 1980.
24. *La Renaissance à Rouen*, Musée des Beaux-Arts de Rouen, 1980-1981.
25. En 1979.

La Renaissance rouennaise, tous le savent, est née en Normandie à Gaillon, ce gros bourg de l'Eure qui connut à travers les âges « Heurs et Malheurs » [26].

Il en est des immeubles comme des individus : leurs vies, toutes différentes, sont parfois assez paisibles, mais plus elles sont éblouissantes plus elles risquent de subir des revers terribles. Le château de Gaillon connut des vicissitudes hors du commun, vraiment toutes les extrémités des choses humaines, et cela du fait d'une dizaine d'individualités.

Situé dans une position stratégique-clef sur la rive gauche de la Seine, à 50 km en amont de Rouen, il eut pu rester, comme tant d'autres, une forteresse médiévale un jour ou l'autre abandonnée.

Mais la lutte entre la Normandie et le domaine royal, le laissa finalement, à la fin du XII[e] siècle, aux mains de Philippe-Auguste. C'est dans les environs que les deux rois de France et d'Angleterre se rencontrèrent pour négocier le mariage du futur Louis VIII et de Blanche de Castille. Ce château semble dès lors voué à une destinée illustre.

Celle-ci devait lui advenir, non par les rois, mais par les archevêques de Rouen, saint Louis en ayant fait l'échange avec Eude Rigaud qui lui céda à la place les moulins de Déville.

Sur cette forteresse médiévale de Gaillon, entourée de fossés, comportant un donjon, une chapelle et des bâtiments d'habitation, s'abat le premier malheur : la destruction quasi totale après un siège de deux mois par les Anglais, en 1419, l'année même où Rouen succombe.

Cependant des jours meilleurs vont bientôt luire pour le château. Il eut en effet la chance de compter en l'espace d'un demi-siècle deux archevêques bâtisseurs et mécènes, d'une envergure exceptionnelle, le cardinal Guillaume d'Estouteville, puis Georges I[er] d'Amboise.

Guillaume d'Estouteville appartenait à une des plus illustres familles normandes. Descendant d'un des compagnons de Rollon, les Estouteville possédaient la terre de Valmont sur laquelle ils avaient fondé l'abbaye bénédictine dont nous admirons encore

---

26. Élisabeth CHIROL : *Un premier foyer de la Renaissance en France - Le château de Gaillon*, Rouen - Paris, 1952. Sauf indications contraires, les renseignements de cet article sont tirés de cet ouvrage, mais non signalés à chaque fois.

les ruines. Quant à la mère de Guillaume, Marie d'Harcourt, elle était la propre nièce de Charles V, fait non négligeable dans la carrière du futur prélat [27].

Guillaume vit le jour en 1412 dans le château familial qu'il dut quitter à l'âge de trois ans, son père ayant été fait prisonnier par les Anglais au siège d'Harfleur.

Commence alors pour la mère et les enfants, chassés de leur domaine, une existence itinérante, et c'est un étudiant besogneux, privé de ses ressources, qui prend ses grades à l'Université de Paris ; mais pas pour longtemps. Ce cadet pauvre d'une grande famille se trouve bientôt à Rome, confident du pape Eugène IV qui le comble de bénéfices et d'évêchés, et cette même année le nomme cardinal : il a 27 ans !

Le pape confie aussitôt à cet homme, aussi intelligent qu'habile, des missions diplomatiques : nommé légat, il est chargé de traiter de la paix entre la France et l'Angleterre, du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, des relations entre Rome et le royaume...

C'est lors de ce voyage en 1452, qu'il alla au Mont-Saint-Michel voir son frère aîné Louis qui en était le gouverneur : il y trouve le chœur de l'abbatiale effondré depuis 30 ans et décide aussitôt de le reconstruire, car cet abbé commendataire, contrairement à tant d'autres, dépense une partie de son immense fortune dans les bâtiments. Ce n'est pas un des moindres titres de reconnaissance que nous lui devions.

Il parcourt ensuite sa province natale et, Raoul Roussel, archevêque de Rouen, étant opportunément décédé cette année là, il lui fut aisé de demander et d'obtenir du pape le siège devenu vacant. La prise de Constantinople en 1453 l'empêcha de venir prendre possession de son archevêché, mais le 27 juillet 1454, il faisait son entrée solennelle à Rouen et, fait exceptionnel, demeura en Normandie près d'un an ! Il ne devait *jamais* y revenir, administrant néanmoins son diocèse de manière fort suivie par vicaires et chanoines interposés qui n'hésitaient pas à passer les monts pour se rendre à Rome, si besoin était.

Son premier soin fut d'entreprendre de grands travaux à l'archevêché, bien indigne d'un prélat habitué au luxe des cours italiennes [27]. Il y érigea notamment la fameuse salle des États

---

27. *Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen*, recueillis et annotés par le Chanoine Jouen, publiés par Mgr Fuzet, Paris - Rouen 1908, pp. 261 à 288. Les renseignements sur le Cardinal d'Estouteville en France sont tirés de cette notice écrite notamment à partir des Archives Vaticanes.

de Normandie où s'est déroulée le 21 novembre dernier la réception mémorable du Président Senghor.

Poursuivant méthodiquement ses inspections, il vint à l'automne à Gaillon visiter le manoir d'été des archevêques, qui devait être encore en plus piteux état ; il y ordonne immédiatement des travaux [28]. Il est difficile de les localiser avec précision. Notons cependant que cette campagne, qui n'a pas duré moins de dix années consécutives, a certainement jusqu'à présent été sous-estimée. Il est vraisemblable qu'il a rebâti d'abord les deux bâtiments situés entre les deux anciennes tours de défense donnant sur la Seine [29]. Il crée « l'édifice de dessus la porte du château » c'est-à-dire le pavillon d'entrée [30].

Quant à la « maison nouvellement encommencée hors dudit château » [31], n'est-elle pas déjà le témoignage d'une volonté de création luxueuse à l'italienne, qui ne soit pas conditionnée par des tracés féodaux ?

« Je reconnais qu'il est plus italien que français », écrivait de lui son secrétaire [32]. Mais il fallut attendre les publications italiennes [33] pour mesurer l'ampleur du mécénat du Cardinal d'Estouteville dans la péninsule, ses constructions d'églises bâties à ses frais, ses rapports avec les plus fameuses personnalités du quattrocento : les Sforza à Milan, les Médicis à Florence.

Archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, il termina le campanile et fit élever le tombeau de saint Jérôme par Mino da Fiesole [34]. Jean Fouquet, le premier des peintres français à avoir introduit dans notre pays le décor de la Renaissance, aurait fait en Italie son portrait [35], ce qui est tout à fait vraisemblable, quand on sait avec certitude qu'il fit celui de son ami le pape Eugène IV [36]. Enfin on trouverait son effigie sculptée par le lombard Antonio da Como sur un des chapiteaux du cloître de Sant-Oliva de Cori,

---

28. Automne 1454, comptes inédits, Arch. dép. Seine-Mme, série G 53.
29. *Ibid.*, G 55, 1456-1457.
30. *Ibid.*, G 57, 1459-1460.
31. *Ibid.*, G 58, 1460-1461.
32. JOUEN : *Op. cit.*, p. 270.
33. Vincenzio COLZIO e Giuseppe ZANDER : *L'Arte in Roma nel secolo XV - Storia di Roma*, Volume XXVIII, Bologne, Licinio Cappelli editore, 1968.
34. *Ibid.*, pp. 44 et 322.
35. *Ibid.*, p. 425.
36. André MICHEL : *Histoire de l'Art*, T. IV, II. p. 724.

une de ses innombrables abbayes [37]. A l'hôpital de San Spirito à Rome, il avait autorité sur Giuliano da San Gallo lui-même [38].

Plus tard, Sixte IV confiera au « très riche cardinal Guillaume d'Estouteville de Rouen qui avait à Rome grand prestige et pouvoir, et également la fermeté avec laquelle il imposait sa volonté, le gouvernement des maîtres des édifices et des voies de la ville », autrement dit de l'urbanisme de Rome ! [39].

Seul membre français de la Curie, il y côtoyait les Orsini, Colonna, Trivulzio, Borgia et cet Aeneas Silvius Piccolomini qui fut élu pape avec une seule voix de plus que lui [40]. Car, s'il est bien connu que Georges d'Amboise faillit deux fois être élu à la tête de la chrétienté, il en avait été de même pour Guillaume d'Estouteville.

En compensation de son échec il fut nommé camerlingue. Il est alors au faîte de la puissance, prête de l'argent au Souverain Pontife, traite des affaires de Bohême et d'Allemagne [41].

Tel fut le premier grand bâtisseur du château de Gaillon dont il finança les travaux de 1454 à 1464 [42]

Il a donc tracé la voie, et peut-être même permis, à Georges d'Amboise d'y créer un palais Renaissance.

Si, malgré ses échecs au Souverain Pontificat, Estouteville continua à vivre en Italie, pour Georges d'Amboise, au contraire, sa fonction de premier ministre de Louis XII ne l'emmena outremonts que pour les expéditions militaires et l'implantation de la domination française en Lombardie. Il y créa, entre autres, à Milan une cour de justice sur le modèle de l'Échiquier permanent de Rouen [43].

Vice-roi du Milanais, Georges d'Amboise est donc candidat à la Papauté en 1503. Cette fois, c'est François Piccolomini qui l'emporte sur lui, puis un mois après, le grand Jules II della Rovere.

Mais, puisqu'il n'avait pas été jugé digne de porter la tiare

---

37. Golzio e Zander : *Op. cit.*, p. 164.
38. *Ibid.*, p. 382.
39. *Ibid.*, pp. 76-77.
40. Jouen : *op. cit.*, pp. 277-278, et Golzio e Zander, p. 180.
41. Jouen : *ibid.*, pp. 141 et 279.
42. Arch. dép. Seine-Mme, G 53 à G 61.
43. Él. Chirol et D. Lavallée : *Le Palais de Justice de Rouen*, Rouen 1977, p. 28, note 46. Le Sénat de Milan avait été fondé le 11 novembre 1499.

et de résider à Rome, l'importance des transformations du manoir d'été des archevêques de Rouen serait pour lui l'occasion de prendre à Gaillon une éclatante revanche.

Comme son nom l'indique, c'était un homme de la Loire, 8e enfant d'une famille qui en compta 17, et qui, pendant deux générations régna pour ainsi dire sur la France [44]. *Ipse est vere rex Franciae*, disait-on de lui, le plus brillant de tous, ce vrai roi de France qui dépouillait le Milanais au profit de Gaillon et de Rouen, et, en même temps, dirigeait la politique française et européenne. Comme s'il prévoyait de disparaître prématurément — il mourut en effet à l'âge de 50 ans, alors qu'Estouteville partit pour l'autre monde presqu'octogénaire —, ses travaux de Gaillon, beaucoup plus considérables que ceux de son prédécesseur, furent exécutés en un laps de temps plus court : huit ans au lieu de dix.

Il créa d'abord un grand jardin à l'italienne, entouré de galeries peintes à fresques [45] ; au centre se trouvait une fontaine avec de grandes volières « pour le plaisir des oiseaux » : les jardins de la péninsule avaient fasciné les Français.

Plus loin dans le parc, le cardinal fit élever tout un véritable village miniature avec chapelle, maisons, étang, des constructions de dimensions modestes où il devait pouvoir s'installer plus rapidement.

Quant au château proprement dit, il s'attaque d'abord au corps de logis sur la Seine, compris entre les deux tours, appelé *Grant Maison*. Grande innovation à l'époque, deux galeries superposées permettent de jouir de la vue et, pour lui, de se rendre directement de sa chambre à la chapelle.

Comme il était naturel, Français et Italiens avaient rivalisé pour embellir la maison de Dieu : marbres de l'autel, boiseries, clôtures et stalles, fresques représentant les membres de la famille d'Amboise exécutées par Andrea Solario, qui demeura trois ans à Gaillon.

Le château étant à l'origine entouré de fossés pleins d'eau [46], on pouvait seulement y accéder par le vieux portail d'entrée du cardinal d'Estouteville. Il le fit « rhabiller » à la mode nouvelle. C'est le seul bâtiment qui ait gardé sur place son décor sculpté de la première Renaissance.

---

44. Geneviève SOUCHAL : *" Le Mécénat de la famille d'Amboise "*, dans *Bull. Soc. Antiquaires de l'Ouest 1976*, pp. 485 à 612.
45. Luisa COGLIATI-AZANO : *Andrea Solario*, Milano, 1965, p. 34.
46. que l'on vide en 1508. Cf *Comptes et dépenses de la construction du château de Gaillon*, par A. DEVILLE, Paris, 1850, p. 275.

Nous pouvons imaginer l'éblouissement des contemporains, en relisant les récits enthousiastes des voyageurs étrangers parvenus jusqu'à nous :

— celui de l'ambassadeur-espion, Jacopo Probo d'Atri, envoyé en 1509 à son illustre maîtresse, Isabelle d'Este, marquise de Mantoue [47],

— et les pittoresques pages d'Antonio de Beatis qui, huit ans plus tard, parcourait l'Europe avec son maître le cardinal d'Aragon [48].

Les deux descriptions se complètent.

Le premier a surtout été frappé par le décor des extérieurs. Avec lui nous traversons l'avant-cour des cuisines et pénétrons dans la cour d'honneur par la porte dite de Gênes. Le relief sculpté évoquait en effet l'un des plus glorieux exploits du Cardinal et de son neveu Chaumont d'Amboise qui matèrent les Gênois révoltés en 1507.

Jacopo nous apprend en outre qu'au revers de ce portail sur la grande cour, se trouvait « le triomphe de César en la forme que le fameux Mantegna le peignit ». Car l'influence de Mantegna ne s'est pas seulement exercée sur l'art allemand et sur Albert Dürer : le Cardinal qui l'estimait « le plus grand peintre du monde » avait prié la marquise de Mantoue de lui faire exécuter son portrait par cet artiste [49].

Le succès des armées françaises à Gênes fut donc suivi de l'entrée solennelle dans Milan un mois plus tard (24 mai 1507). On sait le goût de la Renaissance pour les triomphes à l'antique.

Celui-ci fut certainement exceptionnel, car Léonard de Vinci lui-même fut appelé à y collaborer aux côtés de l'ordonnateur, Charles Chaumont d'Amboise, vice-roi du Milanais à la place de son oncle [50].

Charles et Léonard avaient donc réussi à reconstituer la célèbre suite du triomphe de César... moins les éléphants qu'ils

---

47. *"The castle of Gaillon in 1509-1510"*, by Roberto Weiss, in the *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. XVI, Nov. 1953 et tirés à part.

48. Don Antonio de Beatis : *Voyage du Cardinal d'Aragon 1517-1518*, Paris, 1913, pp. 146 à 151.

49. Él. Chirol : *"L'Influence de Mantegna sur la Renaissance en Normandie"*, dans *Actes du XIXe congrès international d'histoire de l'Art*, Paris, 1968, pp. 240 à 247.

50. Florence Girard-Pipau : *"Le Mécénat de Charles d'Amboise"* mémoire résumé dans *Les Informations d'Histoire de l'Art*, 1972, 4, p. 178, note 16.

n'avaient pu se procurer ! Le roi et son premier ministre — « le cardinal de Roan » comme le nomment, non sans effroi, les Milanais — étaient ainsi assimilés au plus grand général en chef de l'Antiquité.

On comprend aisément qu'en souvenir d'une pareille journée, ce prince de la Renaissance qu'était Georges d'Amboise désira voir sculptée dans la pierre pour l'éternité, sur le tympan de la porte de la grande cour, cette entrée dans Milan, tandis que le cortège du nouveau César déployait ses fastes sur la frise de la galerie contigüe. C'était l'œuvre d'Antoine Juste, c'est-à-dire de l'italien Antonio di Giusto Betti. Hélas, les vents d'ouest ont du avoir assez vite raison de ces reliefs, car nul ne les a évoqués postérieurement, « *Sic transit gloria mundi* ».

Au milieu de cette cour, pavée de marbre blanc et rouge se trouvait la grande fontaine offerte par Venise « haute de 30 bras », dont on ne pouvait voir nulle part l'équivalent.

La description continue aussi dithyrambique : les médaillons d'empereurs romains, la statue du roi Louis XII — que nous avons pu admirer l'an dernier à l'exposition « La Renaissance à Rouen » — celle de Mgr le légat ponctuée de sa devise : *non me confundas, Domine, ab expectatione mea* etc... Le tout peint et doré. On comprend que Jacopo, cet italien du Sud [51] ait été ébloui par cette surabondance de décor ultramontain, si inattendu sur les rivages de la Seine. Il faut se rappeler que pendant dix-huit mois le Cardinal d'Amboise avait entretenu à Gênes un atelier travaillant exclusivement pour Gaillon.

Le voyageur visite ensuite l'intérieur qui ne le cède en rien comme luxe à l'extérieur. Toute l'Europe avait été mise à contribution pour le Cardinal-Ministre : velours, damas, tissu sd'or et d'argent. Au passage, le voyageur signale une tapisserie remarquable représentant Mars, don de Laurent de Médicis au duc de Milan, Ludovic Sforza, celui-ci étant maintenant prisonnier des Français, c'était donc une prise de guerre de Georges d'Amboise sur son ennemi [52].

Mais les pièces les plus rares étaient conservées dans le *Studiolo*. Ici l'on parle de joyaux et de tableaux. *La Vierge au coussin vert* de Solario, aujourd'hui au Musée du Louvre, se trouvait aux côtés d'œuvres de Pérugin, d'une copie de *La Scène* de Léonard et vraisemblablement des deux portraits du Cardinal par F. Mantegna.

---

51. Roberto Weiss : *op. cit.*, p. 4.

52. Ludovic Sforza mourut au château du Lys, Saint-Georges-en-Berry ; d'après Léon Pélissier : *Louis XII et Ludovic Sforza*, Paris 1896, T. II, p. 204, ou à Loches d'après la thèse plus communément admise.

A côté se trouvait la bibliothèque où l'autre voyageur, Antonio de Beatis, s'attarde davantage, car il y a repéré des livres aux armes des Aragon, famille de son maître. Il verse alors un pleur sur « l'infortunée princesse épouse du roi Frédéric qui dut les vendre à cause de la pauvreté extrême où elle fut réduite » [53].

Guillaume d'Estouteville eut des velléités de transformer le château médiéval en palais Renaissance, mais ce fut Georges d'Amboise qui le réalisa. On peut dire qu'à sa mort en 1510, Gaillon égalait, sinon surpassait, les palais royaux de la Loire.

Aussi trouvons-nous le nom de cette modeste localité normande sur la carte de France qui, à Florence, orne une des salles du Palais de la Seigneurie [54]

Pendant tout le XVI^e^ siècle, les archevêques de Rouen résidèrent davantage à Gaillon que dans leur ville archiépiscopale. Si le neveu de Georges I^er^, Georges II, se contenta de jouir de ce lieu de délices, vanté par les poètes, le Cardinal de Bourbon se passionna pour les jardins et le parc. Il y éleva des constructions insolites au milieu de pièces d'eau qui préfigurent, cent ans avant, le luxe des jardins de Versailles. Du Cerceau nous en a laissé les images. Mais tout cela a été assez éphémère [55]. On ne repère plus maintenant dans le parc qu'un étang et des canalisations en pierres bien appareillées.

L'apogée du château de Gaillon se situe sous l'épiscopat de l'archevêque Colbert. Son père, le ministre de Louis XIV, le fit nommer, à l'âge de 26 ans, coadjuteur de Mgr de Médavy, (coadjuteur avec droit de succession, cela va sans dire). Il put ainsi le confier à la diligence de son ami, le premier président Pellot, qu'il avait chargé de veiller sur lui.

Le temps qu'on lui accomode des appartements à l'archevêché, il habita le bel hôtel de la rue du Moulinet (qui vient de recouvrer sa splendeur originelle) [56], chez le Président et la Présidente Pellot dont vous venez de nous rappeler la mésaventure.

---

53. Antonio de Beatis : *op. cit.*, p. 151.
54. Renseignement aimablement communiqué par M. Lallemand.
55. En 1764, Expilly dans le tome III de son *Dictionnaire* note le délabrement du "pavillon de la Ligue" (ancienne "isle heureuse"), l'archevêque Colbert l'ayant négligé.
56. Él. Chirol : *Jacques-Nicolas Colbert, fils de ministre et archevêque de Rouen*, dans *Précis Académie de Rouen 1954-1956*. Fécamp, 1957, pp. 129 à 146 et tirés à part, 1958.

Si la présence du jeune coadjuteur est rapidement signalée à Gaillon, c'est vers la fin de son épiscopat qu'il se lance dans de grandioses constructions : une troisième et immense cour ajoutée au quadrilatère des Amboise. Les deux ailes classiques se déployaient entre l'orangerie du fond et une galerie à deux étages ouverte sur la Seine. L'architecte en était Mansart. Le Notre redessina le parc, clos de 14 km de murs [57], de sorte que Saint-Simon — votre Saint-Simon, Monsieur — le loue « d'avoir mis ce haut lieu de Gaillon, bâti par le fameux Cardinal d'Amboise, au degré de beauté et de magnificence où il est parvenu, et où la meilleure compagnie de la Cour l'allait voir » [58].

Seul subsiste maintenant un pan de mur en ruine, depuis que les squatters après guerre y ont mis le feu [59]. Spectacle pitoyable ; mais sans doute pas aussi déplorable pour l'histoire de l'art européen que celui de la dévastation de la cour du Cardinal d'Amboise. Car, il semble bien que celle-ci était véritablement unique : tout au moins les contemporains l'ont ressenti comme tel, dessinant et peignant ce château en France et à l'étranger [60]. « C'est un petit Gaillon », disait-on d'un beau château au XVI[e] siècle, comme on dira plus tard « c'est un petit Versailles ». Franklin s'y arrêta le 14 juillet 1785, et Louis XVI l'année suivante.

La prise de la Bastille n'entraîna pas immédiatement le saccage des biens confisqués : le concierge de Gaillon se tenait là en attendant le retour de l'archevêque, « comme les juifs attendaient le Messie » dira son sinistre acquéreur Darcy. Que faire de pareils bâtiments, sinon de les démolir pour en vendre les pierres ? Comme Jumièges et Saint-Wandrille, le château des Archevêques subit le même sort que les biens décrétés nationaux par la Convention en 1797.

---

57. J'ai été autorisée à pénétrer dans ce parc le 13 février 1981. Les allées dessinées par Le Nostre y étaient encore visibles et doivent le rester. Si l'on avait pu y pratiquer des fouilles avant l'acquisition par la Régie Renault, on aurait sans doute pu y déceler les fondations des constructions anciennes.
58. SAINT-SIMON : *Mémoires*, Ed. Pléïade, 1948, T. II, p. 949.
59. On discerne encore néanmoins les armes de l'archevêque Colbert sculptées sur le fronton.
60. Guillaume Budé, au XVI[e] siècle stigmatise dans les *Notationes ad Pendectas* les excessives dépenses de Gaillon.

Mais comme dans toutes les périodes troublées, les intelligences et les caractères les plus nobles émergent à côté des plus odieux et bas profiteurs.

Au citoyen Darcy qui cherche simplement à gagner le plus d'argent possible, en dépeçant le château des archevêques de Rouen dont il commence à vendre les pierres, s'oppose Alexandre Lenoir qui va mettre tout son génie à les sauver.

Quel était donc ce Lenoir ? Fils d'un marchand des Six Corps, il naquit à Paris [61] ; passionné d'art dès sa jeunesse, il s'en fut travailler chez un tenant du classicisme, le peintre Doyen.

Les dévastations et saccages de la Révolution l'émurent. Il chercha à se lancer dans la bataille pour sauver le patrimoine français en péril de mort. On peut parler de bataille au sens propre du mot, car plusieurs fois sa vie fut en danger. Il reçut un coup de baïonnette à la main droite en s'opposant à la destruction du monument de Richelieu.

Or, pour être pleinement efficace, il fallait des bâtiments et une institution. L'Assemblée Nationale créa une Commission et mit à sa tête un aristocrate aux idées avancées, le duc de la Rochefoucauld, qui habitait en face du cy-devant couvent des Petits-Augustins, à l'abandon depuis le départ des religieux. Il proposa d'y établir le dépôt des objets sauvés par Lenoir ; celui-ci en fut nommé modestement « le gardien ». Son but n'était pas seulement de réaliser un sauvetage, mais de rendre hommage aux gloires de notre passé [62].

Lenoir découvrit, dit-on, les premiers éléments sculptés de Gaillon chez un marbrier parisien [63]. Mais ne peut-on supposer que son attention fut éveillée sur le château normand par le duc de la Rochefoucauld lui-même, si on se rappelle que le dernier archevêque de Rouen avant la Révolution appartenait à cette famille ?

---

61. Premier catalogue du Musée des Monuments français par Alexandre Lenoir, cité par COURAJOD : *Alexandre Lenoir, son Journal et le Musée des Monuments français*, T. II, 1886, p. 205.

62. A. ALLOU : *"Notice sur la vie et les travaux d'Alexandre Lenoir"*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, T. XVI, 1842. Allou écrit (p. VIII) qu'il fut élevé à Strasbourg par un oncle chanoine, alors que Lenoir parle seulement du collège Mazarin ; les deux sont sans doute exacts.

63. Mme BOULEAU-RABAUD : *Projets et Réalisations d'Alexandre Lenoir*. Texte dactylographié (1973) à l'École Nationale des Beaux-Arts.

Avec un réel souci à la fois didactique et esthétique, Lenoir établit le plan du nouveau *Musée des Monuments français* dans les locaux de cet ancien monastère. La chapelle devint la salle d'Introduction : quelle idée moderne de mettre le public dans l'ambiance ! là, se trouvaient les grands tombeaux de Saint-Denis. Puis, par la sacristie, le visiteur cheminait autour du cloître, chaque pièce étant consacrée à un siècle.

Devant la qualité des sculptures de notre château, Lenoir décida de se rendre sur place, afin, écrit-il, de « se concerter sur les lieux mêmes pour n'acquérir et ne faire transporter que les objets nécessaires à la restauration projetée ». Il pensait en faire les ornements de sa salle du XV[e] siècle. Mais, émerveillé par les quatre façades de la cour d'honneur, il décida alors de tout acheter : pierres sculptées, marbres, boiseries de la chapelle, et conçut le projet de consacrer à Gaillon non pas seulement une salle mais une cour entière. Le transport se fit par bateaux et dura cinq ans (1797-1802). Il commença par élever le fameux « arc », composé de la porte de Gênes entre deux travées de la *Grant Maison*. Cet arc qui est resté jusqu'en 1977 au même emplacement où nous l'avons connu à l'École des Beaux Arts, rue Bonaparte, devait constituer le petit côté de la cour rectangulaire, laquelle semble n'avoir été qu'amorcée [64].

Si des générations de rois et de princes, deux siècles durant, furent les hôtes admiratifs des archevêques de Rouen à Gaillon, les beaux morceaux arrachés aux vandales reçurent au musée de Lenoir la visite du pape et de l'empereur ! [65].

« Vous me transportez en Syrie,
Je suis fier de vos travaux » [66]

déclara Bonaparte à Lenoir.

On peut penser que cette apostrophe lui a été inspirée par ces reliefs au décor chargé qui s'apparentent en effet à l'art hellénistique.

Le rôle de Lenoir à Gaillon a-t-il été heureux ou déplorable pour le château ? Je n'hésite pas à me ranger aux côtés du fougueux conservateur du Musée du Louvre, Courajod, qui a jugé son

---

64. Les galeries latérales comportèrent six travées et par conséquent six médaillons de chaque côté. Cf. COURAJOD : *Alexandre Lenoir*, Paris, 1886, T. II, *op. cit.*, pp. 76-78 ; cité par Mme BOULEAU-RABAUD : *op. cit.*, p. 7.

65. Bonaparte y vint en 1820 (cf. *Archives du Musée des Monuments français*, T. I, pp. 229-236), et le pape Pie VII en ventôse an XIII 1805 (cf COURAJOD : T. I).

66. ALLOU : *op. cit.*, p. XIV.

aventure bénéfique et n'a pas craint de rompre des lances pour défendre sa mémoire.

Lenoir se débattait en effet au milieu de difficultés administratives et financières inextricables. A l'origine, il ne disposait d'aucun budget [67]. On ose donc reprocher à cet homme plein d'audace et d'énergie, qui arracha à la destruction totale ce patrimoine français à la dérive, d'avoir fait des échanges ? S'il ne les avait pas pratiqués, *tout* aurait disparu. Ce sont là critiques d'idéalistes, qui jugent sainement dans l'absolu certes, mais ne tiennent aucun compte des réalités, attitude puriste, encore aujourd'hui si néfaste.

Alexandre Lenoir n'avait pas les conceptions muséographiques de notre époque, ont osé écrire certains ? [68] Les gravures qui nous représentent les salles du Musée des Monuments français témoignent en tous cas de son intuition artistique et de son goût. Puissent tous les responsables contemporains d'œuvres d'art composer des ensembles aussi harmonieux que les siens !

Dans son jardin Elysées qui prolongeait l'enfilade des trois cours projetées, des vocations d'historiens se sont éveillées. Celle de Michelet est la plus célèbre. L'Europe entière vint rêver ici. Aussi, lorsqu'en 1815 le peintre David fit le portrait de cet homme de la Révolution à la tête carrée et obstinée, mais où brillent des yeux intelligents, il le représente arborant fièrement à côté de sa croix de la Légion d'honneur une des nombreuses décorations étrangères qu'il reçut [69].

Hélas, la Restauration allait sonner le glas de cette incroyable entreprise, chacun réclamant le bien spolié.

On devine quels purent être les sentiments de Lenoir devant le trait de plume annihilant en un instant l'œuvre qui représentait 26 années d'efforts et de luttes [70].

Les tombeaux des rois de France reprenaient, fort heureusement il faut le reconnaître, le chemin de Saint-Denis. Mais les pauvres débris de Gaillon, qu'il n'était pas question de renvoyer

---

67. Il ne dispose de finances qu'à partir de 1795. Cf. Duc de BRISSAC : *"Mystère autour de la caisse noire d'Alexandre Lenoir"*, dans *Connaissance des Arts*, fév. 1965, p. 57.
68. G. HUARD : *"Alexandre Lenoir et le Museum"*, dans *Bull. Soc. Histoire de l'Art français*, 1940.
69. Commencé en 1815, terminé en 1817 (signé en bas à droite "L. David 1817". Acquis par le Musée du Louvre en 1921 des arrière-petits-enfants de Lenoir.
70. COURAJOD : *op. cit.*, T. II, p. 206.

dans le château devenu pénitencier, gisaient là abandonnés. Certes, marbres, clôtures et stalles étaient accueillis au Musée du Louvre et de Cluny, mais nul ne se souciait des sculptures sur pierre des façades : on en trouvait partout, dans toutes les salles, les passages, le cloître, les ateliers, le magasin, le grenier, les remises, l'écurie ! [71]. Bien que la liste qui en a été dressée ne comporte aucune précision, on y relève par exemple un buste du Cardinal d'Amboise, qui a aujourd'hui disparu. Peut-être était-ce le frère du Louis XII de Lorenzo da Mugiano, du Musée du Louvre ?

Dès cette année 1816, l'ancien couvent des Petits-Augustins fut destiné à abriter l'École nationale des Beaux Arts. Mais l'architecte Debret qui en fut chargé n'apparaît pas avoir été bien constructif : il détruit beaucoup, prévoit le déplacement de l'arc de Gaillon et amorce seulement, dans l'axe, le grand bâtiment de l'École [72].

C'est son élève et beau-frère, le grand architecte Félix Duban qui, en 1833, lui succède. Il avait une tout autre envergure ; le Conseil des bâtiments civils demandait le déplacement de l'arc de Gaillon : il refusa tout net ce qu'il considérait être « un acte de vandalisme », et il mettait en balance sa démission [73]. Il obtint gain de cause, et d'autant plus que cet ancien lauréat du Prix de Rome, qui avait vécu quatre ans dans la Ville éternelle, revenait tout imprégné de l'art italien. Il n'est que de monter l'immense escalier droit qui conduit à la Bibliothèque, pour se sentir en un instant transporté outre-monts.

L'arc de Gaillon était donc pour lui, non seulement un souvenir du Musée des Monuments français dont tous gardaient la nostalgie, mais un témoin de l'art de la Renaissance, en fonction duquel la grande façade de son édifice avait été ordonnée. Et puis, c'était se rattacher aux glorieux exemples de l'Antiquité que de posséder un arc triomphal devant un palais. « S'il n'existait pas, il faudrait le créer » [74] déclara-t-il aux autorités.

Duban ne se contentait pas de se battre pour l'arc. « Les

71. Archives Nationales, F 17 280 H n° 341.

72. En 1819, cf. Catherine MARMOZ et Philippe CANAC : *" L'École des Beaux-Arts "*, dans *Revue des Monuments Historiques*, 1979, pp. 14 à 33.

73. " A Messieurs les membres des bâtiments civils ", publié en annexe de l'article de Catherine MARMOZ : *" Félix Duban et l'arc de Gaillon à l'École des Beaux-Arts "*, in *Bull. Soc. Hist. Art franç. 1977*, Paris 1979, p. 221.

74. *Ibid.*, p. 220.

cours, les caves de l'établissement » regorgeaient encore en 1838 de fragments entassés, d'assises numérotées. Il entend s'en servir comme ornement.

C'est pourquoi à maintes reprises de 1832 à 1838, le Préfet de Seine-Inférieure se heurte au silence ou au refus systématique du Ministre, lorsqu'il réclame pour le Musée des Antiquités de Rouen, nouvellement créé, « de rendre des objets précieux dont la Normandie a été dépouillée, et principalement les objets de Bonport et de Gaillon ». Il ordonne à son conservateur, Deville, de se rendre à Paris [75]. Les députés s'en mêlent. Rien n'y fit : Duban avait décidé de remonter trois travées de galeries à droite et à gauche de son grand bâtiment. Quant aux débris épars, il en orne son hémicycle, les disposant comme des tableaux accrochés au mur. Il le fit sans aucun souci de leur place d'origine : on le lui reprocha.

Il n'empêche qu'une fois encore on peut ranger Duban au nombre de ceux qui ont fait ce qu'ils ont pu pour sauver les malheureux *membra disjecta* du château de Gaillon.

Mais un siècle s'était écoulé : toute cette sculpture commençait à souffrir des intempéries et de la pollution croissante. Les élèves en 1968 n'arrangèrent rien. Tout le monde s'accordait donc à dire que cette situation ne pouvait se prolonger.

La bibliothécaire de l'École en fit un recensement complet et parvint à convaincre le directeur de remonter ces morceaux en perdition, à l'intérieur de la chapelle ; mais ce directeur fut appelé à d'autres fonctions [76] Les morceaux de Gaillon étaient toujours là, et leur nombre continuait à diminuer.

Cependant, sur place, le château qui avait été tour à tour prison, caserne, hôpital, et de nouveau camp d'internement pendant la dernière guerre, retomba, hélas, en des mains privées qui, on s'en doute, en prenaient possession sans intentions bien pures.

Aussi, la visite de la Société Française d'Archéologie en 1964 nous réservait un choc terrible : si on n'intervenait pas, c'en était fini de la demeure du Cardinal d'Amboise. Cette visite fut

---

75. Ces démarches furent faites à l'instigation d'Achille Deville qui publiera plus tard, en 1850, : *Les comptes de Gaillon ;* cf. Arch. départ. Seine-Mme, 4 T P 1120. Ces archives nous ont été aimablement signalées par Laurence Flavigny.

76. Ce renseignement nous a été directement communiqué par Mme Bouleau-Rabaud qui a bien voulu nous guider dans l'École qu'elle connaît mieux que quiconque. Mais il avait déjà été publié par Yvan CHRIST : *" Un trésor lapidaire en péril dans la cour de l'École Nationale des Beaux-Arts à Paris "*, dans *Archéologia*, janv. 1976.

déterminante pour la reprise en mains du château [77]. MM. André Chastel et Francis Salet allèrent plaider sa cause près du ministre, André Malraux, qui l'inscrivit au 5e plan. On pouvait espérer légitimement la partie gagnée, mais l'expropriation dura plus de dix ans, dix ans pendant lesquels le château continua à dépérir.

Ce sont donc des bâtiments à demi-ruinés que le Service des Monuments Historiques a maintenant la tâche écrasante de remettre en état. Le Conseil Régional, le Conseil Général de l'Eure joignirent et joignent encore leurs efforts à celui de l'État. Le pavillon d'entrée a recouvré sa belle et altière toiture d'origine, qui domine toute la contrée et proclame bien haut la volonté de résurrection de ce haut lieu historique.

On comprend que, devant l'impossible tâche de rendre vie à ce monument qui a perdu son âme, les « Seizièmistes » comme on les appelle, aient jugé indispensable le retour des beaux morceaux sculptés de la rue Bonaparte à Gaillon.

Il fallait donc démonter l'arc (qui recélait des pierres sculptées inconnues) et le rapatrier avec tous les morceaux de l'École des Beaux Arts.

Le projet consiste à reconstruire, à leur emplacement d'origine, la porte et les galeries de la cour d'honneur. L'opération décidée dans le secret, ce fut l'enlèvement du mois d'Août 1977 [78], et les projets très séduisants de remontage de M. Duval, architecte en chef.

Hélas, le problème se pose dans un bourg où des usines polluantes tournent maintenant 24 heures sur 24...

Cependant, Bruno Foucart, le père du XIXe siècle retrouvé, publiait dans la *Revue officielle des Monuments Historiques*, un article intitulé « Larmes sur un arc défunt », démontrant le préjudice causé à l'École des Beaux Arts et à l'œuvre de Duban [79]. « Seizièmistes » et « dixneuvièmistes » sont animés d'une même ferveur pour ce qui fut un monument insigne. Seul l'avenir — que nul ne peut prévoir — dira s'il est encore possible de rendre au château de Gaillon, sinon sa beauté d'antan, mais tout au moins sa dignité.

En tous cas les fragments sculptés, systématiquement débarrassés d'un centimètre et demi de poussière agglutinée, ont retrouvé leur beauté originelle, comme nous avons pu le constater, l'an dernier, lors de leur exposition dans ce musée.

---

77. Le 9 mai 1964.

78. *Bull. Soc. Hist. Art franç. 1977, op. cit.*, p. 217.

79. Bruno FOUCART : *"Larmes sur un arc défunt"*, dans *Revue Mon. Hist.*, 1979, pp. 23 à 32.

Voilà qui nous ramène à votre incessante activité, Monsieur.

En effet, à peine en aviez-vous terminé avec *La Renaissance à Rouen que* vous travailliez à la préparation de l'exposition des *cent-vingt-cinq plus beaux dessins du Musée de Rouen, de Caron à Delacroix* [80], exposition destinée à l'étranger puisqu'elle fut présentée dans quatre villes américaines dont Washington et New-York.

Le catalogue, traduit en anglais, a donc porté au-delà des mers la renommée des collections et de « Rouen ville-musée », comme M. le Sénateur-Maire l'a souligné en sa préface.

Quant à votre dernier enfant, si j'ose dire, *Tout l'œuvre gravé de Géricault* [81], ceux qui sont dans cette salle l'ont vu, étudié, admiré. Fidèle à votre méthode de travail, les 33 années de la courte vie du peintre sont confrontées aux évènements historiques et à la vie intellectuelle et artistique de son temps.

Cette époque particulièrement bouleversée, avec ses évènements tragiques de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration — nous venons de la voir tristement illustrée par l'histoire du château de Gaillon —, elle se répercute dans l'œuvre du peintre rouennais, né à deux pas d'ici, rue de l'Avalasse en 1791. Il nous donne un reflet de son temps en compagnie de ses amis les chevaux, chevaux de course, chevaux de trait, chevaux morts à la tâche, chevaux de combat que vous nous présentez sur la magnifique couverture de votre beau et savant catalogue.

Ne pensez-vous pas, Monsieur, que Géricault eut pu faire sien le vers célèbre de La Fontaine :

Je me sers d'animaux pour instruire les hommes ?

---

80. Pierre ROSENBERG et François BERGOT : *French Master drawings from the Rouen Museum, from Caron to Delacroix*, Baltimore 1981-1982.

81. François BERGOT : *Géricault. Tout l'œuvre gravé et pièces en rapport*, Rouen, 28 novembre 1981-28 février 1982.

Le Mythe de l'Hyperborée

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. le Professeur Jean MALAURIE

(20 mars 1982)

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à exprimer à la Compagnie le grand honneur que je ressens d'avoir été accueilli en son sein et de participer à ses travaux.

Je suis d'autant plus sensible à cet honneur que j'appartiens à une vieille lignée normande, et par mon père, — d'une famille d'armateurs de Fécamp-Bréauté, alliée aux Maupassant, — et par mon oncle le docteur André Thibault, personnalité rouennaise, élève de Charles Nicolle. J'ai hérité de sa propriété à Vieux-Manoir.

Ce legs a constitué pour moi un lien supplémentaire avec la terre normande. Je me suis senti tacitement prié de maintenir et de protéger cette propriété qui appartient à ma famille depuis des générations et qui, de surcroît, relève de l'histoire littéraire. En effet, elle fut la maison de campagne du docteur Alexandre Thibault, successeur à Ry de l'officier de santé Delamarre, alias Charles Bovary.

Enfin, je suis d'autant plus flatté d'appartenir à l'Académie de Rouen que cette ville a été le port de départ de célèbres explorateurs vers le Grand Nord. J'évoquerais les noms prestigieux de Blosseville disparu avec *La Lilloise* en 1833 au Nord du Groenland, de Charcot avec le *Pourquoi pas ?*. Il se trouve aussi qu'en avril

1948 et avril 1949, alors géographe des Expéditions Polaires Françaises de Paul-Emile Victor, c'est du quai Gaston-Boulet que j'ai quitté la France à bord du vieux phoquier norvégien, le *Force*.

Ayant appris, dans les régions arctiques, les principes d'équilibre cryo-clastiques dans les pierres des éboulis, et analysé, pendant des années, les relations harmonieuses, quasi maïeutiques, de l'homme avec la nature, je m'emploie chaque fois que cela s'avère nécessaire en Normandie, à lutter pour la préservation de ce couple — ô combien difficile — des temps modernes : la tradition et le progrès !

Et c'est ainsi que j'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier la sagesse têtue de mes voisins cultivateurs et, récemment encore, la sensibilité de la jeunesse paysanne de cette province à tout ce qui touche les problèmes d'environnement. Il y a là un mouvement profond qui tient à l'inconscient collectif face à des périls irréversibles, voire mortels.

Je salue le Président de notre éminente Compagnie, M. Mac Grath et mes confrères qui m'ont appelé à siéger parmi eux et je tiens à remercier tout spécialement certains d'entre eux qui ont insisté avec tant de chaleur pour que, malgré le fait que je ne réside pas en permanence en Haute-Normandie, une disposition particulière soit prise à mon endroit.

L'Académie de Rouen constitue par la diversité de ses membres, la spécificité de leurs hautes compétences et de leurs caractères, un foyer de réflexion et de liberté d'opinion exemplaire à préserver et à développer en ces temps où, trop souvent, la pensée se banalise, se robotise, s'étatise.

Je suis convaincu en effet qu'il ne peut être de progrès dans l'histoire de la pensée s'il n'y a différence, dialogue, confrontation d'idées et de savoir En songeant à Corneille et à Fontenelle, nos pères fondateurs, je salue avec respect l'Académie de Rouen au prestigieux passé, parce qu'elle a su, génération après génération, réaliser une communauté libérale qui recherche — et trouve — l'unité non pas dans l'uniformité qui lamine mais dans le respect de la personnalité qui grandit.

***

« Le mythe est une révélation primordiale, un modèle exemplaire... Connaître le mythe, c'est apprendre le secret des choses... On assiste de nouveau aux œuvres créatrices des êtres surnaturels, on cesse d'exister dans le monde de tous les jours [1] ».

La pensée est une histoire ; le mythe renvoie à un vécu antérieur ; il convient de s'interroger pourquoi dans la vie légendaire les points cardinaux ont une valeur symbolique précise ; pourquoi le septentrion est sous le signe du haut, c'est-à-dire du pays des âmes mais aussi du mâle, de la création, de la force, de la lumière, de l'innocence virginale, le midi étant femelle et matriciel. Si l'on considère que le mythe est sous forme fabulatoire, l'histoire vécue, il apparaît qu'en Chine, aux Indes comme en Germanie, dans le Moyen Orient et dans les pays méditerranéens, le Nord est la Nuit, un espace de gestation, un point de départ ; le Sud, c'est le Jour, le terme d'une trajectoire ; Koujata désigne, en langue inupiat par exemple, le Sud ; est-ce coïncidence, le terme est presque homonyme de celui désignant l'acte sexuel (Koujagpa), la corde d'un arc (Koujâq). ce qui est loin (Koujak) ; c'est en allant du Nord au Sud que l'on donne un sens à un destin, à une vie. Chez les Grecs où la cosmologie décrit un espace clos, le Nord est là où les âmes s'élèvent (Platon). Borée est selon Homère le vent de la génération : il conduit, conduit les âmes.

Dans les textes brahmaniques les plus anciens, le monde nordique est une montagne, l'Himalaya. L'initié vit en altitude ; dans l'ascèse, il peut y connaître la plus haute spiritualité. L'humanité vulgaire vit dans la plaine, au Sud.

Dans la mythologie héllénique, l'hyperboréen, descendant des peuples géants mi-divins des temps antédiluviens, se situe naturellement dans le Grand Nord ; c'est un espace légendaire de félicité ; cette croyance diffuse, présente dans la pensée grecque, est à la base même des cultes et rites apolliniens. On oublie trop à cet égard, de rappeler que tout peuplement méditerranéen, par vagues successives, est venu des pays périglaciaires où la vie des chasseurs arctiques, les grands ancêtres, fut, par relai géographique — Borée : le Caucase, la Scythie, la Mongolie, l'Hyperborée — magnifiée. Sur un temps long, les pays méditerranéens sont restés en contact avec les nomades de l'Asie centrale (Altaï notamment) et du Nord sibérien dont les mythes, par syncrèse, s'ordonnèrent et s'homogénéisèrent au Sud.

---

1. ELIADE (Mircéa) : *Aspects du mythe*, 247 p., Paris, Gallimard, 1963.

Nord : plus haut, montagne, peuple primordial ; ces idées se retrouvent comme en gigogne, dans plusieurs civilisations anciennes. En Chine, par exemple, l'Empereur est le Pôle Nord ; partout où est l'Empereur, se situe le Pôle. Il est l'« Ohruva » (le germe, fixe) autour duquel tout tourne. Comme aimait à le dire Paul Muss : sur le char impérial, la boussole indique toujours le Sud. « Car le roi est conçu comme le prêtre d'une religion céleste qui sert d'intermédiaire entre les hommes et le Dieu qui, lui, habite au Pôle Nord, le Pôle Céleste » (Berthelot). [2]

Les Aztèques — Aztlan, le lieu de la Blancheur — auraient gardé jusqu'en Amérique centrale, comme en une Arche Sainte, le souvenir du temps où ils cheminaient le long du détroit de Behring, dans la toundra arctique [3]. Les Esquimaux tard venus dans l'Arctique — 10.000 ans au plus tôt — se souviennent d'un peuple pré — ou para — Esquimau, plus fort et conquérant : les Tounnitt ou Tonritt. Du moins en certains secteurs. Il est remarquable que le Sud-Groenlandais ait encore, au XIX[e] siècle, une conscience aigüe de l'existence, au Nord, d'un peuple de géants plus grands, plus forts, mais cannibales, bien que sans kayak et sans chiens. « Ce sont nos Pères », disait-il. Le jeune Groenlandais connaît encore la légende d'Anngannguujuk, enlevé par des géants voisins soucieux d'avoir une descendance : peuple de l'intérieur, chasseurs de rennes, les géants ne peuvent rivaliser avec les Inuit lorsque ceux-ci se réfugient sur des îles ; les géants n'ont pas de kayak, en effet. Les Esquimaux polaires évoquent confusément à Peary un peuple plus fort, les ayant précédés dans le Nord du Groenland. Pour certains — pas tous, car la question est confuse, — ce sont bien les Tounnitt ou Tornitt, peuple légendaire, anti-ethnie, dont les traits varient de la Sibérie au Groenland, mais qui sont omniprésents. Dans certains groupes, ils sont contemporains des Inuit. Les Inuit vous en désignent encore, avec de grosses pierres, les ruines d'habitation. On en connaît des bribes de dialecte [4] et les légendes inuit font référence à ces géants du Nord.

---

2. BERTHELOT (André) : *L'Asie ancienne centrale et sud-orientale d'après Ptolémée*, 426 p., Bibliothèque géographique, Paris, Payot, 1930.
3. DUVERGER (Christian) : *L'esprit du jeu chez les Aztèques*, 298 p., Centre de Recherches Historiques : coll. *Civilisations et Sociétés*. Paris, La Haye, New-York, Mouton éd. et École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris), 1978.
4. MALAURIE (Jean) : *Les derniers rois de Thulé*, 642 p., "Terre humaine", Paris, Plon éd., 1976, p. 288-289.

Alors même que selon la tradition biblique, le mal est au Nord (c'est le froid, la glaciation, la stérilité, un territoire ennemi (le Syrien), le Sud, nous dit Jérémie, c'est la chaleur, l'affection, l'intelligence. Le point cardinal préféré comme symbole de la joie, de la prospérité, et encore de Dieu même, c'est l'Est ou l'Orient ; le berceau du Soleil [5]. Le Nord (Sapun) désigne en hébreu le caché, le sombre. La tradition chrétienne est orientée en sens inverse : le Jourdain coule Nord-Sud ; Jésus vient de Galilée et va au Sud vers Jérusalem, où il s'affirmera Dieu ; la croix, dans sa symbolique, représente les points cardinaux, la tête du Christ étant au Nord. Dans les cathédrales, il est toujours sur le transept Nord une petite porte que l'on franchit la tête baissée, tant elle est basse : c'est la porte de lumière conduisant au sanctuaire. Selon la tradition maçonnique, le temple, d'orientation Ouest-Est, (la porte étant à l'Ouest), reçoit l'initié au Nord-Est. Telle est la place où, par sa présence, il constitue la pierre d'angle du temple cependant que, devenu Compagnon, il ira, par rotation des places, vers le Sud.

Le peuple hébreu vit, depuis Noé, dans la nostalgie d'un temps heureux, principalement de vie nomade, heureux et passé où il vivait dans l'unité de Dieu. Les déductions sémantiques des textes d'exégèse conduites à l'Institut Biblique de Rome (M. Foresti), établissent que depuis Noé, l'homme marche vers le futur en arrière, c'est-à-dire en avançant à reculons vers l'avenir, la face étant tournée vers le passé.

Par ailleurs, la tradition d'un peuple antédiluvien dans le Grand Nord, peuple proche des dieux, est constante, sous un terme ou un autre, dans la tradition occidentale jusqu'au siècle des Lumières. Berceau de l'histoire, la réalité d'un peuple arctique d'hyperboréens pré-Inuit, pré-Same, peuple primordial, est ainsi une donnée permanente de la pensée teutonique pangermaniste, d'esprit millénariste. Elle a conduit à la Thulegesellschaft, (ou société de Thulé) société secrète fondée avant 1914 pour des recherches ethnographiques, animée par la suite par Haushofer. Adolf Hitler en fut, en 1919, un « Gast » ou Frère Visiteur. Les adeptes des Aryens nordiques ou « porteurs de lumière », descendants de ce peuple primordial boréal, sont à la base de la pensée nazie : « La Société Thulé ? Mais tout est parti de là ! L'enseignement secret que nous avons pu y puiser nous a davantage servi à gagner le pouvoir que les divisions SA et SS » (A. Rosenberg) [6].

---

5. GANCHIO (C.) : *Encyclopédia de la Bibla*, Barcelone, 1969, p. 133.
6. MALAURIE (Jean) : *Les derniers rois de Thulé*, 642 p., *" Terre humaine "*, Paris, Plon éd., 1965, p. 38 et *Les civilisations esquimaudes*, *" Encyclopédie de la Pléïade - Ethnologie II "*, Paris, Gallimard, 1979.

Nord, berceau d'une « histoire primordiale ». Les mythes, légendes et comportements archétypiques permettent de situer au Pôle, le Paradis. Rappelons que c'est aux hautes latitudes que le narval vit et se reproduit. Animal symbolique, la licorne, emblème de virginité, représente pour saint Bonaventure, la Sainte Vierge et est symbolique, pour les chrétiens, de l'Arbre de Vie.

Retenons dans nombre de textes, une nostalgie d'un espace virginal, uniformément blanc, couleur devenue attribut de pureté et de paix ; retenons également la nostalgie d'un âge d'or perdu durant lequel l'Hyperboréen poursuivait fraternellement une vie communautaire avec les dieux, sans guerroyer avec les populations voisines ; une société nordique d'hommes forts, gigantesques ; une civilisation boréale parvenue à une unité primordiale avec le Monde, la Nature, l'Animal dont il procède, et où les initiés, tels les Chamans, disposaient du pouvoir divinatoire leur permettant d'atteindre la vérité originelle, une connaissance des correspondances et des équilibres entre la Terre, la Mer et l'Homme.

Cet espace mythique, c'est l'Elysée Si, dans notre hémisphère, il est censé être au-dessus de nos têtes, dans le Grand Nord, c'est parce qu'il se place à la ligne de l'horizon, là où la terre ronde et le ciel se rapprochent, à la limite du ciel et de la terre. Dans l'Inde, dans l'hémisphère Sud, l'explication est différente : les Védas évoquent un temps primordial où, sous un ciel tournant sur les têtes comme un chapeau et où la nuit dure six mois, vivait dans le Grand Nord une humanité d'initiés [7]. La référence au Nord s'explique peut-être parce que dans la pensée indienne, les dieux vivaient dans les montagnes, dans les nuées. Les premiers hommes, demi-dieux y séjournaient en vérité. C'est après avoir perdu leur « divinité » qu'ils sont descendus dans les plai-

---

7. TYLAK (B.-G.) : *The Arctic Home in the Védas*, 1956.

Ce livre qui rassemble des textes védiques, aboutit à une interprétation historico-géographique plus qu'inattendue. On doit rappeler qu'il s'agit, en ces textes védiques, de formules rituelles, mises bout à bout et d'un sanscrit très archaïque, les mots étant de sens très anciens et les syntaxes différentes. Les obscurités sont nombreuses et la dernière traduction faisant autorité (A.-B. KEITH : *The Vedas of the Black Yagus School*, Harvard oriental studies, 1914) est très prudente. Elle ne comporte ni notes, ni commentaires. En fait, l'interprétation de Tylak renvoie à une période où les termes religieux étaient traduits littéralement, dans leur interprétation naturaliste, alors que les expressions doivent être comprises symboliquement. Tylak relève d'un temps de nationalisme où des notions indiennes sont mêlées à des concepts anglo-saxons, donnant ainsi naissance à de nouveaux mythes.

nes du Sud. Le Nord est le pays de Shiva, roi des dieux. Dans toute mythologie épique, c'est en allant vers le Nord que l'on va vers les dieux. Le Nord est la terre des Brahmanes. Tout Brahmane cherche à avoir dans sa généalogie des parentés le situant au Nord. Dans un village, les Brahmanes vivent dans le quartier Nord. Le Grand Nord, c'est au delà de l'Himalaya, la Terre de la délivrance ; l'ayant atteint, on n'est plus condamné à renaître pour faire fructifier ses fruits. Terre de Délivrance Nordique, ou Terre Ultime où l'on vit dans le Paradis de Shiva.

Chez les Grecs, essentielle référence : le Nord ; les Dieux vivent dans l'Olympe et si fort est le pouvoir mythique que, malgré les évidences géographiques rapportées par les voyageurs — froid, glace, nuit polaire —, l'espace nordique connaît, pour les Grecs, un climat si doux que la Terre y donne deux moissons par an. Les hommes y vivent bienheureux par « magie » ; ils y sont éternels. Le dieu le plus mystérieux de la Grèce, Apollon, s'y régénère chaque année ; il peut ainsi rester dieu de la lumière. En souvenir du voyage accompli en son enfance dans l'Hyperborée, Apollon — dieu du loup ne l'oublions pas — chaque automne retourne dans le Grand Nord afin d'être, au printemps, en mesure d'exercer ses grands pouvoirs prophétiques à Delphes. La Pythie de Delphes est d'inspiration nordique. Apollon est par ailleurs le dieu qui apaise les tensions sociales ; dans un espace hyperboréen, il rassemble, communalise. Ce sont ces voyages annuels du Dieu dans le Grand Nord qui expliquent que certains cultes apolliniens étaient d'inspiration hyperboréenne. Lors d'épreuves initiatiques, les prêtres d'Apollon attachaient à l'initié des plumes d'oiseau — comme lors des danses dans le détroit de Behring — afin de lui rappeler son origine céleste (l'oiseau, comme le corbeau chez les Koriaks, est tutélaire).

« C'est l'expérience de cette heureuse nécessité du rêve, nous rappelle Nietzsche [8], que les Grecs ont en quelque sorte exprimé dans leur Apollon : Apollon, le dieu de toutes les formes plastiques est en même temps le dieu prophétique, lui qui, d'après la racine de son nom, est le brillant, la divinité de lumière, règne sur la belle apparence du monde intérieur de l'imagination ».

La dimension nordique de la pensée grecque — le rôle des Pélasges est à étudier — se remarque également dans la structure de la société de Sparte qui garde, dans ses rigueurs et sa déontologie, des traces asiatiques, voire sub-boréales. Aristeas, initié au culte apollinien au point qu'il fut appelé « le possédé d'Apol-

---

8. NIETZSCHE (F.) : *Naissance de la tragédie et fragments posthumes automne 1869, printemps 1872*, 566 p., (t. I, vol. I, Œuvres complètes), Paris, Gallimard, 1977.

lon », assimila Apollon au corbeau noir, oiseau tutélaire des peuples arctiques Nord-Sibériens. Et l'un des Grecs les plus illustres, Pythagore, n'avait-il pas pour maître un sage ou chaman, venu de l'Est ou du Grand Nord, d'un espace, où « le jour ininterrompu dure la moitié de l'année » ?

La connaissance de cet espace n'est pas géo-poétique. Elle est vécue visuellement. Cinquante références ont été récemment relevées, à cet égard [9]. Hésiode rappelle que « le pays des Hyperboréens est plus distant de la Grèce que ne le sont l'Egypte ou Chypre. Au Nord du pays que j'ai l'intention de décrire, personne ne sait au juste ce qu'il y a... Au-delà des Scythes, c'est un immense désert après lequel on rencontre les Androphages, un peuple qui n'est pas de race scythe. Au-delà des Androphages, le désert s'étend à perte de vue... On dit que vers l'Extrême Nord, il existe des hommes qui n'ont qu'un œil et des griffons, gardiens de l'or... Dans tous ces pays, règne, huit mois par an, un hiver très dur ». Diodore de Sicile les place au-delà, au Nord des pays celtes. « Cette île située au Nord-Est, est habitée par les hyperboréens, ainsi nommés parce qu'ils vivent au-delà du point d'où souffle Borée. Le sol de cette île est excellent, si remarquable par sa fertilité qu'il produit deux récoltes par an ». C'est là, selon le même récit, le lieu de naissance de Latone, ce qui explique pourquoi les insulaires vénèrent particulièrement Apollon. Ils sont tous pour ainsi dire les prêtres de ce dieu. Chaque jour, ils chantent des hymnes en son honneur. On voit aussi dans cette île une vaste enceinte consacrée à Apollon ainsi qu'un temple magnifique de forme ronde et orné de nombreuses offrandes.

Les Hyperboréens parlent une langue qui leur est propre ; ils se montrent très bienveillants envers les Grecs et particulièrement envers les Athéniens et les Déliens. Ces sentiments remontent à un temps très reculé. On prétend même que les Grecs sont venus visiter les Hyperboréens et qu'ils y ont laissé de riches offrandes, chargées d'inscriptions grecques et que, réciproquement, Abaris, l'hyperboréen, avait jadis voyagé en Grèce pour renouveler avec les Déliens l'amitié qui existait entre les deux peuples.

On ajoute encore que la lune, vue de cette île, paraît être à une toute petite distance de la terre et qu'on y observe distinctement des soulèvements de terrains.

Apollon, passe pour descendre dans cette île tous les dix-neuf ans. C'est aussi à la fin de cette période que les astres sont, après leur révolution, revenus à leur point de départ.

---

9. WHITAKER (Ian) : *The Hyperboreans of the Ancient World*, in *Inter-Nord*, n° 16, Paris, éd. du CNRS, 1982, pp. 173 à 184.

Les anciens géographes grecs s'imaginaient qu'il existait au Nord de l'Europe, une chaîne de montagnes, les Monts Rhipées ou Hyperboréens, séparant le peuple primordial des autres hommes. Espace mythique, imaginé, perçu, espace originel, espace élyséen que l'on croit bénéfique pour les riverains. On dit aussi qu'il s'agit d'un peuple littoral, arctique, dans un pays de glace, éclairé par une lune particulièrement visible, et pour certains, ayant six mois de nuit, au delà du pays des Issidones. Les coutumes d'euthanasie sociale, l'esprit pacifique de ce peuple sont décrits. On les dit végétariens. Albaris, chaman fabuleux de la Grèce et célèbre guérisseur, se « ressource » dans ce Grand Nord avant d'opérer dans le Sud ; il s'y déplace sur une flèche de chasseur hyperboréen.

Le devin étrusque divisait l'espace céleste par quatre droites, formant croix, — les points cardinaux ayant valeur qualitative et le Nord était le signe des dieux [10]. Le camp romain présentait les mêmes divisions, reproduites de l'ordre céleste.

Le Nord, berceau de l'histoire, terre où vivait avant le Déluge une humanité primordiale ; centre de pouvoir et de connaissance : ce mythe et ces croyances étaient si vivaces — les Latins ont gardé les mythes grecs anciens sur le Nord — qu'à la fin de l'Empire Romain, il était de tradition à Alexandrie, Athènes ou Rome de se rendre dans le Nord (en Grande-Bretagne, Germanie) afin d'y consulter les Sages. Il va sans dire que le Nord est plus ou moins nordique selon les civilisations, les époques. Il n'est arctique, que lorsque géographiquement il est explicité comme tel.

***

Cet espace nordique a un nom : Thulé — Tele = loin ; Thu-al = Nord (Celte) : Tholos ou Tolos = brouillard (grec) ; Tula = balance (sanscrit), Tulor mexicaine, est dans la tradition ésotérique la Terre lointaine, l'Ile Blanche, le Pôle des lumières, le Sanctuaire du Monde. K. Rasmussen en donnant à Umanak, village principal du peuple le plus septentrional de la terre, le nom de Thulé, en 1910, a repris la tradition d'un nom tombé en désuétude depuis Virgile, Procope, Dicuil et Gœthe, et accordé au peuple esquimau le plus septentrional un destin fabuleux [11].

Dans le Livre d'Enoch, daté de 170 et 167 avant J.-C., apocryphe selon la tradition juive, — Enoch est le Juste Patriarche des temps antédiluviens, père de Mathusalem. qui, au terme d'une

---

10. BERTHELOT, *ibid.*, p. 34.

11. DION (R.) : *Annuaire du Collège de France*, t. 66, 1966-1967, pp. 465-478.

longue vie de sagesse, fut ravi à Dieu (Eccl. XLIV, 16) — la terre septentrionale est un Royaume entre le Septentrion et l'Occident où les Anges avaient reçu des cordes pour mesurer le lieu réservé aux « Justes et aux Élus ». Thulé est dans le Livre d'Enoch nommément désigné : c'est le pays où « les fils de Dieu enseignèrent à leurs descendants d'Hyperborée, aux fils des Intelligences du dehors, les sortilèges, les enchantements, l'art d'observer les étoiles, les signes, l'astronomie, les mouvements de la lune et du soleil ». Temps légendaire, à mieux dire, temps biblique puisque la Genèse, dans un passage d'interprétation difficile, se réfère nettement à cette vie des hommes avant le Déluge (c'est-à-dire pour l'Arctique du Groenland septentrional avant 8.000-10.000 ans au plus) où dieux et surhommes auraient vécu en familiarité. L'insolence de ces hommes aurait pu être cause de la sanction par Dieu du Déluge. La Bible, livre sacré, est explicite : « Or, il y avait des géants sur la Terre en ce temps-là, car après que les fils de Dieu se furent unis aux filles des hommes, il naquit des enfants qui devinrent puissants et des hommes illustres dans les temps anciens » (Genèse VI, 4) [12]. Dans les Nombres, les Hébreux venus d'Egypte, hésitent à poursuivre. Les derniers descendants des peuples de géants antédiluviens occupent en effet la Judée. Les éclaireurs envoyés par Moïse déclarent : « Nous y avons remarqué des monstres, des fils d'Anac, et ils sont des descendants de la race des géants auprès desquels nous paraissons comme des sauterelles, et ainsi nous étions à leurs yeux » (Nombres, XIII, 33). Nous y avons aussi vu des géants (les fils d'Anaq, descendant des géants). Nous nous faisions l'effet de sauterelles, et c'est bien aussi l'effet que nous leur faisions » [13].

Hérodote, Platon, Cicéron, Pline, Diodore de Sicile, ont évoqué Thulé, terre sans nuit au solstice d'été, dans les ténèbres, l'hiver, selon Pline. Terre initiatique pour Sénèque, submergée

---

12. "Les Nephilines étaient sur la terre en ces jours-là (et aussi dans la suite) quand les fils de Dieu s'unissaient aux filles des hommes et qu'elles leur donnaient des enfants. Ce sont les héros du temps jadis, ces hommes fameux". (La Genèse, *Bible de Jérusalem*, Paris, 1962, p. 57).

"Les Nephilines parurent sur la Terre : cette époque et même ensuite, lorsque les hommes de Dieu se mêlaient aux filles de l'homme et qu'elles leur donnaient des enfants. Ceux-là firent des hommes forts, depuis toujours des hommes de renom". (Traduction du Rabbinat français).

Selon les commentaires de Rechi, au XII[e] siècle. "les Nephilins, du verbe tomber ; eux sont tombés et ont fait tomber l'humanité. En hébreu, le mot signifie des géants... des hommes forts. En rébellion contre Dieu... Autre explication : ... ce nom a le même sens que ruine. Ils ont causé la ruine de l'humanité".

13. *Bible de Jérusalem*, Paris, 1958, Les Nombres, p. 72.

par les eaux du Déluge, mais qui surgira à nouveau dans l'avenir : « Dans les siècles futurs, un temps viendra où l'Océan déliera les liens des choses ; une terre puissante se découvrira et Thétys révèlera de nouvelles terres ; alors Thulé ne sera plus le pays de l'extrêmité des Terres » [14].

Les invasions se succèdent en Occident. Le mythe demeure : Atlantide de Platon, Ifverboren, selon les vieux mythes suédois, Saint Graal, Thulé exprime la tradition celto-germanique la plus ténébreuse, où aurait vécu, avant le Déluge, un peuple d'hommes proches des dieux qui n'auraient survécu à l'engloutissement qu'en fuyant vers le Sud, l'hypothétique Agaretha, en Asie Centrale (Gobi ?). Olof Rudbeck, célèbre médecin et linguiste d'Uppsala au XVII[e] siècle, veut établir l'identité des Hyperboréens des légendes grecques dans l'Ifverboren, qui ne serait autre que la Suède [15].

Avant les explorateurs du XIX[e] siècle, la vision géographique polaire se précise ; et dès le XVI[e] siècle. L'École géographique d'Anvers, dans une vision que l'exploration géographique encore incomplète de l'Arctique et de l'Antarctique au XVI[e] siècle ne peut expliquer, conclut par vue intuitive, sur un globe — aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale —, que l'Arctique est un Océan, le Pôle Austral, un Continent. Globe, selon M. Destombes, postérieur « par ses contours et sa nomenclature » à 1581 et antérieur à 1587 [16].

Guillaume Postel, en 1579, réaffirme la vision hyperboréenne. Dans une carte célèbre (1569), — la première carte du monde avec projection polaire —, il voit au Pôle Nord un Océan Glacial, les autochtones communiquant, selon lui, de Sibérie à l'Amérique, par un pont de glace. Mais sa vision mystico-utopique est plus vaste. Il situe le Paradis au Pôle, l'ayant placé tout d'abord aux Moluques : *" Hyperborei populi oli sanctissimi qui fore semper in vertice montium polo subjectorum vident selens et congelato circa circulum articum mari facillime in hyeme profundissima penetrant descenduntque tam in Asiam quam in Europam et olim in Delium ipsi Baalo qui est sol dive Apollo sona sua mittere solebant "* [17].

---

14. SÉNÈQUE : *Médée.*
15. RUDBECK (Olov) ; son œuvre la plus connue *Atland ou Manheim.*
16. DESTOMBES (M.) : *An Antwerp unicum : an unpublished terrestrial globe of the 16th century in the Bibliothèque Nationale*, Paris *Imago mundi*, (pp. 85-92).
17. SECRET (François) : *Notes et documents*, Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 1961, t. 23, p. 361.

De longue date, le mythe d'une mer libre du Pôle habitait les cercles géographiques les plus éminents. Idées soutenues au XVI[e] siècle par un marchand anglais Robert Thorne, l'explorateur hollandais Willem Barents et l'Anglais Henry Hudson. Au début du XIX[e] siècle, Sir John Barrow, second Lord de l'Amirauté, a dit et a écrit être convaincu que le Pôle était premièrement un océan, deuxièmement, libre de glace et troisièmement que le Groenland était une île. Son raisonnement reposait sur des déductions géographiques : sens et rapidité des courants Nord-Sud dans les deux détroits peu profonds de Smith et de Behring, apports des grands fleuves sibériens et nord-américains, qui ne peuvent manquer de réchauffer l'Océan Glacial.

Les idées de Barrow furent à ce point déterminantes que cet historien/géographe passionné — il est un des fondateurs de la Royal Geographical Society — décide l'Amirauté à armer, en 1818, deux expéditions pour atteindre la Chine, via l'Océan Glacial libre de glaces ; ce sont les expéditions de Ross (via la Baie de Baffin) et de Buchan (via le Spitsberg). Mission leur était donnée de franchir la « barrière de glace » subarctique pour atteindre les hautes latitudes, libres de glace.

Même mythe jusqu'en 1850 qui habite les pensées de de Haven et de Kane, par exemple, lors de leur recherche de Franklin. Au delà d'une barrière de glace ceinturant les eaux subarctiques de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe. il est, selon eux, un océan d'eau relativement chaude et libre de glace. Force des mythes : Kane emportait, dans ses missions de reconnaissance sur son traîneau à chiens au large de la Terre d'Inglefield, toujours un canot dans le fol espoir de découvrir ce grand lac. Il était convaincu que Franklin était vivant car, ayant poussé vers le Pôle, il y pêcherait sur ses rives, dans une mer relativement chaude.

Kane, lors de son dramatique hivernage et au retour de ses explorations pathétiques (1853-1855) fut si habité par ce mythe de la mer libre du Pôle qu'il jugea, d'après le rapport de son compagnon, le marin Morton qui avait vu, en compagnie du Groenlandais Hans Hendrik, sceptique, une polynie au Sud de la Terre de Washington, au 80° — je la connais bien, l'ayant partiellement cartographiée en mai 1951 —, il conclut — avec prudence, il est vrai — qu'il avait peut-être fait la découverte majeure du siècle, en atteignant les premières eaux libres du Pôle.

Les difficultés des baleiniers et des explorateurs du XVIII[e] et au XIX[e] siècles ne retinrent pas vraiment l'attention des géographes et géophysiciens. L'esprit est à la recherche de ce qui justifie le mythe, expression d'archétypes : la découverte de polynie — espace d'eau libre dans la banquise — au Nord du Spitsberg par les marins russes raviva dans les cercles géographiques l'idée

d'eau libre au Pôle. L'océanographe américain Maury soutient cette idée en 1855. De nouveaux arguments sont avancés : le Pôle ne peut être qu'une mer libre : les baleines, les oiseaux, les rennes migrent vers le Nord pour leur rut annuel constructif ; les hautes latitudes sont donc un espace de renouveau bénéficiant d'un climat doux. Hayes procède de même en 1860 puisqu'après ses explorations sur la côte Nord-Ouest du Groenland, il intitule délibérément son livre à partir de ses découvertes géographiques dans la polynie du canal de Kennedy : *La mer libre du Pôle*.

⁂

Les mythes sont vivaces : l'Hyperborée est devenue au fil des âges le Pôle du monde, la capitale, l'île, la montagne des « Maîtres de la nuit », des « Douze Sages ». Cette île ou montagne initiatique prédiluvienne, où se situerait-elle sinon au Pôle ? « Le Centre dont il s'agit est le point fixe, nous dit René Guénon. que toutes les traditions s'accordent à désigner symboliquement comme le Pôle, puisque c'est autour de lui que s'effectue la rotation du monde, représentée généralement par la Roue, chez les Celtes aussi bien que chez les Chaldéens et les Hindous » [18]

Tant de certitudes hyperboréennes se justifient-elles historiquement et géographiquement ? Y aurait-il donc un peuplement pré-Inuit ou Nord-Sibérien, rendant compte de ce « peuple primordial » ?

S'il est peu vraisemblable que sur la Terre de Peary, ou dans le Nord Alaskien constamment déglacés pendant le quaternaire récent, il y ait eu un peuplement pré-Inuit inconnu, si le Groenland et le Nord Canadien ne peuvent receler de préhistoire « antédiluvienne », ayant été entièrement recouverts de glaciers, par contre l'archéologie nord-sibérienne pourrait, à priori, laisser augurer des surprises puisque l'on sait, par les travaux récents des géomorphologues soviétiques, que les espaces sibériens haut-arctiques n'ont pas été (pour les parties basses et moyennement élevées) recouvertes par les glaciers pendant les 3 millions d'années du glaciaire.

Aucune observation géophysique ne permet, par ailleurs, de considérer que l'Océan Glaciaire ait été constitué au quaternaire, à la suite d'un effondrement catastrophique. Il ne peut avoir été l'île hyperboréenne primordiale.

---

18. Guénon (René), *Le Roi du monde*, Paris, 1958, pp. 18-19.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux lecteurs, qui l'ont déjà intuitivement saisi, que les mots-clefs de cette mythologie fantastique qui hante l'esprit des hommes, recourent à une symbolique complexe ayant peu de rapport avec une géographie universelle. Il est deux géographies : une géographie rationnelle, objective et une géographie intérieure, d'ordre géo-poétique. Il est de ce fait une constante confusion nominale entre le Pôle géographique et le Pôle symbolique.

Assurément, le Pôle est l'axe géophysique du Monde, mais il a aussi valeur symbolique et spirituelle ; il est l'axe immobile autour duquel tournent les éléments et l'histoire puisqu'il est le centre primordial. Chaque homme est son propre pôle, s'il sait s'assumer et se réaliser maître de l'Univers. Au Groenland, selon K. Rasmussen, le Pôle (entité géophysique inconnue des Inuit) était appelé, en 1908, par les Esquimaux polaires : « Kralaseq », ou nombril. Rasmussenisation sans doute d'un concept géophysique du globe terrestre propre aux « Blancs ». En 1907-1908, Cook parle aux Esquimaux de Tigi-Shu, le « grand clou » terme évidemment importé. En Chine, chaque chef de famille est axial et, aux Indes, le monarque est nécessairement le pôle autour duquel tout gravite. Ainsi il est autant de pôles qu'il y a d'univers culturels.

Pourquoi Pôle Nord ? Parce que l'idée de Pôle est nécessairement associée à celle d'élévation. Il n'est de pouvoir qui ne soit associé à une hauteur parce que les dieux vivent dans les nuées du ciel. Or, aux Indes, les montagnes sont au Nord ; en Grèce, ces montagnes étant recouvertes de neige, il est considéré que plus on va au Nord, plus l'espace est sacré et divin. Etant habité par les dieux, le Pôle est assimilé au pays de félicité. Non pas le bonheur matériel que l'Occident grec et romain associent à l'idée de progrès, mais au terme d'un voyage initiatique, de perfection spirituelle. Cette vision est, rappelons-le, de dimension chamanique.

On ne manquera pas de noter que cette vision de l'écoulement du temps est contraire à l'idée occidentale de Progrès : la notion de Paradis perdu, d'Age d'or au Pôle, de peuple primordial antédiluvien pré-suppose qu'une humanité primordiale vivait au Nord, dans l'Hyperborée, qu'elle y vivait en symbiose avec la nature et les dieux. Voilà bien une notion d'écoulement du temps historique radicalement contraire à notre logique puisqu'elle repose sur l'idée que les peuples, en allant du Nord au Sud, vivent avec un avenir qui est déjà vécu.

Alors que les peuples nord-européens, méditerranéens, ont, dans leur vie mythique, le souvenir d'être venus d'ailleurs, du

Nord, d'un Nord qui est à la source de leur vision du Monde, les peuples arctiques (Inuit : union d'une femme inuit et d'un chien, Koryak : le corbeau), n'ont gardé aucune mémoire d'être venus des forêts sub-tropicales ou paléolithiques. La vision Nord-Sud ou Sud-Nord est totalement étrangère de leur esprit. Les peuples hyperboréens, par ailleurs, n'ont pas la notion d'un Pôle Nord, n'ayant aucune vision globale de la Terre, encore moins d'un paradis polaire.

Leur vision cosmogonique est *verticale* ; soleil, lune, étoiles, ciel, mer, aurore, nuit, univers sont déterminés par des forces surnaturelles vivant soit dans un monde supérieur, au-dessus des têtes, soit dans un monde inférieur. La vision des origines procède d'une humanité double, tout à la fois anthropique et zoomorphique, l'arbre cosmique pouvant être commun [19]. Chez les Toungousses Mandchous (Sternberg), l'arbre plonge ses racines dans le monde inférieur où vivent les morts, son faîte touchant les nuées : c'est là que les âmes en instance de naissance, sous forme d'oisillons, attendent de pouvoir se glisser dans le corps d'un mort du monde inférieur [20].

Après la mort, chez les Esquimaux polaires, l'Esprit va dans le monde supérieur — Quitleet — ou inférieur — Atleet — la vie paraissant plus agréable dans le monde inférieur. Le monde inférieur est sous les eaux (avec la femme Sedna ou Nerrivik), cependant qu'au ciel, les âmes mortes, vivent sans intensité ; en jouant avec des ballons de peau, ils provoquent des aurores boréales.

La pensée de ces peuples est structurée par le chamanisme, c'est-à-dire une vision de l'homme le reliant comme matriciellement à son environnement naturel. Il en procède et il peut instantanément s'y fondre, s'y perdre. Toute sa vie dépend d'une relation équilibrée avec les forces qui guident les grandes masses et forces de la Nature.

Les chamans sont les Maïeutes de cette géographie complexe qu'instinctivement chacun porte en soi. Le chaman nord-sibérien, s'il veut avoir une vision, doit s'isoler des hommes, gagner une hauteur, face au soleil, près des failles de la terre, le mettant en contact par ces entrailles obscures avec les forces telluriques, vivre dans la continence sexuelle, ne pas manger, en faisant tourner dans le sens de la rotation du soleil, une pierre sur une autre, (sans discontinuer pendant 3 à 5 jours) chercher à vivre une trans-

---

19. ANISIMOV (A.-F.), *Kosmologiceskie predstavlenija narodov severa*, 105 p., Conceptions cosmologiques des peuples du Nord, Moscou, Leningrad : Izd. AN SSSR, 1959, (Muzej Istorii Religii i Ateizma).

20. STERNBERG, 1935, p. 27.

lation d'esprit, une extase, pour mieux se fondre dans la Nature. Il serait intéressant d'étudier la syncrèse difficile entre les archétypes arctiques — flèches, retraite initiatique, extase, faille — montagne des pensées apolliniennes et les visions dionysiaques.

Rappelerai-je que le « krévitoq » est un Esquimau qui, pour des raisons intérieures (ou caractérielles) ne peut ou ne sait se plier aux règles du groupe : règles complexes non écrites qui se perdent dans la nuit des temps et équilibrent les rapports des Inuit avec l'environnement. Le krévitoq disparaît dans la montagne pour y vivre seul. La rumeur veut, qu'à l'abri d'une pierre ou dans une espèce de niche naturelle, il soit en mesure de défier le froid, la faim et la mort. Des Inuit ont vu de tels abris.

On dit encore, que, dans la souffrance, le krévitoq devient immortel. Dangereux pour les humains qui l'ont silencieusement contraint à s'éloigner, le krévitoq cherchera par vengeance à s'emparer de l'âme des chasseurs qui sont dans leurs iglous, sur la côte ; il les tourmentera, il les désespèrera, s'ils osent s'égarer dans ses parages.

Les Inuit sont hantés par une peur viscérale de rompre l'alliance séculaire passée entre les bêtes — très particulièrement l'ours — et leur peuple. C'est une peur qui leur fait redouter toute mutation ou métamorphose. Dans leurs cauchemars, ils cherchent à se protéger de ces krévitoq, à corps d'homme et à pied de renne, ou encore pire de ces toupilàk, qui témoignent d'un temps géologique rapproché où l'homme, (à peine *erectus*), se différencie avec peine de l'animal.

Les descriptions que l'on m'a faites de ces toupilàk se ressemblent toutes : tête allongée à front fuyant et un tout petit crâne, figure pentagonale, des oreilles de lièvre toutes droites, des yeux ronds exophtalmiques, deux trous en guise de nez, une denture complète en avant, de grosses lèvres, un cou et un torse si réduits que la tête est comme posée sur le bassin, de petits bras avec des mains palmées, des jambes courtes si peu développées que l'homme est recroquevillé, des pieds énormes de quadrupède qui commence à marcher debout. Parfois, dans leurs rêves terrifiants, mes interlocuteurs avaient même vu une queue.

Les Inuit ont la plus grande peur, et on la conçoit, de revenir dans une mutation — qui comme toute mutation est instantanée — à l'état de quasi hominien. Mais les Inuit savent que les grands pouvoirs qui tiennent en balance le monde peuvent, si les hommes par ingratitude ou traîtrise, ne respectent pas les grands tabous, rompre les alliances et précipiter le chaos.

Outak, grand chaman de Thulé, (et qui était le père de mon compagnon et ami Koutsikitoq), confiait à Knud Rasmussen, en

1907 : « Nous croyons nos angaqoq (chamans) et nous croyons en eux parce que nous désirons vivre longtemps ». Et Outak d'ajouter : « Nous gardons nos vieilles coutumes dans le but de tenir le monde en suspens, car ces pouvoirs ne doivent pas être offensés ».

En évoquant ces krévitoq et ces toupilàk, peut-être retrouvons-nous le mythe de Zeus punissant Prométhée, dont l'invention du feu dite de progrès, ruine l'antique alliance, l'unité primordiale de l'homme avec les dieux.

Ce mythe est de tous les temps. Il reste pour nous occidentaux, d'une grande actualité.

Quos vult perdere Jupiter...

La collection d'ethnographie du Muséum de Rouen

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. le Professeur JEAN MALAURIE

par Jacques LIGER

Monsieur,

Si l'on croit la définition que donne le dictionnaire, l'Ethnologie, science qui constitue une de vos spécialités, est celle qui étudie les diverses races humaines, les peuples occupant la Terre, l'origine et la distribution de ces peuples. Certes, chaque jour, le nombre des populations mal connues de l'ensemble de l'humanité diminue. Il reste néanmoins quantité d'entre elles dont le mode de vie est encore insuffisamment étudié et mérite un examen plus détaillé et approfondi. Vous avez consacré votre vie à ces peuples, cherchant à savoir ce qu'étaient la vie, les mœurs des populations arctiques, leurs ressources et l'économie des régions qu'elles habitent, sans oublier la géographie et la géologie de ces contrées.

En cela, Monsieur, vous nous rappelez tous les grands conquérants rouennais qui ont parcouru le monde dans le passé pour apprendre à connaître des peuples nouveaux, leur vie et leurs ressources. Ce sera tout d'abord l'illustre Cavelier de la Salle qui, au XVII[e] siècle, remontant l'Ohio et le Mississippi, parcourut le Texas et fonda la Louisiane. Moins célèbres que lui on peut encore citer quelques Rouennais oubliés de nos jours : de Lamartinière qui explora la Laponie ; Havet puis François Cauche qui visitèrent Madagascar ; de Blosseville qui prospecta le Groenland ; Masque-

ray qui alla en Algérie ; l'amiral Cécille dont nous reparlerons. Citons encore les explorateurs et voyageurs Touroude, de Beaulieu, Fermanel, de Beauplan, Wybaux et P. Lucas.

Vous avez, vous aussi, repris ces habitudes d'exploration qui font de vous l'un des meilleurs explorateurs de notre temps. Depuis des années vous parcourez le Grand Nord. Retenu quelques mois par an en France par les nécessités de votre enseignement, vous repartez dès que possible vers les régions qui vous sont chères pour approfondir vos connaissances.

Aussi notre Académie est-elle fière et heureuse de vous accueillir parmi ses membres titulaires. Fière parce que votre œuvre intelligente et abondante nous fait grand honneur. Heureuse parce que cette œuvre porte en elle la promesse de conférences qui ne manqueront pas de nous intéresser vivement.

Vous êtes né en 1922, vous êtes marié et avez deux enfants. Vous avez fait vos études secondaires à Paris, au Lycée Condorcet. Puis vous avez entrepris des études supérieures qui se sont déroulées à l'Institut de géographie de l'Université de Paris sous la direction des professeurs de Martonne, Cholley et Dresch. Après ces études vous avez été nommé attaché puis chargé de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique. En 1962, vous avez passé une thèse de doctorat ès lettres à l'Université de Paris.

Mais vous n'aviez pas attendu votre thèse pour entrer dans l'enseignement puisque, dès 1957, vous étiez professeur de géographie arctique à l'École pratique des Hautes Études. En 1971 vous devenez professeur d'anthropologie et d'écologie arctiques à l'Université de Paris VII. En 1958 vous prenez la direction du Centre d'Études Arctiques, que vous avez créé, puis celle de directeur de recherches au C.N.R.S. en 1973. Vous avez alors créé, à Rouen, la Fondation française d'Études Nordiques qui était une organisation de coordination des universités et des industries opérant dans l'Arctique ainsi que des ports de Rouen et du Havre. Malheureusement, cette institution qui a fonctionné plusieurs années à l'Hôtel des Sociétés Savantes, à Rouen, a dû cesser son activité faute de crédits. Ce fait est évidemment regrettable car il semble que cette initiative avait l'avenir pour elle.

Mais pourquoi avoir choisi Rouen pour y établir cette Fondation ?

C'est d'abord parce que Rouen qui a déjà, et de longue date, entretenu des relations commerciales avec les pays nordiques,

semblait être susceptible de les développer. C'est ensuite parce que, bien qu'habitant Paris, vous avez pour Rouen une prédilection particulière. Vous avez votre maison de campagne près de Rouen et vous vous souvenez que l'un de ses ancêtres, le chirurgien Thibault, a été le premier trésorier de notre Compagnie. Nommé trésorier en 1744, il devait être élu président le 11 août 1750, et intendant du Jardin des Plantes en 1758. Sa mort survint en 1772. A cette époque, Le Cat était secrétaire de la Classe des Sciences (1752-1768). Cet attachement à Rouen n'a pas cessé et se manifeste encore aujourd'hui, soyez-en vivement remercié.

Cette Fondation avait organisé au Havre et à Rouen plusieurs congrès internationaux suivis par les délégués d'une trentaine de nations. Nous avons en mémoire le dernier, qui s'est tenu au Havre en avril 1975, auquel nous avons participé. Il avait obtenu un plein succès et permettait d'apprécier l'influence et l'autorité dont disposait ce congrès auprès du monde savant.

Vous avez, votre vie durant, écrit quelque deux cents articles qui ont été publiés dans divers journaux et revues scientifiques tels que : *Annales de géographie, Inter-Nord, Centre d'Études Arctiques, Bulletin de la Société Géologique de France, Bulletin de l'Association des Géographes français, Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*. Nous n'oublions pas non plus le mémoire que vous avez rédigé, et lu lors de l'une des séances de notre Société des Amis des Sciences naturelles et du Muséum, en 1968, et qui s'intitulait : « Effets relatifs de la gélifraction en haute altitude ». En effet, si vous êtes ethnologue, vous vous révélez aussi géologue et avez publié plusieurs travaux de géologie.

Ajoutons que vous êtes l'auteur de plusieurs livres d'un grand intérêt. Le premier, dont nous parlerons ci-après, est intitulé : *Les derniers Rois de Thulé*. La première édition a été traduite en quatorze langues. Une seconde édition est en vente actuellement (Plon, édit.).

Un deuxième ouvrage est consacré à des *Recherches géomorphologiques dans le nord-ouest du Groenland* (Paris, CNRS 1968, 459 p.). Le troisième traite *Les peuples esquimaux : essai d'anthropologie et de géographie* (Gallimard, 1973). Le quatrième est un *Essai d'anthropologie esquimaude* (Fayard édit., 1974). Citons encore : *Igolik et sa région (Nord-Est canadien) — Étude socio-économique* (Ottawa, 1963).

A ceux qui ne l'ont déjà fait, nous disons : « Allez vite en librairie pour acquérir cet ouvrage passionnant qu'est *Les derniers Rois de Thulé* ». C'est un volume de près de 600 pages de récits vécus et pittoresques, bourré d'anecdotes passionnantes et complété par nombre de notes et dessins originaux et curieux. Il

comporte essentiellement deux parties. La première est relative à la vie et aux mœurs des Esquimaux du Groenland, et la seconde à la chasse que pratiquent ces populations, leur seul moyen de subsistance. Cette lecture est particulièrement vivante et attachante. Nous ne pouvons que la recommander.

Ce livre est d'ailleurs publié dans la collection « Terre Humaine », une collection dont vous êtes le directeur, et qui comprend près de 40 ouvrages (Plon édit.). Ils ont eu, en général, un grand succès et l'on se souvient, en particulier, que notre Compagnie a couronné récemment l'un de ces volumes, publié sous le titre *Le Grand Métier* par Jean Recher, en lui attribuant le Grand Prix de l'Académie. Citons encore : Claude Lévy-Strauss, Francis Huxley, René Dumont, Jacques Soustelle, Pierre Jakez Hélias, C.-F. Ramuz, etc.

En outre vous avez accompli à l'étranger de très nombreuses missions : Groenland, Sahara, Laponie, U.R.S.S., Nord du Bassin de Foxe, Nord, Nord-Est et Arctique central canadien, Alaska, District de Thulé, Yakoutsk, sols gelés en Sibérie orientale, Détroit de Behring, etc. Ces missions furent effectuées sur l'invitation du C.N.R.S., de l'École des Hautes Études, sur contrat avec le Gouvernement canadien, l'U.R.S.S. et le Groenland, et nous en oublions !

Toute cette activité si heureuse pour notre pays vous a valu des distinctions nationales et internationales : la Médaille d'Or de la Société de géographie (Paris, 1957) ; Lauréat de l'Académie des sciences (Prix Gay, 1958) ; Lauréat de l'Académie française (Grand Prix Jean Walter, 1968) ; Membre d'honneur de diverses sociétés étrangères.

Tels sont, Monsieur, tous vos mérites. Ils sont grands et honorent notre Compagnie qui est fière, nous le répétons, de vous accueillir aujourd'hui.

⁂

Mais venons-en maintenant à un autre sujet. S'il est des ethnologues pour qui le voyage et l'étude des mœurs des populations est la préoccupation essentielle. il en est d'autres qui s'intéressent aux métiers, aux travaux rudimentaires de ces peuples primitifs. Ceux-là ont parfois rassemblé les fabrications de ces peuples ainsi que les outils et les matériaux utilisés. Ainsi ont été constituées des collections souvent fort intéressantes qui méritent d'être conservées et étudiées avec soin.

Or nous avons la chance de posséder, à Rouen, de telles

collections. Elles sont présentées au public au dernier étage de notre Muséum d'Histoire Naturelle. Elles sont généralement ignorées de ceux qui fréquentent habituellement notre établissement. Ceux-ci, élèves des écoles, visiteurs curieux ou spécialistes, sont surtout intéressés par les animaux, les roches, les plantes, et ne se soucient guère d'ethnologie, science dans laquelle ils sont pour la plupart incompétents. Les littéraires qui pourraient mieux s'y connaître, ne savent pas que ces collections existent au Muséum, personne d'ailleurs n'en parle jamais.

Il semble donc nécessaire de rappeler leur existence et d'inciter le public à les visiter. Il serait intéressant également que des personnes ayant la compétence voulue puissent voir et décrire ces ensembles, ce qui n'a jamais été fait. Cette compétence nous manque, personnellement, pour nous consacrer à ce sujet, mais nous pensons que d'autres, dûment informés, ne manqueront pas de s'intéresser à la question.

Il existe un inventaire de ces collections ethnographiques ; il fut réalisé par le docteur Pennetier, alors directeur du Muséum. Il a été publié dans les *Actes du Muséum* et compte cinq fascicules figurant dans les Volumes V, VI, X, XII et XIII des *Actes* (Années 1888 à 1910). Ils sont accompagnés de commentaires succints. C'est néanmoins sur eux que nous nous baserons pour fournir une description très rapide des documents présentés.

Le premier fascicule comporte des dons de 36 personnes et deux acquisitions faites par le Muséum. Parmi les donateurs on relève les noms de l'amiral Cécille, F.-A. et G. Pouchet, G. Pennetier, l'abbé Cochet, L. de Vesly, Billard, Méhédin et Benner. On y trouve beaucoup d'objets provenant surtout d'Océanie (Nouvelle-Guinée, Iles Salomon, Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Polynésie) et d'Afrique.

Parmi les dons, nous indiquerons des casse-tête, haches, lances, boucliers, sagaies, pagaies, plats, boomerangs, womerah sculpté, noula-noula, bâtons de commandement, étendards, harpons, perruques de chef, toquis, arcs, modèles de pirogues, hache en silex poli avec manche sculpté (modèle exceptionnel), poignard à 4 branches bordé de dents de poisson, collier en peau recouvert de dents de singe, statue de femme d'Opoulou battant le tapa, éventail d'une princesse du Mogol, paire de sabots sculptés avec bronze niellé d'arabesques, etc.

Le fascicule II comporte des dons offerts par 12 personnes et deux achats effectués par le Muséum. Il s'agit surtout d'objets provenant d'Afrique et présentés sans commentaires. Parmi eux nous citerons des costumes de danse, des instruments de musique, des modèles de pirogue, des fétiches, des couteaux, des pagnes,

un soufflet de forge, des paniers, auges et mortiers, des lances et des harpons, et même une herbe dentifrice (le Ta-Kosta), des rasoirs, des haches, des flèches, des cuillers et fourchettes, des bracelets, des défenses d'éléphant et d'hippopotame, des boucliers, des nattes, des pâtes d'embaumement, etc. Des bustes et des crânes proviennent d'autres régions.

Le fascicule X comporte une photographie de vitrine où sont exposées des haches de guerre, un couteau de parade et un poignard provenant d'Afrique. Il fait ensuite état des acquisitions réalisées entre 1898 et 1905 au bénéfice desquelles deux cent treize pièces nouvelles ont été données au Muséum par 14 donateurs. Un inventaire détaillé, mais sans aucun commentaire, suit ce court exposé. On y trouve à côté d'objets déjà mentionnés, des vêtements de fête en tapa, vases et plats, fouet à esclave en peau d'hippopotame, chasse-mouches, instrument à battre les œufs, papier de prières or et argent, amulette patte de tortue, queue d'éléphant emmanchée, tambourin congolais, couteaux, ceinture fétiche en vertèbres de serpent, lance à quatre pointes, fétiche à planter en terre, figure avec grande coiffure, flèche à pigeons, casse-tête droit à manche nu et extrêmité renflée avec bague coupante, vêtement de femme canaque, bracelet en coquillages garni d'un gland en poil de roussette, et quantité d'autres objets curieux.

Dans le fascicule XII figure une autre liste de deux cent cinquante-quatre pièces provenant des dons de quatre généreux collectionneurs qui ont enrichi notre Musée de 1906 à1909. Le docteur Pennetier cite tout spécialement une momie d'enfant, un ensemble de 120 objets provenant d'une mission dans la région des Hauts-Plateaux d'Amérique du Sud, enfin des pièces provenant d'Amérique, de l'Inde, Bornéo, Java, Sumatra, des îles océaniennes en général, etc. Dans l'inventaire publié on peut relever l'existence d'objets divers comme ceux énumérés précédemment. Nous mentionnerons cependant un fourneau de pipe des Indiens Sioux, un petit métier à tisser, quantité de pièces très curieuses provenant du Mexique, des objets d'ethnographie pré-colombienne et d'Amérique du Sud, enfin des pièces diverses provenant de Dordogne et du Sud de la France.

Les dons faits alors au Muséum semblent se raréfier. Ils sont signalés à la page 10 du fascicule XIII des *Actes*. Il nous faut toutefois mentionner deux apports importants, dont l'un fait l'objet d'un exposé du Dr Pennetier. Il concerne les dons successifs du vice-amiral Cécille s'échelonnant entre 1839 et 1874. L'autre correspond à 106 pièces japonaises de valeur, données en 1909 au Muséum par testament par Jules Adeline et sa femme.

La collection Cécille, de 1839, comportait des mammifères, oiseaux, polypiers, fossiles et divers objets ethnographiques dont une idole néo-zélandaise, proue et fragments de bordage sculptés de la pirogue d'un chef de l'île de Chatam, plusieurs tapas fort remarquables et deux cannes sculptées en dent de narval. Dans les autres envois, de 1844 et 1850, figurent surtout des objets ethnographiques : lit chinois ancien avec deux tabourets d'alcôve, manteau de mineur, chapeaux et souliers chinois, deux bambous laqués provenant d'un temple de Confucius. Cet envoi comporte aussi deux superbes vases et une photographie représentant un bouddha sur un rocher, lisant un papyrus, lequel figure dans la collection.

La donation Adeline est essentiellement constituée d'objets japonais. On voit, dans le fascicule, trois photographies représentant l'une un bouddha en pied sur une fleur de lotus, l'autre un bouddha assis dans une pagode, la dernière enfin un bronze japonais magnifique. Les pièces de cette collection, *au nombre desquelles figurent les objets photographiés*, font l'objet d'une documentation détaillée par l'auteur lui-même ; il donne plusieurs pages d'informations précieuses. On lira cette intéressante énumération, néanmoins nous en extrayons ici quelques éléments.

On voit une série de plats ornés d'oiseaux magnifiquement colorés, un amida bouddha, deux jolies statuettes de Chinois, un dieu de la longévité, deux vases d'une grande beauté, dix bouddhas et divinités enclos dans leurs pagodes de laque aux armatures dorées, l'un en pied mesurant 1,50 m, sur fleur de lotus, est remarquable.

On découvre aussi :

— la déesse Piën-t'sai-t'ien à 8 bras et 15 enfants qui dispense aux mortels les biens de cette vie ;

— six bronzes dont le principal, de 1,75 m de haut, sur une base de rochers, sur lesquels piétine un animal fantastique monté par un Sennin au visage extasié. D'une coupe qu'il tient à la main s'élance un terrible dragon à la gueule effroyable, aux griffes effrayantes et dont le corps est couvert d'aspérités redoutables ;

— un guerrier japonais ;

— trois statuettes remarquables ;

— une cage laquée avec panneaux décorés de feuilles d'or ;

— neuf figurines d'acteurs et poupées d'une étonnante perfection, vêtues d'étoffes rehaussées d'or et d'une splendeur sans pareil ;

— des dessins, affiches, éventails, jouets, masques, ivoires, boîtes à thé... accompagnent enfin la collection.

Nous mettrons un terme ici à cette énumération déjà longue bien qu'incomplète. Elle révèle tout l'intérêt de ces collections qui mériteront certainement de sortir de l'oubli dans lequel elles se trouvent, et d'être étudiées. Trois à quatre mille objets attendent d'être décrits. Nous voulons remercier ici M. Lerond et Mlle Fouray pour l'aide qu'ils nous ont apportée en nous faisant connaître ces documents.

De toutes ces collections il nous reste à dire ce que l'on en peut voir. Elles sont présentées au dernier étage du Muséum. dans les galeries latérales, la partie centrale étant réservée à la Préhistoire.

Au fond se trouvent les apports de l'amiral Cécille : des guerriers chinois, une femme à genoux, et, au bout de la galerie, une très belle femme aztèque.

Les longues flèches et certains objets volumineux sont placés dans des vitrines allongées situées au-dessus d'autres vitrines d'exposition. Ces dernières, placées de chaque côté de la salle, renferment les objets que nous avons précédemment énumérés. On verra aussi des tapisseries dont certaines font songer à des peintures modernes. Une remarquable exposition d'objets mexicains de petite taille occupe deux vitrines. Le tout est agrémenté de photographies très intéressantes de populations autochtones et de notices explicatives. L'œil sera ensuite attiré par des objets fixés sur des panneaux portant l'indication « Survivance de la Préhistoire ». Ce sont en effet des pièces rappelant celles de l'époque préhistorique tant dans leur forme que dans leur mode de confection. Parmi les objets curieux, nous avons remarqué une sorte de cage ronde faite de petits bois verticaux très serrés : on y enfermait des vers luisants afin de bénéficier de leur luminescence pour l'éclairage, moyen fort original d'économiser l'énergie ! Les bouddhas et d'autres objets précieux (dont plusieurs figurent dans les inventaires dont nous avons rendu compte) sont placés dans le bureau du Conservateur. Ajoutons enfin que certaines illustrations de vos ouvrages ressemblent assez, Monsieur, à ces objets et photographies proposés au visiteur des galeries du Muséum de Rouen.

Incontestablement, tout cela mérite attention et étude approfondie ; seuls quelques très rares spécialistes ont contemplé ces richesses, tels le docteur Dollfus et Robert Régnier. Ils ont publié en 1958 un mémoire intitulé : « Les antiquités précolombiennes du Muséum de Rouen ». Après un assez long exposé sur l'histoire

des anciennes populations qui ont vécu en Amérique, les auteurs donnent en trois pages une étude intéressante mais succincte de ces antiquités mexicaines et péruviennes. Deux planches illustrent ce texte.

Voici plusieurs années déjà que des personnalités du Musée de l'Homme se sont déplacées de Paris, spécialement, pour voir nos collections. Elles se sont déclarées enthousiasmées par ce qu'elles ont vu, se promettant de revenir bientôt pour décrire les objets exposés, photographier les pièces rares et apporter quelques rectificatifs à l'étiquetage, disant combien elles appréciaient la beauté de ce qui leur était présenté.

Depuis nous attendons vainement la venue de ces spécialistes ; ils n'ont donné aucun signe de vie. Puisse notre propos être entendu afin qu'il soit mis un terme à une trop longue négligence envers ces précieuses richesses.

En terminant, nous tenons à rendre hommage à M. le Professeur Boullard qui, avec beaucoup de bonne grâce, a bien voulu relire et dactylographier notre manuscrit. Et nous espérons que ce court exposé incitera ceux que la question intéresse à venir voir, étudier et décrire nos richesses.

BIBLIOGRAPHIE

PENNETIER G. : *Actes du Muséum de Rouen*, Tomes V, VI, X, XII, XIII. Catalogues d'Ethnographie.

DOLLFUS M.-A. et RÉGNIER R. : *" Les Antiquités précolombiennes du Muséum de Rouen "*, *Rev. Soc. Sav. Haute-Normandie*, 1958, n° 12, pp. 25-37.

Aspects inédits du procès de Madame Bovary

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. le Bâtonnier Max BRIÈRE

(12 juin 1982)

Mes Chers Confrères,

Au risque de paraître présomptueux, j'ose vous confier que, âgé seulement de quatre ans, j'ai été l'un des artisans d'une élection à l'Académie : celle en 1918 de mon grand-père maternel, auquel j'ai inspiré des vers qui ont contribué à lui ouvrir les portes de notre Compagnie.

Des fables dont il est l'auteur, il en est une, intitulée une « Première Épreuve », dont je suis le héros. M'étant amusé à tourner comme une toupie, je finis évidemment par tomber à ses pieds. Il essuya mes larmes. Le sujet était mince. Il fut l'occasion d'un petit apologue débutant ainsi :

Max ne sait pas danser, avait dit le Grand-père,
Et l'enfant s'était mis à prouver le contraire
Il tournait sur lui-même et se piquant au jeu
A la ronde lançait l'éclair de son œil bleu...

Voilà qui dénote un sens certain de l'observation : celles qui ont dansé avec moi ne paraissent pas avoir gardé un souvenir impérissable de leur cavalier. Quant à prouver le contraire, c'est ce que j'ai fait toute ma vie d'avocat. En outre, c'est un peu mon genre de tourner sur moi-même comme dans un jeu, sans arriver à me prendre tout à fait au sérieux... même depuis que je suis académicien.

Je me flatte toutefois d'avoir suggéré à mon aïeul des vers qui l'ont conduit à l'Académie où vous me faites l'honneur de me recevoir à mon tour. Sachez que, à la préparation de ce discours de remerciement, j'ai mis tout mon cœur, en pensant que c'était le meilleur moyen de vous témoigner mes sentiments de gratitude, et en espérant que vous voudrez bien agréer cette marque de reconnaissance de celui qui désormais sera associé à vos travaux auxquels il attache tant de prix.

Aujourd'hui, je resterai encore dans le cadre familial et académique en évoquant le procès de Madame Bovary. En effet, l'avocat de Flaubert est Me Senard, le trisaïeul de mon épouse, qui, de plus, est « presque » académicien.

La *Revue de Rouen* de 1835 nous apprend qu'il fut de cette fournée de quatre candidats qui suscita tant de railleries. Mais laissons la parole au journaliste de cette tendancieuse revue, M. Richard, archiviste municipal, qui réservait alors tous ses sarcasmes à notre Compagnie : « L'Académie, qui avait d'abord agi à la légère, fut effrayée quand elle se vit en face de quatre hommes de mérite ; dans son trouble, elle recut M. Senard ! le fait était grave : ce précédent d'un beau talent admis dans le sénat eut fermé l'Académie à trop d'honnêtes médiocrités, aussi s'empressa-t-elle de repousser deux autres candidats, dont Me Daviel, également avocat républicain... ».

Mais, par solidarité pour son confrère Daviel, Senard déclina l'offre d'être l'un des notres ; ce qui, d'après un méchant journal de l'époque, *L'Indiscret*, n'avait pas déplu à tout le monde. « Sous la Monarchie de Juillet, introduire à l'Académie des éléments ouvertement républicains n'était-ce pas contrarier le gouvernement, sous lequel on avait le bonheur de vivre ? ».

Maintenant que les passions se sont tues, voulez-vous considérer que c'est en quelque sorte Senard qui, en empruntant ma voix, est reçu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen où, au vu de ses souvenirs et documents, il va faire revivre l'un des plus célèbres procès de sa brillante carrière : **celui de Gustave Flaubert.**

LA GENÈSE DU PROCÈS

Ce sont les liens d'amitié qui ont conduit Flaubert à faire paraître *Madame Bovary* dans *La Revue de Paris*, publication bimensuelle littéraire dont Maxime Du Camp est l'un des directeurs. C'est à lui qu'il envoie le manuscrit en mai 1856. La réponse se fait attendre.

Le 14 juillet, Du Camp écrit enfin une lettre embarrassée à Flaubert, en proposant de dégager l'œuvre « d'un tas de choses inutiles » et de trouver un spécialiste qui « pour cent francs » fera de *Madame Bovary* une œuvre vraiment bonne. On supprimera la noce, l'épisode du pied-bot, on écourtera les comices. Flaubert « rugit ».

Le 1er août 1856, *La Revue* se décide tout de même à annoncer la parution dans son prochain numéro du début de " *Madame Bovary, mœurs de province*, par Gustave Faubert ". *Le Revue* n'est même pas capable de donner le nom exact de l'auteur. « Faubert » est un épicier en renom de la rue de Richelieu près le Théâtre Français. Or, pour Flaubert, l'épicier c'est le symbole même du bourgeois exécré.

La publication des premiers chapitres va entraîner des protestations d'abonnés : « Dans notre vieille France aux mœurs si pures, quoi, il y a des femmes pareilles qui trompent leur mari, qui vont dans les auberges... ».

Les directeurs de *La Revue de Paris* sont dans leurs petits souliers. « C'est une revue qui agace le Pouvoir. Elle n'est pas suffisamment à la dévotion de Badinguet ».

Aussi, dans le numéro du 1er décembre, *La Revue* coupe-t-elle purement et simplement la scène du fiacre.

D'autres coupures sont envisagées. Flaubert refuse : « *La Revue* trouve qu'il faut que je fasse encore plus. Or, je ne ferai rien, pas une correction, pas un retranchement, pas une virgule de moins, rien, rien !... On ne blanchit pas les nègres et on ne change pas le sang d'un livre. On veut l'appauvrir, voilà tout ». Il prend tout de même conseil en sollicitant de Me Senard un quart d'heure d'audience.

L'excès de précautions de *La Revue* n'a fait qu'exciter une curiosité malsaine. Que pouvait-il se passer dans le fiacre ? L'attention du Pouvoir est attirée. Une atmosphère de peur s'installe. Flaubert s'affole comme le pharmacien Homais quand le procureur impérial lui enjoint de ne plus s'occuper de mé-

decine. Il entrevoit des culs de basse fosse au plus profond du Palais de Justice.

Alors, il fait jouer toutes les interventions possibles : le 14 janvier 1857, il écrit à Mme Schlessinger : « J'ai fait remuer vigoureusement les amis qui, pour moi, ont un peu pataugé dans les hautes fanges de la capitale. Je ne doute pas de la réussite ». « Cela était trop bête » et, à son frère Achille, il ajoute que cela lui a donné l'occasion de faire de belles études de mœurs. « Il remue cul et terre jusqu'à des gens considérables par leur fonction, susceptibles d'affirmer qu'il n'a pas pour industrie de faire des livres à l'usage des cuisiniers hystériques ». Un très haut personnage serait même entré en rage et aurait menacé de « casser les vitres aux Tuileries ».

Bien sûr, il appelle Rouen à la rescousse. « Soigne le Préfet et ne t'arrête que quand je te le dirai, pense à M. Levavasseur, député ; Franck Carré, premier président », demande-t-il à son frère.

L'affaire paraît classée.

Or, il n'en est rien. Senard avise Flaubert, le 15 janvier, de son renvoi en police correctionnelle... l'affaire ne traîne pas. « Demain 24 janvier, écrit-il, j'honore de ma présence le banc des escrocs, 6e Chambre de police correctionnelle, 10 heures du matin. Les dames sont admises, une tenue décente et de bon goût est de rigueur. Je ne compte sur aucune justice ». Comme auteur et complice, Laurent Pichat, l'éditeur, et Pillet, l'imprimeur, sont cités sous la même inculpation de « outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs ».

Flaubert multiplie les démarches. Il n'avait pas de sympathie pour Lamartine : il avait été déçu par l'homme d'État « républicain humanitaire » ; le poète l'agaçait, il le classait dans la catégorie des « phraseurs, poseurs, avaleurs de clair de lune, un esprit eunuque... il n'a jamais pissé que de l'eau claire ». Il le rencontre cependant le 25 janvier et passe une grande heure avec lui, lequel lui fait « des compliments par dessus les moulins ». Flaubert ne résiste pas à la séduction : « Je n'aurais jamais cru que le chantre d'Elvire se passionnât pour Homais... il sait mon livre par cœur... il en comprend toutes les intentions, il me connaît à fond. J'aurai de lui pour la présenter au Tribunal une lettre élogieuse »... Elle ne paraît pas avoir été envoyée. Flaubert écrit à Maurice Schlessinger le 11 février 1857 : « M. de Lamartine... me compare à Lord Byron, etc. ! C'est très beau, mais j'aimerais moins d'hyperboles... Il m'a envoyé de but en blanc des félicitations puis il m'a lâché au moment décisif. Bref, il ne s'est point conduit avec moi en galant homme et même il a manqué à une parole qu'il m'avait

donnée ». En fait, Senard rapportera dans sa plaidoirie ce que Lamartine avait dit de vive voix à Flaubert.

Les « Grandes Dames » aussi se sont fortement mêlées de lui, surtout la Princesse de Beauvau qu'il a connue par l'intermédiaire de M. Loysel, président du Conseil de Préfecture de la Seine, l'un des gendres de Me Senard. Elle était une « Bovaryste » enragée et se serait rendue deux fois chez l'Impératrice pour faire arrêter les poursuites... Tout cela en pure perte ! « Quel milieu ! Quel monde ! Quelles canailles ! ».

« La sottise unanime » étant plus puissante que le dévouement de ses amis, Flaubert sait parfaitement « installer ses batteries ». Certes, il ne suivra pas l'exemple des Goncourt qui, avant l'audience, avaient rendu visite aux magistrats du Tribunal correctionnel appelés à les juger. « On nous avait appris que la justice exigeait cette politesse. C'est un petit « *Morituri te salutant* » dont ces Messieurs sont à ce qu'il paraît friands ».

Flaubert usera de procédés moins voyants. Il fera discrètement entretenir les juges de son affaire par M. Rouland, ministre de l'Instruction publique et des cultes, ainsi que par le Père Lizot, président du Tribunal civil de Rouen, qui était un ami de la famille.

Que s'était-il passé pour en arriver là ? Flaubert a cru ou voulu croire à un acharnement occulte « contre lui, à quelque chose d'inexplicable ».

Les documents récents permettent de voir les choses beaucoup plus simplement. Le Procureur impérial M. Cordouen a été perplexe. « *Madame Bovary* révèle un vrai talent mais la description de certaines scènes dépasse toute la mesure. Si nous fermons les yeux, Flaubert aura beaucoup d'imitateurs qui iront autrement plus loin sur cette pente ». Le Procureur aurait pris la décision de poursuivre quand, à la lecture du roman, il serait arrivé au passage où Emma ne craint pas de « faire d'un seul geste tomber tous ses vêtements », passage qui a suscité à l'audience, de la part du substitut, ce commentaire : « Point de gaze, point de voile ! C'est la nature dans toute sa nudité... » et c'est sans doute ce qui a révolté la conscience du Procureur !

Le début du Second Empire, c'est cette époque où, rapporte Baudelaire dans *Mon cœur mis à nu*, « tous les imbéciles de la bourgeoisie prononcent sans cesse les mots : immoral, immoralité, moralité dans l'art, et d'autres bêtises... ce qui me fait penser, continue-t-il, à Louise Villedieu, putain à 5 francs qui, m'accompagnant une fois au Louvre, demandait devant les statues et les tableaux immortels comment on pouvait étaler publiquement de pareilles indécences ».

Mais pourquoi le Pouvoir se montre-t-il d'une telle intransigeance ? Le Second Empire a-t-il été d'une moralité et d'une religion exemplaires ? Bien au contraire. C'est le temps des courtisanes dorées : La Païva qui reçoit, dans son hôtel des Champs Élysées, toute la société parisienne : Delacroix, Gautier, Sainte-Beuve, Taine et Flaubert... L'escalier d'onyx qui accède à ses appartements a inspiré ce vers :

Ainsi que la vérité, le vice a ses degrés.

C'est Cora Pearl qui, aux Bouffes Parisiens se fait acclamer par le « Tout Paris » en interprétant Cupidon dans *Orphée aux Enfers*.

C'est Hortense Schneider, la diva de « la Belle Hélène et de la Grande Duchesse de Gerolstein ».

D'autres encore : Céleste Mogador, évadée d'un bordel ; Marguerite Bellanger, l'écuyère qui, pendant deux ans, intéressa beaucoup l'Empereur.

Du plaisir à perdre haleine,
Oui, voilà la vie parisienne,

chante-t-on sur une musique d'Offenbach.

La quête perpétuelle de plaisir de Napoléon III a gagné son entourage, mais attention ! Elle ne doit pas déborder au-delà !

Nadeau, l'un des meilleurs exégètes de Flaubert, l'explique avec beaucoup d'intelligence :

« Qu'une petite provinciale, femme de médecin qui éprouve les plus vives émotions de l'amour avec son premier amant, les jouissances et peut-être même les perversions de la chair avec le second ; qui se donne à eux avec impétuosité sans remords, ce n'est pas pardonnable. L'auteur eut dû condamner ouvertement les amours « coupables ». Emma se tue, ce n'est pas suffisant. Dans son agonie, elle ne regrette pas. La mort est commandée par la « fatalité ». Pour que la morale officielle fut sauve, il aurait fallu que Emma fut châtiée par les hommes, la société, l'auteur.

« Avec Emma, Flaubert dérange la tranquillité bourgeoise comme il le fait d'ailleurs avec les autres personnages qui tous, sauf un enfant Justin, donnent la plus triste impression de l'humanité.

« On ne peut rêver sottise plus parfaite d'une société de province mesquine. Et c'est cet enfer de la province qui dérange la béatitude bourgeoise ».

⁂

« Quant à la religion au nom de laquelle Flaubert est également poursuivi, est-ce que le Second Empire est vraiment qualifié pour le faire ? Certes pas car dans les plus hautes sphères, on est voltairien. Le haut personnel de l'Empire suit l'exemple de l'Empereur ; il respecte l'Église, la soutient mais il s'en tient là. Morny, Persigny, Walewki vivent sans la moindre préoccupation métaphysique. On est indifférent.

« On ne pense pas à Dieu. Un seul Dieu existe : l'argent qui fait les mariages ainsi que le règne triomphant de la courtisane ».

*
* *

« En poursuivant les écrivains, on ne voit qu'une nécessité sociale, un impératif politique. La Monarchie de Juillet et l'Empire autoritaire ont été des époques de « grande pudeur judiciaire ».

Deux seuls critiques sont vraiment favorables à *Madame Bovary :* Victor Hugo et Baudelaire. Tous les autres se déchaînent. Le journal *L'Univers* va, au nom de la morale, jusqu'à taire le nom de l'auteur et de l'ouvrage : « L'art cesse du moment qu'il est envahi par l'ordure ».

Pour Granier de Cassagnac, après avoir lu le roman, il faut se laver les mains au bas de la page. Le critique du *Journal des Débats* n'est pas plus tendre : « Dans *Madame Bovary*, si elle peut vieillir, il y a tout l'avenir d'une marchande à la toilette ».

Mon Dieu ! que ces gens d'esprit sont bêtes !

LES PERSONNAGES DU PROCÈS

C'en est fait. Flaubert comparaîtra le 29 janvier 1857 devant la 6e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, spécialisée dans les affaires littéraires et de presse, dont Victor Hugo a conté le déroulement : « Appelez les causes, Police correctionnelle, 6e chambre : 1re affaire, le nommé Rouinage, escroc ; 2e affaire, le nommé Lamennais, écrivain. Cela fait bon effet et accoutume les bourgeois à dire indistinctement un écrivain et un escroc ».

Flaubert ne compte sur « aucune justice. Je serai condamné au maximum peut-être... noble encouragement donné à la littérature ».

Il est ulcéré d'être contraint de s'asseoir « sur le banc des filous et des pédérastes ».

Ce qui est encore le plus odieux, c'est d'être « condamné pour immoralité ». « L'art est un luxe ; il veut des mains blanches

et calmes ». Ces mains vont-elles être noircies par la Justice, et par quelle Justice ?

Cette 6e chambre du Tribunal correctionnel n'était pas toujours très engageante.

Pour le procès de Flaubert, les deux assesseurs s'appelaient Dupaty et Nacquart, dont l'histoire littéraire conserve un mauvais souvenir. C'est en effet Dupaty qui présidait le Tribunal correctionnel en août 1857 pour le procès Baudelaire et Nacquart était l'un de ses assesseurs.

Par curiosité, Baudelaire s'était rendu à une audience précédente du Tribunal pour les observer : « J'ai vu mes juges jeudi dernier. Je ne dirai pas qu'ils ne sont pas beaux ; ils sont absolument laids et leur âme doit ressembler à leur visage ».

Ne contestons pas la description physique : « Sur dix juges, écrit Taine, neuf sont grimés, ratatinés, enflés, le visage est terreux ou enflammé ; aucune classe d'hommes n'a le visage si déformé, si plissé, si creusé, si usé, si empreint d'angoisse ». Mais pourquoi ? « C'est qu'ils restent assis tout le jour, mâchonnant des plumes, silencieux, immobiles, sous la tarière de l'avocat qui, pendant deux heures, trois heures de suite, les perfore de par la Loi. Voilà le pal intérieur qui tord leurs lèvres et pèle leur crâne ».

Heureusement, pour Flaubert, le président du Tribunal se présentait sous un jour meilleur que ses assesseurs. M. Dubarle (c'était son nom) « était un homme d'esprit manifestement disposé en faveur des gens de bien qui comparaissaient devant lui et ne réprimant pas trop ses sourires lorsque l'avocat faisait des allusions dont la transparence n'avait rien d'obscur ». Il aurait eu quelque hilarité à certains passages du réquisitoire. Alors que Me Senard se livrait à une étude du roman, un auditeur, Champfleury, a cru comprendre, au moins à un mouvement des lèvres, que le Président avait dit à deux reprises : « Char-mant ». Avant d'être président, M. Dubarle avait été juge d'instruction et, à ce titre, il avait eu à interroger Mérimée qui nous en a laissé le portrait : « J'ai trouvé un homme parfaitement poli, un peu compliqué, menteur même, et ce qui vaut mieux, bienveillant ».

LE PROCUREUR

Ce fut Pinard (Ernest de son prénom), substitut du procureur impérial près le Tribunal de la Seine, un petit homme au visage pointu et au timbre métallique, 35 ans, brun, œil vif, peau mate et transparente, favoris « taillés en buisson », paraît plus jeune que son âge.

Il a acquis une certaine notoriété dans l'affaire de Célestine Doudet, une institutrice qui avait exercé des sévices sur des mineurs confiés à sa garde. Son éloquence était appréciée ; quelques raffinés du beau langage étaient venus l'écouter. Le Procureur lui aurait proposé de céder la place à un autre si, en conscience, il estimait qu'une poursuite ne s'imposait pas. « C'eut été faillir à ma dignité », aurait-il répondu en homme de devoir qu'il était.

Il était en quelque sorte le substitut de service pour ce genre d'affaires. Le « redoutable Pinard », écrit Baudelaire, qui soutiendra l'accusation dans le procès des *Fleurs du Mal* à l'audience du 20 août 1857 où son argumentation sera très proche de celle du procès de *Madame Bovary* : il cherche et lit les passages lascifs.

A chercher ainsi le côté impur des œuvres littéraires, cela lui aura peut-être donné, s'il n'en avait, quelques idées de lubricité. On raconte qu'à la fin de sa vie, profitant de sa retraite, il aurait écrit des poèmes licencieux, mais c'est sans doute un canular.

De toute façon les réquisitions qu'il a prises dans les affaires littéraires ne nuirent pas à sa carrière. Il deviendra procureur général à Douai en 1861 où il se serait montré très répressif. Est-ce cela qui lui valut un poste de conseiller d'État en 1866, puis celui de ministre de l'Intérieur en 1867, choisi personnellement par Napoléon III.

Curieuse coïncidence ! Le substitut Pinard devint procureur général puis ministre de l'Intérieur, et l'avocat Me Senard est ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement Cavaignac, après avoir été procureur général à Rouen en février 1848. Certes, Pinard est un bonapartiste fidèle, tandis que Senard est dans l'opposition. Sont-ils toutefois si éloignés ? L'un et l'autre sont des hommes d'ordre. A l'occasion de sa nomination comme procureur général à Douai en 1861, Senard adresse ses très cordiales félicitations à Pinard qui lui répond, non par une simple carte, mais par une lettre fort amicale où ce magistrat consciencieux rappelle qu'il n'obéit qu'au « désir ardent de bien faire » dans ses

nouvelles fonctions. Pinard et Senard sont donc bien proches et pourraient être englobés dans cette apostrophe incendiaire de Céline : « Procureurs, juges, avocats, tous bandits pêle-mêle ».

L'AVOCAT

De haute stature, un visage noble et imposant, tel se présentait Jules Senard. Lors du procès de *Madame Bovary*, il est à l'apogée de sa carrière : 56 ans, inscrit au Barreau de Paris depuis 1849 après avoir illustré celui de Rouen de 1820 à 1848, quatre fois bâtonnier de Rouen, avocat de causes célèbres.

En tout cas, son charme opère sur les magistrats. En 1845, il plaida pour un sieur Milon dont il gagna la cause. Un conseiller à la Cour lui adressa un quatrain précédé d'un envoi en latin :

Senard vous êtes presque un second Cicéron.
Que dis-je ? en ce moment vous l'emportez sur l'autre
Quand Cicéron premier plaida pour son Milon,
Il perdit son affaire et vous gagnez la vôtre !

Le magistrat érudit, auteur de ces lignes, était membre de l'Académie. Il publia en 1860 un ouvrage au titre un peu surprenant : *Voltaire jardinier* qu'il enverra à Flaubert, lequel se contentera, en le recevant, de cette note un peu sèche : « Maigre légume ».

Mais il sera réhabilité par Zola dans *La Bête Humaine* sous le portrait du Conseiller Desbazeilles, la gloire littéraire de la Cour de Rouen dont il citait des sonnets finement tournés. Il se nommait Jean Clogenson et était l'ancêtre de Mme Camillerapp.

De toute façon, les clients aussi paraissent avoir été satisfaits des services de Senard car ils lui manifestèrent leur reconnaissance par des dons souvent encombrants et fort pesants, toujours en possession de notre famille :

— un Voltaire en bronze, réplique exacte de la statue de Houdon qui se trouve à la Comédie française ;

— un bronze représentant Me Senard en pied et en robe, offert par Vidi, l'inventeur du baromètre anéroïde... et d'autres bronzes encore aujourd'hui relégués dans des caves. L'Académie ne disposerait-elle pas de quelque couloir où pourraient être mis en valeur ces témoignages de l'âge du bronze ?

Loin de moi toutefois d'ignorer les défauts de Senard. Il commençait à plaider d'une voix lente et grave. Vous vous souvenez de la légende portée sous une caricature de Daumier : « Portrait grave d'un homme grave lithographié en attendant qu'on le grave ».

Certes, il s'animait progressivement mais s'engageait alors dans des développements fort étendus. Dès 1823, il plaide pendant six heures pour une affaire de faux. En 1845, sa plaidoirie en faveur de Lourse1, le pharmacien de Buchy accusé d'avoir empoisonné sa femme et sa bonne a duré dix heures. Pour Flaubert, ce fut relativement court : quatre heures !

On lui a fait grief de cette longueur qui, pourtant, était habituelle au XIX[e] siècle. « Je ne leur reproche qu'une chose, c'est de plaider, écrit Jules Moineaux dans *Les Tribunaux comiques*... l'avocat parle, parle... en fin de compte prononce trois plaidoiries au lieu d'une ; les doyens du barreau vont même jusqu'à quatre pour prouver que les vieux rasoirs sont les meilleurs » ; ce qui n'était évidemment pas le cas de Senard dont ses adversaires ont surtout loué ce qu'on a appelé « le don fatal de sa prodigieuse habileté ».

Des opportunistes avaient tenté de dissuader Flaubert de le choisir parce qu'il était opposant à l'Empire et lui avaient conseillé, comme ils l'avaient fait pour les Goncourt, de prendre un avocat « terne, bien pensant, une de ces médiocrités dont le néant attire sur ses clients une sorte de miséricorde, enfin un de ces verbeux qui, doucement, platement, ennuyeusement soutirent un acquittement comme une aumône... surtout pas un avocat brillant dont le talent pouvait blesser et irriter le Tribunal ».

Flaubert en a décidé autrement. Dieu soit loué ! Mais que lui a-t-il coûté de choisir un avocat de renom ? Si je ne puis vous donner la réponse, ce n'est pas animé par le souci de discrétion qu'avaient à ce sujet les anciens avocats mais parce que je n'ai pas retrouvé le carnet d'honoraires de Senard à l'époque du procès Flaubert.

L'AUDIENCE

Largement honoré ou pas, Senard a du préparer à la hâte la défense de son client ; de même le substitut pour l'accusation. Que l'un et l'autre n'aient probablement pas été au fond du débat, comment leur en faire grief dans les conditions qui leur ont été imposées ?

Pour des avocats de 1980 qui attendent des mois, des années souvent, la fixation de leurs affaires, ce qui est stupéfiant, c'est la rapidité avec laquelle Flaubert a été jugé.

La fin de *Madame Bovary* est publiée le 15 décembre 1856 ; les débats ont lieu le 31 janvier 1857 et encore après un renvoi, l'affaire ayant été fixée primitivement au 24 janvier. Le jugement

est rendu le 7 février. En outre, la citation n'avait été délivrée qu'au dernier moment. Le 20 janvier, Flaubert ne l'avait pas encore reçue !

On croit rêver !

Le réquisitoire

Il a été l'objet de railleries. Maxime du Camp qui assistait à l'audience écrit notamment : « L'avocat impérial s'évertuait à faire condamner l'auteur de *Madame Bovary* mais il confondait Apollinaire avec Apollonius de Tyane ; il estimait que « Mme Bovary a une beauté de provocation » et il regrettait que, lorsqu'elle va communier, elle n'ait pas quelque chose de la Madeleine repentante !

Flaubert avait horreur des poncifs dont sont émaillés bien des discours (souvenons-nous de celui des comices agricoles !). Or, le réquisitoire comporte un certain nombre de phrases creuses ou ridicules.

« La couleur générale de l'auteur, permettez-moi de vous le dire est la couleur lascive », et aussi la conclusion : « On ne grandit qu'avec une règle... L'art sans règle n'est plus l'art, c'est comme une femme qui quitterait tout vêtement. Imposer à l'art l'unique règle de la décence publique ce n'est pas l'asservir, mais l'honorer ». « Si c'est là ce qu'on appelle l'éloquence judiciaire, l'éloquence judiciaire est peu de chose », écrit Maxime du Camp dans ses souvenirs.

Quant au fond, la thèse du Procureur est très simple. Flaubert a fait de Mme Bovary un portrait lascif et il en apporte la preuve, dit-il, par quatre citations : la première sur les amours de Rodolphe ; la seconde sur la transition religieuse quand elle cherche un appui spirituel auprès de l'abbé Bournisien ; la troisième sur les amours de Léon et la quatrième sur la scène de la mort où le Procureur voit un mélange de sacré et de voluptueux.

La plaidoirie

Flaubert ne pourrait pas prendre à son compte cette relation du *Journal des Goncourt* : « Mon avocat fut ce que nous attendions : il nous représenta comme de bons jeunes gens et cita de nous comme trait recommandable que nous avions une vieille bonne depuis vingt ans.

Avec Senard nous atteignons un autre niveau.

« Il n'est pas honnête, affirme-t-il, de juger une œuvre sur quelques extraits ».

Toutefois, sa position est beaucoup plus audacieuse. Il présente *Madame Bovary* comme une œuvre éminemment morale, « une excitation à la vertu par l'horreur du vice. L'expiation si terrible de la faute ne pousse-t-elle pas, n'excite-t-elle pas à la vertu ? ».

Aussi demande-t-il non seulement l'acquittement de Flaubert mais encore une réparation publique, des excuses.

« Quel est le livre que Monsieur Flaubert feuillette jour et nuit et dont il s'est inspiré dans les passages qu'incrimine Monsieur l'avocat impérial ? C'est Bossuet ».

Et Senard de lire un fragment du texte du grand sermonnaire sur les « plaisirs illicites », auquel il ajoute encore l'extrait d'un sermon de Massillon. Usant d'un effet d'audience, il sort de son dossier un volume des œuvres de Bossuet. « Je vous laisse ce livre tout marqué, tout flétri par le pouce de l'homme studieux qui y a pris sa pensée ».

Seulement, Senard ne fit pas porter ce volume aux magistrats et ceux-ci ne surent donc pas qu'il avait été emprunté pour les besoins de la cause au cabinet de lecture de Mme Brument. Dans sa bibliothèque, Flaubert n'avait pas les *Sermons* de Bossuet.

Ainsi Flaubert nous donnerait une grande leçon de morale, voire de religion. Il fallait y penser ! Senard n'a pas toutefois été le seul. Pour Mlle Leroyer de Chantepie, correspondante de Flaubert, *Madame Bovary* est une œuvre « éminemment morale qui doit empêcher plus de femmes de faillir que le sermon le plus éloquent et le plus catholique ». Elle va même bien au-delà : « Toutes les femmes qui le liront s'arrêteront au bord de l'abîme, en sortiront si elles y sont tombées et résisteront aux plus dangereuses tentations ». Personnellement, je ne suis pas persuadé, Mlle Leroyer de Chantepie est-elle une caution très valable ? il ne semble pas qu'elle ait eu beaucoup d'occasions de faillir, à en juger par le portrait ayant figuré à l'exposition Flaubert à la Bibliothèque Nationale.

Trouver dans *Madame Bovary* une leçon de morale, c'était osé. Y découvrir un enseignement religieux, c'est une témérité que Senard assume allègrement. « Le plus beau de la plaidoirie, relate Flaubert à son frère, a été le passage de l'Extrême-Onction. L'avocat général a été couvert de confusion quand Me Senard a tiré de sous son banc le rituel qu'il a lu ; le passage de mon roman n'est que la reproduction adoucie de ce qu'il y a dans le rituel. Nous leur avons f... une fière littérature ».

... Certes, ce dût être un bel effet d'audience que cet instant pathétique où, brandissant le Rituel, l'avocat donne de Flaubert l'image d'un homme tout pénétré d'études théologiques... Mais il faut être Michel Tournier pour voir dans la scène de l'Extrême-Onction « la sensualité la plus charnelle transfigurée par la grâce d'un rituel religieux ».

Personnellement, j'éprouve quelque difficulté à considérer notre romancier comme un « Père de l'Église » et *Madame Bovary* comme un manuel de cathéchèse... sinon peut-être pour les confesseurs en me rappelant ce mot célèbre de Mgr Dupanloup : « Comment trouvez-vous *Madame Bovary* ? Un joli livre, un chef d'œuvre, Monsieur. Oui, un chef d'œuvre pour ceux qui ont confessé en province »...

Mauriac n'avait-il pas quelque raison de penser que c'est sur le plan spirituel qu'apparaît la faiblesse de l'art de Flaubert ?

*
* *

A l'appui de sa thèse, la défense va invoquer en faveur de son client le patronage de grands écrivains : Lesage, Rousseau, Montesquieu, André Chénier, Gautier, Sainte-Beuve vont voler au secours du couple Flaubert-Senard qui s'est évertué à découvrir le plus de lubricité possible des auteurs les plus sérieux. Les juges n'en revenant pas, Senard fit passer au Tribunal un exemplaire des *Lettres Persanes* qui avait été donné comme prix à un élève de rhétorique du Lycée de Rouen. Montesquieu y décrit une scène qui ne peut pas être lue mais qu'il lira tout de même : « Déjà j'avais porté mes mains sur son sein, elles couraient rapidement partout, l'amour ne se montrait que par sa fureur, il se précipitait à la victoire. Un moment de plus et Ardasire ne pouvait pas se défendre ».

Enfin, Flaubert n'a même pas dit, comme André Chénier, ce poète qu'aimait Senard pour avoir appris ses vers alors qu'il avait seize ans :

Je vis de ses beaux flancs l'albâtre ardent et pur,
Lis, chêne, corail, veines d'azur.
Telle enfin qu'autrefois tu me l'avais montrée
De sa nudité seule embellie et parée,
Quand mes nuits s'envolaient, quand le mol oreiller
La vit sous tes baisers dormir et s'éveiller.

Senard nous convie aussi à lire l'un des plus merveilleux romans selon lui : *La Double Méprise* sorti de la plume d'un honorable membre de l'Académie française, M. Mérimée, où il raconte ce qui se passe dans une chaise de poste. L'avocat nous met l'eau

à la bouche car, sans relater la scène, il se contente de faire passer le livre au Ministère Public et au Tribunal. Tout cela pour prouver que le célèbre passage de la promenade en fiacre dans les rues de Rouen ne méritait pas les critiques d'immoralité qu'il avait suscitées. A juste raison, Senard donnera au Tribunal la primeur de ce passage. Mérimée était d'ailleurs une excellente référence. « Il fut toujours bien avec tout le monde, a pu écrire de lui Arsène Houssaye, il eut été Pair de France sous la Monarchie ; il devint sénateur dès que l'Empire fit un Sénat »

Au zénith du Panthéon littéraire trônait alors Lamartine. La lettre promise par le poète n'est pas parvenue. Qu'importe ? l'avocat relate avec force détails les éloges décernés quelques jours auparavant : « Vous m'avez donné la meilleure œuvre que j'ai lue depuis vingt ans ». Il n'est pas possible pour l'honneur de notre pays, de notre époque, qu'il se trouve un tribunal pour vous condamner ». Trop sensible Lamartine qui ajoute : « Vous avez été trop loin ! Vous m'avez fait littéralement souffrir ! L'expiation est hors de proportion avec le crime... ».

Est-ce bien toutefois cette érudition littéraire qui a entraîné la conviction du juge ? Un journaliste qui a assisté à l'audience, a donné par la suite son impression : « Me Senard, avec sa voix lourde, avec son geste pesant, nous épouvanta dès les premiers mots.

« Au lieu d'entrer dans le sujet, il se complut à vanter la fortune de Flaubert, à parler de ses revenus. On eut dit qu'il avait des sacs d'écus dans chaque main et qu'il offrait au Tribunal de les peser.

« Nous nous demandions ce que la fortune de Flaubert avait de commun avec son roman ; nous redoutions que le Tribunal ne ramenât l'orateur à sa question. Nous étions bien naïfs ! ».

Toute la question précisément était là, devant des juges impériaux et même peut-être devant des juges de tous les temps !

« Me Senard avait senti qu'il fallait, au début, peindre Flaubert non comme un écrivain libre-penseur, artiste, mais comme un bourgeois conservateur, influent, un propriétaire qu'on ne devait pas blesser, sans saper quelque chose à la base même de l'Empire. Que l'on flétrit les bohèmes de lettres, anarchistes par absence de fortune, à la bonne heure ! Mais un gros monsieur ayant des champs, des maisons, payant des impôts raisonnables ! c'était impossible.

« Ce fut le premier, le plus grand, le plus décisif argument, celui qui domina tout le procès. Un écrivain riche ne pouvait être un ennemi de la propriété, par conséquent de la morale et de la religion ».

Certes, mais malgré sa fortune, Flaubert n'était pas pris très au sérieux par les bourgeois de l'époque, tel le docteur Hélis, dont le témoignage nous est rappelé par M. Chaline : « Flaubert, fils du confrère, tête échevelée s'il en fut... ».

Alors, Senard se lance dans l'apologie de la famille Flaubert : le père chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie ; le frère qui suit la trace paternelle. Quant on appartient à une lignée qui jouit d'une telle considération, il est impensable qu'on s'attaque aux bonnes mœurs. Comment des magistrats du Second Empire ne seraient-ils pas sensibles à ces accents subtils de la défense ? Qui plus est Senard, ancien président de l'Assemblée Nationale, ancien ministre, ancien procureur général, va jeter tout le poids de sa personnalité dans la balance : « Et moi, s'écrie-t-il, qui ai donné ce roman à lire à ma fille ! ».

Flaubert jubile et adresse à son frère un compte-rendu dithyrambique : « La plaidoirie de Me Senard a été splendide ; il a écrasé le ministère public qui se tordait sur son siège et a déclaré qu'il ne répondrait pas. Nous l'avons accablé sous les citations de Bossuet et de Massillon, sous des passages graveleux de Montesquieu, etc. La salle était comble. C'était chouette et j'avais une fière balle. L'avocat général a dû recevoir le soir un fier galop. En somme, ça a été une crâne journée, et tu te serais amusé si tu avais été là ».

Le Procureur a été couvert de confusion. Voilà l'essentiel pour Flaubert... bien plus que de savoir si le raisonnement de la défense est inattaquable... mentalité que les avocats connaissent bien comme étant fréquemment celle de leurs clients. « Magnifique plaidoirie » écrit Flaubert dans sa dédicace à son « illustre ami » Me Senard. Comment cet encens lancé par un thuriféraire de génie ne monterait-il pas à la tête ? Serais-je un mauvais sujet de la famille si je dis que, en réalité, dans ce procès de la Bovary, Senard apparaît un peu déroutant, discutant longuement, lourdement parfois, dans un ordre discutable, avançant certains arguments spécieux, ne dédaignant pas les ficelles du métier.

Et pourtant, il sait utiliser toutes les ressources de sa profession de façon si habile, que l'on ne se rend pas compte de sa subtilité qui fut l'un des atouts du succès qu'il a remporté.

L'effet favorable laissé par Me Senard faillit être remis en cause par la plaidoirie intempestive de Me Desmarest en faveur de *La Revue de Paris*. Il voulut prouver que, s'il y avait de la volupté dans *Madame Bovary*, « c'est que la volupté est partout dans la nature, dans la femme, dans la fleur, dans la brise ». Senard, impatienté de cette rhétorique, grogna tout bas : « Il veut donc nous faire perdre notre procès ». Rien en effet ne pou-

vait plus irriter les juges que cette apothéose de la volupté. Sans compter qu'il était l'heure d'aller dîner et que le Tribunal avait faim !

Le jugement

Huit jours plus tard, Flaubert et les coïnculpés sont acquittés.

Le délit d'outrage aux bonnes mœurs suppose deux conditions : l'obscénité du livre et l'intention de son auteur de provoquer une excitation malsaine.

Or, *Madame Bovary* ne renferme aucun terme obscène ou même grossier. Enfin, l'intention de Flaubert est incontestablement probe ; tel a été le motif déterminant de la relaxe.

Dans son jugement de janvier 1857, le Tribunal correctionnel de la Seine a décelé l'existence d'un problème fondamental pour notre culture : « Il y a des limites que la littérature ne doit pas dépasser » : ce que rappellera la Cour de cassation dans son arrêt de réhabilitation de Baudelaire du 31 mai 1949. Les poèmes faisant l'objet de la prévention ne « dépassent pas en leur forme expressive les libertés permises à l'artiste », mais quelles sont ces libertés ? Les droits à la libre expression sont-ils imprescriptibles et immuables, ou sont-ils fluctuants d'une époque à l'autre ?

Question de principe à laquelle la Justice n'a toujours pas donné de réponse valable. Suffit-il de constater que « nos nerfs sont moins à fleur de peau que ceux de nos arrière-grands-parents et que nous avons digéré des œuvres sensiblement plus scabreuses en laissant « les fleurs du pire » envahir la littérature ?

La Justice admettra-t-elle demain la liberté totale d'expression sans aucune restriction ? Ce serait nous priver de l'attrait du fruit défendu !

Quoi qu'il en soit, si le Président Dubarle a manifesté quelque hilarité à certains passages du réquisitoire, il en est de même pour nous à la lecture de plusieurs motifs du jugement. C'est à regret que Flaubert est acquitté (souvenons-nous du caractère complexé de Dubarle). « *Madame Bovary* mérite un blâme sévère car la mission de la littérature doit être d'orner et de recréer l'esprit en élevant l'intelligence et en épurant les mœurs ».

Flaubert a eu le tort « d'oublier que la littérature... ne doit pas seulement être chaste et pure dans sa forme et dans son expression... ». La Justice n'a pas manqué l'occasion de se prêter au ridicule !

Quels que soient les motifs du jugement, il témoigne en faveur de la justice des hommes.

Le Parquet a également eu la sagesse de ne pas interjeter appel. Flaubert est acquitté, mais il reste à l'état d'auteur « suspect », aplati, ahuri.

Considérant le procès Bovary comme la tache de sang intellectuelle qui déshonore le Second Empire, il est tenté de se retirer dans la solitude et le mutisme.

Eh bien ! non ! Les premiers tirages de l'ouvrage, parus en avril et juin 1857, se vendent superbement, prélude à la carrière magnifique de *Madame Bovary*, mais Flaubert a une réaction très saine. Sans doute, apprécie-t-il le succès, mais pas dans la mesure où il est dû au scandale. « Le tapage qui s'est fait autour de mon premier livre me semble tellement étranger à l'art que je suis dégoûté de moi... Je suis fâché de ce succès ; en somme, cela dévie le succès et je n'aime pas, autour de l'art, les choses qui lui sont étrangères... Je me fais l'effet d'une prostituée... toutes les hautes garces s'arrachent la Bovary pour y trouver des obscénités qui n'y sont pas ».

Situation paradoxale rappelée par Jules de Goncourt : « Parmi les gens littéraires auxquels j'ai été mêlé dans ma vie, je ne connais qu'un homme tout à fait pur au sens le plus élevé du mot : c'est Flaubert qui, comme on le sait, a l'habitude d'écrire des livres prétendus immoraux ».

LE FOND DU PROBLÈME

L'ouvrage est-il immoral ou d'édification ?

« Apprenez ceci pour votre joie. Le curé de Canteleu tonne contre la Bovary et défend à ses paroissiennes de me lire » écrit Flaubert qui ajoute : « vous allez me trouver bien bête mais je vous assure que ça été pour moi une grande joie de vanité ».

Le monde des écclésiastiques lui étant étranger, sinon odieux, il est tout heureux de pouvoir se gausser de l'un d'eux qui n'a rien compris à son roman...

Madame Bovary est une femme adultère. Si elle ne ressentait rien, elle ne tomberait pas dans les bras de Rodolphe et de Léon, et si Flaubert n'exprimait pas cette approche de la volupté, voire une certaine perversion, son livre serait bon à jeter aux orties.

Oui, mais pourquoi avoir choisi ce sujet ? Pour Flaubert, en littérature, il n'y a pas de beau sujet : « Yvetot vaut Constantinople » a-t-il écrit un jour.

L'idée qui le hantait depuis quelques années, c'était de rendre dans un roman une tonalité très particulière : la couleur de moisissure de l'existence des cloportes.

A l'origine, il avait pensé pouvoir le faire en racontant l'histoire (mais en avait-elle une ?) d'une vieille fille dévote et chaste... seulement ce n'était pas le genre de filles qu'il fréquentait... « Œuvre impossible à réaliser », a-t-il été obligé d'avouer.

C'est ainsi que le scénario de *Madame Bovary* s'est imposé à lui, en lui permettant de trouver le ton qu'il cherchait. Le thème du roman n'a été adopté que pour des raisons d'ordre artistique, sans la moindre compromission.

Jacques Chessex l'explique de façon magistrale : « Flaubert regarde le monde et il le trouve d'une vulgaire idiotie. Or, de ce monde, sans cause et sans but, de ce néant de Tôtes et d'Yonville-l'Abbaye, il entend composer son roman qui va changer notre conception de la littérature en s'acharnant à l'observation de choses basses et de caractères imbéciles, non par sadisme mais par souci de la vérité ».

C'est ce que n'ont point compris les hommes du XIX^e^ siècle tels les académiciens Henri Frère, l'abbé Vacandard, le magistrat rouennais M. Homberg. membre de l'Académie dont le descendant, M. B. Voinchet, a eu l'amabilité de me communiquer la correspondance. Il écrit à son ami le Baron Richard : «... si vous avez lu [*Madame Bovary*] je vous en félicite car vous n'auriez pas envie de la relire. Rien de plus vulgaire que l'aventure sujet du roman. Ce qui le distingue est la description... des choses les plus communes, souvent les plus répugnantes. Il faut que nous sachions que sur la maison d'un paysan on voyait une guirlande d'oignons sécher au soleil... Un malheureux qui demande l'aumône sur la route montre des plaies dont la peinture détaillée qu'on nous fait soulève le cœur. Pouah ! »

Alors *Madame Bovary* mérite-t-elle le prix Montyon comme l'a prétendu un jour Flaubert ? Comment se fait-il que l'Académie de Rouen, qui décerne parfois des prix de vertu (bien que ce ne soit pas sa finalité propre) ne l'ait pas encore couronnée ? L'idée n'est pas si saugrenue. En défendant Baudelaire du reproche d'obscénité lors de son procès en révision évoqué en 1949 devant la Cour de cassation, le conseiller rapporteur a éprouvé « l'impression paradoxale de plaider pour un livre de la Bibliothèque Rose et de demander l'attribution d'un prix de vertu ». Pourquoi pas aussi pour *Madame Bovary* ?

En réalité, la question a été mal posée lors du procès.

Pour Flaubert, il est inepte d'introduire des idées morales dans le roman. Il faut « traiter les hommes comme des mastodontes et des crocodiles, et Emma comme une petite provinciale

adultère logiquement acculée au suicide » dont les comportements sont étudiés de façon scientifique dans leur déroulement normal : ennui, rêves, ambition, etc.

« Rien n'est beau que le vrai. Ce qui est beau est moral », voilà tout et rien de plus. Telles sont les clés de l'œuvre flaubertienne. Dans cette quête de la vérité et de la beauté, pour employer les expressions imagées de Guillemin, quelle grandeur prend à nos yeux « le lourd Sicambre de Croisset, l'oncle Ganachard, le vieux Polycarpe tout seul à gueuler ses phrases dans sa chambre... Le voici qui déploie toute sa taille... » couvrant de confusion ses accusateurs...

C'est un honneur, au nom de l'Académie tout entière, je pense, de rendre cet hommage à celui qui a mis dans son art d'écrire sa foi totale. . et cela bien que l'on puisse regretter de ne pas trouver dans son œuvre une dimension spirituelle permettant d'accéder aux domaines les plus élevés de l'âme humaine...

Mais le romancier nous a-t-il livré complètement son cœur !

Souvenons-nous du dernier cri de saint Antoine :

" Être la matière "
Est-ce le néant ? la mort ?
En sommes-nous sûrs ?

Ne pouvons-nous pas dire, comme Jean Guitton l'écrivait à propos de Caillois : « Quel mystère dans ce mot opaque de matière ? De nos jours, les savants rapprochent matière et lumière. Et peut-être ce que nous nommons matière est-il le symbole de la lumière ? D'une lumière de cristal, sans ombre, immobile, totale, transparente, éternelle » : celle vers laquelle en ce moment où nous nous entretenons de vous, vous nous voyez, Flaubert.

Écrivains en procès

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. le Bâtonnier Max BRIÈRE

par M. Georges MAC GRATH

Vous venez de nous faire, Monsieur, l'historique éblouissant du procès de Flaubert à cause de *Madame Bovary*.

Éblouissant par la relation des faits d'une authenticité à nulle autre pareille, puisque vos informations, pour la plupart, proviennent d'archives familiales que vous avez bien voulu accepter d'entr'ouvrir à notre intention, ce dont nous vous remercions.

Ainsi évoquez-vous de façon pittoresque et sous leur vraie grandeur, à la lumière des notes laissées par Senard, les personnages divers qui prirent part au procès, et y jouèrent un rôle, chacun à leur manière et selon leur talent. De façon pittoresque, parfois sans indulgence. Pauvre procureur Pinard que vous molestez tant : pour le confondre, vous invoquez Maxime du Camp, mais à ma connaissance il n'était pas orfèvre, pas davantage oracle.

Etre le magistrat du ministère public, toujours requérir et encore requérir : une tâche nécessaire, mais parfois incertaine. S'il trébuche par hasard, et qui en est exempt, ayons quelque indulgence. Après tout, cela peut servir à la défense.

De Me Senard, avocat de Flaubert, vous parlez avec discrétion. Bien qu'en votre famille il soit un grand ancêtre, vous le jugez objectivement, en vrai professionnel, non pas en inconditionnel.

Vous rappelez avec humour les procédés commodes, et toujours en usage, utilisés pour dérider le Tribunal, plus nécessaires hier qu'aujourd'hui étant donné alors la démesure des plaidoiries.

Nos magistrats du Siège : quelle vocation de patience est la leur.

Leur jugement dans l'affaire de *Madame Bovary* fut bon, et osé pour l'époque. Il n'y eut pas appel de la part du Parquet, ce qui, remarquez-vous, souligne sa sagesse.

Baudelaire six mois plus tard, n'eut pas la même chance. J'en dirai un mot tout à l'heure.

Eblouissant aussi votre discours, par la manière dont vous avez su peindre le climat politique, philosophique, voire mondain dans le pays, et singulièrement à Paris, lorsque Flaubert, à son zénith, publie *Madame Bovary* et déclenche l'orage, c'est-à-dire les foudres de la Justice. C'est l'Empire autoritaire, le règne de l'ordre moral.

Et pourtant, laissez-vous entendre en citant d'éloquents et pernicieux exemples, le Prince qui alors gouverne la France, pour n'évoquer que lui, prête à penser pour ne pas dire à jaser à cet égard. Voilà qui, apparemment, est contradictoire : non point, dites-vous, car il ne faut pas « que la quête de plaisir de Napoléon III » déborde son entourage. D'où le souci constant de bienséance, d'un respect absolu, du moins en apparence, de la règle morale et de la loi d'Église. La réponse que vous apportez à la question ainsi posée, amène à réfléchir.

En ce domaine en vérité, l'Histoire de France est riche en périodes différentes qui ont vu tour à tour se succéder et s'opposer, quant à la liberté d'écrire, tolérance et fermeté, intransigeance et libéralisme. Au XVI^e^, et même encore au début du XVII^e^ siècle, l'extrême rigueur était de règle. Publier un ouvrage licencieux c'était alors prendre le risque d'être brûlé vif.

Au contraire le Grand-Siècle, celui du Roi-Soleil, fut à cet égard d'une ouverture d'esprit tout à fait exemplaire. Comme chacun sait hélas, il n'en fut pas de même en cette époque au regard de la liberté religieuse.

Au siècle des Lumières, philosophes et encyclopédistes contribuèrent grandement à maintenir ce climat, cette liberté de la plume.

La Révolution et le I^er^ Empire eurent d'autres soucis d'une autre gravité et, en notre domaine, ne se marquèrent point dans un sens ou dans l'autre.

Sous la Restauration, attitude ambigüe, on attendait. Nous rejoignons ainsi le temps de Badinguet dont vous avez parlé.

Je me propose, pour illustrer mes dires, d'évoquer devant vous, Mesdames et Messieurs, les poursuites intentées contre des écrivains coupables d'avoir produit des œuvres libertines, osées, licencieuses, voire même érotiques, afin, mais est-ce possible, d'essayer de dégager une conclusion.

Mais il me faut au préalable satisfaire au rituel de notre Académie, qui veut que le discours en réponse, lors d'une réception d'un nouveau membre, comporte l'éloge de ce nouvel élu. A la vérité, comme vous Monsieur, je pourrais m'en tenir, et ce serait plus simple, à la fable, qui est bonne, que vous a consacrée votre grand-père maternel, Me Charles Deleau, avocat agréé, reçu à l'Académie de Rouen en 1918.

Mais ce serait dommage, quand même, de passer sous silence votre longue et digne carrière d'avocat et de bâtonnier.

Cette carrière vous l'avez exercée pendant 48 ans avec une distinction et une compétence, que chacun, qui vous connaît, se plaît à souligner.

Il est vrai que vos études vous y avaient remarquablement préparé. A la Faculté de Droit de Caen dont vous étiez l'élève, vous avez obtenu le prix Demolombe, une récompense enviée.

Docteur en Droit à 22 ans, vous vous inscrivez au Barreau de Rouen. Entre temps vous remportez la coupe d'éloquence de la D.R.A.C. Ce don de la parole, dont vous avez témoigné en cette occasion ne s'est pas démenti depuis. Vous en avez fait aujourd'hui la brillante démonstration.

A la vérité je trouve même que de ma part, ce fut bien osé d'accepter en ce jour de répondre à votre propos. En effet, en matière d'éloquence, je n'ai guère eu à m'exercer, comme sous-préfet ou comme préfet, qu'à l'occasion, par exemple, des discours de comices agricoles dont précisément Flaubert dans *Madame Bovary* parle avec dérision.

Mais le Barreau, il est vrai, m'ouvrit d'autres horizons. Dès mon entrée, et pendant cinq années, j'eus l'agrément de travailler en association avec vous.

J'ai le devoir de vous dire aujourd'hui, Monsieur le Bâtonnier, combien cela me fut précieux et agréable.

Je ne peux non plus passer sous silence votre importante activité sociale, votre rôle à l'École Sociale de Rouen, la présidence que vous assumez depuis si longtemps de l'association des handicapés du Pré-la-Bataille, et d'Étennemare, pour lesquelles vous vous dévouez tant.

Pas davantage non plus votre goût pour les Lettres, vos recherches sur Flaubert, son œuvre, sa vie.

Voilà Monsieur, votre supplice est terminé. La richesse de vos mérites m'interdisait d'en faire moins. Pardonnez-moi d'avoir attenté à votre modestie.

Parlons maintenant, comme je l'ai annoncé, des œuvres un peu osées, ou même très osées, qu'à différentes époques, des auteurs connus voire même célèbres ont produites, publiées ; et voyons le sort qui leur est advenu, à ces œuvres d'une part, aux écrivains de l'autre.

THÉOPHILE DE VIAU

Au XVI[e] siècle, et encore au début du XVII[e], on ne plaisantait pas, en littérature, avec les principes de la morale laïque et surtout religieuse. Théophile de Viau, ce poète libertin originaire de l'Agenais, né en 1590 et mort en 1626, en sut quelque chose. Monté à Paris, il y menait joyeuse vie.

Il s'était consacré à la poésie et publia *Ballets et Impromptus*, d'une bonne venue, et qui connurent un certain retentissement.

Il composa aussi des poésies légères sous le titre du *Parnasse satyrique*. Voici un extrait du poème *Solitude :*

Corinne je te prie, approche
Couchons-nous sur ce tapis vert
Et pour être mieux à couvert
Entrons au creux de cette roche

Prête moi ton sein pour y boire
Des odeurs qui m'embaumeront
Ainsi mes sens se pâmeront
Dans les lacs de tes bras d'ivoire

Voilà aujourd'hui ce me semble des vers bien inoffensifs. Ce n'était pas le cas alors. Et les Jésuites se manifestèrent. Théophile, qui pour essayer de se tirer d'affaires, désavoua ses écrits, fut obligé de se cacher pour échapper aux poursuites. Il fut, par contumace, jugé et condamné pour crime de lèse-majesté divine à faire amende honorable pieds-nus et la corde au cou devant l'église Notre-Dame et à être ensuite, en même temps que ses œuvres, brûlé vif en place de Grève. L'exécution de cette sentence eut lieu en effigie. Découvert peu après et ramené à Paris, après

un long séjour à la Conciergerie, il fut à nouveau jugé et sa peine transformée en banissement perpétuel.

En fait, il se retire à Chantilly chez son protecteur le Duc de Montmorency, puis en Berry au château du Comte de Béthune. Il osa enfin revenir à Paris où il termina discrètement sa courte vie.

SCARRON

Françoise d'Aubigné, la future Marquise de Maintenon, nous apprend par la plume de Françoise Chandernagor, dans *L'Allée du Roi*, que son premier mari, le poète Scarron, connut en juin 1655 les plus grandes appréhensions à raison d'un ouvrage « plus que leste », composé sur commande, dont la paternité lui revenait. Son titre *L'École des Filles* est plein d'une apparente ambiguïté.

Après saisie de plusieurs exemplaires en son hôtel, rue Neuve-Saint-Louis, Scarron soutint devant le Lieutenant de Police, qu'il s'agissait d'un traité de philosophie dont il ignorait l'auteur.

L'Allée du Roi nous apprend qu'il s'agissait plutôt d'un ouvrage de géométrie, mais de nature un peu particulière « la géométrie des rapports amoureux ».

L'ouvrage condamné fut brûlé de la main du bourreau ; l'un des imprimeurs emprisonné, l'autre condamné à être pendu. « Scarron sentit le vent du boulet ; il ne dut qu'à la protection de Fouquet et au goût du surintendant pour ces mauvais livres de n'être point inquiété davantage ». [1]

Ces deux cas, celui de Théophile de Viau et celui de Scarron sont exemplaires à deux points de vue : l'extrême sévérité de l'époque à l'égard des écrits libertins ; l'importance, si l'on tombait sous la coupe de la Justice, de la protection des Grands.

LA FONTAINE

J'en viens maintenant à Jean de La Fontaine dont vous savez qu'il n'est pas seulement l'auteur des *Fables*, mais bien auparavant des *Contes* publiés, la première édition en 1665 « chez Claude Barbin, sous le portail de la Sainte-Chapelle au signe de la croix, avec privilège du Roi du 14 janvier 1664 », la deuxième en 1667.

---

1. Françoise CHANDERNAGOR : *L'Allée du Roi*, Paris, Julliard, 1981.

Ils ne sont pas, ces contes, vous le savez à mettre entre toutes les mains.

Selon Fréron, il semble que ce soit pour plaire à la duchesse de Bouillon, alors exilée à Château-Thierry, où le poète était Maître des Eaux et Forêts, qu'il composa ces petites pièces dont la valeur littéraire est très inégale, et le contexte plein d'allusions des plus osées. Il se pourrait aussi, selon Furetière, que ce soit sur le conseil de la galante comédienne qu'était La Champmeslé. Le succès fut complet. La bonne compagnie n'en était point offusquée et en faisait même ses délices.

Après bien des hésitations, le Pouvoir royal d'abord indulgent finit par les interdire. Voici le texte de la sentence rendue le 5 avril 1675 par La Reynie, lieutenant de Police : « l'ouvrage est interdit à la vente, non seulement parce que le livre a été imprimé sans privilège (cela semble inexact, nous l'avons dit) mais parce qu'il se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes, et donc la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs, et d'inspirer le libertinage ».

Cette interdiction n'empêcha pas les *Contes*, bien au contraire, de circuler sous le manteau.

Boileau dans une *Dissertation sur les Contes* datant de 1669, les qualifie de « narration fleurie et enjouée dont la naïveté inimitable rappelle Horace et Térence ». Il n'a pas un mot de blâme pour le caractère licencieux de l'ouvrage.

Louis Racine tient sensiblement le même langage. Dans ses *Réflexions sur la poésie* (chap. V, art. 2) il s'exprime ainsi : « Dans les écrits licencieux de La Fontaine on n'aperçoit point cet esprit libertin et ce cœur corrompu que tant d'écrits du même genre font remarquer dans leurs auteurs. On voit un homme qui se laisse entraîner par un malheureux talent, dont il ne prévoit pas les suites funestes. Il poussa son étonnante simplicité jusqu'à croire que de pareils écrits n'avaient rien de dangereux ».

Pour sa part, Perrault, admirateur du style des *Contes* en regrette la licence « mais sait gré au poète du voile dont il l'a couverte ».

Quant à l'auteur lui-même, La Fontaine dit dans une préface à une réédition datant de 1669 : « Que l'on ne s'y trompe pas, en matière de vers et de prose l'extrême pudeur et la bienséance sont deux choses bien différentes ». Et après avoir évoqué la gaîté accompagnant la légèreté, inoffensive à ses yeux, de son œuvre, il ajoute « je craindrai plutôt, une douce mélancolie, où les romans les plus chastes sont très capables de nous plonger, ce qui est une grande préparation à l'amour ». Toutes ces réflexions sont assez

étonnantes, si l'on s'en rapporte aux jugements que j'évoquais tout à l'heure.

Une évolution s'était produite dans les mœurs. Comme l'écrit Henri Régnier : « Alors on était habitué à passer aux rimeurs de grandes libertés ». Mais puisque je vous ai tant parlé des *Contes*, il faut bien que je vous en cite un, très acceptable en définitive :

LE VILLAGEOIS QUI CHERCHE SON VEAU

Un Villageois ayant perdu son veau,
L'alla chercher dans la forêt prochaine.
Il se plaça sur l'arbre le plus beau,
Pour mieux entendre, et pour voir dans la plaine.
Vient une dame avec un jouvenceau.
Le lieu leur plaît, l'eau leur vient à la bouche.
Et le galant qui sur l'herbe la couche,
Crie, en voyant je ne sais quels appas :
"O Dieu ! que vois-je ! et que ne vois-je pas !"
Sans dire de quoi ; car c'étaient lettres closes.
Lors le manant les arrêtant tout coi :
"Homme de bien, qui voyez tant de choses,
Voyez-vous point mon veau ? dites-le moi."

Cependant ces *Contes*, malgré le libéralisme de l'époque ne furent pas sans incidence quant à l'admission de La Fontaine à l'Académie française. En 1683 cette Haute Compagnie songe à l'admettre en ses rangs. Mais Louis XIV protecteur de l'Institution désirait que ce fut Boileau. La Fontaine fut élu. Le protecteur n'approuva pas l'élection « je ferai savoir mes intentions à l'Académie ». C'est que ce grand roi qui pourtant n'avait guère le droit d'être rigoriste, n'appréciait pas le ton des *Contes*, et pas davantage leur auteur. Voltaire a écrit « La Fontaine était d'un caractère à ne pas présenter à la Cour de ce monarque ».

L'affaire cependant s'arrangea. Une vacance opportune se produisit : la mort de Bezons en 1684. Boileau fut élu. Alors le Roi cessa de refuser son agrément à La Fontaine.

Celui-ci, accueilli à la fin de sa vie par Madame de la Sablière, mena alors une existence des plus austères. Peu avant sa mort il publia une lettre de regrets concernant les *Contes* dont il n'avait pas mesuré, dit-il, le caractère si pernicieux. Triste revirement, mais qui de cet auteur à l'esprit si mobile, ne saurait ni surprendre, ni étonner.

CHODERLOS DE LACLOS

En 1783, à la fin de l'Ancien Régime, un livre licencieux au plus haut point, obtient un immense succès : c'est *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos. Paru au printemps de cette année, le roman fit beaucoup de bruit et causa un grand scandale. Jean Mistler de l'Académie française, dans une étude publiée dans le numéro d'avril 1982 d'*Historia* rapproche ce roman de celui de Richardson : *Clarence Harlowe* et de *La Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau. Il le résume ainsi « il s'agit pour un roué, le Vicomte de Valmont, de venir à bout de la résistance d'une femme vertueuse : la Présidente Tourvec ». C'est un peu bref : il y a aussi l'étrange duplicité de la Marquise de Mercueil, qui est à l'origine de tout le mal, l'étrange naïveté de Cécile Volanges et du chevalier Danceny.

Plus loin, J. Mistler apporte sur le mécanisme des relations décrites par Laclos une explication quasi scientifique : « Les corps physiques sont soumis à la loi physique de l'attraction universelle ; les corps humains obéissent à celle non moins physique de l'attraction sensuelle ».

Baudelaire a dit de cet ouvrage : « ce livre, s'il brûle ne peut brûler qu'à la manière de la glace ». Et André Malraux : « bavardage lucide et perspicace, amertume et précision c'est le ton des moralistes français ».

Sous l'aspect d'un traité de libertinage, par lettres missives, c'est en vérité un livre grave et complexe dont la qualité littéraire est exceptionnelle. Il pose des problèmes psychologiques d'une grande dimension, bien loin aujourd'hui encore d'être résolus.

Bien que Laclos dans une mauvaise conclusion à son roman (par ailleurs très bien construit) s'arrange pour assurer une triste fin à tous les artisans de perversion qu'il met en scène, il n'en demeure pas moins que son récit comporte des scènes très osées et des situations extrêmement choquantes.

L'Administration royale, après quelques hésitations semble-t-il, prit en définitive une sanction des plus réduites « La Police en avril 1782, en a arrêté le débit, et a fait défendre aux endroits publics, où on le lisait, de le mettre désormais sur leur catalogue ».

C'est tout, et c'est peu pour l'époque.

Quant à Choderlos qui en cette année est capitaine d'artillerie, chargé sous la direction du Marquis de Montalembert des

fortifications de l'île d'Aix et de l'île de Ré, le Ministre mécontent lui donna l'ordre de rejoindre Brest. Mais Montalembert obtint qu'il restât détaché à La Rochelle. Là encore soulignons, en l'époque, l'influence des Grands. Au plan littéraire, Laclos ne retrouva jamais le succès des *Liaisons*. Il envisagea de concourir pour un prix proposé par l'Académie de Châlons sur le sujet « Quels seraient les moyens de perfectionner l'éducation des femmes ? » Mais il ne donna pas suite à cette intention, ce qui dans son cas, valait sans doute mieux.

En 1785 il fut élu par l'Académie de La Rochelle. Mais il n'y prit jamais séance. Secrétaire du duc d'Orléans, il l'accompagna en octobre 1789 en Angleterre, à l'occasion d'une mission diplomatique.

De retour en France en juillet 1790, il collabore tout d'abord avec les autorités révolutionnaires ; mais devint vite suspect. Thermidor le sauva. Ajoutons pour être complet que Bonaparte, qui n'avait, lui, aucun complexe, en fit un général d'artillerie.

LE MARQUIS DE SADE

Le marquis de Sade, appartenant à une famille de très ancienne noblesse originaire de Provence, épouse le 17 mai 1763 Mme de Montreuil, fille d'un président honoraire à la Cour des Aides de Paris. Quatre mois après son mariage, il est enfermé au Donjon de Vincennes pour libertinage, blasphème et profanation de l'image du Christ.

Je rappelle cet incident, car il a une valeur symbolique : c'est une préface à une vie marquée par la plus grande dépravation. Un nombre considérable d'affaires odieuses marque son existence insolite.

Je n'en énumérerai que deux, les plus tristes et les plus célèbres hélas, sans évoquer par respect pour la bienséance, et aussi parce que ce n'est pas mon sujet, les horribles aspects de chacune d'elles : l'affaire Louise Collet d'un incroyable sadisme (je ne trouve sous ma plume pas d'autre mot que celui formé par l'usage, à l'aide de son nom) pour qualifier ses forfaits ; l'affaire d'Arcueil dont fut victime la malheureuse Rose Keller.

Ces affaires, et bien d'autres, lui valurent arrestations, internements et condamnations. Par exemple en 1772 sa condamnation par défaut par le Parlement de Provence à la peine capitale, pour flagellation reçue et infligée, pédication, homosexualité... peine exécutée en effigie sur la place des Prêcheurs à Aix. Sade avait pris la fuite, s'était réfugié en Italie puis en Sardaigne. De retour

en France il fut arrêté sur lettre de cachet. Mais la Révolution le libéra le 2 avril 1790, à la suite du décret abolissant les lettres de cachet.

Il se mit alors à écrire des ouvrages inspirés de ses expériences érotiques : *Justine ou les malheurs de la vertu* (1791) ; *Opuscules politiques* (1791-1793) ; *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (1795) ; *La philosophie dans le boudoir* (1795) ; *La nouvelle Justine ou les malheurs de la vertu ; Orgies raffinées dans des couvents ; Les malheurs du libertinage ; Les crimes de l'amour.*

Durant la période révolutionnaire ses écrits ne firent pas l'objet de poursuites. Mais lui-même, ci-devant noble, fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire. Comme Choderlos de Laclos, il n'évita la guillotine que grâce à la réaction thermidorienne. Le Consulat, en 1801, fait procéder à la saisie de tous ses ouvrages publiés par l'éditeur Massé. Sade et ce dernier sont arrêtés.

Mais le préfet de police Dubois « considérant qu'une poursuite judiciaire épuiserait un état scandaleux, qui ne serait point racheté par une punition assez exemplaire » décide de faire déposer le Marquis de Sade à Sainte-Pélagie, pour le punir administrativement comme auteur de l'infâme roman *Justine et Juliette*.

Napoléon, empereur, maintint cette décision, le transférant toutefois à Bicêtre, puis à la maison de santé de Charenton Saint-Maurice, où il mourut en 1814 à l'âge de 74 ans.

En fait on le traita comme un malade mental ce qui, me semble-t-il, était assez sensiblement le cas.

Il passa au total, sous l'Ancien Régime, la Révolution et l'Empire, plus de 30 années en prison ou en asile.

Quelle est la valeur littéraire de son œuvre ? Elle est officiellement reconnue. Il figure aujourd'hui dans les anthologies les plus sérieuses : celle de Max-Pol Fouchet par exemple. Son style descriptif, précis. évocateur, est intéressant.

Quant à ses écrits érotiques, à leur éventuelle utilité au niveau de la recherche, je ne me sens pas suffisamment qualifié pour en parler. Que chacun qui l'a lu ou le lira juge à sa manière.

BAUDELAIRE

Les *Fleurs du mal* de Baudelaire sortirent en librairie le 25 juin 1857. Déjà certains poèmes de ce recueil étaient connus du public. La *Revue des deux mondes* avait en effet, en 1855, osé entreprendre leur publication. Ce qui avait provoqué de violentes attaques du *Figaro :* indigence navrante des idées, poésie scrofuleuse, écœurante...

C'est dire que lors de la publication, par l'éditeur Poulet-Malassis, de l'œuvre dans son ensemble, l'émotion du côté des partisans de l'Ordre moral fut immense. Le chroniqueur du *Figaro* reprit l'offensive avec une vigueur acharnée : « Il y a des moments où l'on doute de l'état mental de M. Baudelaire. Il y en a d'autres où l'on n'en doute plus. C'est la plupart du temps la répétition monotone et préméditée des mêmes mots, des mêmes pensées... Jamais on ne vit mordre ou même mâcher autant de seins en si peu de pages ».

L'ensemble de la presse, même la presse étrangère, le *Journal de Bruxelles* du 15 juillet, par exemple, firent chorus. Cependant citons la lucidité et le courage de quelques journalistes tels Édouard Thierry du *Moniteur Universel* du 14 juillet, ou Frédéric Dulamon dans le *Présent* du 23 juillet qui prirent le parti de l'écrivain.

Bien sûr Baudelaire était sur ses gardes. Le procès contre l'auteur de *Madame Bovary* l'avait suffisamment alerté. Mais l'acquittement intervenu l'avait rassuré. Certes il s'attendait à une explosion d'indignation de la part des traditionnalistes. Mais il pensait que le Pouvoir, qui avait d'autres soucis, d'ordre électoral notamment, n'engagerait pas de poursuites. Il avait tenu à rassurer sa mère, veuve du général Aupic, et retirée alors dans sa maison d'Honfleur, sa mère qui avait pour lui une vénération sans borne, bien payée de retour d'ailleurs, par ce fils prodigue et bohème.

Est-ce l'article du *Figaro* qui incita le ministre de l'Intérieur à porter plainte auprès du Parquet de la Seine, contre l'auteur des *Fleurs du mal*, à raison de cinq poèmes : *Abel et Caïn, Les litanies de Satan, Le vin de l'assassin. Femmes damnées* et *Les métamorphoses du Vampire*.

C'est vraisemblable. Il y a aussi une autre explication assez cynique en vérité : les écrits politiques étaient alors soumis à une véritable censure. On peut penser que pour donner le change, en poursuivant Baudelaire, le Pouvoir démontrerait qu'il s'intéressait tout autant au respect de la morale publique : ainsi pourrait-il s'acquérir la considération des esprits libéraux, mais soucieux cependant en littérature du respect des normes jusqu'à présent admises.

Le 17 juillet le juge d'instruction désigné fit saisir *Les Fleurs du mal* chez l'éditeur à Alençon. Et ce même jour, pendant trois heures, Baudelaire fut interrogé par ce magistrat au palais de justice, avec politesse et amabilité, écrira plus tard le poète. Malgré une intervention de Baudelaire auprès du ministre d'État Achille Fould, bien disposé à son égard, le procès s'ouvrit devant la 6e

chambre correctionnelle du tribunal de la Seine le 20 août 1857, la même qui avait statué six mois plus tôt, sur le procès de Flaubert pour *Madame Bovary*. Quelques jours auparavant, Baudelaire était allé reconnaître ses juges au Palais lors d'une audience. Il les trouva fort laids. L'écrivain redoutait surtout le procureur Pinard, le même ayant requis contre Flaubert. Il avait tort.

Ce magistrat fit en effet un réquisitoire modéré et s'efforça d'être compréhensif à l'égard du poète, tout en réclamant, c'était inévitable pour lui, une condamnation [2] : « Poursuivre un livre pour atteinte à la morale publique, est toujours une affaire délicate, dit en substance le procureur. Si les poursuites n'aboutissent pas à une condamnation, on donne la victoire à l'auteur. On l'élève sur un piédestal. On lui tresse une couronne de martyr. Le juge, déclara plus loin le procureur, n'est en aucune façon une sorte de critique littéraire, appelé à se prononcer sur différents courants de l'art. Il n'est pas choisi pour arbitrer des querelles d'école. Il doit déterminer si la morale a été violée, si les limites ont été dépassées ». Le Procureur lut ensuite des passages des *Fleurs du mal* : un extrait du poème *Les Bijoux :*

Et son bras et sa jambe et sa cuisse et ses reins
Polis comme de l'huile onduleux comme un cygne,
Passaient devant mes yeux clairvoyants et sereins ;
Et son ventre et ses reins, ces grappes de ma vigne,

S'avançaient plus calins que les anges du mal
Pour troubler le repos où mon âme était mise
Et pour la déranger du rocher de cristal,
Où calme et solitaire, elle s'était assise.

Il lut un autre passage, cette fois, du poème *Le Lethé :*

Je sucerai. pour noyer ma rancœur,
Le népenthès et la bonne ciguë
Qui n'a jamais empoisonné de cœur.

Mais l'heure s'avance. Je ne saurais hélas vous donner de plus longs aperçus de ces vers sublimes, dont on ne saurait dire qu'ils portent atteinte à une saine morale, librement comprise.

Dans *Lesbos*, et *Femmes damnées*, poursuivit le procureur, vous trouverez, dans leurs détails les plus intimes, les mœurs des tribades. Il s'abstint de lire ces poèmes qui, selon Maximilien Jacta, semblent pourtant aujourd'hui pleins de tact et de mesure.

---

2. Maximilien JACTA : *Accusé, levez-vous*, Marabout, 1967.

A la pâle clarté des lampes languissantes
Sur de profonds coussins, tout imprégnés d'odeur,
Hippolyte rêvait aux caresses puissantes
Qui levaient le rideau de sa jeune candeur.

Elle cherchait d'un œil troublé par la tempête
De sa naïveté le ciel déjà lointain
Ainsi qu'un voyageur qui retourne la tête
Vers les horizons bleus, dépassés le matin.

Le procureur admit que Baudelaire, esprit inquiet, n'avait pas blasphémé au sens profond du terme. Il abandonnait donc le délit d'offense à la loi de l'Église.

L'avocat choisi par l'écrivain, Me Chaix d'Est-Ange, fils d'un des meilleurs magistrats de l'époque, élevé par Napoléon III à la fonction de chef suprême du ministère public, rendit hommage au poète plein de talent, mais aussi à l'honnête homme, à l'homme d'honneur que Baudelaire était à ses yeux.

Sans doute en était-il ainsi, en un certain sens, non point au regard de la stricte morale bourgeoise, telle qu'on la concevait alors. Baudelaire qui avait eu de multiples liaisons. vivait alors avec Jeanne Duval sa « Vénus noire », une jeune métisse d'origine imprécise qui menait avec lui, c'était bien connu, une vie d'un certain relâchement.

Il aurait fallu élever le débat, le porter comme dit Asselineau « en des régions plus élevées », non point demeurer comme ce fut le cas, dans la discussion sur la portée des termes incriminés ; même si l'on rapprochait, comme le fit l'avocat, les écrits contestés, d'extraits qu'il lut aux juges d'auteurs aussi admis que Lamartine, Musset, Gautier et Béranger, voire même La Fontaine, Molière, Rousseau et Beaumarchais qui ne disaient pas autre chose que les vers sublimes de l'accusé.

Le tribunal en définitive, relaxant Baudelaire du chef d'atteinte à la morale religieuse, le condamna à 300 francs d'amende, pour atteinte à la morale publique. L'éditeur et l'imprimeur se virent infliger 100 francs d'amende. Les poèmes que le procureur avait jugés indécents furent interdits « pour leurs passages ou expressions obscènes ou immoraux ».

L'auteur fut profondément frappé par ce jugement. Il confia à sa mère qu'il ressentait un terrible découragement, un sentiment d'isolement insupportable, un manque de confiance absolu.

Et ceci malgré les témoignages de sympathie qui lui parvinrent.

Victor Hugo lui écrivit : « Vos *Fleurs du mal* rayonnent et éblouissent comme des étoiles... Une des rares décorations que

le régime actuel peut accorder, vous venez de la recevoir. Ce qu'il appelle sa justice, vous a condamné au nom de ce qu'il appelle sa morale ; c'est là une couronne de plus ; je vous serre la main poète ».

Ce jugement correctionnel devait le ronger jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut aphasique en 1867. Ironie tragique du sort, dit Wilhelm Hausenstein, qui frappa la voix même qui avait révélé au monde *Les Fleurs du mal*.

Avant de mourir, la seule satisfaction qu'il obtint (ne parlons pas de ses candidatures naïves à la Légion d'honneur en 1857, à l'Académie française en 1861, vouées l'une et l'autre à l'échec) fut la mesure de grâce ramenant son amende de 300 à 50 francs. Bienveillance dérisoire. Aujourd'hui et depuis longtemps, Baudelaire brille d'un éclat sans pareil au firmament de notre littérature.

Au regard de la Justice, sa mémoire est désormais lavée de toute souillure. En effet, depuis le 31 mai 1949, la condamnation intervenue contre lui est effacée.

A cette date un arrêt de révision, rendu par la chambre criminelle de la Cour de Cassation, casse et annule le jugement du 20 août 1857 : « Les poèmes qui faisaient l'objet des poursuites, dit la Cour Suprême, ne contenaient aucune expression obscène ou indécente, et donc n'outrepassaient jamais, dans leur forme expressive, les droits accordés au poète. Ses écrits étaient nés d'une inspiration saine et honnête ». Il est intéressant de rapporter dans quelles conditions est intervenu cet arrêt de révision. En Droit français, le pourvoi en révision contre une sentence définitive jugée inique ne peut intervenir que si le condamné peut arguer d'un fait nouveau, prouvant le caractère injuste de la décision critiquée. Or, dans les premières années du XX^{e} siècle, des artistes, des intellectuels, des hommes politiques se manifestèrent auprès des pouvoirs publics, afin d'obtenir l'annulation de verdicts aussi contestables que celui concernant Baudelaire. Mais cette révision fut jugée impossible : il n'y avait pas de fait nouveau.

Devant cette situation, en 1929, le ministre de la Justice, M. Louis Barthou, présenta à la Chambre des Députés un projet de loi sur la réhabilitation des écrivains condamnés pour écrits contraires aux bonnes mœurs, arguant de l'apaisement qu'apporte le temps, qui au contraire met en lumière les caractères profonds de l'œuvre, et les mérites de son auteur.

C'était encore un peu tôt. La Chambre ne suivit pas le ministre.

Ce n'est que dix-sept ans plus tard, que la loi du 29 septembre 1946 rendit possible cette révision : en son article unique

elle dit « que la révision d'une condamnation prononcée pour atteinte aux bonnes mœurs par la voie du livre peut être demandée vingt ans après que le jugement sera définitif ». Ce droit est accordé exclusivement à la Société des Gens de Lettres. Celle-ci, sans attendre, introduisit le pourvoi concernant Baudelaire, qui aboutit à l'arrêt que j'ai commenté tout à l'heure, le seul à ma connaissance intervenu en application de la loi de 1946.

Voici maintenant terminée l'évocation, succinte sans doute mais précise cependant, du moins je l'espère, des démêlés avec la Justice, ou avec la Police, de six auteurs célèbres qui se virent reprocher le caractère par trop libertin ou licencieux de leurs écrits.

Six cas s'ajoutant à celui de Flaubert que vous avez, Monsieur, si bien analysé. D'autres encore pourraient être évoqués : celui de Rétif de la Bretonne par exemple, personnage énigmatique, illustré tout récemment par Jean-Louis Barrault, dans un film célèbre, *La Nuit de Varennes*, récompensé au Festival de Cannes. Mais il ne faut pas lasser.

*
* *

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Notre Code pénal réprime sévèrement l'outrage aux bonnes mœurs par la voie de la presse, ou par la voie du livre, pour reprendre la formule consacrée, et la règle de Droit.

Des lois de 1957 et 1958 (art. 283 et suivants du Code pénal) prévoient, pour ces délits, de lourdes peines d'emprisonnement et d'amende, mais ne définissent pas ce qu'il faut entendre par « écrits contraires aux bonnes mœurs », ce soin étant laissé à la Justice.

Celle-ci a pris conscience de l'évolution de la Société, évolution également constatée par la loi.

Depuis peu, par exemple, l'adultère n'est plus un délit. Il va de soi qu'aujourd'hui le romancier de l'adultère a toute liberté d'écrire sur ce sujet, un peu usé quand même.

Le Parlement examine actuellement la proposition de loi abrogeant les prescriptions du Code pénal réprimant l'homosexualité.

Et donc avant peu, un texte supprimera, selon les propres termes du Garde des Sceaux « une discrimination légale, dans un domaine qui ne relève que de la liberté de choix de chacun ».

En vérité, il nous faut bien constater qu'en ce XX^e siècle finissant, partout, le laxisme prédomine !

Est-ce mieux ainsi ?

Devant une telle question, je m'en tiendrai, pour ma part, à une remarque prudente d'un magistrat ami, un procureur, faite au cours d'une conversation, il y a quinze ans de cela, et se rapportant à une affaire délicate dans laquelle il avait à requérir : « Je me demande bien, me dit-il, ce que dans vingt ans on pensera de mes réquisitions en cette affaire, si quelqu'un, par hasard, a la curiosité de ressortir ce dossier ». Je me pose cette question quand je songe que le procureur qui requit contre Flaubert au procès de *Madame Bovary*, retint contre l'auteur, comme circonstance aggravante, le fait qu'Emma, en vue du rendez-vous de Rouen, c'est-à-dire la célèbre promenade en fiacre, s'était abondamment parfumée. En vingt ans en effet, que de transformations dans les mœurs de notre société devenue permissive.

Pour illustrer mon propos j'avais relevé dans la presse quotidienne, ni spécialisée, ni engagée, honnête, consciencieuse, des titres très évocateurs d'ouvrages émanant d'auteurs d'avant-garde (mais ces mots ont-ils encore un sens), publiés par des éditeurs célèbres, renommés.

Je me proposais de citer ces ouvrages témoins des mœurs de notre temps. Mais un certain scrupule m'y a fait renoncer. Je me dis que je dois être un affreux retardataire.

Ce que, de mon point de vue, l'on pourra toujours regretter, ce sont les écrits pernicieux et sans génie, publiés dans un unique objet de lucre. Ils sont condamnables, au moins moralement.

Quant aux autres, ayant en ce domaine, une certaine prétention de recherche, d'approche psychique, philosophique ou psychologique, ayant aussi une certaine qualité littéraire, ils sont par définition respectables, sinon louables. Doit-on tout tolérer ? Y-a-t-il une limite à ne pas dépasser ? A chacun de répondre. Sur ce sujet, je ne puis en dire davantage, sans problème de conscience, et pour vous et pour moi. Je me dois cependant de faire le point de la jurisprudence la plus récente, de nos tribunaux, de nos Cours d'Appel, de la Cour de Cassation.

Intervenue surtout en matière de films elle est catégorique : « Dans l'arbitrage incombant au tribunal, dit la cour d'appel de Besançon [3], la distinction entre ce qui est permis et défendu doit être faite uniquement en fonction de l'évolution des mœurs, à une époque définie, et en un lieu déterminé ».

---

3. 29.1.1976 ; *J.C.P.* 1977, 18640 : note Henri Delpech.

Le 10 juin 1977, le tribunal de Grande Instance de Paris précise « que même compte-tenu de l'évolution de la Société actuelle, sont condamnables les films ou les écrits de nature à éveiller chez le spectateur les instincts les plus dégradants de la dignité humaine [4] ». Et la Cour de Cassation, le 25 janvier 1979 confirme cette opinion : « sont répréhensibles les auteurs de films essentiellement consacrés à la représentation minutieuse de violences et perversions sexuelles dégradantes pour la personne humaine [5] ».

Voilà l'état actuel de la jurisprudence. Mais au train où vont les choses on peut se demander ce qu'il en sera dans vingt ans de cette jurisprudence.

Quant à votre proposition, Monsieur, — je remarque que vous n'êtes pas en retard pour nous en présenter — d'une médaille de l'Académie, ou d'un prix de vertu (pourquoi pas, au point où nous en sommes) pour *Madame Bovary*, vous en serez, si vous le voulez bien, le rapporteur.

Mais s'il vous plaît, malgré votre talent, n'escomptez pas une réussite trop rapide.

L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, la doyenne, et de loin, de toutes nos académies, a couronné il y a plusieurs siècles de cela, Clémence Isaure. Et depuis lors, cette compagnie ne cesse de lui rendre hommage.

Cependant, on ne sait qui elle est : un être immatériel, un symbole, la poésie prise à son plus haut niveau. Sa parenté avec Emma me semble bien lointaine, assez incertaine même. Ce sera à vous, Monsieur, de nous prouver le contraire.

Sur ce souhait, prend fin ce discours en réponse qui n'a d'autre objet que de tenter, d'essayer de définir et dessiner, les contours sans cesse élargis, les aspects toujours plus ouverts d'une évolution qui arrive à son terme, sans qu'on sache en définitive si l'aboutissement, que l'on entrevoit, est pour nos écrivains, notre littérature, notre vie culturelle, une chance ou au contraire une défaite.

---

4. Paris, 1re chambre, 10 juin 1977 ; *Gazette du Palais*, 1978, I 190 ; *J.C.P.* 1979, 19044 : note H. Blin.
5. Cass. Crim., 25.1.1979 ; *Bull. Crim.*, 1979, 110.

OUVRAGES OU REVUES CONSULTÉS

Anthologie poétique française du XVII^e siècle, Garnier-Flammarion, 1965.

Françoise CHANDERNAGOR : *L'Allée du Roi*, Julliard, 1981.

Les Grands Écrivains de la France publiés sous la direction de Adolphe Régnier : "Œuvres de Jean de la Fontaine", par M. Henri de Régnier, Librairie Hachette, 1889.

CHODERLOS de LACLOS : *Les Liaisons dangereuses*, Les cent chefs-d'œuvre, Robert Laffont, 1959.

Jean MISTLER de l'Académie française : *Il y a 200 ans : les liaisons dangereuses*, Revue *Historia*, Avril 1982.

LALY Gilbert : *Vie du Marquis de Sade*, Jean-Jacques Pauvert, 1965.

Anthologie de la poésie française par Max-Pol FOUCHET, Seghers, 1958.

Charles BAUDELAIRE : *Les Fleurs du mal*, Édition de Cluny, 1936.

François PORCHÉ : *Baudelaire - Histoire d'une âme*, Flammarion, 1967.

Marcel A. RUFF : *Baudelaire - L'homme, l'œuvre*, Hatier, 1966.

Maximilien JACTA : *Accusé, levez-vous - Le procès de Baudelaire*, Marabout, 1967.

Gazette du Palais : Tables 1978-1979.

Musiques, musiciens et sociétés

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Christian GOUBAULT

(3 février 1983)

Blaise Pascal assurait dans sa *Neuvième Provinciale* : « C'est un effet de justice commutative, que tout travail honnête soit récompensé ou de louange ou de satisfaction ». « Quand les bons esprits font un ouvrage excellent, ils sont justement récompensés par les louanges publiques. Mais quand un pauvre esprit travaille beaucoup pour ne faire rien qui vaille, et qu'il ne peut ainsi obtenir des louanges publiques, afin que son travail ne demeure pas sans récompense, Dieu lui en donne une satisfaction personnelle qu'on ne peut lui envier sans une injustice plus que barbare. C'est ainsi que Dieu, qui est juste, donne aux grenouilles de la satisfaction de leur chant ».

Les gens de plume, de Beaux-Arts et de musique ont cherché à faire reconnaître les mérites de leur « travail honnête » par plus grands qu'eux, sur le plan social ou humain. Il fut un temps où, pour remercier les puissants de ce monde des bonnes grâces dont ils étaient les bénéficiaires, ils embouchaient les trompettes de la renommée, ou entonnaient une épître de louanges à l'intention des commanditaires et protecteurs. Pour le musicien, l'offre de pièces instrumentales s'accompagnait d'une dédicace à celui ou celle dont le nom ornait le frontispice.

En 1623, l'organiste Jehan Titelouze dédie ses *Hymnes de l'Église* à Messire Nicolas de Verdun, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et Privé ; petit livre de musique, concède-t-il, inférieur à l'éloquence et à la hauteur des discours de Monseigneur pour entretenir ici-bas les hommes en l'admiration des merveilles divines, mais livre d'orgue tel pourtant que l'on n'en a point

encore imprimé en France de son espèce. En 1733, le jeune d'Agincour, ancien élève de la Maîtrise de la Cathédrale de Rouen, ose offrir à la Reine de France son premier livre de clavecin. Il espère ainsi que Sa Majesté daignera laisser tomber sur son ouvrage les précieux regards qui font la félicité de la plus brillante Cour de l'Europe. La dédicace, par Jean-Sébastien Bach, de *L'Offrande Musicale* au puissant Frédéric II de Prusse participe des mêmes sentiments. Dans notre épître de remerciements à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, nous avons voulu nous inspirer de ces trois modèles historiques.

Mesdames, Messieurs,

L'accueil favorable que la noble Académie de Rouen fait aux Beaux-Arts et aux talents, m'enhardit à lui présenter le fruit de mes réflexions sur la Musique et la Société. J'imite les Anciens, qui consacraient à leurs dieux les prémices de leurs fruits, bien qu'ils ne fussent pas ignorants qu'ils se repaissaient de mets plus exquis. Mon zèle, ranimé par votre protection, m'élève au-dessus de moi-même. Je n'ai d'autre intention que le désir louable d'augmenter, si peu que ce soit, la gloire d'une Académie dont la force et la grandeur ne sauraient être qu'un objet d'admiration pour tous. Je m'enhardis encore jusqu'à joindre cette humble prière : veuillez faire bon accueil à ces modestes réflexions et me conserver votre grâce souveraine.

Je suis, Mesdames, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

On remarquera que la modestie des musiciens est relative : Titelouze et Bach soulignent la valeur de leurs compositions ; la reine de France, qui est sensible aux talents, l'est donc d'avance à d'Agincour. Les éloges aux autres s'adressent d'abord à soi-même.

Car le musicien se doit de flatter le prince et d'entrer dans son sillage de gloire. Les dédicaces de Lully à Louis XIV sont célèbres : dans le *Ballet du Temple de la Paix*, « tout y parle de votre gloire, tout y exprime la félicité de votre règne » ; dans *Acis et Galathée*, « l'assurance de vous plaire m'a élevé au-dessus de moi-même et rempli de ces divines fureurs que je ne puis sentir que pour le service de votre majesté ».

Pour fêter le retour de Louis XIV de son voyage à l'Armée du Rhin, au printemps de 1681, Michel-Richard de Lalande compose *Les Fêtes de Versailles*. Les principaux personnages mythologiques qui peuplent les jardins du palais proclament que ce n'est point le printemps, mais le Roi-Soleil qui rajeunit la nature et fait éclore les fleurs dans les jardins de Le Nôtre, grand architecte horticole.

Les rapports du sujet au maître, du créateur au pouvoir, ne laissent pas toujours percer une déférence factice, image d'une société autocratique. Les dédicaces, de même que les cantates ou les prologues d'opéras, où le personnage royal, assimilé à Apollon, est magnifié sous ses deux aspects complémentaires, la Grandeur et la Grâce, sont parfois accompagnés d'un esprit de fronde.

Le prologue des *Indes Galantes* de Rameau qui, fait extraordinaire, ne répond pas à une commande royale, mais à celle de la puissante Compagnie des Indes, présente clairement une protestation, pacifique certes, contre le prolongement de la Guerre de Succession de Pologne, menée contre le gré de la Nation, pour secourir le beau-père du Roi, Stanislas Leszczinski. Bach, aussi, était un pacifiste, peu versé dans la politique. Pourtant, il témoignait de son patriotisme, au sujet de la même Guerre de Succession, en faisant l'éloge d'Auguste III, électeur de Saxe, qui avait pris la place de Stanislas I^er^ sur le trône de Pologne. Bach recevra alors le titre tant désiré de compositeur aulique de Sa Majesté électorale et royale.

Les métamorphoses que Bach impose au thème de Frédéric II, dans *L'Offrande Musicale*, paraissent comme la revanche d'un humble et obéissant serviteur sur un grand souverain, qui se tenait en assez haute estime en matière de composition musicale. Les allusions à des faits guerriers apparaissent dans les charades canoniques : « *Notulis crescentibus crescat Fortuna Regis* » (Que la Fortune du Roi [sous-entendu : dans le sort des armes] s'accroisse avec l'augmentation des notes) ; « *Ascendenteque modulatione ascendat Gloria Regis* » (Que la gloire du Roi s'élève avec la modulation ascendante)

Le geste des musiciens peut aller jusqu'à la protestation. Mécontent de devoir payer une redevance pour entretenir la corporation des ménétriers, François Couperin la ridiculise dans sa suite pour clavecin : *Les Fastes de la Grande et Ancienne Ménestrandise*. Le musicien brosse un portrait à la Jacques Callot de ces jongleurs, sauteurs, saltimbanques, invalides et estropiés, ivrognes et béquillards, lointains descendants des ménestrels du Moyen Age.

Au mois de janvier 1772, le Prince Esterházy avait interdit

à ses musiciens de recevoir leur famille dans son château hongrois : les bâtiments étaient trop exigüs ; le prince était indisposé par les visites des épouses et le bruit de la marmaille. L'automne arriva sans que Esterházy songeât à quitter le château. Les doléances convergèrent vers Joseph Haydn, qui eut l'idée de composer la *Symphonie* en *fa dièse mineur*, dite « des Adieux ». Dans le dernier mouvement, les instrumentistes quittent la salle un à un, après avoir soufflé leur bougie, jusqu'à ce qu'il ne reste que deux violons. Haydn risquait sa place, mais le prince eût la bonne grâce de rire. Le lendemain, tout le monde regagna Vienne et les symphonies princières retrouvèrent leur mode majeur habituel.

Au XVIII[e] siècle, le musicien des cours germaniques est un valet. Haydn doit paraître en livrée de velours bleu soutachée d'argent lors des concerts et, quotidiennement, il s'informe si son Altesse est disposée à ordonner une audition de l'orchestre. Il doit, sur le champ, écrire toute composition commandée par le prince. Il ne composera pas pour autrui sans en demander l'autorisation. Il reçoit 400 florins par an, mange à la table des « officiers », c'est-à-dire à l'office. Son Altesse Sérénissime s'engage à garder Haydn, s'il est satisfait de lui. « Ceci toutefois ne doit pas priver Son Altesse Sérénissime de la liberté de congédier le dit Joseph Haydn à l'expiration du terme, s'il le juge à propos ».

A Salzbourg, Mozart subit le joug du prince-archevêque Hieronymus Colloredo, lequel interdit à ses musiciens de se produire à Vienne pour leur propre compte. Mozart s'ingénie à être reçu par la noblesse de la capitale et voudrait se séparer de son maître. Mais rien n'autorise un domestique à le faire. Bach en avait tenté l'expérience auparavant, ce qui lui avait valu un mois de prison à Weimar et la notification de sa disgrâce.

Le prince-archevêque de Salzbourg traite Mozart de pouilleux et de gueux :

— « Ainsi, Votre Altesse n'est pas satisfaite de moi ? », interroge le musicien.

— « Quoi, il veut me menacer, le crétin ! Voilà la porte, la voilà, je ne veux plus rien avoir à faire avec un pareil mauvais sujet », répond Sa Grandeur.

« Aujourd'hui commence mon bonheur », écrit Wolfgang à son père, le soir du 9 mai 1781.

Mozart aurait bien voulu rendre le coup de pied au derrière, dont le gratifia le Comte Arco, au moment où le compositeur fut éconduit fort peu civilement. « Je ne suis pas un comte, explique le musicien, mais j'ai peut-être plus d'honneur au cœur que bien des comtes, et, valet ou comte, du moment qu'il m'outrage, c'est

une canaille ». On songe au monologue de Figaro : « Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus »...

Le musicien-individu émerge avec Mozart, puis avec Beethoven, dont l'art exprime un sentiment personnel, tout comme chez Schumann, Chopin et Liszt. Républicain, figurant dans les dossiers de police sur la liste des suspects politiques, Beethoven se flattait d'avoir enfoncé son chapeau sur sa tête devant l'Impératrice, d'avoir traité de crétin le prince Lobkowitz après la répétition générale de *Fidelio*. Admirateur de Bonaparte, il déchira la dédicace de sa *Troisième Symphonie :* Napoléon venait de fouler aux pieds les droits des hommes. Mais en 1815, Beethoven compose le chœur *Tout est consommé :* le héros de la *Troisième Symphonie* s'embarquait sur le « Northumberland ». Auparavant, le compositeur donnait *La Victoire de Wellington à Vittoria*. Le prince-régent d'Angleterre ne s'aperçut pas que l'œuvre lui était dédiée. « Il aurait bien pu, au moins, m'envoyer une tortue ou un couteau », s'écriait Beethoven avec dédain, évoquant les cadeaux habituels offerts par les souverains. « Quelle pitié ! » commente Edouard Herriot [1]. « Beethoven qui, jusque-là n'a pu faire goûter qu'à une petite élite la partie éternelle de son œuvre, obtient un large succès depuis qu'il consent à aborder ce genre entre tous odieux : la musique politique ».

***

Depuis des milliers d'années, la musique est mêlée à l'histoire de l'Humanité. Elle est d'abord fonctionnelle, puis rituelle ; elle ne perdra jamais tout-à-fait ces caractéristiques. Les religions antiques s'attachent une caste de musiciens-prêtres, comme à Sumer ou en Égypte où la musique, nous dit Montesquieu, « consistait dans le règlement des mœurs et l'établissement des bonnes coutumes ». Elle contrôle les actes des individus et joue un rôle social déterminant. Assurbanipal avait une idée particulière de l'utilité de l'art des sons : il obligeait les rois d'Arabie qu'il avait vaincus à mouler des briques en musique. « Avec joie et allégresse, j'ai construit cet édifice » fit-il graver à Ninive, inventant du même coup une forme de rendement qui sera exploité dans les usines, beaucoup plus tard.

Chez les Grecs, gymnastique et musique sont associées comme facteurs d'ordre et de sécurité. Elles stimulent les vertus corporelles et mentales : elles assurent l'équilibre de l'individu et de l'État. On ne saurait toucher aux règles de la musique sans ébranler en même temps les lois fondamentales de l'État. « Ce

---

1. *La vie de Beethoven*, Paris, Gallimard, 1929, p. 239.

qu'il y a de sûr, répond Platon à Damon, dans *La République*, c'est que là, sans qu'on s'en aperçoive, s'insinue facilement l'esprit révolutionnaire ». Ces perspectives sont retenues, d'une manière ironique, par Molière, dans *Le Bourgeois Gentilhomme* [2]. Un proverbe chinois exprime la même idée : « Si l'on s'écarte un instant de la musique, il n'y a plus au-dedans de l'homme et de l'État, que licence et perversion ». En France, en 1570, les lettres patentes que Charles IX accorde à Antoine de Baïf, pour exercer le privilège d'une Académie de Musique et de Danse, font observer que, « où la musique est désordonnée, là volontiers les mœurs sont dépravés, et où elle est bien ordonnée, là sont les hommes bien morigénés ».

Le chant accroît l'efficacité du Verbe : c'est ce que retiendront les premiers chrétiens, les troubadours et les chansonniers politiques. Grégoire Ier unifie les rites et les chants en Occident chrétien. Au VIIIe siècle, au cours du séjour que fit Étienne II en France, Pépin le Bref établit le chant grégorien dans les églises de son royaume. Cette politique d'unité est poursuivie par Charlemagne. La musique, de plus en plus somptuaire avec l'avènement de la polyphonie, devient l'affirmation de la puissance des Princes et de l'Église.

Troubadours et trouvères participent à la vie sociale, religieuse et politique de leur temps. En 1137, Marcabru soutient la croisade du Roi de Castille contre les Almohades. Conon de Béthunes incite plus d'un chevalier à se croiser, tout comme Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre, qui dépêche ses ménestrels à travers la Chrétienté, porteurs de chants de croisade composés par lui-même.

La chanson se déchaîne pendant les guerres de Religion, pendant les Mazarinades et sous la Révolution. La production est immense : tout est mis en vers et en musique jusqu'à la Constitution et les Droits de l'Homme. Les Jacobins veulent éclairer le peuple de la campagne par la chanson et la danse :

> « Que l'on mette les principaux traits de notre révolution en strophes variées, qu'on leur donne avec goût et simplicité la mesure de danses, la légèreté des ariettes, le sentiment des romances ; et le patriotisme passant avec elles dans toutes les âmes, les parcourra comme l'éclair, et fera les délices de notre jeunesse » [3].

---

2. Acte Ier, scène II. Le Maître de Musique à Monsieur Jourdain : " Il n'y a rien qui soit si utile dans un État que la musique (...) Sans la musique, un État ne peut subsister ".
3. *Vues proposées dans l'assemblée des amis de la Constitution, Séante aux Jacobins Saint-Honoré, Pour éclairer le peuple de la campagne, le 21 septembre 1791.*

Au début du XIX^e siècle, la chanson, un moment bridée par le Premier Empire, retrouve la forme agressive du temps des Mazarinades. Les ouvriers se réunissent dans les goguettes. Les couplets patriotiques sont accueillis avec enthousiasme. Le peuple a chanté en prenant la Bastille ; il retrempe son héroïsme en 1830 dans les épopées de Béranger.

La même année, les représentations de l'opéra d'Auber, *La Muette de Portici*, au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, déclenche des troubles révolutionnaires. Le célèbre duo *Amour sacré de la Patrie* est bissé. Au troisième acte, quand Mazaniello pousse le cri *Aux armes*, le public lui répond par une ovation formidable et se précipite au dehors du théâtre : ainsi débute le soulèvement contre la Maison d'Orange.

Le succès de *Nabucco* de Verdi, à la Scala de Milan, le 9 mars 1842, est dû autant à la musique qu'au patriotisme des Italiens. Ceux-ci n'eurent aucune peine à entendre une allégorie de leur sort dans le fameux chœur du peuple juif réduit en esclavage, par Nabuchodonosor, roi de Babylone. Depuis le Traité de Vienne, la Lombardie et la Vénétie retombaient sous la coupe d'une Autriche orgueilleuse, qui avait installé ses grands-ducs à Parme, à Modène et en Toscane. *Va pensiero* devient un signe de ralliement. Le chœur *O Dieu, de notre toit natal* des *Lombards à la Première Croisade*, provoque en 1843 l'une des manifestations politiques du réveil lombard-vénitien. Le journaliste Jacopo Capponi écrit à ce sujet [4] :

> « Verdi commence, je dirai presque instinctivement, à faire de la politique avec sa musique. Les étrangers ne pourront jamais se rendre compte de l'influence exercée pendant une certaine période par les mélodies fougueuses et ardentes que Verdi a trouvées, quand les situations ou même certains passages poétiques lui rappelaient la condition malheureuse de l'Italie, ses souvenirs ou ses espoirs ».

Au sommet de sa carrière, Verdi est une gloire européenne, un des héros du Risorgimento. Il est sénateur à vie dans son pays ; il est reçu comme un chef d'État en France.

Avec son air de jeune prince en exil, Frédéric Chopin est marqué par sa terre polonaise et par une réaction viscérale contre le Russe, comme Verdi l'avait été contre l'Autrichien. Schumann voyait dans ses *Mazurkas* « des canons enfouis sous des fleurs ». Certaines *Polonaises* et *Études* éclatent comme des cris de révolte. L'*Étude* en *ut mineur* aurait été composée sous le coup de la prise de Varsovie par les Russes. Chopin nourrissait l'espoir d'entendre

---

4. Cf. WEAVER (William) : *Verdi*, Tours, Van de Velde, 1978, p. 157.

dans son pays la *Polonaise opus 40 n° 1* lorsque la Pologne libérée couronnerait son roi !

Curieux dix-neuvième siècle où la musique joue un si grand rôle dans l'éveil des nationalités et favorise l'éclosion du « grand opéra », genre cosmopolite entre tous, où la bourgeoisie impose de plus en plus ses goûts, moins raffinés que ceux de l'ancienne aristocratie. Jean-Pierre Chaline souligne, dans *Les Bourgeois de Rouen* [5], l'importance sociale du piano dans les ménages, un instrument qui fait déjà bourgeois. Les Fenouillard, bonnetiers de père en fils à l'enseigne d'*Autant ici qu'ailleurs*, à Saint-Rémy-sur-Deule, dans la Somme inférieure, font pratiquer les arts d'agréments à Artémise et Cunégonde. Chaque soir, M. Fenouillard disait à ses demoiselles : « Allons mes filles, un peu de musique ! vous savez bien, cet air qui est si joli ; ça va d'abord lentement, ta-ta-ta, et puis ensuite très vite, tra la lala zim boum ! ».

Pendant que les Allemands cultivent l'admirable lied, les Français font pousser de grêles et insipides romances. Le Second Empire encourage les Orphéons pour donner aux classes laborieuses un délassement et combattre l'immoralité ouvrière. Les réunions chantantes font échapper la jeune population aux dangers du désœuvrement, de l'ivrognerie et de la débauche [6]. Les historiens de la classe ouvrière ont noté que la rencontre des orphéonistes français et anglais, et avec des compatriotes réfugiés, lors du ressemblement musical au Crystal Palace de Londres en 1860, ne fut pas étrangère à la création de l'Association Internationale des Travailleurs [7].

La III[e] République prépare, dès l'école, la revanche contre les teutons. Les bataillons scolaires, casquettes et fusils en bois, marchent au pas et chantent dans les cours de récréation [8].

Fatigué des féeries bayreuthiennes et des légendes virginales préraphaélites, Gustave Charpentier n'a pas cherché à faire un Wotan de son menuisier, dans *Louise*. Le critique Camille Mauclair saluait cet art vigoureux, conciliant les convictions socia-

---

5. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982, p. 203.
6. Cf. les rapports des délibérations du Conseil général de la Seine-Inférieure, Archives Départementales, 4 TP. 1071, 1077 et le *Journal de Rouen*, 28 août 1868 : le Conseil général accorde 6000 francs aux sociétés orphéoniques, au nom d'un "art charmant (...) qui, sous ses dehors légers contient des principes si réels de moralisation et de civilisation".
7. Cf. RADIGUER (Henri) : "*L'Orphéon*", dans l'*Encyclopédie de la Musique*, de Lavignac et La Laurencie, 2[e] partie, Paris, Delagrave, 1925, tome 6, pp. 3729-3730.
8. Cf. le disque édité par le C.R.D.P. de Mont-Saint-Aignan : *Chants patriotiques des écoliers 1884-1921*.

listes et la musique de la rue. Rien de plus difficile qu'un art social, ajoutait-il, surtout lorsqu'il est combattu par les focres de la réaction qui empêchent son épanouissement [9]. Utopie que tout cela, répondait Jules Combarieu [10]. Le peuple n'adopte vraiment que *La Mattchiche* ou *La Tonkinoise*. Lorsque Romain Rolland réclame l'union artistique de l'élite et de son peuple, ses confrères n'y voient que chimères. « Pour s'occuper d'art, il n'y a plus, hélas ! que le sale bourgeois. Les utopies d'art populaire risquent simplement de nous faire descendre à un bourgeois plus bas » [11].

Sous le déguisement d'un divertissement, la musique satirique dénonce les travers d'un régime et d'une société. Les piques n'en sont que plus dures, si elles sont assorties du rire. C'est le cas de certaines opérettes. Dans *La Périchole*, *La Vie Parisienne* ou *La Grande Duchesse de Gérolstein*, Offenbach sait persifler la dictature de Badinguet, la bourgeoisie épanouie et les traîneurs de sabres, avec des airs blagueurs et des finales enlevés Plus proche de nous, l'amusante « revue » de Georges Gershwin, *Of thee I sing*, l'un des grands succès de Broadway en 1931, se moque de la vie politique américaine et de l'esprit électoraliste. Sur des rythmes de danses et de marches, éclate la joie des supporters du candidat Wintergreen à la Présidence. Son slogan : « L'amour pour tous » fait rêver une Amérique en pleine crise économique et morale. Mieux : un concours « Miss Maison Blanche » est organisé ; la gagnante unira son sort au candidat Wintergreen, s'il est élu. A Atlantic City, les beautés s'affrontent. Miss Diana Devereaux, explosive déesse fatale du Sud, est choisie. Mais John Wintergreen aime sa collaboratrice la plus proche, Mary Turner. Un vent de fraîcheur souffle sur la vie politique américaine... Après bien des péripéties, tout s'arrangera : Wintergreen épousera Mary, et son vice-président Throttlebottom, Miss Diana...

Pour que notre tour d'horizon soit plus complet, évoquons la musique et la guerre. Avant 1914, dans *Jean-Christophe*, Romain Rolland était amené à opposer la « bonne Allemagne » de jadis à la mauvaise d'aujourd'hui ; la musique étant le « miroir implacable » du peuple. Par un examen critique de la production musicale allemande, il aboutit à une critique de la réalité politique de ce peuple « militaire et bourgeois, lourd de santé et de gloire » [12]. Saint-Saëns lance cette phrase fameuse : « Si l'art n'a

---

9. *La Revue*, 15 janvier 1905 : *" La réaction nationaliste en art "*.
10. *La Revue Musicale*, 1er octobre 1906, pp. 435-436.
11. Cf. CARRAUD (Gaston), cité par la *Revue Musicale de Lyon*, 13 novembre 1910, pp. 153-154.
12. Cf. DIGEON (Claude), *La Crise Allemande de la Pensée Française (1870-1914)*, Paris, P.U.F., 1959, pp. 519-530.

pas de patrie, les artistes en ont une ». Il voit dans la musique de Wagner, « la machine la plus puissante employée par l'Allemagne pour germaniser l'âme française ». Edmond Haraucourt estime, quant à lui, « qu'il n'y a plus d'artistes en France, sinon parmi les bons tireurs» [13] !

« Je ne serai pas le seul que la guerre aura détraqué », écrit le jeune Ravel au critique Jean Marnold. Le compositeur, réformé pour défaut de poids, trois fois refusé aux révisions successives, finit par conduire des camions du côté de Verdun. Pudiquement, la guerre sera présente dans son œuvre, dans la chanson pour chœur a cappella : *Trois beaux oiseaux du paradis*, dans *Le Tombeau de Couperin*, dont les pièces sont dédiées à la mémoire de six amis tués au combat.

Le guerre déchira Debussy. Son nationalisme vengeur se traduit par la *Sonate* pour violoncelle, prouvant, pensait-il, que trente millions de boches ne peuvent détruire la pensée française, par la pièce médiane de *En blanc et noir*, portant en exergue la *Ballade contre les ennemis de la France*, de François Villon, mêlant un choral de Luther aux sonneries militaires et aux rythmes de marches funèbres, par la *Berceuse héroïque*, rendant hommage au roi de Belgique Albert 1er et à ses soldats, par le *Noël des Enfants :*

> « Nous n'avons plus de maison. Les ennemis ont tout pris jusqu'à notre petit lit. Ils ont brûlé l'école et notre maître aussi ; ils ont brûlé l'église et Monsieur Jésus-Christ, et le vieux pauvre qui n'a pas pu s'en aller ».

Les événements allaient se répéter. Bien que la *Seconde Symphonie* de Arthur Honegger soit une œuvre sans programme, le conflit de 1940 est présent dans le sentiment d'oppression de son *Adagio mesto*, dans la tension incisive du *Vivace non troppo*, qui se résout dans le choral final lumineux, chargé d'espoir. Dans la *Symphonie liturgique*, Honegger dénonce la bêtise humaine, la guerre, le militarisme, le nationalisme étroit, la transformation de l'homme en esclave. Serge Prokofiev, en Union Soviétique, dénonce aussi la guerre et chante l'espoir d'un monde meilleur. La *7e Sonate* pour piano anticipe de peu la tragédie ; la *Toccata* qui la termine montre l'inexorable déclenchement du conflit. Dans la *8e Sonate*, le compositeur cherche un hâvre de paix. Pour le film *Alexandre Nevski*, la musique de Prokofiev souligne l'avertissement à l'Allemagne nazie d'avoir à respecter le territoire de l'U.R.S.S.

---

13. Saint-saëns : *Germanophilie*, Paris, Dorbon-Ainé, 1916, p. 21. — Voir : Marnold (Jean) : *Le Cas Wagner. La Musique pendant la Guerre*, Paris, E. Demets, 1918, *passim*.

Dans cette Allemagne conquérante, le compositeur Werner Egk déclare : « La musique doit être liée à la politique ». Des musiciens sauront se plier aux exigences du pouvoir. Carl Orff enseigne l'ordre nouveau aux enfants et aux adultes. Dès 1924, il se penche sur les problèmes de l'éducation musicale. Le rythme et la percussion sont des facteurs de maîtrise corporelle et d'ordre. En 1936, Orff règle la partie musicale des Jeux Olympiques de Berlin. L'année suivante paraissent les *Carmina Burana*. Répétitions massives, motifs martelés, quasi incantatoires, force des chœurs, tout d'un bloc, scansion collective : c'est le « zusammen sein », le « zusammen singen », être, chanter avec les autres. Le totalitarisme a toujours été une mécanique efficace pour faire chanter le peuple [14].

L'Italie participe à ce mouvement et protège les musiciens dociles. A Naples, les Chemises noires font travailler d'énormes chorales populaires, pour chanter la gloire du fascisme. Mais des voix courageuses s'élèvent. Le baryton Tito Gobbi est puni pour avoir dénoncé publiquement le régime. Toscanini refuse d'afficher le portrait du Duce à la Scala et de jouer la *Giovinezza*. A Bologne le chef d'orchestre est giflé par les fascistes. De 1930 à 1944, il ne dirigera plus en Italie. La persécution des musiciens juifs l'oblige à rompre le silence et à annuler sa participation au Festival de Bayreuth [15].

Fürtwaengler croyait que la musique était à l'abri de la contamination idéologique. Il refusait aussi de servir la propagande du parti nazi. Hitler se mit en colère et dit au chef d'orchestre qu'on lui trouverait un bon camp de concentration. Fürtwaengler répliqua : « Monsieur le Chancelier, j'y serai en excellente compagnie » [16].

Des orchestres de prisonniers et de prisonnières jouaient dans ces camps, non seulement pour les officiers, mais aussi pour accompagner les juifs à la chambre à gaz. Dans *La mort est mon métier*, Robert Merle fait dire au commandant du camp d'Auschwitz [17] :

> « Les musiciens s'installèrent dans un coin de la cour et se mirent à jouer des airs viennois et polonais. Je ne sais si

---

14. Voir les articles de Jean-François LABIE : *" Carl Orff, l'idéal du muscle "* et de Philippe OLIVIER : *" Les Maîtres Chanteurs d'Adolf Hitler "*, *Le Monde de la Musique*, mai 1980.
15. SACHS (Harvey) : *Toscanini*, Paris, Van de Velde, 1980, pp. 212 sq.
16. *Ibid.* et MENUHIN (Yehudi) : *Voyage inachevé*, Paris, Le Seuil, 1976, pp. 226-227 ; le célèbre violoniste réhabilite le chef allemand, victime des temps (" Ce fut sa grandeur qui suscita la haine ").
17. Paris, Gallimard, 1952, p. 386.

c'est la musique seule qui calma [les condamnés] ou si également le fait qu'on leur jouât des airs les rassurait sur nos intentions, mais peu à peu, le tumulte s'apaisa, les juifs cessèrent de s'agiter, et je compris que lorsque Himmler arriverait, ils ne feraient pas de difficulté pour descendre dans le vestiaire souterrain »...

Quinze années séparent le « diktat » de Versailles et l'avènement d'Hitler à la Chancellerie du Reich, le 30 janvier 1933. Pendant cette période, Berlin était devenu la capitale de l'avant-garde artistique. Les musiciens intégraient dans leurs œuvres les danses des boîtes de nuit, les complaintes des chanteurs, les rythmes syncopés du jazz et les instruments interdits dans les formations classiques : banjo, accordéon, bandonéon. Après 1933, Gœbbels organisait des concerts de musique décadente, avec « l'art dégénéré », communiste ou « judéo-nègre » de Kurt Weill, Schœnberg, Schreker, Hindemith, accusés d'avoir favorisé les malheurs du pays... Toute la musique juive présente et passée est condamnée. La statue de Mendelssohn disparaît de la façade du Gewandhaus de Leipzig. Celle de Gustav Mahler est enlevée de l'Opéra de Vienne. La Mahlerstrasse est rebaptisée — oh, ironie —, la rue des Maîtres-Chanteurs ! Fritz Busch, Bruno Walter, Arnold Schœnberg et Karl Schreker sont licenciés. Ils doivent fuir, même de France, Israélite de Provence, Darius Milhaud part pour New-York où il est accueilli par Kurt Weill.

En 1947, Arnold Schoenberg chantera dans *Le Survivant de Varsovie*, l'épisode héroïque de la lutte des juifs polonais contre leurs exterminateurs. Au moment où agonise le ghetto de Varsovie, le cantique *Schema Israel* retentit face à l'orgie barbare. A l'issue de la première audition de cette œuvre à l'Université de New-Mexico, les auditeurs, profondément émus, gardèrent longuement le silence.

Dans Paris occupé naît en 1940 une contestation singulière, à laquelle est encore associée la musique : celle des zazous. Simone de Beauvoir décrit ces étudiants se livrant, au Quartier Latin, à des manifestations qui irritent les occupants [18] :

> « Une certaine jeunesse marquait son dégoût de la « Révolution nationale », d'une façon plus saugrenue, mais qui exaspérait les tenants de l'ordre moral (...) ; les zazous donnaient des « parties » où ils se grisaient de musique « swing ».
>
> Cette jeunesse chante : « J'ai du rythme, j'ai du swing ». Quelques zazous arborent l'étoile jaune, avec le mot « swing » mis à la place de juif. Comment un pays vaincu, comptant un

18. *La Force de l'âge*, Paris, Gallimard, 1960, p. 592.

million et demi de prisonniers peut-il se livrer à des manifestations provocatrices issues de la décadence judéo-nègre de l'Amérique, représentée, dès 1936 par les Allemands, sous les traits de gangsters tirant des coups de feu et d'un trompettiste noir faisant sortir de vieilles chaussettes du pavillon de son instrument [19] ?

Après la Guerre, le jazz passionne la jeunesse du monde entier, y compris en Union Soviétique. Les jeunes russes achètent des disques occidentaux au marché noir, les regravent clandestinement sur des plaques radiographiques.

Jusqu'en 1925, les artistes s'étaient entendus avec le Parti, ce qui incita Prokofiev à retourner en U.R.S.S. Il découvre une révolution sociale sans précédent et, en ce qui concerne la musique, s'aperçoit que la vie matérielle des compositeurs membres de l'Association d'État est assurée, que des millions d'hommes et de femmes assistent à des concerts, pratiquent la musique. Prokofiev comprend que le temps est passé où l'on composait pour des princes. Les musiciens doivent être accessibles au plus grand nombre.

Mais à l'occasion du Ier Congrès des Compositeurs soviétiques, un arrêté du 10 février 1948, signé Andréï Jdanov, met les créateurs au pas. L'art prolétarien doit être réaliste, glorifier le régime et ses réalisations. On vit alors fleurir des cantates sur la Révolution d'Octobre, sur le VIIIe Congrès des Soviets, ou sur le reboisement [20]. Déjà Shostakovitch était devenu suspect avec son opéra *Le Nez*, d'après Gogol, avait été taxé de formalisme pernicieux et de tendances démoralisantes avec *Lady Macbeth de Msensk*. Shostakovitch exprima son repentir dans une auto-critique : « Je ne conçois pas mes progrès ultérieurs en dehors de notre construction socialiste », et par une œuvre : la *Cinquième Symphonie*, sous-titrée : « Réponse d'un artiste soviétique à de justes critiques », dans laquelle les musiciens ont su déceler une ironie, cachée aux autres. Le Parti condamne *L'homme authentique*, de Prokofiev, « exemple éclatant de ce détachement de l'artiste à l'égard de la vie réelle », commente Koukharski dans les *Izvestia*. Prokofiev se livra alors à une pitoyable auto-critique.

Staline mort, le droit du créateur à l'originalité est officiellement reconnu. Timidement, quelques compositeurs s'éloignent du style académique et folklorisant, adoptent certains procédés occidentaux. Malheureusement, le régime a stérilisé les dons in-

---

19. *Le Monde de la Musique* cit. : *" Zazous contre nazis "*.

20. Parmi ces œuvres de commande, qui ne sont pas toutes mauvaises : *La Garde de la Paix* et la cantate *Octobre*, de Prokofiev ; *Le chant des Forêts*, de Shostakovitch ; *La Bataille de Stalingrad*, de Khatchaturian ; la pompeuse *Ode à Staline*, de Jan Cikker...

ventifs du peuple russe et ceux de ses satellites, à l'exception peut-être de la Pologne.

La Russie ouvre ses frontières à l'art étranger au moment de la déstalinisation. Grâce à un chef d'orchestre de Novosibirsk, *Madame Bovary* de Emmanuel Bondeville, a été joué en Sibérie et à Moscou. Cela n'aurait pas été possible avant 1958 : l'aventure d'Emma et sa morale déprimante ne correspondaient pas à la ligne artistique soviétique d'alors [21]. En dépit de ces ouvertures, l'interventionnisme de l'État s'exerce aussi sur la vie privée des musiciens. Indésirable, parce qu'il avait accueilli Soljénitsijne, Rostropovitch joue sa chère musique russe en Occident. Indésirable et juif, Rudolf Barchaï, chef de l'Orchestre de Chambre de Moscou, a émigré en Israël, où le rejoignent de merveilleux instrumentistes juifs, qui ont été à Moscou, à Odessa ou à Léningrad les élèves des meilleurs professeurs du monde.

L'Union Soviétique subit paradoxalement sur son territoire la vague du rock. Tout récemment, la *Pravda* partait en guerre contre le rock, contre l'engouement manifesté par les jeunes. « Quelle est la raison de tout ce tintamarre ? », s'interroge la journaliste Terskaya. « Quatre ou cinq personnes sont en scène, habituellement armées d'instruments électroniques... Les jeunes jouent leurs propres morceaux, mais on peut à peine comprendre les mots en raison du bruit... Les lumières qui s'allument et s'éteignent, les écrans de fumée et le rythme de la musique incitent ceux qui l'écoutent à marquer la mesure et à siffler. Les artistes considèrent cela comme un succès ». Le phénomène paraît suffisamment inquiétant pour qu'une « conférence scientifique » se déroule à l'initiative du ministère de la Culture Soviétique.

En Occident, cette musique participe de l'économie de marché : elle subit la concurrence. Les concerts de rock sont de véritables messes, drainant jusqu'à 500.000 personnes en une soirée, cristallisant tous les fantasmes, assimilant le désir à sa réalisation. Certains jeunes vivent un psychodrame avec cette célébration, quelque chose qui retourne le sang et secoue l'âme. Excités par la musique, ils entrent en transes. La musique se retrouve telle qu'aux premiers âges de l'humanité, force redoutable dont le maniement inconsidéré peut faire courir à l'État les plus graves dangers [22]. La frénésie musicale n'est bien souvent qu'une frénésie existentielle, une expression de la rage de vivre. D'où le caractère parfois provocateur du rock :

---

21. Voir notre article dans *Paris-Normandie*, 23 septembre 1982 : *" Madame Bovary représentée 28 fois à Novosibirsk et à Moscou : La carrière prodigieuse de l'opéra d'Emmanuel Bondeville en U.R.S.S."*

22. Voir CHAILLEY (Jacques) : *40.000 ans de musique*, Paris, Plon, 1961, p. 71.

« Chemise blanche à col serré, pantalon étroit à la cheville, chaussures italiennes noires et aiguisées, James Chance le « teddy boy », parcourt la scène en longues enjambées. De temps en temps, il mord son micro, crache dans son sax ou bien, blafard et sinistre, se plante droit comme un piquet devant le public, auquel il jette de longs regards dédaigneux... Guitares criardes, basses titubantes et écrasées, batteries sans grâce et tempo brisés, égrénant un chapelet de références schizophréniques » [23].

Aux États-Unis, le phénomène Elvis Presley, en Angleterre, la vague des Beatles et des Rolling Stones jaillit d'une jeunesse marginale. En juillet 1982, le cardinal napolitain Corrado Ursi dénonce l'influence néfaste des Rolling Stones, représentants de la violence associée à un manque total de valeurs morales. Faut-il, comme Savonarole, rétablir les « bûchers de vanité » et y brûler les instruments de musique, facteurs de relâchement des mœurs et d'affaiblissement de la société ?

Ces musiques n'expriment pas que la violence. Elles cherchent à oublier le monde extérieur, pour plonger dans l'imaginaire que favorise l'usage de la drogue. Musique extatique, « planante », pour partir à la dérive, racontant des histoires désespérées sur l'impossible communication entre les êtres, sur l'isolement dans les grandes cités et leurs interminables faubourgs. Musique tournant les sons électroniques en volutes, dénonçant le péril nucléaire, stigmatisant les guerres et répondant à une société en crise.

Ces musiques n'échappent pas à l'industrie. L'auteur-compositeur-interprète, réunissant la trinité en une personne consubstantielle, rêve du succès qui le sortira de l'anonymat et le fera entrer dans le circuit de la série et de la consommation. Musique stockée en « boîtes de conserves ». Enfermée dans la bande magnétique et le disque, cette « musique en boîte » peut être reconstituée à tous moments [24]. Elle est l'aliment musical de nos générations. Elle véhicule essentiellement la chanson et la « variété » qui, pour une grande partie de la population du globe, représentent la musique de notre temps. Une musique qui s'adresse à des sentiments élémentaires, présente dans les endroits les plus inattendus où elle joue un rôle... fonctionnel. Elle tient une place considérable dans la vie des hommes et des femmes. Il y a des chansons pour toutes les heures, pour toutes les circonstances. « Espèce de commentaire permanent à l'existence, sous toutes ses formes », écri-

---

23. *Le Monde de la Musique*, avril 1979 : *"No New-York"*, par Pierre JOB.
24. Cf. CHAILLEY, op. cit., pp. 178 sq. : *"Musique en boîte"*, et ATTALI (Jacques) : *Bruits*, Paris, P.U.F., 1971, pp. 10 sq.

vait Boris Vian [25], « la chanson est partout chez elle ». La musique enrobe, conditionne. Elle est rassurante et fait office d'accueil lorsque l'élément humain est absent.

Musique de notre temps, ce terme est revendiqué par une autre musique, dont l'audience sociale est beaucoup plus faible et qui risque d'être asphyxiée par les lois du marché concurrentiel. Ce secteur est subventionné. Notre société se passe très bien de ses produits. L'État, se substituant aux Princes de jadis, permet une reproduction en circuit fermé d'une catégorie de compositeurs qui ne survivraient pas s'ils étaient abandonnés aux seules règles du marché. Arthur Honegger n'était pas optimiste. Pendant un laps de temps, plus ou moins long, « un petit groupe s'obstinera à produire des partitions ; un autre viendra parfois les écouter » [26]. Bernard Gavoty appelait cela une cérémonie, au cours de laquelle on jouait « pour la dernière fois l'œuvre la plus récente d'un compositeur devant quelques parents et amis ».

L'évolution même de la technique du langage musical occidental traduit l'état de notre civilisation. L'Harmonie a hiérarchisé les sons, dicté des lois. Jusqu'au XIX[e] siècle, cet ordre n'est jamais remis fondamentalement en cause. Bientôt, il se distend pour aboutir, de proche en proche, à l'abolition des fonctions tonales, à l'égalité des sons entre eux. Les formes ordonnées cèdent, laissant la place à une libre continuité d'un parcours où l'idée engendre sa propre structure. Mais la musique contemporaine donne des signes de fatigue ; les poncifs envahissent la musique de masse. « Nos œuvres ont perdu les deux antiques conditions de la perfection : le loisir de mûrir, le dessein de durer », s'exclamait Paul Valéry. Écoutons encore Honegger : « L'effort des créateurs a toujours été dans le sens d'une libération des formules et des conventions. Mais que d'exemples du contraire autour de nous ! Ainsi les démagogies évoluent-elles vers un impérialisme plus autocratique que celui qu'elles ont détruit, tandis que les dictatures reviennent à la démagogie ». Et il donnait cette image : « On se guérira d'avoir avalé de l'acide sulfurique en buvant du sirop » ; après la musique compliquée, on « accueillera avec plaisir les musiques d'accordéon et les chansons sentimentales ».

Enfin, si l'on se réfère aux doctrines marxistes, on s'aperçoit que l'œuvre d'art doit en premier lieu être jugée selon ses propres lois ; ensuite la critique marxiste expliquera pourquoi et comment à telle période historique est apparue telle tendance artistique à

---

25. *En avant la zizique.. et par ici les gros sous*, Paris, La Jeune Parque, 1966, pp. 21-22 : *" Importance actuelle de la chanson "*.
26. *Je suis compositeur*, Paris Ed. du Conquistador, 1951, *passim*.

l'exclusion des autres. Selon cette stratégie, la classe dominante a imposé son art et ses hiérarchies. C'est l'art-aliénation auquel on voudrait substituer l'art-subversion. Jusqu'au moment où toute activité humaine sera création et où le mot « art » disparaîtra, n'étant plus dans la mémoire des hommes qu'une des caractéristiques de cette vieille société qui avait besoin de cacher ses réalités pour subsister [27].

⁂

Que conclure de ce survol de l'histoire des musiques et des musiciens dans leurs rapports avec les sociétés ? Nous sommes conscient que l'art des sons est un des moyens de percevoir le monde qui nous entoure, dans son essence, dans ses transformations, dans sa diversité et ses contradictions. La musique est la bande audible des vibrations et des signes qui font la société. Lorsque la mutation de cette société s'annonce, la musique l'a signifiée auparavant ou est en train de la signifier [28]. A chaque fois qu'une œuvre significative est apparue, introduisant un esprit nouveau, elle a eu contre elle tous ceux qui tiennent de près ou de loin à des institutions stables. Ils ont peur de découvrir, comme l'écrit Novalis, « les yeux du chaos qui luisent à travers le voile de l'ordre ». Ils crient à l'anarchie, à la décadence. S'imaginant que le feu est à la maison, ils crient sus à l'incendiaire.

Paradoxalement, après avoir tout exploré, la musique ne sait plus se renouveler. C'est un phénomène assez nouveau et inquiétant. Où se trouvent les signes qui annoncent d'autres sociétés, peut-être plus enchanteresses ? Ou bien faut-il se dire que les musiques qui nous assaillent n'annoncent qu'un monde plus âpre et plus confus, qu'une société qui aura détruit l'idée même que nous avons de la civilisation et de l'art ?

Guettons des signes de renouveau, de renaissance et de spiritualité. Sachons encore interroger le passé. Écoutons les belles œuvres qui sont, selon les termes de Georges Duhamel, « notre vrai trésor, qui nous protègent et nous consolent, qui nous rendent, pour un moment, notre foi au génie de l'homme » [29].

---

27. *Esthétique et marxisme*, ouvrage collectif, Paris, U.G.E., 1974. — LARTIGOT (Jean-Claude) et SPROGIS (Eric) : *Libérer la musique*, Paris, Ed. Universitaires, 1975, pp. 157-159.

28. C'est l'opinion de Jacques Attali, mais pas tout-à-fait celle de Pierre Boulez, qui a toujours considéré que la musique était en retard sur les autres arts (*Penser la musique aujourd'hui*, Paris, Gonthier, 1964, p. 21 : " Les musiciens ont toujours eu (...) quelque retard sur les révolutions d'autrui ").

29. *La Musique consolatrice*, Monaco, Éditions du Rocher, 1944, *passim*.

Aussi, très modestement, nous avons choisi de jouer deux de ces vrais trésors, que nous dédions particulièrement aux interprètes qui en assurent la pérennité. Voici une *Gavotte* et ses doubles, de Jean-Philippe Rameau, dont on célèbre le tri-centenaire de la naissance : une musique d'équilibre, de cœur et de raison. A trois siècles de distance, la *Sonatine* de Maurice Ravel semble lui répondre, avec ses inflexions, son atticisme, son dessin ferme. Ce sont des musiques significatives, qui ont agi sur leur temps comme le temps agissait sur elles. Dans *Situations IV*, Jean-Paul Sartre notait cette réflexion qui nous permet de conclure ce propos : « Si l'artiste s'est peint tout entier dans son œuvre — et son siècle avec lui — il l'a fait sans le vouloir : il ne se souciait que de chanter ».

Variations sur la critique et la musique

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. Christian GOUBAULT

par M. Emmanuel BONDEVILLE
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Monsieur,

SERIEZ-VOUS un maître en habileté ? Vous nous avez montré que vous n'aviez besoin d'aucune aide pour interpréter des œuvres pianistiques.

La clarté de l'exécution et la poésie de l'interprétation s'unissent facilement, guidées par votre sensibilité.

Et voilà que, d'emblée, vous suscitez, sous ma plume une bonne définition de l'art pianistique, un clair exposé de ses qualités primordiales.

Ainsi vous ne risquez pas qu'on vous rappelle certaine pensée de Rivarol que des esprits chagrins sont prêts à citer aux critiques : « C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser ! ».

Ainsi ma question, prononcée tout à l'heure, perd de son importance. D'ailleurs la lecture des résumés de votre carrière est édifiante. La musique a toujours été au premier rang de vos préoccupations et vous avez sans cesse enrichi vos connaissances musicales parallèlement à votre culture générale.

C'est la bonne méthode. L'art musical, étant le reflet d'une civilisation, ne saurait être considéré comme un élément décoratif sans attaches profondes avec les grandes étapes de l'intelligence humaine. Bien au contraire, il en est le témoin actif. Les

œuvres qui le démontrent ont la même importance que les monuments, les peintures, sculptures et gravures.

La solidarité des arts dans leur développement est marquée par des termes appliqués à des disciplines différentes.

On vante une palette orchestrale, une architecture musicale, la couleur d'une harmonie. Mais on loue aussi l'harmonie d'un tableau, le trait impressionnant d'une ligne mélodique.

Votre attachement à la musique prend le caractère d'une vocation. Vous traitez des sujets illustrant la vie du Théâtre des Arts ; vous ressuscitez heureusement une figure qui contribua puissamment à la renommée de la Maîtrise Saint-Evode : le chanoine Bourdon, et son cantique *Ô vous dont le printemps en fleurs dit toutes les louanges* d'une émouvante envolée mélodique.

Me permettrez-vous de souhaiter que mon maître Jules Haelling bénéficie de votre attention. Je lui dois beaucoup. Son autorité était énorme. Grand organiste, élève de Guilmant, il avait été invité à jouer en soliste à Paris, à l'exposition 1900, distinction rarissime à cette époque. C'est lui qui conduisit Maurice Duruflé et Paul Paray au Conservatoire de Paris. Quand Jules Lambert, qui vient de disparaître, me donna sa photographie, il écrivit : « C'est lui qui nous a faits ce que nous sommes... ».

Période magnifique où le foyer d'Albert Dupré, sa société chorale l'*Accord parfait*, créait une animation musicale semblable à celle de Jules Haelling avec *La Gamme*. Et André Haumesser. L'illustre Marcel Dupré — le plus grand organiste de son époque, créateur de la symphonie improvisée — que Messiaen, son ancien élève, appela, lors de sa réception à l'Académie des Beaux-Arts, le *" Liszt moderne "*, fut d'activité étonnante, révélatrice des chefs d'œuvre, poursuivie pour l'orgue par Henri Beaucamp et Marcel Lanquetuit.

Et cela dans le cadre de Rouen, ville unique que, lors de ma réception parmi vous, mes chers confrères, j'ai appelée *" Rouen, ville où l'on ne peut avancer qu'en regardant vers le ciel. "*

Quand au mois d'août dernier, j'ai fait admirer notre ville par Isidore Zak, directeur musical de l'Opéra de Novossibirsk et par sa femme, docteur en médecine, celle-ci, repartant vers Paris, me dit : *" Quand on naît dans une telle ville, on ne peut avoir qu'une vocation artistique ! "*

Mais la critique musicale présente des avantages inattendus. Je venais d'être chargé de cette rubrique dans *Rouen-Gazette* que dirigeait André Renaudin, quand Georges Thill, l'illustre ténor, vint donner un récital. Le programme ne comprenait que des morceaux fort connus, je remarquai qu'un si grand talent — perfection du style, beauté du timbre vocal, nuances parfaites, comme dans son enregistrement du tableau de la meute dans *Samson et Dalila* — devait favoriser la connaissance d'œuvres de valeur, injustement négligées. J'imaginais, à regret, le mécontentement qu'éprouverait l'artiste à la lecture de cette observation. Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir, quelques jours plus tard, la carte de Georges Thill me remerciant pour cet article, et sans autre commentaire !

Je n'allais pas tarder à mettre à profit cette leçon de sagesse. Permettez-moi d'évoquer d'autres souvenirs.

Quelques années plus tard, l'Opéra-Comique donnait la première représentation de *L'école des maris*. Succès auprès du public. Presse variée : de l'éloge au blâme. Dans ce dernier camp, Reynaldo Hahn, dans *Le Figaro*, Vuillermoz dans *Excelsior*. Le directeur de l'Opéra-Comique, Gheusi, aurait refusé *Malvina* que Reynaldo Hahn confia à la Gaieté-Lyrique : atmosphère peu favorable.

Ayant été chargé de la direction du poste de radio-diffusion de la Tour Eiffel, j'assistai, peu de jours après, à la réunion hebdomadaire du Conseil Supérieur, section musicale. Il faut rappeler les noms de ce Conseil institué par mon éminent confrère, Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française : Gabriel Pierné, président des Concerts Colonne ; Florent Schmitt, auteur d'œuvres géniales (le *Psaume 47*, *La tragédie de Salomé*) ; Adolphe Boschot, grand historiographe de Berlioz ; Guy de Pourtalès, auteur d'ouvrages importants sur Liszt, Wagner, Louis II de Bavière ; Maurice Yvain, prince de l'opérette et excellent pianiste qui, chez lui, donnait des récitals d'œuvres classiques et romantiques à ses amis ; Darius Milhaud. Conseil dont les avis permettaient de réparer des oublis, des erreurs et maintenait un juste équilibre entre des tendances diverses. On ne peut que regretter la disparition d'un tel régulateur. Surtout quand on connaît le travail exemplaire accompli par un tel aéropage. Notamment une histoire du théâtre lyrique en France, modèle du rapport nécessaire de ce qui fut la splendeur de l'art lyrique français.

Peu après, la famille d'Alphonse Daudet avait demandé que Reynaldo Hahn parlât du romancier qu'il avait bien connu.

Le soir de cette causerie, j'accueillis l'auteur de *Ciboulette* à la porte du studio, au Grand Palais, et le conduisis à la table où il devait parler, m'assis près de lui, sans dire un mot, l'invi-

tant à lire son texte quand l'heure prévue sonna, puis, silencieusement, le reconduisis à la sortie, en le saluant poliment, sans autre commentaire.

Le lendemain, Reynaldo Hahn conta la scène à notre ami commun : René Fauchois qui me répéta ses paroles, au sujet de celui qui vous parle : « Il est très bien élevé mais j'aurais préféré qu'il m'eng... ! »

Le temps, maître de toutes choses nous rendit amis. L'esprit de Reynaldo Hahn était aussi redoutable que brillant.

Quand Paul Paray, à la fin de 1944, m'appela pour le remplacer à Monte-Carlo, ma première visite fut pour Reynaldo, à l'hôtel Balmoral. Quand il ouvrit sa porte, il me déclara : « Je n'ai plus un franc ! » Il m'aurait affirmé : « J'ai cent millions » que le ton n'aurait pas eu plus de grandeur.

Il me conta qu'une cantatrice mondaine, après avoir chanté quelques jours plus tôt dans un salon monégasque, lui demandait aussitôt : « Maître, comment trouvez-vous que j'ai chanté ce lied ? (Prononcer *liède*) — Je lui répondis, enchaîna-t-il, mais, ma chère, vous l'avez chanté comme un pied. (Prononcer *pîde*) ».

Encore un mot de lui ?

Je lui contais la visite que j'avais reçue de la fille d'Alfred Bruneau, très insistante pour faire jouer les œuvres de son père qui avait choisi des textes de Zola pour ses opéras.

Reynaldo me déclara aussitôt, dès que j'eus évoqué cette personne : « Je l'ai surnommée la Gorgone-Zola... »

De son côté, Vuillermoz devait évoluer. Aussi quand Albert Wolff — l'illustre chef d'orchestre, à qui je dois tant — fit entendre aux Concerts Pasdeloup, la suite d'orchestre tirée de *L'école des maris*, il trouva l'œuvre beaucoup plus sympathique qu'à la création. Il se demanda si j'en avais remanié l'orchestration, déclarant : « Elle sonne maintenant le mieux du monde ! » En regardant la partition d'orchestre, on voit clairement que l'éditeur a utilisé la partition de la création, cachant simplement les parties vocales. Le temps, une fois de plus, fut le maître. Nous devînmes amis !

Ces souvenirs, agréables, parce qu'ils évoquent une période difficile, agréablement franchie, ont un autre but : ils démontrent à de jeunes musiciens (s'ils m'écoutent, ce qui me flatterait) que la critique, même sévère peut être utile.

Vos titres, vos écrits répondent pour vous, votre intérêt pour les œuvres nouvelles montre que, pour vous, l'art musical présente une vie continue et vous voyez avec Chamfort qu'un « art qui n'avance pas recule ».

Mais permettez-moi de conclure en affirmant que l'attention que vous accordez à mes œuvres — et particulièrement à *Madame Bovary*, d'après Flaubert — m'autorise à vous signaler, à ces jeunes musiciens, ainsi qu'à vos lecteurs, comme modèle d'une critique musicale savante, soucieuse de préciser les caractères généraux autant que les propriétés particulières du langage étudié.

Et je ne saurais mieux signer ce texte qu'en vous exprimant, simplement mais fortement, ma gratitude !

Réflexion sur les États-Unis
hier, aujourd'hui et demain

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. François DE LABOULAYE

MEMBRE ASSOCIÉ

(28 mai 1983)

Monsieur le Président,

Vous dire, ainsi qu'aux membres de l'illustre Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, tout l'honneur que je ressens à prendre siège parmi vous est le premier objet de mon discours. Il y a quelques années, alors que je représentais notre pays aux États-Unis, l'un des vôtres, en fait votre Secrétaire perpétuel, m'a fait demander si j'accepterais cet honneur et ma première réaction a été de décliner car je ne m'en sentais pas digne. Une brève réflexion animée par des sentiments de reconnaissance et aussi de joie m'ont rapidement infléchi en sens inverse et j'acceptais.

Me voici donc aujourd'hui parmi vous et je serai honnête en vous disant que votre choix m'a flatté de multiples manières : je suis fier comme diplomate d'avoir été appelé à siéger en votre compagnie ; je suis heureux comme Normand d'appartenir à cette institution qui a compté tant d'auteurs, de scientifiques, d'interprètes éminents dans tous les domaines de l'esprit et de l'art ; je me réjouis enfin de l'occasion qui m'est ainsi donnée d'entretenir avec chacun d'entre vous des relations qui ne manqueront pas, je le sais, d'enrichir ma connaissance de notre Normandie et de ses multiples richesses intellectuelles et spirituelles.

Et puisqu'il est de coutume que le nouveau membre exprime ses remerciements en partageant avec ses confrères quelques unes

de ses réflexions, je consacrerai mon exposé aux États-Unis, où j'ai passé une partie de ma vie, où j'ai exercé des fonctions officielles et où je conserve de nombreuses et actives amitiés, parmi lesquelles celles que m'assure la présidence d'honneur du Club Normandie-Amérique dont le siège est à New-York.

Entre mon premier séjour professionnel aux États-Unis, en tant que Conseiller de l'Ambassade de 1954 à 1958 et celui que j'y ai accompli comme Chef de Poste de 1977 à 1982, j'ai constaté de grandes transformations dans le corps social et politique de ce pays. Et si je me reporte à mes souvenirs d'enfance, les changements sont encore plus frappants. Cela me conduit à tenter de faire devant vous le point des différences que l'on relève entre l'image de l'Amérique que ma génération a, dans sa jeunesse, héritée des observateurs politiques du XIX[e] siècle — ce sera ma première partie —- et l'image que perçoit l'observateur d'aujourd'hui — ce sera mon deuxième chapitre. Dans une troisième et dernière partie de mon exposé, je chercherai à soulever un coin du voile qui plane sur l'avenir et à dégager quelques unes des tendances qu'annoncent les changements ainsi constatés et qui marqueront sans doute le cours de l'histoire américaine au cours des années qui viennent.

I. - LES ÉTATS-UNIS D'HIER

Il y a cent vingt ans, présentant aux lecteurs le volume qui rassemblait ses cours au Collège de France sur la Révolution américaine, Édouard de Laboulaye écrivait :

« Nous sommes à la veille de grands événements, la guerre va déchirer l'Europe : c'est le moment pour tous les citoyens de se ranger autour d'un drapeau qui disparaît souvent au milieu de la poudre, le drapeau de la liberté. Quand les princes auront enfiévré de leurs fureurs les peuples, qui en ce moment ne demandent que la paix, quand on aura ruiné le travail et désolé l'Europe par d'inutiles massacres et des misères sans nombre, quand viendra le réveil de l'ivresse et l'horreur du sang versé, c'est à ce drapeau qu'il en faudra revenir. Heureux qui lui sera resté fidèle et qui au milieu de la furie des batailles et des triomphes de la force, n'aura jamais détourné les yeux de ce groupe d'immortels patriotes que domine la forte et calme figure de Washington ».

La même année 1866, Édouard de Laboulaye prenait l'initiative de réunir dans sa propriété de Glatigny une quinzaine de

libéraux pour leur suggérer que la nation française offre à la nation américaine un « cadeau » à l'occasion de son centenaire, dix ans plus tard. Il mettait en avant l'idée d'une statue représentant *la Liberté éclairant le Monde*, cette liberté dont il lui semblait que les États-Unis étaient la terre d'élection.

L'opinion exprimée sur les États-Unis par mon arrière-grand-père est représentative d'un sentiment largement répandu à l'époque, sentiment qui, dans l'ensemble, dure sans réelle variation jusqu'à la guerre de 1914-1918. Il s'est alors enrichi d'une reconnaissance nouvelle et concrète lorsque les armées de Pershing ont inscrit dans l'histoire une épopée parallèle à celle des troupes de La Fayette et de Rochambeau, assurant comme eux la victoire de la liberté.

Revenant au XIX^e^ siècle, je note que c'est sans doute alors que la connaissance des États-Unis par des Français est la plus approfondie. Mais cette connaissance a un double caractère. D'une part, en tant que connaissance au sens premier de ce mot, c'est-à-dire connaissance quasiment scientifique qui découle d'une étude sérieuse, d'une analyse détaillée, d'une réflexion appuyée sur l'expérience et une technique, elle est réservée à un relativement petit nombre. Il me suffit d'évoquer les noms d'Alexis de Tocqueville et de Gustave de Beaumont, d'y ajouter celui de Michel Chevalier, (*La Démocratie en Amérique*, les *Lettres d'Amérique* et *Lettres sur l'Amérique du Nord* paraissent entre 1833 et 1837) et j'aurai cité les plus célèbres, ceux dont l'œuvre marque l'époque et, en fait, inspire largement les travaux de ceux qui, sur le même sujet, leur ont succédé. Il est juste d'ajouter que dans bien d'autres domaines que ceux des structures politiques et économiques des États-Unis, nombreux sont les voyageurs scientifiques ou en tout cas spécialisés : outre les missionnaires catholiques qui par devoir examinent de très près le développement de la pensée religieuse aux États-Unis, les botanistes, les géologues, les zoologistes traversent fréquemment l'Atlantique pour des missions de recherche. Mais encore une fois, il s'agit de quelques centaines de voyageurs, quelques milliers de lecteurs.

Il est intéressant de noter toutefois en puisant avant tout ici dans les ouvrages de René Rémond et de Simon Jeune *(Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852* et *De Graindorge à Barnaboth 1861-1917)* que l'opinion française s'était, au cours des années, fait une image assez complète des États-Unis d'Amérique. Une admiration naturelle aux multiples raisons pour la « Révolution américaine » menée avec l'aide française contre la Grande-Bretagne, l'ennemie héréditaire, a servi de fondement à cette sympathie qui s'est développée sous diverses formes à l'égard de ceux qui vivaient Outre-Atlantique. Les socialistes utopistes

y trouvent la source d'expériences dont la plus célèbre est celle de *L'Icarie* de Cabet. Quant au grand public, il voit à travers ce qu'il lit, à savoir les traductions de Fenimore Cooper et d'Edgar Poe, ce qu'il entend dire et peut être ce qu'il veut croire, un personnage se dégager qui est pour lui l'Américain. Celui-ci, pour reprendre et résumer sur ce sujet quelques paragraphes de l'excellent ouvrage de Jean-Baptiste Duroselle : *La France et les États-Unis*, est un « homme d'action... d'une énergie farouche... Qu'il soit généreux, philanthrope ou capitaliste hideux et impitoyable, il force, en tout cas, l'intérêt et souvent l'admiration ».

Le débarquement en France au cours de deux conflits mondiaux de plusieurs millions de soldats américains, a conduit à quelques corrections de cette image. En outre, le rétrécissement du monde a rendu les Américains moins exotiques, le Nouveau Monde moins lointain et moins nouveau. Certaines caractéristiques demeurent néanmoins transposées dans un contexte plus actuel. Je n'en veux pour indice que les remarques présentées par Jean Daniel en 1980, dans la revue socialiste *Faire*, sur les États-Unis source de mythes pour la Gauche. « Deux mythologies successives, écrit-il, — quelquefois aussi simultanées — se sont ainsi construites, à propos des États-Unis. L'une négative qui ne cherchait en Amérique que la confirmation de quelques thèses marxistes, en général grossièrement simplifiées d'ailleurs sur les contradictions du capitalisme, les méfaits de l'impérialisme, la civilisation du profit, etc. L'autre, positive qui, principalement à travers la culture américaine, l'audace de son architecture, la richesse de son cinéma, la liberté de ses universités, l'avance de sa technologie et surtout, la capacité incroyable des Américains à imaginer l'imprévisible ou a faire leur propre procès, a fasciné les blasés de la vieille Europe ». Impossible de ne pas retrouver, chez Jean Daniel, l'Américain d'indomptable énergie de Duroselle. Autant dire que si l'on prend l'ensemble de la population française, l'image généralement favorable de l'Amérique est demeurée vivante, malgré et au-dessus de certaines manifestations verbales d'un anti-américanisme que nous pourrions qualifier de « primaire ».

II. - LES ÉTATS-UNIS A L'HEURE PRÉSENTE

Derrière l'image, ou avec l'image et aussi derrière les mythes, quelle est l'Amérique d'aujourd'hui ? Pour répondre à cette question, je ne me livrerai pas à une étude exhaustive de tous les aspects de la vie aux États-Unis mais je limiterai mes remarques à quelques grands secteurs qui me paraissent avoir au cours des

récentes années, connu des modifications non négligeables et dont il me semble qu'elles n'ont pas toujours été relevées ou correctement interprétées de ce côté de l'Atlantique.

A) Les modifications ethniques.

Le première des modifications qu'il convient de mettre en lumière est celle qui a affecté et qui continue d'affecter la composition ethnique des États-Unis. Cela n'est pas tout à fait récent. Il y a plusieurs années déjà que le phénomène de la décadence des WASP a été observé. Les « White anglo-saxons protestants » ne jouent plus le rôle qui était le leur dans le gouvernement et l'activité culturelle et économique du pays. Mais c'est l'ampleur du phénomène qui n'est pas encore complètement mesurée, non plus que ses conséquences. Il faut prendre conscience de ce que l'expression couramment utilisée il y a quarante ans, pendant la dernière guerre : « Les puissances anglo-saxonnes », alors synonyme de l'alliance américano-britannique, n'a plus de sens.

Cette perte d'influence des WASP, qui s'explique par une modification de la composition ethnique du peuple américain, est encore accentuée par le mouvement démographique qui entraîne les centres d'activité et de décision, non seulement économiques, industriels et financiers, mais aussi intellectuels et de recherche dans une grande dérive d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Ce mouvement, s'il ne dépeuple pas les anciennes métropoles de la Côte Est : Boston, Philadelphie, New-York, en détermine au moins la stagnation sur le plan des nombres et en assure un relatif déclin sur le plan de l'influence. Or, il s'agissait là des grands centres d'où, au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècles, s'exerçait le pouvoir des WASP.

Mais alors si les États-Unis ne sont plus un pays « anglo-saxon » que sont-ils devenus ? Que vont-ils devenir ?

Quelques chiffres sont indispensables pour fixer la pensée et éclairer le raisonnement :

— La population totale des États-Unis est légèrement supérieure à 226 millions. Elle s'accroît de 0,7 % par an de manière très inégale selon les groupes ethniques.

— Dans ce total, la population noire est de 26.500.000 personnes et croît trois fois plus rapidement que la population blanche.

—A l'intérieur de cette population blanche, la population d'origine hispanique augmente plus de huit fois plus vite que le reste.

Cela signifie qu'à la fin du siècle la population des États-Unis, qui se situera aux environs de 260 millions d'habitants, comprendra une minorité hispano-américaine d'environ 40 ou 43 millions, et une minorité noire d'environ 37 ou 38 millions, sans compter les autres minorités déjà existantes : italienne, germanique, scandinave, centre-européenne, slave ou juive qui auront plus ou moins maintenu leur niveau relatif.

On peut même se demander si cette projection n'est pas exagérement optimiste. Dans un ouvrage qu'il a récemment publié sous le titre « *The past has another pattern* » l'ancien sous-secrétaire d'État, George Ball. estime que nous n'avons encore vu que les « premières vaguelettes de ce qui va devenir une vague de fond quand une démographie implacable et le chômage qui en résulte conduiront de plus en plus de jeunes latino-américains à s'introduire aux États-Unis par tous les moyens possibles ».

Le problème se pose aux États-Unis d'une manière particulièrement frappante, en raison de la géographie qui a disposé au sud de ses frontières un autre continent et des îles sur lesquelles, comme l'écrit encore George Ball « les pressions démographiques sont proches de la limite de l'explosion ». En l'an 2000, alors que les États-Unis, je le rappelle, se situeront aux environs de 260 millions d'habitants, l'Amérique latine en comptera 600 millions dont plus de 60 % seront âgés de moins de 25 ans.

Si ce problème est particulièrement visible dans le cas américain, pour les raisons que je viens de dire, il se pose aussi sous des formes légèrement différentes parfois, mais de manière tout aussi réelle et pressante pour l'Europe, qu'elle soit de l'Ouest ou de l'Est.

Revenons aux États-Unis pour noter que cet accroissement déjà sensible aujourd'hui de la population d'origine hispano-américaine — il y a officiellement 15 millions environ d'hispano-américains aux États-Unis mais tout le monde sait que l'on en compte en réalité 21 ou 22 millions — a été accompagné, pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, d'une tentation de « non-assimilation ». Alors que depuis l'origine de l'Union, les immigrants de toute provenance n'ont eu de plus grande hâte que de devenir rapidement des Américains « à part entière », des Américains comme les autres, cela n'a pas été le cas de beaucoup d'hispano-américains. Nombre d'entre eux ont souhaité conserver non seulement leur religion — ce qui après tout avait déjà été le cas des Irlandais et des Italiens — mais aussi leur langue. Et jusqu'à tout récemment, ils se sont servis à cette fin des ambiguïtés d'une loi américaine de 1968 : « The Bilingual Education Act ». Les écoles bilingues créées dans ces conditions

étaient des écoles où l'enseignement se faisait en espagnol et où la langue anglaise n'était que la première langue étrangère.

Tout donne à penser toutefois que le phénomène de refus d'assimilation s'estompe et que la puissance du « melting pot » américain s'exerce désormais à l'égard des Latino-américains.

Sans doute, pour être complet faudrait-il nuancer ce que je viens d'exposer, en tenant compte, en particulier du phénomène « racines » qui se manifeste sur le plan culturel. Mais ce phénomène mériterait en lui-même une longue analyse.

Revenons à l'essentiel, à savoir que les États-Unis ne répondent plus sur le plan ethnique et démographique à l'image que nous en avions gardée à la suite de nos études scolaires et universitaires.

B) Les changements culturels

Il est un autre domaine où se sont manifestés également de grands changements au cours des dernières années : c'est le domaine culturel.

— a) Comment ne pas noter en premier lieu l'affirmation de plus en plus nette de l'indépendance culturelle américaine, depuis la fin de la dernière guerre. Sans doute, demeure très largement répandue, surtout dans les milieux autrefois dirigeants de la Côte Est, un très grand attachement aux valeurs européennes : la littérature britannique, la peinture et la sculpture françaises, la musique italienne, russe et allemande, la philosophie allemande demeurant le fondement de la culture. Cependant, l'originalité de la création littéraire et artistique proprement américaine se manifeste dans tous les domaines. Il suffit d'évoquer la musique, la peinture (l'école de New-York), le ballet, qui succèdent à l'architecture laquelle, depuis longtemps, a pris son essor. L'indépendance est corollaire de l'originalité ; il arrive qu'un sens de supériorité en découle.

Le phénomène « *roots* (racines) » que j'évoquais en passant il y a un instant, peut nuancer ce sentiment mais celui-ci existe et il faut en tenir compte, alors que trop souvent nous gardons à l'esprit seulement la caricature du millionnaire américain, profondément ignorant ou au moins sans culture, pillant les antiquaires européens. Cette image est désormais très largement inexacte. « Les fantômes sont toujours à vendre mais les acheteurs sont plus difficiles ». En un sens, les Américains ont désormais leurs propres fantômes et n'ont plus besoin d'en importer.

— b) Toujours dans le domaine de la culture, il faut noter que les études universitaires aux États-Unis sont demeurées, sauf

exception, d'un niveau très élevé — et cela malgré les problèmes financiers que rencontrent nombre d'universités et qui ont pour conséquence une hausse très forte des tarifs d'inscription.

Il est vrai que cette qualité des études universitaires contraste avec une baisse très sensible du niveau des études primaires et secondaires depuis une quinzaine d'années. Parmi les causes de cette crise, nul doute que l'intégration immédiate, dans les écoles, d'enfants d'immigrés n'ait tenu une place prépondérante. Il semble que le creux de la vague soit maintenant dépassé et l'on note généralement une lente amélioration du niveau des études. Cette parenthèse sur l'enseignement primaire et secondaire étant close, il est utile de souligner que la haute qualité des études universitaires et notamment scientifiques aux États-Unis se double d'un effort en progrès constant dans le domaine de la recherche. On peut estimer que les dépenses consacrées à la recherche aux États-Unis (environ 80 milliards par an en 1983), dont légèrement plus de la moitié sont couvertes par des crédits publics et le reste par des crédits venant de l'industrie et des universités, sont supérieures au total cumulé des dépenses engagées en France, en République Fédérale d'Allemagne, et au Japon dans le même domaine.

Quoi d'étonnant à ce que les deux tiers des Prix Nobel soient américains et à ce que les États-Unis aient vendu en 1981 neuf fois plus de technologie qu'ils n'en ont achetée.

La supériorité américaine dans le domaine de la technologie et de la découverte scientifique ne constitue pas tellement un fait nouveau. C'est l'ampleur de cette supériorité que, pour une raison ou une autre, nous avons tendance soit à oublier, soit à refuser de voir. Sachons bien cependant que si nous la négligeons dans nos calculs économiques ou politiques nous commettons un oubli qui nous conduira à des conclusions erronées.

C) Les vacillements institutionnels

Il n'est pas possible de dresser l'inventaire des modifications intervenues au cours des dernières décades aux États-Unis et qui doivent corriger l'image que nous nous en faisons, sans mentionner les doutes et hésitations qui se sont emparés d'une fraction de l'opinion publique américaine quant à la valeur des institutions de ce pays. Il serait faux d'avancer que nous sommes face à une crise qui risque de mettre en cause l'unité de la Fédération ou la nature démocratique du régime. Il convient, en revanche, de remarquer que « la plus vieille Constitution du Monde », n'est plus entourée du même degré de respect silencieux et admiratif que jusqu'à récemment.

Pourquoi en est-il ainsi ? Répondre à cette question mériterait une longue étude. Qu'il suffise de faire remarquer que :

— Depuis 1960 les États-Unis n'ont pas eu un président qui ait accompli un second terme, soit qu'il n'y ait pas été réélu, soit que réélu, il n'ait pas terminé son second mandat. Si le président Reagan ne se représentait pas ou, se représentant, n'était pas réélu, ce quart de siècle sans double mandat serait la plus longue période de ce genre dans l'histoire des États-Unis.

— Simultanément, des doutes sur la méthode de sélection du candidat présidentiel, sur l'équilibre des compétences entre les différentes branches du gouvernement, sur le système présidentiel lui-même ont été émis et rendus publics par des personnalités éminentes et pondérées.

Sans doute l'origine immédiate de ces inquiétudes, de ces doutes, de ces mises en cause, se situe dans la défaite du Vietnam et dans l'affaire du Watergate. Il s'agit de deux drames : dans le premier, les armes américaines font connaissance avec la défaite et celle-ci marque le terme d'une guerre dont l'opinion découvre ensuite qu'elle n'était pas aussi juste qu'elle le croyait ou voulait le croire ; dans le second drame, le premier magistrat de la République est pris en flagrant délit de mensonge et, dans l'exercice de ses fonctions, dissimule à la justice la vérité sur son action. Ces drames ont eu leurs conséquences propres et immédiates, en Asie du Sud-Est et sur la démission de M. Nixon. Ils ont aussi réveillé de vieilles querelles sommeillantes et ébranlé d'anciennes convictions. Le débat a été réouvert sur les pouvoirs du gouvernement central, sur les privilèges du président, sur sa capacité à agir, etc.

Autant il serait déraisonnable de tirer de ces observations la conclusion que les États-Unis connaissent une grave crise constitutionnelle qui les incapaciterait, autant il le serait de n'en pas tenir compte dans l'estimation des possibilités d'agir ou de réagir de l'Exécutif américain.

Sans entrer dans les détails, et seulement pour illustrer cette affirmation, comment, si l'on ne tient pas compte de ces deux chocs profonds, comprendre ou expliquer le pouvoir exorbitant, à vrai dire excessif de la presse aux États-Unis ?

Naturellement, il serait possible de poursuivre l'examen des différences qui se sont creusées, à divers degrés, entre l'Amérique que nous avons apprise, il y a trente, quarante ou cinquante ans et celle que nous observons aujourd'hui. Je m'arrêterai ici car les trois domaines que nous venons d'examiner paraissent ceux où le changement a eu le plus d'ampleur et a le plus de portée, et aussi ceux qui détermineront sans doute substantiellement les

orientations qu'adopteront les États-Unis dans les prochaines années et décennies.

III. - LES TENDANCES : LES ÉTATS-UNIS DE DEMAIN

Je commence par dire que les convergences entre Europe et États-Unis sont considérables et le resteront, j'en suis convaincu. Ce sont notamment celles qui découlent d'une commune conception de ce qu'est la liberté avec toutes les conséquences qui en procèdent pour le respect de la personne humaine et quant aux limites que doivent s'imposer ceux auxquels est confié le gouvernement des hommes. Le champ de ces convergences est si vaste et il est en outre si bien connu de vous que je m'en voudrais de prendre de votre temps pour y insister.

Ce n'est pas céder au pessimisme, au contraire, que de mettre l'accent ensuite sur les tendances qui vont se dégager aux États-Unis dans un sens divergent des tendances qui se manifesteront pendant la même période en Europe occidentale. Il est important en effet d'être conscient de ces divergences afin de chercher à les limiter ou, en tout cas à en pallier les conséquences.

— Le mouvement qui porte la population américaine vers l'Ouest du pays tourne tout naturellement son attention en direction du Bassin du Pacifique. Or il se fait que c'est vraisemblablement dans cette région du monde que le rythme de développement sera le plus élevé au cours des prochaines vingt années. Il est donc naturel que l'industrie, le commerce, la banque américaines s'orientent vers un accroissement de leur activité dans cette zone.

— Il n'en découle pas que cela soit nécessairement au détriment des liens qui, sur le plan économique, ont été établis depuis longtemps entre les États-Unis et l'Europe. Les intérêts communs du Vieux Monde et du Nouveau Monde sont trop importants pour être mis en balance à brève échéance. Mais il faut y prendre garde et il semble que l'un des meilleurs moyens de le faire réside pour les Européens dans la décision de s'engager eux-mêmes aux côtés et souvent en coopération avec les États-Unis dans une action économique orientée vers le Bassin du Pacifique.

— Une seconde direction qui appelle déjà et appellera davantage encore dans les années prochaines l'activité économique des États-Unis est l'Amérique latine. Et cela, notamment en raison même de l'accroissement de la proportion de la population hispano–américaine aux États-Unis. Dans ce cas, pas davantage que

dans le cas du Bassin du Pacifique, ne devrions-nous nous laisser inquiéter par ce qui n'est qu'une évolution naturelle, au demeurant peut-être trop tardive. Il devrait suffire pour nous qu'elle ne prenne pas le caractère d'une nouvelle doctrine de Monroe.

— J'en viens à un troisième risque de divergence. De ce côté de l'Atlantique, l'Europe occidentale prend de plus en plus conscience de sa dépendance sur le plan de l'énergie et de l'approvisionnement en matières premières. Il ne faut pas que l'autosuffisance potentielle des États-Unis en sources d'énergie et sa dépendance très vraisemblablement décroissante en matières premières grâce à la découverte de ressources nouvelles propres ou bien situées en Amérique du Sud, ou encore grâce à des découvertes scientifiques, ne conduisent l'Europe, par dépit, à des solutions pleines de risques. L'Union Soviétique se présente en effet toute disposée à exporter son énergie, gaz et même pétrole, et ses matières premières. Nous ne devons pas nous interdire le recours à l'Est, mais nous devons le faire avec perspicacité et mesure car les conséquences de la dépendance ne sont pas les mêmes à l'Orient qu'à l'Occident.

— Enfin, très brièvement, il faut évoquer un domaine dans lequel l'apparition des tendances divergentes doit alerter notre plus méticuleuse attention. C'est celui de la défense. La prise de conscience progressive des conséquences incalculables d'un échange de fusées nucléaires, conduit en Europe et aux États-Unis à la remise en question des concepts actuels de « défense ». Cela peut être regretté, mais cela est explicable et surtout cela est.

Il importe donc au plus haut degré que ces prises de conscience n'aboutissent pas à des prises de position qui conduiraient à un divorce dans le domaine de la défense. La réaction antinucléaire peut se traduire en Europe par le développement du pacifisme, par le refus de toute défense et, finalement, par l'abdication, ce que résume la formule « plutôt rouge que mort ». Aux États-Unis, ces états d'âme européens provoquent, et c'est naturel, une grande incompréhension. Il nous faut veiller à ce que cette incompréhension ne conduise pas à un nouvel « isolationnisme » ou plutôt à une attitude « d'unilatéralisme », de non dépendance à l'égard de quiconque : « *Lets's do it alone* », décidons selon nos propres intérêts et nos propres critères.

Le problème est plus complexe encore. Il faut en effet faire entrer dans l'équation les mouvements américains antinucléaires : la proposition de gel nucléaire, la prise de position de hautes personnalités des deux partis en faveur du « non usage en premier », la lettre pastorale des 270 évêques catholiques américains sur l'utilisation de l'arme atomique sont autant de manifestations,

des préoccupations, des scrupules qui se sont faits jour et se sont développés récemment outre-atlantique.

Voici donc, de part et d'autre de l'Océan, et dans un domaine vital pour la survie de l'Occident, des causes de malentendus, de mauvaises interprétations qui, si l'on n'y veille, pourraient engendrer des ruptures d'ordre politique et stratégique. A une époque où les fondements même de la civilisation qui nous est commune sont menacés, rien ne pourrait être plus grave. Aujourd'hui, plus qu'hier la solidité de l'Alliance entre les États-Unis et l'Europe occidentale est indispensable à notre survie, à la sauvegarde de ce que à quoi nous tenons. Plus que jamais il importe donc que nous fassions à tous les niveaux, et notamment à celui des opinions publiques, un effort de compréhension.

***

Or il n'est pas de compréhension sans connaissance. C'est pourquoi il me paraît nécessaire de regarder les États-Unis tels qu'ils sont aujourd'hui, de ne pas dissimuler les évolutions et les changements qui sont intervenus et qui ont modifié leur image. Car c'est bien avec les États-Unis d'aujourd'hui et de demain, dotés d'une considérable puissance appuyée sur des ressources économiques à peine entamées et une capacité d'imagination toujours renouvelée, que nous devons entretenir dans les domaines politique et stratégique les relations d'étroite alliance qui sont indispensables à la garantie de notre propre liberté.

Un Normand en Amérique

Alexis de Tocqueville

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. François de LABOULAYE

par Jean-Pierre CHALINE

Monsieur,

La connaissance intime d'une nation étrangère, la claire vision de son devenir, l'appréciation lucide de son influence internationale et du soutien qu'elle est susceptible de fournir, tels sont, me semble-t-il, quelques uns des critères auxquels, bien plus qu'aux talents mondains complaisamment décrits par un Roger Peyrefitte, se reconnaît le véritable diplomate. L'exposé lumineux que nous venons d'entendre en est la démonstration. De fait, qui mieux que vous, Monsieur l'Ambassadeur, pouvait parler de ce pays — les États-Unis — où vous êtes né, où vous avez longtemps vécu et où vous avez exercé les plus hautes fonctions, représentant la France à Washington ? Qu'il me soit donc permis d'évoquer tout d'abord cette *Carrière* où votre nom reste attaché aux postes les plus prestigieux.

Il est des familles de diplomates, comme il en est d'artistes ou de grands médecins. N'est-ce pas un Laboulaye qui était ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg au temps où s'élaborait la fameuse alliance franco-russe ? Il y eut une part active, œuvrant à ce rapprochement dont les conséquences internationales allaient être immenses. C'est un autre Laboulaye, votre père cette fois, que nous découvrons quelques décennies plus tard, ambas-

sadeur à Washington. Il s'y trouve, précisément, en 1917, année décisive s'il en est puisqu'elle voit les États-Unis s'engager dans la guerre aux côtés de la France, rendant aux Alliés l'espoir d'une victoire prochaine.

C'est en cette même année que vous naissez, le 16 juin, dans la capitale de l'Union, fils de M. André de Laboulaye et de Mme, née Hély d'Oissel, par laquelle vous descendez d'une vieille lignée normande. Vingt ans plus tard, vous êtes licencié en Droit et bientôt diplômé de l'École des Sciences Politiques. La diplomatie vous attire, comment s'en étonner ? Mais la guerre survient. Vous devrez attendre 1944. Mis d'abord à la disposition de la Croix Rouge dont vous êtes quelque temps directeur général adjoint, vous devenez bientôt l'un des principaux collaborateurs du haut-commissaire de France à Beyrouth. Vous passez ensuite à Berlin, puis au Quai d'Orsay à la sous-direction du Levant. Nommé conseiller d'ambassade à Ottawa, vous passez en 1954 à Washington où vous exercerez ces mêmes fonctions jusqu'en 1958. Jalonnée de retours en France, ainsi comme chargé de mission à la Direction générale de la Compagnie Française des Pétroles ou, surtout, à la Direction des Affaires Politiques au ministère des Affaires Étrangères, votre carrière vous mène successivement à Moscou de 1962 à 1965 ; au Brésil, au Japon comme ambassadeur de 1968 à 1975 ; enfin, de 1977 à 1982, vous retournez à Washington où vous serez élevé, le 27 septembre 1978, à la dignité d'Ambassadeur de France. Rappelerai-je d'autre part que, commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre national du Mérite, vous avez été constamment réélu depuis 1959 à la mairie de Saint-Saëns par le suffrage de vos concitoyens normands ?

Carrière singulièrement prestigieuse que la vôtre. C'est dire combien votre présence honore l'Académie de Rouen, cette vieille dame qui pour avoir quelque cent ans de moins que sa glorieuse aînée, celle du quai de Conti, n'en a pas moins connu Fontenelle ou correspondu avec Voltaire, et qui se réjouit de vous adjoindre, premier ambassadeur je crois parmi ses élus, au florilège de ses membres associés. Mais cette très vénérable dame a ses usages. L'un d'eux veut qu'après l'examen — brillament réussi, pouvait-il en être autrement — d'un discours en remerciement, il vous soit infligé une seconde épreuve, celle d'entendre un discours en réponse. L'argument en sera emprunté à ce grand Normand qui, à sa manière, découvrit l'Amérique au siècle dernier ; non point certes matériellement : après Colomb, nos compatriotes Jacques Cartier ou Cavelier de la Salle y avaient depuis longtemps pourvu ; mais plus subtilement, plus profondément peut-être, en mettant

en lumière le nouveau type de société et de régime politique qui s'y développait et que, dès ce temps là, elle proposait à l'univers.

*
* *

Il y a juste 150 ans, en effet, qu'Alexis de Tocqueville, rentrant des États-Unis, commençait à écrire *De la Démocratie en Amérique*. Cet ouvrage dont la première partie parut en 1835, la suite venant cinq ans plus tard, rencontra d'emblée un immense succès : plusieurs éditions s'enlevèrent en quelques mois. D'un coup son jeune auteur — il avait à peine trente ans — s'était imposé comme un maître, comme un de ces grands esprits dont le XIX[e] siècle fut si fécond et dont aujourd'hui encore historiens, sociologues ou penseurs politiques relisent à l'envi les analyses lucides et les intuitions prophétiques. « Le nom de Tocqueville », écrit ainsi l'historien et politologue René Rémond, « s'affirme comme un des plus grands, et sa pensée inspire la plupart de ceux qui ne demandent pas à Marx de leur expliquer le monde »...

Rien ne prédestinait pourtant ce fils de famille a trouver quelque attrait à la démocratie américaine. Issu de la plus vieille noblesse normande puisqu'un Clérel de Tocqueville accompagnait Guillaume le Conquérant, comptant tout à la fois saint Louis et César Borgia dans son arbre généalogique sans parler de Malesherbes — l'ami des « Philosophes » — du côté de sa mère, le jeune écrivain sortait sans conteste de l'aristocratie légitimiste. Son père, que le 9 thermidor avait sauvé de l'échafaud, était devenu préfet sous la Restauration et passait pour « ultra ». Cela devait faciliter la nomination précoce d'Alexis comme juge à Versailles. Le tout jeune magistrat y fait la connaissance d'un substitut issu du même milieu, Gustave de Beaumont, avec lequel il sympathise. Arrive la révolution de Juillet 1830. Pas très à l'aise sous le nouveau régime, les deux amis se font accorder un congé d'un an. Motif : étudier le système pénitentiaire des États-Unis, alors très réputé, et voir s'il est applicable en France. C'est ainsi qu'ils embarquent au Havre, le 18 avril 1831.

Au cours de ce périple où ils visiteront non seulement « Singsing » mais un peu tout le pays, des Grands Lacs aux bouches du Mississipi, de New-York aux frontières indiennes, s'attardant spécialement en Nouvelle Angleterre, Tocqueville conçoit l'idée d'un livre. « J'ai beaucoup songé, écrit-il à son père, à ce qu'on pourrait écrire sur l'Amérique ». Une description de plus sur ce vaste pays ? « Un tableau complet, estime-t-il, serait une entreprise absolument impraticable... Je crois d'ailleurs qu'un

pareil ouvrage serait aussi ennuyeux qu'instructif. On pourrait au contraire ne présenter que des sujets qui eussent des rapports plus ou moins directs avec notre état social et politique. L'ouvrage, de cette manière, pourrait avoir tout à la fois un intérêt permanent et un intérêt du moment »... Le projet est lancé : ce sera la *Démocratie en Amérique*, œuvre à laquelle, rentré en France et magistrat démissionnaire, il s'attelle sans plus tarder.

Ne nous y trompons pas : c'est là moins un écrit sur les États-Unis, encore qu'incidemment ils inspirent à l'auteur de très belles pages descriptives dignes de Chateaubriand, que sur cette démocratie qui déjà y fonctionne et dont Tocqueville, non sans appréhension, sent qu'elle gagne aussi peu à peu la France.

> « Ce n'est donc pas seulement pour satisfaire une curiosité, d'ailleurs légitime, que j'ai examiné l'Amérique ; j'ai voulu y trouver des enseignements dont nous puissions profiter...
>
> (...) J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions ; j'ai voulu la connaître, ne fût-ce que pour savoir du moins ce que nous devions espérer ou craindre d'elle. (...) Il me paraît hors de doute que tôt ou tard nous arriverons, comme les Américains, à l'égalité presque complète des conditions. »

Alors que tant d'ouvrages sur ce pays se bornent à en peindre les éléments de pittoresque, Tocqueville, lui, sent qu'il y a là un modèle politique et social appelé à s'étendre chez nous. Le premier, il exprime cette idée qui deviendra banale au XX^e^ siècle : observez les États-Unis ; comme dans une boule de cristal, ils nous font découvrir ce que nous serons, nous aussi, demain.

> « Alors je reportai ma pensée vers notre hémisphère, et il me sembla que j'y distinguais quelque chose d'analogue au spectacle que m'offrait le nouveau monde. Je vis l'égalité des conditions qui, sans y avoir atteint comme aux États-Unis ses limites extrêmes, s'en rapprochait chaque jour davantage ; et cette même démocratie, qui régnait sur les sociétés américaines, me parut en Europe s'avancer rapidement vers le pouvoir.
>
> « De ce moment j'ai conçu l'idée du livre qu'on va lire. »

La fascination qu'exerce alors l'Amérique du Nord tient pour une part à sa nature de pays neuf, aux horizons sans fin qu'il offre à une Europe trop étroite pour tous ses hommes ; mais également à ce type de société, de gouvernement inédit qu'elle présente et qui fonctionne fort bien, l'utopie s'y faisant,

en quelque sorte, réalité. Songeons qu'il s'agit là de la seule république importante existant à l'époque ; de la seule société vraiment démocratique, la France de ce temps, malgré ses révolutions, restant dominée en pratique par une hiérarchie de notables, nobles ou grands bourgeois, dont le système censitaire, réservant le droit de vote aux seuls gros contribuables, est une des expressions jusqu'en 1848. De quoi surprendre, assurément, un aristocrate comme Tocqueville dont l'intelligence aiguisée, cependant, s'attache à observer et à comprendre :

« Parmi les objets nouveaux qui, pendant mon séjour aux États-Unis, ont attiré mon attention, aucun n'a plus vivement frappé mes regards que l'égalité des conditions. Je découvris sans peine l'influence prodigieuse qu'exerce ce premier fait sur la marche de la société ;

« Bientôt je reconnus que ce même fait étend son influence fort au-delà des mœurs politiques et des lois, et qu'il n'obtient pas moins d'empire sur la société civile que sur le gouvernement : il crée des opinions, fait naître des sentiments, suggère des usages et modifie tout ce qu'il ne produit pas. »

L'Amérique qu'il découvre est à coup sûr bien différente de la nôtre. C'est un pays encore aux trois quarts vide, dont les 13 millions d'habitants — seulement ! — sont essentiellement des ruraux. Un monde, pourtant, singulièrement original avec ses principes égalitaires, du moins au Nord car Tocqueville n'ignore pas l'esclavage des Noirs, dont l'extension au Sud l'inquiète pour l'avenir : « Si l'Amérique, dit-il, éprouve jamais de grandes révolutions, elles seront amenées par la présence des Noirs sur le sol des États-Unis »... Un monde, de même, sans nobles, sans classe rentière, où la promotion sociale est liée au travail : « Il n'est peut-être pas de pays, écrit-il, où l'on rencontre moins d'oisifs, et où tous ceux qui travaillent soient plus enflammés à la recherche du bien-être ». La richesse que certains finissent par accumuler ne porte-t-elle pas en germe une aristocratie future ? Tocqueville ne l'exclut pas, signalant l'écart grandissant entre le maître et l'ouvrier dans l'industrie naissante, où « l'un est dans une dépendance continuelle de l'autre. Si jamais l'inégalité... et l'aristocratie pénètrent de nouveau dans le monde, on peut prédire qu'elles y entreront par cette porte ». Mais cela est encore à venir : l'Amérique de Tocqueville n'est pas encore celle de Ford ou de Rockefeller, c'est celle des farmers, des pionniers et du général Jackson, ce héros populaire un peu fruste auquel une tradition peut-être malveillante attribue la fameuse expression « O.-K. », abréviation selon lui des mots « all correct »... Que ce militaire au langage peu académique ait pu être élu président des États-Unis traduit assez,

aux yeux d'un Tocqueville, le poids du peuple dans la vie politique de ce pays.

C'est là, de fait, ce qui le frappe le plus : « En Amérique, dit-il, le peuple nomme celui qui fait la loi et celui qui l'exécute ; lui-même forme le jury qui punit les infractions à la loi ». Alors qu'en France ou en Angleterre, pays alors les plus avancés d'Europe, la vie politique reste l'apanage d'une minorité accaparant droit de vote et fonctions électives, alors que l'exécutif y reste d'essence monarchique ou bureaucratique, aux États-Unis, c'est vraiment la masse qui participe aux élections et qui gouverne, à travers les représentants ou le président qu'elle désigne, toujours pour peu d'années afin de les mieux contrôler.

Cette participation de tous aux affaires publiques, ce développement de grands partis comme la France n'en connaîtra guère avant le XX^e siècle, cette effervescence périodique pour la grande fête électorale, bref cette démocratie politique qui s'impose aux États-Unis à l'époque jacksonienne, est-ce le régime idéal ? Malgré des sympathies inattendues chez un aristocrate comme lui, Tocqueville en souligne fortement les faiblesses en même temps que les vertus, faisant preuve à cette occasion d'une assez étonnante prémonition.

Il dissipe tout d'abord les craintes de ses contemporains, encore sous le coup de la Révolution française et des insurrections républicaines des années trente : l'exemple américain montre que la démocratie n'est nullement synonyme d'anarchie ou d'expropriation. « Non seulement, écrit-il, les hommes des démocraties ne désirent pas naturellement les révolutions, mais ils les craignent. Il n'y a pas de révolution qui ne menace plus ou moins la propriété acquise. Or la plupart de ceux qui habitent les pays démocratiques sont propriétaires... Dans les sociétés démocratiques, il n'y a guère que de petites minorités qui désirent les révolutions »... Remarque très profonde que l'histoire confirmera, tant aux États-Unis qu'en France ; songeons dans notre pays au verdict des urnes en 1848, en 1871 et, pourquoi ne pas le dire, en 1968... Tocqueville a compris que le suffrage universel, au fond, est conservateur. L'électeur aime changer de têtes, mais non point de régime, encore moins de société...

Rassurantes d'une certaine manière, les institutions démocratiques ne lui semblent pas sans défauts. Elles « réveillent et flattent, dit Tocqueville, la passion de l'égalité sans pouvoir jamais la satisfaire entièrement ». D'où chez le peuple une frustration, un sentiment d'envie qui le fait aspirer au nivellement total : « Tout ce qui le dépasse par quelque endroit lui paraît alors un obstacle à ses désirs, et il n'y a pas de supériorité si légitime dont la vue ne fatigue ses yeux... » Répudiant la grandeur comme aris-

tocratique, la démocratie engendrerait-elle la médiocrité ? C'est poser là, entre autres, le problème de l'« élitisme » dont nos débats actuels sur les « grandes écoles » ou la « sélection » à l'entrée dans les universités montrent assez qu'il n'a rien perdu de son acuité...

D'autres exemples encore pourraient être donnés de l'étonnante lucidité avec laquelle, il y a 150 ans, Tocqueville avait su percer la nature profonde et les tendances inhérentes à ce nouveau système politico-social appelé à devenir progressivement le nôtre ; d'où l'allure prophétique de beaucoup de ses pages. Mais n'y a-t-il pas chez lui comme une prescience de l'avenir ? Je songe à la saisissante conclusion de son premier volume dont on serait tenté de dire, comme Alain Besançon à propos des *Lettres de Russie* écrites à la même époque par le marquis de Custine, que c'est encore plus vrai aujourd'hui qu'alors. Permettez-moi de lire ce passage où Tocqueville compare ces deux empires où vous avez, M. l'Ambassadeur, successivement représenté la France en votre temps :

> « Il y a aujourd'hui sur la terre deux grands peuples qui, partis de points différents, semblent s'avancer vers le même but : ce sont les Russes et les Anglo-Américains...
>
> « L'Américain lutte contre les obstacles que lui oppose la nature ; le Russe est aux prises avec les hommes. L'un combat le désert et la barbarie, l'autre la civilisation revêtue de toutes ses armes : aussi les conquêtes de l'Américain se font-elles avec le soc du laboureur, celles du Russe avec l'épée du soldat.
>
> « Pour atteindre son but, le premier s'en repose sur l'intérêt personnel, et laisse agir, sans les diriger, la force et la raison des individus.
>
> « Le second concentre en quelque sorte dans un homme toute la puissance de la société.
>
> « L'un a pour principal moyen d'action la liberté ; l'autre, la servitude.
>
> « Leur point de départ est différent, leurs voies sont diverses ; néanmoins, chacun d'eux semble appelé par un dessein secret de la Providence à tenir un jour dans ses mains les destinées de la moitié du monde. »

Un siècle et demi plus tard. la prophétie s'est accomplie. Mais ces deux empires, ces deux systèmes antithétiques ne se réfèrent-ils pas, aujourd'hui, à une certaine idée de la démocratie, ici libérale, là égalitaire au point de vouloir une société sans classes ? En d'autres termes ces deux idéaux d'égalité sociale et de liberté politique qui cohabitent dans la démocratie sont-ils

bien conciliables ? La question hante Tocqueville : cette passion de l'égalité qu'il sent chez ses contemporains ne risque-t-elle pas de leur faire oublier un jour le bonheur d'être libres ? Les Américains, on le sait, échapperont au danger, mais ses compatriotes français qui bientôt plébisciteront le coup d'État de Napoléon III ? Et que dire d'autres peuples qui, au XX^e siècle, porteront démocratiquement au pouvoir les pires dictateurs ?

Sans même aller jusqu'aux tyrans sinistres et pourtant combien adulés de notre âge totalitaire — les Hitler, les Staline et autres... —, il est un autre cauchemar dont Tocqueville, là encore, a la prémonition : celui d'un despotisme insidieux gagnant peu à peu, au nom du bien commun, tous les aspects de la vie. Qu'on imagine, nous dit-il, l'esprit égalitaire arrivé à son terme. Au-dessus de la foule anonyme, constituée d'êtres tous égaux, tous semblables, « un pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer leurs jouissances et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux... Il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leurs industries... Que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ? ... Tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre-arbitre... [Il soumet toute la société à] de petites règles compliquées, minutieuses et uniformes à travers lesquelles les esprits les plus originaux et les âmes les plus vigoureuses ne sauraient se faire jour pour dépasser la foule ; il ne brise pas les volontés mais les amollit... ; il force rarement d'agir mais il s'oppose sans cesse à ce qu'on agisse ; il ne détruit point, il empêche de naître ; il ne tyrannise point, il gêne..., il éteint, il hébète, et il réduit chaque nation à n'être plus qu'un troupeau... dont le gouvernement est le berger »...

Vision inquiétante, et la plus menaçante sans doute, avec son côté attrayant d'État-Providence ou de Club Méditerranée, de ce « *Meilleur des mondes* » dont Aldous Huxley décrira le bonheur aseptique et obligatoire. Homme de la liberté, Tocqueville pressent tous ces dangers. Persuadé que l'égalité, la démocratie sont la voie de l'avenir et que l'exemple américain est appelé à gagner l'Europe, il veut à tout le moins en exorciser les périls : « Instruire la démocratie..., purifier ses mœurs, régler ses mouvements, substituer peu à peu... la connaissance de ses vrais intérêts à ses aveugles instincts... tel est le premier des devoirs imposé de nos jours à ceux qui dirigent la société ». La seule garantie à ses yeux contre les excès et les tentations despotiques, c'est que l'aspiration égalitaire — qu'il reconnaît et qu'il accepte — ne remette pas en cause les libertés fondamentales, auxquelles il est passionnément attaché. Mais qui donc maintiendra ce fra-

gile équilibre ? Les institutions ? Tocqueville ne croit guère à la bonté des lois ni à la durée des constitutions. Que sont-elles en effet sans l'adhésion consciente des individus, sans leur volonté affirmée de vivre libres ? En notre temps où, sous le masque dérisoire de droits de l'Homme bafoués aussitôt que signés, la violence règne, où le totalitarisme gagne sous ses diverses formes, où le seul fait de réclamer l'application des accords d'Helsinki est dans tel pays signataire motif d'emprisonnement, les prémonitions de Tocqueville et son vibrant appel à la liberté résonnent singulièrement. « C'est, dit encore René Rémond, la vertu des grandes œuvres, c'est le secret de leur universalité, qu'écrites dans des conjonctures particulières, en fonction d'expériences limitées dans le temps et l'espace, elles puissent apparaître plus actuelles que jamais un siècle plus tard et que leurs lecteurs aient alors le sentiment qu'elles ont été écrites pour eux ». Tel est le cas de cette *Démocratie en Amérique* dont tant de pages, à 150 ans de distance, nous semblent le reflet de nos propres problèmes et comme le miroir de nos expériences d'aujourd'hui. Lire Tocqueville, c'est toujours un peu s'associer à cette intelligence pénétrante et, dès lors, mieux comprendre le monde.

Merci, Monsieur l'Ambassadeur de France, de nous avoir offert l'occasion de le relire ensemble.

Sang et Culture

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. le Professeur Hubert PIGUET

(5 novembre 1983)

Monsieur le Président,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

ENTRER dans votre compagnie est pour moi un honneur, un plaisir et un souci.

Un honneur auquel rien ne me prédestinait et d'y avoir été invité alors que tant d'autres auraient pu être sollicités me plonge dans la plus extrême confusion.

Un plaisir, car je sais votre commerce fort agréable. Les visites que j'ai rendues ces derniers mois, l'accueil que vous m'avez réservé sont d'avance garants du plaisir que j'aurai à vous retrouver régulièrement. tant j'ai passé avec chacun d'entre vous de moments exceptionnels, de ces moments riches, de ces moments hors du temps comme la vie quotidienne ne nous en ménage malheureusement pas assez. Mais c'est bien ainsi, sans doute, car à quoi serviraient les Académies si l'on trouvait dedans ce qui pourrait se trouver ailleurs.

Un souci surtout, dois-je vous l'avouer aujourd'hui, car je ne me sens guère à la hauteur de la confiance que vous m'avez témoignée. En dehors d'un peu de médecine, je ne sais pas grand chose... si ce n'est que je puis compter sur votre indulgence. Aussi, non sans vous avoir profondément remercié de cette distinction dont je m'efforcerai d'être digne, non sans avoir notamment adressé mes remerciements à M. le Professeur Laumonier qui en a été l'initiateur, vais-je sans plus tarder vous parler d'un

sujet qui s'est imposé à moi, dès le premier jour, tant il se situe à la charnière de ma vie professionnelle et des préoccupations culturelles de l'Académie. Je veux parler des relations qui, depuis que l'Homme est Homme, se sont établies entre la vie, symbolisée par le sang, et son environnement social, c'est-à-dire la culture.

Hématologiste, penché sur le sang examiné à travers les lentilles d'un microscope, ou quelques autres de ses multiples propriétés, ou au chevet de malades dont le sang est dérangé, j'ai, depuis 20 ans, assis ma vie professionnelle sur cet organe si particulier que l'homme en a fait un symbole que nous allons retrouver à travers les siècles, d'un point du monde à l'autre, tout au long de l'histoire de l'humanité.

Le mot « culture » recouvre au moins deux sens. Il est d'abord et le plus souvent utilisé dans le sens que lui a assigné Edouard Herriot lorsqu'il disait : « La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié ». Ici, le mot désigne un idéal assez académique de raffinement individuel élaboré à partir d'un certain nombre de connaissances acquises et d'expériences vécues. On exige de celui qui postule au titre de personne cultivée, un certain niveau dans l'ordre des biens de l'esprit joint à l'étendue des connaissances dans les domaines les plus variés et à l'utilisation pertinente de ces connaissances au fil du discours.

Il s'agit là de la culture individuelle, de cette culture que procure le commerce des écrivains, des historiens, des musiciens, des artistes, peut-être même des médecins, bref de ceux qui savent et dont l'enseignement enrichit celui-là même qui se met à leur écoute.

Dans la seconde acception, celle qui nous intéresse aujourd'hui, le mot culture est employé dans un sens technique par les ethnologues ou par les historiens pour rassembler tous les éléments de la vie humaine qui sont transmis par la société qu'ils soient matériels ou spirituels

Dans cette optique, comme l'écrit Sapir, les techniques de chasse du Bochiman sud africain, la croyance de l'Indien américain dans la sorcellerie, la tragédie grecque ou la dynamo électrique de l'industrie moderne sont tous sans distinction des éléments de culture. Chacun d'entre eux résulte des efforts conjugués de l'esprit humain et se conserve durant un laps de temps donné, non pas en vertu de qualités héréditaires dont la transmission serait automatique, mais grâce à des processus de transfert plus ou moins conscients groupés sous les termes génériques de « traditions » ou « d'héritage social ».

De ce point de vue, tous les groupes humains ont une culture bien que leurs différences puissent être considérables et leurs degrés de complexité très inégaux

C'est à ce point de vue que nous nous plaçons, encore faut-il préciser que deux manières permettent d'appréhender les relations du sang et de la culture.

La première a été récemment mise en vedette par le Professeur Jean Bernard. Elle cherche à établir le lien qui unit certains caractères biologiques du sang à tel groupe culturel ou religieux. Cette approche des relations entre le sang et la culture repose sur des études très rigoureuses qui ont été menées notamment par Ruffié et Taleb au Liban où coexistent plusieurs populations définies par leur religion. Comme le souligne Jean Bernard, les résultats de ces études sont très remarquables. Chacune de ces populations définie par sa religion est aussi définie par son sang. Chacune a son image sanguine, son profil sanguin.

Tout laisse à penser que c'est la religion qui est responsable de ce profil. Ceci par l'endogamie qu'elle commande. Depuis plus d'un millénaire en effet, les impératifs religieux interdisent le mariage hors d'une communauté définie. Jamais une fille chiite ne va épouser un garçon maronite ou inversement. Les barrières religieuses et culturelles ont enfermé chaque population et empêché l'échange de caractère sanguin d'une population à l'autre.

Nous nous situerons dans une seconde perspective plus ethnologique ou historique dans la mesure où nous essaierons d'analyser la place, le rôle du sang comme symbole en quelques-uns des très nombreux groupes humains que l'humanité compte à ce jour.

Vous pardonnerez à un médecin de s'aventurer sur un terrain qu'il ne connaît pas, si ce n'est à partir de quelques lectures. J'aurais, avec modestie, dit que c'est un essai si Montaigne n'avait déjà, et avec quel talent, confisqué le terme.

*
* *

L'affirmation laconique de la Bible que « le sang est la vie » exprime non seulement la conviction des anciens Hébreux et des Juifs ultérieurs, mais aussi celle de toute l'humanité depuis l'aurore de la civilisation jusqu'à notre époque de recherche scientifique.

Penser que le sang était le siège de la vie était une conclusion logique découlant de l'observation que toute perte de sang entraîne la faiblesse, que la perte de trop de sang signifie la perte

de la vie. L'expression « saigner à mort » est encore courante. Or, si le sang était le siège de la vie, on ne peut reprocher aux hommes d'en avoir induit qu'il était le principe vital et dans ce cas il devait être le véhicule de la vie, il pouvait même en être la source.

En effet, un vieux mythe grec conte la mutilation du patriarche divin Ouranos par son fils Cronos. Le sang ainsi répandu fut recueilli par Gaïa qui, par son influence, conçut et enfanta les Titans. Un autre mythe analogue fait remonter l'origine des hommes à une pluie de sang venue de Zeus. L'un et l'autre de ces récits expliquent l'origine de la vie humaine par le sang d'un dieu.

Par la suite, les rites sanglants furent nombreux. On peut notamment mentionner celui de l'ancien Taurobolium, rite qui semble originaire des contrées perses d'où il gagna l'Asie Mineure et de là se fraya un chemin jusqu'à Rome.

En résumé, voici quelle était la cérémonie romaine : un jeune taureau était égorgé sur une estrade percée de trous sous laquelle se tenait le néophyte sur qui gouttait le sang frais. Le néophyte se baignait littéralement dans le sang, s'en frottait la bouche, les yeux, les oreilles et toute la cérémonie s'accompagnait de chants et de musiques appropriés. Au cours des siècles, elle fut enrichie d'une foule de détails compliqués et de nombreuses interprétations en furent données. Mais à l'origine, on supposait que la vie de la victime se transférait à celui qui la mangeait et le Taurobolium constituait un moyen de transmettre la vie. La force vitale du taureau localisée naturellement dans son sang enveloppait celui qui s'y baignait et le pénétrait par sa bouche. Il pouvait donc émerger du bain de sang sûr de posséder désormais la force invincible du taureau. Les siècles ultérieurs sublimèrent cette interprétation en idée spirituelle. Celui qui se baignait dans le sang du taureau sortait du bain, doué d'une vie nouvelle que l'on supposait immortelle.

Cette cérémonie antique, et tenace au fil du temps, illustre d'une façon macabre l'ancienne théorie que la vie avec toutes ses qualités réside dans le sang et peut littéralement être transmise.

C'est aussi une coutume commune chez les Australiens du Centre de donner du sang humain aux malades et aux vieillards pour leur rendre des forces. Or, pour que le sang produise son effet, il n'est pas toujours nécessaire de le faire boire au patient. Il suffisait d'en asperger son corps. Il arrive par exemple qu'un jeune homme s'ouvre une veine du bras, laisse couler le sang sur le corps d'un vieillard afin de rendre des forces à son vieil ami. Quelquefois, le vieillard boit quelques gouttes de sang.

Ainsi, dans la maladie, le sang est tantôt employé pour l'usage externe comme pour l'usage interne, le patient le buvant et s'en faisant frotter le corps. On tire le sang d'un homme ou d'une femme apparenté au malade par le sang ou par alliance. L'idée est toujours de communiquer au malade une partie de la force de celui qui donne son sang.

De nos jours, c'est un fait bien connu que la transfusion de sang ou l'administration de plasma peut ramener la vie et les forces vitales quand tout espoir semble perdu. Nous avons là l'évolution scientifique d'une tradition commune aux hommes qui, depuis les débuts, attribuait une valeur thérapeutique au sang.

⁂

L'idée selon laquelle le sang possède des vertus fertilisantes se retrouve également dans l'existence de rites sanglants destinés, soit à la multiplication des animaux totémiques, soit à l'apparition de la pluie.

Dans la tribu des Wonkgongarus en Australie, quand le chef du totem poisson veut multiplier le poisson, il se peint tout le corps avec de l'ocre rouge. Il se munit ensuite de petits os pointus et entre dans une mare. Là, il se perce la peau du ventre avec les os. Ensuite, il s'assied dans l'eau. Le sang qui coule des blessures, en se mélangeant avec l'eau, passe pour donner naissance à des poissons.

Pour rester en Australie, certaines tribus qui occupent les rives du fleuve Darling, croient généralement qu'on peut produire la pluie de la manière suivante : on ouvre une veine du bras d'un homme, on laisse couler le sang dans un morceau d'écorce creuse jusqu'à ce qu'il forme une petite flaque. On ajoute au sang de la poudre de gypse et du poil de la barbe de l'homme, du tout on fait une pâte épaisse. On place ensuite le mélange entre deux morceaux d'écorce qu'on dépose sous l'eau dans le fleuve. Des piquets enfoncés dans le sol maintiennent l'objet en place. Quand tout est dissout, les indigènes pensent qu'un grand nuage va amener la pluie. Dans cette coutume, il semble que la pâte sanglante soit une image du nuage de la pluie.

A Java, quand on a besoin de pluie. deux hommes se fouettent réciproquement avec des baguettes jusqu'à ce que le sang ruisselle de leur dos, le sang qui coule représente la pluie et sert sans doute à la faire tomber sur la terre.

En Haute Égypte, il existe une tribu, les Shilluks Cette tribu habite sur la rive occidentale du Nil Blanc, depuis Kaka

au nord jusqu'au lac No au sud. Le pays des Shilluks est presque tout en herbages, aussi la principale richesse de ce peuple réside-t-elle dans ses troupeaux de bétail. De plus, les indigènes cultivent une sorte de millet qui constitue la base de leur nourriture. En sa qualité de grand dispensateur de pluie, Nyakang est la puissante divinité des Shilluks. Quand la pluie tombe, l'herbe pousse, le millet croit, le bétail prospère et les gens ont de quoi manger. La sécheresse amène derrière elle la famine et la mort. Une grande cérémonie a lieu chaque année dans les sanctuaires de Nyakang. Il n'y en a pas moins de dix dédiés à son culte. L'un des plus célèbres se trouve à Fachoda, site mémorable de l'histoire coloniale de la France.

Cette cérémonie a pour but d'assurer la chute de la pluie. On immole un jeune bœuf avec une lance sacrée tandis que le roi, debout à côté, implore Nyakang d'envoyer à la terre altérée les pluies qui la fertiliseront. On recueille dans une gourde autant de sang que possible de la victime. Puis on jette la gourde dans le fleuve, en guise de charme pour attirer la pluie.

Doté d'un pouvoir fertilisant, source de force, le sang est d'ailleurs, sous d'autres climats, en d'autres temps, source d'inspiration temporaire.

Dans le temple d'Apollon, à Argos, à proximité de Mycènes, une fois par mois, on sacrifiait un agneau pendant la nuit. Une femme qui devait observer la règle de la chasteté, goûtait au sang de l'agneau et ainsi inspirée par le dieu, elle prophétisait.

A Égire, dans le Péloponnèse également, la prêtresse de la terre buvait le sang frais d'un taureau avant de descendre dans la caverne pour dévoiler l'avenir.

Dans l'Inde méridionale, un danseur du diable entaille et lacère sa chair, jusqu'à ce que le sang coule. Il se cingle d'un énorme fouet, appuie une torche brûlante contre sa poitrine, boit le sang qui coule de ses blessures ou boit le sang du sacrifice en approchant de sa bouche la gorge de la chèvre décapitée. Ensuite, comme s'il avait acquis une nouvelle vie, il se met à brandir son bâton de clochettes et à danser d'un pas rapide mais sauvage et désordonné. Tout à coup, l'esprit descend. L'individu roule des yeux hagards, il tourne sur lui-même. L'esprit a maintenant pris possession de son corps et, bien qu'il conserve la faculté de parler et la faculté de se mouvoir, toutes deux se trouvent sous le contrôle de l'esprit, son moi conscient se sépare de lui, comme aboli. Les assistants signalent l'évènement en poussant une longue clameur. On adore alors le danseur comme une divinité présente et tous les assistants le consultent à propos de leurs maladies, de leurs besoins, de la santé de leurs parents,

des offrandes qu'ils doivent faire pour l'accomplissement de leurs vœux, bref sur tous les points où les connaissances divines sont nécessaires.

Lors d'une fête, chez les Minahassans, population des Célèbes, en Indonésie, on tue un porc, le prêtre en frénésie enfouit sa tête dans le cadavre et en boit le sang. On l'arrache avec violence à son breuvage et, bon gré mal gré, on l'installe sur une chaise où il commence à vaticiner et à prédire ce que sera la récolte de riz. Il se jette ensuite une seconde fois sur l'animal et se remet à boire le sang, de nouveau on le met de force sur son siège et le devin recommence ses prédictions. Les assistants croient qu'un esprit est entré dans le prêtre et qu'il lui a conféré le don de prophétie.

⁂

On croit aussi parfois qu'un arbre ou une plante pleure lorsqu'on la coupe ; il y a des Hindous qui n'osent pas couper certaines plantes parce qu'il en sort un liquide rouge qu'ils prennent pour le sang de la plante.

Il y avait à Samoa, petite île perdue au milieu du Pacifique, un bosquet d'arbres que personne n'osait abattre. Un jour, des étrangers tentèrent de le jeter à bas mais le sang jaillit des arbres et les profanateurs tombèrent malades et moururent.

Jusqu'en 1859, il existait à Nauders, au Tyrol, un mélèze sacré qui saignait, disait-on, quand on lui faisait des entailles. De plus, on s'imaginait que le fer pénétrait dans le corps du bûcheron aussi profondément qu'il avait pénétré dans l'arbre et que la blessure de l'homme ne se fermait pas avant que l'écorce eut recouvert la cicatrice du tronc.

Avant d'abattre un arbre, un Karo-Batak, à Sumatra, lui offre du bétel et des excuses et si plus tard, passant par cet endroit, il voit par hasard l'arbre pleurer ou, comme nous le dirions, la sève couler, il se hâte de le consoler en répandant le sang d'une poule sur la souche.

Les Basogas de l'Afrique centrale croient que lorsqu'on abat un arbre l'esprit irrité qui l'habite peut causer la mort du chef de sa famille. Pour prévenir un tel désastre, il consulte un magicien avant de couper un arbre. Si l'homme de l'art les y autorise, le bûcheron commence par offrir à l'arbre une poule et une chèvre. Puis, aussitôt qu'il a porté le premier coup avec sa hache, il applique sa bouche sur l'entraille et suce la sève.

Le bûcheron Basoga devient ainsi le frère de l'arbre dont il a sucé la sève et peut l'abattre impunément.

Le grand poète normand, Jehan Le Pôvremoyne avait bien raison lorsqu'il écrivait dans *Ma grand-mère paysanne* : « La sève et le sang ne font qu'un ».

***

Ainsi, principe vital, source d'inspirations, de forces, de richesses, le sang est bien souvent tabou.

Le mot tabou est dérivé du mot polynésien tabu. Il signifie interdire, interdit et désigne toutes sortes d'interdictions. Selon Webster, les tabous sont des prohibitions dont la violation produit automatiquement chez le délinquant un état d'impuissance rituel et de cet effet fatal, on n'est libéré, dans le cas où cela n'est pas impossible, que par une cérémonie de purification.

Pour Radcliffe-Brown, un tabou est une interdiction rituelle. C'est une règle de comportement associée à la croyance selon laquelle une infraction aboutit à un changement indésirable dans le statut rituel de la personne qui transgresse la règle. Les sociétés conçoivent diversement ce changement de statut rituel mais elles pensent toutes qu'un malheur petit ou grand risque de frapper le coupable.

Les tabous sur le sang sont nombreux. En voici quelques exemples :

Dans les îles Peleng, en Indonésie, quand les hommes ont fait un raid en village ennemi et en ont rapporté une tête, les parents de celui qui a été tué sont tabous et doivent se soumettre à certaines règles pour échapper au courroux de son ombre. Ils sont enfermés dans la maison, ne touchent pas de viande crue et mâchent du bétel sur lequel l'exorciseur a prononcé une incantation. Après quoi, le fantôme de la victime s'en va au pays de l'ennemi poursuivre son meurtrier.

Ce tabou repose probablement sur la croyance que l'âme ou l'esprit de l'animal réside dans le sang. Comme les personnes tabous sont, à ce qu'on croit, dans un état dangereux, ainsi les parents d'un homme qui a été tué sont exposés aux attaques de son fantôme, il est nécessaire de les isoler du contact des esprits, d'où la défense de toucher de la viande crue.

D'ordinaire, le tabou n'est que l'application particulière d'un précepte général. On en ordonne l'observation tout particulièrement dans des circonstances qui paraissent l'exiger. Mais,

en dehors de ces circonstances, on observe parfois le tabou comme règle de vie ordinaire.

C'est ainsi que certains Estoniens ne veulent pas goûter à du sang parce qu'il contient, selon eux, l'âme de l'animal, laquelle pénètrerait dans l'homme qui boirait ce sang.

Certaines tribus indiennes de l'Amérique du Nord refusent absolument de manger du sang d'aucun animal car le sang contient la vie et l'esprit de la bête.

Les Malépas, tribu bantou du nord du Transvaal, refusent de goûter au sang. Aussi, coupent-ils la gorge du bétail qu'ils mettent à mort et laissent-ils le sang s'écouler avant de le manger. Ils font de même pour le gibier.

Les chasseurs juifs faisaient couler le sang du gibier qu'ils avaient tué et le recouvraient de poussière. Ils ne voulaient pas goûter au sang dans la croyance que l'âme ou la vie de l'animal résidait dans son sang ou même était ce sang.

Que diraient les Rouennais si, au nom de cette même croyance, nous devions aujourd'hui nous priver du « Canard au sang » !

C'est une règle couramment observée que celle qui défend de répandre sur le sol le sang d'un roi. Aussi, quand on veut mettre à mort le roi ou un membre de sa famille, on imagine un moyen d'exécution par lequel on évitera de verser le sang royal.

Vers l'année 1688, le généralissime de l'armée se révolta contre le roi du Siam et le tua, selon Hamilton, « à la façon des criminels royaux, ou des princes du sang convaincus d'un crime, que l'on met dans un grand chaudron de fer et que l'on broie en morceaux avec des pilons en bois, car il ne faut pas répandre par terre une goutte de leur sang royal et leur religion considèrerait comme une grande impiété de souiller le sang divin en le mêlant avec de la terre ».

C'est Marco Polo qui rapporte que, quand Koubilay Khan, empereur mongol du XIII^{e} siècle, battit et fit prisonnier son oncle Nayan qui s'était révolté contre lui, il le fit périr en l'enveloppant dans un tapis et en le lançant de çà et de là jusqu'à ce qu'il fut mort « parce qu'il ne voulait pas voir le sang de sa ligne impériale répandu sur le sol ou exposé aux yeux du ciel et devant le soleil ».

Bien d'autres exemples illustrent la répugnance à verser le sang royal. Mais elle n'est sans doute qu'un cas particulier d'une volonté générale de ne pas répandre de sang ou de ne pas en laisser couler par terre.

Chez certains peuples primitifs, lorsqu'on doit verser le sang d'un membre de la tribu, on ne le laisse pas tomber sur le sol. On le reçoit sur le corps des membres de cette tribu.

C'est ainsi que dans certaines tribus d'Australie, on met les enfants que l'on circoncit sur une estrade formée par les hommes de la tribu ou quand on arrache une dent à un garçon lors d'une cérémonie expiatoire, on le place sur les épaules d'un homme. Le sang coule sur la poitrine de cet homme et il ne faut pas l'en essuyer.

En Afrique occidentale, si une goutte de sang est tombée sur le sol, il faut soigneusement la recouvrir, la racler, l'enfoncer dans la terre. Si elle est tombée sur un canot ou sur un arbre, on coupe et on détruit la partie souillée.

Les Cafres, ces Africains de la région du Cap, ont horreur du sang et doivent se purifier de la souillure qui les pollue lorsqu'ils en ont versé ou en ont été aspergés. Aussi, les guerriers, au retour d'une bataille, se purgent avec des émétiques si violemment même que beaucoup en rendent l'âme. Un Cafre ne consent jamais à laisser à découvert une goutte de sang tombée de son nez ou d'une blessure, il la recouvre de terre pour que ses pieds ne soient point souillés par ce contact.

Une raison de ces pratiques africaines est peut-être d'empêcher le sang humain de tomber entre les mains de magiciens qui pourraient en faire un mauvais usage.

Certains peuples répugnent même à verser le sang des animaux.

Quand les Cafres par exemple, offrent un bœuf aux esprits, il faut recueillir avec soin le sang de la bête dans une calebasse et ne pas en laisser tomber une goutte sur le sol.

Au Togo, certaines tribus célèbrent en l'honneur de la terre une fête où il est défendu de répandre du sang sur le sol. On tord donc le cou des volailles que l'on sacrifie en ces occasions mais on évite bien de leur couper la gorge.

De même, lorsqu'ils tuent un animal pour le manger, les habitants de l'île de Pâques ne versent pas son sang, ils l'assomment ou l'étouffent dans de la fumée.

L'explication générale de cette répugnance à verser du sang par terre se trouve probablement dans la croyance que l'âme loge dans le sang et que, par conséquent, tout endroit sur lequel le sang tombe devient nécessairement tabou ou sacré.

Appliqué aux végétaux, notamment à la vigne, le tabou sur le sang se transforme inévitablement en tabou sur le vin.

De nombreux tabous étaient imposés aux prêtres de Rome.

Nous trouvons un exemple frappant de ces tabous dans les prescriptions qui réglaient la vie du Flamine Dialis. Ce pontife a été interprété comme étant l'image vivante de Jupiter ou une incarnation de l'esprit céleste. Le Flamine Dialis ne doit pas passer au-dessous d'une vigne. La raison de cette interdiction est la suivante : les plantes sont considérées comme des êtres animés qui saignent lorsqu'on les coupe, le jus rouge qui coule de certaines d'entre elles est regardé comme le sang de la plante. Il est donc naturel que le jus des raisins passe pour être le sang de la vigne. Et, puisqu'on croit que l'âme réside dans le sang, le jus des raisins passe pour être et pour renfermer l'âme de la vigne. Cette croyance est renforcée encore par les effets enivrants du vin. Car, selon les idées primitives, tout état anormal de l'esprit tel que l'ivresse ou la folie est causé par l'entrée d'un esprit dans la personne. C'est une forme de possession ou d'inspiration.

Pour ces deux raisons, le vin est donc considéré comme un esprit ou comme renfermant un esprit.

Si donc le Flamine Dialis était passé sous une treille, l'esprit du vin, incarné dans les grappes, se serait trouvé immédiatement au-dessus de sa tête et aurait pu le toucher, ce qui, pour une personne placée comme lui dans un état de tabou permanent, aurait été extrêmement dangereux.

Certains peuples ont effectivement considéré le vin comme du sang. Plutarque nous apprend qu'autrefois les rois d'Égypte ne buvaient pas de vin et n'en offraient pas en libation aux dieux parce qu'ils considéraient ce liquide comme étant le sang de créatures qui avaient jadis combattu les dieux. La vigne avait poussé de leur corps en pourriture. Et on expliquait la folie de l'ivresse en supposant que l'homme ivre était plein du sang des ennemis des dieux.

Il semble ainsi que, pour les primitifs, l'ivresse ou l'inspiration produite par le vin est exactement analogue à l'inspiration produite par l'absorption du sang d'animaux La vie ou l'âme est dans le sang et le vin est le sang de la vigne.

Ainsi, quiconque boit le sang d'un animal reçoit l'esprit de l'animal ou du dieu qui le possède. De même, quiconque boit du vin boit du sang et reçoit ainsi en lui l'âme ou l'esprit du dieu de la vigne.

⁂

A l'inverse de cette croyance selon laquelle le sang animal ou végétal est d'essence divine, nous trouvons en Phrygie, cette

ancienne province d'Asie Mineure située au cœur de la Turquie, une cérémonie au cours de laquelle le sang humain était nécessaire à la résurrection d'un dieu. Il s'agit du dieu Athys.

Athys était un dieu de la végétation. C'était un berger, jeune et beau et aimé de Cybèle, la mère des dieux, grande déesse asiatique de la fertilité dont le principal sanctuaire était à Pessinonte, au cœur de la Phrygie.

Chaque année, on pleurait la mort d'Athys et on se réjouissait de sa résurrection lors d'une fête célébrée au printemps. Le 22 mars, un pin coupé dans les bois était apporté au sanctuaire de Cybèle où on le traitait comme une puissante divinité. Le tronc, emmailloté dans des bandelettes de laine comme un cadavre, était orné de guirlandes de violettes car les violettes passaient pour être nées du sang d'Athys. On attachait au milieu du tronc l'effigie d'un jeune homme qui était Athys. Le second jour de la fête, le 23 mars, la principale cérémonie consistait en des sonneries de trompettes. Le lendemain, 24 mars, était connu sous le nom de « jour du sang ». Le grand prêtre se saignait le bras et présentait son sang en offrande. Peu à peu, les autres prêtres, excités par la musique des cymbales, des tambours, des cors et des flûtes, se précipitaient dans la danse, échevelés et agitant la tête. Bientôt, en proie à une excitation frénétique, insensibles à la douleur, ils se coupaient avec des tessons ou se lacéraient la peau avec des couteaux pour répandre sur l'autel, ou l'arbre sacré, leur sang qui jaillissait de ces blessures. Ce rite faisait partie des lamentations en l'honneur d'Athys et avait pour objet de lui donner des forces en vue de sa résurrection.

A la nuit tombée, la douleur des fidèles se changeait en joie. Une lumière déchirait tout à coup les ténèbres, le tombeau s'ouvrait, le dieu se levait d'entre les morts, et le prêtre, touchant avec du baume les lèvres des adorateurs en pleurs, murmurait doucement à leurs oreilles la joyeuse nouvelle du salut. Ses disciples saluaient la résurrection du dieu comme la promesse qu'eux aussi sortiraient triomphants de la tombe.

Le lendemain, on célébrait dans des transports d'allégresse la résurrection divine. La célébration prenait la forme d'un carnaval. C'était la fête de la joie.

Il est remarquable de noter que, selon une ancienne tradition très largement répandue, le Christ avait gravi son calvaire le 25 mars et certains chrétiens, en conséquence, célébraient ce jour là la crucifixion.

Il est possible que l'on ait assimilé la fête de Pâques, qui célébrait la mort et la résurrection du Christ, à la fête de la mort et de la résurrection d'Athys qui tombait à la même saison.

Il n'est pas surprenant que le sang, identifié depuis les époques les plus anciennes avec la vie et l'âme, ait servi à créer des liens pour des unions que nul autre moyen ne pouvait réaliser.

Le partage du même sang créait en effet le lien le plus fort qu'on put concevoir. Dans une même tribu, deux membres de famille différente devenaient frères par le rite du sang. Le rite du sang faisait d'un étranger un membre de la tribu. C'est du rite du sang qu'un serment recevait sa plus forte consécration.

Dès le V^e^ siècle avant Jésus-Christ, nous trouvons une description du rite du pacte de sang dans les œuvres d'Hérodote.

Il rapporte que les Scythes l'exécutent de la manière suivante : ils pratiquent des incisions sur le corps des participants à l'aide d'un glaive et mélangent dans une grande coupe le sang recueilli avec le vin. Ils trempent ensuite dans la coupe leurs armes, leurs épées, leurs flèches. Une longue malédiction est prononcée puis le mélange est bu non seulement par les intéressés mais également par leurs partisans.

Il y a plusieurs références, chez les écrivains classiques, à la fraternité de sang à l'occasion de la conspiration de Catilina contre la république romaine. Salluste, l'historien de la conspiration, rapporte que quand Catilina eut rassemblé ses partisans, il les mena dans la partie retirée de sa demeure, leur fit un discours après quoi il fit passer à la ronde des coupes pleines de sang humain mêlé à du vin. Tous les assistants y goûtèrent en prononçant des imprécations contre eux-mêmes s'ils venaient à trahir le complot.

Tacite a laissé également un récit du rite de la fraternité de sang. Il raconte que, quand des rois orientaux décidaient de conclure un pacte, ils avaient coutume de joindre leurs mains droites, d'attacher les pouces ensemble et de les serrer avec un nœud. Le sang, de cette façon, était poussé vers les extrémités, une piqûre permettait de le faire jaillir et les deux intéressés le léchaient l'un après l'autre. Ils considéraient, selon Tacite, ce pacte comme divin et le fait de répandre et de boire le sang en commun lui donnait un caractère sacré.

D'un bout à l'autre du monde et sans qu'il y ait eu de contact entre les différents groupes humains, on retrouve de nombreux exemples de pacte de sang.

Ainsi chez les Vikings, nos lointains ancêtres, où, comme le fait remarquer Williams, à cette époque d'individualisme et

de violence, l'homme sans famille se trouvait dans une situation particulièrement précaire.

Ainsi au Moyen Age, entre les chevaliers, Siméon Luce rapporte que Bertrand du Guesclin et Olivier de Clisson avaient mêlé leur sang quand ils étaient devenus frères d'armes.

Bien d'autres exemples de pacte de sang pourraient être cités en provenance de diverses régions de l'Europe. Le sang joue même un rôle dans la magie amoureuse hongroise. Sztancsek rapporte l'histoire d'une femme qui se pique le doigt et laisse tomber quelques gouttes de sang dans le vin de son mari. Des cas semblables sont rapportés dans les traditions finnoises. Il était possible pour une femme de s'assurer l'amour de l'homme qu'elle aimait en lui faiant ingérer un peu de son sang avec du pain ou de la viande.

On rencontre un grand nombre de cas de mélanges du sang dans les îles du Pacifique occidental. Magellan et ses compagnons, durant leur voyage autour du monde aux environs de 1520, conclurent des pactes de sang avec les indigènes. Quand ils parvinrent à l'île de Cebu, dans l'archipel des Philippines, ils descendirent à terre et expliquèrent que l'expédition avait des buts pacifiques. Le roi de l'île se déclara d'accord pour conclure un traité et proposa qu'il soit ratifié selon la coutume locale : tirer du sang de la poitrine des contractants et le boire.

Si le pacte du sang paraît universel, c'est surtout en Afrique qu'il s'est développé et qu'il a été étudié. Nous devons à Tegnæus un travail remarquablement documenté sur la fraternité de sang, notamment en Afrique, qui montre les différentes variantes du pacte de sang. La participation au rite pouvait être mutuelle ou commune. Des hommes pouvaient partager leur sang en le suçant ou en le buvant, pur ou mêlé à du vin. Ils pouvaient aussi boire en commun le sang d'un même animal égorgé. Ils pouvaient se faire des entailles au pouce ou au bras et barbouiller une pierre de leur sang.

C'est par ces moyens et par plusieurs autres que des hommes conclurent des pactes de sang indissolubles.

Pour tous ces hommes, le sang n'était jamais un symbole de la mort mais toujours celui de la vie. Sang et vie étaient synonymes. Partager le même sang impliquait pour deux êtres d'innombrables privilèges et devoirs. Deux hommes qui partageaient la même vie étaient liés l'un à l'autre et ne formaient plus qu'un, les devoirs et les joies, les opprobres et les ennemis de l'un devenaient ceux de l'autre.

Le pacte de sang est en effet une association de fraternité. Il impose la fidélité absolue, la confiance illimitée et inébranlable,

l'assistance constante et dévouée vis à vis des frères et de leurs familles. Les contractants font le serment d'aider les frères de sang à construire leur case, à labourer leur champ, de leur prêter leur semence en cas d'une mauvaise récolte, de dénoncer ou de déjouer le complot qui serait ourdi contre eux, de sacrifier leur vie au salut de celle d'un frère en danger, de prendre des armes pour venger ceux d'entre eux qui tomberaient sous la cruauté ou l'injustice d'un puissant, quel qu'il soit.

Tous ces devoirs sont résumés en cette sentence : « Un frère ne doit pas se trouver à l'ombre pendant que son frère gémit au soleil », ce qui signifie qu'un frère ne doit pas être dans l'abondance au moment où son frère endure des privations, être dans la joie ou en liberté quand son frère est dans la tristesse ou en prison.

Le pacte de sang ne produit pas dans le cœur cet effet mystérieux attribué à certaines mixtures, à certains philtres. Mais il crée trois choses sûres : l'esprit de solidarité pour le bien et pour le mal, une confiance illimitée parmi les contractants et enfin une grande discrétion à l'égard des confidences faites au nom du pacte de sang qui châtie infailliblement les parjures.

Ce pacte de sang est généralement reconnu comme étant d'inspiration surnaturelle.

Ainsi, au Dahomey, aujourd'hui le Bénin, la croyance populaire veut que le pacte de sang ait été révélé aux hommes par un génie dénommé Aziza. Aziza représente en effet pour les Dahoméens le summum de la perfection dans les choses de ce monde. Pour désigner un chanteur doué d'une belle voix ou qui compose bien, on dit : « Il chante comme Aziza ». A celui qui prétend que sa science n'a pas d'égale parmi celles des autres mortels, on demande : « As-tu été initié par Aziza ? ». Avoir été élevé par Aziza donnait en effet une immense réputation. Les personnes qui passaient pour avoir été initiées par le génie étaient en effet dotées de grands pouvoirs mystiques, entre autres celui d'empêcher ce génie d'apparaître sous une forme monstrueuse dans les familles. Le Dahoméen range dans la catégorie des monstres, non seulement les véritables monstres, mais également les enfants atteints de paralysie infantile, d'infantilisme, les hydrocéphales, etc. et attribue leur naissance, qui est un opprobre dans une famille, à la déloyauté des parents dans le cadre du pacte de sang.

★
★ ★

Si le pacte de sang constitue l'acte le plus fort par lequel deux hommes se lient l'un à l'autre, que dire du lien que représente le sang entre l'homme et ses dieux !

Au sommet du Sinaï, Moïse conclut un pacte avec Yahvé. Puis, nous dit la Bible, Moïse envoya les jeunes gens offrir des holocaustes et sacrifier des taurillons en l'honneur de Yahvé. « Alors Moïse prit la moitié du sang et la mit dans des bassins puis il aspergea l'autel avec l'autre moitié du sang. Il prit ensuite le livre de l'Alliance et le lut aux oreilles du peuple. Ils dirent : « Tout ce qu'a dit Yahvé nous le ferons ». Alors Moïse prit le sang et en aspergea le peuple en disant : « Voici le sang de l'Alliance que Yahvé a conclue avec vous d'après toutes ces paroles ». (Exode XXIV).

C'était aux environs de 1225 avant Jésus-Christ. Ainsi était scellée dans le sang la première Alliance entre Dieu et le peuple hébreu au terme de laquelle les Hébreux s'engagent à reconnaître Yahvé comme un dieu unique ; en contrepartie, lui-même promet de les considérer comme son peuple élu.

Douze siècles passent puis vient le Christ. Loin d'effacer le sang, le christianisme le sanctifie.

Écoutons Chateaubriand parler du baptême : « Les eaux ayant été adoucies par le signe de la croix, on y plongeait trois fois le catéchumène en l'honneur de la Trinité et en lui enseignant que trois choses rendent témoignage dans le baptême, selon les propres mots de saint Jean : l'eau, l'esprit et le sang ».

Et saint Mathieu n'a-t-il pas mis dans la bouche du Christ ces paroles : « Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés ». Et saint Luc d'ajouter : « Refaites ceci en mémoire de moi », annonçant ainsi que le Christ lui-même avait fondé l'Eucharistie.

D'ailleurs, saint Jean est tout à fait explicite lorsqu'au nom du Christ, il écrit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous... Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui ». Et saint Paul d'expliquer aux Hébreux que « si le sang des boucs et des taureaux dont on asperge les gens en état de souillure suffit à leur rendre la pureté de corps, combien plus le sang du Christ qui, sous l'impulsion du Saint-Esprit, s'est offert à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience de nos œuvres mortes pour un meilleur service du Dieu vivant ! ».

Ainsi, saint Paul prend-il soin de comparer les deux alliances et de montrer aux Hébreux que le sang impuissant et figuratif des victimes animales a été remplacé par le sang tout puissant, éternellement offert, de Jésus-Christ.

C'est le moment de rappeler que le département de Seine-Maritime peut s'enorgueillir de posséder quelques gouttes du sang de la Nouvelle Alliance.

En effet, aussitôt après la mort du Christ, Joseph d'Arimathie recueillit, au pied de la Croix, un peu de la terre sur laquelle avait coulé du sang. Pour qu'elle échappe aux infidèles, il cacha sa relique dans le tronc d'un figuier et le tronc fut jeté à la mer. C'est ainsi qu'il vint s'échouer sur la côte cauchoise où, miraculeusement, il prit racine.

Et même si, contrairement à une étymologie erronée, le champ du figuier, *Fici Campus*, n'a pas donné son nom à la ville de Fécamp, chacun sait que s'y élève aujourd'hui une majestueuse abbatiale qui conserve pieusement le Précieux Sang.

Aussi précieux soit le sang de Dieu, il n'en reste pas moins que, même pour les chrétiens, le sang de l'Homme demeure le symbole de la vie.

Relisons saint Jean au premier chapitre de son évangile : « A ceux là qui croient en son nom, qui ne sont nés ni du sang ni du vouloir de la chair, ni du vouloir de l'homme, mais de Dieu même, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu ».

La naissance humaine selon la nature a donc son origine dans un acte qui est donnée comme ayant pour support le sang et la chair. Le sang est ici confondu avec la semence. Il est le véhicule de la vie charnelle. C'est lui qui transmet cette vie et la propage. C'est à lui que pense notre illustre Corneille lorsqu'il fait s'écrier Don Diègue : « Viens mon fils, viens mon sang, viens réparer ma honte... ».

Cette conception du sang est sentie si fortement chez les Juifs qu'il est prescrit à une femme demeurée veuve sans enfants de solliciter du plus proche parent du défunt qu'il la féconde pour donner des enfants à celui qui n'en a pas eu de son vivant. Et le fils, né de cette union, n'appartient nullement à celui qui l'a engendré mais à celui pour lequel il a été engendré. Autant dire qu'en mourant, je continue à vivre dans le sang de mes plus proches parents. Grâce à cette propriété, je me survis et ma vie peut être retrouvée et transmise.

Ainsi, chacun d'entre nous se sent-il vivre à partir d'une source qui le dépasse, qui a son origine dans un acte lointain, obscur, bien antérieur à son existence et qui s'est transmis depuis Adam par ce liquide rouge, le sang — dam en hébreu — qui semble être de la terre, liquéfiée et vivifiée pour véhiculer cette chose extraordinaire qu'est la vie, végétale, animale ou humaine car qui sait si sève, sang et semence ne seraient pas, à l'origine, une seule et même substance !

Il me faut maintenant conclure. Nous pourrions essayer de chercher une interprétation valable à ces faits, ces croyances que je viens de rappeler. Nous pourrions essayer d'en percer le sens profond, leur chercher un dénominateur commun. Mais la lecture des ethnologues rend prudent et incite à la modestie. Je vais vous raconter une histoire rapportée par Radcliffe Brown qui illustre bien mes hésitations :

Un Australien rencontre un Chinois qui porte un bol de riz sur la tombe de son frère. L'Australien, en plaisantant, lui demande s'il pense que son frère viendrait le manger. Et le Chinois de répondre : « Non, nous offrons ce riz aux morts pour exprimer notre amitié et notre affection. Mais, d'après votre question, je suppose que vous mettez des fleurs sur la tombe d'un mort parce que vous croyez qu'il aimera les regarder et sentir leur parfum. »

On pourrait dire encore d'autres choses sur le sang. On pourrait par exemple réfléchir à l'usage que la langue française fait du mot « sang » car, comme l'a dit Sapir, le langage est un matériau de la culture. On noterait qu'il y occupe une place de choix. Les hommes courageux font preuve de sang-froid, les impétueux ont le sang chaud, les nobles le sang bleu et les paresseux du sang de navet dans les veines.

On pourrait aussi évoquer le sang répandu tout au long de l'Histoire de notre pays, mais ce serait douloureux et très long. Je rappelerai seulement celui des soldats de Richard I[er], duc de Normandie, dont le sang coula si abondamment, non loin d'ici, qu'on donna à ce lieu le nom de la Rougemare !

Milosz avait bien raison lorsqu'il écrivait : « Le sang est l'étalon des valeurs métaphysiques ».

Ainsi, le voilà, ce sang auquel chacune de nos cellules doit de vivre. Le sang, source de vie, le sang garant de l'amour, le sang qui sauve, le sang qui fait pleuvoir, le sang qui fait l'Histoire, le sang qui attire sur l'homme les foudres ou les bontés de son dieu, le sang enfin que verse Dieu lui-même afin de sauver ses enfants, les hommes.

Quelle étrange aventure pour cet organe que l'on donne, que l'on reçoit, que l'on transmet et à propos duquel Malaparte écrivait : « J'ai horreur du sang et cette horreur procède d'une expérience qui n'appartient pas qu'à moi mais à toute ma génération. C'est d'ailleurs pourquoi elle a quelque valeur. Les récits groupés dans ce recueil, poursuit-il, sont le fruit de cette expérience. Ils sont l'histoire de mes premières intuitions, découvertes et révélations des lois mystérieuses du sang, ainsi que du lent et douloureux tourment qui m'a permis de conquérir sur moi-même ce suprême équilibre du sang et de la conscience, ce en quoi consiste la dignité de tout homme et de tout peuple vraiment civilisés ».

L'homme, au travers des siècles, a-t-il conquis cet équilibre ? A-t-il atteint cette dignité ? La question reste toujours posée car, du conflit du sang et de la conscience, doit, selon Malaparte, naître le respect de la vie humaine ; c'est en cela que pour conclure et selon sa propre expression : « Le sang est aussi, et avant tout, un problème moral ».

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD (Jean) : *Le Sang et l'Histoire*, Paris, Buchet-Chastel, 1983.

BIBLE (*La*), Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1956.

BUZY (D.) : *Le Nouveau Testament*, Paris, Les Éditions de l'École.

CHATEAUBRIAND (F.-R.) : *Génie du christianisme*, Garnier-Flammarion, 1966.

FRAZER (J.-G.) : *Le Rameau d'or*, Tome 1, Paris, Robert Laffont édit., 1981.
Le Rameau d'or, Tome 2, Paris, Robert Laffont édit., 1983.

HAZOUME (P.) : *Le Pacte de sang au Dahomey*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1956.

MALAPARTE (C.) : *Sang*, Monaco, Editions du Rocher, 1982.

NICOLAS (M.-J.) : *L'Eucharistie*, Paris, Arthème Fayard édit., 1959.

RADCLIFFE-BROWN (A.-R.) : *Structure et fonction dans la société primitive*, Editions de Minuit, 1968.

SAPIR (E.) :*Anthropologie*, Editions de Minuit, 1967.

TEGNAEUS (H.) : *La Fraternité de sang*, Paris, Fayot, 1954.

WEBSTER (H.) : *Le Tabou*, Étude sociologique, Paris, Payot, 1952.

Médecins et Peintres au temps de Claude Monet

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. le Professeur HUBERT PIGUET

par le Professeur René LAUMONIER

Monsieur le Président,
Mes chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Jacques Léonard, historien des médecins de province au XIX^e^ siècle a écrit ceci : « tout se passe comme si les médecins s'exprimant hors de leur profession, se croyaient obligés d'adopter des procédés littéraires grandiloquents ou pédants destinés à balayer les doutes du public quant à leurs aptitudes rhétoriques ».

Je vais d'abord relire sans grandiloquence la note de présentation du Professeur Hubert Piguet à l'Académie de Rouen.

Je vais essayer ensuite de répondre sans pédanterie à notre nouveau confrère sur le thème « Médecins et Peintres au temps de Claude Monet ».

Mesdames, Messieurs,

Personnalité rouennaise, M. Hubert Piguet a été le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rouen, entre 1976 et 1982. Il a achevé la construction des bâtiments du Madrillet pour les ouvrir aux étudiants et aux enseignants, en octobre

1980. Son premier mandat de trois ans lui a été renouvelé en reconnaissance de sa compétence et de son efficacité.

M. Hubert Piguet est un médecin spécialiste des maladies du sang. Il est de formation parisienne. Auprès de maîtres réputés, notamment les Professeurs Bousser et Bilski Pasquier. il a franchi les étapes de l'externat, de l'internat, du clinicat, enfin de l'agrégation d'hémato-immunologie, en 1966. Il a été nommé chef du Service Central de cette spécialité au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Rouen, en 1967. Il a organisé en même temps le secteur des leucémies et des tumeurs des organes formateurs du sang, au Centre Henri-Becquerel, dont il est présentement le sous-directeur. Clinicien et thérapeute, il a contribué à placer les résultats obtenus à Rouen au niveau de ceux des meilleurs établissements spécialisés français et étrangers, notamment pour les leucémies aiguës et pour la Maladie de Hodgkin. Avec son élève et collaborateur Mathieu Monconduit, il a participé à l'élaboration des protocoles européens du traitement de ces affections. En coopération avec le Centre Départemental de Transfusion Sanguine et l'équipe du Professeur Ropartz, il a perfectionné la transfusion sélective des polynucléaires et des plaquettes sanguines dans le traitement des leucémies. Biologiste et chercheur, il a choisi deux domaines d'investigations privilégiés : le marquage des membranes de lymphocytes normaux ou tumoraux à des fins de pronostics ; la culture de la moelle osseuse en vue d'obtenir la production ou la fixation de diverses substances au niveau des cellules médullaires. Ces recherches cliniques et biologiques ont été exposées dans près de deux cent cinquante publications parues dans des revues françaises spécialisées et dans des journaux scientifiques étrangers. Plusieurs de ces travaux ont été présentés au cours des Congrès d'Hématologie de New-York, Chicago, Saô Paulo, Bruxelles, Istambul, Tokyo. L'importance de cette œuvre scientifique a été consacrée par l'élection de M. Piguet comme membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine, en 1980.

M. Hubert Piguet est un enseignant documenté et convaincant, soucieux de clarté et d'exactitude, cherchant à éveiller l'esprit critique autant qu'à apporter des connaissances aux étudiants du deuxième cycle des études médicales, aussi bien qu'à ceux du Certificat de spécialisation en Hématologie dont il est le directeur. Ses talents pédagogiques ont été sollicités pour la rédaction de traités d'hématologie ; ils lui ont valu des missions d'enseignement dans plusieurs pays étrangers ; ils lui ont mérité enfin d'être nommé, en 1974, professeur titulaire d'Hématologie, à la Faculté de Médecine de Rouen.

M. Hubert Piguet est trop modeste pour se flatter d'un altruisme désintéressé et d'une courageuse volonté d'engagement. Médecin-lieutenant, en 1958, il a été décoré, en 1959 de la médaille commémorative de l'Algérie, pour son action dans le corps de santé. Il préside le Comité départemental de la Ligue nationale contre le cancer. Il est le fondateur du Comité de Haute-Normandie de l'Association française des Hémophiles. Il anime le Syndicat national des Médecins, Chirurgiens et Spécialistes, à temps plein, des Hôpitaux Universitaires au moment même, où s'affrontent durement la responsabilité médicale et l'autorité, sinon l'emprise administrative.

Ce sont ces mérites, parmi bien d'autres, qui ont incité l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, à compter M. Piguet parmi ses membres titulaires et à le recevoir aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas eu à chercher le thème d'un discours en réponse. Il m'a été offert, à la première ligne de l'exposé des titres et travaux scientifiques de M. Piguet par ces quelques mots :

— Né à Giverny, Eure, le 4 avril 1930.

Dans la « *Barque à Giverny* », peinte en 1887, trois jeunes filles en toilettes claires pêchent à la ligne ; l'Epte, qu'aucun souffle de vent n'agite, réfléchit les personnages ; les figures sont comme dématérialisées. Mais l'épithète appliquée par le peintre à chacune d'elles permet de les identifier. Assise à l'arrière c'est la « charmante » Blanche, 22 ans. Sur le banc du milieu rêve la « gracieuse » Suzanne, 19 ans. Debout à l'avant, c'est la « gentille » Germaine. 14 ans : votre grand-mère. Ce sont trois des quatre demoiselles, des six enfants de son premier mariage, qu'Alice Hoschedé, votre arrière grand-mère, amena avec elle, à Giverny, il y a cent ans. Claude Monet, dont elle va devenir la seconde épouse est, en cette année 1883, exactement au milieu des 86 ans de sa vie, de cette tranche de temps comprise entre 1840 et 1926.

***

L'évolution de la médecine au temps de Claude Monet, c'est l'accession d'une corporation longtemps méprisée à la notoriété et au pouvoir.

Dans les deux premiers tiers du XIXe siècle, il y a certes, en France, quelques médecins et chirurgiens de grand renom. Mais l'exercice de la profession est assuré par une arrière-garde molièresque de médecins de l'Ancien Régime, et par les officiers de santé, formés à la hâte pour répondre aux tueries de 1792 à 1815, plutôt qu'au service des malades en temps de paix. Ces gens sont assez nombreux : vers 1844, la moyenne nationale se situe autour de un médecin pour 1.750 habitants. Ils ne sont pas totalement dépourvus de remèdes : la quinine est isolée en 1820. Ils sont suspects d'incompétence, en tout cas d'inefficacité. Ils sont peu considérés par le public et par les autorités. Ils sont exposés à des risques professionnels élevés, au cours des épidémies. Ce sont des gagne-petit : au temps de Louis-Philippe, un petit fonctionnaire de la ville de Paris gagne 1.500 francs par an ; un officier de santé de Haute-Garonne, de 600 à 1.200 francs. Dans certains bocages de l'Ouest, le médecin vivote avec 1.500 francs. C'est seulement dans les riches plaines de l'Ile-de-France que des médecins gagnent autant que ceux des quartiers aisés de Paris, entre 5.000 et 8.000 francs. Malgré les efforts de la monarchie de Juillet, en faveur de la formation médicale, il résulte de tout ce qui précède une démédicalisation dont le point critique se situe vers 1881 : la France n'a plus alors qu'un médecin pour 2.537 habitants. A la fin du Second Empire, et au début de la Troisième République, des phénomènes nouveaux, sociaux et intellectuels vont rapidement transformer cette situation. D'une part, la raréfaction des médecins, coïncidant avec une demande de soins plus nombreux, assure une meilleure situation matérielle ; la disparition des officiers de santé y contribue ; les jeunes docteurs deviennent des partis intéressants pour les filles de la moyenne bourgeoisie qui encourage en même temps ses garçons à faire des études médicales : c'est un phénomène de capture d'une corporation par une classe sociale. D'autre part et surtout s'épanouit la grande génération des savants. Claude Bernard, Louis Pasteur, Berthelot parmi d'autres font en sorte que le XIXe siècle se reconnaisse comme le siècle de la Science. On commence à savoir que les maladies peuvent relever d'une cause précise, dont les microbes sont des exemples impressionnants ; qu'elles peuvent s'accompagner de changements du milieu intérieur, de ses fonctions, de sa composition ; qu'elles peuvent être prévenues par ces vaccins, dont Pasteur découvre le principe en 1879 et qu'il met en application contre le choléra en 1882.

On applique en obstétrique les règles de l'asepsie suggérées par Semmelweis et établies par Pasteur. L'apparition de la médecine scientifique dans le dernier tiers du XIXe siècle suscite des vocations plus nombreuses, assure la pénétration de la médecine dans des classes jusque là méfiantes : celle des paysans qui, suivant l'exemple du château et du presbytère, font appel au médecin ; celle des ouvriers à qui la science apparaît comme un des moyens de la lutte prolétarienne et qui reconnaissent dans les médecins des dispensaires les messagers de cet esprit scientifique. La jeune Troisième République honore ses médecins, leur aménage des hôpitaux dont la pièce maîtresse est le bloc opératoire où sont appliquées les règles pasteuriennes de la stérilisation et de l'asepsie. Et si au niveau national les funérailles de Claude Bernard et le jubilé de Pasteur sont ressentis par la France comme des moments de son histoire, dans les villes, dans les bourgs, les médecins jusqu'alors à peine admis et écoutés sont appelés et honorés. Ils deviennent des notables. On les choisit comme représentants : ils sont 33 à la Chambre des députés pendant la législature de 1871 à 1876. 62 pendant celle de 1881 à 1885. Avec Émile Combes, puis avec Georges Clemenceau en 1906 et en 1917, ils accèdent à la fonction la plus importante du régime, celle de Président du Conseil des ministres. C'est alors, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, que le pouvoir médical est à son apogée — pouvoir sur les corps, sur les esprits et sur les populations qu'ils constituent. Amplifié par les applications à la médecine des découvertes de la physique, celles de Roentgen, d'Henri Becquerel, de Pierre et Marie Curie, ce rayonnement médical se trouve renforcé par le transfert à la médecine d'une tradition de charité recueillie de l'aristocratie défunte et de l'Église menacée.

Science et Charité : c'est le sujet proposé par son père à un garçon de 16 ans, apprenti peintre, en 1897. Au lit d'un malade, un bon docteur barbu prend le pouls ; une sœur de charité berce un petit enfant. C'est naïf, pompeux, mais pas trop mal léché. Cela vaut à l'artiste une médaille de l'Académie des Beaux Arts et, trois ans plus tard, la sélection sous le numéro 79, parmi les œuvres présentées au Pavillon Espagnol de l'Exposition universelle. C'est ainsi qu'en une brumeuse matinée d'automne de 1900, Pablo Ruiz Picasso débarque à Paris pour y contempler son chef d'œuvre.

A ce témoignage anecdotique, je préfère les textes suivants : ils traduisent sous la plume de deux autres peintres illustres leur opinion sur la médecine du milieu, puis de la fin du XIXe siècle.

Ce sont d'abord quelques extraits du *Journal* d'Eugène Delacroix :

« 8 janvier 1852. Diné chez Guérin avec une quantité de médecins. Ricord très gai et très spirituel, avec le cynisme trop fréquent dans cette classe d'artistes. La légèreté avec laquelle ils traitent de tous nos malheurs, grands ou petits ! ».

« 16 décembre 1853. Diné chez Véron. Il y avait là cinq ou six médecins. La conversation a roulé pour les trois quarts sur les anus, les fistules, pustules et autres détails de la profession qui faisaient promettre pour le dessert au moins une petite dissection ».

« 11 mai 1856. Chez le baron Michel (médecin-chef de l'hôpital des Invalides). Il me dit que les remèdes de ses amis les médecins n'avaient qu'empiré sa maladie, un catarrhe à la vessie survenu sans cause apparente. L'hygiène seule l'a guéri radicalement ».

« 27 juin 1857. Chez Rayer : après l'avoir payé, je l'ai trouvé distrait, plus occupé de ses affaires que de ma fièvre. Il ne se rappelait plus ce qu'il m'avait ordonné ».

Ce sont maintenant ces quelques phrases rédigées en juillet 1890 :

« Je trouve très bien que Will aille travailler à l'hôpital et qu'elle dise que les opérations lui plaisent. C'est justement parce qu'elle apprécie les moyens que l'on a de diminuer la souffrance et qu'il y a beaucoup de médecins pour faire ce qui doit être fait simplement, intelligemment et avec bonté. Et bien j'appelle ceci voir les choses comme il faut, leur faire confiance ».

C'est la dernière lettre de Vincent Van Gogh à sa mère et à sa sœur Wilhelmine, trois ou quatre jours avant l'ultime bouffée suicidaire

L'évolution de la peinture au temps de Claude Monet apparaît comme un jaillissement de sources neuves autour d'un rocher immuable.

Le rocher c'est l'académisme, la peinture officielle. Les soubassements en sont bien ancrés : l'École des Beaux Arts, le Prix de Rome, le Salon, l'Institut. Sur ce socle, hissés par la société bourgeoise qui les adule et qui les utilise, trônent les « chers maîtres », grands prêtres de la tradition. Sous leur pinceau le mendiant, ramassé dans la rue comme modèle, devient un Jérémie convaincant, un Saint-Pierre pleurant dignement son reniement, ou un vénérable grognard de l'Empire portant sur son cœur l'aigle brisé du drapeau. Pour répondre aux goûts

clandestins de leur clientèle, les « chers maîtres » assurent aussi une production considérable de nus. Mais leurs dames décorsetées deviennent des justices ailées, des héroïnes antiques, dans un accompagnement de colonnes pseudo-corinthiennes, ou de messieurs drapés de pourpre. Tels sont les « pompiers » gardiens vigilants de la sainte tradition immobile. Tels sont honorés, décorés, grassement payés, Gérôme, Cabanel, Bonnat, ennemis irréductibles de toute innovation. En 1900, à l'Exposition universelle, quand le Président de la République va entrer dans la salle des Impressionnistes, le vieux Bonnat se précipite : « n'entrez pas ! n'entrez pas, Monsieur le Président ! ici c'est le déshonneur de la France ! ».

Autour, les sources jaillissent dans un élan de plus en plus foisonnant. Dans la trajectoire de Monet. les dates sont chargées de signification. Quand il naît, Ingres a 60 ans, Corot : 44, Delacroix : 42, Daumier : 32, Millet : 26, Courbet : 21 ans ; tous ont encore à vivre entre vingt et quarante ans. Quand Monet meurt, Bonnard, Matisse, Kandinsky, ont plus de cinquante ans ; Picasso, Delaunay, Klee, plus de quarante ; Chagall, trente-neuf ; Soutine, Max Ernst et Miró plus de trente. Marcel Duchamp a triomphé à l'Armory Show de New-York, 13 ans plus tôt. Salvador Dali a 22 ans. Dans cette trajectoire s'inscrivent entièrement les vies tragiques et éphémères de Gauguin, de Van Gogh, de Lautrec, de Modigliani. Pendant la jeunesse de Monet, les « chers maîtres » ont su tenir à distance le romantisme et le néo-classicisme. Ils ont ignoré les peintres de Barbizon et méprisé Courbet. Bien avant la vieillesse de Monet, les nabis, les fauves, les cubistes, les expressionnistes, déjà les surréalistes ont foisonné en marge de la légalité picturale, en faisant du *Bateau Lavoir* à Montmartre ou de *la Ruche* à Montparnasse, les hauts lieux de la peinture. Se jouant des pontifes et des critiques d'art, Léo et Gertrude Stein, Kahnweiler, Vollard, savent quelles valeurs sûres lancer sur le marché. Le purgatoire de Picasso a été bref. Mais entre ces extrêmes du temps de Monet se situent vingt années de luttes livrées par une poignée d'artistes contre l'art officiel tout puissant. Entre le Salon des refusés en 1863 et la mort d'Édouard Manet en 1883, ces hommes et ces femmes de même génération, Pissaro, Manet, Degas, Monet, Cézanne, Sisley, Renoir, Bazille, Guillaumin, Berthe Morisot, ont formé pour la première fois un groupe déterminé, filtrant ses membres, ayant ses expositions, choisissant enfin le même marchand de tableau, Durand-Ruel, mécène et homme d'affaires. Ce groupe uni pour un temps, malgré la diversité et les heurts des personnalités, va connaître l'acharnement haineux des « chers maîtres », les protestations scandalisées de la bourgeoisie, les quolibets de critiques

d'art imbéciles, va subir pour ses membres les plus pauvres, Pissaro, Monet, Renoir, Sisley, des années de vraie misère. C'est en quoi l'impressionnisme, épisode fugace, vite dépassé par le foisonnement de la création, est un moment privilégié de l'histoire de l'art. De même que la médecine a trouvé son souffle dans l'essor scientifique de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, de même a-t-on pu dire que l'impressionnisme était l'enfant du siècle de la science. Ce schéma est, bien entendu, excessif : ces peintres n'ignorent pas ce que Delacroix savait déjà, les découvertes de Chevreul, de Helmhotz, de Road, sur l'optique et le fractionnement de la lumière, sur les secrets d'une vision exacte. Mais jusqu'aux recherches de Seurat et des néo-impressionnistes, il serait absurde de dire qu'ils ont appliqué à leur art, les résultats des sciences exactes. Les parentés entre la science et la peinture impressionniste se situent à un niveau plus élevé : *une attitude intellectuelle commune*.

René Huyghe, analyse ces points de contact :

C'est d'abord le refus de la fixité. En 1865, alors qu'éclate le scandale de l'*Olympia* de Manet, Claude Bernard publie son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Il montre le danger mortel de l'idée fixe. dans toute science : « il vaut mieux ne rien savoir que d'avoir dans l'esprit des idées fixes appuyées sur des théories dont on cherche toujours la confirmation, en négligeant tout ce qui ne s'y rapporte pas ». Elstir, synthèse des peintres impressionnistes, sous la plume de Marcel Proust, n'agit pas autrement : « Elstir s'efforçait d'arracher à ce qu'il venait de sentir, ce qu'il savait ». L'impressionniste sait par tradition que l'ombre est grise et qu'elle contribue à modeler le sujet ; mais il sent qu'elle est bleue ou violette ou verte et qu'elle se disperse en une multitude de taches qui jouent avec les reflets de la lumière. Ainsi va-t-il la peindre.

C'est ensuite l'idée de la destruction, incessante, de la matière. J'ai parlé avec intention du rocher de la peinture officielle. Les impressionnistes font éclater ce rocher, cette matière jugée immuable. A l'occasion d'hivers très froids, ils vont peindre avec frénésie les débacles sur la Seine, le scintillement des glaçons emportés par l'eau fluide où ils se dissolvent. Monet est alors âgé de 40 ans ; il a 56 ans quand Henri Becquerel plaçant un minerai d'uranium dans la poche de son gilet, perçoit une brûlure sur sa peau et conçoit, avec la radio-activité naturelle, la destruction ininterrompue de la matière.

C'est enfin l'avènement, dans la pensée du siècle, chez le peintre comme chez le savant, de la notion du temps, de la durée. Monet a 39 ans quand Einstein nait à Ulm ; il en a 53 quand, le 5 avril 1893, peignant à Rouen la série des cathédrales, il écrit

à Alice Monet-Hoschedé : « Tout change quoi que pierre ». « Cette cathédrale qui semble traverser les siècles sans se modifier, il en découvre la vie mobile ; de cette cathédrale unique il tire dix, vingt autres, il y inscrit la vie du temps et sa mort ». Monet a 65 ans lorsque Einstein jette les bases de sa théorie de la relativité.

« Ainsi, écrit René Huyghe, l'artiste, alors qu'il se croit strictement enfermé dans son domaine, alors qu'il pense comme l'impressionniste se limiter à la rigoureuse et impartiale analyse des perceptions et des sens, l'artiste se trouve sans le savoir, sans le vouloir, exprimer l'essence la plus intime de son époque. Chacune de ses œuvres peut être un coup de sonde novateur ». Ainsi peut se comprendre qu'un dessinateur hors de pair comme Picasso, qui d'un seul trait de craie sur le trottoir, faisait apparaître aux gamins de Montmartre médusés, un arlequin, une danseuse, un oiseau, un taureau, ait pu être celui qui, menant jusqu'au bout sa recherche, a brisé l'image et désintégré la matière peinte, a créé un art de rupture, au moment où la science désintégrait l'atome.

On pourrait s'attendre à ce qu'au temps de Claude Monet, une attitude intellectuelle commune ait pu créer des liens multiples entre la peinture novatrice et la médecine scientifique. Or, les médecins de cette époque sont plus consommateurs que créateurs de culture ; quelques uns versifient ; d'autres composent des romances ou jouent de la flûte, certains se risquent à des dessins ou à des peintures multicolores ; leur confort est encombré de potiches, encriers, pendules, avec d'inévitables Dianes en bronze doré. Tous ou presque, inclinent vers l'académisme le plus sage, le plus traditionnel ; ils ne sont pas enclins à encourager des sensibilités subversives. Le mérite n'en est que plus grand, pour quelques médecins, d'avoir aimé cette peinture nouvelle et pressenti sa signification. Et même si leurs motivations sont parfois un peu équivoques, il convient de parler avec sympathie, du collectionneur passionné, du peintre raté et du mécène tyrannique.

Le collectionneur passionné.

C'est Georges de Bellio, comte roumain né à Bucarest en 1828, venu se fixer en 1851 à Paris où il mourra en 1894. Il pratique une médecine teintée d'homéopathie qui satisfait Renoir, Monet, Pissaro et Sisley, les plus pauvres du groupe. En paiement,

il reçoit parfois une toile, ce dont témoigne le livre de comptes de Monet. En temps de bonne santé, il achète, à des prix modiques. Il cesse en 1880 quand Durand-Ruel accapare la production des impressionnistes. De Bellio revit dans le portrait peint par Grigorescu : il y apparaît comme un homme de la cinquantaine dont le haut front dégarni surplombe des paupières à demi fermées sur un regard tout d'intériorité ; le visage a de la noblesse, plus, de la bonté. Le jour de la mort de Camille, la première épouse de Monet, le 5 septembre 1879, le peintre écrit au médecin :

Cher Monsieur de Bellio,

Ma pauvre femme a succombé ce matin, à dix heures et demie, après avoir horriblement souffert. [*Camille avait un cancer de l'utérus alors au-dessus de toute thérapeutique*]. *Je suis consterné de me voir seul avec mes enfants. Je viens encore vous demander un nouveau service. Ce serait de faire retirer du Mont-de-Piété le médaillon dont je vous envoie, ci-inclus, la reconnaissance. C'est le seul souvenir que ma femme avait pu conserver et je voudrais pouvoir lui mettre au cou avant de partir.*

Plutôt que par des biographies contradictoires et souvent erronées, il me semble comprendre Georges de Bellio, à travers un autre médecin, roumain comme lui, interne des hôpitaux de Paris en 1908 et que j'ai connu en 1947, quand j'étais l'interne de son épouse Jenny à l'hôpital Ambroise-Paré. Il y avait des dîners de service, 40, rue François Ier. Les invités s'attardaient devant les toiles suspendues aux murs du salon et du bureau : des rameurs bleus, s'embarquant pour les régates, à Henley ; des jeunes femmes cachées par leurs ombrelles sur la digue d'une plage normande ; un coin sordide d'Épernon devenant sous la neige une harmonie de noirs et de blancs avec des miroitements d'émeraude ; Zita de Montmartre, nue, jaune et verte, regardant fixement de ses pupilles énormes... Un petit homme vêtu de sombre, à la taille bien redressée, au crâne chauve proéminent, au visage creux et blafard, observait le comportement des visiteurs. Vingt ans plus tard, à New-York, les soixante-dix tableaux de la collection Alexandre Roudinesco, produisaient un milliard quatre cent millions d'anciens francs. Plutôt que de comprendre les raisons multiples qu'il avait, de la vendre, il faut entendre, de sa bouche, celles qu'il avait eues de la constituer dès 1908 : « J'allais visiter Dufy, Vlaminck, Van Dongen ; peu à peu je suis devenu leur familier, leur médecin, leur ami. Il m'arrivait de passer l'après-midi chez Dufy, à le regarder peindre. On ne peut

vraiment comprendre que ce qui se fait sous nos yeux. On ne peut pas s'attacher à plusieurs périodes. On s'éveille à la sienne. C'est une seule fois. C'est pour toujours. La passion ne se recommence pas. Cette œuvre qu'on a choisie parce qu'elle est de votre époque on aura vécu avec elle, changé, souffert, été heureux ; on aura vieilli et on aura continué de se reconnaître en elle ». Quand, soixante ans plus tôt, de Bellio montrait sa collection, rue Grange-Batelière, il ne parlait sans doute pas un autre langage. Renoir a fait de Victorine de Bellio, l'un de ses meilleurs portraits : devenue Mme Donoop de Monchy, elle a légué plus tard, au Musée Marmottan, la plus grande partie de la collection de son père.

Le peintre raté.

C'est Van Ryssen (en français : De Lille, où il est né en 1828). Il poursuit des études (médecine et beaux-arts réunis) à Montpellier, puis à Marseille. Il « remonte » à Paris où sa haute silhouette maigre, ses cheveux roux et ses traits méphistophéliques, secoués de tics, ne sont pas déplacés au Café Guerbois où Courbet donne ses coups de gueule, ni à la Nouvelle Athènes où Édouard Manet pose à l'aristocrate. Ryssen, journaliste à ses heures, l'éreinte dans le *Vélocipède illustré*.

Un ami le présente à Claude Monet, c'est une aubaine pour celui-ci toujours aux abois : « Cher Monsieur, voulez-vous de nouveau m'avancer cent francs et venir prochainement vous payer en peintures ». Ryssen envoie l'argent. Monet oublie son invitation, l'autre non ; il surgit dans l'atelier, y voit deux tableaux de *Chrysanthèmes*, emporte les blancs, les plus beaux. Monet n'en revient pas : « j'ai été surpris, écrit-il au compagnon de Ryssen, de vous avoir vu arriver avec le docteur ». Car Van Ryssen est, pour l'état civil, Gachet Paul-Ferdinand, docteur en médecine, médecin à Auvers-sur-Oise. Ce médecin peintre n'arrive pas toujours quand il faut : Renoir l'appelle en vain pour soigner la petite Margot. Mais Madame Pissaro mère est satisfaite de ses soins : elle lui vaut la pratique de Camille, de Julie et de la ribambelle des petits Pissaro. Gachet guérit toute la famille avec beaucoup de paroles, un peu d'homéopathie et la complicité de la bonne nature... On s'essouffle à suivre cet aigle à deux têtes, matiné d'anguille et de caméléon ; les biographes sont lyriques : mécène, protecteur, ami, confident, médecin des impressionnistes mais aussi des chemins de fer du Nord et des écoles de la ville de Paris, membre d'académies obscures, fondateur de la Société

des autopsies mutuelles ! Les apologistes les plus lyriques font de lui le créateur de Cézanne et le maître à penser de Van Gogh. Le pauvre homme n'en a pas moins ses ennuis, ses chagrins, comme toute le monde ; sa femme meurt de tuberculose, après lui avoir donné deux enfants ; la vie devient de plus en plus chère à Auvers, dans l'après-guerre de 1870, d'où l'élevage d'oies, de poules, de lapins, sans compter une chèvre et une tortue, le tout gardé par huit chiens et huit chats...

Pissaro lui amène, en 1873, un bourru hargneux, coutumier de toiles pâteuses, opaques, littéraires et érotiques. Ryssen prétend apprendre la peinture à cet ours ; l'autre se rebiffe. Pissaro, calmement, fait valoir sa propre manière toute d'équilibre médité. L'ours plante son chevalet dans un chemin creux aux ornières vertes ; au bout de son pinceau devenu léger, aérien, voici la maison du docteur Gachet, éclairée par des volutes de nuages blancs, cloisonnée en volumes triangulaires aux facettes pures et divisées : Cézanne vient de naître. Dix-sept ans plus tard c'est encore Pissaro qui recommande Gachet à Théo Van Gogh, pour la convalescence de son frère, libéré de l'asile de Saint-Rémy. Vincent nous décrit l'intérieur de la maison Gachet « pleine de vieilleries noires, noires, noires... Mais où il y a des tableaux des impressionnistes ». Il nous dit que Gachet est « un excentrique atteint aussi gravement que lui d'un mal nerveux ». Il nous apprend le traitement que le docteur lui a prescrit « se plonger dans le travail en plein air ». Van Gogh, docile, peint soixante-dix toiles, en soixante-dix jours ; il peint Gachet « avec un visage de brique surchauffée, une chevelure rousse, et une casquette blanche, un vêtement bleu d'outremer sur fond de collines et de ciel bleu de cobalt, une expression de mélancolie qui pourrait paraître une grimace... » On sait la suite, le cri de détresse, « il ne faut absolument pas compter sur le docteur Gachet », le coup de révolver l'après-midi du 27 juillet, l'agonie lucide de trente heures où le seul traitement est un pansement superficiel, à l'entrée de la balle.

Dès la mort, le 29 à une heure du matin, Ryssen s'active, dessine Vincent sur son lit de mort ; Gachet prépare le discours qu'il prononcera le lendemain au cimetière d'Auvers ; Gachet-Ryssen choisit les plus belles des toiles offertes par Théo désemparé à ceux qui ont assisté à la fin de son frère...

Sans doute ne faut-il pas chercher l'explication de la grimace mélancolique de Gachet ailleurs que dans les lettres de Van Gogh :

Vers le 2 juin, à Théo : « Le docteur Gachet me paraît aussi découragé dans son métier de médecin de campagne, que moi de ma peinture... »

Le 4 juin, à Théo : « Monsieur Gachet est absolument fanatique du portrait de moi et veut que j'en fasse un de lui, si je peux, absolument comme cela [Van Gogh parle du dernier autoportrait, obsédant. qu'il a peint à Saint-Rémy]. On perçoit par là que Gachet ne veut pas être peint extérieurement comme dans son portrait en bleu, mais dans une sorte de transposition de lui-même en Van Gogh.

Vers le 10 juillet, à Gauguin, à propos de *l'Arlésienne Rose* : « Gachet m'a dit : comme c'est difficile d'être simple ».

Ainsi Méphisto-Ryssen-Gachet, bien que s'adonnant au spiritisme et à la chiromancie, n'a pas su trouver les incantations lui conférant le talent génial d'un grand peintre, ni la science efficace d'un grand médecin. Il meurt en 1909. Paul Gachet, le fils, exorcice les démons : il se fait médecin à part entière, il lègue au Louvre avec un désintéressement admirable la collection paternelle. L'esprit inquiet de Paul-Ferdinand peut enfin reposer en paix. Sa vraie gloire c'est d'avoir contribué à faire du Jeu de Paume un des grands musées de la peinture du XIX^e^ siècle. Sa modeste récompense c'est que, parfois, comme l'été dernier au Palais de Tokyo, parmi les toiles des grands maîtres figure un tableau du petit maître Van Ryssen.

Le mécène tyrannique.

Irrévérence parler, c'est Georges Clemenceau. Il a l'âge de Monet. Il le rencontre une première fois, sans lendemain, en 1863. Il devient docteur en médecine, en 1869.

Il est élu député de Paris en 1871. Il est journaliste de *La Justice* en 1895 et se rend à ce titre à l'exposition, chez Durand-Ruel, des vingt versions de la *Cathédrale de Rouen*. Il écrit son éblouissement, « vingt états de lumière qui s'ordonnent, se classent, se complètent en une évolution achevée » ; il souhaite que la France acquière, pour une présentation unique, la série des vingt toiles. Son article reste sans écho, mais l'obstination torturante qui va contraindre Monet à vivre le calvaire des *Nymphéas*, trouve là son origine : montrer réunies les visions successives d'un même motif dans le temps. Clemenceau est désormais le familier de Claude Monet. D'homme politique, il devient homme d'État, puis « le Tigre », puis « le Père la Victoire ». D'ami admiratif, il devient protecteur, puis mécène tyrannique. Il a obtenu dès le 11 novembre 1918, de Monet, le legs des *Nymphéas* à la Nation. L'acte de donation, du 12 avril

1922, prévoit dans le détail la pose et le marouflage des dix-neuf toiles dans deux salles, prévues pour elles, à l'Orangerie des Tuileries. Mais les toiles ne sont pas achevées et la torture de Claude Monet commence et va durer quatre ans. En 1922 la cataracte sénile, apparue dès 1908, continue d'évoluer : les bleus ont disparu, le jaune et le rouge envahissent tout. Alors commence une tragédie burlesque, un ballet de médecins autour du grand vieillard infirme. Le mécène tyrannique Clemenceau, harcèle Monet pour qu'il se fasse traiter ; le peintre qui se souvient de Daumier aveugle après l'intervention de la cataracte, finit par accepter d'être opéré de l'œil droit. Le bourreau, cela ne s'invente pas, c'est Coutela, titulaire de la Chaire d'Ophtalmologie de Paris, excellent spécialiste. Il procède en janvier 1923, à Neuilly, à l'extraction extra-capsulaire de la cataracte droite : le résultat est d'abord satisfaisant, mais la repousse de la capsule postérieure l'oblige à réintervenir à Giverny. Le 21 août 1923, il peut écrire à Clemenceau que la vision de près est à peu près parfaite, après correction. Le peintre, tenu par ses promesses veut se remettre au travail, il s'habitue mal aux verres prescrits par Coutela, il refuse de se faire opérer de l'œil gauche... Coutela n'a pas pris d'honoraires, il reçoit un paquet provenant de Giverny, il le développe avec soin, se préparant à trouver, signée, une esquisse de Nymphéa : c'est une photographie dédicacée du Maître. Le temps de de Bellio et de Gachet est loin ! Entre alors en scène le bon docteur Pangloss : comme nous l'a dit Voltaire, Pangloss était physicien autant que philosophe ; je l'ai connu dans les années 45 quand il visitait mon Maître Delarue ; c'était un petit homme à l'abondante crinière blanche et bouclée, instruit, modeste, malicieux et débonnaire mais aussi un savant, l'un des fondateurs de l'Anatomie pathologique de l'œil, mondialement connu pour ses travaux sur les tumeurs de la rétine. Jacques Mawas, car il s'agit de lui, s'occupait dans les années 20 des verres Zeiss pour les opérés de la cataracte. Il arrive à Giverny un dimanche d'été 1923. Clemenceau est glacial, Monet, plein d'espoir, explique qu'il voit tout en bleu, même le rouge et le jaune notés sur ses tubes de peinture. Mawas prend des mesures et fait des calculs. Accueilli chaque fois par un bon déjeuner, il adapte des verres successifs. Monet oscille entre le réconfort et le désespoir, parfois il veut abandonner ; le 7 janvier 1925 Clemenceau écrit à Blanche Monet-Hoschedé : « J'ai reçu de Monet une abominable lettre que je n'accepte pas... S'il ne revient pas sur sa décision je ne le reverrai jamais... » Avec acharnement, le vieil homme de 85 ans réalise l'impossible. Mais selon sa volonté, les dix-neuf tableaux ne sont transportés à Paris qu'après sa mort, le 5 décembre 1926. C'est Édouard Herriot qui inaugura l'exposition permanente des « Compositions

de Nymphéas », le 17 mai 1927. La veille, Clemenceau seul avait été reçu dans cette étrange crypte aquatique.

Mesdames, Messieurs,

En 1899, Henri de Toulouse-Lautrec assiste, à la Faculté de Médecine de Paris, à la soutenance de thèse de son cousin Gabriel Tapié de Celeyran. En 1901, quelques mois avant de mourir, il choisit ce thème pour ce qui va être sa dernière toile. L'œuvre est traitée dans une technique inhabituelle. L'harmonie des verts et des noirs est trouée par des rouges violents sur les toges et sur les visages. De trois quarts, nous tournant le dos, « Tapir de Ceylan », étudiant prolongé, noceur impénitent, coureur de théâtreuses, n'en « mène pas large ». Le jeu de la perspective place près de son visage poilu, celui du Professeur Fournier, syphiligraphe célèbre, alors âgé de 68 ans : une moustache blanche barre la face immobile où les orbites creuses, les pommettes saillantes et le front chauve esquissent une tête de mort. En face du candidat, le microbiologiste Wurtz porte vigoureusement ses 46 ans ; de part et d'autre du nez camus, à travers le binocle, brille un regard intelligent, interrogateur, attentif et nuancé de gravité, avec une touche d'ironie. Au premier plan, sur le tapis vert, se rencontrent trois mains énormes, le poing à demi crispé de Tapié et les deux battoirs prodigieusement fouillés de Wurtz. A travers son cousin qui s'écrase, on croit percevoir le mélange de respect et d'espoir ressenti par Lautrec à l'égard de cette médecine qui, pas plus que son ami Van Gogh, n'a pu le guérir, une sorte d'adhésion au compagnonnage établi par la rencontre des mains du professeur et de l'élève.

La thèse, si décriée, est pourtant ressentie par tous nos étudiants comme une étape importante de leur vie. Sans doute y trouvent-ils la signification d'un transfert qui, au-delà des diversités, reste le lien de notre profession. Deux ans avant la mort de Monet, un certain Destouches, préfaçait sa thèse sur la vie et l'œuvre de Semmelweis en des termes d'une troublante actualité. Pour vous, Monsieur, et pour ceux médecins et non médecins qui nous entourent, je lirai pour terminer ces quelques phrases de celui qui n'était pas encore Louis-Ferdinand Céline, mais qui, pour sa vie entière, cahotique et torturée, était définitivement un médecin.

« Dans ce moment où notre profession paraît subir un renouveau d'agacerie, où chaque profane prétend dévoiler nos tares et se porte aisément garant de notre blamable mentalité, il nous

a été agréable de consacrer notre thèse de Doctorat à la vie et à l'œuvre d'un grand médecin. C'est par là même que nous avons voulu démontrer que ceux qui ne sont pas médecins s'attaquent encore à de méprisables vétilles alors qu'ils croient déchirer l'âme de notre profession... Le monde ne dure que par l'ivresse généreuse de la santé. L'heure trop triste vient toujours où le bonheur, cette confiance absurde et superbe dans la vie, fait place à la vérité dans le cœur humain. Parmi tous nos frères, n'est-ce point notre rôle de regarder en face cette terrible vérité, le plus utilement, le plus sagement ? Et c'est peut être cette calme intimité avec leur plus grand secret que l'orgueil des hommes nous pardonne le moins ».

CONFÉRENCES PUBLIQUES
&
COMMUNICATIONS

CONFÉRENCES—PUBLIQUES

&

COMMUNICATIONS

Pour le centenaire de Pierre Mac Orlan :

Bohème des rues, bohème des mers

par André RENAUDIN

(Séance publique du 6 mars 1982)

Né le 26 février 1882, Pierre Mac Orlan a cent ans. C'est à Péronne qu'il a vu le jour. Il n'est donc pas normand ; il l'est devenu (un peu) pour avoir été marqué (beaucoup) par les séjours faits à Rouen. En réalité, il se nommait Pierre Dumarchey. Le choix de son pseudonyme, date de 1908. Ce qui fait soixante-deux années de production à l'échéance de son décès. Celui-ci est survenu à Saint-Cyr-sur-Morin (le petit Morin) à une vingtaine de kilomètres de Meaux, le 27 juin 1970.

Hommage à sa mémoire !

Coup de chapeau à Pierre Mac Orlan.

Il a commencé par dessiner pour vivre. Puis il s'est attardé sur la peinture en s'installant dans la pratique quotidienne du texte Par rations, à la journée, après une période de dix ans vouée au reportage de grande presse.

En a-t-il écrit des pages, à la suite ! Avec un soin aussi appliqué et régulier — semblable à celui du fumeur de pipes qu'il fut ! Ses œuvres complètes forment une première édition en vingt-cinq volumes de 500 pages, parue à Genève sous la direction de Gilbert Sigaux, lui-même écrivain de talent. Pierre Mac Orlan a auparavant vérifié tout ce qui a été rassemblé ainsi de ses romans, tel par exemple le *Quai des Brumes* — récits, contes et nouvelles, essais, reportages, poèmes, chansons, ainsi qu'une sélection de

préfaces. Celles-ci étaient généreusement accordées sans qu'il en ait toujours conservé les doubles. Les extraits que nous ferons se rapporteront à cette édition magistrale [1]. Jean-François Guémy les assurera avec une bonne volonté sans défaut. Il enseigne latin et français dans un C.E.S. de la rive gauche. Il a la pratique des beaux textes, et du Verbe. Car c'est un militant du théâtre, du grand et beau théâtre dont il est passionné.

Raymond Queneau, écrivain originaire du Havre, prix Goncourt, membre de l'Académie du même nom (décédé en 1976) a noté que le monde disparu de Pierre Mac Orlan allait prendre place à côté de celui de Pétrone pour « les petites gens et les affranchis » de ce dernier. Nous allons donc interroger quelques uns des « mauvais garçons et des inquiétants personnages » macorlaniens. Certains sont dûs, a ajouté Raymond Queneau, aux vertus d'une mémoire *réactivée*. L'expression est telle que son emploi nous éblouit.

Par la structure même de cette évocation extraite à l'état pur d'un milieu réel, par images indépendantes. D'où la nécessité d'un style visuel. Il caractérise l'écrivain qui, à l'inverse du cartésianisme agile, observe le monde pesant des sens et prépare l'irruption de Jean-Paul Sartre.

Précisément par le choix d'exemples engrangés pour certains d'entre eux, *pendant la période de Rouen*. Nous allons vous les présenter laissant à un autre universitaire, Bernard Baritaud, la classification opportune des analyses littéraires dans son excellent ouvrage : *Pierre Mac Orlan* édité en 1971 chez Gallimard. Onze ans ont passé. Bernard Baritaud enseigne à présent à l'Université de Dakar (Faculté des Lettres). Il continue, dit-il, à « traîner dans ses malles les livres de Mac Orlan ». Si je le cite ainsi c'est qu'il représente une seconde génération après celle de Jean Guémy et après la mienne pour tirer, comme il le dit, un *coup de chapeau* à Pierre Mac Orlan. Ainsi d'une génération à l'autre se constitue la légende d'un grand écrivain disparu.

L'Archange du désordre.
Elève-maître et rugbyman.

Ce n'est pas n'importe quel Rouen. C'était encore celui des tristes banlieues grises, décrites par Alain dans ses *Propos*, banlieues paupérisées qui allaient s'enchâsser les unes dans les autres.

Pierre Dumarchey, frais émoulu du lycée d'Orléans, débarqua à Rouen en 1898. Il était dans sa dix-septième année. Une photo-

1. Composés en retrait dans ces pages.

graphie publiée en 1928, page 65, dans son ouvrage intitulé *Rue Saint Vincent* (une rue de Montmartre), le représente à Rouen en 1899. Il se trouve assis au centre d'un groupe de sportifs. Il porte un maillot bicolore : jaune et noir, qu'il a décrit par ailleurs, il paraît être le capitaine de ce *team* dont un représentant placé debout derrière lui, porte au creux de sa main gauche l'objet de cette nouvelle idolâtrie, un ballon ovale, celui du rugby. C'était l'équipe du N.S.R. — traduisez : Normale Sportive Rouennaise — groupe hardiment fondé par Pierre Dumarchey, élève-maître de 1re année à l'école normale d'instituteurs de la rue Saint-Julien à Rouen. Dans la rubrique *Rouen qui passe* de la *Dépêche de Rouen : " Souvenirs sur Pierre Mac Orlan par Robert Delamare d'après les notations de M. Placide Alexandre "*, Pierre Dumarchey passait pour « un jeune homme échevelé ». Il apparaissait comme « l'archange du désordre salutaire » précise-t-on.

C'était un point de rencontre qui ne dura pas entre deux civilisations scolaires divergentes.

> « L'une qui sentait le remugle des choses de l'Empire ; l'autre qui s'enthousiasmait devant les lois du sport, lois capables d'engendrer une mystique nouvelle... »

De 1901 à 1903.

Nous lisons dans le chapitre premier (page 83) — rédigé en 1927 — tome consacré aux *Villes* et en premier à Rouen :

« Vers la fin de 1901, j'entrai dans la rue des Charrettes. »

Dans le dernier tome, le XXVe, publié sous le titre *Masques sur mesure - III*, il y a une préface de Pierre Mac Orlan. Elle est consacrée au roman d'un autre écrivain et journaliste normand, Paul Lenglois. Sous le titre *Monsieur de Jonkhère. gentilhomme d'aventures* [2], nous lisons :

> « Un jour de l'année 1903, peut-être, je refermai derrière moi la porte de l'*Albion Bar* rue des Charrettes, à Rouen ».

Pourquoi refermait-il la porte ? Parce qu'il n'avait pu payer la chambre de cette « petite boîte à matelots décorée en bois de coffres à cigares ».

---

2. Édition La Renaissance Moderne.

Exemple d'écriture visuelle. Notations de l'auteur sur ce coffre : Il ressemblait ainsi « à un jeu de jacquet » deuxième exemple d'écriture visuelle.

Et pourquoi encore ? Il nous le dit : par assimilation à un cas symétrique, celui du futur journaliste déjà nommé, Paul Lenglois, collaborateur à la *Revue normande*. Il ne devait pas en tirer grande rémunération, étant aussi désargenté que l'ex-transfuge de l'*Albion Bar*. Cet établissement était situé rue des Charrettes. Remarquons-le, rue parallèle au quai. Dumarchey avait remonté la Petite Provence, dépassé le *Café Victor*. La rencontre avec Lenglois s'était produite « à l'angle de la rue Grand Pont ». Ils se connaissaient « vaguement ». Pour quelle raison profonde ne se quittèrent-ils pas ? Est-ce dans la folle espérance, pour chacun d'entre eux, de taper l'autre d'une *thune*.

Un gentilhomme d'aventures.

Cueillons le détail vrai dans la préface écrite beaucoup plus tard, en 1927, pour le premier ouvrage de Paul Lenglois [3].

> « Ce jour là [c'est-à-dire en 1903] notre pensée commune nous associa irrésistiblement : trouver quelques sous [vous entendez bien, quelques sous] pour aller dîner et retenir une chambre dans un hôtel quelconque dans une rue [notez-le de même] dans une rue perpendiculaire au quai. »

Donc une rue secondaire, en un lieu considéré — à l'époque — comme celui d'un déclassement social, si l'on peut dire : la rue de la Vicomté. Une rue au rabais.

Nous y reviendrons à notre tour. Contentons-nous du diagnostic porté sur le camarade de 1903 [4]. Diagnostic révélateur : « C'était comme moi un homme mâché par la misère quotidienne ! »

L'auteur devait persister dans le constat de faillite trois ans plus tard dans son essai (1930) sur *Gus Bofa*, illustrateur français né en 1883.

Il y parlait de Rouen, et de Paris :

> « Toutes ces années entre 1900 et 1910 furent pour moi des années de misère » [5].

---

3. Œuvres complètes de Pierre Mac Orlan : *Masques sur mesure - III*, p. 271.
4. *Ibidem*, p. 272.
5. Cité par Gilbert Sigaux, tome *La vie et l'œuvre*, p. XXII.

Rassurons nos auditeurs sur la part responsable de leurs grands-parents rouennais par rapport à cette désolation rétrospective. De 1903 à 1910 il y a un large espace de temps.

D'autant qu'il y eut en 1903-1904 l'intervalle du service militaire, au 37e R.I. et au 69e R.I. à Nancy.

Un indiscipliné

Dumarchey arrive à l'école normale en 1898. Il s'en échappe avant la fin de l'année scolaire. En 1899 il est à Paris, porteur d'un sac de toile dans lequel se trouvaient notamment ses chaussures de rugbyman.

> *En 1900, précise Gilbert Sigaux, il gagne mal sa vie en exerçant divers métiers. Il commence à peindre. (page XXII)*

En 1901, il est de retour à Rouen. Il est donné comme correcteur d'imprimerie et teneur de copie. A la *Dépêche de Rouen*, affirme-t-on. Je me permets d'en douter, la *Dépêche* ayant paru pour la première fois sous ce titre le 1er juillet 1903. C'est plutôt cette année là pour laquelle nous penchons. Nous en trouvons justification dans une déclaration à Thérèse de Saint-Phalle publiée par le journal *Le Monde* le 4 novembre 1961. C'est une confidence clé. Nous relevons l'aveu d'*un esprit indiscipliné* de naissance. Cet esprit fut donc en réaction contre l'oncle, et tuteur, inspecteur d'académie à Orléans, lequel « avait le goût de l'ordre ». C'est, en même temps, l'explication de la rupture antérieure avec l'école normale car l'élève Pierre Dumarchey raconte « n'avoir jamais rien fait en classe ». Le monstre avoue, de plus, avoir eu les yeux fixés sur les taches d'encre d'un couvercle de pupitre en entendant *vaguement* ce que disait le professeur. (Pardon MM. les enseignants)

« Il avait donc rejoint Paris en 1900 ? » lui demandait notre consœur. — Oui, il fallait que je touche la terre promise ! »

Et là, une révélation capitale et naïve :

> « La peinture et le dessin me tentaient. Je croyais que les artistes avaient un réel prestige auprès des filles et de leurs compagnons. »

L'écrivain signale ainsi être demeuré deux ans au fond des impasses de Montmartre. Puis il était revenu à Rouen : « Un copain m'avait signalé qu'il y avait une place de correcteur d'imprimerie à la *Dépêche de Rouen*. »

Il y était venu. C'est là, et cette année 1903, que nous le rejoignons, en nous souvenant de son caractère indiscipliné. Quand il referma la porte de l'*Albion Bar*, et qu'il revit Paul Lenglois, il avait déjà rompu, semble-t-il, avec la *Dépêche de Rouen* et la rue Saint Etienne des Tonneliers.

Autrement, il n'aurait pas été pris de court. On sait qu'il gagnait 4 francs par jour (4 francs-or, soit 12.000 centimes) à *La Dépêche*. Il aurait eu de quoi ne pas faire trop de peine à ses deux logeuses frustrées du montant de leur loyer.

En 1902, il s'était rendu à Londres. En 1903-1904 il était fantassin.

L'auberge du père Vacher.

Mais en 1905, il revient à Rouen. Il répond à l'appel de son camarade Robert Duquesne. Il séjourne pendant plusieurs semaines à Dieppedalle dans l'auberge que tenait, au bord de la Seine. un ancien maître mécanicien « dans la flotte de guerre ». On l'appelait le père Vacher. Il fait l'objet d'un passage (page 115) du chapitre des *Villes* — ancien titre *Rue des Charrettes* — consacré à Rouen. C'est ce même père Vacher que Mac Orlan évoqua lorsque, en 1930, il vint nous voir à Rouen avec sa femme, après la publication d'*Océanic-Bar*. Ma femme et moi nous étions rendus avec eux au Val-de-la-Haye par le vieux bateau de la Bouille, bateau à palettes qui s'appelait *L'Élan*.

A l'arrêt au ponton à Dieppedalle, l'écrivain avait rappelé ce souvenir, d'ailleurs consigné, page 115, dans sa *Rue des Charrettes :*

> « A cette époque j'étais vêtu d'un blazer bleu aux couleurs du Football club de Rouen et de knickerbokers comme on les porte maintenant (c'était en 1927) tout cela couvert de taches de couleur et d'huile.
>
> « Duquesne m'avait demandé d'illustrer son livre. La besogne était agréable. On ne voyait que nous deux à Quillebeuf et sur les bords de la Risle.
>
> Nous étions enthousiasmés par le marais Vernier, ses canards sauvages et ses petits villages qu'on ne pouvait apercevoir qu'en écartant les roseaux avec la main.
>
> Tout en dessinant pour Duquesne, je décorais l'auberge du père Vacher... Les quatre grands panneaux de la salle de restaurant dont les fenêtres s'ouvraient sur la Seine furent livrés à ma fantaisie encore hésitante. »

Habitué du C.N.A.R. et de l'île Lacroix, il peignit la mise à l'eau d'un « huit », puis s'inspira de la catastrophe survenue au sous-marin français *Le Farfadet*. Il avait coulé, au cours d'une manœuvre dans le lac de Bizerte. Trois survivants ! Ils avaient été « éjectés » à temps. La date du 5 juillet 1905 fait foi [6].

Pour obéir aux souhaits du propriétaire de l'auberge, le jeune artiste dut représenter en coupe le sous-marin au fond de l'eau dans un décor d'alignements tubulaires qui préludaient, sans autre intention, aux futures simplifications géométriques et linéaires du peintre Fernand Léger.

> « Tous mes projets d'algues décoratives, d'étoiles de mer stylisées et de poissons lampes décoratifs furent abolis d'un seul coup. Je passai plus d'un mois à me débattre au milieu d'un labyrinthe inextricable de fils conducteurs et de tuyaux de tout calibre et de toute manière. Le travail ne fut jamais achevé. Mais, tel que je l'ai laissée, cette esquisse a dû néanmoins surprendre les clients qui, par la suite, furent admis à la contempler. »

Débuts par le dessin.

Un tel séjour dura deux mois de jours paisibles par rapport aux autres.

« J'étais tranquille comme un wagon oublié sur une voie de garage », en a dit l'auteur, avec humour. L'accalmie faisait prévoir de durs réveils. Ils se manifestèrent peu après. A cause d'eux, Dumarchey fut, par exemple, admis, pour quelques jours en la salle de garde à l'Hôtel-Dieu d'Orléans sur recommandation de Robert Duquesne, lui-même interne en médecine. La chambre d'un camarade absent avait été accueillante à un pauvre impécunieux.

Le séjour à Dieppedalle compta beaucoup pour lui. Celui-ci y fit ses débuts comme illustrateur du roman *Monsieur Homais voyage*. [7] Ouvrage sur la couverture duquel apparaît pour la première fois la signature de Pierre Mac Orlan.

Il l'avait choisie pour témoigner de son esprit d'indépendance par rapport aux siens : « Je me révoltais contre ces ancêtres que je n'avais pas choisis. » a-t-il écrit (*Le Monde*, 4.11.1961). Un seul nom le retint, pour sa résonance d'ailleurs, celui d'une aïeule : *Mac Arthus*, dont il fit *Mac Orlan* et qu'il rendit célèbre !

---

6. Référence : Jean-Jacques Antier, lettre.

7. Volume de 314 pages imprimé à Tours en octobre 1905.

Tout cela par réaction contre un temps passé avec lequel il a rompu. Jusque dans sa manière de vivre réelle. Que va-t-il en résulter ?

Retournons, par exemple, au rendez-vous fixé rue de la Vicomté, après la rencontre Dumarchey-Lenglois, chez Nielsen où s'attardaient les équipages des cargos nordiques.

Un pays chimérique.

Lisons, page 273 de la préface de *Monsieur de Jonkhère :*

« Nous vivions cependant, nos compagnons et nous-mêmes, dans un pays chimérique peuplé de coureurs cyclistes, de joueurs de rugby, de filles, de matelots et de caissières d'estaminets mélancoliques et distinguées.

« Tous ces personnages sous l'empire d'un démon, dont la présence ne se montra plus jamais, s'agitaient d'une façon plus cérébrale que réelle. Rien dans cette foire nocturne n'était vulgaire et la misère, qui nous menait comme un comité de galériens n'empruntait pas les décors de la vie de bohème pour pavoiser les petites rues où nous vivions à ses sombres couleurs.

« Des nuits entières, Lenglois et moi, en sortant de chez Sasle [la mère Sasle place du Vieux Moulin] où nous passions quelques heures au chaud, au milieu d'hommes et de filles aisés, nous errions le long des quais où des cargos charbonniers venus de Blyth nous apportaient le capitaine Conrad, je crois, dont nous ne connaissions pas les livres. Était-ce bien Conrad qui, un soir, chez Nielsen, rue de la Vicomté, buvait seul mélancoliquement et nous invita à boire à ses côtés ? Il y avait là, Banister qui commandait le *Fraternity*, et Darnold, l'officier mécanicien du *Bjorn*, amarré à Dieppedalle. »

Le secret que nous cherchons est peut-être, pour une part, dans cette page. La différence des classes sociales y est nettement marquée par l'inégalité entre le pouvoir d'achat de chacun et par l'inégalité des vêtures, les uns s'étant chaudement habillés et les autres recherchant la chaleur et l'abri de la pluie dans un établissement de plaisirs nocturnes, place du Vieux Marché. Lorsqu'il avait retrouvé Paul Lenglois, Mac Orlan l'avait décrit : « coiffé d'un canotier et vêtu d'un veston noir [sans doute d'alpaga] et d'un pantalon de toile blanche. »

L'hiver venu, à part le canotier trop voyant, la tenue n'avait guère dû changer. Nous en trouverons un autre exemple plus tard. Retenons la pauvreté des ressources qui devait donner envie de manger un jour à sa faim et de ne pas avoir à se traîner la nuit dans les petits débits du quartier pour y faire à peu près la manche, comme on dit aujourd'hui. D'où le recours à un art utilitaire du dessin par lequel on gagnait parfois le profit d'une invitation à prendre place à la table d'un client en bordée.

Pour avoir tant de fois respiré, pour ainsi dire, des airs d'accordéon joués à la ronde. Pierre Dumarchey en a légué une tradition instinctive à Pierre Mac Orlan. Celui-ci n'en jouait pas plus tard à la manière d'un Francis Carco pour le plaisir de se faufiler et d'être toléré dans le monde des mauvais garçons et des filles perdues, car il a toujours considéré l'accordéon, même après ses premières réussites littéraires, « comme une réserve pour un gagne-pain utilitaire ».

Brumes et fantômes.

Vingt-cinq ans plus tard en écrivant cette préface au roman de Paul Lenglois, Mac Orlan témoignait d'une grande pudeur en écrivant (page 271) :

> « Quand nous nous retrouvons maintenant, Lenglois et moi, nous savons apprécier la valeur de ce passé trop délicat pour qu'il puisse être présenté au public sous une forme directe. »

On retrouve un même sentiment de pudeur dans la préface écrite en février 1939 pour *Brumes et Fantômes*[8] du peintre Maurice Louvrier.

Ils s'étaient connus, à Rouen, rue des Charrettes entre la place Henri IV et le Champ de Mars, d'où le jeune Maurice était sorti d'une masure sur ruelle. C'était cette fois, en 1901, deux ans plus tôt. Le caractère désargenté était le même :

> « Maurice Louvrier et moi avons rencontré dans les rues de Rouen... les mêmes apparences sociales que la misère rendait diversement pittoresque.
>
> « Ces fantômes possédaient chacun un nom. C'était d'ailleurs leur seul bien. Mais souvent, à leur insu, ils rayon-

8. Imprimerie du *Journal de Rouen*, 1940.

naient sur la grande ville secrète, livrée aux vagabonds de minuit et du petit jour et à leurs galopades de rats.

« Ces hommes n'étaient pas des malfaiteurs mais des fantaisistes nordiques et des bohèmes de la mer. »

Voilà le mot prononcé. Bohème. Il apparaît en contrepoint du mot misère.

Sans que l'on établisse d'analogie véritable entre les miséreux à perpétuité, êtres sans avenir que furent souvent les personnages de Pierre Mac Orlan, et ces jeunes éclopés de la vie tels Pierre Dumarchey, Paul Lenglois, Maurice Louvrier et bien d'autres que nous vous présentons d'un mot, tels Edouard Hibou, futur coureur cycliste ; Charles Muller ; Francis Yard, lui-même ; et plus tard à Montmartre, Gorieud ; pour finir par Camille Labroue et le chansonnier Jean Whisky échappé de la famille Savoye.

Un affamé perpétuel.

A ce moment là, Camille Labroue avait connu Victor Boucher, futur comédien célèbre à la maison Jouanne, établie rue Jeanne d'Arc (futur entrepôt Morin Beaussart). Puis il avait eu la chance, si l'on peut dire, d'être embauché par la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Il fut nommé chef de gare dans une station située près de Louviers. Elle portait un nom adorable pour un poète : le Hêtre à l'Image. Par chance supplémentaire, il n'y avait qu'un train par jour, dans chaque sens. Aussi Camille, la tête farcie de rimes, prenait-il à Rouen, gare d'Orléans, l'omnibus du matin, en wagon de tête pour descendre dans sa gare et y souffler de la trompette pour commander la manœuvre.

Le soir, après avoir réalisé la manœuvre inverse, il mettait sa casquette et sa trompette dans son sac et il regagnait Rouen en montant dans le dernier wagon du convoi.

Charles Muller.

Charles Muller, né en 1877, aîné de 5 ans de Pierre Dumarchey, était le fils de Louis Muller ancien collaborateur du *Petit Rouennais* (établi alors à Rouen rue Herbière, parallèle à la rue de la Vicomté). Il devint rédacteur en chef à la *Dépêche de Rouen*. Charles Muller, grand gaillard sec et un peu anguleux, devint rapidement célèbre pour être l'auteur des pastiches intitulés « A la manière de... », écrits en collaboration avec Paul Reboux. Devenu, en 1906, chef de rubrique au *Journal*, Muller aida plus tard Mac Orlan à y placer des dessins humoristiques à légende.

Bien sûr, il n'aimait pas la guerre. Il fit néanmoins tout son devoir lorsqu'elle apparut. Sous-lieutenant au 21e Territorial il fut mortellement blessé aux combats de Longueval le 26 septembre 1914[9].

Les bohèmes de la mer.

Les bohèmes de la mer étaient certes des coureurs d'océans. C'étaient aussi des coureurs des rues. A terre en escale, ils se joignaient aux terriens. Ceux-ci enviaient ceux là et ils rêvaient passionnément de leur ressembler en échappant à une condition qu'ils jugeaient incertaine :

> « La vie marine drapait autour de nos pas ses décors d'une noblesse indestructible. Sa puissance sauvait les petits poètes des bars et des rues d'une déchéance strictement sociale. »

Tel est le jugement de Mac Orlan à propos de Maurice Louvrier. A l'époque, ils étaient faits pour s'entendre, socialement parlant. Mais voilà, Dumarchey et Lenglois se plaisaient à déambuler à l'infini en errant au long des quais.

Maurice Louvrier n'allait guère au-delà de la limite frontière tracée par la charpente du pont à transbordeur. Peintre de Rouen, et plutôt du Rouen des collines, il était peintre de Rouen et le resterait. S'ils se rencontraient, Pierre Dumarchey et lui, le premier retournait vite à ses pensées océaniques et transmarines ; le second à ses attaches faubouriennes profondément enracinées du côté de la place Saint-Paul, et de la côte Sainte-Catherine.

C'est pourquoi le titre de cette causerie familière sur les souvenirs d'autrui établit une distinction entre la bohème des rues et la bohème des mers. Le peintre Maurice Louvrier était de la première. Dumarchey de la seconde. Comment ce dernier aurait-il pu échapper à une force attractive qui le tirait hors de lui même et hors de Rouen vers des horizons soupçonnés. Cette pensée orientée par le parler des matelots étrangers arrêtés le temps d'une escale auprès ou autour d'une barmaid qui, tant bien que mal, parlait plusieurs langues.

Pierre Mac Orlan reconnaîtra plus tard le caractère « stérile » de cette existence en noir et blanc. Il fait aussi la part du temps où il travaillait à la *Dépêche* et celle d'une période « plus

---

9. Cf. « *Rouen qui passe* », *Dépêche de Rouen*, 27 septembre 1939.

âpre »[10]. Il y parla de « souci ». Celui de « rechercher une chambre pour dormir et quarante sous pour déjeuner »[10].

Cependant il avait « une vie solitaire », parmi les filles et leurs hommes. Une vie inoffensive pour eux et pour lui. « La question de la nourriture exceptée, notre situation sociale était supérieure à la leur ». Puis :

« J'ai dessiné, j'ai peint parce que j'avais faim. »[10]

Il croit même avoir tenu la plume pour une raison à peu près équivalente. Il aimait la peinture et les arts pour la possibilité ouverte à une situation sociale indépendante. La peinture lui plaisait pour les idées de liberté sociale.

Est-ce parce qu'il fréquentait la salle des *Folies-Bergère* ouverte (et à tous vents) dans l'île Lacroix qu'il avait « désiré peindre à la façon de Toulouse-Lautrec » ? Le goût de la littérature lui vint, dit-il[11] par « curiosité » et parce que — sans être absolument bon — « je souffrais plus des ennuis et de la misère des autres que des miens et de la mienne... » Ainsi prit-il presque inconsciemment l'habitude d'écrire...[11] et bien après le temps de Rouen.

Il commença donc à rêver aux aventures des autres. Et il connut « les heures troubles du petit jour » où le bien et le mal se confondent « à la Gérard de Nerval », précise-t-il et où les différences sociales s'égalisent. Grandes heures pour ceux qui sont dédiés au mal « sans arrière-pensée ». Il ressentit la lente aspiration de l'aventure ailleurs, au-delà de l'horizon des horizons. Il ressentit, de même, profondément la valeur du mot. Il la vécut pour autrui en aventurier passif comme une « malédiction » pour les autres. Une malédiction dont il serait le récitant.

Désormais les rues devinrent pour lui autant « de creusets magiques ». Il sortait du cadre des professionnels de passage, le correcteur d'imprimerie par exemple, qui paraissaient sérieux « pendant un mois ». Pour lui, la rue des Charrettes avait senti le crime marin. Rue où, parfois, « un violon tissait une robe d'innocence à des filles de marin ». Il avait capté à Rouen autant de notations sur les filles de la nuit, lesquelles sont « conductrices des forces secrètes du malheur. »

---

10. *Les Villes : "Rouen"*, p. 91.
11. *Les Villes : "Rouen"*, p. 92.

Une force attractive.

Et puis c'est la lente montée. Il voyage en Italie. Il subsiste en vendant de petits paysages. Il en empruntait les aspects à des cartes postales. En 1906, il est à Paris. Il séjourne à Bruges ; en 1908 il publie ses premiers contes dans le magazine *Le Rire*. 1913 : il épouse Marguerite, belle-fille de Frédé, le patron du *Lapin à Gill*. Il bricole avec *Le rire jaune*, puis c'est la guerre. Il est blessé devant Péronne, sa ville natale note Gilbert Sigaux.

Un de ses premiers succès va être : *La Cavalière Elsa*, audacieuse anticipation du péril jaune envahissant Paris. Puis *Malice*, ce livre traduit son angoisse causée par l'inflation en Allemagne. En 1924, il s'installe à Saint-Cyr-sur-Morin, tranquille. Autant que dans cet atelier de l'île Lacroix à Rouen, auquel il a tant rêvé et qui ne fut jamais le sien.

Or à Saint-Cyr, il a tout le loisir de travailler. Cinq ouvrages et une pièce de théâtre en 1925. Il dirige une collection d'art à *La Renaissance du Livre*. Le voilà nanti sans angoisse, paisible. Il n'a plus qu'à *réveiller* une mémoire gloutonne. Il a 44 ans. C'est le moment de déverser le trop plein de sa tête et de s'enfermer pour toujours dans la peau de cet aventurier passif qu'il est devenu sans cesser de regarder à l'ouest, et bien au-delà de Rouen dans la création d'un rêve recommencé. Un rêve dont les racines sont issues du monde réel : du monde concret pour ajouter à un monde malaxé. « Je suis un ruminant », disait-il.

Nous nous reportons au témoignage de Pierre Mac Orlan tel qu'il a été enregistré par Thérèse de Saint-Phalle dans son entretien avec le romancier publié par *Le Monde* du 4 novembre 1961 :

Question. — Vous avez alors engrangé... Comment est-ce devenu une œuvre littéraire ?

« J'ai besoin de l'authenticité pour déclencher le mécanisme. On demande à la littérature de communiquer une émotion. Il faut donc l'avoir ressentie... Pour moi, le roman doit être mêlé directement à la vie. C'est une chronique où il faut introduire un élément romanesque. Les personnages expriment vos idées mais à travers leurs caractères, leurs tics, leurs gestes propres. J'ai un très grand souci de la précision. Celle-ci m'était d'autant plus facile à obtenir que par le milieu où je vivais, j'ai pu connaître à fond ces personnages qui me hantaient depuis toujours. »

Depuis toujours, c'est depuis Rouen, puis pour ne pas être chauvin, depuis Londres, Brest, Le Havre, Anvers, Bruges, Hambourg, Marseille, Naples, Amsterdam. Tant de ports dont, en somme, le décor « est le même ». Ce qui confère une similitude dans la diversité et une unité dans le temps.

Donc, la réflexion lui a permis de dégager peu à peu les éléments de ce que l'on a appelé « le fantastique social ». A partir, a observé Bernard Baritaud dans son livre, à partir de la guerre 14-18 par l'expérience *d'un fantastique douloureusement vécu* [12].

Se référant à la période de jeunesse, de bohème allègre, puis de bohème démunie, Bernard Baritaud écrit avec une grande justesse [13] :

> *Mac Orlan... a su faire de cette période misérable de sa vie... un thème fort et central de son œuvre. Car les années difficiles, liées à une solitude qui lui rendait plus sensible encore sa pauvreté et sa détresse. ont fait naître en lui cette sorte de sixième sens qu'est l'appréhension du malheur. L'inquiétude est un facteur de l'aventure.*

Star et Barbançon.

Pierre Mac Orlan remonte ainsi pas à pas le courant réaliste, hérité d'Eugène Sue corrigé par Gérard de Nerval au travers des mots froids accrochés aux images. Mots d'images et images de mots par la combinaison desquels il allait être le créateur d'un autre petit monde lyrique issu de son écriture visuelle qui démantibulait les « azurs verts » rimbaldiens du *Bateau Ivre*.

Prenons-en exemple dans le portrait multiforme à travers plusieurs ouvrages du père Barbançon ou Hartmann ou Diablon, ange trapu et courtaud qui « rôdait dans sa vie privée depuis son adolescence ».

Il est apparu en 1932 dans *Filles d'amour et ports d'Europe* [14] On le retrouve en 1946 dans *Filles et ports d'Europe*, puis vingt ans plus tard en 1966 sous le titre *Mademoiselle Bambù*. Et sous le nom de capitaine Hartmann. C'est dans sa propre préface écrite en 1945 de *Filles et ports d'Europe* que j'ai trouvé la clé de cette serrure humaine. Pierre Mac Orlan s'est revu, dit-il,

---

12. *Pierre Mac Orlan*, Paris, Gallimard, 1971, p. 71.

13. *Ibidem*, p. 72.

14. *France-Collection*.

« parmi des hommes, des femmes et des rues qui, pris séparément ne sont que des sommes d'individus et de paysages » [15].

> « J'ai trouvé des morceaux d'Hartmann et de Bambù à Marseille, à Rouen, à Londres, à Barcelone, à Tanger, à Gibraltar, à Hambourg et à Brest. »

Il écrit encore un peu plus loin puis le masque tombe — celui d'Hartmann sans doute — celui dont l'écrivain s'est servi. Le personnage décrit sort tout à coup de l'ombre. On le voit d'ailleurs dans une lumière qui n'est, par hasard, pas trop froide. Voici le passage extrait de la même page 8 :

> « Il n'y a que du mauvais dans Bambù. Mais il y a du bon dans Hartmann dont le visage m'apparaît encore (quarante quatre ans plus tard) sous les traits d'un aventurier d'origine hollandaise que j'ai connu à Rouen en 1901. On l'appelait *Star*. Cet homme m'influença littérairement. Nous sommes encore quelques uns à nous souvenir de lui comme il était quand nous le retrouvions le soir, dans la rue des Charrettes, vêtu d'alpaga en hiver et chaussé d'espadrilles silencieuses. »

On retrouve, au passage, trace de la tenue que portait Paul Lenglois au moment où il rencontrait Dumarchey à la sortie (définitive et presque une fuite) de l'*Albion Bar*. Ils allaient être voués, on le sait, sinon à solliciter, au moins à quémander quelque peu.

Un système social.

En contrepoint, revenons à l'évocation de cet extraordinaire bonhomme de Star. Il avait été décrit dans le texte de 1927 : *Rue des Charrettes* repris en 1929 chez Gallimard dans *Villes*. On lit au début du chapitre troisième : « Le pivot de notre système social s'appelait Star ». Gros homme, vêtu de tussor, qui pouvait « ressembler au roi Edouard VII par la silhouette. Il se dandinait comme un pachyderme et traînant les pieds d'une manière agaçante » [16].

Originalité : il se promenait en tenant un gros morceau de sucre de pomme de Rouen. En réalité, c'était, enveloppé dans

---

15. *Arc-en-Ciel*, édition définitive, p. 8.
16. *Villes*, p. 99.

un papier bleu ciel de confiseur une courte barre de fer pour la défense de l'individu. Barre nouée d'une faveur à chaque bout. Par nos temps d'insécurité, nous vous recommandons la recette... Star était débrouillard, ingénieux, astucieux, au point que, grâce à lui, les jeunes de sa bande pouvaient trouver un peu de travail... au moins pour avoir de quoi louer une chambre, « à la nuit » et même « quelquefois, manger : triste association ! nous ne tardâmes pas à nous détester », raconte Mac Orlan. Car le vieux Star était un escroc.

C'était un ancien navigateur, ayant mis pied à terre. Il se disait photographe. Il conclut une affaire de publicité avec *La Dépêche de Rouen* pour fournir de portraits photographiques, de format carte postale, les lecteurs abonnés venus poser, devant son objectif, dans le hall du journal. A la fin de l'opération, il disait au client : « On vous écrira ! »

Au bout du sixième mois le scandale éclata. L'opérateur ne mettait pas de plaques dans son appareil. Mais il en faisait, selon l'écrivain, un « simulacre consciencieux ».

On admirera, à défaut de sa probité, son art de laisser croire à une conscience professionnelle. Dumarchey apprit ainsi à le tenir pour un sombre coquin. Mais quand il connut plus tard la mort de Star, « comme un vieux chien sur le paillasson d'un bel appartement vide », il lui pardonna tout. D'où cette adjuration : « Quelquefois et toujours avec une arrière-pensée, vous avez partagé votre pain avec moi. Il n'était pas plus amer que celui des autres... » [17]

Sans rancune non plus au moment où Pierre Mac Orlan se souvient en 1927 (Emile Hazan éditeur) du temps passé avec ses copains d'autrefois tel Paul Lenglois.

Paul Lenglois a bien tourné, lui aussi sans doute à cause de hasards inexplicables. Ils le conduisirent au journalisme, et plus tard en 1936 au grand reportage dans *L'Intransigeant*, pendant la guerre civile en Espagne [18].

Il arriva à Mac Orlan de le revoir. D'où cette apostrophe collective de pardon à la fin du chapitre troisième :

« Nous parlons de cette étrange vie nocturne, en marge d'une grande ville que nous parcourions la nuit comme des rats. Alors, vieux Star, vous êtes parmi nous à la table,

---

17. *Villes*, p. 106.

18. D'après Gilbert Sigaux : *Les Souvenirs sans fin d'André Salmon*, tomes I et II.

comme c'était autrefois chez Anna J. quand j'apprenais à jouer de l'accordéon avec Cecchi de la pension Nielsen, rue de la Vicomté... »

Le quai des brumes.

Quarante ouvrages édités, année par année, ont fait la notoriété de l'écrivain. Mais il en dût une bonne partie plus qu'à ses romans, plus qu'à ses chansons et qu'à ses poèmes, au cinéma.

Cinéma à cause duquel il n'est pas l'homme que vous croyez ou qu'imaginent la plupart de ceux qui ont entendu parler de lui.

Prenons-en exemple sur le *Quai des brumes*. Le grand public — celui des salles obscures — en garde mémoire. A cause de Michèle Morgan, Jean Gabin, Michel Simon, Pierre Brasseur. Tous comédiens d'avant guerre.

La jeune fille du film, Nelly, n'est pas encore devenue, à l'écran, *la Vénus internationale* qui l'avait cependant précédée dans le roman quatre ans auparavant (Gallimard). Sa jeunesse frileuse est à l'état de promesse. Elle hésite entre l'attirance d'un homme jeune et beau militaire (tout au moins dans le film) et la terreur mêlée de dégoût que lui inspire un brocanteur libidineux, son parent. Celui-ci, camouflé sous une perruque ample est de surcroît masqué par une barbe rectangulaire qui est plate. Elle paraît d'ailleurs se rabattre comme un clapet et on la voit de manière transversale. Michel Simon, 43 ans, a l'âge de ce rôle pernicieux.

Autour d'eux, le cabaretier qui tient baraque en plein vent sur la falaise. Un artiste peintre allemand (Le Vigan) qui désespère de sa réussite. Et le décor d'un port de mer. Tout ceci noyé dans le brouillard artificiel issu d'une machine à pulvérisation d'huile minérale [19] installée par la volonté du metteur en scène Marcel Carné (32 ans).

L'intrigue se développe autour de la jeune fille soit pour la défendre, soit pour la convoiter — y compris de la part du chef voyou trop bien habillé (Pierre Brasseur, 31 ans) — lui-même en passe d'un brevet à exploiter les trottoirs. Le militaire corrige le voyou, lequel se revanche sur le tuteur barbu que l'on découvre un matin baignant dans son sang. Tout accuse le militaire chevaleresque. On le recherche déjà. Le public espère qu'il s'en tirera, en héritant des frusques que lui a laissées l'artiste peintre allemand avant de se noyer en mer. Puis le militaire en

---

19. *Le Cinéma*, Larousse, p. 50.

habits civils a une chance en pouvant s'enrôler dans l'équipage d'un cargo au prix d'une séparation avec Nelly. Rien de tout cela ne se produit, le déserteur est arrêté et les éléments de ce drame peuvent se développer en toute tranquillité dans l'esprit du public. Rien ne s'y opposera. Un thème cher à Pierre Mac Orlan est respecté. Ses personnages n'ont pas d'avenir. Pas même de passé. Même le fox-terrier devenu vieux avant l'âge et qui avait suivi le militaire connaît un destin provisoire incertain.

Toujours La Butte.

Très peu de Macorlanisme dans tout cela. D'abord dans le roman publié en 1927 (onze ans avant l'apparition du film) il y a eu des suppressions, des transferts, des ajouts. Car il n'y avait pas de quai, donc pas de port maritime dans le livre. Le lieu, c'est sur La Butte Montmartre le cabaret du *Lapin à Gill* enfoncé dans son jardinet campagnard derrière ses volets pleins. Sous la direction de Frédéric, lui-même le Frédé (bien connu) dont Mac Orlan a épousé la belle-fille Marguerite en 1913. Le cabaretier est dépeint comme « le boss Frédéric », avec sa *mandole* le foulard rouge noué derrière la nuque.

Le cabaret c'est le quai des brumes lui-même pour avoir été ainsi désigné sous cette appellation, une nuit bien sûr où, après boire, un client avait dû confondre le Sacré-Cœur avec le Trocadéro. Donc pas de brumes au départ. Pas de port. Pas d'évasion. Pas même de magasin.

Par exemple le thème de la faim a presque disparu dans le film. Il est pourtant mis en valeur dès la première page du roman : Jean Rabe en effet regarde la neige « avec appétit » comme quelque chose qui se mange.

> « Toute la vie intellectuelle de Jean Rabe, depuis sa sortie du Lycée, semblait consacrée au perfectionnement des désirs de choses qui se mangent Il était devenu d'une habileté surprenante dans l'art d'imaginer des nourritures. »

Et l'auteur nous livre le secret de sa recette littéraire devenue recette poétique.

> « En somme son imagination obsédée par la faim ne faisait qu'amplifier la satisfaction de manger un bifteck. »

Est-ce assez net et cela ne rappelle-t-il pas un peu du paysage mental de la rue des Charrettes ?

L'artiste peintre, un jeune allemand, se suicide dans le livre sans avoir légué ses vêtements civils au déserteur recherché et affamé.

Quant à la salle elle-même en ce quai des brumes, au fond desquelles elle est ensevelie, elle n'est pas décrite comme agressive ! Plutôt défensive comme un refuge de nuit puisqu'elle n'incitait pas à des comparaisons humiliantes : « Elle se confondait très bien avec la misère que Rabe portait en soi » précise l'auteur. En fait elle est *fraternelle* aussi en raison de son seuil accueillant. Dès qu'il était franchi, on échappait aux dangers nocturnes de la rue des Saules à Montmartre. Ce quai a la force attractive d'une bouée. On y est voué à la fraternité humaine.

Qui dit abri dit refuge, et qui dit refuge implique notion du danger. Celui-ci est incarné par une bande de petits mecs qui en cherchent un autre, ce dernier compromis dans un meurtre que les autres veulent venger. Ils n'ont pas tort de tirer des coups de fusil dans les volets du *Lapin* car Zabel s'y est réfugié lui aussi comme dans une arche de Noé qui aurait été indulgente au mal comme au bien.

Car ce Zabel est un sinistre assassin. Un boucher doublé d'un brocanteur. Il troque son tablier blanc contre une redingote pour abandonner sa fonction inoffensive (pour ses semblables) de tueur patenté d'animaux et abattre de l'être humain à l'abri d'un vêtement pacifique.

Le tueur d'Ozoir-la-Ferrière avait l'aspect inoffensif. Mais de nos jours le grand thème de la peur développé jusqu'à l'effroi dans le livre, disparaît à l'écran au bénéfice d'une convoitise charnelle et cependant abominable du personnage. Comment aurait-on pu exprimer la force dévastatrice en images ?

Jacques Prévert.

Malgré des différences aussi importantes, *Quai des Brumes* a conservé au cinéma, son caractère poétique et macorlanien. On le doit à un autre poète du réalisme social : Jacques Prévert qui fut chargé de l'adaptation. Il n'avait pas encore ouvert *les Portes de la nuit* aux *enfants du Paradis*.

Jacques Prévert, né en 1900 — 18 ans après Mac Orlan — s'avéra un continuateur de son aîné surtout avec le sens décuplé de l'image qui fut celui de Marcel Carné. Déjà Mac Orlan avait évolué dans le même sens à cause de ce goût utilitaire que représentait pour lui dans sa sombre jeunesse la possibilité de vendre (fut-ce pour quelques sous) un portrait en silhouette ou simple croqueton.

Dégageons la signification en profondeur de cet ouvrage. Il ne ressemble nullement à ce que pense le public populaire du film. Et même pour une grande part celui du roman. Ecoutons le texte explicatif du prière d'insérer, texte qui est de la main de l'écrivain [20].

Ce roman est en quelque sorte, le premier d'une série de trois volumes qui comprend déjà : La cavalière Elsa *et* La Vénus internationale.

C'est une tentative, sous diverses formes qui tâche de refléter l'inquiétude européenne depuis 1910 jusqu'à nos jours.

Dans Quai des Brumes, *l'auteur place ses personnages à travers une nuit qui est celle d'un carrefour où quelques types représentatifs de la misère sociale avant la guerre évoluent dans le mystère de l'aventure intérieure.*

Une femme survit au désastre de quatre petites existences : celle de Jean Rabe, celle du soldat, celle du peintre et celle du boucher. C'est avec l'image de Nelly, aujourd'hui femme de dancing que l'auteur a reconstitué La Vénus internationale *et* La cavalière Elsa.

Dans le film, Jean et le soldat ne font qu'un. Ainsi Pierre Mac Orlan surgit sous un nouvel aspect de philosophe. Un philosophe qui rumine en avance d'une guerre sur l'autre en observant les anicroches de la vie courante.

Il sait que le diable « peut emprunter la silhouette d'un imbécile parfait ». *Il le dit dans un essai : Le Fantastique.* [21]

« Un imbécile, reprend-il, est un être fantastique. Le cinéma nous le montre le jour faisant rire les petits enfants et, le soir, sous l'aspect de son élément mystérieux assassinant une fille publique aux yeux de poulpe... »

Les yeux de poulpe ? Ce furent ceux de Michèle Morgan. « Tu as de beaux yeux » lui disait Jean Gabin. Le public retrouvait en elle l'évocation d'une jeunesse qui avait été la sienne à lui public de l'époque.

---

20. *" Hommage à Mac Orlan "*, Revue des Belles-Lettres, Genève, 1965.

21. *Le Fantastique*, Alcan, 1926.

Toulouse Lautrec.

La filiation avec Toulouse Lautrec s'était établie d'elle-même sur le double plan d'une identité d'inspiration autant que dans la manière littéraire de la réalisation.

N'oublions pas que Mac Orlan fut accueilli par le dessinateur Gus Bofa parmi les illustrateurs habituels de l'hebdomadaire *Le Rire* puis *Le Sourire*, enfin *Le Journal*. Devenu en 1926 directeur artistique pour les éditions d'art à *La Renaissance du livre*. Il a consacré de nombreux essais à *Gus Bofa* (1930) ; *Lautrec, peintre de la lumière froide* (1934) ; *Vlaminck* (1947) ; *Courbet* (1951) ; *Utrillo (1952)*.

Nous n'avons pas présenté de diapositives comportant une œuvre peinte par Pierre Mac Orlan. Celles dont nous disposions n'étaient pas d'assez bonne qualité. Mais l'association des Amateurs rouennais des Arts a accepté de remettre, gracieusement à la sortie, le catalogue largement illustré de l'exposition consacrée à la rue des Charrettes en 1979. Vous y trouverez, avec un beau portrait de Pierre Mac Orlan par Collamarini, quatre illustrations pour le *Montmartre* de Nino Franck par P M O et signées par le M dans le cercle de l'O. *Le Moulin rouge* (1901), *Le Moulin de la galette* (1903), *Le Bateau lavoir* (1906) et *La place du Tertre* (1910). L'influence de Toulouse Lautrec y est évidente.

Nous n'aurions pas fini de parler de l'œuvre. L'écrivain n'a pas été élu pour rien en 1954, et à l'unanimité, membre de l'Académie Goncourt. Il avait déjà 68 ans et ce fut pour lui occasions de nombreuses rééditions et reprises de récits parfois sous d'autres titres, tel *Sous la lumière froide* (1961).*L'ancre de miséricorde* (1941) — quel titre ravissant — et *Picardie* (1943) ont été ses derniers romans dans sa manière qui mélange deux idées contradictoires : *L'ancre* concrète et puissante, et la *miséricorde*. On croit à l'évocation d'une vertu par la pratique de laquelle on se dépasse ? Pas du tout, c'est le nom donné dans la marine à l'ancre maîtresse qui assure équilibre et stabilité. Dans le roman c'est une enseigne, celle d'un tabacs et café. Elle se substitue à une autre non moins belle : *l'ancre de Corail*. « L'image touche nos sens », écrivit-il. Car pour lui, cette image puisait dans le réel. En faisant reculer l'influence cartésienne. Depuis sa part n'a fait que grandir !

Dresser un inventaire des mots-images macorlaniens suffirait sans doute déjà à un sujet de thèse. Nous en laissons le loisir à Bernard Baritaud. A l'inverse de son modèle, il en rêve dans son

Université de Dakar. Ce doctorat d'Etat justifiera la puissance occulte des mots employés par l'écrivain tels ceux-ci :

C'était un couteau
perfide et glacé
Un sale couteau
rouge de vérité [22]

Quatre vers. En douze mots : trois de représentation concrète, deux pour l'arme, un pour la couleur, quatre pour les éléments abstraits.

Rien ne saurait être plus étroitement réaliste que ce couteau. Il implique la lâcheté de celui qui le porte. D'où motif à suggérer une réprobation. De surcroit cette lame est censée appeler la tache de sang surréaliste.

L'auteur substitue un mot à un autre et la notion de vérité à celle de couteau

C'était un couteau
perfide et glacé

A vous faire froid dans le dos.

Dans le monde à part de Pierre Mac Orlan, l'écrivain dont nous commémorons le centenaire de naissance, évoque ainsi sa maîtrise créatrice, en matière d'écriture visuelle. Ecriture visuelle, c'est le maître-mot de son art.

Donc nous rendons ensemble les honneurs littéraires à Pierre Mac Orlan.

Dans le profond de son être, malgré ses apparences paisibles, et, disons-le, casanières, il fut, selon Jean Cocteau, « un aventurier pur » [23]. De surcroit, bien sûr, « rouge de vérité », lui aussi, pour avoir respiré et fait respirer ce qu'il a appelé « l'odeur poétique du monde » [24].

Au cours de cette conférence, « les Amateurs rouennais des Arts » ont projeté de nombreuses diapositives représentant les rues de Rouen fréquentées par Pierre Mac Orlan, telles qu'il les a connues.

---

22. Quatrain de *La Fille de Londres*.
23. Dédicace extraite des *Cahiers* de Jean Cocteau, Gallimard.
24. *L'Ancre de miséricorde*, op. cit., p. 102.

Le procès de Jeanne d'Arc et l'Inquisition

par Georges MAC GRATH

(Séance du 3 avril 1982)

Le procès de condamnation de Jeanne d'Arc est un procès politique.

Pourquoi ?

Parce que dans l'esprit de ceux qui l'ont voulu, organisé, présidé, mené à son terme, l'objet recherché n'était point de dire le Droit, de juger sereinement, mais de perdre Jeanne.

De perdre Jeanne, de la conduire au bûcher, car l'occupant anglais l'exigeait.

Elle leur avait causé trop de mécomptes, infligé trop de défaites, et de honte.

A cause de Jeanne, leurs espoirs de joindre la moitié nord de la France dont ils sont les maîtres, à la Guyenne qui leur appartient, s'effondrent. Et comment concevoir le couronnement d'Henry VI, maintenant que Jeanne a fait couronner Charles VII à Reims ?

Or voici que l'héroïne est capturée. Elle est bientôt dans leurs mains.

Tout naturellement ils s'adressent à leur conseiller, l'évêque Pierre Cauchon, chancelier de la Couronne d'Angleterre. Il faut qu'il fasse le procès de cette « sorcière », cette hérétique, afin qu'elle succombe dans le plus affreux des supplices — légalement — justement.

Pour cela, tout simplement, on aura recours à l'Inquisition.

On a peut-être pas suffisamment souligné dans le passé, que le Procès de Jeanne d'Arc qui eut lieu à Rouen de janvier à mai 1431 fut un procès d'Inquisition.

Un procès d'Inquisition, qu'est-ce à dire ?

La réponse est simple et va de soi : un procès intenté, puis se déroulant en conformité avec la procédure et les lois de l'Inquisition.

En l'époque ou s'affirment le prestige et le renom de Jeanne, l'Inquisition instituée, ou en tout cas légalisée, deux siècles plus tôt par la Papauté et les Conciles successifs, afin « de tirer le glaive contre les ennemis de Dieu, de pourchasser les hérétiques jusqu'à la peine de mort ou la détention perpétuelle » [1], assumait pleinement sa triste mission. Il y avait, dans chaque province ecclésiastique, un Inquisiteur de la Foi, chargé de recueillir toutes informations, de découvrir tous faits, toutes attitudes sentant l'hérésie, d'en rechercher les auteurs, de les poursuivre sans relâche. Les juridictions appelées à connaître de ces crimes étaient présidées par l'Inquisiteur lui-même.

L'évêque du diocèse pouvait y participer, mais statutairement, il n'y avait pas le rôle prééminent.

Des assesseurs présents à titre consultatif, des greffiers-notaires chargés de la rédaction des actes, des huissiers ecclésiastiques, complétaient le Tribunal. Près de celui-ci siégeait le Promoteur (le Procureur) chargé de soutenir l'accusation.

Il serait trop long d'évoquer ici l'origine de l'Inquisition, les raisons de sa création, son intransigeance, la rigueur de ses sentences.

Rappelons simplement qu'au Moyen-Age, à la suite des guerres intestines à l'intérieur de l'Empire, et des désordres qui s'ensuivirent, de la difficulté accrue des communications avec Rome qui ne pouvait veiller avec diligence sur l'ensemble de ses clercs et de son peuple, l'Église, loin de là, ne sut rester fidèle à sa tâche, à sa mission spirituelle.

Des abus flagrants étaient partout constatés : dans le clergé séculier, comme dans les couvents et monastères, le matérialisme triomphait : le souci d'argent, l'immoralité, les déviations de la foi, l'emportaient sur la règle ecclésiastique délibérément oubliée. Sans nul doute il fallait réagir. L'idée de base fut que tout le mal provenait de l'hérésie « véritable crime de lèse-majesté divine » qu'il fallait extirper à tout prix et par tous les moyens.

---

1. Extrait de l'ordonnance du 22 février 1224 donnée à Padoue par l'empereur Frédéric II. C'est la base sur laquelle repose le Droit Inquisitorial.

Saint Bernard disait que tout devait être entrepris pour obtenir la conversion des coupables ; mais lorsque tous les moyens de persuasion avaient échoué « mieux valait encore user du glaive, que de laisser l'hérésie se répandre » [2].

Si donc l'intention au départ était bonne, si l'objet de l'Inquisition était juste et saint, très vite hélas l'institution dégénéra.

Deux ordres religieux qui avaient su, dans la tourmente, conserver la stricte observance de la règle : l'ordre des Dominicains et celui des Franciscains furent chargés par Rome de porter le fer partout dans l'Église où cela apparaissait nécessaire.

En vérité, l'Inquisition, avant tout, c'est eux. Hélas pourquoi fallut-il qu'aveuglés par l'importance et la rigueur de leur mission, ils tombèrent bientôt dans les excès les plus affreux.

Ce n'est peut-être pas tellement par la cruauté de leurs sentences, conforme à la dureté des mœurs du Moyen-Age, que l'Inquisition s'est rendue odieuse, mais plutôt par l'esprit de suspicion, de délation, qu'elle répandit autour d'elle.

Et par voie de conséquence par l'incroyable procédure qu'elle mit en place pour arriver à ses fins.

Dans le texte d'une conférence donnée le 19 octobre 1980 [3], j'ai énuméré les abus flagrants de cette procédure inquisitoriale.

Je ne peux envisager évidemment d'y revenir aujourd'hui. Mais je rappellerai ma conclusion qui est catégorique : « le statut de l'Inquisition, réellement, c'est la négation du Droit ».

Plus loin dans le texte de cette conférence, j'écris : « Dans les procès d'Inquisition, les juges avaient tous pouvoirs pour couvrir d'eux-mêmes les abus commis, car l'objet avant tout recherché était, selon la lettre même de leur mission, d'anéantir par tous moyens l'hérésie. Pour atteindre ce résultat, tout ou pratiquement tout leur était permis ».

Au lendemain de sa capture à Compiègne, le 24 mai 1430 par les troupes de Jean de Luxembourg, Jeanne s'est vu reprocher — par l'évêque Pierre Cauchon, le Vice-Inquisiteur de la Foi en la province de Normandie Jean Lemaître, et l'Université de Paris (qui s'estimait gardienne de la Tradition) — ses prétendues rela-

---

2. K. TANON : *Histoire des Tribunaux de l'Inquisition en France*, p. 445. Cité par M.-L. ANICET : *La Condamnation de Jeanne d'Arc*, Nouvelles éditions du siècle, 1934.
3. En l'église Notre-Dame de Miséricorde à Mont-Saint-Aignan. Cette conférence a été imprimée sur offset aux Ateliers San-José à Bois-Guillaume (Monastère du Carmel).

tions spirituelles avec ses saints, sainte Catherine et sainte Marguerite, et l'archange saint Michel, visions et apparitions que ses ennemis qualifient de diaboliques.

C'est le crime d'hérésie. On y ajouta sa prétendue insoumission à l'Église et le fait de porter vêtement d'homme. Et pour faire bonne mesure : le crime de sorcellerie.

Ainsi, le plan diabolique conçu par Bedford, régent de la couronne de France et d'Angleterre, et par son conseiller Pierre Cauchon, pour perdre Jeanne, reçoit son entière exécution. Rien n'en arrêtera désormais le déroulement. Jeanne, malgré son courage exemplaire tout au long de l'instance, son attitude fière, ses réponses claires, ironiques même, qui souvent déroutaient ses juges, n'échappera pas au sort affreux qui, dès l'ouverture des débats le 9 janvier 1431, lui est promis : la mort par le feu.

Je rappellerai brièvement aujourd'hui les principales caractéristiques et les phases successives de ce procès :

La compétence de l'évêque de Beauvais : elle est certaine, Jeanne ayant été capturée sur le territoire de son diocèse.

Les deux juges : l'évêque Pierre Cauchon et le Vice-Inquisiteur de la Foi, Jean Lemaitre (l'Inquisiteur de la province de Normandie, Jean Graverend, était déjà retenu par un procès à Avranches).

Les assesseurs : au nombre de 76 représentant l'Université de Paris, l'épiscopat, les monastères ou abbayes normandes, les avocats en Cour d'Église, le chapitre de la cathédrale de Rouen...

Le siège du Tribunal : le procès ne pouvait avoir lieu à Beauvais, cette ville se trouvant alors en pays Armagnac, placée donc sous la domination des troupes de Charles VII.

Jeanne étant détenue au château de Bouvreuil à Rouen, résidence du Duc de Bedford, on décida, avec l'acceptation (un peu forcée) du chapitre de la cathédrale de siéger en cette ville ; solution qui agréait tout particulièrement à Cauchon, candidat au siège archiépiscopal de Rouen, alors vacant.

Première phase du procès : Le Procès d'office.

C'est l'interrogatoire, l'instruction. Du 9 janvier au 7 mars 1431 : un interrogatoire d'identité et sept longues séances d'interrogatoire public. Du 10 au 18 mars : neuf interrogatoires secrets à la prison de Jeanne. Du 18 au 22 mars : élaboration des 72 articles résumant l'ensemble des griefs retenus contre l'accusée.

Deuxième phase : Le Procès de l'ordinaire.

Du 24 mars au 24 mai 1431, ce sont les audiences aboutissant au jugement.

Cette deuxième partie de l'instance débute par la lecture du réquisitoire du Promoteur, Jean d'Estivet, résumant, avec prétendues preuves à l'appui les différents chefs d'inculpation inclus dans les 72 articles. Puis ce fut la longue et fastidieuse lecture de ceux-ci, suivie après chacun d'eux de la même et lancinante question : « Jeanne qu'avez-vous à dire ».

Au cours de ces longs débats, Jeanne épuisée par le jeûne (c'est l'époque du carême), et les sévices qu'elle subit, Jeanne qui ignore tout du Droit, et de ses subtilités, répond avec à-propos et pertinence à ses juges, tous juristes avertis et canonistes éprouvés. Elle va même jusqu'à les menacer de la Justice divine : comme ce fut, par exemple, le cas pour Cauchon : « Je vous ai dit à vous Évêque : « Vous dites que vous êtes mon Juge ; je ne sais si vous l'êtes ; mais jugez bien, car vous vous mettriez en grand danger. Je vous en avertis afin que si Notre Seigneur vous châtie pour cela, j'ai fait mon devoir en vous le disant. ».

Au terme de cette deuxième phase du procès, les 72 articles, comme c'était l'usage alors, furent, par un petit groupe de juristes, et sans que Jeanne soit le moindre peu consultée, réduits à 12, revêtant cette fois un caractère impersonnel mais renfermant les mêmes accusations, donc les mêmes calomnies, tendant à justifier la même affirmation insidieuse : les visions de Jeanne sont de caractère diabolique. Elle est inspirée non par Dieu, mais par le Diable. C'est une hérétique.

Moyen de pression contre Jeanne : les prétendues, mais en vérité très hypocrites *exhortations charitables* (18 avril et 2 mai 1431) ; *la torture :* Jeanne fut mise en présence des instruments de torture, mais on renonça à y recourir « vu l'endurcissement de son âme ».

A toutes les pressions dont elle fut ainsi l'objet, la réponse de Jeanne fut identique : « Je m'attends à mon Juge ; c'est le Roi du ciel et de la Terre ».

La prétendue abjuration du 24 mai 1431 au cimetière Sainte-Croix à Saint-Ouen de Rouen.

On n'arrivait pas à prendre Jeanne en défaut. Cauchon s'irritait. Poussé par les Anglais, désireux d'en finir, il imagina une scène à grand spectacle — au cimetière Sainte-Croix à Saint-Ouen de Rouen — où en présence de 5 évêques, 8 abbés, de

nombreux clercs, la troupe, le bourreau, le peuple de Rouen, Jeanne serait solennellement invitée à abjurer.

A l'issue de cette séance, après le sermon menaçant du prédicateur Guillaume Érart, Cauchon considéra comme acquise l'abjuration de Jeanne.

Mais l'on peut dire aujourd'hui, à la lumière des recherches les plus sérieuses, qu'en réalité, il n'en est rien.

L'abjuration, loin de là, n'est pas démontrée. Il semble même que Jeanne, ce jour là, une fois de plus, se soit avec courage, ironie et malice, jouée de cette Cour pompeuse et malveillante, qui croyait triompher.

Le Procès de relapse.

Reconduite sous bonne garde en son cachot (alors qu'elle aurait dû être placée en prison d'Église), Jeanne invitée à revêtir des vêtements féminins, y est trouvée le 28 mai en habit d'homme. Elle s'explique alors ; rejette formellement l'abjuration qu'on a voulu lui arracher ; elle dit que « c'est par peur du feu qu'elle a pu commettre cette mauvaiseté ».

Elle est donc relapse.

C'est alors le 29 mai l'irrévocable sentence de mort, prononcée par Cauchon le 30 mai sur la place du Vieux-Marché à Rouen et l'horrible supplice connu de tous.

Que penser de ce procès ?

Cauchon s'était entouré, en vue du déroulement aussi régulier que possible de l'instance, d'un nombre impressionnant de conseillers chargés de veiller au respect du Droit.

Mais il faut le dire, choisis aussi en fonction de leur fidélité démontrée à Bedford et à la Couronne d'Angleterre.

Tout au cours de l'instance, cette fidélité ne s'est jamais démentie, trop souvent au détriment du Droit.

Il voulait « un beau procès ».

En vérité si l'on consulte le volume impressionnant [4] rendant les différentes pièces de procédure, toutes rédigées en latin, l'on peut considérer que ce fut effectivement un beau procès. Si par ailleurs l'on s'en tient à la procédure inquisitoriale qui dominait le débat, on peut dire aussi qu'il s'agit, au moins en apparence, d'un procès régulier.

---

4. Dont le *fac similé* se trouve à la Bibliothèque municipale de Rouen.

Mais en apparence seulement [5]. Car toute l'instance, en réalité, ne fut pas autre chose qu'un simulacre de procès, un « montage » comme l'on dirait aujourd'hui.

Tout le prouve, d'un bout à l'autre de l'instance, ne serait-ce qu'à raison du postulat de départ : *Jeanne est coupable*. Pas une seule fois ses juges n'ont eu à connaître du vrai problème, celui de l'authenticité des apparitions. L'hypothèse inverse est un fait acquis.

C'est ce que devait amplement démontrer le procès en réhabilitation qui se termina le 7 juillet 1456 par une sentence lue, en la grande salle du Palais archiépiscopal de Rouen, déclarant « nul, sans valeur et sans effet » le jugement de condamnation, comme « entaché de dol, calomnie, iniquité, inconscience, erreur de droit et de fait ».

---

5. G. Mac Grath : ouvrage cité, p. 36.

Le procès en annulation de la condamnation de Jeanne d'Arc

par M. Pierre DUPARC

Le 5 juin 1982, l'Académie, participant aux fêtes johanniques organisées par la ville de Rouen, tenait, en la Salle des États de Normandie du Palais archiépiscopal, une séance solennelle au cours de laquelle M. Pierre Duparc, professeur honoraire d'Histoire du Droit à l'École des Chartes, invité par M. Georges Mac Grath, président de la Compagnie, prononça une conférence dont nous publions ci-dessous le texte intégral.

JEANNE D'ARC et Rouen : ces deux noms sont associés dans les heures les plus sombres comme dans les plus lumineuses, pour le pire comme pour le meilleur.

Ici même, près de l'emplacement où nous sommes, le 29 mai 1431, ce fut la dernière délibération des juges partisans et de leurs conseillers, qui décida de condamner Jeanne comme relapse, l'envoyant ainsi à la mort : « faite dans la chapelle du manoir archiépiscopal ». Mais ce fut aussi vingt-cinq ans plus tard, le 7 juillet 1456, « faite dans la grande salle du palais archiépiscopal », la lecture solennelle de la sentence annulant l'inique condamnation.

Il reste, rue Saint-Romain, un pan de mur de cette époque, un vestige de l'ancienne chapelle. Il porte deux plaques, qui rappellent ces évènements. Et, comme devant les deux volets d'un diptyque, on voit, d'un côté, l'abîme de méchanceté où conduisent les passions politiques, de l'autre, l'émergence de la vérité, qui finit toujours, même s'il faut du temps, par s'imposer.

Pourquoi Rouen apparaît-il ainsi à deux reprises dans l'histoire de Jeanne d'Arc ? Et d'abord pourquoi a-t-elle été jugée, condamnée et exécutée à Rouen en 1431 ? Jeanne était lorraine, du Barrois mouvant de la couronne de France ; elle avait chevauché dans plusieurs régions du royaume, mais n'était jamais entrée en Normandie ; elle fut prise devant Compiègne, ville du Beauvaisis, par une troupe de Bourguignons aux ordres de Jean de Luxembourg, comte de Ligny. Rien ne semblait, aux termes de ces péripéties, devoir la conduire à Rouen. Mais on sait assez comment elle fut vendue aux Anglais. Le régent d'Angleterre, le duc de Bedford, résidait au château de Rouen ; il obtint des États de Normandie une aide de 10.000 livres tournois « pour tourner au paiement de l'achapt de Jehanne la Pucelle, que l'on dit estre sorcière, personne de guerre, conduisant les osts du dauphin ». Aussi Jeanne fut-elle finalement emprisonnée dans une tour du château de Rouen. C'est alors qu'on voit intervenir Pierre Cauchon. Il prétendit être compétent pour la juger comme évêque de Beauvais, car Jeanne avait été capturée en face de Compiègne, sur la rive droite de l'Oise, dans son diocèse. Certes Cauchon avait dû abandonner Beauvais, pris par les troupes de Charles VII en août 1429. Mais il eut recours à un moyen de procédure : il demanda au chapitre de Rouen — en l'absence d'un archevêque — ce qu'on appellait une « cession de territoire », c'est-à-dire le droit d'exercer sa juridiction dans le diocèse de Rouen, pour ce cas particulier. Il l'obtint, et s'adjugea comme co-juge un dominicain de la ville, le vice-inquisiteur Jean Le Maitre, qui fut d'ailleurs assez réticent au cours du procès.

Telles furent les circonstances qui portèrent à Rouen le procès de 1431. Quant au procès de 1455, le procès du précédent procès, il s'ouvrit bien à l'évêché de Paris ; mais les juges se transportèrent, aussitôt après l'ouverture, à Rouen. Parce que c'était là que se trouvaient les archives à consulter, les principaux témoins à interroger ; et surtout parce que l'iniquité, commise là, devait être effacée au même lieu.

Ce que nous voudrions évoquer aujourd'hui c'est, pour reprendre une expression des contemporains, « la splendeur de la vérité », c'est l'aspect réconfortant après les luttes fraticides, c'est la sentence de Rouen du 7 juillet 1456, en essayant de préciser comment on est passé de Jeanne, victime déshonorée, à Jeanne, héroïne sans tache.

Trois questions peuvent alors être posées : d'abord ce rétablissement de la justice n'a-t-il pas été scandaleusement lent ? Ensuite, quelle lumière jettent les diverses enquêtes menées à Rouen, en 1450, en 1452 et en 1456, sur la condamnation de Jeanne ? Enfin quel est le sens du procès de 1455-1456 et de la sentence finale ? Répondre à ces questions sera aussi, tout naturellement montrer le rôle joué, à Rouen, par des Normands dans l'établissement de la vérité.

De 1431 à 1456, 25 années s'écoulèrent avant que la mémoire de la Pucelle fût officiellement lavée de toute faute ; 25 années après la chevauchée victorieuse et le sacre du roi. Beaucoup sont surpris, voire indignés, par ce long délai ; ils en rendent le roi responsable : Charles VII a été taxé d'ingratitude envers celle qui l'avait rétabli dans son royaume, et il n'a trouvé que des défenseurs assez mous. Les historiens, embarrassés, ont tenté d'expliquer ses prétendus atermoiements par des circonstances politiques : désir de jeter un voile sur un passé de discordes, volonté de réconcilier tous les Français à la fin de la guerre de Cent Ans, souci d'épargner des collaborateurs de l'occupant haut placés.

Il suffit d'examiner les documents pour constater qu'en vérité il n'y eut pas ingratitude du roi. On peut déjà relever que la famille de Jeanne bénéficia des faveurs royales : ses membres furent anoblis dès 1429 ; un de ses frères fut nommé bailli de Vermandois, puis prévôt de Vaucouleurs jusqu'en 1468. Quant à laver la mémoire de Jeanne de toutes les accusations calomnieuses, et rétablir officiellement la vérité, cela ne pouvait être réalisé qu'après la reconquête de la Normandie. D'abord parce que, pour attaquer le procès de condamnation, il fallait en avoir les pièces authentiques, c'est-à-dire avoir accès aux archives de Rouen ; et aussi parce qu'une enquête devait être faite sur place, pour recueillir les dépositions des nombreux témoins normands. Le procès de 1455-1456 le montre bien. Or c'est seulement en 1449 que Rouen fit retour au roi de France : assiégée par les troupes de Dunois, défendue par Talbot, la ville fut livrée par la population elle-même, qui avait pris les armes contre les Anglais. Charles VII y fit une entrée triomphale le 10 novembre de cette année 1449. L'année suivante, le 18 avril 1450, la victoire de Formigny rejettait les Anglais de Normandie.

Or, dès le 15 février 1450, Charles VII désignait un de ses conseillers, maître Guillaume Bouillé, pour rechercher « les faultes et abus », dont s'étaient rendus coupables les Anglais dans la mort de Jeanne ; il devait faire une enquête préalable en recueil-

lant toutes les informations sur son cas, « anciennes escriptures, procès et aultre chose touchant la matière ». Les renseignements recueillis permirent d'envisager, sans plus tarder, de remettre en cause la condamnation. Mais de quelle manière ? Le roi ne pouvait confier l'affaire à sa justice, l'imputation d'hérésie échappant à la compétence des tribunaux laïcs. Jeanne avait été condamnée par un tribunal d'Église ; il fallait donc soumettre le cas à un tribunal du même ordre, à un tribunal d'Église. L'affaire n'était d'ailleurs pas simple à conduire. Donnons-en brièvement les raisons.

Jeanne avait été condamnée par un tribunal d'Inquisition. Or qu'entend-on par ce mot d'Inquisition ? Il évoque pour un vaste public une image précise et odieuse : un tribunal ecclésiastique, jugeant au nom de la foi, de manière arbitraire et cruelle.

Certes ces tribunaux d'inquisition ont souvent agi avec iniquité, quand ils étaient composés de juges indignes se mettant au service, par exemple, du pouvoir temporel ; citons un seul nom, avant celui de Pierre Cauchon : celui de Guillaume de Paris, inquisiteur de France en 1307, qui condamna les Templiers à la torture et à la mort, pour servir son maître, le roi Philippe le Bel. Certes l'Inquisition a poursuivi les pratiques de magie, et les sortilèges, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles ; mais la chasse aux sorcières des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, bien pire, fut l'œuvre de juges laïcs, car à cette époque l'Inquisition a pratiquement disparu de France. Certes l'Inquisition espagnole est responsable de bien des horreurs ; mais cette spécificité montre justement qu'une justice, qui devait être essentiellement d'Église, reflèta en réalité les pratiques de la société laïque.

Quels qu'aient pu être dans la pratique les excès de ces tribunaux spéciaux, l'Inquisition présente deux aspects caractéristiques :

1°. — C'est d'abord une procédure nouvelle, au XIII^e^ siècle : la procédure inquisitoire, dans laquelle le juge doit lui-même prendre l'initiative de rechercher les coupables et de mener l'enquête. Elle s'oppose à la procédure ordinaire du Moyen Age, la procédure accusatoire où le juge n'intervient qu'après l'accusation d'un tiers. (Cette opposition subsiste encore de nos jours, en quelque manière, entre la poursuite d'office, par le ministère public, en cas de crime, et l'action en justice d'un particulier, pour une affaire civile). Or cette extension des pouvoirs du juge dans la procédure inquisitoriale, tirée du droit romain renaissant, a provoqué bien des résistances jusqu'au XVI^e^ siècle.

2°. — L'Inquisition c'est aussi, et surtout, une juridiction nouvelle, au XIII[e] siècle, toujours, ayant compétence en matière de foi et d'hérésie. Ces matières relevaient normalement de la justice épiscopale. Mais avec l'extension de certaines hérésies, comme celle des Cathares ou Albigeois, le pape confia ordinairement la charge de s'en saisir à l'ordre des Dominicains ; une série de règles fut alors élaborée, qui donna un caractère institutionnel à l'Inquisition.

C'est ainsi que Jeanne d'Arc avait été condamnée, par un tribunal d'Inquisition où siégeaient l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, et le vice-inquisiteur, le dominicain Jean Le Maitre.

La cause était jugée définitivement, la sentence d'un tribunal d'inquisition n'étant pas normalement soumise à l'appel. Mais les juges de ce tribunal, l'évêque et le vice-inquisiteur, agissant par délégation du pape, c'est au pape, et au pape seul, qu'il appartenait d'intervenir.

Que penser alors de la position de la papauté, de son silence pendant ce long délai de 25 années ? Aux critiques contre le roi se sont ajoutées — aussi peu fondées — les critiques contre le pape. Le silence de Rome est-il anormal, scandaleux, comme on l'a prétendu ? Ce serait ne pas tenir compte de l'éloignement du pape, et de son ignorance certaine de ce qui s'était exactement passé à Rouen. Eugène IV, en effet, le pape du long silence, de 1431 à 1447, reçut peut-être la lettre que lui envoya l'Université de Paris au sujet de la condamnation ; mais alors il n'eut en mains qu'une relation fausse et tendancieuse. D'ailleurs la chrétienté était à cette époque secouée par des évènements autrement plus graves, et le pape avait de multiples affaires plus pressantes : la lutte contre le concile de Bâle-Ferrare-Florence, dès juillet 1431, et l'élection de l'anti-pape Félix V en janvier 1438, la situation de l'Église de France, modifiée unilatéralement par le roi Charles VII avec la Pragmatique Sanction de 1438, la difficile union avec les Grecs en 1439, la menace turque et l'échec d'une croisade en 1444.

Mais les successeurs d'Eugène IV, les papes Nicolas V, de 1447 à 1455, et Calixte III, de 1455 à 1458, dès qu'ils furent informés, donnèrent leur plein appui à un nouvel examen du cas de Jeanne.

Nicolas V avait justement plusieurs questions à débattre avec le roi de France : il était désireux de rétablir la paix en Occident, rendue plus urgente par les progrès des Turcs ; il voulait obtenir un retour à l'ancien statut de l'Église de France par

l'abolition de la Pragmatique Sanction. Le légat, qu'il choisit pour traiter de ces questions, devait avoir un rôle déterminant dans une affaire jugée secondaire, celle concernant Jeanne d'Arc. Ce légat était en effet Guillaume d'Estouteville, un prélat normand, qui avait toute raison de s'intéresser à Jeanne. Sa famille avait courageusement lutté pour défendre la Normandie contre les Anglais ; son père avait résisté dans Harfleur aux assauts des troupes d'Henri V, puis avait passé vingt années en captivité ; son frère avait défendu avec succès le Mont-Saint-Michel, avant de participer à la reconquête du duché par Charles VII. Par ses parents, par ses relations, il devait être bien informé de ce qui s'était passé en 1431. Enfin, s'occuper de Jeanne, c'était s'attirer les bonnes grâces du roi pour ses autres affaires.

C'est donc Guillaume d'Estouteville qui fit entreprendre la première enquête approfondie à Rouen, en mai 1452. Les témoignages qu'il recueillit furent si favorables qu'on put envisager une action judiciaire contre le procès de condamnation. Le roi Charles VII ne fut pas demandeur, pas plus que le roi d'Angleterre ne l'avait été en 1431 ; la procédure fut à l'initiative de la mère et des frères de Jeanne d'Arc. Mais devant quelle juridiction porter plainte ? Le pape seul pouvait intervenir ; et il le fit, par un rescrit, soit décision, organisant un nouveau tribunal d'inquisition exceptionnel. Il désigna comme ses juges délégués, l'archevêque de Reims, Jean Jouvenel des Ursins, personnage important qui participa aux affaires du temps, remplit des ambassades et a laissé une chronique ; l'évêque de Paris, Guillaume Chartier qui était normand d'origine, car né à Bayeux ; enfin l'évêque de Coutances, Richard Olivier, qui était de la famille de Longueil et appartenait à la noblesse de Normandie.

La première séance solennelle se tint à Paris, le 7 novembre 1455, dans la cathédrale Notre-Dame, où s'était réunie une foule nombreuse de clercs et de laïcs. Isabelle Romée, la mère de Jeanne, « toute décrépite par l'âge », comme disent les textes, s'y présenta, tenant à la main le rescrit du pape et poussant de grands gémissements. Alors l'émotion fut telle dans l'assistance, et si grand fut le bruit, que la réception officielle du rescrit fut renvoyée au 17 novembre. Ce jour là, dans la grande salle des audiences du palais épiscopal de Paris, après lecture du texte et de la requête des plaignants, les juges prirent une décision : ils se transporteraient à Rouen où aurait lieu l'instruction du procès. Avant de se séparer cependant, ils s'adjoignirent un quatrième juge, l'inquisiteur de France, Jean Bréhal.

Ce Bréhal était encore un normand, entré dans l'ordre des Dominicains au couvent d'Évreux. Il devait jouer un rôle de premier plan en 1455-1456. On lui doit en particulier la rédaction

d'un travail préparatoire considérable, tiré des enquêtes et des avis de divers jurisconsultes ; cette *Recollectio*, gros manuscrit in-folio de plus de 200 feuillets, récapitule toutes les étapes de la procédure de 1431 et les accusations portées alors contre Jeanne, en les critiquant d'après les règles du droit canonique et les enseignements de la théologie.

Dès l'arrivée des juges à Rouen, au début du mois de décembre, l'ouverture de la cause fut notifiée solennellement par voie d'affiches et de proclamations aux portes des églises de la ville. La première audience, qui se tint le 12 décembre dans la grande salle du palais archiépiscopal, fut de pure forme, étant donné le nombre des absents ou défaillants ; la famille d'Arc y était simplement représentée par un de ses procureurs, messire Jacque Fouques, un chanoine de Rouen. A cause du temps de Noël, pendant lequel il était interdit de siéger, puis par suite de divers atermoiements, l'audition des témoins ne commença que le 10 janvier 1456 ; elle se poursuivit jusqu'au 28 mai. Les dépositions recueillies pendant ce temps, soit directement à Rouen, soit ailleurs, par exemple en Lorraine, ou à Paris, sont au nombre de 116.

Quelle lumière jettent les diverses enquêtes sur la condamnation de Jeanne ? Déclarons d'abord, d'une manière générale, que les dépositions des témoins sont la source essentielle pour connaître Jeanne, sa vie et sa mort, pour essayer de comprendre son aventure spirituelle. Ce sont elles qui, entre 1452 et 1456, révélèrent publiquement le vrai visage de l'héroïne. On doit toujours recourir à elles pour rétablir la vérité historique ; un combat sans cesse repris, aussi bien contre les fauteurs de la condamnation de 1431 que contre les fabulateurs de l'époque moderne.

Nous avons en effet, sur cette courte vie de 19 années, une documentation exceptionnelle : les dépositions de ces 116 personnes, témoins de son enfance, de sa jeunesse, de ses exploits et de sa mort ; elles nous révèlent ses faits et gestes, beaucoup de paroles qu'elle a prononcées, et même, peut-on dire, ses états d'âme. Elles permettent de réfuter quantité d'extravagances écrites sur sa naissance, sa mission, ses mœurs, et même sa mort ; les allégations fantaisistes prennent en effet de la consistance à force d'être répétées, sinon fondées. Retenons à titre d'exemples, quelques unes de celles qui ont eu Rouen comme cadre. La partialité avec laquelle fut conduit le procès de 1431, les erreurs volontaires commises alors et les vices de forme sont des faits

qui s'imposent généralement aux historiens, du moins à ceux qui ont lu les textes des procès ; et cela même si l'accord ne se fait pas sur d'autres points. Or on trouve des opinions contraires. Assez récemment un Anglais, M. Lightbody dans un ouvrage paru à Londres en 1961, *The judgements of Jean of Arc, a study in cultural history*, a déclaré avec sérieux que le procès de condamnation avait été régulier dans la forme, et sans aucune pression de la part des Anglais. Un universitaire français a fait mieux : Henri Guillemin en 1970, dans sa *Jeanne dite Jeanne d'Arc*, a prétendu que les témoignages du procès de 1455-1456 sont tous faux, recueillis — je cite — « en pays totalitaire » ; rien ne l'arrête dans son vertige du paradoxe, et il évoque l'affaire Dreyfus, étant entendu naturellement que c'est Cauchon la victime, le Dreyfus du XV^e^ siècle.

Après le procès, l'exécution de la condamnation, la mort de Jeanne a donné lieu à des affirmations bien étranges. On croyait savoir que Jeanne avait été brûlée à Rouen, dans une cérémonie solennelle et devant un nombreux public. Ce n'est pas l'avis de quelques auteurs, comme Guillot de Givry dans son ouvrage, *La survivance et le mariage de Jeanne d'Arc*, paru en 1914, ou M. Gérard Pesme en 1960, *Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ?* Sous le même titre, M. Jean Grimod explique la chose : Jeanne se serait évadée par « un souterrain, dont le point d'aboutissement aurait été la partie du château habitée par le duc et la duchesse de Bedford ». Naturellement on n'a pu retrouver le souterrain de nos jours. En revanche on a le témoignage de ceux qui ont accompagné Jeanne dans les derniers jours de sa vie, et dans ses derniers moments jusqu'au bûcher.

Revenons donc aux choses sérieuses, revenons aux textes. Quelle lumière les enquêtes de Rouen jettent-elles sur la condamnation de Jeanne ? Comment vont-elles rétablir la vérité ?

Les témoins entendus à Rouen sont au nombre d'une vingtaine. Ils n'ont pas déposé sur l'enfance de Jeanne, ni sur ses exploits guerriers, comme ceux qui furent interrogés en Lorraine ou à Paris ; ils ont donné presque exclusivement des renseignements sur le procès de condamnation et sur la mort de Jeanne.

Mais, dira-t-on, dans cette Normandie si longtemps occupée par les Anglais, tous les témoins se sont-ils sentis libres de venir, ou de déposer librement ? N'a-t-on pas entendu que les « bons témoins », ceux qui ont prétendu avoir été toujours opposés à la condamnation de Jeanne, les autres, vraiment compromis dans cette affaire, n'osant pas venir ou témoigner à leur guise ? L'in-

convénient, en cette matière comme en d'autres, avait heureusement été limité ; ceux qui avaient collaboré avec l'Anglais pendant l'occupation ne risquaient rien : le roi Charles VII avait sagement accordé, en novembre 1449, des lettres d'abolition aux habitants du duché de Normandie pour tout ce qu'ils avaient pu faire pendant l'occupation anglaise.

Les notaires du procès de 1431 sont évidemment les principaux témoins de l'injustice alors commise. Guillaume Manchon est le plus intéressant. C'est un notaire de l'officialité de Rouen, un ecclésiastique, qui fut curé de Vittefleur (arrondissement de Dieppe), puis curé de Saint-Nicolas-le-Painteur, église de Rouen aujourd'hui disparue ; il fut également nommé chanoine de la collégiale Notre-Dame des Andelys, puis chanoine d'Évreux et de Rouen. Il assista à toutes les séances du procès et à la mort de Jeanne, rédigea le procès-verbal en latin de ce procès, en fit des expéditions ; en 1455 il en communiqua un exemplaire aux juges délégués par le pape. Aussi ses dépositions, en 1450, 1452 et 1456 sont-elles une source de toute première importance sur la procédure suivie lors de la condamnation. Elles sont accablantes et montrent les perfidies et les irrégularités dont sont responsables l'évêque Cauchon et ses séides.

Manchon dénonça successivement l'absence d'information préalable, nécessaire cependant dans un procès d'inquisition, les tentatives faites pour établir des procès-verbaux truqués par des secrétaires du roi d'Angleterre, la partialité des juges et leur animosité constante, l'incarcération de Jeanne dans une prison laïque, alors qu'elle aurait dû être placée dans une prison ecclésiastique, les questions difficiles et ambigües dont elle était harcelée dans les interrogatoires, le refus de lui donner un conseiller ou un avocat. Manchon montra aussi comment les déclarations de Jeanne avaient été faussement résumées en 12 articles tendancieux ; ceux-ci, envoyés à l'Université de Paris, avaient naturellement été condamnés par elle. Enfin il expliqua comment avait été machinée la cause de relaps, qui avait entraîné la peine de mort : les vêtements de femme avaient été enlevés pendant la nuit, et Jeanne avait été contrainte de remettre ses habits d'homme, pour se lever, ou résister à ses gardes. Guillaume Manchon, qui assista aux derniers moments de Jeanne, en avait été très ému ; et il nous raconte comment, avec le salaire qu'il avait reçu, il acheta un missel, afin de prier pour elle.

Le deuxième notaire qui authentifia le procès de condamnation était Guillaume Colles, surnommé Boisguillaume. Il fut curé de Notre-Dame de la Ronde à Rouen même. Au procès de 1456

il vient témoigner, rapporte quelques irrégularités de la procédure, mais beaucoup moins explicitement que Manchon. Et il termine en déclarant que tous les responsables de la mort de Jeanne furent exécrés par la foule et moururent rapidement. Quant au troisième notaire, Nicolas Taquel, curé du Mesnil-Durécu (arr. de Rouen, canton de Pavilly) il ajouta que le procès-verbal relatant la condamnation fut rédigé longtemps après la mort de Jeanne.

Défilèrent ensuite devant le tribunal, des clercs ou des religieux qui avaient été les assesseurs de l'évêque Cauchon, c'est-à-dire que chacun d'eux avait assisté aux séances du procès de 1431, et donné son avis sur la sentence à rendre.

Certains s'étaient ouvertement compromis et prononcés contre Jeanne, en alléguant généralement des raisons doctrinales. Ainsi le bénédictin Pierre Miget, prieur de Longueville-le-Giffard (arrondissement de Dieppe) qui avait assisté à toutes les séances et opiné pour l'abandon au bras séculier, donc pour la mort, se contente de dire le 16 décembre 1455 : « Elle répondait à ses interrogatoires de façon catholique et prudente sur les points touchant la foi, étant donnés son âge et sa condition, bien qu'elle lui semble avoir trop persisté dans les visions qu'elle disait avoir ». Touche voltairienne avant la lettre, qui sera reprise par bien des ecclésiastiques.

Vient ensuite Jean Le Fèvre, de l'ordre des ermites de Saint Augustin, maître en théologie et prédicateur en renom à Rouen, plus tard professeur à Paris et évêque *in partibus* de Démétriade. Il avait été très favorable aux Anglais. Il répète ce qu'il avait déjà déclaré à l'enquête de 1452 : « Jeanne répondait très prudemment aux interrogatoires ; sauf relativement aux révélations ; tellement que, durant 3 semaines, il croyait qu'elle était inspirée ». Il donna quelques conseils à Jeanne et s'attira cette remarque de Cauchon : « Vous feriez mieux de vous taire ». Cependant le 29 mai 1431, au moment de la sentence, il déclare : « Ladite femme est obstinée, contumax et désobéissante ». Personnage plein de contradictions, Jean Le Fèvre se rendit ensuite au Vieux-Marché et pleura avec toute l'assistance ; il ajoute même qu'il ne put rester jusqu'à la fin, incapable d'en supporter la vue. Ses remords lui valurent d'être nommé subdélégué des juges en 1455.

De Nicolas Caval, doyen de Notre-Dame des Andelys, chanoine de Rouen, et exécuteur testamentaire de Cauchon, on ne put rien tirer. A toutes les questions qui lui furent posées, il répondit prudemment ne rien savoir, ou ne rien se rappeler.

André Marguerie, qui succéda, était un personnage important, vicaire général de l'évêque de Rouen, puis archidiacre de Petit-Caux en l'église de Rouen, délégué au concile de Constance. Il se prononça contre l'application de la torture, mais pour l'abandon au bras séculier. En 1452 et 1456 il fait des réponses évasives, et même encore assez peu favorables à Jeanne, par exemple : « Elle ne voulait s'en remettre pour certaines choses ni à son prélat, ni au pape, ni à quiconque, parce que ce qu'elle avait venait de Dieu ». C'est Marguerie qui nous a rapporté la célèbre apostrophe lancée par Jeanne à la ville : « Rouen ! Rouen ! mourrai-je cy ».

Comparaissent aussi, naturellement, d'autres anciens assesseurs de Cauchon qui avaient été réticents, ou opposés à une condamnation. Citons en premier lieu Nicolas de Houppeville, maître ès arts et bachelier en théologie, qui fut appelé d'abord à siéger comme assesseur. Mais, avant même le début du procès, il soutint que ni l'évêque Cauchon, ni lui, ni les autres assesseurs, ne pouvaient être juges, parce qu'ils étaient du parti adverse, et que le cas de Jeanne avait déjà été examiné à Poitiers et à Reims. Pour cela il avait été emprisonné au château de Rouen. En 1456 il reprend ses déclarations sur l'incompétence de juges dévoués aux Anglais, et sur celle de plusieurs assesseurs, agissant par peur.

Plusieurs témoins confirmèrent ses dires au sujet de la crainte et des pressions exercées par les Anglais. Martin Lavenu, un dominicain du couvent de Rouen, qui s'était montré peu zélé aux séances du procès en 1431, confessa Jeanne, lui donna la communion et l'assista à ses derniers moments avec dévouement ; Richard de Grouchet, chanoine de la collégiale de La Saussaye au diocèse d'Évreux (canton d'Amfreville), donna en 1431 un avis sur les révélations de Jeanne qui déplut à Cauchon, et déclare en 1456 avoir assisté au procès « par crainte, menace et effroi ». Pierre Minier, curé de Boos (arrondissement de Rouen) et Jean Pigache, curé de Crasville-la-Mallet (arrondissement de Dieppe, canton de Cany-Barville) s'associèrent à cette déclaration de Grouchet.

Particulièrement importante fut la déposition de Jean Massieu, curé de Saint-Cande-le-Vieux et doyen de chrétienté à Rouen, qui avait été nommé par Cauchon huissier de justice, chargé d'exécuter ses mandements et citations, et suivit forcément de près le procès de 1431 : il put dénoncer les irrégularités de la procédure, comme les mauvais traitements infligés à Jeanne.

Des ecclésiastiques n'avaient pas été assesseurs, n'avaient pas pris part au jugement, mais avaient assisté aux derniers moments de Jeanne ; ils vinrent dire leur admiration pour la victime et leur indignation devant l'injustice commise. Ainsi Jean Le Maire, curé de Saint-Vincent de Rouen ; Thomas Marie, prieur bénédictin de Saint-Michel ; Jean Riquier, curé de Heudicourt (Eure, arrondissement des Andelys, canton d'Étrépagny) ; Pierre Boucher, curé de Bourgeauville au diocèse de Lisieux.

Des laïcs vinrent enfin témoigner à ces enquêtes de Rouen. Ils furent peu nombreux, il est vrai, étant donné la nature du procès intenté à Jeanne, procès d'inquisition touchant des questions en grande partie théologiques et canoniques.

Jean Fave, maître des requêtes du roi Charles VII, n'apporte guère en 1452 que les bruits ayant circulé sur la condamnation, et la commune renommée. Mais le bourreau, Maugier le Parmentier, mentionne les menaces de torture faites à Jeanne, auxquelles il participa. Il précise aussi que Jeanne fut brûlée aussitôt après la sentence du tribunal ecclésiastique, sans qu'il y ait eu condamnation à la peine de mort par un tribunal laïc.

Cette grave irrégularité, l'absence de condamnation par un tribunal laïc, est relevée par deux autres témoins, le procureur de la ville de Rouen, plus tard lieutenant du bailli, Pierre Daron, qui assista aux derniers moments de Jeanne ; et Laurent Guedon, alors bailli de Rouen et avocat de la justice laïque.

Signalons, pour clore cette liste, deux témoins qui apportent à Rouen des renseignements inattendus et lointains. Par une curieuse coïncidence, ce sont deux lorrains, originaires d'Urville-en-Bassigny (Vosges, Neufchâteau, Bulgnéville), à une trentaine de kilomètres au sud de Domrémy. Ils sont installés depuis longtemps à Rouen comme chaudronniers, ce qui s'explique par l'essor de la métallurgie du Bassigny au Moyen Age. L'un d'eux, Husson Le Maitre, étant à Reims pour son négoce en 1429, assista au sacre du roi, vit Jeanne et ses parents, déclare s'être entretenu familièrement avec ses compatriotes et les avoir tenus en grande estime. Le témoignage de l'autre, Jean Moreau, est plus important : il déclare avoir vu à Rouen en 1431 un grand personnage, venu de Lorraine pour apporter le résultat d'une enquête faite sur place par ordre de Cauchon. Ce personnage,

dont il a oublié le nom, lui confia que l'évêque Cauchon venait de le recevoir fort mal, et l'avait appelé traître, parce que les dépositions de l'enquête, rapportées de Lorraine, étaient favorables à Jeanne ; de plus, on ne lui avait pas remboursé ses frais de voyage. La déposition est importante, car cette enquête préalable, indispensable pour intenter un procès d'inquisition, fut passée sous silence en 1431.

Après avoir essayé de répondre aux critiques sur la lenteur de la justice ; après avoir montré l'apport des enquêtes menées à Rouen, on en arrive au dénouement : quels sont les faits retenus par les juges de 1456 en vue du rétablissement de la vérité ? Et quelle est la portée juridique de la sentence finale prononcée le 7 juillet 1456 ? Il s'agit là de questions essentielles pour fixer la vraie figure de Jeanne et le sens de sa mission. L'aspect juridique en a trop souvent masqué l'intérêt.

Irrégularités quant à la forme :

Passons en revue d'abord, et succinctement, les irrégularités quant à la forme de la procédure. Les principales violations des règles du droit canonique furent les suivantes :

1° — *Incompétence du juge*. Cauchon, évêque de Beauvais, ne pouvait être compétent, ni en raison du domicile de Jeanne, ni en raison du lieu de ses prétendus crimes. D'autre part sa partialité envers les Anglais était un fait reconnu ; c'est d'ailleurs pourquoi il avait été déclaré compétent, et pourquoi Jeanne l'avait récusé, en faisant appel au pape.

2° — *Absence d'enquête préalable*, procédure imposée pour les causes d'inquisition,et destinée à relever les indices donnés par la commune renommée. Cauchon, comme nous l'avons vu, en fit faire une, mais, parce qu'elle était favorable à Jeanne, il la garda secrète.

3° — *Refus d'accorder un avocat ou un conseiller*. Ce secours était normalement accordé dans une cause de ce genre ; il aurait dû l'être d'autant plus que Jeanne était une jeune fille, inexpérimentée, de 19 ans.

4° — *Emprisonnement dans une prison laïque*, avec des gardiens anglais. Jeanne aurait dû être détenue dans la prison ecclésiastique de Rouen, et non pas dans une tour du château. En outre, elle était exposée aux mauvais traitements et aux tentatives de violences de ses gardes anglais.

5° — *Fausseté de certains actes de la cause*. Il en fut ainsi pour des procès-verbaux d'interrogatoire. passant sous silence des points favorables à Jeanne, ou mentionnant abusivement des points défavorables ; également de faux extraits des interrogatoires furent communiqués pour avis à des jurisconsultes ou à l'Université de Paris.

6° — *Sentence procédant d'une " suspicion "*, c'est-à-dire d'une présomption défavorable. Les juges ont en effet agi avec parti-pris, comme dans le cas des voix et des inspirations ; ils se sont fondés par exemple sur des indices légers, quand il s'agissait de questions difficiles, en matière d'hérésie.

7° — Enfin, *omission de sentence d'un juge laïc*. Dans un procès d'inquisition, le tribunal ecclésiastique juge et reconnaît coupable, ou non, le prévenu. Il l'abandonne ensuite au juge séculier qui doit prononcer la sentence et l'exécuter.

Irrégularités portant sur le fond :

L'un quelconque de ces vices de forme pouvait rendre nul, procès et condamnation. Il en était de même pour les irrégularités portant sur le fond. Celles-ci sont d'ailleurs plus intéressantes à considérer, car elles ne visent pas seulement des points de procédure ; elles rétablissent la vérité sur des points de fait, sur la vie même de Jeanne. Essayons donc d'énumérer sommairement et de préciser les erreurs commises par les juges sur le fond du procès.

Le premier motif de condamnation, c'est — nous traduisons le texte même de la sentence de 1431 — d'avoir « imaginé mensongèrement des révélations et apparitions envoyées par Dieu ». Les juges ajoutent même qu'elle a ainsi blasphémé Dieu, les saints et les saintes. Les voix et les visions sont à l'origine de la mission de Jeanne : question importante donc, sur laquelle cependant chacun peut avoir son opinion. Il s'agit de surnaturel : on peut croire ou ne pas croire. Mais remarquons qu'il ne s'agissait nullement dans le procès de mettre en doute la réalité des voix. Les gens du Moyen Age n'avaient nulle difficulté à croire à celles-ci. Le seul point que les juges avaient à débattre était de savoir si ces voix étaient bonnes ou mauvaises, venant de Dieu ou du diable. Or Jeanne a toujours déclaré que ses voix et visions l'avaient toujours poussée à fréquenter les églises, à rester chaste, à recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Tous les témoins confirment cette attitude, et ajoutent que, dans les faits, Jeanne avait pitié des malheureux et était désireuse de rétablir la paix. La conclusion positive sur ce point est donc qu'elle était inspirée par un esprit bon.

Un deuxième motif est ainsi énoncé : « superstitieuse, se livrant à des divinations ». Qu'entendre par là ? Simplement que Jeanne eut en certaines occasions le don de voir l'avenir ; et ceci singulièrement au sujet de la délivrance d'Orléans et de l'expulsion des Anglais hors de France, deux évènements qu'elle se donna comme mission d'accomplir, et qu'elle annonça. L'imputation de magie fut certes avancée par le promoteur de la cause (l'accusateur public), le chanoine de Beauvais, Jean d'Estivet ; mais elle ne fut pas retenue. pas plus que celle de sortilège. Dire que Jeanne fut condamnée en tant que sorcière, comme certains auteurs l'affirment, est donc tout-à-fait erroné. La conclusion positive serait alors que chacun, suivant son opinion, reconnaisse à Jeanne soit un don de prophétie, soit une vue pénétrante de la situation. aiguisée par la foi en sa mission.

Une troisième série d'affirmations motivant la condamnation paraît plus grave. La sentence déclare : « Elle s'est écartée de la loi divine, de l'Écriture sainte et des prescriptions de l'Église ». On ajoute à un autre endroit : « Elle est schismatique, errant beaucoup dans la foi ; elle est hérétique ». Rien de sérieux ne peut être invoqué à l'appui de ces calomnies. Elle répondit avec beaucoup d'orthodoxie aux questions posées sur sa foi, sur le péché par exemple, ou sur la grâce. Elle déclara à plusieurs reprises : « Au cas où elle aurait fait ou dit quelque chose contre la foi, elle veut s'en rapporter à la détermination de notre sainte mère l'Église... Demande que ses réponses soient examinées par les clercs, et qu'on lui dise s'il y a quelque chose contre la foi chrétienne ». Enfin elle affirma : « S'il y a quelque chose de mal contre la foi chrétienne que Dieu a ordonnée, elle ne voudra pas le soutenir et serait bien courroucée d'aller à l'encontre ». Remarquons d'ailleurs que Jeanne s'est toujours approchée des sacrements de l'Église ; et ses juges l'autorisèrent à communier dans sa prison le matin même de l'exécution.

Le jugement enfin proclame Jeanne « séditieuse et cruelle ». Entendons par là qu'on lui reproche d'avoir guerroyé contre les Anglais. On pourrait à ce sujet invoquer la notion de guerre juste, élaborée depuis saint Augustin et saint Thomas d'Aquin : guerre conduite avec une intention droite et avec piété, guerre défensive menée pour la défense de la patrie contre des envahisseurs sans juste titre. On peut surtout mentionner le comportement de l'héroïne et de ses troupes, l'interdiction des pillages et des violences, le respect des ennemis, les sommations préalables adressées aux envahisseurs avant l'entrée en campagne. Mais est-il utile d'insister sur ce point, qui relève surtout de la politique ? Qui peut taxer de sédition et cruauté ceux qui résistent à un occupant ?

Telles sont les contre-vérités qui furent énoncées dans un premier jugement, le 24 mai 1431 ; elles auraient entraîné aussitôt la peine de mort, si Jeanne n'avait alors souscrit une prétendue abjuration de ses erreurs qu'on lui présenta. Le texte authentique ne nous en est pas parvenu. En a-t-elle compris le sens ? S'agissait-il d'une simple déclaration qu'elle se soumettait à l'Église ? Ou bien, surprise, et dans un accès de découragement, a-t-elle renié ses voix ? Elle s'engageait en tout cas, en signe d'obéissance, à ne plus remettre son habit d'homme. Aussi le 24 mai fut-elle condamnée simplement, si l'on peut dire, à la prison perpétuelle. Ce qui a suivi n'est pas exactement connu. On sait seulement que dans sa prison, elle parla à nouveau de ses voix, et qu'elle reprit les habits d'homme qu'elle avait quittés. Elle les reprit par nécessité, soit pour pouvoir résister plus facilement à ses gardiens, soit même parce que, avec machiavélisme, on lui avait subtilisé ses vêtements de femme.

Quoiqu'il en fût, Cauchon et les Anglais, mécontents de la laisser en vie, saisirent l'occasion. Un témoin a rapporté que Cauchon se serait alors écrié joyeusement : « C'est fait ! Elle est prise ! ».

Ses ennemis la jugèrent alors de nouveau, pour cause de relaps, c'est-à-dire de rechute ou récidive dans l'hérésie. Une nouvelle sentence, le 30 mai, confirma sa culpabilité et l'abandonna au bras séculier pour exécution. Il apparaît ainsi que le dernier motif de condamnation, le relaps, était aussi faux que les précédents. D'abord parce qu'il ne peut y avoir récidive, s'il n'y a pas auparavant un crime reconnu, une condamnation fondée. Ensuite parce que la nécessité seule conduisit Jeanne à reprendre ses habits d'homme.

Le texte du procès de 1431 fut remis pour examen aux juges délégués en 1455. Ils en découvrirent toute les irrégularités, par simple lecture ou par l'audition des témoins. Chacun de ces vices de forme ou de fond entrainait la nullité du procès, et des sentences qui furent ensuite prononcées. Et c'est en effet la nullité que déclara la sentence du 4 juillet 1456. En termes solennels les juges déclarèrent : « Nous disons et prononçons, nous décidons et déclarons que lesdits procès et leurs sentences contiennent dol, calomnie, iniquité, et des erreurs manifestes de droit et de fait... Aussi nous les cassons, nous les rendons sans valeur et nuls, nous les vidons de toute leur force ».

La sentence reconnaissant la nullité entraîna d'ailleurs ses conséquences naturelles. S'il ne pouvait y avoir, suivant l'expres-

sion des juristes une « restitution en entier », parfaite, un retour total à la situation antérieure, puisque Jeanne avait été brûlée, il y eut du moins une « restitution à la bonne renommée », c'est-à-dire suppression de l'infamie encourue par la condamnée et sa famille. Diverses mesures en portèrent le témoignage : on lacéra en public un exemplaire du procès de 1431 ; on promulgua la sentence de 1456 en deux endroits de Rouen : sur la place Saint-Ouen, à la suite d'une procession publique et dans un sermon général ; et au Vieux-Marché, à l'endroit où Jeanne avait péri, avec une prédication solennelle et l'érection d'une haute croix pour en perpétuer le souvenir.

On appelle habituellement « procès de réhabilitation » le procès de 1455-1456, et il se serait terminé par une sentence « de réhabilitation ». Ses appellations sont erronées, qu'il s'agisse de l'ancien droit ou du droit moderne. Dans l'ancien droit les « lettres de réhabilitation » avaient comme résultat de relever le condamné des incapacités qui pouvaient accompagner la condamnation, de lui permettre par exemple de tenir certains emplois ; elles n'innocentaient pas le condamné, qui restait dûment un condamné. Le Code d'instruction criminelle de 1808 a établi une procédure de même sens, qui a été élargie spécialement en 1832. Le réhabilité, coupable et condamné, obtient seulement que sa condamnation n'apparaisse plus dans les documents officiels, et en même temps il est relevé des incapacités qui le frappent.

Procès en nullité de la condamnation, telle est donc la nature du procès fait à Rouen en 1455-1456. Maints passages de la procédure l'indiquent expressément. La supplique de la famille au pape demande déjà des juges pour « connaître de la nullité et de l'injustice du précédent procès ». Le rescrit de Calixte II mentionne « la voie extraordinaire de nullité ». Enfin la sentence, comme nous l'avons dit, est très explicite sur cette nullité. Cette sentence semble avoir satisfait les contemporains. Les premiers intéressés, la famille d'Arc, ont été satisfaits, puisque c'était exactement ce qu'ils avaient demandé dans leur requête.

En revanche beaucoup d'historiens modernes sont mécontents d'un acte de portée trop limitée selon eux. Cette attitude apparaît dès la première moitié du XIX[e] siècle, où des auteurs déclarent le procès de 1456 « confus », « mal ordonné », et la sentence décevante. On a essayé d'expliquer une sentence, où l'on voyait de la timidité, ou de l'ingratitude ; des circonstances historiques et politiques en auraient été responsables : désir de ne pas offenser l'Université, qui s'était prononcée pour la condamnation, lorsque Cauchon lui avait envoyé des extraits inexacts et tendancieux du procès ; crainte de réveiller les divisions à l'intérieur du royaume, sentiment qui avait déjà motivé l'octroi des lettres d'abolition ;

souci de réduire les causes de conflit entre la papauté et la royauté, déjà embarassée par l'affaire de la Pragmatique Sanction. En somme on a laissé entendre que ni le roi, ni l'Église ne tenaient à pousser trop avant ce procès d'un procès. Appréhensions du roi, appréhensions du pape, tel aurait été le paradoxe suscité par la vie et la mort de Jeanne.

Il convient, une fois de plus, de mettre une bride à l'imagination. L'examen du procès en nullité permet seul d'avoir une meilleure compréhension de toute l'affaire, et en tout cas de dissiper quelques erreurs d'interprétation. La sentence de Rouen de 1456, dans sa rigueur précise, va bien au-delà de ce que prétendent les critiques. Elle n'annule même pas un jugement inique, elle constate sa nullité. Cette sobriété juridique est plus dense que toute déclaration emphatique. Elle fait place nette pour l'ultime procès, commencé en 1876, qui aboutira à la béatification, le 18 avril 1909, à la canonisation, le 16 mai 1920.

Ainsi chacun des motifs de la condamnation, chaque attendu erroné conduisant à l'injuste sentence, se sont retournés contre celle-ci. Les chefs d'accusation de 1431 brillent, en 1456, d'une lueur héroïque et déjà sainte. Voilà comment à Rouen, en 25 ans, on est passé de la victime déshonorée à l'héroïne sans tache.

Charles Darwin
(1809-1882)
et la théorie de l'évolution des espèces vivantes

par le Professeur Bernard BOULLARD

(Séance du 9 octobre 1982)

La notion d'Évolution, dans le sens de notre propos, implique des transformations progressives ou régressives subies par les êtres vivants depuis l'apparition de la vie sur la terre, transformations qui ont abouti aux espèces actuelles. C'est en 1831 que Geoffroy Saint-Hilaire utilisa pour la première fois le terme dans ce sens.

Un tel concept « coiffe » presque tous les domaines de la biologie, et trouve ses racines au sein de disciplines complémentaires, au premier rang desquelles se situent la paléontologie, la paléoécologie, la paléogéographie, la paléoclimatologie. Entre ces disciplines le préfixe « palaios », qui signifie ancien, noue un fil conducteur. C'est ainsi que les strates profondes des terrains recèlent des fossiles d'espèces qui ont presque toutes disparu de nos jours. Il ne doit en effet pas vivre actuellement plus de 1% de celles qui existèrent à travers l'ensemble des temps géologiques. Darwin écrira : « Le nombre des spécimens de fossiles que renferment tous nos musées n'est absolument rien auprès des innombrables générations d'espèces qui ont certainement existé ».

De tels propos, que personne ne nie plus de nos jours, ne furent pas aisément admis au cours des temps, même si, « contrairement à ce que l'on imagine, l'Évolution fut une croyance très répandue dès la première partie du XIX^e^ siècle. On en discutait partout, et ouvertement. Beaucoup la refusaient « dans le

monde », seuls la plupart des grands naturalistes l'admettaient, tout au moins l'envisageaient ».

Oui l'intelligentsia d'avant Darwin rechignait ! Les fossiles n'étaient-ils point tenus par Pline l'Ancien pour « fantaisies de la nature », cependant que Voltaire n'y voyait que « des coquilles perdues par les pélerins de Saint-Jacques-de-Compostelle » ? A la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e], selon Gruber : «... dans pratiquement tous les domaines de la connaissance, on utilisait encore des méthodes régressives : on suspendait des cours, on interdisait des publications, on refusait des postes de professeur, des injures féroces paraissaient dans la presse... Ceux qui avaient des idées impopulaires se rétractaient parfois, publiaient anonymement, présentaient leurs idées sous une forme affaiblie ou en retardaient la publication de plusieurs années ».

Avant Darwin, la Science n'était en conséquence que croyances sans faits, sans preuves. Ainsi, même le grand Lamarck, dont nous reparlerons, prétendait-il encore, en 1809, que : « par les fréquents accès de colère des mâles des ruminants, les fluides sont attirés vers la tête, et il s'y dépose des substances osseuses constituant les cornes » !

On imagine aisément les implications, non seulement scientifiques, mais encore métaphysiques, philosophiques, religieuses, et même politiques, du phénomène de l'Évolution dans un monde totalement imprégné des idées de la Genèse qui étaient adoptées à la lettre, à savoir que :

« Dieu créa le ciel, la terre, la lumière, les ténèbres, le premier jour ;
le firmament le second ;
les herbes portant semence et des arbres fruitiers le troisième ;
le soleil et la lune le quatrième ;

qu'il ordonna le cinquième que « la terre produise des êtres vivants selon leur espèce : bestiaux, bestioles, bêtes sauvages »...

avant de « créer l'homme à son image » le sixième jour, et de se reposer le septième.

La religion enseignait donc que les espèces vivantes sont parfaitement distinctes et l'ont toujours été, que les différents animaux ont été créés séparément et différents entre eux dès l'origine.

Nous verrons qu'en fait la notion d'Évolution peut fort bien s'harmoniser avec une position parfaitement déiste dans l'esprit, même si (d'après Sigmund Freud) : « au cours des siècles, la

science a infligé deux blessures à l'amour-propre de l'humanité : la première, lorsqu'elle a montré que la Terre n'est pas le centre de l'Univers mais un point minuscule dans un système de mondes d'une magnitude à peine concevable, la seconde quand la biologie a dérobé à l'homme le privilège d'avoir fait l'objet d'une création particulière et bien mis en évidence son appartenance au monde animal ».

***

Le baron Georges Cuvier (1769-1832) fut engagé, vers 1793, près de Fécamp, comme précepteur de la famille d'Héricy. A la faveur de ce séjour il s'intéressa aux animaux marins du littoral avant que Geoffroy Saint-Hilaire ne l'appelle au Muséum de Paris où il devint professeur en 1802, en même temps qu'au Collège de France. Bien qu'il se soit révélé le véritable créateur de la paléontologie et le champion de l'anatomie comparée (lui permettant de reconstituer la silhouette globale d'un être vivant en ne disposant que de simples fragments) Cuvier n'en demeura pas moins un *fixiste* convaincu, excluant toute idée de variation au fil des générations. Il nia donc l'Évolution, se retranchant derrière la théorie des Créations successives d'espèces préadaptées aux divers milieux. L'examen des restes fossiles et leur succession l'incitaient à supposer l'intervention de trois cataclysmes, et donc de quatre vagues successives de créations immuables. Il ne se prononçait pas, toutefois, sur l'origine de l'homme, se limitant à reconnaître la présence de restes humains dans des alluvions et des tourbes récentes.

Ses conceptions se laissent résumer en une formule lapidaire : « Toute espèce naît d'une création spéciale, persiste sans changement, puis disparaît ». L'espèce est, selon lui, une réalité mesurable, œuvre du Créateur, et « la Science ne peut se proposer de s'élever contre la contemplation de cette harmonie de la nature, irrésistiblement réglée par le Créateur ».

Comme le baron Cuvier, Alcide d'Orbigny, vers 1850, penchait aussi vers le Fixisme mais, plus généreux, il prétendait que s'étaient succédé 27 vagues de créations !

Ces deux grands savants se sont donc comportés en fidèles continuateurs de Carl von Linné, célèbre naturaliste suédois du XVIII[e] siècle (1707-1778), fils de pasteur, très croyant lui-même. Carolus Linnaeus avait classé les êtres vivants en respectant un ordre de complexité croissante mais, curieusement, n'y avait rien vu qui puisse souligner une manifeste évolution. Pour lui l'ensemble du monde vivant restait conforme « au plan secret

du Créateur ». Au crépuscule de sa vie, certaines observations le laissèrent pourtant fort perplexe. Face à certaines variations, à certaines anomalies, sinon à certains « mutants » (il n'employa jamais ce mot), il s'écriait : « Voilà de quoi faire sauter mes classes naturelles d'êtres vivants ». Ne fondait-il pas, par exemple, sa systématique des Plantes à fleurs sur le nombre des étamines ! Linné n'en demeura pas moins *fixiste*. L'idée d'une « Genèse dans la suite des temps » n'était pas mûre. Pas plus qu'elle ne l'était pour Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707-1788) pareillement tourmenté par des idées évolutionnistes en fin de carrière, mais trop inféodé au Fixisme, et trop sensible à la pression des théologiens de son temps, pour s'en affranchir totalement, se bornant à écrire, par exemple, « que tous les quadrupèdes dérivent d'une quarantaine de souches », cependant que « des espèces voisines d'oiseaux ne doivent leurs différences qu'aux influences du climat, de la nourriture... et du temps qui a permis de nombreuses combinaisons ». Reconnaissons que ce n'est plus là le langage ferme et intransigeant du baron Cuvier. Mais nous n'avions pas encore franchi les portes du Transformisme, ce qui se fera officiellement avec Jean-Baptiste Monet, chevalier de Lamarck (1744-1829).

Lamarck, créateur du terme « Biologie » en 1802, fut successivement botaniste, puis zoologiste. C'est ainsi qu'au cours de la première partie de sa vie, il herborisa, notamment en compagnie de Jean-Jacques Rousseau, le fin, le très fin botaniste que l'on sait, qui se plut en particulier à herboriser avec brio aux alentours du Mont Mézenc. En 1794, à 50 ans, Lamarck allait devenir professeur de Zoologie au Muséum de Paris et publier, en 1809, année de la naissance de Charles Darwin (curieuse coïncidence) son plus célèbre ouvrage, sa *Philosophie Zoologique*, dans l'introduction de laquelle il exposa des vues cohérentes sur l'Évolution.

Où Lamarck avait-il pu puiser les idées de base qui permirent en lui cette cristallisation de l'année 1799-1800 ? En partie chez le mathématicien de la première moitié du XVIII[e] siècle, Maupertuis, mais surtout chez Buffon qui affirmait, nous venons de le rappeler, la variabilité des espèces. Le message lamarckien fut mal reçu ; sa théorie, largement prophétique et ne reposant pas solidement sur des observations indiscutables, ne fut guère acceptée. Raillé, peu estimé, faible, quatre fois veuf, aveugle, Jean-Baptiste Monet, chevalier de Lamarck, mourut méconnu des uns, oublié des autres, et très injustement sous-estimé.

En effet, dès le 11 mai 1800, dans un discours d'ouverture de son Cours magistral, il avait exposé, pour la première fois, comment différentes espèces d'animaux et de végétaux ont pu

prendre naissance sous l'effet de modifications imputables au milieu. C'était le fondement de sa théorie nouvelle : celle du Transformisme, fondamentalement opposé au Fixisme.

L'introduction à la *Philosophie Zoologique* de 1809 allait permettre à Lamarck de nettement préciser sa conception profonde selon laquelle « la vie tend sans cesse à la complexification croissante et au perfectionnement ». Il y énonce ses quatre principes du Transformisme, à savoir :

a) l'existence chez les organismes d'une tendance intrinsèque au perfectionnement ;

b) l'aptitude de l'organisme à s'adapter aux conditions de milieu ;

c) la fréquence élevée de la génération spontanée ;

d) l'hérédité des caractères acquis.

L'exemple de maintes dégénérescences, de maintes productions inutiles, sinon néfastes (comme les bois gigantesques du cerf *Megaceros* qui précipitèrent sa perte dans les tourbières de temps révolus) permit de réfuter aisément le premier principe (celui de la tendance innée au perfectionnement).

La négation de la génération spontanée « dans les conditions naturelles actuelles » (définitivement démontrée par Pasteur au terme de sa querelle avec Pouchet) fut fatale au troisième principe de Lamarck.

De nos jours, les biologistes refusent catégoriquement de croire en l'hérédité des caractères acquis, qu'aucune expérience sérieuse n'a pu prouver et qui incitait, en son temps, Lamarck à penser (d'après son quatrième principe) :

— que les palmures des pattes de canard étaient la conséquence de la vie aquatique ;

— ou que, de génération en génération, le cou des girafes s'était allongé pour leur permettre d'atteindre des feuillages sans cesse plus élevés...

... pourvu que « les changements acquis soient communs aux deux sexes » !

C'était pourtant, reconnaissons-le une croyance très répandue à l'époque de Lamarck.

Tout n'est cependant point à rejeter dans le Transformisme selon Lamarck. Ce que la Science a retenu de plus fondamental dans cette théorie, c'est, tout à la fois :

— la possibilité qu'ont des organismes de s'adapter aux conditions de milieu, d'une part, ce qui s'énonce de nos jours comme « le caractère adaptatif de l'évolution » ;

— et, d'autre part, l'idée de la longue durée nécessaire, et donc du grand âge de la terre, pour qu'une aussi importante évolution se soit réalisée au travers des générations.

Le Lamarckisme, c'était donc l'Évolution dans le temps, son déroulement temporel, une Évolution verticale, et puis surtout c'était, rappelons-le, le glas du Fixisme qui venait de sonner et qu'allait prolonger et amplifier Charles Darwin, approuvé en cela par le Révérend Baden Powell écrivant dans ses *Essais sur l'Unité des Mondes* (publiés dès 1855) : «... L'apparition d'une espèce nouvelle répond à un procédé naturel par opposition à un procédé miraculeux ». Manifestement la Variation reste le fondement essentiel de l'interprétation évolutionniste... mais avec du temps, beaucoup de temps !

*
* *

Né à Shrewsbury dans le Shropshire, le 12 février 1809, Charles Darwin fut l'un des biologistes les plus éminents qui aient existé. Petit-fils et fils de médecin, il fréquenta l'école communale jusqu'à l'âge de 16 ans. En 1825 son père l'envoie à l'Université d'Edimbourg pour qu'il y poursuive des études de médecine à son tour, non sans quelque inquiétude que trahit ce jugement paternel : « Tu ne t'intéresses à rien, qu'à tirer des coups de fusil et attraper des chiens et des rats. Tu seras la honte de la famille ».

Nullement motivé, compte-tenu entre autres raisons de l'aisance financière de sa famille, il s'ennuie à Edimbourg, ce qui incite ses parents à tenter une autre expérience : des études de pasteur anglican à l'Université de Cambridge à partir de 1828. Alors âgé de 19 ans, Darwin pense en effet qu'il « serait bien agréable d'être curé de campagne ». Quoiqu'il se révèle étudiant médiocre, Charles Darwin sortira en 1831 bachelier, et ravi de ses contacts avec des scientifiques (des botanistes, des géologues), de ses récoltes entomologiques, et de ses lectures dont celles des écrits de Lamarck. La théologie était restée en retrait, les sciences naturelles se hissaient au premier rang.

C'est cette année là, en 1831, que la Providence frappe à la porte. Un de ses anciens professeurs de Cambridge, qui a décelé en lui une vocation de naturaliste, oriente le jeune homme, 22 ans, vers le Capitaine Fitzroy qui désire s'adjoindre un scientifique pour entreprendre une mission de cinq ans à travers les mers du globe et tout au long des rivages d'Amérique du Sud notamment. Darwin, agréé, quittera Devonport sur le *Beagle* le 27 décembre 1831 et regagnera Falmouth le 2 octobre 1836.

Il se marie alors avec sa cousine en janvier 1839, et le ménage s'installe à Londres où il séjournera pendant trois ans, avant de se retirer définitivement, en septembre 1842, à Down, dans le Kent, où Charles Darwin a acheté une maison. Loin de tout faste, fragile, reclus, semi-invalide, sous l'œil vigilant de sa femme qui lui donnera quatre fils, sans aucun souci financier du fait de la fortune qu'il avait héritée et des droits d'auteur de ses premiers livres, Darwin réfléchit, lit, rédige, et peu à peu élabore sa théorie *De l'Origine des Espèces* en s'appuyant :

1°) Sur la lecture attentive qu'il avait faite, à Londres, de l'*Essay on the Principle of Population* de Thomas Robert Malthus, publié depuis 1798 ;

2°) Sur ses observations de voyage ;

3°) Sur les données acquises en Angleterre près des sélectionneurs qu'il a fréquentés.

A propos de l'œuvre de Malthus, il avouera dans son autobiographie : « J'eus l'occasion, en octobre 1838. de lire, pour le plaisir, *Sur la Population* de Malthus. Étant déjà préparé à tenir compte de la lutte pour la vie, qui existe partout, par une observation longue et assidue des habitudes des animaux et des plantes, je fus aussitôt convaincu que, dans de telles circonstances, les variations favorables tendraient à se perpétuer et les variations défavorables à disparaître. Il en résulterait la formation d'espèces nouvelles ».

Au cours de l'été de 1858 un mémoire d'Alfred Russel Wallace (alors en mission en Malaisie), mémoire intitulé *Sur la tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type originel*, parvient à Charles Darwin qui le dévore, et y constate la parfaite identité de vue des deux savants. D'ailleurs, en juillet de cette année là, 1858, on présentera le même jour devant la très docte Linnean Society of London, la communication de Wallace et des notes de Darwin, lequel décide alors de « mettre les bouchées doubles » et achève, dès l'année suivante, 1859, l'œuvre de sa vie, « le » volume dont nous reparlerons : *L'Origine des Espèces*. C'est le succès, la renommée de l'auteur, mais aussi l'affrontement entre partisans et détracteurs du Darwinisme.

Agé de 73 ans, Charles Darwin s'éteindra le 19 avril 1882, couvert d'honneurs. Gloire nationale pour l'Angleterre, il repose à l'abbaye de Westminster, mais, pour tous les biologistes modernes son souvenir reste infiniment vivant et ses mérites énormes.

***

La grande séquence de sa vie fut donc, pour Charles Darwin, la mission sur le *Beagle*. A vrai dire, le rôle de Darwin à bord de ce navire consistait essentiellement à tenir compagnie au Capitaine Fitzroy. Celui-ci savait « que certains capitaines payaient cher l'absence prolongée de contacts humains. Son prédécesseur à bord du *Beagle* n'avait pas « tenu le coup » (sic) et s'était suicidé dans l'hémisphère sud en 1828, après trois années passées loin de chez lui ». Fitzroy était un aristocrate et descendait directement du roi Charles II. Seul un gentleman pouvait partager ses repas, et, à n'en pas douter, Darwin en était un. Et la biologie ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si Darwin n'avait été que le fils d'un commerçant et non celui d'un médecin fortuné !

« L'idée de Fitzroy était que la perfection des structures organiques prouve la bonté de Dieu, et son existence ». Darwin, pour sa part, acceptait cette idée de perfection, mais proposait une explication naturelle, tout à fait antagoniste des idées de Fitzroy. Il lui opposait en effet la théorie évolutionniste que nous allons succinctement évoquer. Cette conception darwinienne, d'apparence matérialiste, ne l'empêchait nullement de se conduire à bord en bon chrétien. Les doutes, les réserves plutôt, ne viendront que plus tard. A mi-voyage, il écrivait encore à un ami : « je me demande souvent ce que je vais devenir, si je m'écoutais, je me ferais curé de campagne ».

Parmi les sites multiples visités par Darwin, de l'Amérique du Sud à l'Australie, l'archipel des Galapagos (ce qui signifie « tortue géante » en langue espagnole) avait énormément frappé Darwin pas ses faunes actuelle et fossile. Entre les différentes îles. il fut même conduit à discerner des étapes dans l'Évolution (qu'il s'agisse du monde des pigeons, de celui des tortues ou des iguanes). Là, aux Galapagos, Darwin écrira : « ... et dans le temps, et dans l'espace, nous nous trouvons face à face avec ce grand fait, ce mystère des mystères, la première apparition de nouveaux êtres sur la terre ».

Irrésistiblement, sous la poussée fulgurante des faits scientifiques, Darwin rédigera un rapport d'expédition sous le titre : *Voyage d'un naturaliste autour du monde*. Ce sera, de A à Z, le rejet circonstancié de la conception fixiste de l'origine des espèces.

***

Contrairement au mathématicien qui entend administrer ses preuves par démonstration, les biologistes procédant à l'étude des processus d'Évolution, sont conduits à la recherche incessante

d'exemples, de cas, de faits... jusqu'à ce que la convergence de ces multiples données entraîne l'intime conviction, constitue une véritable preuve par accumulation. C'est ce qui explique que ce ne soit qu'après plus de 22 ans de réflexion, de discussions internes, un peu pressé avons-nous dit par le mémoire de Wallace de juillet 1858, que Charles Darwin livre donc au monde son monumental ouvrage : *L'Origine des Espèces au moyen de la sélection naturelle ou la préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie*, volume qui paraît le 24 novembre 1859 et dont les 1250 exemplaires sont littéralement « enlevés » le jour même. Devons-nous préciser qu'au milieu du XIX[e] siècle nous sommes, en Angleterre, au cœur du règne de la Reine Victoria, et que la lutte est sévère dans la société capitaliste britannique. Cette « ambiance victorienne » était propice à l'accueil de la théorie darwinienne. En 1876, soit 17 ans après la sortie de la première édition, il aura été vendu, rien qu'en Angleterre, 60.000 exemplaires de *L'Origine des Espèces*.

Tout l'ouvrage mériterait la citation. La nécessité d'être assez bref nous a imposé de n'en dégager que quelques passages-clés.

« Les espèces n'ont pas été créées indépendamment les unes des autres, proclame Darwin, mais, comme les variétés, elles descendent d'autres espèces ».

Très marqué par sa lecture des écrits de Malthus, excusez-nous de le répéter, l'auteur affirme ensuite que : «... la lutte pour l'existence parmi les êtres organisés du monde entier... doit inévitablement découler de la progression géométrique de leur augmentation en nombre... » et il poursuit : « Comme les individus d'une même espèce entrent sous tous les rapports en plus étroite concurrence les uns avec les autres, c'est entre eux que la lutte pour l'existence est la plus vive ».

Fort des multiples observations qu'il réalisa sur le terrain, de par le monde, il poursuit : « ... tout être qui varie quelque peu de façon qui lui est profitable a une plus grande chance de survivre ; cet être fait ainsi l'objet d'une sélection naturelle », laquelle provoque donc : « presque inévitablement une extinction considérable des formes moins bien organisées. Les espèces ou groupes d'espèces dites aberrantes, qu'on pourrait appeler des fossiles vivants, nous aideront à reconstituer l'image des anciennes formes de la vie ». D'ailleurs : « si nous considérons des périodes suffisamment longues, la géologie prouve clairement que toutes les espèces ont changé, et qu'elles ont changé... à la fois lentement et graduellement ». Oui, nul ne peut douter, selon Darwin, de ce que « les espèces nouvelles ont paru sur la scène lentement et à intervalles successifs... les formes anciennes sont vouées à

être supplantées par des formes nouvelles et perfectionnées ». Précisant sa pensée, il ajoute : « Je crois que tous les animaux descendent de quatre ou cinq formes primitives, tout au plus, et toutes les plantes d'un nombre égal ou même moindre... L'analogie me conduirait même, ajoute-t-il, à faire un pas de plus, et je serais disposé à croire que tous les animaux et toutes les plantes descendent d'un prototype unique... Lorsque je considère tous les êtres, non plus comme des créations spéciales, mais comme les descendants en ligne directe de quelques êtres qui ont vécu longtemps avant que les premières couches du système cambrien aient été déposées, ils me paraissent anoblis ».

Selon Darwin lui-même, on répugnait, à l'époque, à accepter sa théorie sans réticences parce que, écrit-il : « nous sommes toujours peu enclins à admettre tout grand changement dont nous ne voyons pas les degrés intermédiaires ». Or, ajoutait-il : « Je ne vois aucune raison pour que les opinions développées dans ce volume blessent les sentiments religieux de qui que ce soit ». Il fait alors état d'une lettre que lui écrivait un ecclésiastique et dont nous extrayons ce passage : « ... croire à la création de quelques formes capables de se développer par elles-mêmes en tant d'autres formes nécessaires, c'est avoir une conception tout aussi élevée de Dieu que de croire qu'il ait eu besoin de nouveaux actes de création pour combler les lacunes causées par l'action des lois qu'il a établies ». « Il se peut d'ailleurs, précisait encore Darwin, qu'à l'origine plusieurs sortes d'édifices vivants aient apparu quasi-simultanément en divers points du globe, mais qu'une seule ait connu le succès et engendré la flore et la faune ». Les récentes acquisitions de la Biologie (nous le reverrons dans un instant) donnent effectivement à penser que tous les êtres vivants procèdent d'un même ancêtre. Quand on le lit sans préjugé, force est de reconnaître que Darwin n'a jamais attaqué le clergé ou la religion. Mais sa théorie rendait superflue une intervention divine pour la création des premiers êtres vivants.

Tentons de résumer le plus succinctement possible cette savante théorie de Darwin, appelée depuis, par tout biologiste, le Darwinisme.

Disposant de bases scientifiques bien plus favorables qu'à l'époque, pourtant relativement toute proche, de Lamarck, grâce :

— aux connaissances sur l'unité de structure cellulaire des êtres vivants ;

— aux premiers résultats de l'embryologie ;

— aux balbutiements de la physiologie qui commence à révéler des mécanismes reliant les individus au milieu ;

— aux débuts de la chimie biologique,

Darwin, soutenu par une multitude d'observations personnelles, prétend donc :

1°) Que les espèces ne sont pas immuables : elles se modifient sans cesse, il en disparaît et en apparaît de nouvelles ;

2°) Que les processus évolutifs sont graduels ;

3°) Que tous les êtres vivants ont un ancêtre commun ;

4°) Que l'Évolution ne répond nullement à une tendance « innée » au perfectionnement, mais qu'elle repose essentiellement sur l'énorme variabilité des êtres, et sur la « sélection » implacable, la lutte pour la vie. Elle entraîne donc la survivance des individus les mieux adaptés au détriment des autres, avec transmission de ces variations heureuses de génération en génération.

Nous vous l'accordons, le Darwinisme ainsi énoncé a pu mimer une simple forme du Transformisme de Lamarck. On a pu prétendre que Darwin n'avait fait que de résumer habilement le biologiste français. En réalité les modes de raisonnement des deux savants sont très différents. Ils n'expliquent pas le phénomène de l'Évolution de la même manière. Certes Lamarck avait déjà « dégrossi » le principe de l'Évolution qui s'écartait de la « lettre » de la Bible, mais, en ce qui concerne le processus évolutif lui-même, ses idées n'étaient pas très claires. Darwin, lui, tenta de rendre compte avec plus de précision de la façon dont les êtres se sont modifiés et différenciés, en recourant aux deux notions : « variations » et « sélection ». Assurément on détecte encore quelques insuffisances chez Darwin, mais le temps (nous voulons dire les apports ultérieurs) en gommera la plupart.

⁂

Quel fut l'accueil réservé par le public au Darwinisme jugé à travers son expression la plus explicite, et non encore amendée : *L'Origine des Espèces* de 1859 ? Nous allons en juger après que nous ayons rappelé combien Darwin n'avait pas une âme de militant. Il ne se soucia que d'imposer sa théorie en tant qu'homme de science, mais, malgré lui, ses idées étaient explosives.

Les principes 1 et 3, ceux relatifs à la non-fixité des espèces et à l'origine commune de tous les êtres vivants, furent assez aisément acceptés par les scientifiques.

Par contre, les deux autres principes, celui affirmant le caractère progressif de l'Évolution, et celui défendant la sélection naturelle, exigèrent un délai beaucoup plus important pour conquérir les esprits.

Se firent jour, simultanément,

— des courants favorables au Darwinisme et remplis de sagesse ;

— d'autres courants pareillement favorables mais qui entendaient utiliser malhonnêtement les conceptions darwiniennes à des fins politiques ou anti-religieuses un peu hâtives. Le « Darwinisme social » en fin de XIX^e^ et début de XX^e^ siècles a servi à justifier, au nom de « la lutte pour la vie » la jungle économique, l'oppression des plus faibles. On en arrivait à parler de « sélection naturelle » à propos de l'élimination de certains individus, voire de certaines ethnies ! C'est ainsi que la parution de la thèse de Darwin conforta les « Blancs » du Sud des États-Unis qui se considéraient comme « les plus aptes », en face des Noirs qu'ils exploitaient pour la culture nouvelle du cotonnier. Ils tenaient ces Noirs pour « une race inférieure mal dégagée encore de l'animalité » !

Se firent encore jour, disions-nous :

— des oppositions d'ordre scientifique, assurément ;

— mais encore, et enfin, des oppositions indiscutablement passionnées relevant du domaine idéologique.

Selon ces derniers opposants, le Darwinisme offrait d'énormes défauts :

— il contredisait les Écritures dans leur sens littéral, puisque celles-ci font état de « créatures immuables » ;

— il démontrait la supériorité de l'observation de la Nature sur les préjugés et sur certaines croyances. C'est ainsi que les théologiens n'admettaient pas que la sélection puisse conduire à l'organisation harmonieuse du monde vivant, laquelle ne pouvait, selon eux, découler que de l'œuvre de Dieu, ou comme le proclamait jadis Linné « du Plan secret du Créateur ».

— le Darwinisme faisait encore, irrévérencieusement, dériver l'Homme de formes animales.

Ce dernier point explique l'incident que nous rapportons. En 1860, Huxley donne une conférence pro-darwinienne à l'Université d'Oxford. Y assiste l'évêque Samuel Wilberforce, lequel, sitôt après qu'Huxley ait achevé son propos, s'attaque violemment au conférencier et, à travers lui, à Darwin. Il va jusqu'à demander : « si le conférencier pensait descendre d'un singe par sa grand-mère ou par son grand-père ? ». Huxley répondit avec flegme que, s'il lui fallait revendiquer une parenté, soit avec un personnage distingué dans les affaires de l'Église et de l'État tournant les chercheurs en dérision, soit avec un singe jacassant dans sa cage mais représentant le mystère et les merveilles de

la Nature, il aurait quelque difficulté à choisir ! A la tribune, une dame s'évanouit.

Le cardinal Manning, un des nombreux dignitaires véhéments, archevêque de Westminster à la fin du XIX^e^ siècle (et donc au moment de la mort de l'illustre biologiste) proclamait que la théorie de Darwin est « une philosophie bestiale : Dieu n'existe pas ; Adam était un singe ».

L'épouse de l'Évêque de Worcester, plus résignée, n'hésita point à déclarer un jour : « Descendre du singe ! Cher, espérons qu'il n'en est rien, mais si c'était vrai, de grâce, que cela ne se sache pas ».

Les esprits se calmèrent et « bien avant la fin du XIX^e^ siècle, l'Église admit, dans l'ensemble, qu'il n'existait aucune incompatibilité entre la notion d'Évolution et une interprétation raisonnable des textes bibliques ».

⁂

Plus sérieuses, parce que plus fondées, furent les oppositions formulées très vite par quelques savants, en particulier à propos de la conception darwinienne de la genèse d'espèces nouvelles par la sélection naturelle de variations avantageuses. En effet :

a) Les variations ne sont pas toutes héréditaires. On retrouve là la critique antilamarckienne, le refus de l'hérédité des caractères acquis !

b) La lutte pour la vie n'a pas l'importance que lui attribue Darwin dans le processus de la sélection naturelle : souvent des circonstances fortuites tuent celui-ci, conservent celui-là !

c) L'inutile, le nuisible, sont fréquents dans la Nature, la sélection ne conserve pas que le meilleur !

d) Il ne faut pas confondre la sélection naturelle et la sélection artificielle pour laquelle le sélectionneur choisit ses reproducteurs, sépare les races ! Dans la nature les croisements se font au hasard. Ce sont les extrêmes, les tarés, qui seront éliminés. Ainsi conçue la sélection naturelle tend à ramener au type moyen ! Elle ne s'avère guère propice à toutes les innovations, et donc à une profonde évolution.

e) En outre, la sélection ne permet pas d'expliquer l'apparition de caractères nouveaux ou d'adaptations inédites : elle n'est donc pas créatrice.

Que voici un beau faisceau d'arguments !

Pourtant, au fil des années, des décennies, les connaissances scientifiques vont s'enrichir en de multiples directions et apporter un très efficace soutien à la thèse de Darwin. Jugeons-en :

— L'anatomie comparée fait ressortir d'indubitables ressemblances dans les structures, des correspondances entre organes homologues d'êtres vivants différents, qui ne peuvent s'expliquer que par une origine ancestrale commune.

— La systématique, ou science des classifications, affirme elle aussi une diversification, une complexification progressive des formes.

— L'embryologie révèle qu'aux premiers stades du développement d'êtres, apparemment fort éloignés comme savent le faire croire, à l'âge adulte, le lézard, le poulet et le lapin, il y a des ressemblances étranges.

— La chimie biologique ne cesse de souligner l'unité de composition des êtres vivants : une vingtaine d'acides aminés seulement suffisent à construire toute la gamme des protéines et ce sont les quatre mêmes nucléotides qui servent à l'assemblage des acides nucléiques de quelqu'être vivant qu'il s'agisse ! En comparant les protéines (hémoglobines entre autres) on trouve plus ou moins d'affinités entre êtres vivants et on arrive à proposer des « arbres généalogiques » qui suggèrent des filiations entre espèces actuelles (or ce sont les mêmes que celles fournies par l'anatomie comparée) ! Mais assurément, actuellement ce type d'investigations reste limité aux espèces vivantes.

— La génétique classique et la — plus moderne encore — génétique des populations (qui étudie la façon dont les gènes se propagent dans une société d'êtres vivants) sont devenues des auxiliaires estrêmement efficaces du darwinisme.

La paléontologie, avec datation des couches recélant les restes, permet d'établir une chronologie qui conduit inévitablement, à travers les millions, et même les milliards d'années, de formes vivantes ténues à des êtres massifs et très différenciés qu'il convient, pour éviter de s'enfermer dans une querelle stérile entre profanes et scientifiques, de cesser de qualifier, respectivement, « d'inférieurs » et de « supérieurs ». Le passage de l'individu unicellulaire au premier être pluricellulaire a dû être une opération lente et difficile que l'on peut faire remonter à 800 millions ou un milliard d'années.

Après qu'en 1892 Weismann ait proposé de distinguer « le soma » et « le germen » (respectivement ensemble des cellules végétatives et ensemble des cellules reproductrices, ces dernières étant seules aptes à transmettre une nouveauté puisque seules impliquées dans la procréation), il restait à expliquer d'une

manière satisfaisante la genèse de la variabilité génétique, créatrice, transmissible, sans laquelle la sélection ne pouvait s'effectuer. Avec les travaux de Naudin, de Mendel, de De Vries, et de leurs successeurs beaucoup plus modernes encore, ce que tous reconnaissent avoir été une énorme lacune dans le Darwinisme à ses origines, en 1859, allait être comblé, et le « Néo-Darwinisme » pouvait conquérir le monde.

C'est dans le Jardin du Couvent de Brno, en Moravie, que le moine Autrichien Johan Gregor Mendel (1822-1884) réalisa ses *Expériences sur des Plantes hybrides* dont il publia les résultats en 1886, résultats qui levaient en fait beaucoup des difficultés qui gênaient Darwin. Mendel y démontrait :

a) La nature matérielle du support des caractères héréditaires (que nous appelons de nos jours les gènes) portés par les chromosomes qu'allait découvrir Flemming en 1879.

b) La transmission de génération en génération de ces caractères.

c) Leur recombinaison fortuite.

A la faveur des lois qu'il a établies et qui portent son nom, les lois de Mendel, il devenait possible aux hybrideurs de prévoir les proportions des divers types d'individus au fil des générations successives.

Ignorée durant 34 ans, et donc jusqu'en 1900, date à laquelle on exhuma les travaux du savant moine, la Génétique Mendélienne apportait une description exacte du mécanisme de l'Hérédité qu'exigeait la réalité de l'Évolution par sélection naturelle... alors que, dans le sillage de Charles Darwin, on ne savait encore rien de cette Hérédité, avec un grand H, et on n'entretenait qu'une vague croyance en une hérédité confuse et en une fallacieuse hérédité des caractères acquis. Oui, c'est bien là un véritable « tour de force » de notre célèbre biologiste. Bien qu'ignorant tout des lois de cette génétique naissante, il a eu le génie de formuler une théorie où les phénomènes de variation, et de transmission, ont une place majeure ! Il y a de quoi être surpris ! Mais, au fond, Darwin avait besoin de supposer ces variations et cette hérédité pour pouvoir échafauder sa théorie.

Charles Naudin, biologiste français (1815-1899), contemporain de Mendel, publia en 1874 un travail intitulé *Les espèces affines et la théorie de l'évolution*, dans lequel ne manquent que les numérations précises de l'Autrichien pour que Naudin ait été, lui aussi, le découvreur des lois de l'hérédité. Il mourut presque oublié, alors qu'il eut mérité un meilleur sort, ayant nié

la progressivité des transitions insensibles de formes comme l'imaginaient Lamarck et Darwin, et opté plus franchement pour les changements brusques de ces formes. Il subodorait sans doute les « mutations » qu'Hugo De Vries, botaniste néerlandais (1848-1935) allait découvrir et décrire, dès 1901, chez des végétaux des dunes des environs d'Hilversum. Variations brusques, imprévisibles, immédiatement héréditaires, c'étaient bien là les changements subits que Naudin avait suspectés. La mutation s'opposait, sans compromis apparemment possible, au processus lentissime du Lamarckisme et du Darwinisme de 1859.

Nous ne procèderons point ici à une critique minutieuse du Mutationisme de De Vries. Sachons que la théorie du savant néerlandais n'est pas sans failles quand on veut y voir le moteur principal de l'Évolution, puisque :

— les mutations sont le plus souvent soustractives ;
— les mutants sont moins féconds que les types ;
— beaucoup de mutants meurent ;
— les mutations, imprévisibles rappelons-le, apparaissent dans le plus grand désordre et expliquent difficilement l'acquisition d'organes complexes ou complémentaires pour la genèse desquels il faudrait une succession de mutations planifiées et orientées.

***

Qu'est donc devenue la conception de l'Évolution du Monde Vivant, 130 ans après la parution de *L'Origine des Espèces* ? Elle a provoqué d'interminables débats et divisé la communauté scientifique. Le Darwinisme, même sous ses formes modernes, fait encore l'objet d'une vive discussion. Pour le moment, il est certain que le Néo-Darwinisme a perdu de sa limpidité et de sa force, pourtant il n'est pas mort ! S'il est indubitable que nous ignorons encore bien des choses, les grandes idées de Darwin sont largement acceptées... et la part du transcendant, du miraculeux, a beaucoup diminué dans l'esprit des biologistes contemporains.

Certes, aucune théorie n'est à l'abri d'attaques, peu ou prou. C'est d'ailleurs « le propre d'une théorie scientifique d'être tout le temps modifiée et amendée » proclame Jacques Monod. Il n'empêche que tous les biologistes actuels admettent :

— la variabilité des espèces ;
— l'influence des conditions de milieu ;
— la sélection naturelle,

avec la même conviction qu'ils repoussent la transmission héréditaire des caractères acquis.

Pareille convergence explique que, de nos jours, la « vieille

théorie de Darwin », enrichie d'apports successifs, rajeunie sous l'une ou l'autre des appellations de « Néo-Darwinisme » ou de « Théorie Synthétique de l'Évolution », regroupe l'immense majorité des biologistes, même si de grands noms, tel celui du Professeur P.-P. Grassé, lui demeurent franchement hostiles en affirmant que Darwin fait tout reposer sur l'Espèce, non au-delà, et que c'est insuffisant pour expliquer toute l'Évolution.

Le Néo-Darwinisme se présente comme une juxtaposition :

— de la variabilité naturelle démontrée par Darwin,

— et de la variabilité génétique ressortant des travaux de Mendel et de ses continuateurs.

La multiplicité des gènes le long des chromosomes est énorme. Qu'intervienne quelque perturbation dans leur distribution, et les cellules-filles possédant ce nouvel arrangement génotypique seront tenues pour « cellules mutantes ». Que soient affectées par de telles altérations les chromosomes des gamètes, ou cellules reproductrices, et le « nouvel arrangement » sera transmis aux générations suivantes. Il y aura eu mutation. Étant donné le caractère purement aléatoire de remaniements de l'ordonnancement des gènes, on conçoit que, pour l'être vivant, la mutation puisse, par pur hasard, se révéler favorable ou... défavorable. A côté de mille merveilles vivantes qui nous paraissent idéalement conçues, nous ne saurions en effet taire des exemples moins glorieux :

— tel celui des *Megaceros*, cerfs géants des tourbières de jadis que le développement sans fin de leurs bois jusqu'à ce qu'ils atteignent 3,50 mètres d'envergure, a précipités dans le monde des espèces aujourd'hui disparues ;

— tel aussi l'exemple des Martinets, oiseaux bien connus, hyperadaptés au vol, capables de « faire du 150 km/heure », mais presque privés de pattes, à un point tel qu'ils ne peuvent plus se poser sur les branches, et en sont réduits à s'accrocher à un mur ou à un rocher, à « tout faire en vol » : se nourrir, boire, s'accoupler, chercher les matériaux du nid, et sans doute dormir !

C'est presque toujours le milieu dans lequel le mutant sera appelé à vivre qui révèlera si la mutation est supportable, ou non. Darwin avait donc raison de soutenir que la variation n'est pas préprogrammée. L'Évolution n'est qu'un mélange de Hasard et de Nécessité :

— Hasard dans la variation génétique,

— Nécessité de conditions favorables du milieu permettant un harmonieux fonctionnement de l'individu au sein de la communauté vivante.

Seule l'accumulation de mutations mineures peut induire de lentes transformations des individus et donc des espèces. Il n'est pas nécessaire d'envisager l'apparition de nouveaux mutants à chaque génération. Il suffit que les croisements, les recombinaisons, conduisent au rapprochement et à la réorganisation de mutants préexistants. Toute recombinaison peut dévoiler un gène jusque là masqué, sans qu'une nouvelle mutation soit nécessaire. C'est le Hasard, s'exprimant à la faveur de pareilles recombinaisons, qui fait « sortir des gènes de la clandestinité ». Cependant que la double Nécessité :

— de supporter ensuite les conditions du milieu, et
— d'entrer victorieusement en compétition avec les autres individus de la biocœnose,

constituera en permanence une redoutable épée de Damoclès. N'a-t-elle pas éliminé, jusqu'à ce jour, 99 % des espèces apparues sur notre planète depuis les origines de la vie ?

L'Évolution se matérialise essentiellement au niveau des populations. L'individu, à lui seul, n'est pas capable d'évolution : il faut un brassage de gènes. Le Président Léopold Sédar Senghor nous l'avait déjà rappelé en évoquant l'espèce humaine lors d'une mémorable conférence rouennaise.

Darwin a accompli deux choses distinctes : il a convaincu le monde scientifique de l'existence de l'Évolution, et il a proposé la théorie de la Sélection Naturelle pour l'expliquer. « Il a fallu attendre près d'un siècle pour voir triompher cette double conception » sous une forme enrichie, même s'il est vrai que : « Le monde occidental ne se sent pas encore très à l'aise avec les implications de la théorie de l'Évolution ». A l'origine de ses réticences se situent :

— le refus d'accepter notre appartenance à la Nature ;
— et la quête inlassable d'un élément prouvant que nous sommes différents des animaux.

« Même de fort grands naturalistes n'ont cessé de proposer des théories générales de la Nature et d'en exclure les êtres humains ». Or : « Nos plus anciens ancêtres devaient être de petites créatures ressemblant extérieurement aux Prosimiens mi-terrestres, mi-arboricoles, aux bras courts, aux jambes longues, aux pieds plantigrades. Ces petites créatures habitaient les savanes peu boisées. Peu à peu elles ont abandonné les arbres pour le sol. L'anatomie de leurs membres postérieurs les prédisposait à la marche. A partir de ce changement d'habitat, l'hominisation s'est précisée. En somme, ajoute encore plaisamment le Professeur Grassé, l'Homme descend... de l'arbre, plus que du singe ».

On reconnaît d'ailleurs trois étapes successives dans l'évolution humaine :

1°) l'acquisition de la station verticale ;

2°) le développement de la main ;

3°) seulement ensuite, le développement du cerveau.

En effet la généalogie de l'Homme ne semble pas avoir de rapports directs avec les lignées actuelles de Simiens. La lignée des Hominidés (lignée préhumaine, puis humaine) a acquis son indépendance par rapport à la lignée simienne depuis des temps très reculés. On pense de plus en plus que c'est au Miocène (voilà donc 15 millions d'années) que s'est faite la divergence. Mais, quoi qu'il en soit, « la présence de caractères humains dans toutes les lignées de Primates est un fait réel ». On peut donc, en l'état actuel des connaissances, songer à une lointaine communauté d'origine avec les Singes, mais non à une filiation. En outre, les spécialistes disposent de plus en plus d'arguments favorables à la conception selon laquelle il y eut sans doute plusieurs « branches au buisson humain originel ». Toutes avortèrent, sauf une, celle qui a pour prototype l'Australopithèque dont les restes remontent à environ un million et demi d'années... et qui est actuellement représentée sur la planète par plusieurs milliards d'individus.

Après avoir subi pendant les premiers milliers de siècles, un peu comme un animal, l'Homme est, de nos jours, par ses idées, sa technique, la création d'outils nouveaux, devenu maître de sa destinée. Si le milieu change, l'Homme moderne sait survivre en modifiant son environnement... et c'est toute sa supériorité d'Homme ! L'Animal s'adapte, l'Homme adapte !

*
* *

La théorie du Transformisme, initiée par Lamarck, substantiellement développée par Darwin, admirablement enrichie par la suite, a dû passer, elle aussi, par trois étapes, « comme cela est le sort commun à toutes les théories dominantes :

— être considérée comme fausse ;

— puis contraire à la religion ;

— et enfin élevée au rang de dogme scientifique, lorsque tous les hommes de science prétendent qu'ils en avaient, d'emblée, reconnu la valeur ».

Grâce à son érudition, à sa perspicacité, à son courage, Darwin a largement contribué à doter les biologistes, et donc l'humanité tout entière, des fondements d'une bien belle théorie.

Au-delà de son immense impact scientifique, l'un des mérites du Darwinisme, renforcé par le Néo-Darwinisme, et non des moindres, n'est-il point de constituer pour chacun de nous une grande leçon d'humilité.

L'homme qui nous a quittés, voilà un siècle, le 19 avril 1882, et repose en l'abbaye de Westminster, méritait indiscutablement que notre Compagnie lui rende un respectueux hommage à l'occasion du premier centenaire de sa disparition.

Une projection de diapositives accompagnait cette communication.

M. GEORGES MAC GRATH
PRÉSIDENT
ACCUEILLE LE R. P. ROGER FOUQUER

(Séance publique du 6 novembre 1982)

Avant de donner la parole au Révérend Père Roger Fouquer, membre correspondant (1), *M. Mac Grath rappelle que celui-ci, qui prend séance ce jour, est un Normand authentique, originaire de Déville-lès-Rouen.*

Notre nouveau confrère, qui appartenait à une famille modeste dût très tôt gagner sa vie. Il travailla comme typographe à l'Imprimerie Maugard. Il partageait ses loisirs avec les Philippins, se consacrant comme eux à cette recherche d'ordre social, à cet approfondissement de la Démocratie Chrétienne, qui les caractérisa si bien.

Cependant il ne se sentait pas alors de vocation religieuse.

Celle-ci survint tout à coup, comme par miracle. Feuilletant un jour de liberté, les livres des bouquinistes du Clos Saint-Marc, il tomba sur le *Journal de la caravane des Pères Blancs aux Grands Lacs Africains*. L'ayant acquis, il le dévora. Il est aussitôt gagné par l'aventure, sous le signe de Dieu.

Rendant visite aux Pères Blancs, il est admis dans leurs rangs. Après le stage, il est envoyé en Tanzanie, un territoire d'Afrique orientale, peuplé en majorité de Bantous, sous administration britannique. Son rôle : évangéliser une circonscription de plus de 150 kilomètres de rayon.

Tâche exaltante qui le met en rapport avec les peuplades primitives, des tribus guerrières, des sorciers redoutables. Mais bientôt la guerre l'amène à rejoindre la France Libre. Il sert successivement à Addis Abeba, à Djibouti, puis entre à la 2e DB du général Leclerc. C'est la Campagne de France.

---

1. Élu le 1er décembre 1979.

Démobilisé aussitôt après la capitulation allemande, il est, par son Ordre, chargé de différentes missions à Marseille, puis, de nouveau, en Tanzanie. C'est enfin la retraite, à Paris, au milieu de ses frères.

Carrière étonnante, inattendue, pour ce jeune typographe rouennais, celle en définitive d'un grand voyageur à l'âme toujours neuve, aimant la découverte, faisant d'extraordinaires rencontres, saisissant des coutumes déroutantes.

C'est donc à juste titre qu'il s'est donné pour mission de nous parler aujourd'hui de « cet affrontement de civilisations » dont pendant 40 ans il fut le témoin en terre africaine.

Un Affrontement de civilisations

par le Révérend Père Roger FOUQUER
PÈRE BLANC

(Séance du 6 novembre 1982)

Je vous remercie, Monsieur le Président, des mots aimables par lesquels vous m'avez accueilli et je remercie l'Académie de m'avoir accepté parmi ses membres correspondants. C'est un honneur que je n'ambitionnais pas, c'est un honneur aussi pour les Pères Blancs qui ont déjà compté, parmi eux, un autre membre de l'Académie de Rouen, le Père Delattre à qui le Cardinal Lavigerie, alors évêque de Carthage et primat d'Afrique, avait confié le soin de retrouver les restes de la Cité punique, la basilique des premiers siècles, les lieux sacrés ou furent martyrisés des chrétiens. C'est un honneur aussi pour les Philippins de Rouen dont l'influence fut grande. Leur maison de la rue Saint-Romain fut vraiment cette ruche d'où partirent de nombreux essaims : vocations et œuvres multiples. Chez les Philippins, il y avait les jeunes, élevés dans la Foi, l'amour d'autrui ; il y avait, autour d'eux, ceux qui apportaient le prestige de leur expérience, de leur savoir et, déjà, de leur nom : Edward Montier, Pierre Chirol, le docteur Cauchois, qui furent membres de l'Académie, Maxime Deschamps, Georges Lanfry, les uns et les autres profondément marqués par l'idéal philippin qui éclaira toute leur existence. En ma personne, c'est aussi un ancien de la 2e D.B. qui entre à l'Académie, pour y représenter ses camarades qui participèrent à l'épopée du général Leclerc.

Né à Déville-lès-Rouen en 1906, élevé à Rouen dans le quartier de la Croix de Pierre par mes grands parents, ma « zone » resta longtemps le long du Robec qui était encore celui décrit

par Flaubert. Inscrit à l'école Michelet — laïque, gratuite, obligatoire — ; par droit d'aînesse meneur de jeux de huit frères et sœurs, nous étions installés dans la guerre : j'allais lire les communiqués pour en rapporter la teneur à la maison, je participais à la chasse aux denrées rares. Mes parents et grands parents, sans hostilité pour l'Église et le clergé, s'en passaient fort bien. Mon père ne voulait pas entendre parler de baptême pour sa progéniture, réservant cela à l'usage futur de notre liberté. Sa mère, aveugle, l'avait cependant fait revenir sur sa décision et vers mes quatre ans, j'avais été baptisé, en même temps qu'une sœur et un frère qui me suivaient. Rien donc, à la maison, ne pouvait donner l'idée d'un horizon spirituel à découvrir. Néanmoins, en 1917, après deux années obligatoires de catéchisme et d'assistance aux offices du dimanche, j'ai fait ma Première Communion. Le souvenir le plus marquant que je conserve de cette cérémonie fut celui de la rencontre, rue Saint-Vivien, de la procession qui se rendait aux vêpres et d'un cortège de grévistes qui manifestaient bruyamment.

1918. — Pour moi, la scolarité est terminée, avec un certificat d'études qui sera le premier et unique document attestant de mon savoir. J'ignorais d'ailleurs qu'il puisse y avoir, au-delà, d'autres ambitions. Mon père encore mobilisé, ma mère me jugea suffisamment armé pour la vie et négocia mon avenir avec une dame du voisinage qui dirigeait une imprimerie : un métier d'art avait-elle dit. Je n'avais pas douze ans ; je gagnais cinquante-deux sous par semaine, encore ai-je perdu la moitié de ma première paye en la comptant et recomptant tout au long du chemin. J'étais lié à un ouvrier qui découpait à l'emporte-pièce des cartes de mercerie que je devais compter, ficeler, entreposer. Dix heures, du matin au soir et six jours par semaine : des loisirs pour l'esprit, du temps pour penser au jeu à la sortie, mais de quoi vous décourager d'un métier d'art pour toute la vie !

La guerre est terminée. Je suis dans la foule en liesse. Vingt-six ans plus tard, je comprendrai mieux, en entrant dans Paris avec le général Leclerc, ce qu'est une Libération. Mon père est revenu. La mort d'un de ses frères a ébranlé ses positions religieuses. Je suis présenté aux Philippins pour remplacer l'oncle défunt. Ce n'eut été qu'un passage, si un garçon de mon âge ne m'avait pas aidé à garder le contact. L'amitié m'accrocha. Des hommes me prirent au sérieux, organisèrent, sans le dire et le savoir, mon épanouissement : Pierre Chirol, le docteur Cauchois, Maxime Deschamps, que j'ai déjà cités, André Labigne, Louis Farcy et surtout Georges Lanfry qui reste l'exemple de ce que doit être un meneur d'hommes.

Une deuxième rencontre sera également décisive, celle de Marc Sangnier à l'occasion d'une conférence sur la paix, salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville : séduction du tribun, séduction des idées généreuses que sa démocratie chrétienne puisait dans les évangiles. Avec lui, c'est toute l'histoire du beau temps du *Sillon* que je découvrais. Georges Lanfry nous parlait de la « Jeune Garde » qu'il avait dirigée. Nous chantions, d'Henri Colas, la belle « Prière Matinale » sublime thème de méditation dans le monde où nous vivions. Sans doute y mettions nous un style trop sportif ; peu importe, car nous apprenions, avec un approfondissement de la foi, a donner le plus et le mieux et à percevoir les secrets de l'action avec le Christ. Ma foi se bâtissait, celle que Dieu donne et que l'homme fortifie dans la fidélité.

J'avais la passion des livres et le Clos Saint-Marc fut le siège de maints appels à la réflexion. Lorsque je feuilletais et achetais ce petit livre dédicacé par le Père Delattre à un ami rouennais et intitulé : *Journal de la première caravane des Pères Blancs aux Grands Lacs*, je ne me doutais pas qu'il me conduirait vers d'autres rencontres — celle de Lavigerie par exemple —, qu'il serait l'occasion d'autres appels et finalement l'indicateur des chemins de Dieu. Un jour qu'ému par des cérémonies de premières messes aux Philippins, j'étais allé confier au cher abbé Sery, qui fut vicaire à Saint-Vivien, mon enthousiasme pour un engagement total à une cause, il m'avait écouté, avec son plus accueillant sourire, pour me dire que ma voie était ailleurs, qu'avec mon caractère je me battrais une fois par semaine avec mon curé et que je rêverais en permanence d'assommer mon évêque. Et puis, mes études étaient terminées depuis si longtemps ! Comme le chante un jeune artiste, nos universités à nous n'étaient pas Nanterre, n'étaient pas Censier, mais le pavé des rues. J'ajouterais : l'atelier, les conflits, l'autorité patronale à combattre, car depuis l'âge de quinze ans, j'appartenais à la 22e section du livre de la C.G.T. A dix-huit ans, pour avoir refusé de prendre la place d'un ouvrier plus âgé que moi, marié, père de famille, renvoyé parce que je pouvais le remplacer à un moindre salaire, j'ai été licencié et j'ai vu toutes les portes se fermer devant moi. Militant à la Jeune République et à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, je participais, à la Foire Saint-Romain, à une exposition contre les taudis.

En 1926, avec Georges Lanfry et Gaston Ruffy — un autre Rouennais qui entrera dans les ordres après la mort de son épouse et terminera sa vie, à Bonsecours, supérieur de la Maison diocésaine et exorciste du diocèse — je participe pendant quatre mois à la préparation d'un grand Congrès international des jeunes pour

la Paix. Organisé par Marc Sangnier, près d'Étampes, ce rassemblement où pendant tout un mois, quarante-sept nations furent représentées, souleva un intérêt considérable. C'est là que je décidai d'entrer chez les Pères Blancs. Dix années passeront avant mon ordination, à Carthage, et mon départ pour le Tanganyka en Afrique équatoriale.

J'ai choisi de vous parler de cet affrontement de civilisations que fut pour moi la découverte de l'Afrique, et notamment de cette partie de l'Est africain bordé par l'océan Indien. La conjoncture me fera déborder sur l'Ouganda, le Zaïre, le Burundi, le Ruanda, enfin, l'Ethiopie, et le Soudan.

J'avais dépassé l'âge de trente ans lorsque, un stage en Angleterre étant terminé, je rejoignais Marseille pour préparer mes cantines et m'embarquer. Dix-neuf jours de navigation : le Stromboli, le canal de Suez, Aden, Zanzibar, et nous débarquons à Dar es Salaam. La procure des Pères Blancs, sur le front de mer, occupe la première maison bâtie dans cette ville par le sultan de Zanzibar en 1870, alors que son pouvoir va s'effriter devant les pionniers de la lutte anti esclavagiste, les explorateurs de toutes nations qui, à la suite de Stanley et de Livingstone, recherchent les sources du Nil. L'histoire est très jeune en Afrique et surgit à tout moment. Les premières caravanes des missionnaires anglicans et celles des premiers Pères Blancs qui vont rejoindre les Grands Lacs sont passés par là, parcourant les pistes, rarement dans l'hostilité, mais toujours discutant du droit de passage avec la multitude de ces chefs dont on traverse plusieurs royaumes dans une même journée. Pour moi — c'est plus facile — je prends le train qui joint l'océan Indien aux lacs Tanganyika et Victoria, et à mi-parcours, je suis à Tabora, le diocèse où je suis affecté. Tabora a toujours été et demeure une plaque tournante pour les caravanes très islamisées qui, jadis, sillonnaient les pistes avec leurs milliers d'esclaves transportant l'ivoire. Le profit commençait à détériorer l'Afrique et ses habitants vont vite savoir que les défenses d'éléphants qui, sur le marché n'ont que valeur symbolique, deviennent cause de leurs plus grands malheurs. A Tabora, mon évêque, un Canadien, est ravi de voir arriver un ouvrier de plus. Pour fortifier ma vocation, Monseigneur m'emmène au cimetière. Là, il me présente dix-huit tombes de Pères Blancs en me précisant la cause du décès de chacun d'eux. A l'entendre, ils sont tous responsables de leur mort, faute des précautions élémentaires, indispensables à leur vie en Afrique. L'un est mort d'une insolation : il négligeait le port du casque ;

l'autre d'une malaria par suite d'irrégularité dans l'utilisation de la quinine. Celui-ci était un bilieux, celui-là ne mesurait pas ses efforts. Ceux là même dont l'âge fournissait une cause très naturelle de leur disparition en recevaient une supplémentaire à leur abandon de poste dans le combat pour le Seigneur. La conclusion tomba : « Mon jeune confrère, vous avez compris. Vous ne pouvez avoir qu'une ambition, celle de durer ». De Tabora, je rejoins mon poste en brousse : le train, un camion, la bicyclette pour traverser soixante kilomètres de forêt. J'aborde un autre monde dont j'ai tant entendu parler, par d'anciens missionnaires qui résument en une heure leur expérience de quarante années, y ajoutant même celle des autres !

Sur le sentier raviné, j'ai peine à tenir en selle. L'imagination joue avec les récits entendus. Mettre un pied dans l'herbe sans écraser la queue d'un serpent, passer sous les arbres sans être attaqué par un léopard me paraît un miracle renouvelé. Une antilope effrayée qui saute devant la bicyclette ne présente pas, au nouveau venu, qu'une image esthétique. Cela viendra : il y faudra l'habitude. Ce jour là, j'arrive à la mission. Les malades patientent à la porte du dispensaire. Les enfants des écoles, mûs par la curiosité, et contre toute discipline, veulent me voir de près. Je suis à Buhingwa au cœur de la forêt entourée d'une douzaine de royaumes peuplés de Banyamwizi, de race bantoue. Au Tanganyika, vivent cent quarante tribus, parlant autant de langues. La plupart — soixante-dix pour cent — appartiennent à un même système grammatical, celui des peuples bantous. Le reste de la population se partage entre Hamites et Nilotiques, dont la vocation est pastorale, et pour une dizaine d'entre eux, encore nomades. Une tribu, les Iraques, que pour la facilité nous appelons Irakou, pose une énigme aux ethnologues et aux linguistes. Parmi les quatre langues que je vais pratiquer au Tanganyika, trois sont bantoues, une irakou, d'origine hamite. La mieux connue des blancs, grâce au mot « safari » entré dans le langage international, est le Kiswahili, classé parmi les langues les plus importantes du monde avec environ soixante millions de pratiquants, de la Somalie au Mozambique et au Zaïre. C'est la langue officielle de la Tanzanie et du Kenya, langue véhiculaire enseignée et diffusée par une littérature importante. Sa morphologie incorpore des mots bantous et arabes, et un certain nombre d'origine perse et portugaise. Son système grammatical est bantou, relativement facile pour un latin. Les langues hamites n'ont aucun rapport avec les systèmes bantous. Elles sont bien diversifiées, et totalement étrangères les unes aux autres. S'il est possible de maîtriser en moins d'une année une langue bantoue, sept ou huit

vous laisseront toujours en difficulté avec les langues hamites. Or, le premier affrontement dans la découverte de l'Afrique est celui des langues. Le Cardinal Lavigerie allait jusqu'à imposer à ses missionnaires de ne parler entre eux que le langage local. Viendront ensuite d'autres problèmes : histoire de la population et de ses relations avec les peuples voisins, hiérarchie des valeurs et des concepts de dépendance, héritage des revendications. redondance des pratiques magiques, et puis, initiation aux coutumes et aux symboles, aux usages de politesse, aux croyances religieuses qui peuvent lier la liberté des individus aux notions de parenté. Le missionnaire aborde alors avec profit une forme de civilisation, étrangère à celle qu'il vient de quitter, antérieure à l'écriture, faite de traditions orales et de pensée sauvage, selon la classification de Lévy Strauss. La difficulté pour l'Européen est de se retrouver, dans sa culture, face à l'Africain dans la sienne. L'expérience révèle bien vite que si le missionnaire quitte facilement son pays, sa famille et bien des choses pour se faire tout à tous, ce dont il se débarrassera le plus difficilement sera cette culture qui l'imprègne et lui donne sa personnalité. Ne sera-t-il pas tenté de juger cette culture supérieure à celle de l'autre, de vouloir y soumettre celui-ci. de refaire en Afrique ce qu'il avait l'habitude de faire ailleurs avec efficacité ? L'Africain. dans sa pensée mythique et symbolique ne fait pas grand cas du principe de causalité. Partant du contingent vécu, sa pensée saisit mal l'essentiel d'une situation dans des lois générales. Aucune tradition, aucune révélation ne lui apporte une explication de l'univers, de ses mystères, de sa destinée. Sa pensée sauvage n'est nourrie ni de contacts, ni de lectures, d'enseignements, de rencontres, mais seulement de ce qu'il trouve dans un cercle restreint : la famille, la tribu, les traditions coutumières, l'expérience des anciens. Certes, il a une logique, un raisonnement sans faille, une rigueur dans l'ordre du possible, qui ne sont pas les nôtres. Sa logique souffrira d'un abus de l'analogie superficielle, par exemple, de l'identification de telle peau d'animal avec telle maladie : lèpre ou autre. Il observe fort bien et les médecins coutumiers, qu'à tort nous appelons sorciers, utilisent toute une pharmacopée à base de plantes, de venins, à l'efficacité certaine. Mais, pour l'Africain qui voit toujours la causalité réelle des maux dans l'au-delà des apparences, il faut ajouter, à la médication naturelle, la médication magique qui, elle, atteindra la racine du mal. Là, le guérisseur a besoin de spécialistes : devins, féticheurs, sociétés secrètes avec chacune sa spécialité. Tout ce monde est important pour la fécondité des familles, de la tribu, mais aussi des terres. Le roi bantou sera d'abord un faiseur de pluie, rien n'étant aussi indispensable que la pluie à la terre et aux troupeaux. Toute la société africaine est imprégnée de ces

croyances, et dans ce fonds commun se meuvent à l'aise les puissances vitales que transmettent les ancêtres.

Le Créateur, Dieu, les Africains le connaissent. Il est le maître, loin des hommes, et ce sont d'autres forces, entre Dieu et les hommes : esprits mal définis de la création animale et végétale, mânes des ancêtres, volontés mauvaises de certains vivants, qui agissent. Un grenier s'effondre et tue un homme. La causalité est certes évidente : le grenier s'est effondré. Mais, pourquoi cet homme ? La pensée magique portera sur la relation d'une cause avec un effet non déterminé ! Même converti à la foi chrétienne, l'Africain se posera des questions devant les épreuves qui peuvent l'assaillir. Il est, eut dit Bergson, une conscience en mouvement, son inquiétude est toujours latente ; dans sa foi nouvelle, un doute ancien l'habite. Lavigerie, avec sagesse, recommandait beaucoup de patience et interdisait de baptiser qui que ce fût avant quatre années de catéchuménat, et encore, devait-on tenir compte de l'âge, du sexe, et des exigences coutumières qui pesaient sur le plein usage de la liberté. Jeune missionnaire, les mariages d'enfants, les mariages de fillettes de dix, douze ans que l'on emmenait, pleurant, pour être livrées à des hommes de quarante ans, ou plus, me scandalisaient. Chez les Bantous, et dans d'autres sociétés africaines, le principe général est que le mariage a pour finalité première d'assurer une descendance qui permettra à la puissance vitale du clan de se perpétuer. La femme qui entre dans une famille est donnée contre une dot dont l'importance est discutée entre les parties, celle qui la paiera selon des normes fixées par la coutume et celle qui la recevra. Quelques vaches, des chèvres, des outils de culture, et divers cadeaux pour les proches de la femme, la constituent. Ce n'est pas un achat, mais plutôt un dépôt de garantie. L'épouse doit être féconde : c'est la condition de son maintien dans la famille. Sa valeur réside dans la maternité. L'épouse stérile est répudiée. On l'échange contre une proche relation, ou la dot est restituée. Une autre épouse est alors recherchée dans une autre famille. L'amour-sentiment n'entre pas dans les considérations. La femme acquise est un champ que l'on cultive pour un enrichissement par les enfants qu'elle donnera. Le géniteur n'a qu'une importance juridique minime. C'est la possession par la dot et la cérémonie coutumière qui donnent le droit. La femme n'appartient pas, d'abord, à son mari, mais à la famille qui l'a acquise et qui gardera le droit sur les enfants. De la forme patriarcale ou matriarcale de la société, de la conception du rôle de l'homme et de la femme dans la naissance d'un enfant, découleront droits et devoirs dans l'éducation et l'avenir de la progé-

niture. J'ai découvert que des fillettes avaient été promises avant leur naissance contre versement d'une dot.

J'ai connu une femme qui avait titre de roi et à qui la coutume ne permettait pas la maternité. Son mari avait été acquis par une dot et devait ostensiblement se livrer à des fonctions féminines : puiser de l'eau, garder les chèvres. Comme elle devait en sa qualité de roi, avoir une descendance nombreuse, elle avait épousé plusieurs femmes dont, par procuration, elle possédait les enfants. Dans la complexité du droit matrimonial, entre la notion de lévirat : un substitut a accès près de l'épouse pour susciter une postérité au mari absent, ou défunt. Comme chez les patriarches de l'Ancien Testament, mourir sans descendance, interrompre la lignée qui incarne la puissance vitale est à la fois honte et châtiment. Et ainsi, un enfant mâle décédé avant son mariage, recevra, au temps ou normalement il aurait dû convoler, une femme dite « la femme de l'ombre ».

Tout cela évolue sous la pression des conversions au Christianisme ou à l'Islam, et du relâchement des fidélités à la coutume. Cette évolution est lente et cohabite avec la persistance des traditions familiales. Une loi peut interdire la polygamie, elle persistera longtemps encore, parce que l'homme, héritier de femmes dont il assure la protection et à qui il conserve une situation juridique, se voudra fidèle au maintien des droits de sa famille sur les biens acquis.

Images symboliques, analogies vitales, valeur du nom et danger de le livrer aux étrangers, méfiance des pouvoirs magiques de l'autre font de l'Africain un homme traqué, écrasé souvent par les craintes ancestrales qui le font agir, même parfois cruellement contre ses sentiments. Pour l'Africain, la vie est chargée d'expériences signifiantes. Le mal est une rupture de l'équilibre cosmique qu'il se doit de rétablir par des procédés magiques, et d'abord, par une fidélité totale à la coutume. Tout est lié, et les grands mystères de la naissance, du sang et de la mort touchent à la notion du sacré, du vrai au-delà des apparences. Sacrée la terre des ancêtres où il vit et qu'ils possèdent et fécondent de leur présence. Sacré, l'équilibre cosmique auquel il participe en communion avec la création totale, animale, végétale, minérale. Tout est force et puissance. Sa civilisation n'est pas tronquée comme la nôtre qui est déconnectée d'une partie de la création. Sa culture orale, ses vieilles traditions, ses expériences de vieux peuple de paysans, englobent dans une rare valeur humaine tout son vécu. Nous nous étonnons par exemple en étudiant l'histoire des guerres tribales : elles relevaient du jeu et ne visaient jamais à la destruction de l'autre. On s'arrêtait

au premier sang. On ne coupait pas la route par laquelle pouvait fuir l'adversaire qui avait rompu le combat. Et on terminait par des palabres et des danses en négociant un tribut. L'esclavage domestique pouvait exister, mais l'esclave, s'il devait vivre chez son maître, était traité comme membre de la famille. Il devait agir comme tel. Il recevait une épouse, participait aux cérémonies rituelles de la case et de la famille et pouvait devenir chef de village. Son statut juridique était l'adoption.

On n'échappe pas à l'étonnement en découvrant l'Afrique profonde. Ce n'est pas elle que les touristes rencontrent dans les villes où ils croisent des hommes et des femmes séparés de leur milieu traditionnel, isolés et comme perdus dans la foule de ceux qui ont cédé aux mirages et aux promesses des grandes cités. L'Afrique profonde ne peut être découverte par ceux qui vont à sa rencontre, bardés de diplômes, y demeurent six mois, lui parlent une langue étrangère exigeant un interprète, dans le seul but d'écrire un gros volume et de donner des conférences. A mi-chemin de la pensée mythique et de la pensée rationnelle, l'art africain : danse, poésie, musique et surtout sculpture vous aidera à saisir l'âme africaine communiquant ses idées spirituelles et son expérience de la vie. L'art africain est plus ou moins riche d'expression. L'artiste emploie les matériaux à sa disposition, le bois le plus souvent ; il utilise un outillage de son invention, fruit du bricolage, pour créer, pour reproduire le vécu de ses psychodrames ou du rêve, qui est pour lui une part du réel et tient une grande place. Par son art, il communique, il interroge, il fait réfléchir. L'évènement, ou l'occasion qui provoque l'artiste, sera un thème familier, central dans sa vie d'homme africain. Ce sera, par exemple, la fécondité, et ce thème, livré à l'imaginaire, donnera des pièces délirantes pour atteindre, au delà des apparences, le surréel, qui pour l'artiste africain, est plus réel que ce qui tombe sous les sens. Le surréel, l'artiste le révèle et le visualise.

Le missionnaire, qui tout au long de sa vie africaine, enrichit et corrige sa découverte d'une autre forme de civilisation, y adapte sa présentation de la foi chrétienne, s'aperçoit vite que les notions de temps et d'espace, que les concepts de relations entre les vivants et les morts, sont particuliers. Les morts et les vivants habitent une même terre, celle des ancêtres, et à travers des modes de vie différents, restent présents les uns aux autres, communient à la même puissance vitale, restent dépendants les uns des autres. L'existence, marquée de temps profanes et de temps sacrés, est soumise à un rituel initiatique. La mort ne brise ni le temps, ni l'espace. Revêtu d'un nouveau mode d'exis-

tence, le défunt est toujours présent. Les liens affectifs et le respect ne perdent rien à la disparition des apparences. Les ancêtres contrôlent la vie actuelle, le dépôt vital qu'ils laissent à transmettre. Et l'on s'aperçoit aussi que l'Africain reste lié au monde animal, végétal, minéral, que l'éventail de ce qui est pour lui la réalité englobe toute la création, toute la valeur cosmique de l'univers et que, dans les apparences ou au delà, le sacré recouvre toute sa civilisation, civilisation totale et non pas tronquée et amputée.

La prédication chrétienne ne place pas totalement l'Africain dans l'imprévu. En dehors de la Révélation, mais foncièrement religieux, inquiet des mystères qui l'entourent, la magie fut pour lui un moyen d'expliquer les évènements qui le touchent et d'essayer d'atteindre les causes, toujours au delà des apparences. Insatisfait, constamment en quête de protection et de liberté, la coutume et la tradition le soutiennent, et souvent, l'écrasent. Mais l'Église fait connaître Dieu, amour et père, et le Christ libérateur à la rencontre des hommes, leur apportant la promesse du salut. L'Église est une société qui, elle aussi, initie, et imprime un caractère comme dans les classes d'initiation, on marquait au visage le blason de la tribu. Dans la société chrétienne, l'Africain reçoit des droits et des devoirs, un rituel, qui marquera sa vie totale, des forces qui vont agir et le relier au monde même du spirituel et du sacré. Donnée par Dieu, la vie saisie en permanence par le pouvoir divin retourne à sa source et la mort est un passage vers un autre mode de vie. Là aussi, tout est participation, communion, prolongement d'une vie reçue et à transmettre. D'où, chez l'Africain, plus de liberté et de certitude. La vie est toujours scandée, rythmée, livrée à l'exaltation et au mouvement.

Le Cardinal Lavigerie, dans ses instructions aux premiers Pères Blancs, insistait beaucoup sur la nécessité de se mettre à l'écoute des Africains. Selon lui, nous ne pouvons pas convertir en profondeur l'Afrique. Nous annoncerons l'Évangile, nous installerons l'Église, nous formerons un clergé africain qui seul, parlera « avec cette voix du sang » dont parlait saint Paul. Alors, l'Évangile apportera à l'Afrique, « perméable à tous les bruits du monde » ce qu'elle attend à travers l'incessante quête de sa vie profonde.

***

Le Gouverneur général Eboué, guadeloupéen et longtemps administrateur en Afrique, écrivait :

« Refaire une société selon nos habitudes mentales, c'est aller à un échec certain. Mais nous assurerons son équilibre en traitant l'Africain à partir de lui-même, comme chargé de tradition, membre d'une famille, d'une tribu, capable de progrès dans son milieu, et probablement perdu si on l'en extrait.

« L'Africain n'est pas l'embryon d'un Européen et, ni les principes de la Révolution française, ni le Code Napoléon ne sont indispensables à l'Afrique.

« Après tout, rappelait Eboué, le Christianisme a mis trois siècles à assimiler la Gaule, et il ne l'a fait qu'en prenant à son compte les institutions elles-mêmes ».

Réflexions sur l'idée de vertu à travers l'Histoire

par Jean-Pierre CHALINE

(Séance des Prix du 18 décembre 1982)

Il n'est pas, semble-t-il, de corps, de société, d'Église, qui ne présente ses rites d'entrée, imposés tant aux nouveaux venus qu'à ceux qui tentent d'accéder au grade supérieur. L'Académie de Rouen ne manque pas à la règle, elle qui, traditionnellement, exige du futur président annuel — exercice de style ou ultime défiance — un exposé sur la Vertu.

Oserai-je évoquer ici le non moins rituel « bizuthage » de certaines grandes écoles ? Ou encore ce « chef d'œuvre » que les corporations, jadis, imposaient aux aspirants-maîtres, ouvrage aussi difficile que purement gratuit ? L'Académie, dans sa sagesse, se contente heureusement d'un discours, n'exigeant nulle démonstration de vertu. Ainsi ferai-je, à la fois soulagé et cependant inquiet, car que vous dire, sur ce sujet que je connais bien mal ? C'est pourquoi, historien, je me bornerai à livrer quelques réflexions sur l'idée de vertu à travers l'Histoire.

En l'an de grâce 1791, l'auteur fort peu vertueux d'écrits qui l'étaient moins encore, je veux parler du marquis de Sade, écrivit un ouvrage intitulé *Justine, ou les malheurs de la vertu*. N'exhumant qu'un instant ce livre de « l'Enfer des bibliothèques », j'en retiendrai pourtant le sous-titre, qui pourrait assez bien résumer mon propos.

La vertu, mais qu'est-ce donc, au juste ? Rien n'est plus traître que ces mots dont on use toujours sans les définir, et dont le sens, souvent, change à travers les âges. Les dictionnaires, sans doute, devraient nous éclairer. Dans le plus connu d'entre eux, remis paraît-il à jour chaque année en fonction des néolo-

gismes et des termes, au contraire, tombés en désuétude, le mot « vertu », quoi qu'on puisse croire, figure encore dans l'édition de 1982, avec d'ailleurs toujours la même définition sommaire : « disposition constante qui porte à faire le bien et à éviter le mal ». Ce à quoi l'on ajoute un sens propre au beau sexe (« défendre sa vertu »), sans oublier enfin les « vertus » prêtées à certaines plantes... Rien de très instructif, on le voit, sinon cette référence étymologique : vient du latin « virtus ».

Car c'est bien là que tout commence...

Dans le mot de *virtus*, en effet, il y a *vir*, l'Homme, avec tout ce que le monde latin peut mettre dans ce terme. La vertu des Romains, ce seront donc les qualités viriles, la vaillance, le courage, l'opiniâtreté, une certaine grandeur morale qui force l'admiration ; qualités héroïques et un peu surhumaines dont Tite-Live ou Plutarque revêtent ces « grands hommes » — et quelques femmes aussi — qui peuplent l'horizon de notre culture antique.

Mais appartient-elle seulement au passé, cette vertu grandiose et quelque peu mythique offerte en modèle aux jeunes générations — qu'on songe au fameux « *De Viris illustribus* » que connaissait naguère le moindre collégien ?

Elle hante, à la vérité, l'homme de la Renaissance, assoiffé de culture antique ; elle s'incarne au XVII[e] siècle dans un personnage comme Condé, le brillant vainqueur de Rocroi, tel qu'en lui-même enfin le verbe épique d'un Bossuet le peindra pour l'éternité ; elle éclate à travers les héros de Corneille, attachés à leur gloire et aux nobles passions.

Elle y rejoint pourtant, à travers *Polyeucte*, une autre idée de la Vertu, d'origine chrétienne celle-là, mais tout aussi spectaculaire, exaltant le martyre et le renoncement total au monde d'ici-bas, chez certaines âmes d'exception. Interprétation mystique de la vertu, à laquelle sainte Thérèse d'Avila a donné ses titres de gloire, mais qui, par une déviation puritaine, va bientôt prendre le visage sévère et l'austérité funèbre du jansénisme.

Pourtant, que les racines en soient païennes ou chrétiennes, une telle notion de la vertu en fait un dépassement réservé à des êtres d'élite, chez qui d'ailleurs les moralistes, impitoyables ou jaloux, subodorent volontiers quelque orgueil : « la vertu n'irait pas loin, écrit La Rochefoucauld, si la vanité ne lui tenait compagnie...» Et Montesquieu de renchérir au nom d'une certaine sagesse, « la vertu même a besoin de limites...».

Faut-il s'étonner, dès lors, qu'un XVIII[e] siècle épicurien,

frivole, libertin, n'ait guère été séduit par un tel idéal ? Il faut relire Voltaire, célébrant sans vergogne une vie de jouissance :

Le temps profane est tout fait pour mes mœurs...
J'aime le luxe et même la mollesse,
Tous les plaisirs, les arts de toute espèce...

Elle est loin la vertu héroïque qu'avait pu exalter le siècle de Corneille et de Port-Royal. « Fanatisme » que tout cela. Aux yeux des « Philosophes », la vertu tend à se confondre avec le savoir, dans la perspective nouvelle d'un progrès matériel qui rendra les hommes heureux et, dès lors, vertueux. La Vertu, ce sera donc tout spécialement d'apprendre et de diffuser les Sciences, les Lettres et les Arts. N'est-ce pas précisément le but de l'Académie de Rouen, née en 1744 ?

Mais voici que survient Rousseau, dont l'éducation rigoriste et la simplicité de vie s'insurgent au spectacle du luxe et des fêtes galantes. « Nos âmes, s'écrie-t-il, se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection... ». A l'état de nature, l'homme est bon, c'est la civilisation qui le gâte ; ce n'est pas l'homme qui est coupable, c'est la société qui le rend mauvais. Voici lancé un nouveau mythe, appelé à un immense succès jusqu'à nos jours.

La Vertu, pour Rousseau, ce sera de mener une vie simple, proche de la nature, attentive non point aux hypocrites conventions sociales mais à la voix de la conscience et du cœur. Voici venir le temps des rosières de village, et des tableaux larmoyants de Greuze. Voici venir aussi le temps des révolutions, car si la société seule est fautive, ne suffit-il pas d'en changer pour que l'homme redevienne vertueux ?

Mesure-t-on a quel point ces deux visions issues du XVIII[e] siècle pèsent encore aujourd'hui sur nos conceptions du monde et de la morale ? Comme dans la chanson de Gavroche, Voltaire et Rousseau, avec les courants qu'ils incarnent, expliquent bien des choses dans l'univers contemporain. Société de consommation et progrès technique d'une part, écologie et contestation de l'autre.

Mais la vertu dans tout cela ?

Après deux grandes guerres où des générations entières ont su montrer qu'il restait quelque chose des antiques vertus d'héroïsme et de sacrifice, après bien des bouleversements, crises et révolutions dans les mœurs, peut-on encore parler de vertu ? Le mot, avouons-le, paraît singulièrement désuet à nos contemporains, prompts à dauber sur la « morale traditionnelle » et niant toute valeur à ces « vertus bourgeoises » qu'avaient pratiquées leurs parents. Mais qu'importe, au fond, un concept en déroute, si la réalité est toujours là, cherchant seulement un

nouveau nom et un autre visage. Car à chercher trop haut des vertus héroïques ou de ces vertus ennuyeuses qui naguère faisaient dire que « point trop n'en faut »..., peut-être oublions-nous de voir à côté de nous. Et c'est Flaubert qui dans ses *Trois Contes* nous donne la solution en unissant dans un même sort la vertu héroïque du Baptiste martyr, la vertu ascétique de saint Julien l'Hospitalier, mais aussi la vertu quotidienne de la pauvre domestique Félicité, ce « cœur simple » à la vie obscure, dévouée au service d'autrui.

C'est à cette vertu discrète, efficace, et toujours renouvelée, que l'Académie rend hommage aujourd'hui.

"La plus ancienne photographie du monde"

A la recherche d'un auteur

par Bernard LEFEBVRE

(Séance du 8 janvier 1983)

— Résumé de la Communication —

La plupart d'entre nous, connaissons l'image, dite « La Table servie », publiée dans les manuels d'histoire des Découvertes, décrite comme étant la plus ancienne photographie du monde, et attribuée à Nicéphore Niepce, mais sans que les historiens lui fixent une date précise... ce qui pour notre collègue Bernard Lefebvre est pour le moins curieux.

A la lecture des écrits de Nicéphore Niepce, on ne découvre pas la moindre allusion à ce sujet ; ni Daguerre, ni Isidore (fils de Nicéphore) ne font référence à une expérience ayant pu conduire à une image montrant une table servie.

De recherches en recherches, Bernard Lefebvre nous apprend que cette image apparaît en « similigravure » dans le compte-rendu d'une conférence donnée au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, par A. Davanne, et publiée en 1893 avec la légende : *Épreuve obtenue à la chambre noire par Nicéphore Niepce (1823 ou 1825).*

Cette affirmation sans preuve conduit Bernard Lefebvre à la recherche d'un auteur autre que Nicéphore, et il nous propose un autre Monsieur Niepce : Abel Niepce de Saint-Victor, cousin issu de germain du découvreur de la photographie, qui reprendra

toutes les expériences de celui qu'il appelait « son oncle », et les conduira à leur terme en commercialisant la « gravure sur acier » qui porte son nom.

Ainsi « La Table servie », d'après la proposition de notre collègue, aurait été réalisée, dans les années 1849-1854, par un Monsieur Niepce mais qui a pour prénom Abel et non pas Nicéphore.

Le texte de cette Communication a été publié par l'auteur (tirage limité à 300 exemplaires).

Se nourrir, une nécessité, mille modalités

ou

Comment s'alimentent les êtres vivants ?

par Bernard BOULLARD

(Séance du 26 février 1983)

S'il est une absolue nécessité, c'est bien de se nourrir. Mais, pour satisfaire à cet impératif, on trouve au sein des règnes vivants mille modalités. Nous parcourrons à grands pas ce monde prodigieusement divers devant répondre à la même obligation s'il ne veut pas périr.

En effet, pourquoi faut-il se nourrir ? Pour approvisionner le « foyer » et faire face aux dépenses énergétiques liées à la vie. Les aliments ingérés sont, tout à la fois, porteurs d'énergie et fournisseurs de matériaux de base. La dégradation de ces nutriments n'est que le prélude à des synthèses multiples qui se traduisent en termes de poids, de taille... c'est cela qui caractérise la croissance et qui concrétise la réalité de la vie.

Il existe pourtant des individus susceptibles de cesser de se nourrir pendant un temps, sans, pour autant, mourir. Dans le cas des Nématodes (vers ronds, très ténus, aux extrémités effilées) et des Rotifères (métazoaires encore plus petits), l'enkystement et la dessiccation permettent une véritable suspension de la vie. Cependant qu'elle n'est que ralentie, avec absence de toute alimentation bien entendu, chez les animaux hibernants (taupes, hérissons, marmottes, loirs ou chauves-souris). Quant aux spores et aux graines, aussi bien qu'en matière de Sphaignes et de Lichens (en période sèche) c'est à l'état latent également qu'ils attendent des conditions clémentes pour reprendre leur activité ou germer. Profitons-en pour affirmer que le record de la conservation en cet état paraît appartenir à des spores de Champignons

et à des graines de *Nelumbo nucifera*, le Lotus sacré (capables d'attendre le jour de la reprise de vie active pendant un siècle et demi, au bas mot).

Lorsque l'heure de « passer à table » a sonné, la recherche des aliments commence. Il s'agit de s'approvisionner en une grande diversité d'éléments : des macro- et des micro-éléments. Les premiers sont essentiellement le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, le soufre, le phosphore, le potassium, le magnésium et le calcium. Mais on ne peut jamais se désintéresser des autres, les micro-éléments dont l'effet oligodynamique est fondamental... fut-ce à la dose infinitésimale d'un gramme pour 10 mètres cubes de solution ? Qui ignore l'importance du molybdène, du manganèse, du cobalt, du zinc, du fer, ou du bore à de telles concentrations ?

L'eau constitue un facteur, un apport fondamental et limitant. Les échanges en sont capitaux. Ils sont beaucoup plus importants chez le végétal que chez l'animal. L'eau représente, pour une plante, de l'ordre de 80 % des tissus végétaux, sinon davantage. Or, moins de 10 % de l'eau absorbée se retrouve dans la sève élaborée. C'est dire que la transpiration sous forme de vapeur d'eau est énorme.

Chez l'animal, par contre, l'eau circule beaucoup plus en « circuit fermé », hormis les pertes de transpiration (sous forme liquide ici) et les pertes par les urines.

On comprend donc que les besoins quotidiens en eau d'un homme de 70 kg ne soient que de 2,5 litres, alors qu'une plante du même poids en exige 30 fois plus, et qu'un arbre isolé consomme de l'ordre de 500 kg d'eau par jour.

Les éléments étant disponibles au sein des aliments, il reste à se les procurer, et là coexistent deux grands processus de nutrition : l'autotrophie et l'hétérotrophie.

L'autotrophie, absorption de minéraux puis synthèse de matière organique après cette ingestion, est le propre des Plantes Vertes et de quelques Bactéries. On dit, en ce qui concerne l'élaboration des composés carbonés, que les unes font de la photosynthèse, les autres de la chimiosynthèse.

Pour ce qui est de l'azote, quelques Bactéries sont capables d'en assurer la fixation à partir de l'air qui nous entoure (des *Azotobacter*, des *Clostridium* notamment). Nombre de Plantes Supérieures sont aptes à utiliser des composés ammoniacaux, bien que les Plantes Vertes, en majorité, affectionnent les nitrates.

L'hétérotrophie consiste à se procurer de la matière organique par divers moyens, selon les êtres considérés, puis à remanier cette matière ingérée après qu'elle soit parvenue dans l'organisme. Trois modalités distinctes permettent, sans exception, de bien distinguer trois ensembles d'êtres vivants :

— Les animaux procèdent à l'ingestion de matières organiques solides et liquides puis à leur digestion interne, avec rejet de déchets parallèlement aux synthèses nouvelles.

— Les plantes vertes recourent à l'ingestion sous forme de solutions après un tri à l'entrée ; s'ensuivent alors, chez ces végétaux, une dégradation et des remaniements internes des matériaux ingérés... sans rejet systématique de déchets.

— Les champignons, enfin, réalisent, eux, une digestion externe, puis engagent une ingestion de matière organique préexistante et déjà simplifiée sous l'action des enzymes qu'ils excrètent dans le milieu environnant. Citons ici, simple exemple, le cas de l'*Aureobasidium pullulans* qui libère divers enzymes (amylase, lipase, protéase...) dans le milieu sur lequel on le cultive. Des essais de sélection sont en cours entre des centaines de souches de cet *Aureobasidium* spécialement excrétrices de tel ou tel enzyme que s'efforce de récupérer l'industrie.

***

Autour de la table, les plantes autotrophes savent s'alimenter par elles-mêmes, « faisant leur cuisine » par photo- ou chimiosynthèse avons-nous souligné. Là, l'individu isolé sait se nourrir à partir de minéraux simples.

Sont réputés saprotrophes maints animaux usuels, une foule d'êtres inférieurs (bactéries, champignons de la putréfaction, fimicoles, coprophiles, humicoles) qui s'attaquent à des cadavres, des résidus, ou à des stocks alimentaires préparés par les humains pour leurs propres besoins futurs. Eux aussi, ces saprotrophes, se mettent seuls à table, mais ils y consomment des plats préparés, compte-tenu de leur inaptitude à l'autotrophie. Ils jouent un rôle énorme dans l'immense entreprise de recyclage de restes variés.

Maints autres êtres vivants doivent se rencontrer, cohabiter, pour se nourrir : plusieurs convives se mettent alors simultanément à table... avec des intentions pas toujours avouables !

Les plus pénibles festins sont ceux qui mettent en scène un assaillant affamé, parasite ou prédateur, et une victime désignée : l'hôte. Cette relation parasitaire ou prédatrice est plus ou moins durable et les issues en sont diverses.

La vie aux dépens d'un hôte traduit parfois des exigences fort strictes. On conçoit alors que la culture pure de l'assaillant et son élevage au laboratoire, hors de l'hôte usuel, puissent s'avérer extrêmement délicats, voire encore impossibles, faute d'avoir pu définir quelles substances alimentaires particulières sont requises par le parasite... afin de les lui servir alors, au laboratoire, en milieu synthétique.

En fonction du degré d'indigence des parasites (totalement inaptes à assurer si peu de photosynthèse que ce soit, ou encore capables de faire face à une partie de leurs besoins carbonés à partir de sources strictement minérales) on distingue aisément les holoparasites des hémiparasites.

Dépourvus de toute aptitude aux photo- ou chimio-synthèses, les animaux parasites sont, sans exception, holoparasites. Au contraire, on distingue, au sein des plantes, des hémiparasites ne détournant à partir de leur hôte qu'une partie des molécules organiques qu'ils remanieront après ingestion (le Gui est dans ce cas) ; et des holoparasites, ou végétaux sans chlorophylle, s'attaquant à d'autres Plantes Supérieures, comme savent le faire Orobranches, Phélypées ou Cuscutes sous nos cieux, ou s'associant à des champignons esclaves ainsi qu'il en est dans le monde des *Galeola*, *Cystorchis*, *Gastrodia* et autres *Didymoplexis* extrêmes-orientaux. Dans leur cas le champignon attaque et digère l'humus, transforme et transfère les matières organiques simples dont il se fait le vecteur au bénéfice de l'orchidée.

On pourrait penser que la prédation soit l'apanage d'animaux. Il n'en est rien. Assurément les animaux prédateurs sont légion et nul n'ignore leur détermination dans l'attaque d'une proie et, lorsque la victoire leur sourit, la mort de cette proie, suivie de son ingestion (partielle ou totale) et de sa digestion. Il est classique de ventiler la faune prédatrice entre les herbivores, les carnivores et les omnivores, et d'établir alors le parallélisme entre le mode précis d'alimentation d'une part, la dentition et les particularités du tube digestif d'autre part. Pourtant, en conditions de domestication, on peut modifier le comportement alimentaire d'une espèce donnée. Chez le chien, le chat, ou la truite, on peut, en élevages, procéder au remplacement de protéines animales par des protéines végétales... de la carnivorie, ces animaux sont passés au végétalisme. Au cours de sa propre vie, un même animal peut changer de comportement. Ainsi l'agneau ou le veau sont omnivores alors que le mouton ou le bœuf sont uniquement des Ruminants.

Au sein de la flore on rencontre des végétaux prédateurs. Bornons-nous à citer, en premier lieu, le cas des Champignons chasseurs de proies à la faveur de la différenciation de pièges à « glu » ou de « boucles » contractiles à valeur de « lassos ». Ajoutons-y, naturellement, l'exemple des envoûtantes plantes carnivores capables de se saisir de proies à la faveur de la mise en œuvre de dispositifs très variés. Tantôt la capture s'accompagne de mouvements comme chez les *Drosera*, *Dionæa* ou Utriculaires, tantôt le piège demeure imperturbable mais son efficacité n'en est pas moindre, comme chez les *Nepenthes*, *Darlingtonie*, *Sarracenia* ou *Pinguicula*.

C'est avec un certain soulagement et une vive satisfaction morale que l'on parvient au chapitre des symbioses, ou vies en commun avec bénéfices réciproques. Savent, de la sorte, unir leurs efforts, deux végétaux, ou deux animaux, ou deux partenaires de règnes différents (un animal et un végétal). Tantôt l'harmonie naît d'une complémentarité des actions métaboliques, des aptitudes physiologiques, sans relations matérielles intimes. On parle alors de symbiose lâche. Tantôt, au contraire, les deux symbiontes s'interpénètrent, s'unissent corps à corps, et il en résulte un duo aux potentialités exacerbées : c'est alors de symbiose intime qu'il s'agit.

Lorsque le *Polyporus adustus* qui synthétise la biotine (cependant qu'il exige aussi de l'aneurine) est cultivé en présence du *Nematospora gossypii* qui synthétise l'aneurine (tandis qu'il a besoin de biotine) les deux champignons se complètent excellemment et croissent tous deux (même sur un milieu dépourvu des deux vitamines) : c'est indiscutablement de symbiose lâche qu'il s'agit.

Nul n'ignore que la panse des ruminants (volumineuse poche susceptible d'atteindre 100, voire 200 et même 300 litres de capacité) recèle un extraordinaire monde microscopique bactérien. On y dénombre de l'ordre de 1 million de protozoaires ciliés à côté de 10 milliards de bactéries spéciales (*Clostridium*, *Ruminococcus*, *Ruminobacter*) par gramme de contenu. Là les bactéries, cellulolytiques, dégradent la cellulose en sucres simples alors absorbés par les ruminants. De temps en temps l'animal régurgite pour mélanger l'herbe cueillie à sa salive (dont la sécrétion atteint 50 à 80 litres par jour) puis renvoie le tout vers son estomac où les précieux microbes poursuivent leur besogne de « prédigestion ». Voilà encore un bel exemple de symbiose lâche, encore que localisée « chez » le partenaire supérieur.

Il en va de même dans le cas des fourmis champignonistes d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud (les *Atta* et les *Acromyrmex*). Ces insectes préparent un compost à partir de rondelles de feuilles découpées dans la forêt voisine et ramenées en longues processions vers la fourmilière. Sur ce compost elles entretiennent des cultures de champignon dont elles tondent régulièrement la surface mycélienne pour se nourrir. Lors des essaimages de femelles vierges pour fonder de nouvelles fourmilières, celles-ci transportent un peu de « blanc », de mycélium fongique, dans une poche spéciale infrabuccale, et le déposent dans la nouvelle demeure. L'ensemencement est de la sorte assuré et par là même la continuité de cette symbiose lâche.

Certains termites élaborent des « meules végétales » au sein desquelles les fibres de bois sont prédigérées par des champignons spéciaux des termitières (les *Termitomyces*, groupe biologique mais non systématique) qui démasquent la cellulose, alors attaquée par des habitants du tube digestif des termites, dédoublée en glucides simples dont se nourrissent enfin les termites eux-mêmes. La symbiose plane toujours au-dessus de tels processus.

Franchissant le pas, nous voici parvenu dans le domaine des relations intimes, des interpénétrations, des intrications au sein desquelles on ne parvient plus toujours à bien saisir « qui est qui » entre les deux partenaires si étroitement associés.

Sous l'appellation de Zoochlorelles d'une part, de Zooxanthelles d'autre part, on désigne les unions intimes de Chlorophycées ou de Xanthophycées (algues respectivement vertes ou dorées, sinon rouge-brun) avec de nombreux animaux. Peuvent se retrouver de la sorte investis, des protozoaires ciliés, des mollusques, des éponges. Les algues, photosynthétisantes, internes à l'organisme animal, approvisionnent leur « logeur » en matières organiques qu'il remanie et dont il rétrocède une partie des nouveaux métabolites, qu'il a produits, à l'algue, comme en dédommagement de sa peine initiale. Il est même des cas où l'intimité est poussée si loin que les cellules de l'algue perdent leur propre paroi cellulaire limitante et se comportent alors comme de véritables « plastes » dans la cellule animale. De telles constatations redonnent toute son actualité à la vieille théorie des « endosymbiotes ».

Très proche est le type de rapports entretenus par des cellules de Cyanobactéries vivant dans le cytoplasme d'algues vertes ayant perdu leur(s) chloroplaste(s). On parle alors d'algues vertes apoplastidiées. La Cyanobactérie intraalgue restitue donc, en quelque sorte à son partenaire apoplastidié une aptitude à la photosynthèse, et par conséquent une indiscutable autotrophie. Le cas le mieux connu est celui du *Glaucocystis nostochinearum*

dont chaque cellule d'algue verte (apoplastidiée) héberge 10 à 12 Cyanelles.

Maintes bactéries savent entretenir des relations endosymbiotiques avec des animaux variés. Au-delà de l'exemple de la microflore de la panse des Ruminants, nous saurions citer :

— la présence de bactéries extracellulaires de poches spéciales du tube digestif de divers insectes. Là les bactéries sont régulièrement approvisionnées, sont nourries, simplifiant les grosses molécules des aliments... et ne laissent que les fragments « digestibles » à leur « logeur ».

— l'existence de bactéries remarquables dans le tube digestif d'un oiseau africain (le Honey Guide) qui rendent ce dernier capable de se nourrir de la cire des abeilles. Soulignons d'ailleurs que des poulets inoculés par les mêmes bactéries sont devenus capables de « digérer » la cire d'abeilles.

— la présence d'une bactérioflore dans le tube digestif des Humains, à côté de levures et de protozoaires. Les bactéries jouent là un rôle dans la fermentation intestinale en même temps qu'elles synthétisent certaines vitamines. On comprend que s'impose le réensemencement de cette flore intestinale chez les sujets traités par des antibiotiques un peu trop aveugles !

Pour ce qui est des termites (déjà associés, rappelons-le, à des champignons et à certaines bactéries) on leur connaît des protozoaires symbiotiques. Il s'agit de Flagellés qu'ils hébergent dans leur tube digestif et dont le rôle est essentiel. Passés à l'étuve à 35° C, les termites sont débarrassés de leurs protozoaires thermolabiles. Ces termites ainsi « stérilisés », rendus « célibataires » en somme vis-à-vis des protozoaires, continuent à absorber des fibres de bois mais ne peuvent les digérer et meurent... d'inanition le « ventre plein » ! Normalement en effet les Flagellés produisent une cellulase qui dédouble la cellulose en glucose, pour le salut des termites.

Nombreux sont aussi les exemples d'associations intimes entre végétaux. Nous nous bornerons à l'évocation de trois cas classiques : les Lichens, les Nodosités bactériennes et les Mycorhizes.

La symbiose lichénique qui naît de l'union d'une algue ou d'une cyanobactérie avec un champignon (Ascomycète le plus souvent, Basidiomycète parfois, Phycomycète rarement) constitue un défi aux lois des mathématiques. Là : 1 + 1 = 1. La dualité

conduit à un organisme composite aux possibilités plus vastes que celles de chacun des associés. Les échanges nutritionnels multiples sont prouvés, qu'il s'agisse, surtout, des apports d'eau, de sels minéraux, de vitamines, par le champignon ; ou de la fourniture de produits de la photosynthèse, de l'autre partenaire, chlorophyllien. Certes, à l'examen minutieux, cette symbiose lichénique aux apparences idylliques n'échappe pas à la loi commune à toutes les unions : elle est souvent faite de mutuelles concessions... et il peut même éclater quelques orages entre les associés.

Entre une Fabacée autotrophe, inapte à fixer l'azote libre, et une bactérie hétérotrophe, un *Rhizobium*, pareillement inapte à tirer parti, seule, de cet azote atmosphérique, une union intime peut s'établir. Elle se traduit par la genèse de nodules au niveau de maints primordia racinaires, nodules dont la section ne tarde pas à se révéler de teinte rose sous l'influence d'un pigment néoformé par le « ménage » : la leghémoglobine. Il s'ensuit, grâce à ce pigment, l'aptitude à fixer l'azote libre de l'air et, sur sol de fertilité moyenne ou médiocre, une croissance inattendue, et spectaculaire de la Fabacée grâce à la symbiose. Nul ne doute plus que ce soit grâce à cette aptitude symbiotiquement acquise, que les Fabacées se sont imposées au sein des assolements bien conçus et qu'elles aient été reconnues pour leurs aptitudes nutritives remarquables tant à l'endroit des hommes qu'envers les animaux d'élevage !

Quant aux mycorhizes, contraction associative des deux mots *mukès* (champignon) et *rhiza* (racines), elles sont trop connues de nos jours pour que nous insistions sur leurs particularités les plus classiques. Entre le Champignon et l'Hôte, simplement encoconné (Ectomycorhizes) ou notablement investi (Endomycorhizes) les échanges sont certains et le petit, l'obscur, le champignon ténu, se tire avec honneur de son association avec un hôte infiniment plus massif que lui : il lui rend d'éminents services en divers domaines. Pour ne pas sortir de notre propos de ce jour, soulignons seulement que les migrations liées aux produits de la photosynthèse et du métabolisme propre de l'hôte, et celles dépendant du pouvoir d'absorption et de synthèse exacerbée des hyphes fongiques, se révèlent d'une extrême intensité et conditionnent souvent la survie du « duo ».

⁂

Nous ne saurions passer sous silence quelques exemples d'heureux voisinages, à la faveur desquels l'un des deux convives tire souvent le plus sûr profit nutritionnel sans aucunement nuire à l'autre. C'est alors de commensalisme qu'il s'agit.

Au voisinage immédiat des racines (dans leur « rhizosphère »), si ce n'est à leur surface même (dans le « rhizoplan ») il est courant que la Plante Supérieure, par l'intensité de ses excrétions, la continuité de ses desquamations, crée un « grenier » bien pourvu. Là sont exsudés des sucres, des acides aminés, des enzymes, des vitamines... Les germes du sol ne s'y trompent pas. Bien peu y restent insensibles. C'est dire que grouillent là des populations de Bactéries, d'Actinomycètes, de Champignons. Manifestement, et très trivialement parlant, l'attirance intense de germes multiples dans l'environnement des racines est bien une affaire de « casse-croûte assuré ».

C'est pour une raison très comparable que le *Pinnotheres pisi*, un très petit crabe, élit domicile si communément dans la cavité palléale des moules. Il se nourrit là d'une infime partie des animalcules entraînés sans cesse dans le courant d'eau de mer entretenu par la moule pour sa propre alimentation. Il sait, lui aussi, que « la collation est assurée ».

Quant à l'*Amphiprion percula*, minuscule poisson protégé par un épais mucus des piqûres autrement douloureuses des nématocystes de l'anémone de mer, il trouve au cœur des tentacules de ce Cœlenthéré un milieu nourricier sans cesse réapprovisionné. Un petit malin dans son genre ! Enfin, l'un des exemples les plus connus de commensalisme, que nous ne pouvons donc éviter, est celui des Rémoras, poissons de la taille d'un maquereau, pourvus d'une ventouse au niveau de leur ventre. Toujours fixés sur des requins, quoique capables de déplacements propres en vérité, ils profitent en permanence des reliefs de repas du gros sélacien, bon nageur.

Si les liens filiaux existent, pourquoi n'en point tenir compte, n'en pas tirer parti ? Ce serait un manquement, évoquant les multiples processus de nutrition, de ne rien dire des parents nourriciers. Nous ne ferons que mentionner, pour mémoire, la si banale tétée. Par contre nous y ajouterons l'exemple des pigeons qui se nourrissent, commencent à digérer le repas, dégorgent ce début de digestion connu sous le nom de « lait de pigeon » qu'ils servent alors aux jeunes oisillons. C'est à une cérémonie très comparable que se livrent manchots ou pélicans lorsque les jeunes viennent chercher des aliments ramollis dans le jabot de leurs parents.

Non ! tout cela n'est point très distingué, avouons-le ! Mais il y a bien plus vulgaire encore. Que pensez-vous de ces animaux qui trouvent leur pitance en faisant la toilette d'un ami ? Tel se comporte le *Buphagus erythrorhynchus*, oiseau qui enlève consciencieusement, en se délectant, les tiques et larves diverses du cuir de plusieurs gros mammifères (buffles, rhinocéros, antilopes...). Et le célèbre pluvian d'Égypte (*Pluvianus ægypticus*) est dans tous les esprits, lui qui aurait l'audace d'aller chercher sa nourriture jusque dans la gueule des crocodiles endormis dont il nettoierait consciencieusement les mâchoires !

Que de si curieux exemples ne vous laissent pas croire que tous les êtres vivants se comportent aussi grossièrement ! il est des convives « stylés », capables de choisir, de trier, voire d'accumuler ce qui leur plaît... même si leurs goûts peuvent sembler bien baroques. Jugez-en :

Les *Valonia*, algues vertes microscopiques, « mangent à la carte », puisqu'elles sélectionnent les ions qu'elles absorbent préférentiellement. C'est ainsi que, si le chlore ne fait l'objet d'aucune excentricité de la part de la *Valonia*, et si sa concentration intracellulaire reste comparable à celle de l'eau de mer, le sodium est sérieusement contrôlé, ne se retrouve dans les cellules de l'algue qu'au 1/5 de sa teneur dans l'eau de mer, et le potassium est royalement traité, sa concentration se trouvant multipliée 40 fois !

D'ailleurs les végétaux qui « trient » et réglementent strictement les entrées sont nettement majoritaires dans le règne tout entier. Un exemple des plus flagrants est bien celui du châtaignier, réputé silicicole, lorsque, s'aventurant sur calcaire, il n'absorbe alors pas plus de calcium que s'il croissait sur son terrain de prédilection. La régulation est ici remarquable.

Indicatrices rigoureuses de gites métallifères, de filons de cobalt, de manganèse, d'uranium même, de cuivre, de cadmium, certaines plantes africaines ne se rencontrent que là et s'y révèlent capables d'absorber avec avidité, en l'accumulant impunément, tel ou tel de ces métaux pourtant tenus, classiquement, pour hautement toxiques.

Décidément, que de modalités et de surprenantes aptitudes en matière d'alimentation !

⁂

S'il nous fallait conclure à l'issue d'un aussi rapide travelling d'un bout à l'autre du Monde vivant, nous serions tenté d'affirmer que, chez l'humain, se nourrir reste d'une affligeante banalité, que l'on use de couverts précieux, de cuillères en inox, de baguettes orientales ou que l'on mange avec... ses doigts. Mais l'ensemble des Règnes animal et végétal fait preuve, lui, d'une extraordinaire imagination pour se nourrir, n'hésitant point à échafauder de savantes interactions, qu'elles aient nom « parasitisme », « symbiose » ou « commensalisme » platonique.

Nous venons d'en faire scintiller pour vous quelques facettes. Restons, si vous le voulez, fascinés par cette approche multidiversifiée, même s'il est impossible d'oublier, en notre for intérieur, que des millions d'hommes, de femmes, voire de tout jeunes enfants, sont plutôt confrontés à la famine, que confortés par de copieuses agapes.

Un éducateur et un bâtisseur

Le chanoine Gustave-Ernest Herly

Supérieur du Petit Séminaire de Rouen

(1862-1943)

par l'abbé André FOURÉ

(Séance du 12 mars 1983)

Le 18 décembre 1862, jour où le cardinal de Bonnechose bénissait la chapelle du Petit Séminaire du Mont-aux-Malades, naissait à Saint-Valéry-en-Caux, Gustave-Ernest Herly, futur supérieur de l'Institution, qui, dans une grande discrétion, jouera un rôle éminent dans le diocèse de Rouen, durant la première moitié de notre XX^e^ siècle. Il ne fut pas un grand orateur, il n'a laissé aucun écrit, et sa mémoire s'estompe. Il a pourtant contribué à former de nombreuses générations de prêtres et tenu ferme dans les bourrasques que furent les heures douloureuses de la Séparation en 1906 et celles de deux guerres mondiales. Que ces lignes soient un hommage à cet éducateur, à cet homme, au sens fort du mot, hommage auquel peuvent s'associer au moins quatre membres de notre Compagnie qui furent ses élèves [1].

La famille Herly était originaire de Noyelles-sur-Mer, près d'Abbeville, dans le département de la Somme. Le grand-père, Polycarpe, époux de Marie Pille, fut sous-brigadier des douanes et le père du futur abbé, Florent, préposé dans la même administration, en résidence à Saint-Valéry où, le 22 décembre 1852, il épousera une jeune couturière de dix-huit ans et demi, Fran-

---

1. MM. Nobécourt, le chanoine Delestre, l'abbé Fouré, Morisset.

çoise Picard, qui lui donnera six enfants [2]. L'un des fils, né en 1857, engagé volontaire, mourra de maladie durant la campagne de Tunisie en 1881. Une fille, Marie-Thérèse, se dévouera près de son père et gardera la maison familiale, route du Hâvre, jusqu'à son décès en 1940. L'abbé fit alors don de l'immeuble aux religieuses de la Compassion qui, réfugiées chez elle pendant la bataille, avaient entouré sa sœur malade. Par la suite, la maison fut cédée par la congrégation à M. Tiennot, employé à la S.N.C.F.

Comme beaucoup de leurs compatriotes, les grands-parents de la Somme n'étaient guère pratiquants. « Ce sont d'excellentes gens, disait leur curé, honnêtes, laborieux, pleins de déférence pour le prêtre, mais s'abstenant le plus souvent d'assister aux offices. » Au contraire, la Valeriquaise qu'était Mme Florent Herly, était chrétienne fervente et son exemple fut un stimulant pour son époux.

Le jeune Gustave fréquenta l'école des Frères de Saint Jean-Baptiste de la Salle, maîtres pédagogues, mais sévères et maniant facilement la férule ! Néanmoins, leur élève leur conservera toujours grande vénération. Le curé, l'abbé Boncourt, grave et solennel, très « ancien régime », gouvernait la paroisse avec le concours de trois vicaires et de deux prêtres «habitués »... heureux temps ! Quand, vers onze ans, Gustave pensera au sacerdoce, l'un de ces messieurs, l'abbé Verchin, lui enseignera les premiers éléments de latin. En 1875, il entre en sixième au Petit Séminaire, dirigé par l'abbé Prosper Delestre, futur supérieur du Grand Séminaire, puis vicaire général. Il a comme professeur un abbé Houlières « qui ne manquait pas d'esprit, mais d'autorité » et ne fera pas long feu dans la carrière... Parmi ses autres maîtres, il faut citer l'abbé Tougard, un érudit, qui régnait sur les 40.000 volumes de la bibliothèque, mais dont « l'originalité gâtait le savoir », M. Emmanuel Auvray qui parlait couramment le grec ancien et moderne, le savant abbé Lebarcq, auteur d'une édition critique des sermons de Bossuet, toujours appréciée des spécialistes. De ses condisciples, retenons Paul Masqueray, futur professeur de grec à la Faculté de Bordeaux, éditeur du *Sophocle* dans la collection Guillaume Budé ; Émile Lesergeant qui sera archiprêtre de Rouen et vicaire général ; Thomas Lemonnier, qui, devenu évêque de Bayeux, fera canoniser sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

---

2. Enfants nés du mariage HERLY-PICARD : Justine-Armande (28 août 1854-30 août 1854) ; Louis-Auguste-Armand (22 août 1855-1861) ; Aimable-Joseph-Émile (8 janvier 1857-† en Tunisie 1881) ; Marie-Thérèse-Joséphine (26 juin 1860-juillet 1940) ; *Gustave-Ernest* (18 décembre 1862-6 mai 1943) ; Louise-Victorine, épouse Dupuis, (26 avril 1865-1887), mère de Louis, né en 1887, mort au Petit Séminaire en 1903.

L'élève Gustave Herly figure chaque année en bonne place dans le palmarès et conquiert le baccalauréat... presque une nouveauté parmi les séminaristes qu'on ne poussait pas alors à obtenir des diplômes universitaires, dans la crainte inavouée de les détourner de leur vocation !

Le 4 octobre 1882, Gustave Herly prend le chemin de la rue Poisson pour entrer au Grand Séminaire dirigé par le P. Postel, austère religieux de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus. Il gardera une haute estime pour ses maîtres, spécialement pour le P. Malige, professeur de morale et le P. Bünd, d'origine allemande, qui enseigne la physique et terminera sa carrière à la Congrégation de l'Index à Rome : comme quoi les sciences peuvent avoir des débouchés inattendus !

A la Faculté de Théologie, alors établie dans la salle d'Albane, à l'ombre de la cathédrale, il suivra les cours d'éloquence sacrée de l'abbé Julien Loth. ceux d'Écriture Sainte de l'abbé Fouard qui, l'un et l'autre, siègeront en notre Académie.

Le 18 juillet 1886, l'abbé Herly est ordonné prêtre par Mgr Thomas, archevêque de Rouen, prélat fastueux que certains appelaient Thomas le Magnifique, futur cardinal, orateur de renom, promoteur du culte de Jeanne d'Arc, cheville ouvrière des célébrations pour le deuxième centenaire de la mort de Corneille, qui ouvrait volontiers la Salle des États de son palais pour de grandioses manifestations [3]. Le nouvel ordonné est nommé professeur au Petit Séminaire où il exerce déjà depuis un an : il y passera la majeure partie de sa vie, soit quelque 55 ans !

Voici en quels termes Mgr Cahard qui fut son disciple, puis son collaborateur, exprime l'idée que l'abbé Herly se faisait de sa vocation de professeur :

« Il avait toutes les qualités du maître parfait : une curiosité d'esprit jamais en repos, une connaissance profonde des âmes ondoyantes et diverses, une patience inlassable qui sait provoquer et attendre les résultats sans jamais rien briser, un dévouement sans bornes, un souci constant d'ouvrir et de former les intelligences, de cultiver le goût, d'élever les cœurs et de tremper les volontés, une autorité qui s'impose dès le premier contact et ne tolère aucune infraction sérieuse à la règle, une conscience professionnelle qui considère comme un impérieux devoir de consacrer aux élèves la plus grande partie de ses forces et de ses jours, un enthousiasme contagieux qui soulève et entraîne, un désir

---

3. *Deuxième centenaire de Pierre Corneille - Séance du 19 mars 1885 à l'Archevêché de Rouen*. Rouen, E. Cagniard, 1887, 1 vol. in 4°, illustrations de Jules Adeline.

passionné de préparer à l'Église des prêtres de large culture et de piété éclairée.

« Il fut le modèle des professeurs de Lettres. Grammaires et littératures grecque, latine, française, n'avaient guère de secrets pour lui. C'est dans la chaire de « rhétorique » qu'il révéla complètement ses dons... Il s'astreignait à corriger le plus grand nombre de copies, thèmes, versions, discours et vers latins... travail obscur, souvent fastidieux, mais toujours utile, car il permet de suivre pas à pas les progrès et aptitudes des élèves.

« Les « classiques » étaient, et demeurèrent jusqu'à la fin, ses livres de chevet. Il avait lu en particulier tous les livres édités sous la direction de Nisard. En critique littéraire, il s'inspirait en particulier de Sainte-Beuve, Nisard. Lemaistre, Brunetière, Faguet et du grammairien Ragon.

« Son culte des Anciens n'était pas exclusif : il goûtait les Modernes, encore qu'il fût toujours contre les sensibilités et imaginations excessives. Le bon sens, la mesure, l'équilibre, étaient pour lui des qualités maîtresses. »

Les tâches absorbantes ne lui suffisaient pas : il aidait ses jeunes confrères à entrer à l'Institut Catholique fondé à Paris en 1889 sous l'autorité de Mgr d'Hulst. Il avait lui-même fréquenté l'établissement où il avait brillamment travaillé avec les humanistes délicats que furent MM. Ragon, Lechatellier et Legay, érudit prodigieux, futur membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est de l'Institut Catholique qu'il reviendra au Petit Séminaire avec le grade de licencié ès-lettres en 1892.

A son professorât, M. Herly joignait l'aumônerie de l'orphelinat des sœurs de Saint Vincent-de-Paul, rue Stanislas-Girardin et rendait volontiers service à des amis, curés de paroisses.

En 1900, il devient directeur du Petit Séminaire : il y sera un précieux confident et collaborateur du supérieur, M. Delestre. Il aura en même temps la charge de la classe de philosophie où il commentera le manuel alors classique de Durand. Une tâche plus importante allait lui échoir.

Le 17 août 1901, Mgr Fuzet le nomme supérieur de l'établissement et chanoine honoraire Quels furent alors ses sentiments ? Le 16 août, il écrit à ses parents : « La *Semaine religieuse* doit annoncer demain ma nomination Dans ce cas, vous pourrez en parler, mais ne vous réjouissez pas plus que moi. C'est une bien lourde charge qu'on me met sur les épaules, et de grandes responsabilités que je vais assumer. Jusqu'ici, je ne vous avais parlé de rien, parce que rien n'était officiel. Aujourd'hui, c'est chose faite, malheureusement et personne ne le regrettera plus que moi. »

Le nouveau supérieur trouvait le Petit Séminaire en plein essor, grâce à l'œuvre du « Recrutement sacerdotal » auquel l'abbé Delestre avait donné une vigoureuse impulsion, avec l'appui du cardinal Sourrieu. Plus de 300 élèves, en majorité candidats au sacerdoce, peuplaient la maison avec des professeurs dont la plupart étaient titulaires de la licence. Son prédécesseur avait dû faire construire et aménager des pavillons. M. Herly allait parfaire son œuvre. Il aurait voulu, en particulier, faire installer le chauffage central. « On ignorait l'eau courante, témoigne Mgr Cahard, on devait se contenter pour sa toilette matinale, d'un peu d'eau qu'un domestique avait versé, la veille, dans les cuvettes des dortoirs. Ni salle de douches, ni salle de bains. La salle d'exercice où, dès 5 h $\frac{1}{2}$ du matin, on faisait prière collective et oraison personnelle, était sans feu... recueillement et ferveur étaient bien difficiles, surtout les jours de grand froid. Aux périodes les plus rigoureuses, on était obligé de briser l'eau devenue glace et, quand c'était impossible, vers 8 h, l'économe faisait monter dans les longs corridors faiblement éclairés au gaz, des baquets d'eau chaude où l'on remplissait les cuvettes... ». Temps héroïques qu'ont du mal à concevoir nos générations habituées au confort... M. Herly s'ingénia aussi à faire varier les menus et à en soigner la présentation. Il remplaça le traditionnel morceau de pain sec du petit déjeûner par de la soupe chaude... un progrès !

Il s'occupait de la formation intellectuelle et morale des séminaristes, venait parfois dans les classes prendre la place du professeur, faisait réciter les leçons, expliquer quelque auteur latin, grec ou français et appelait certains pour les interroger personnellement, lors des examens trimestriels. Chaque quinzaine, il passait dans les diverses divisions et se faisait lire les notes et appréciations du professeur titulaire et du préfet de discipline.

Chaque soir, devant la communauté rassemblée, il présidait la « lecture spirituelle », lisait parfois quelques pages d'un maître éducateur contemporain, commentait le règlement de la maison, insistait sur la bonne tenue et la politesse...

A la fin de l'année scolaire, il rassemblait les philosophes, avant la messe de communauté qu'il célébrait ordinairement lui-même, après l'avoir précédée d'une méditation tirée souvent du P. Hamon, et leur commentait les divers aspects de la vie sacerdotale où beaucoup pensaient s'engager. Lors de certaines occasions, il prenait la parole à la chapelle. Il n'était pas orateur, avons-nous dit : il s'exprimait d'abondance avec un succès inégal, et son jeune auditoire (« cet âge est sans pitié »), retenait davantage les quelques « bavures » du prédicateur que le fond du sujet exposé...

Après les succès : les épreuves, au cours desquelles M. Herly va pleinement se révéler. Depuis 1904, le nombre des rentrées fléchissait : on parlait de la Séparation des Églises et de l'État et les parents étaient peu enclins à laisser leur fils se lancer dans une aventure dont nul ne prévoyait la douloureuse issue. Le 9 décembre 1905, la loi est votée : Pie X la condamne le 11 février suivant dans son encyclique « *Vehementer* ». L'une des conséquences va profondément toucher la situation matérielle de l'Église de France. Ce seront les inventaires des biens, puis leur confiscation. En prévision d'un exil prochain, M. Herly fait transporter livres, objets précieux, reliquaires, vases sacrés, ornements, dans des maisons amies, chez Mgr Flavigny à Bois-Guillaume ou chez la comtesse de Guillebon, voisine du séminaire.

Dans un éloquent discours des prix, en 1932, l'abbé Jean Delamare, futur archiprêtre de Rouen, a raconté les heures dramatiques dont il fut le témoin [4].

« Le jeudi 13 décembre 1906, l'arrêté d'expulsion arrivait au Petit Séminaire. Avec émotion contenue, M. Herly traversait les salles d'études... « Mes enfants, dit-il aux élèves, vous allez « écrire à vos parents l'injustice dont nous sommes victimes. « Vous partirez samedi avec tout ce qui vous appartient, mais « vous rentrerez dans le courant de janvier, à la date qui vous « sera fixée ultérieurement ».

Le 18, il célèbre pour la dernière fois la messe de communauté et prononce une allocution qui était comme un adieu du père à ses enfants. Toutefois, un espoir renait. Sur les conseils de Me Charles Deschamps, notaire à Rouen, grand-oncle de notre confrère Philippe Deschamps, une association se constituait en vue de donner, au Petit Séminaire, l'enseignement secondaire, sous le régime du droit commun. On fixe la rentrée au 21 janvier. La déclaration d'ouverture a été acceptée par l'Académie et un bail régulier passé avec l'administration diocésaine, enregistré par les Domaines. Le 16 janvier, quelques élèves reviennent et se réinstallent. La vie reprend, mais, dans la soirée du 18, une lettre du préfet Chrysostome Fosse vient briser l'enthousiasme commun. En voici le texte :

Monsieur l'Archevêque,

Conformément à l'avis de l'administration des Domaines consultée à cet effet, le Gouvernement vient de décider que les baux passés depuis le 9 décembre 1905 par les représen-

---

4. Abbé Jean DELAMARE in *Annuaire des anciens élèves du Petit Séminaire*, années 1930-1931-1932, Rouen, Imp. de la Vicomté, 1933 : *" Les derniers jours du Petit Séminaire au Mont-aux-Malades "*, pp. 97-115.

tants des grands et petits séminaires à des personnalités autres que les associations cultuelles étaient des contrats fictifs, et n'étaient susceptibles d'aucun effet.

En conséquence, des instructions ont été données pour que les prescriptions de mon arrêté du 13 décembre dernier relatif à l'évacuation du petit séminaire du Mont-aux-Malades reçoivent, sans plus tarder, leur entière exécution.

Veuillez agréer...

Le 20 décembre, Mgr Fuzet, dans un entretien avec le préfet, avait sollicité un bail et un sursis d'exécution de l'arrêté du 13. Seul, le sursis avait été accordé.

Le 20 janvier, près de 3.000 personnes avaient gravi la colline pour apporter à M. Herly le réconfort de leur sympathie. Vers 3 h de l'après-midi, tandis que le supérieur et les professeurs étaient en prière à la chapelle, une procession conduite par M. l'abbé Dulery, curé de la paroisse, arrivait en psalmodiant le chant du *Miserere*. M. Herly se rend dans la cour d'honneur pour donner aux assistants ses ultimes conseils.

Se présente bientôt M. Surrugne, secrétaire général du département qui trouve portes closes et barricadées. La foule chante le *Credo* et le cantique *Nous voulons Dieu*. Au bout de trois heures, estimant que la manifestation avait atteint son objet par son ampleur et sa dignité, M. Herly s'incline devant la force et commence ce dialogue avec le représentant de l'État :

« Monsieur, qui êtes-vous ?

— Je suis le secrétaire général de la préfecture.

— Que venez-vous faire ?

— Monsieur le directeur, nous avions confiance dans une parole donnée. Nous ne comprenons pas la manifestation.

— Monsieur le secrétaire, je n'ai rien préparé, rien organisé.

— Monsieur le directeur, nous nous attendions d'autant moins à cette manifestation, que nous sommes ici chez nous. »

Mot malheureux qui provoque indignation de la foule et vaut à son auteur cette vive réplique :

« Nous étions chez nous, et pour nous conformer à l'invitation de M. le ministre Briand, nous avons loué au bureau des séminaires l'immeuble dont nous étions les propriétaires... Nous avons un bail dûment enregistré et nous ne partons aujourd'hui que contraints par la force armée. » M. Herly gardera le souvenir du geste symbolique du gendarme qui lui mit la main sur l'épaule afin de manifester l'intervention de la force publique.

C'est la fin et la sortie s'effectue lentement, à travers les jardins. Le soir venu, M. Herly se réfugie chez Mme de Guillebon, tandis que professeurs et élèves se dispersent dans le diocèse. L'établissement était mis sous séquestre et attribué au département qui le convertira en maison pour enfants assistés, puis centre pour jeunes détenues, enfin en maternité. Durant la guerre 1939-1945, la chapelle abritera le dépôt des archives départementales. Récemment on a aménagé un nouvel étage dans ce sanctuaire, déposé les vitraux et exhumé l'abbé Alliaume, le fondateur, décédé en 1874, dont le corps repose maintenant dans le nouveau cimetière communal.

C'est en vain que Mgr Fuzet élèvera une énergique protestation. Son diocèse serait-il privé de séminaire ? L'archevêque avait heureusement discerné dans le supérieur l'homme capable de faire face à la situation. Ce dernier ne s'attardera pas à gémir sur les ruines et trouva rapidement une maison nouvelle. Toujours aidé par Me Deschamps et d'innombrables générosités, il constituait une société anonyme qui achetait l'école Bossuet, édifiée en 1886 par M. Gaston Patry, route de Neufchâtel, alors au N° 15. L'association prendra le titre de « Société anonyme d'établissement d'enseignement libre et de maisons de famille dans la Seine-Inférieure ».

Quelques travaux d'aménagement dans l'édifice devenu « Institution Saint-Romain », et quatre mois après le pénible départ du Mont-aux-Malades, la rentrée était fixée au 29 avril 1907. Ayant enseigné dans un séminaire soustrait au contrôle de l'Inspection académique, M. Herly ne pouvait être le directeur officiel de la maison. Il ne serait que le « préfet des études », le directeur en titre étant le vicaire général Caulle. De fait, il dirigera l'établissement et, en 1908, l'Académie le dispensait du stage réglementaire : 132 élèves répondirent à la convocation. La plupart des professeurs, soit 16, possédaient leur licence. Parmi eux, retenons le souvenir de MM. Palfray, bientôt docteur ès-sciences et professeur de chimie à l'Institut Catholique de Paris ; Narcisse Lemonnier qui sera vicaire général et directeur diocésain de l'Enseignement libre ; Leconte, particulièrement brillant, qui avait obtenu la mention « très bien » au baccalauréat, avec 28 points de plus que le nombre requis ; Cahard, futur vicaire général, protonaire apostolique et doyen du chapitre métropolitain.

La vie reprit son cours normal dans les bâtiments certes plus exigus, mais avec le même rythme et le même esprit.

M. Herly, « le père abbé », comme on le désignait, ne vivait que pour ses élèves, soucieux de leurs âmes et de leurs corps. Il

s'inquiétait de leurs études, de leurs besoins, de leur santé, de leur avenir. Ses jugements étaient toujours empreints de bienveillance. Il ne se voulait pas blessant dans ses reproches et, sauf manquement grave à la morale ou à la discipline, il ne renvoyait que très rarement un coupable. A un professeur qui lui demandait l'exclusion d'un séminariste, il répondait : « Regardez... il pleut à verse : on ne mettrait pas un chien dehors... comment voulez-vous que j'y mette un enfant ? » Il a ainsi préparé des centaines de prêtres ou de laïques qui gardent de lui un souvenir fidèle et reconnaissant.

Il choisissait lui-même ses professeurs, contrôlait leur activité sans les gêner dans son exercice. Il leur donnait volontiers quelques conseils, mais leur faisait pleinement confiance et les voyait partir avec regret quand l'archevêque estimait devoir les appeler à d'autres ministères.

Durant toutes les périodes de sa vie, M. Herly jouit de l'estime des chefs du diocèse, que ce soient les cardinaux Sourrieu ou Thomas, Mgr Fuzet, le cardinal Dubois, Mgr de la Villerabel ou Mgr Petit de Julleville.

Celui qui lui marqua le plus de sympathie fut, sans conteste, Mgr Fuzet. C'est lui qui l'avait nommé supérieur en 1901, qui lui confiera la redoutable mission de reconstituer en 1907 les deux séminaires, de bâtir l'archevêché lorsqu'il fut expulsé du manoir de la rue des Bonnetiers. Il installa le Grand Séminaire dans le couvent des sœurs de la Providence, rue du Champ des Oiseaux, qui avaient dû s'exiler. Jamais l'archevêque ne contraria les projets de son interlocuteur, exposés et discutés en toute loyauté. Il venait parfois en voisin au séminaire : certain vendredi, sans s'être fait annoncer, il vint partager le frugal repas de poisson de la communauté et invita les professeurs au salon. Lui qui était particulièrement glacial voire sarcastique, se montra plein de verve et de bonne humeur, racontant entre autres ses difficultés dans son premier diocèse, celui de Saint-Denis de la Réunion, ses entretiens avec M. Dumay, directeur des Cultes au ministère de l'Intérieur. Ses hôtes étaient stupéfaits de découvrir le prélat sous un jour qu'ils ne soupçonnaient pas. Dans l'intimité, assuré qu'il était de la parfaite discrétion de M. Herly, il ne craignait pas de faire ses remarques sur les évènements contemporains, sans dissimuler ses jugements, sans taire ses regrets. Il avait aussi pour le supérieur et pour les amis de ce dernier, les plus délicates attentions. Il estimait en particulier l'abbé Letendre, chancelier de l'archevêché, l'abbé Lesergeant, le

chanoine Jouen dont il appréciait les travaux historiques et qu'il avait encouragé à publier *Les Comptes du manoir archiépiscopal de Rouen* (Paris, Picard, 1905). Survenue le 20 décembre 1916, la mort de Mgr Fuzet sera douloureusement ressentie par celui qui était l'un de ses très rares confidents.

Fort de cet appui, M. Herly pourra se lancer dans de vastes constructions, grâce aussi à de multiples bienfaiteurs qui connaissaient son propre désintéressement. « On peut affirmer, écrit Mgr Cahard, qu'il mérite d'être rangé parmi les grands bâtisseurs que la ville de Rouen ait connus pour des besoins religieux durant ces deux derniers siècles. Les deux tiers des séminaires diocésains, l'archevêché provisoire, sont sortis de ses mains et de son cœur. Il eut aussi la bonne fortune, pour réaliser ses desseins, de rencontrer des architectes et entrepreneurs de talent au nombre desquels, il est juste de citer MM. Lefebvre, père et fils, Lagnel, Lanfry, Porraz ». « Il prit la truelle », disait-il, dès le début de son supériorat, et ne la déposa, au terme d'un rude et persévérant effort. qu'aux approches de la deuxième guerre mondiale.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ses multiples campagnes de construction. Retenons toutefois que, même pendant la guerre de 1914. continuèrent les travaux de la chapelle, surmontée de la salle des exercices et d'un dortoir, conçus par M. Lagnel, dont le chevet éclairé de trois vitraux de Félix et Jean Gaudin, père et fils, est situé rue Ricarville. L'oratoire fut bénit le 18 février 1925 et l'autel de marbre blanc dessiné par l'abbé Carton, ancien élève des Beaux-Arts et curé de Saint-Wandrille, consacré par Mgr du Bois de la Villerabel. Selon les indications de Mgr Fuzet, il avait été taillé dans les ateliers Imbert et Maximin de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Dans le « tombeau » ajouré, on avait déposé une représentation en cire contenant les reliques de saint Séverin, tirées des Catacombes et données jadis par le cardinal de Bonnechose. Cette « image » disparut en 1940 pendant l'occupation allemande. (cf Mgr E. Prudent, in *Bulletin religieux du diocèse de Rouen*, 7 mars 1925).

Nous ne pouvons oublier non plus l'acquisition et l'agrandissement du château du Gal, près de Motteville, prévu d'abord comme maison de repos pour les santés fragiles, pour les loisirs de vacances et qui, devant le nombre croissant de séminaristes, devint la résidence habituelle de la division des petits. M. Herly bénéficia de l'entregent de M. l'abbé Lasnon, économe de l'Institution Join-Lambert, auprès de la propriétaire, Mlle Desson de Saint-Aignan qui, en fait, fit don du petit château et de ses

dépendances au diocèse [5]. Les négociations avaient commencé en 1924 : six ans plus tard, le domaine pouvait accueillir 160 garçons.

Dans un autre plan, M. Herly veillait à aider matériellement « ses enfants », comme il les appelait, enfants venus souvent de milieux modestes. Il rendit son essor à « L'Œuvre Saint-Romain », fondée au XIX[e] siècle, destinée à aider matériellement les séminaires. Sur le budget figurait en bonne place un chapitre pour des bourses d'études à l'intention de ceux qui ne pouvaient payer leur pension. Il agissait discrètement, ayant le souci que le problème financier ne pût entraver la réalisation des vocations. Après la guerre de 1914, il contribuera activement à la création de « L'Œuvre du Blé eucharistique » pour fournir le pain quotidien des élèves et les hosties des sanctuaires : son appel fut largement entendu dans les milieux ruraux auxquels il s'adressait particulièrement.

Ainsi s'écoulait la vie du supérieur, avec ses heures joyeuses : achèvement des bâtiments, succès des professeurs aux licences, et des élèves au baccalauréat, fêtes de famille telles que les distributions des prix, solennité de l'Immaculée-Conception, Adoration perpétuelle, fête du maître de maison...

Mais, outre les heures angoissantes de 1906, M. Herly connut aussi celles des deux conflits mondiaux avec leurs cortèges de deuils.

En 1914, la maison de Rouen devient l'hôpital complémentaire n° 10, où se dévoua le personnel de la Croix-Rouge. Une partie des élèves fut installée dans la maison de campagne des sœurs de Saint-Vincent de Paul, face au Carmel de Bois-Guillaume, où le Grand Séminaire trouvera refuge en 1940... L'autre partie ira dans les locaux de l'ancien pensionnat des sœurs d'Ernemont à Rouen.

La moitié du corps professoral est mobilisé dès le début du conflit : M. Goffètre sera tué à la tête de sa section, près de Reims, M. Mauger disparaîtra en Orient quelques semaines avant l'Armistice. Une cinquantaine d'élèves seront sous les drapeaux : plusieurs seront tués, grièvement blessés, ou faits prisonniers. On en trouvera sur les champs de bataille les plus célèbres :

---

5. Desson de Saint-Aignan (Mlle Marie-Rose-Germaine), née au château du Gal, commune de Grémonville, le 3 juillet 1855, fille de Marie-Adrien Desson de Saint-Aignan et de Mélanie-Constance Pennot de Marqueray, décédée à Rouen chez les sœurs dominicaines, rue du Docteur Louis-Dumesnil, le 16 décembre 1937, inhumée à Bonsecours dans le caveau des religieuses.

Artois. Somme, Chemin des Dames, Verdun, sans oublier le front de Salonique. Durant les semaines qui suivirent la fin des hostilités, l'abbé Henri Delamare mourait de la grippe « espagnole ». Chacun de ces deuils affectait M. Herly qui vivait dans la crainte des pires nouvelles. Dans l'entrefait, son propre père s'éteignait à Saint-Valéry le 17 janvier 1915. Sa mère était morte le 2 août 1895. La vie continuait pourtant et, en 1919, on pouvait rentrer dans l'Institution. Les études reprenaient avec ponctualité comme le rappela M. Nobécourt lors de la réception de notre confrère Maurice Morisset, le 16 février 1974.

Commencé dans l'épreuve de la Séparation, le supériorat de M. Herly allait s'achever dans la tourmente de 1939 dont il ne connaîtrait pas la fin. La maison est, de nouveau, réquisitionnée par l'autorité militaire. Tous les élèves doivent rejoindre Le Gal et il faut des prodiges d'imagination pour loger tout ce monde et organiser les services de réfectoire en période de restrictions alimentaires. Une nouvelle fois, le « père abbé » fait face. Ce sera d'abord la « drôle de guerre » et le brutal réveil du 10 mai 1940. Un professeur, le lieutenant Follain, est tué au combat, comme six anciens élèves. Cinq professeurs sont faits prisonniers. C'est aussi « l'exode ». M. Herly devra se résoudre à prendre la route pour le séminaire de Séez où l'accueille le supérieur, Mgr Bricon. De là, il partira avec trois de ses collaborateurs jusqu'à Saint-Jean d'Angely, pour retrouver bien vite la ville de Rouen en ruines, tout comme Saint-Valéry où en juillet, sa sœur semble l'avoir attendu pour mourir.

L'armée d'occupation a mis la main sur la maison de Rouen, y causant quelques déprédations : des meubles, des livres, des vases sacrés ont ainsi disparu. Le Gal demeurait libre : on s'y réinstallerait en octobre. La vie n'était guère simplifiée, en raison de l'absence de plusieurs maîtres, remplacés par quelques grands séminaristes, par l'entassement du personnel et l'environnement général. La guerre continuait : nul n'en prévoyait la fin proche et M. Herly avait près de 78 ans ! Sa démarche devenait de plus en plus pesante, et l'oreille s'assourdissait... Au cours des années précédentes, il avait connu des heures triomphales : son jubilé d'or professoral en 1935 au cours duquel les anciens élèves lui offraient, pour la chapelle, un splendide ornement de brocart d'or dit « ornement angélique », brodé à Lyon, qui avait mérité un grand prix à l'Exposition universelle de Paris au début du siècle, puis un buste du sculpteur Menoucoutin, hommage des personnalités formées par le jubilaire : Mgr Pharès, archevêque titulaire de Tarse, l'abbé Palfray, etc... Le vicaire général Cahard

CHANOINE GUSTAVE-ERNEST HERLY

1862 - 1943

(Buste par Menoucoutin)

fit l'homélie et Mgr du Bois de la Villerabel loua les mérites du héros de la journée... à l'occasion de l'assemblée générale des anciens, pendant les vacances. Les élèves y furent associés lors de la fête traditionnelle du « père abbé » au cours du troisième trimestre scolaire suivant.

Tout cela était prestigieux certes, mais déjà lointain, compte tenu du douloureux présent. Mgr Petit de Julleville, dès son arrivée à Rouen, avait trouvé M. Herly déjà âgé de 74 ans et se faisait des soucis pour l'avenir. Il estimait l'homme encore qu'il regrettât de ne pas lui entendre parler plus souvent du séminaire. Il se demandait combien de temps le supérieur pourrait assumer efficacement sa charge. Les évènements se précipitèrent ; le 30 novembre 1940, M. Herly s'était fait un devoir d'assister au sacre de Mgr Blanchet, supérieur de Saint-Joseph du Havre, nommé évêque de Saint-Dié. Il en revint épuisé. Son médecin, le docteur Pépin, le fait admettre à la clinique de la Compassion, mais bientôt jugea toute intervention chirurgicale impossible en raison de l'âge du malade. Il reprend cependant des forces et le gouvernement de sa chère maison.

Après cet accident, l'archevêque a réfléchi et beaucoup prié, tant il lui en coûtait de prendre une décision qui allait abattre « le vieux chêne ». Le 4 août 1941, il se décide pourtant à lui écrire pour lui demander de confier le séminaire à des mains plus jeunes, au prix d'un lourd sacrifice personnel. Profondément bouleversé, M. Herly réfléchira silencieusement durant trois semaines avant de donner sa réponse. Il sera discrètement encouragé par l'exemple de M. Lesergeant, son ami de toujours, qui s'est retiré de la cure de la cathédrale pour laisser place à celui dont M. Herly aurait voulu faire son successeur, le chanoine Jean Delamare. A la fin du mois, après un séjour à Saint-Valéry, en rappelant au chef du diocèse combien sa décision lui était douloureuse, il affirmait que « prêtre, il devait obéir, comme il y avait toujours encouragé les autres et qu'il remettait sa charge à son archevêque, juge du bien de son clergé et de l'avenir du diocèse. »

Mgr Petit de Julleville le remerciait de son abnégation exemplaire, lui faisait connaître sa promotion comme vice-doyen du chapitre métropolitain et supérieur honoraire du séminaire. Il lui annonçait le nom de son successeur, l'abbé René Delalandre, professeur d'histoire dans l'Institution, directeur de la division des Moyens, qui finira ses jours comme curé de Saint-Patrice de Rouen en 1970.

Une vie toute nouvelle commence alors pour M. Herly. Le chanoine Jean Delamare, les vicaires généraux Letendre et Cahard avaient loué pour lui un modeste appartement rue Saint-Nicolas et lui avaient aménagé un petit oratoire afin de lui éviter la fatigue de la messe capitulaire alors quotidienne. Il sera un chanoine exemplaire pour sa ponctualité. Il sera heureux, les dimanches et jours de fête de faire le chemin vers Notre-Dame en compagnie de quelques uns de ses anciens élèves, devenus grands séminaristes, que leur supérieur, M. Durand-Viel, a encouragés à faire cette démarche de filiale affection pour celui qui fut leur maître. Volontiers, il ira au Gal où il sera toujours accueilli à bras ouverts et où l'on continue à l'appeler avec déférence « Monsieur le supérieur ». Cependant sa santé continuait à s'altérer. Le 1er décembre, il tombe, rue des Carmes, et on doit le ramener chez lui. Le 8, il tient à aller fêter l'Immaculée-Conception au séminaire, à assister aux offices pontificaux de Noël et le 30, à s'associer aux vœux traditionnels adressés à Mgr Petit de Julleville à l'archevêché. Puis, insensiblement, il décline, demeure prostré dans son fauteuil, presque muet, incapable de s'adonner à la lecture, son passe-temps jusque-là favori. Le 21 avril, il tombe dans sa chambre et, le 1er mai, ses amis lui proposent le Sacrement des malades qu'il reçoit des mains de M. Jean Delamare, en parfaite lucidité. A partir du 4 juin, il entrait en agonie, et le 6, alors que la messe matinale sonnait à la cathédrale, il fermait les yeux pour toujours.

Le 11, on célèbrait ses obsèques à Notre-Dame sous la présidence de Mgr l'archevêque qui dira de lui, dans son allocution, et le prélat s'y entendait : « Nous sommes bien peu de choses auprès de tels hommes... ».

Le lendemain, son corps allait à Saint-Valéry, faire une dernière halte en l'église de son baptême et de sa première messe. Il irait ensuite reposer avec les siens dans le cimetière communal. Une simple inscription rappelle son souvenir : « Famille Herly. Chanoine Gustave Herly, supérieur du Petit Séminaire, 1862-1943 ». Rien de plus : il avait toujours aimé la simplicité. Elle éclate jusque dans sa dernière demeure : c'est la suprême leçon qu'il nous donne.

★
★ ★

En 1949, on inaugurait dans le vestibule du 41, route de Neufchâtel à Rouen, une plaque qui, dans la brièveté de l'inscription lapidaire résume le souvenir de celui dont nous avons tenté de rappeler la vie discrète et féconde :

LE DIOCÈSE DE ROUEN DOIT / CETTE MAISON ET LA MAISON / DU GAL A LA FOI TENACE / ET AU LABEUR DÉSINTÉRESSÉ DE / MONSIEUR LE CHANOINE G. HERLY, SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE / MONT-AUX-MALADES 1901-1906 / INSTITUTION SAINT-ROMAIN 1906-1941 / PLUS GRAND QUE LE MALHEUR, / A SON SÉMINAIRE DISPERSÉ PAR LA / PERSÉCUTION, IL OFFRIT LE REFUGE / DE CES MURS, LES AGRANDIT ET / EN FIT LE BERCEAU DE GÉNÉRATIONS / DE PRÊTRES ET DE CHRÉTIENS / L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES / ET LE CLERGÉ DU DIOCÈSE ONT / VOULU GARDER EN CE BRONZE : / LE SOUVENIR DE SON ŒUVRE / ET L'EXEMPLE DE SON COURAGE. 1949.

Et Mgr Cahard de conclure ses propres souvenirs par ces mots : « Il est là, dans cette effigie, comme un gardien vigilant et un modèle prestigieux. *" Defunctus adhuc loquitur "*... Mort, il continue à nous parler. »

BIBLIOGRAPHIE :

— *Notes manuscrites inédites de Mgr Victorien Cahard*, archives de l'Archevêché de Rouen.

— *Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen*, en particulier, numéro du 7 mars 1925.

L'Islam est-il un obstacle à l'expansion soviétique ?

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

(Séance du 26 mars 1983)

Il serait outrecuidant de prétendre répondre directement à cette question, étant donné les conditions rapidement changeantes de la scène du Moyen-Orient. Les dirigeants soviétiques eux-mêmes seraient bien en peine de le faire. Il n'est donc possible d'aborder le problème qu'indirectement et l'exposé se composera de deux parties :

I. - Qu'est-ce que l'Islam en Union Soviétique ? De quel poids peut-il peser sur la stratégie extérieure de Moscou ?

II. - Quelle est la stratégie islamique de l'U.R.S.S. telle qu'elle a été pratiquée pendant les douze dernières années, c'est-à-dire depuis 1968 ? Quels en sont les avantages pour Moscou ? Les limites ? L'enjeu potentiel ?

I. — L'ISLAM EN UNION SOVIÉTIQUE.

Avec ses 45 à 50 millions de Musulmans, l'Union Soviétique est la 5e puissance musulmane du monde après l'Indonésie, le Pakistan, le Bengla-Desh et l'Inde. Ainsi compte-t-on plus de Musulmans en U.R.S.S. qu'en Égypte et en Iran, et plus de Turcs en Asie centrale et sur la Volga qu'en Turquie. C'est un bloc compact, dense, établi le long des frontières méridionales. Or toute progression soviétique vers le Sud doit partir, soit de l'Asie centrale, soit du Caucase. Il est donc impossible d'ignorer le facteur musulman avec ces deux tremplins possibles, soit pour

favoriser une expansion, soit pour servir de zone de défense. L'évolution démographique de l'U.R.S.S., bien connue des démographes américains, nous apprend que les territoires frontaliers, Caucase occidental et Asie centrale, sont de plus en plus musulmans et turcs : cette évolution est irréversible. A la fin du siècle, il y aura, en U.R.S.S., environ 70 à 75 millions de Musulmans pour une population slave russe presque stationnaire (150 millions). Près de 19% de la population de l'U.R.S.S. sera musulmane, turque dans son immense majorité.

Il faut encore noter que les populations musulmanes d'Asie centrale et du Caucase ont été jusqu'à présent réfractaires à la politique de brassage inaugurée par les Soviétiques dès 1945. Aujourd'hui près de 98% des Musulmans d'Asie centrale refusent obstinément d'abandonner leur terre natale chaude et ensoleillée pour la Sibérie ou la Russie centrale où les autorités voudraient les installer. On les comprend : ce serait quitter la côte d'Azur pour la Norvège ! Là aussi, ils mangent mieux, et comme ils sont plus malins que les Russes, ils se « débrouillent » en contournant les règles et leur niveau de vie est plus élevé.

En Asie centrale, le pourcentage des Russes et autres Européens décroit dramatiquement et l'évolution est encore plus spectaculaire au Caucase où la population russe décroit non seulement en pourcentage mais aussi en chiffre absolu : de 1970 à 1979, (dates des deux derniers recensements démographiques), 150.000 Russes ont quitté le pays, soit 200.000 en tenant compte de l'accroissement naturel. L'accroissement quantitatif de la masse musulmane en U.R.S.S. sera donc le fait marquant de la fin du siècle, mais aussi un changement qualitatif s'opérera dans le rapport Musulmans-Russes donnant aux premiers une importance plus grande qu'aujourd'hui.

Cette évolution qualitative est déjà perceptible dans plusieurs domaines :

1) Le relèvement du niveau culturel, donc politique des musulmans est certain. Ceux-ci possèdent déjà, et possèderont davantage encore dans une génération, des spécialistes dans tous les domaines et à tous les niveaux capables de gérer les affaires de leurs Républiques. Ils peuvent dès à présent se passer des Russes et le pourront encore plus dans vingt ans. En revanche, il est plus que douteux que leur soit confié un rôle plus grand dans la gestion des affaires de l'Union dans son ensemble et notamment dans la politique extérieure de l'U.R.S.S.

2) La population musulmane d'Asie centale et du Caucase a su préserver son intégrité biologique et culturelle durant les

soixante années du régime soviétique. Il n'y a pas plus de mariages mixtes aujourd'hui qu'il y a trente ou quarante ans, plutôt moins. Sur le plan culturel, cette population a su éviter la russification. Et l'on assiste à une sorte de « retour aux sources » symbolisé par la remise en valeur du magnifique et très riche patrimoine littéraire et artistique. L'Asie centrale et le Caucase sont peut-être, pour les Russes, un monde « colonial », mais ce n'est pas un Tiers-monde. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir en mémoire que la civilisation de Bukhara, par exemple, avait atteint son apogée au IX[e] siècle à l'époque des Samanides, tandis que les ancêtres des Russes se cachaient encore dans les marécages du Pripyat et les forêts du Nord.

L'abîme qui sépare les Musulmans des Russes va encore s'accentuer.

3) Enfin, sur le plan spirituel ou psychologique, on observe un double phénomène :

— d'une part la redécouverte de la religion, des richesses spirituelles de l'Islam le plus conservateur et le plus traditionaliste, ce qui est compréhensible lorsque l'on compare les trésors de la culture irano-turque à la sécheresse intellectuelle du Marxisme-léninisme « à la Russe » que les autorités soviétiques cherchent à imposer et,

— d'autre part la redécouverte du passé récent, celui de la fin du XIX[e] et du début du XX[e] siècle qui est illustré, au Caucase comme en Asie centrale, par la résistance aux conquérants russes. Il est significatif de voir que les « Grands Ancêtres » les plus populaires parmi les intellectuels musulmans sont Chamil et Uzun Hadji au Caucase, et les Basmatchis et Kurban Murat en Asie centrale, c'est-à-dire les adversaires les plus acharnés de la Russie, héros des véritables guerres saintes (djihad) contre les Russes.

La conséquence de cette évolution récente est l'aggravation des rapports entre Russes et Musulmans dans toutes les Républiques musulmanes, révélée par une poussée de xénophobie qui s'exerce dans les deux sens : en effet Russes et Musulmans se haïssent réciproquement. Depuis la mort de Leonid Brejnev, cette aggravation est devenue non pas plus spectaculaire, mais simplement mieux connue. Sous Brejnev, on pratiquait la méthode Coué « tout va très bien... », sous Youri Andropov, le retour au « Stalinisme musclé » semble indiquer une plus grande franchise.

Etant donné ce climat général, on pourrait croire que l'Islam est plutôt un obstacle à l'expansion soviétique. Une stratégie offensive au-delà des frontières a été rendue impossible au début

des années 20 en raison des révoltes des Basmatchis en Asie centrale et des Montagnards du Daghestan au Caucase du Nord. En septembre 1920, au Congrès des Peuples d'Orient à Bakou, Zinoviev, alors président du Komintern, prêchait la Ghazawat — la Guerre sainte — contre l'impérialisme britannique et français. Or au même moment deux soulèvements éclataient au Caucase et en Asie centrale, mais cette fois contre l'impérialisme soviétique. Il était difficile, probablement impossible de mener simultanément deux politiques opposées :

— combattre l'Islam à l'intérieur ;

— s'en servir et le pousser contre les « Impérialistes » à l'extérieur.

Aussi les aventures turque et iranienne furent abandonnées. En 1920, le Parti Communiste turc créé à Bakou et les insurgés du Ghilan dans l'Iran du Nord furent livrés à leur sort, c'est-à-dire voués à l'écrasement en 1921.

Après 1921 déjà, et définitivement après 1928 et le VI[e] Congrès du Komintern, l'U.R.S.S. de Staline s'enferme derrière le rideau de fer, particulièrement étanche le long des frontières des Républiques musulmanes. Pendant presque 50 ans, jusqu'à Léonid Brejnev, celles-ci vont vivre totalement isolées du monde musulman extérieur :

— le pélerinage à la Mecque (le Hadj) est suspendu ;

— les visites des étrangers sont limitées à quelques rares Européens ;

— il ne figure pas de Musulmans dans le service diplomatique soviétique, à une exception près (Hakimov à Sanaa). Il est vrai que jusqu'en 1945, l'U.R.S.S. n'a rien à offrir au monde musulman extérieur, même sur le plan idéologique et quand, après la Seconde Guerre Mondiale, Moscou réapparaît sur la scène du Moyen-Orient, c'est sous son masque de Russie-Grande Puissance et même de « Sainte Russie » puisque le premier notable soviétique à visiter l'Égypte, Damas et Beyrouth sera Mgr Alexis, le Patriarche de Moscou [1].

---

1. En 1947, en effet Mgr Alexis fait une grande tournée au Moyen-Orient. Il est reçu notamment :
— à Damas par le Patriarche d'Antioche,
— à Jérusalem par le Patriarche de Jérusalem,
— en Egypte par le Patriarche d'Alexandrie.
Or, à cette époque, il n'existe aucun lien de ces pays avec l'U.R.S.S. Aucun parti communiste n'existe encore, sauf en Syrie et au Liban. L'influence soviétique est nulle. Aussi le Patriarche de Moscou apparaît-il comme le représentant de la « Russie Eternelle ». Il est reçu comme un ami, comme un allié.

Quant aux Musulmans soviétiques, ils étaient complètement oubliés. Il faut signaler qu'après 1945, Moscou n'a pas présenté de revendication irrédentiste au nom des Musulmans Azéris, Turkmènes ou Uzbeks sur l'Iran et l'Afghanistan comme elle l'a fait au nom des Géorgiens et des Arméniens sur les provinces orientales de l'Anatolie [2].

L'Asie centrale et le Caucase jusqu'à la chute de Nikita Khrouchtchev restent isolés, protégés de toute ingérence et de toute influence extérieures. La politique soviétique a été, en ce qui concerne ces deux régions, purement défensive.

La scène va changer brutalement en 1968 quand Moscou inaugure la « statégie islamique ».

II. — LA STRATÉGIE ISLAMIQUE DE L'U.R.S.S.

L'U.R.S.S. est la seule grande puissance au monde à avoir une telle stratégie qui, prudente et lente, a été pendant 12 ans, extrêmement efficace. Toutes les autres puissances, y compris les États-Unis, par méfiance et davantage par ignorance, négligent totalement le facteur islamique quand elles traitent des affaires du Moyen-Orient. Cette stratégie, inaugurée donc en 1968, abandonnée en 1980, a apporté à l'U.R.S.S. des succès sérieux et durables. Elle avait cependant *ses limites* et présentait *des dangers* potentiels.

La stratégie islamique consistait à utiliser l'Établissement religieux officiel de l'U.R.S.S., « domestiqué » et loyal au pouvoir :

— d'une part pour créer dans le monde musulman extérieur un climat de sympathie et de bonne volonté envers la Russie, les Russes, le communisme et la politique du gouvernement soviétique en général, et

— d'autre part pour y constituer un solide réseau d'amis influents, voire d'agents placés aux postes de commande.

---

2. Dès 1945, en effet les Soviétiques ont présenté des revendications à la fois :

— sur les Détroits pour lesquels ils voulaient établir une co-gestion avec la Turquie ;

— sur l'Arménie et la Géorgie « historiques » au nom des Républiques soviétiques d'Arménie et de Géorgie.

Si les Soviétiques avaient voulu remonter jusqu'au XVIII[e] siècle, ils auraient pu revendiquer aussi l'Iran tout entier en référence à l'époque de Nadir Shah, le grand souverain conquérant, mais ils ne l'ont pas fait.

Elle avait pour second objectif de garantir, dans la mesure du possible, grâce à l'action de l'Établissement officiel, la loyauté des Croyants envers le régime soviétique.

Le mécanisme de la stratégie islamique était simple et avait un triple aspect :

1) Il comprenait l'ouverture des Républiques musulmanes d'Asie centrale aux délégations religieuses étrangères invitées par le grand Mufti de Tashkent Ziyautdin Babakhanov.

2) Il favorisait les visites des délégations religieuses soviétiques dans les pays musulmans étrangers. Grâce à ces échanges et ces mouvements ainsi mis en œuvre, des centaines de Musulmans étrangers ont ainsi pu visiter les Républiques d'Asie centrale et du Caucase. Il s'agissait de personnalités de très haut rang, des Cadis en chef, des grands Muftis, des ministres des Waqfs qui venaient surtout des pays musulmans conservateurs, Maroc, Pakistan, Indonésie, Malaisie, Koweit, Jordanie, Arabie Saoudite, Égypte. Les visites suivaient un plan uniforme. Les réceptions étaient somptueuses, les mosquées visitées pleines de Croyants en prières, les contacts avec les populations locales réduits au minimum. L'Islam soviétique, aux yeux des visiteurs, paraissait heureux, prospère et libre...

En retour, des centaines de dignitaires musulmans soviétiques ont visité les pays du Dar Ul-Islam (le monde musulman), l'effort portant une fois de plus vers les pays avec lesquels Moscou n'entretient pas ou peu de relations diplomatiques, l'Arabie Saoudite, le Maroc, les Émirats du Golfe, la Tunisie, la Turquie, le Pakistan, l'Inde. Les délégués soviétiques parlant un excellent arabe, sont d'authentiques ulémas (savants musulmans)[3], et se montrent

---

3. Ces Ulémas soviétiques sont formés dans l'une ou l'autre des deux seules universités coraniques d'U.R.S.S. :
— Mir-i-Arab de Bukhara ouverte en 1945 ;
— Imam Ismaïl al Bukhari de Tashkent fondée en 1971.

Après plusieurs années d'études, les étudiants en sciences religieuses sortent diplômés et sont destinés à devenir théologiens et juristes, membres de l'une des quatre Directions Spirituelles Musulmanes de l'U.R.S.S. Les meilleurs d'entre eux sont envoyés depuis 1955 parfaire leurs études dans les grandes universités musulmanes étrangères :
— Al Azhar du Caire ;
— Qarawiyin de Fès ;
— Al Baidah de Libye, ou encore à
— l'université de Damas.

Ils forment donc un groupe d'Ulémas éclairés dont le niveau intellectuel peut se comparer à celui de leurs confrères du monde musulman extérieur.

d'excellents ambassadeurs de l'Union Soviétique et de l'Islam soviétique. Et même quand ils ne font que répéter à l'étranger les thèmes de la propagande officielle, ils sont acceptés comme « nous musulmans » et sont reconnus comme faisant partie de l'Umma, la communauté générale des Croyants. Les messages qu'ils portent à l'extérieur passent bien. Chaque fois qu'ils sont reçus, que ce soit par les rois d'Arabie, de Jordanie, du Maroc, par les chefs d'État de Libye, de Turquie, de Tunisie, comme par les recteurs des Universités canoniques d'Al Azhar du Caire, de la Karawiyin de Fès, ils sont très bien accueillis.

3) Enfin le troisième élément, le plus efficace sans doute, de la stratégie islamique est la tenue en Asie centrale, le plus souvent à Tashkent, mais aussi à Samarkand, à Dushambe, de grandes conférences islamiques internationales auxquelles ont assisté des milliers de délégués musulmans de très haut rang. Toutes connurent un succès spectaculaire, à l'exception d'une seule, la conférence de Tashkent d'octobre 1980.

Ces réunions internationales, purement inter-islamiques, puisqu'elles se déroulaient sans la participation d'autorités soviétiques, ont permis de projeter à l'extérieur très efficacement l'idée que l'U.R.S.S. n'est pas seulement une amie de l'Islam, mais que c'est un pays musulman. Elles ont aussi servi de plate-forme pour lancer l'anathème sur les ennemis de l'Islam, les États-Unis, Israël, la Chine, etc.

Toutes les résolutions de ces congrès étaient marquées du sceau d'un anti-occidentalisme des plus virulents. Personne n'y a jamais songé à défendre les États-Unis ou à dénoncer l'impérialisme soviétique ou le communisme athée.

Si l'on cherche à analyser les résultats de la stratégie soviétique dans le monde musulman, on constate qu'à court terme, elle s'est révélée positive en particulier sur trois points :

— Les soviétiques ont réussi à créer dans le monde musulman un réseau d'amis sincères de l'U.R.S.S. qui ne sont pas des communistes, ni même des nationalistes radicaux, mais des conservateurs respectables, surtout dans les pays comme l'Arabie Saoudite par exemple, avec lequel l'U.R.S.S. n'entretient pas de relations diplomatiques officielles.

— L'Union Soviétique grâce à cette stratégie a pu apparaître dans le monde de l'Islam comme « l'un de nous », avec une face islamique qui est certainement pour l'étranger plus acceptable que les Américains ou les Européens qui font partie de « eux ». De cette façon, l'affaire afghane a pu paraître, au début tout au moins, comme une affaire inter-islamique.

— Le troisième point est le corollaire des deux autres. Cette stratégie a certainement aidé puissamment à noircir davantage l'image de l'Occident, celle des États-Unis en premier lieu.

L'Islam apparaît ainsi de prime abord et à court terme comme un atout sérieux pour l'expansion soviétique. Il serait cependant imprudent d'en exagérer la portée, car la stratégie islamique a ses limites et peut présenter des dangers.

— Quelles sont ces limites ?

— Quels sont ces dangers ?

Les limites de la stratégie islamique :

La stratégie est limitée par le caractère même de l'Islam.

L'Islam, en effet, est une religion sans clergé et les déclarations du Grand Mufti de Tashkent en faveur de Moscou n'engagent pas les fidèles, mais seulement le Mufti lui-même [4].

La stratégie est limitée géographiquement.

L'offensive de charme de Tashkent reste limitée aux pays du Monde arabe avec lesquels la Russie tsariste entretenait d'excellentes relations aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. La Turquie et l'Iran, pays menacés depuis le XVIII[e] siècle par l'impérialisme russe échappent, pour le moment du moins, aux sollicitations des Muftis soviétiques.

La stratégie est limitée par le choix des partenaires.

L'Islam soviétique est un monde vaste et multiforme. Tous les courants y sont représentés du radicalisme conservateur « à la Khomeiny » au socialisme islamique « à la Khadafi », en passant par diverses écoles de libéralisme. Or Moscou a choisi ses partenaires à l'intérieur parmi le clergé musulman dans le seul groupe des conservateurs libéraux comparables aux ulémas conservateurs de l'Algérie du début du siècle. Ce groupe, peu

---

4. Cette stratégie révèle en effet une ignorance des Soviétiques en ce qui concerne tout ce qui est d'ordre spirituel.

Le Mufti de Tashkent ne peut être considéré ni comme un pape, ni comme un évêque. Ce n'est qu'un personnage administratif, comme le chancelier d'un évêché qui serait, en même temps docteur en droit canon. Le Mufti n'a donc aucune autorité spirituelle. C'est un bon technicien qui connaît la loi.

Tout le monde le sait, sauf les autorités soviétiques qui s'imaginent qu'en tenant les Muftis, ils tiennent leurs Musulmans. Ils transposent là trop volontiers — et par erreur — la conception et la hiérarchie du Parti communiste qui est un parti autoritaire, exerçant facilement son action du sommet à la base sans faille.

nombreux, qui se compose d'éléments très distingués, savants et remarquables, n'a aucune influence ni intellectuelle, ni politique. Il représente le passé.

A l'extérieur, le réseau d'amis créé dans le monde musulman d'Asie ou d'Afrique, se compose du même type de chefs religieux modérés conservateurs, dont l'influence sur l'opinion publique du Dar-ul Islam décroit régulièrement. Les courants plus populaires et plus radicaux représentés par Khomeiny, les Frères Musulmans, la Résistance Afghane... échappent complètement à l'influence soviétique.

La stratégie est enfin limitée par la méfiance des autorités soviétiques vis-à-vis de l'Islam en général, et aussi par la compréhension qu'une stratégie offensive peut provoquer des « retours de manivelle ». Deux raisons essentielles expliquent cette méfiance :

— D'une part, les dirigeants religieux musulmans, notamment les Muftis, ne sont ni des « agents », ni des instruments de la vie politique soviétique, mais des partenaires difficiles. Leurs rapports avec Moscou ressemblent à un savant jeu de marchandage oriental digne du bazar d'Istanbul ou d'Ispahan, donnant-donnant. En échange des services rendus, Moscou doit faire de sérieuses concessions :

- ouverture de nouvelles mosquées : 8 à 10 par an ;
- mise en sourdine de la propagande anti-islamique ;
- autorisation de publication d'ouvrages religieux.

Toutes ces « faveurs » ne manquent pas de faciliter le réveil du sentiment religieux des masses et aussi des élites intellectuelles et créent de ce fait un obstacle supplémentaire au grand mouvement de rapprochement, de brassage (sliyanie) entre le « Grand Frère » russe et ses frères musulmans.

— D'autre part, la stratégie islamique implique dans une certaine mesure l'ouverture des frontières de l'Asie centrale aux musulmans étrangers, et de fait des milliers, des dizaines de milliers de musulmans étrangers ont visité, travaillé, étudié dans les villes d'Asie centrale. Certains sont des marxistes convaincus, mais la majorité est représentée par des nationalistes et même par des éléments religieux radicaux de type « Frères Musulmans ». Par leur truchement, des idées subversives les plus diverses commencent à pénétrer dans les Républiques musulmanes soviétiques. C'est pour ces raisons que les autorités soviétiques n'ont pas jusqu'à présent utilisé leurs musulmans à l'étranger. Il n'y a pas — ou peu — de diplomates musulmans (sauf l'actuel ambassadeur à Kaboul), très peu de spécialistes, économistes, techniciens, militaires (pas d'officiers), pas même de propagandistes, ni d'agitateurs. Quand ils sont envoyés à l'étranger, en Afghanistan par

exemple, ils sont employés aux échelons les plus bas, comme conducteurs de camions, petits agents administratifs.

Jusqu'à présent, c'est le « Frère aîné russe » ou ses agents cubains ou est-allemands qui seuls ont la responsabilité de porter la Révolution et le Marxisme dans le monde musulman.

Aussi est-il facile de comprendre pourquoi les dirigeants soviétiques ont si longtemps hésité à utiliser la carte de l'Islam. Staline dans sa prudence ne voulait pas s'engager dans le guêpier du Moyen-Orient, Nikita Krouchtchev avec son bon sens paysan non plus. C'est Léonid Brejnev, dans son arrogance, qui, le premier, a joué la carte islamique à l'extérieur pendant douze ans et déjà les dangers de cette stratégie apparaissent clairement.

Les dangers de la stratégie islamique :

Ils sont multiples, mais seuls deux aspects les plus inquiétants et aussi les moins connus seront abordés.

Aujourd'hui dans notre monde utilisateur de transistors, de cassettes, de satellites, nul rideau de fer ne peut isoler, ni protéger les Républiques musulmanes de l'U.R.S.S. de la contamination extérieure. La longue frontière de la Caspienne au Pamir, ne peut plus être fermée comme au temps de Staline. Les évènements d'Iran et d'Afghanistan ne peuvent plus être ignorés en Asie centrale et au Caucase. Il deviendra de plus en plus difficile, même impossible d'éviter les répercussions de la révolution iranienne et de la guerre d'Afghanistan sur les élites intellectuelles musulmanes de l'U.R.S.S.

Le deuxième danger découlant du premier tient au vide intellectuel qui caractérise la vie de l'Asie centrale et du Caucase. Les élites musulmanes ont certainement atteint un haut niveau d'éducation sophistiquée. Des cadres autochtones existent à tous les échelons. Ce sont des communistes et des citoyens soviétiques loyaux, mais qui ne sont pas « russifiés ». Ils sont tous nationalistes et leur loyauté première va à leur nation (le « millet » au sens de « pays »), à leur culture, c'est-à-dire en dernier lieu à l'Islam. Et ces cadres sont capables de gérer leurs républiques sans l'aide du « Grand Frère » russe. Or depuis plus d'un demi-siècle, ils sont forcés d'accepter comme unique vérité et de suivre aveuglément le modèle russe marxiste-léniniste qui a largement fait la preuve de sa désespérante monotonie et de sa totale platitude spirituelle. Un tel mode de vie ne saurait être accepté de gaieté de cœur et nous savons que les élites intellectuelles musulmanes de l'U.R.S.S. cherchent par tous les moyens et par delà les frontières d'autres idéologies, même les plus extravagantes,

qui apparaissent plus attirantes et plus prometteuses, qu'il s'agisse par exemple du mouvement des Ikhwal al-Muslimin arabe ou de celui du Nurdjuluk turc. Quant au khomeinisme iranien ou au radicalisme du Jamiyat-e Islami de la résistance afghane avec son aspect de Guerre Sainte (Djihad), ils apparaissent comme les modèles les plus tentants, mais aussi les plus capables de déstabiliser la tranquillité relative des Républiques musulmanes de l'U.R.S.S. Les autorités soviétiques se rendent parfaitement compte du danger potentiel que sont de telles influences. Car les Musulmans d'Asie centrale savent très bien qu'en Iran, un mouvement fanatique médiéval a été plus fort que le parti communiste le plus ancien de tout le monde musulman, (le parti Toudeh remonte à 1917) et qu'en Afghanistan, l'armée soviétique réputée invincible, s'enlise et n'arrive pas à venir à bout d'un groupe de va-nus pieds résistants.

On peut comparer ces idées aux mouvements nationalistes les plus divers qui se manifestaient dans la Russie tsariste dès 1905. L'empire « n'éclate pas », mais les courants existent.

Enfin le danger le plus grand de l'ouverture des Républiques musulmanes sur le monde extérieur viendrait de la prise de conscience des élites, mais aussi des masses musulmanes de l'U.R.S.S. qu'elles sont plus proches des 700 millions de frères musulmans étrangers que des 130 millions de « Grands Frères » russes.

***

En conclusion, il faut rappeler que dans les années 20, l'insécurité des régions musulmanes d'Asie centrale et du Caucase a été le meilleur obstacle à l'expansion soviétique vers l'Iran et la Turquie.

Aujourd'hui il en va de même. Toute déstabilisation de l'Islam soviétique serait le meilleur, sinon le seul contre-poids à une aventure soviétique dans le monde musulman extérieur.

Pour répondre à la question posée, on peut dire que l'Islam est à la fois un élément moteur positif et un obstacle à l'expansion soviétique, un avantage à court terme, un obstacle à long terme. Il pourrait cependant devenir un obstacle à court terme dans le cas où l'Occident, au lieu de rester ignorant et indifférent, serait conscient de l'importance du facteur musulman en U.R.S.S.

***

Cavelier de la Salle
et l'exploration en Amérique du Nord

par M. Jean MEYER

(Séance publique du 23 avril 1983)

Pour célébrer le tricentenaire du rattachement de la Louisiane à la France, l'Académie avait invité M. Jean Meyer, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, à donner une conférence sur Cavelier de la Salle, cependant que le Musée des Beaux-Arts présentait une exposition réalisée sous la direction de son conservateur, M. François Bergot, membre de l'Académie.

Voici le texte de la conférence de M. Meyer.

Singulier destin, Mesdames, Messieurs, que celui de votre compatriote René-Robert Cavelier de la Salle. Une vie courte d'à peine 44 ans ; une vie agitée au possible, pleine de contradictions ; une gloire de grand explorateur, avec laquelle contrastent les petits et les grands mystères d'une vie au surplus mal connue ; des interprétations divergentes : l'on pourrait multiplier contradictions et oppositions. A-t-il été le très grand homme que, dès son vivant, d'aucuns décrivent ? A-t-il été cet homme odieux qui, à la fin des fins, a suscité des haines aussi imparables que celles qui ont conduit ses assassins à le condamner à la plus cruelle, la plus isolée des morts ? La documentation épouse, elle-même, cette diversité : surabondante d'une certaine manière, dramatiquement insuffisante en ce qui concerne les épisodes les plus essentiels. Il est pourtant un point sur lequel tout le monde, de nos jours, s'accorde : c'est à son intransigeante volonté, à son refus de se plier sous les chocs les plus dramatiques du sort qu'est due, en fin de compte, la grande liaison nord-sud qui, des Grands Lacs au golfe du Mexique, a rendu possible, pour un temps,

l'existence de cet étonnant empire français continental d'Amérique du Nord. Que faire devant ces trous volontaires ou non de la mémoire collective, ces silences intéressés ou peureux, ces incertitudes, sinon que de tenter de replacer l'homme en son milieu, en son époque, dans le cadre de cette quête effrénée de « l'autre eau » (le Pacifique), de la recherche désespérée d'un autre chemin d'accès aux trésors de l'Amérique du Sud ?

Rien pourtant, au point de départ, ne prédestinait le petit René-Robert à devenir, un jour, l'un des créateurs d'un Canada démesurément agrandi. Il naît le 21 novembre 1643, en cette bonne ville de Rouen, dans la petite paroisse de Saint-Herbland, l'une des paroisses de bonne bourgeoisie. Rouen, à cette date est à son apogée, tant démographique qu'économique. René-Robert est l'un des 3.622 baptisés de l'année, chiffre que la ville ne retrouvera plus guère avant l'extrême fin du XVIII[e] siècle. Avec ses 80.000 habitants, Rouen est la deuxième ou la troisième ville du royaume. Sa puissance économique est considérable, son activité maritime spectaculaire. Et les Cavelier de la Salle comptent à l'intérieur de cette bourgeoisie marchande rouennaise. Pourtant, le jeune homme va se tourner d'abord vers l'Église. Sa vie se divise en deux grandes phases : l'enfance et l'adolescence, de 1643 à 1668, date de sa sortie de l'ordre des jésuites : un quart de siècle de formation ; puis, de 1669 à sa mort, à peine 19 ans de pérégrinations américaines, de traversées et de retraversées de l'océan Atlantique. De son enfance, on ne sait rien. Il entre au collège de jésuites de sa ville pour le quitter en 1658 à 15 ans. Qu'a-t-il connu des affres de la Fronde ? Comment est-il entré dans la Compagnie de Jésus, alors que probablement s'ouvrait devant lui plus que des possibilités d'ascension sociale ? Le voici en tout cas, à 16 ans, au noviciat des jésuites à Paris. Il prononce ses vœux en 1660, à la veille du règne personnel de Louis XIV, à... 17 ans. Encore trois années d'études après ses deux ans de noviciat : dont deux années de logique (qui lui fit si souvent défaut) et de physique à La Flèche, une année de mathématiques et le voilà engagé dans la carrière la plus casanière, et, à certains égards la plus sclérosante que peut être l'enseignement. Trois années qui, visiblement, lui ont semblé une éternité : un an de régence de cinquième à Alençon, un à Blois, un autre enfin à Tours. La quête s'achève en 1666. Il a été 9 ans chez les jésuites, le collège non compté. Il a été mal noté. Son travail ne lui plait guère. La règle lui pèse et il se plie très mal aux contraintes qu'engendre nécessairement la vie en commun. Aux yeux de ses supérieurs il est... ce qu'il sera dans le nouveau monde : une

espèce d'animal sauvage, indomptable, ruant dans les brancards, fier, ombrageux, avec de brutales poussées de colères. Visiblement, il a beaucoup de dons, scientifiques en particulier. En un mot, il éclate en milieu clos. Il a donc rêvé de missions en pays d'outre-mer. On le lui refuse. Légitimement, je pense. Car sa formation religieuse est restée passablement incomplète ; il n'a pas fait de théologie. Dramatique débat que celui des années 1666-1668. Il tente de se soumettre, comme si cela lui était possible : revenu à La Flèche, il tente de se plier à la théologie, lorgnant, cette fois, le Portugal et, à travers lui la Chine. Nouveau refus de ses supérieurs. Alors il n'y tient plus : le 28 mars 1667, régulièrement relevé de ses vœux, il quitte les jésuites pour rentrer dans la vie laïque. Un quart de siècle de formation apparemment inutile. Que va-t-il devenir ? Les vœux, suivant la législation, lui ont infligé la mort civile. Il n'a, en dehors d'une bien modique pension, aucun droit sur l'héritage de ce père qui est mort peu de mois avant la décision finale. Est-il resté si longtemps dans la dure contrainte de la vie collective essentiellement pour ne déplaire point à son père ?

Autant dire que ce que je vous présente n'est, en 1667, rien d'autre qu'une sèche fiche de curriculum vitæ : les suppositions sont gratuites. Sans le sou, sans métier, que faire ? Le Canada s'offre. Il y a des appuis : l'un de ses frères y est sulpicien, à Montréal ; l'un de ses oncles est membre de la Compagnie des Cent-Associés, toute tournée vers le Canada. Va donc pour le Canada. Mais qu'est-ce que le Canada en 1667-1668 ?

Peu de choses, à la vérité, et moins encore que l'on ne l'imagine. La vaste tache de couleur, que forme sur nos cartes scolaires à cette date, la Nouvelle France, est pure illusion. Qu'on en juge : en 1643, ce Canada comptait moins de 300 personnes ; en 1663, on en était à quelque 3.000 personnes. Québec avait presque 2.000 âmes, les deux tiers du total, Montréal 600 et Trois-Rivières presque 500. Trois agglomérations représentent presque toute la population canadienne. Trois médiocres bourgades, trois ilôts de Français en une immensité hostile que dominent, à cette date, les Iroquois qui ont failli jeter la colonie à la mer. Trois points éloignés de plus de 400 km, seulement reliés entre eux par le large ruban du fleuve. Milieu urbain, de médiocre ville : Rouen représente 26 fois, au moins, toute la population du Canada. Dominent les artisans, guère surchargés de travail ; pratiquement pas, ou si peu, de vrais paysans ; deux tiers d'hommes, un tiers de femmes ; un cinquième de soldats, 100 nobles, un peu moins d'ecclésiastiques, deux cent « bourgeois ». Les sociétés de peuple-

ment, les compagnies de charte ont si mal réussi qu'il n'y a plus, en 1663, d'autre solution que de transformer le Canada en colonie royale. Il passe sous la coupe de Colbert, que l'on retrouvera dans la vie de Cavelier de la Salle. Et, dès lors, les choses iront vite... à l'échelle de ce médiocre Canada.

Encore quelques chiffres si vous me le permettez. En 1681, le Canada compte près de 10.000 habitants dont, cette fois, 6.914 ruraux : la population urbaine a chuté, en pourcentage, à 28 % du total. En 1688, la croissance sera faible, et seul le pourcentage de la population urbaine aura encore diminué : 23 % du total. Le Canada est devenu, en l'espace d'un peu plus de 20 ans, colonie à dominante rurale, quoiqu'il reste, paradoxalement, l'un des pays les plus « urbanisés » du monde. Cavelier arrive donc au moment où, enfin, les choses démarrent. Et ce, dans deux directions : la terre et la traite systématique des fourrures dans les lointains des vastes plaines de l'Ouest.

Quand il arrive en fin d'été 1667, il obtient d'emblée des Sulpiciens, une seigneurie dans l'île de Montréal. Une terre ne peut fixer un Cavelier de la Salle. Il revend le tout moins de deux ans après, en janvier 1669, de manière à se constituer quelque argent pour financer son rêve d'Ouest. Seigneur de Lachine : titre de mirage. Un demi-siècle plus tôt, Champlain avait ainsi baptisé les rapides qui coupent le Saint-Laurent à hauteur de Montréal. Il cherchait le chemin de la Chine, de quoi faire du Canada un poste français de douane sur la route de l'Empire céleste.

Le mirage immédiat est cependant celui des fourrures. Et il s'est constitué, au Canada du temps de Colbert, une singulière contre-société : celle des « coureux de bois ». Ils forment dans la société canadienne un groupe fort original. Peu nombreux, ils n'ont pas dépassé le seuil des 800 à 1.000 hommes. Urbains ou ruraux, ils ont souvent une famille régulière : chose difficile, compte tenu du déséquilibre initial des sexes. Ils représentent, en réalité, l'un des plus curieux moments de la contre-acculturation que provoque, par moments, le contact entre la civilisation européenne et les civilisations amérindiennes. Non que ce soit un fait neuf. Tant au Brésil qu'en Amérique Centrale, il a existé des cas (isolés) analogues ; mais là-bas, la contre-acculturation, dans la mesure où elle a existé, s'est faite totalement. Au Canada, il s'agit d'un phénomène partiel, ou plutôt d'une situation de chevauchement sur deux civilisations. Pendant la saison de la traite, le « coureux de bois » s'est totalement adapté aux immenses espaces, en adoptant les moyens de locomotion indiens : léger canoë d'écorce de bouleau et portage à travers les interfluves. Alimentation et vêtements sont adaptés en compromis

intercivilisateurs souvent, le « coureux de bois » s'est, en outre, constitué une famille indienne. De retour à son poste de départ, il reprend, plus ou moins, les habitudes « européennes ». Ce genre de vie s'oppose à maintes recommandations ecclésiastiques. La traite s'appuie sur le troc intensif de « l'eau de feu » contre des fourrures. N'insistons pas sur les transgressions des règles morales sexuelles, d'où d'inévitables heurts à l'intérieur même de la jeune société canadienne. Au-delà du caractère spectaculaire — si propice à l'utilisation cinématographique ou romancée — de ce genre de vie, il y a là un instrument d'une étonnante force de pénétration de l'espace. A beaucoup d'égards, il s'apparente à celui que mènent en Sibérie, à peu près au même moment, les Cosaques russes. Il existe cependant une différence fondamentale : les Russes ne rencontrent dans l'espace sibérien aucune concurrence, ni commerciale, ni militaire, alors que l'Amérique du Nord se trouve, toute entière, entraînée dans une féroce lutte pour la maîtrise de la traite aux fourrures d'abord, de l'espace ensuite. De plus, alors que le tracé des fleuves sibériens, versant vers l'océan Glacial arctique, bloque les tentatives vers le Nord, et impose la marche vers l'Est, celui des systèmes fluviaux nord-américains impose la déviation vers le Sud, vers le golfe du Mexique.

Finalement, Cavelier de la Salle va être l'homme — l'un des hommes — qui, entre 1670 et 1687, donne à la France les plaines du Mississipi.

Car, de 1670 à 1677, bien des éléments de la vie de l'explorateur nous restent obscurs. Tôt la légende s'en est mêlée, car Cavelier de la Salle s'est inséré dans le jeu, terriblement difficile, des rivalités politiques du microcosme canadien. Pour faire court, disons qu'il a pris, d'emblée, parti pour le grand — et discuté — gouverneur Frontenac. Il est donc l'homme, le « dévoué », le « fidèle », à la manière du XVII^{e} siècle, de celui qui a dominé, pour le meilleur et parfois pour le pire, l'histoire canadienne à l'époque de Louis XIV. Non que le futur explorateur ait été systématiquement hostile à la mission religieuse, bien au contraire. Ignorant les langues indiennes, il était, au point de départ, très heureux de coupler ses rêves (mais lesquels ? Chine ou Mexique ?) avec la connaissance des réalités indiennes qu'avaient nombre de missionnaires. La grande histoire les a trop méprisés. Frontenac a donc obligé Cavelier de la Salle à accepter dans ses expéditions des sulpiciens, comme le Breton Bréhand de Galinée. Peut-être y a-t-il là des traces de méfiance, à la fois face aux capacités astronomiques et mathématiques de notre héros (Bré-

hand passait pour géographe convenable), et plus encore vis-à-vis des sautes d'humeur et l'instabilité des projets du Rouennais. Le récit du Sulpicien nous renseigne sur la première expédition de Cavelier. A l'examen critique, l'on y lit, à travers les lignes, l'inexpérience dramatique de tous les membres de l'expédition. C'est au fond miracle qu'ils y survécurent : l'ignorance linguistique se couplait avec l'insuffisance scientifique et le manque de moyens, les difficultés d'adaptation à un environnement hostile. C'était une tentative de percer vers la « belle rivière » (l'Ohio). Elle se heurta d'emblée à la méfiance des Iroquois. On se rabat donc vers une autre voie : celle des lacs Erié et Ontario. Il semble qu'arrivé à la hauteur de l'actuelle ville de Hamilton, il se soit produit dans l'expédition une scission. Arguant de maladie, Bréhand rentre, début de l'hiver, à Montréal. La Salle continua. Mais par où a-t-il passé ? On ne le retrouve, documentairement parlant, à Montréal qu'au milieu de l'année 1671, démuni d'argent, quêtant des secours. S'il a cherché l'ouverture vers les « mers du sud », il n'a, semble-t-il, rien trouvé.

Autre trou de documentation entre 1671 et 1672. Les historiens ont brodé, à l'infini, sur ces voyages. Deux documents ultérieurs ont été utilisés pour affirmer qu'il aurait, au cours de ces deux voyages, découvert l'Ohio : ils sont plus que suspects. Ils ne démontrent qu'une seule chose : il y a, autour de Cavelier de la Salle, des intrigues. L'abbé Claude Berrou, auteur d'un Mémoire à la Cour de 1677 dans lequel il glorifie de la Salle, soutient, à cette date, l'explorateur dont il espère des avantages. Quant aux cartes avancées pour justifier la datation de 1671 (ou 1672) pour la découverte de l'Ohio, le problème est des plus obscurs et des plus controversés. Il est d'ailleurs peu probable que Cavelier ait réussi à cette date précoce à aller très loin. Il lui manquait encore l'indispensable expérience, la protection de Frontenac n'était pas encore assez assurée. Ce n'est guère qu'en 1673 que les choses se clarifient, l'occasion en est d'ailleurs pittoresque. C'est à nouveau une histoire de jésuites. Cavelier a gardé, de son passage dans l'ordre, une solide et durable rancune. Lorsqu'éclate l'affaire Fénelon/Frontenac, il était donc, d'emblée, tenté de prendre le parti de l'adversaire des jésuites tout autant que des sulpiciens. Or l'évêque de Québec, Mgr François Salignac de la Mothe-Fénelon, de la famille de l'éducateur de Mgr le duc de Bourgogne, un sulpicien, venait de commettre un faux pas. A la vérité, tous les torts n'étaient pas de son côté. Il avait, simplement, dénoncé dans un sermon un certain nombre d'abus de pouvoirs du gouverneur. Notre Cavelier, qui se trouvait dans l'auditoire, interrompant le discours, fit un scandale. A l'arrière-plan se trouve un conflit entre l'intendant, plus ou moins soutenu par les sulpiciens, et le gouverneur. Quant au fond de l'affaire, l'évê-

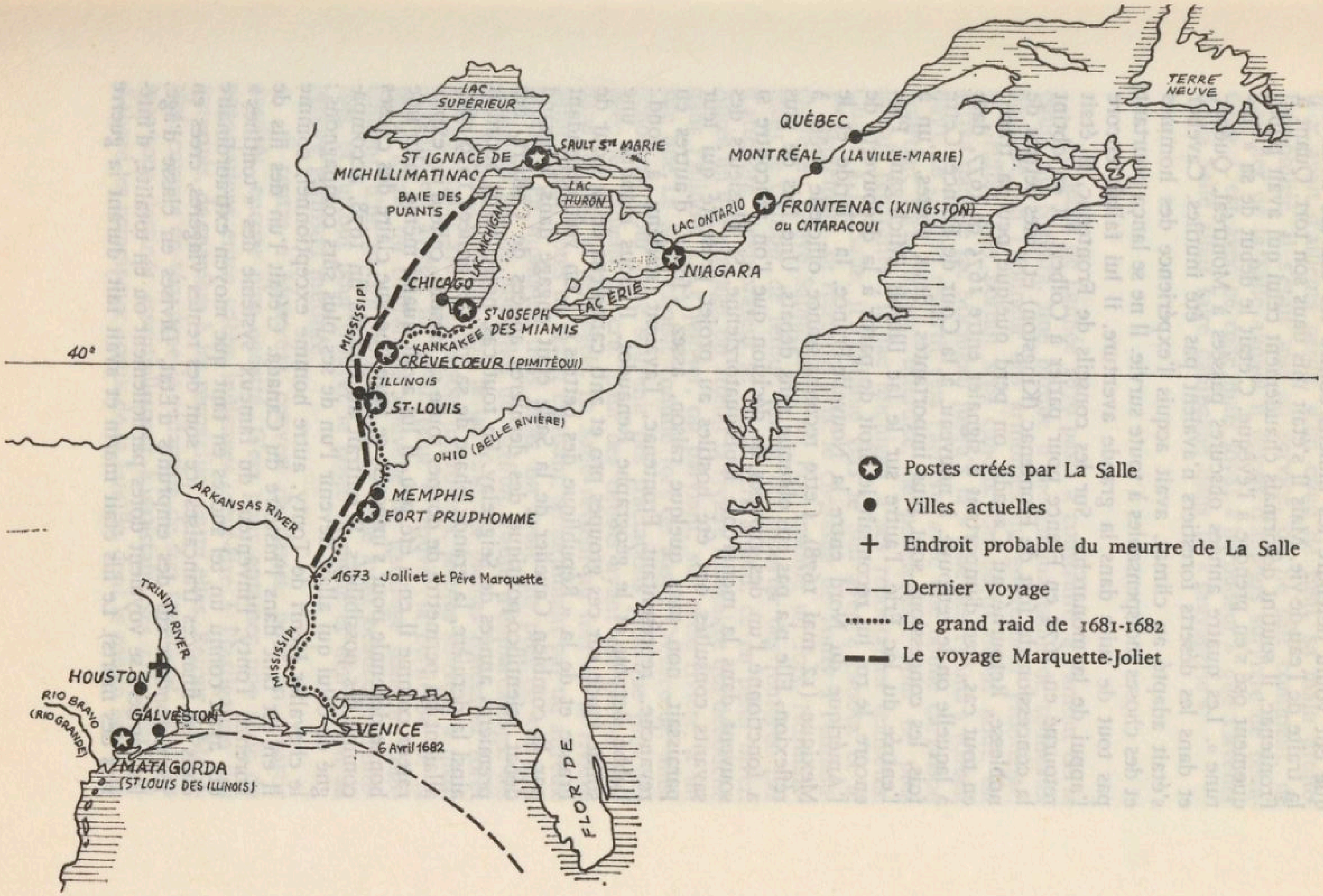
LAC SUPÉRIEUR
SAULT Ste MARIE
ST IGNACE DE MICHILLIMATINAC
BAIE DES PUANTS
LAC MICHIGAN
LAC HURON
LAC ONTARIO
LAC ERIÉ
NIAGARA
FRONTENAC (KINGSTON) ou CATARACOUI
MONTRÉAL (LA VILLE-MARIE)
QUÉBEC
TERRE NEUVE
CHICAGO
St JOSEPH DES MIAMIS
KANKAKEE
CRÈVECŒUR (PIMITÉOUI)
ILLINOIS
ST-LOUIS
MISSISSIPI
OHIO (BELLE RIVIÈRE)
40°
ARKANSAS RIVER
MEMPHIS
FORT PRUDHOMME
1673 Jolliet et Père Marquette
TRINITY RIVER
HOUSTON
RIO BRAVO (RIO GRANDE)
GALVESTON
MATAGORDA (St LOUIS DES ILLINOIS)
VENICE
6 Avril 1682
FLORIDE
Postes créés par La Salle
Villes actuelles
Endroit probable du meurtre de La Salle
Dernier voyage
Le grand raid de 1681-1682
Le voyage Marquette-Joliet

que eut voulu défendre les Indiens contre les corvées abusives, la traite de l'eau-de-vie. Mais il s'était mis dans son tort. Quant à Frontenac, il soutint désormais chaudement celui qui avait publiquement osé s'en prendre à l'évêque. C'était le début de sa « fortune ». Les quatre années obscures passées à Montréal, Québec et dans les déserts forestiers n'avaient pas été inutiles. Cavelier s'était adapté au climat, avait acquis l'expérience des hommes et des choses indispensables à toute survie. Il ne se lança pourtant pas tout de suite dans la grande aventure, il lui fallait encore l'appui de la monarchie. Sur les conseils de Frontenac, il était retourné en 1674 en France pour parler à Colbert. Il en obtint la concession du fort de Frontenac (Kingston) et... des lettres de noblesse. Retourné au Canada, on perd quelque peu sa trace : en tout cas, rien d'important à signaler entre 1675 et 1677, date à laquelle on le retrouve, à nouveau, à la Cour de France. Cette fois, les concessions sont plus importantes : deux postes, l'un à l'entrée du lac Érié, l'autre sur le lac Illinois (Michigan). Plus encore, le roi lui reconnaît le droit de partir à la découverte de l'Amérique du Nord entre la Nouvelle-France, la Floride et le Mexique (12 mai 1678). Cette reconnaissance officielle prête à réflexion. Elle n'a pas été obtenue sans débats. Une fois de plus a fonctionné l'un des groupes de décision que l'on rencontre si souvent dans la monarchie louis-quatorzienne. Si plusieurs des savants consultés ont été hostiles au projet présenté qui leur paraissait, non sans quelque raison, assez « fou », d'autres en revanche, représentant Frontenac, l'avaient soutenu à fond : l'abbé Bernou et le géographe Renaudot. Il nous manque une solide étude sur ces groupes pro et anti canadiens de la Cour de France et de la « République des Lettres ». L'on voit cependant par là combien Cavelier de la Salle était engagé dans le grand débat scientifico-politique des dernières années de Colbert, des premières années de Seignelay. En tout cas, notre héros abordait ainsi la dernière, la grande phase de sa vie. Les années 1679-1687 allaient lui permettre de donner toute sa mesure, celle d'un explorateur comme il en a été peu. Il lui avait quand même fallu une bonne décennie pour s'imposer, se faire une vue claire des choses comme des possibilités. Il rentrait au Canada fin 1678, accompagné de celui qui allait devenir l'un de ses plus sûrs compagnons : le chevalier Henri de Tonty, autre homme exceptionnel, comme il en est tant dans l'histoire du Canada. C'était l'un des fils de Lorenzo Tonty, l'inventeur du fameux système des « tontines » qui avait connu un tel succès en tant que moyen extraordinaire dans les finances françaises (ce sont des rentes viagères, crées en 1653. fondées sur des emprunts d'État. Divisés en classe d'âge, les rentiers se voyaient dotés partiellement ou en totalité, d'intérêts des morts). Le fils était marin et avait fait, durant la guerre

de Hollande, une brillante campagne en Sicile et en Méditerranée. Il y avait d'ailleurs perdu, d'un coup de fusil, sa main droite. Démobilisé, il s'était mis au service, on ne sait comment, de Cavelier de la Salle auquel il devait d'ailleurs survivre de beaucoup. C'est avec ce rude mais loyal « baroudeur » que Cavelier de la Salle allait faire campagne dans la « sauvagerie ».

Le début de l'année 1679 passa à construire, à l'amont de la chute du Niagara, une barque d'une cinquantaine de tonneaux baptisée, en l'honneur des armoiries du gouverneur Frontenac, le *Griffon*. Elle portait sept canons. On partit début août, on arriva dans le lac Michigan jusqu'à la « baie des Puants » (Green Bay). Le *Griffon* repartit vers l'arrière, avec une bonne cargaison pourtant formellement interdite, de pelleteries... pour ne plus jamais reparaître : le lac Michigan a ses redoutables tempêtes. Quant à La Salle, il continue vers le Sud avec 4 canots, et le 1er septembre, se retrouve avec le chevalier de Tonty à l'embouchure du fleuve Saint-Joseph où l'on installe un fort. Normalement le *Griffon*, de retour, aurait du apporter des renforts. Las d'attendre, l'explorateur se lança vers le Sud, ce en plein hiver. Après un dur portage, on atteint la rivière Kankakee qui débouche dans l'Illinois. Le 5 janvier, on parvient, sur cette rivière, à un site que La Salle choisit comme fort de base : Crévecœur, ainsi dénommé pour faire souvenir des tractations plus que difficiles avec les Indiens du cru. L'un des canots ayant été perdu, pris dans les gels et les dégels, La Salle revient au fort de la rivière Saint-Joseph après un trajet épuisant, se terminant par un affreux portage. En moins de trois mois, on avait fait plus de 500 km. Toujours pas de nouvelles du *Griffon*. Faute d'embarcations, les six hommes foncent vers le lac Érié, en pleines ronces et forêt vierge, tantôt avec des canots improvisés, le plus souvent à pied. Niagara est atteint fin avril. pour y trouver la certitude de la perte totale du *Griffon*, la nouvelle du naufrage dans le Saint-Laurent, d'un navire dans lequel La Salle avait beaucoup d'intérêts, et surtout pour trouver le poste incendié et détruit par sa propre garnison mutinée.

Il rentre à Montréal, couvert de dettes, pour en repartir aussitôt, encore plus endetté. C'est pour entamer une série de négociations entre tribus indiennes, peut-être à l'instigation des autorités, de manière à les réconcilier entre elles. Retour à Montréal, comme en témoigne la rédaction de son testament, dont les legs sont destinés essentiellement à satisfaire ses créanciers, et d'abord les principaux : ceux de sa famille, dont le cousin François

Plet. Les ennuis pleuvent. Il est au plus mal avec le nouvel intendant, Duchesneau, qui l'accuse depuis des mois de trafic illégal de fourrures. Ce qui ne l'empêche nullement de repartir courant août, la saison des départs, pour se retrouver au bout du lac Michigan, au fort de la rivière Saint-Joseph, vers le milieu de décembre 1681.

C'est le grand départ avec Tonty qui l'attendait là. Il part, passe par Crévecœur et s'élance vers le Sud avec ses 41 personnes, dont 23 Français. Début février il est au confluent de l'Illinois et du Mississipi, puis le 11 à celui de l'Ohio. Plus vers le Sud, profitant d'un incident de chasse — il était fréquent, en ces déserts forestiers, de s'égarer et de ne pas retrouver le campement — il construit le fort Prudhomme, du nom de l'armurier, victime (heureuse) de l'affaire. Enfin, quelques jours plus tard, l'expédition atteint l'embouchure de l'Arkansas : jusque là, on n'avait fait que suivre les traces du voyage de 1673 mené par Jolliet et Marquette. Le 6 avril, l'embouchure du Mississipi est atteinte, la mer est en vue. Trois jours plus tard, le 9, solennellement, en grand manteau écarlate, de la Salle prend possession de la région au nom du roi de France, on ne sait trop où, peut-être près de l'actuelle ville de Venice à l'extrême pointe du delta. La remontée du grand fleuve dure du 10 avril au 15 juillet, au total trois mois jusqu'au fort Crévecœur. La première partie du périple a été d'autant plus dure que la faim a été au rendez-vous. A l'automne, il est de retour à sa base de départ ; mais il ne retourne pas à Montréal. Au printemps 1683, il fonde le fort de Saint-Louis.

Entre temps, les choses se sont gâtées à Québec. Frontenac a été remplacé par Joseph de la Barre. Cet ancien intendant, ennemi de Colbert au point d'avoir du démissionner en 1659, était cependant devenu un excellent marin, qui avait fait ses preuves en tant que gouverneur de la Guyane, puis des Antilles. Agé de 60 ans, il arrivait au Canada dans le désir de s'enrichir vite, avec des idées passablement naïves sur les Indiens. Très rapidement, il avait lancé ses propres affaires et s'était allié au clan des marchands de fourrures, ennemis de La Salle. Il écouta donc les doléances des Iroquois, qui redoutaient La Salle. Tandis que l'explorateur se dépensait sur l'Illinois et le Mississipi, le nouveau gouverneur sapait ses arrières, lui enlevait ses postes, le ruinait. La Salle semble avoir longtemps ignoré tout : on l'accusait de faire des rapports de voyages mensongers, on niait ses découvertes. En un mot, ce conseiller au Parlement de Paris avait surtout le sens aigu de sa propre justice au service de ses propres intérêts.

C'était s'attaquer à forte partie. Quand en août 1683, La Salle, sur le chemin de retour à Montréal, rencontre à quelques lieues à peine de Saint-Louis le chevalier de Baugy venu prendre possession du fort pour le nouveau gouverneur, La Salle se décide à frapper un grand coup. Comme La Barre voudrait le voir disparaître, il s'embarque pour La Rochelle où il arrive à la fin de l'année. Il se sert de l'abbé Bernou, que nous avons déjà rencontré. C'était un abbé d'affaires, très intéressé aux questions coloniales. Comme, grâce à La Barre, les découvertes de La Salle ont été jugées par le Roi « fort inutiles », l'abbé — utilisant, en les falsifiant, les documents de La Salle, confondant volontairement Mississipi et rio Bravo — propose une colonisation proche de l'empire colonial espagnol. La Salle est consentant : les cartes qu'il propose présentent le Mississipi comme débouchant à plus de 1.000 km plus à l'ouest de son embouchure réelle. Comme l'abbé Bernou ne lui semble pas suffisant, notre héros fait, en outre, adresser à la cour une série de mémoires dont il est peut-être l'auteur, dignes, en tous points, des mensonges mirifiques du Mississipi de Law : ports magnifiques, tribus abondantes parmi lesquelles il serait facile de recruter des soldats contre l'Espagne, richesses à ramasser à la pelle (remplaçant — sous sa plume ou celle, peut-être, de Renaudet — marais, crocodiles, vasières, fièvres et Indiens hostiles). Seignelay se laissa sinon séduire, trop bien renseigné sur certaines réalités, du moins intéresser assez pour provoquer une rencontre avec le Roi. Celui-ci lui accorda une petite flotte de 4 navires : 2 de guerre (de 36 et 4 canons), 2 de transport, le tout avec 100 hommes. Tout semblait donc jouer au profit de Cavelier. C'était compter sans l'homme. Il n'était guère du bois de ceux avec lesquels on traite de compromis. Il se heurta d'emblée au chef de guerre de l'expédition, le vieux soldat noble qu'était Le Gallois de Baujeu. La discorde régna dès avant le départ. La Salle, fort de l'appui royal, imposait ses prétentions qui firent scandale à Rochefort. La mégalomanie du personnage était évidente : on le considéra comme fou. Le secret imposé sur les buts de l'opération pesait très lourd sur la crédibilité du tout. La malchance se mit du marché.

Parti fin juillet, le convoi arriva, par petits paquets, vers la fin novembre dans le golfe du Mexique. Mais les Espagnols avaient, entre temps, capturé le « Saint-François » qui portait l'essentiel des vivres. Et c'est alors que joue contre La Salle la faiblesse technique de l'époque, et la sienne propre. Alors qu'il était arrivé exactement à l'embouchure du Mississipi, qu'il ne reconnut pas, il pensa, en dépit de son intuition, avoir dérivé vers l'Est. L'ennui était que ses cartes étaient fausses. Après un voyage inutile, l'on revint sur ses pas pour débarquer des troupes et voir où l'on était. Un navire se mit au sec : nouvelle perte de

vivres et d'instruments (presqu'île de Matagorda). En mars 1685, l'expédition débarquée, Beaujeu s'en retourne en France. Le drame était dans l'air. L'endroit était malsain, en plein marais ; la mort se mit de la partie. La Salle entreprit de rayonner autour de sa base. Au cours de l'une de ces expéditions, le neveu de La Salle abandonna un chasseur qui s'était égaré, celui-ci parvint à rentrer à la base, pour le malheur de La Salle. En janvier 1687, il restait 42 survivants sur les 180 personnes dont l'expédition se composait ; 25 d'entre eux (18 femmes et 7 hommes) demeurèrent à Matagorda tandis que La Salle en emmenait 17 pour une désespérée tentative d'exploration vers l'Illinois. Ce fut un calvaire atroce, de cours d'eau en crue en combats contre les Indiens, sous la pluie. Les montures avaient été réservées par les deux La Salle pour leurs besoins propres, obligeant ainsi les hommes à porter très lourd. Les incidents se multiplièrent. Un complot aboutit d'adord au triple meurtre du neveu, de l'Indien d'accompagnement et du domestique de La Salle. Quand celui-ci accourt le 19 mars 1687, il tombe dans une embuscade et est tué. Son meurtrier, Duhaut, qui est d'ailleurs l'un de ses créanciers, ne lui a laissé aucune chance. Les meurtriers finirent par s'entre-égorger, deux seulement survécurent et rentrèrent à la base. On se mit en route et, cette fois, la contrée reconnue, on parvint le 13 juillet 1688 à Montréal. Le gouverneur La Barre était parti depuis longtemps : dernière victoire de La Salle. L'assassinat tomba dans un silence qui arrangeait trop de monde. Mais La Salle avait créé, à force de volonté, l'empire français d'Amérique du Nord, du Saint-Laurent au golfe du Mexique.

Tel est le récit d'une extraordinaire aventure. Il est deux manières d'en rendre compte. Les uns peuvent, à juste titre, glorifier La Salle comme l'une des incarnations du génie au service de l'État monarchique. Les autres peuvent le décrier comme un être particulièrement instable, frisant la folie, justifiable plutôt de la critique médicale que de l'étude historique.

On prendra ici un troisième chemin qui nous semble plus équitable. On a beaucoup écrit sur La Salle : il reste cependant à revoir, à réécrire toute son histoire. En attendant, il importe de replacer l'explorateur en son temps, son milieu, et surtout son milieu américain.

L'homme était un singulier mélange de « grands défauts et de grandes vertus » (l'expression est de l'historien Charlevoix). Le jugement de l'historien peut donc être sévère. Cavelier de la Salle est un homme des bois, un solitaire, bien fait pour s'en-

tendre avec des solitaires ou avec les Indiens. Le chasseur chaouanien Nika lui a été d'une fidélité à toute épreuve, et l'a payé de sa vie. Mais La Salle était aussi peu fait que possible pour être chef d'une expédition importante et il fallait toute la fidélité d'un homme comme Henri de Tonty pour l'aider et l'aimer. Sa brutalité est extrême. On ne peut guère lui faire grief de ne pas être, en ces lieux et avec les hommes dont il dispose, un tendre. La prudence la plus élémentaire pourtant eût du lui inspirer plus de clémence. Le grand problème de ces expéditions est la facilité avec laquelle, dans les espaces forestiers, l'on se perd Toute chasse comporte, fut-ce pour les besoins de la subsistance quotidienne, le risque de ne pas rejoindre le jour même le campement. La Salle lui-même a été plus d'une fois victime, sinon de l'imprudence et de l'entraînement de la passion de la chasse, du moins du manque de repères concrets de la sylve américaine. Or lui-même et ses familiers, ont, à plus d'une reprise, abandonné les éclopés ou retardés, les provisoirement égarés de la chasse. Les parents des victimes ont fini par réagir d'autant qu'ils avaient parfois été eux-mêmes victimes provisoires de ce manque d'esprit de solidarité. L'on comprend, sans doute, qu'un chef d'expédition ne puisse stationner indéfiniment, sous peine de compromettre la réalisation de l'objectif. L'on comprend moins la brutalité des refus de concéder le moindre délai. C'est que La Salle poursuit ses objectifs avec la plus extrême des déterminations. Nul doute qu'il vise la gloire de l'explorateur ; nul doute aussi qu'il ne cherche, en dehors d'une éventuelle puissance politique quelconque, d'abord et avant tout l'enrichissement. Or sa fortune a passé par des hauts et des bas. Et s'il est intéressé, c'est qu'il a beaucoup — tout — investi de ses propres biens. C'est dire que l'accusation de vouloir faire fortune à tout prix porte à faux. Qu'il ait employé tous les moyens pour y parvenir, nul doute. Que les accusations d'un de la Barre ne sont pas entièrement infondées va de soi. Qu'il ait eu maille à partir avec les « contrebandiers » hollandais ou anglais n'est pas invraisemblable. Mais pouvait-il, en réalité, faire autrement ? Pour limités que soient les frais d'une campagne de traite, ils n'en étaient pas moins, à la longue, importants. Le désir, cependant, de faire feu de tout bois, l'irresponsabilité avec laquelle, parfois, il surcharge ses hommes, se réservant les bêtes de somme, témoigne d'une insensibilité révoltante. Elle a fini par révolter. Ainsi, son meurtre n'est que l'aboutissement quasi inévitable d'une superposition de griefs trop fondés.

Le mensonge, et les à-peu-près fructueux, ne l'effrayaient pas : on l'a vu dans les cas de falsifications de ses cartes. C'est donc l'homme des intrigues, de toutes les intrigues. C'est, à la

vérité, une espèce de psychopathe souffrant d'un complexe de persécution. Il accusait tout le monde, jésuites, sulpiciens et récollets de lui en vouloir, tout en soutenant tantôt les uns, tantôt les autres. Au Canada, il a intrigué, comme tout le monde. A la vérité, en ce microcosme de moins de 2.000 habitants qu'est Québec — et de 2.000 habitants où la proportion des élites dirigeantes est singulièrement élevée, et le pouvoir partagé entre gouverneur et intendant, clergé et gros bonnets marchands, où sévit une implacable course à l'enrichissement dans l'incertitude des lendemains toujours à la merci d'une attaque iroquoise —, il est impossible de n'être pas, à un moment ou un autre, englobé dans une cabale ou une autre. La Salle y a pataugé avec délices, se suscitant à plaisir ennemis mortels. Ce n'était pas assez que ses « affaires » gênent, et parfois au plus haut point, les commanditaires du commerce des fourrures. Il fallait encore qu'il suscitât les plus implacables des haines personnelles.

Avec cela il est, plus ou moins, un visionnaire. Ses buts sont, finalement, flous et Beaujeu n'avait pas tort lorsqu'il déclarait, dès le début de l'expédition finale qu'il allait « dans un pays inconnu chercher une chose presque aussi difficile à trouver que la pierre philosophale »... ce, avec « un homme chagrin ». Ce déséquilibre, dont ses maîtres jésuites se font les critiques dès le noviciat, n'a fait au fil des ans que s'accentuer. Pour aggraver son cas, il n'est pas un très bon organisateur. Les marches succèdent aux contre-marches, et il a parcouru des milliers de kilomètres de retour vers ses bases mal assurées, qu'avec plus de prévoyance, il eût pu se dispenser de faire. Enfin, n'insistons pas trop sur certaines insuffisances de ses connaissances linguistiques, astronomiques et mathématiques, qui, à vrai dire, ont surtout été patentes dans ses années d'apprentissage de la « Wilderness ».

Ce qui pourrait faire un très lourd bilan, qui se heurterait à l'importance de l'acquit géographique que nul ne lui peut disputer.

Face à ce capital négatif, s'oppose, en effet, d'abord la pesanteur des hommes et des choses de son milieu et de son temps. La plupart de ces caractéristiques — on serait tenté de dire de ces traits de caractériels — sont celles des dirigeants du Canada colbertien. Le Canada est le paradis des candidats à l'enrichissement forcené. La Salle ne fait que ce que font les autres, il le fait peut-être au grand jour, plus publiquement, plus effrontément. C'est qu'il dérange beaucoup de beau — et de moins beau — monde, et d'abord les gros marchands québécois. Leurs réseaux de traite ont, de longues années déjà, atteint et dépassé le

réseau des Grands Lacs. Le droit d'installer des postes qu'a reçu La Salle les gêne considérablement, les oblige à des détours coûteux, à des camouflages difficiles les faisant dépendre plus étroitement du bon, et du mauvais vouloir des tribus. C'est, en réalité, une concurrence implacable : le succès de La Salle serait, à long terme, dangereux pour les bonnes affaires. D'autant que l'explorateur s'est insinué chez les tribus, et ayant subi les conséquences de ses imprudences, il a fini par devenir, sur le tard de sa vie, relativement diplomate envers elles.

Quant à l'intrigue administrative, elle ne fait que répondre à d'autres intrigues se situant, on l'a vu, aussi bien sur le plan local que versaillais. Il a fini par l'emporter, après bien des hauts et des bas (surtout sous Colbert), auprès de Seignelay, l'homme sans doute le plus apte à le comprendre, à la fois par tempérament et par intelligence. Il semble que Seignelay ne se soit pas laisser duper par les « astuces » et les « à peu près » de la présentation lasallienne... à laquelle l'explorateur a lui-même, peu ou prou, finalement succombé.

Enfin n'oublions pas une circonstance, singulièrement atténuante : nous ne connaissons plusieurs parties de la vie de Cavelier de la Salle que par des documents émanant, soit d'ennemis, soit d'« amis » intéressés. Cela est surtout vrai du dernier voyage. Pour en donner une idée : son propre frère, pour mieux s'emparer des fourrures, ne révéla la mort de son parent que plus de cinq mois après son assassinat, de retour en France. Quant au récit qu'il fit du voyage, il est tellement mensonger qu'il ne peut servir de document historique...

Est-ce à dire que La Salle n'a pas été le grand homme qu'a présenté la tradition ? Rien ne serait plus faux. Il existe, heureusement, d'abord l'envers de la médaille... de ses défauts. Implacable aux autres, La Salle l'était tout autant pour lui-même. Il semble avoir été une véritable force de la nature. Rarement abattu, ne refusant aucun effort, ses exploits sont d'abord des exploits physiques qui témoignent d'une formidable, d'une invraisemblable capacité d'endurance. Il en était d'ailleurs très conscient, faisant remarquer à loisir qu'aucun autre Européen n'avait pu réaliser ce qu'il a fait. Irréaliste, sans doute, visionnaire, tant que l'on voudra : mais ces défauts s'accompagnent d'un idéalisme chevillé à son corps et à son esprit. Il est sujet du roi de France, et s'il cherche sa propre gloire, la première est due à Dieu et au Roi. Ses démêlés avec le monde ecclésiastique, ses cabales politiques n'ont jamais mis en cause son appartenance ou ses convic-

tions religieuses et royales. Le manteau d'écarlate, — qu'il a gardé par delà tous les échecs et tous les naufrages, que, par dérision, ses meurtriers foulent dans la boue des rivages de la Trinity-River, cette pourpre dont il s'est revêtu le 6 avril 1682 pour prendre possession au nom du roi de France de l'immense delta du Mississipi — n'est pas simplement l'oripeau dérisoire que d'aucuns ont voulu y voir, le ridicule d'un esprit — et de l'esprit — baroque, mais symbole de cette fidélité. Sans cet idéalisme, il n'eut pu se masquer la disproportion humaine de ce qu'il avait entrepris, encore moins l'énormité de l'effort. Car s'il eût seulement déployé le quart de ses efforts pour s'enrichir à son seul compte, il eût pu le faire infiniment plus vite, à bien moindres frais, sans chatouiller trop les susceptibilités de tous ceux qui n'étaient capables de comprendre qu'une cupidité à la leur semblable. Qu'il ait fini par prendre ses désirs pour des réalités n'est pas le propre du seul Cavelier de la Salle. Les jalousies qu'il a suscitées, et que souligne avec son impartialité habituelle ce très grand historien qu'a été Charlevoix, sont le témoignage de « ceux qui demeurent dans l'ombre » pour la grandeur de son œuvre.

Qu'il n'ait pas été l'abominable égoïste que décrivent ses assassins, l'amitié de l'Indien Nika, celle de Henri de Tonty sont là pour le prouver. Tonty fut le seul à se soucier de son ami, et de ses compagnons. Non content d'aider le nouveau gouverneur à combattre les Iroquois, il s'efforça, de concert avec un autre ami de l'explorateur, François Dauphin de la Forest, de défendre les biens du semi-proscrit contre l'intendant de la Barre. Apprenant ensuite l'installation d'une expédition sur la côte du golfe du Mexique, il reprit la route, ou plus exactement le fleuve, et refit le périple à son tour, jusqu'à l'embouchure du Mississipi. Il ne trouva personne. Apprenant en 1689 le meurtre de son ami, et l'existence de survivants, il tenta de les rejoindre et fut obligé de rebrousser chemin après avoir épuisé ses forces, ses munitions et ses vivres. Il était pourtant arrivé jusque dans le nord du Texas. Il continua à s'occuper du trafic de fourrures monté par son ami. Il mourut à Fort-Louis de la Louisiane en 1704 d'une épidémie de fièvre jaune : il a permis le maintien de la présence française dans cette vallée du Mississipi qu'il a continué de parcourir en tous sens de 1687 à 1704, contre vents et marées, marchands québécois, Anglais, Espagnols, et même par moments contre l'autorité royale... Preuve que les « visions » de son initiateur n'étaient pas si vaines que cela. Il était mort à la tâche. Si La Salle avait conçu, « Tonty avait achevé ». Celui que les Indiens avaient appelé « Bras de fer » était mort près de Mobile, à l'est du delta, comme son maître était mort à l'ouest du delta. L'histoire l'a singulièrement sous-estimé, il n'était pas de la taille

de Cavelier de la Salle, mais il en était digne. D'avoir su se choisir pareil collaborateur n'est pas la moindre des qualités de Cavelier de la Salle.

Quelle est cependant l'importance des voyages de Cavelier de la Salle ? Le Mississipi était apparu dans les préoccupations des dirigeants du Canada vers 1660. Ce, grâce aux descriptions faites aux missionnaires par les Indiens. Son nom est connu en 1667, sa découverte est due à l'ancien jésuite, organiste de surcroit, qu'avait été Louis Jolliet. Singulière analogie entre Cavelier de la Salle et Jolliet que ces études de prêtrise abandonnées pour la traite des fourrures et l'exploration. Jolliet l'avait découvert et parcouru jusqu'au 34° 40' de latitude nord, il avait donc reconnu l'essentiel du cours. Il était désormais peu pensable que le fleuve débouchait dans la « mer du Sud ». De ce point de vue, Cavelier de la Salle ne fait que confirmer la quasi certitude acquise à peine une décennie auparavant. Mais la confirmation est décisive, d'autant que l'exploration de Jolliet n'est qu'un exploit ponctuel, Colbert ayant signifié à l'ex-jésuite qu'il valait mieux d'abord « multiplier les habitants » de la Nouvelle-France, « avant que de penser à d'autres terres ». Ce qui était vue de bon sens. Le bon sens, cependant, se trouve parfois pris en défaut par l'audace. Cavelier eut cette belle audace et réussit. Il posait ainsi les bases d'une extension considérable non seulement de son propre commerce de fourrures, que Tonty se chargea d'élargir, mais aussi les bases d'un chapelet de fortins, dont la trame allait constituer l'épine dorsale de l'immense terre française. Ainsi, la terre des castors se trouvait réunie à celle des crocodiles par l'intermédiaire de celle des loutres : les images, parlantes, de Cavelier de la Salle devenaient réalité. Réalité si importante qu'elle sera, quelque 65 ans plus tard, l'une des raisons majeures de la guerre de Sept Ans.

RÉFÉRENCES :

Une bibliographie détaillée serait considérable. On se contentera ici de rappeler les articles fondamentaux de l'inestimable *Dictionnaire biographique du Canada*, soit,

— dans le Tome I, *De l'an 1000 à 1700* (Laval-Toronto, 1966) les articles *"Cavelier de la Salle"*, pp. 178-190, et *"Buade de Frontenac"*, pp. 137-146.

— ainsi que dans le Tome II (1969), l'article *"Tonty"*, pp. 633-636, et articles sur les divers acteurs.

Ajoutons-y :

Marc DE VILLIERS DU TERRAGE : *L'Expédition de Cavelier de la Salle dans le golfe du Mexique, 1684-1687*, Paris, 1931 ; du même auteur : *La Découverte du Missouri et l'histoire du fort d'Orléans, 1673-1738*, Paris, 1925. Beaucoup de documents ont été publiés sous des formes diverses. La lecture de CHARLEVOIX : *Histoire de la Nouvelle-France...*, Paris, 1744, 3 volumes, reste essentielle.

Cf. encore les innombrables *Histoire du Canada.*

Une bonne introduction très générale est donnée dans Jean HAMELIN (sous la direction de) : *Histoire du Québec*, Toulouse, 1976, pp.170-181.

« Mourir pour la Patrie »
à Biville-la-Baignarde
le 10 juin 1940

par R.-G. NOBÉCOURT

(Séance du 7 mai 1983)

A l'aube du lundi 10 juin 1940 en exécution de l'ordre reçu la veille à la fin de la journée, la 5e Pz du général von Hartlieb et la 7e du général Rommel, quittaient la banlieue rouennaise, la première à droite en direction de Tôtes-Dieppe, la seconde à gauche en direction d'Yvetot-Saint-Valéry-en-Caux.

Peut-être faut-il rappeler la composition de ces grandes unités — qui viennent, en quatre jours, depuis la Somme, d'atteindre, l'une la boucle rouennaise, l'autre la boucle elbeuvienne de la Seine, — au moment où elles vont remonter au Nord-Ouest, vers la mer, pour envelopper les unités françaises et britanniques en retraite auxquelles il ne reste plus d'autre dégagement que les bacs de la Basse-Seine et les bateaux du Havre. Divisions légères converties au cours de l'hiver en divisions blindées, chacune d'elles était ainsi formée : un régiment de chars à trois bataillons (218 chars, théoriquement, au total), un bataillon de reconnaissance, deux régiments motorisés de fusiliers, un bataillon de motocyclistes, un bataillon du génie, un régiment d'artillerie de campagne et un bataillon d'artillerie anti-aérienne. A ce Corps puissament offensif dont les succès, depuis son entrée en campagne, ont confirmé et perfectionné l'entraînement — et qu'ils ont exalté — se rattache, bien entraînée aussi, la 2e division d'infanterie motorisée. Déployée au centre du dispositif, elle ratissera le terrain. Telles sont les forces qui vont prendre à leur compte l'encerclement et la capture des quatre divisions françaises délabrées et des brigades écossaises, entamées pareillement, qui se replient vers le sud-ouest depuis la Bresle.

Leur base de départ est, en quelque sorte, la grande transversale Neufchâtel-Yvetot, tenue par les fantassins de la Wehrmacht. Elle coupe, en y formant des carrefours qui sont autant de points d'accrochage, les routes qui conduisent au nord jusqu'au littoral — Dieppe, Veules-les-Roses, Fécamp, Saint-Valéry — et, au sud, jusqu'à la Basse Seine. Elle borde et dessert une plaine, le plateau cauchois, profonde d'une trentaine de kilomètres, large d'une cinquantaine entre la Varenne à l'Est et la Durdent à l'Ouest.

Ce n'est pas une « morne plaine ». Des vallées, verdoyantes de prairies et de bois, la compartimentent perpendiculairement à la côte où elles aboutissent à des plages de galets plus ou moins ouvertes entre des falaises crayeuses qui, entaillées ici ou là par des valleuses étroites et des gorges, forment une muraille haute de 60-100 mètres à pic. La plaine étendue, aux amples ondulations, n'est pas autrement accidentée. Les vues y sont lointaines et sans monotonie : des champs où, comme les morceaux d'une tapisserie, se juxtaposent tous les blonds et tous les verts des prochaines moissons, et que relève, de place en place, le jaune éclatant des carrés de colza. De nombreux clochers, pointant au-dessus des agglomérations, jalonnent l'horizon qu'agrémentent aussi des alignements géométriques de grands arbres. Ces alignements disposés sur des levées de terre quadrilatérales qu'on appelle ici des *fossés* entourent et abritent contre le vent une ferme qu'on appelle ici une *masure* : l'habitation, la basse-cour, l'étable, la grange, la remise... Autant d'enclos, bornés d'ormes, de hêtres et de charmes, à l'écart des villages, autant de cases d'un damier séparées par des intervalles de 2, 3, 4 kilomètres — un quinconce de hérissons dont l'implantation échelonnée et les retranchements naturels faciliteraient la défensive si la guerre se stabilisait sur le plateau cauchois. Mais les unités françaises et britanniques que l'ennemi y repoussait n'auront ni le temps ni les forces pour y installer ou y prolonger, le dos à la mer, une résistance efficace. En quelques heures les fantassins de la 2e division motorisée allaient pénétrer l'écheveau de ses chemins, les chars des 5e et 7e Pz se répandre dans le vide de ses grands espaces, tenir ses falaises et envahir ses plages.

Le 10 juin, à 5 heures, avant de se mettre en route, le général Rommel écrit un court billet à sa femme, la « très chère Lu » : « Nous allons bientôt atteindre la mer... Je suis en excellente forme... Nos succès sont extraordinaires... nous n'aurions jamais imaginé que la guerre à l'Ouest se passerait ainsi... ». L'ordre

qu'il avait reçu la veille lui prescrivait de percer rapidement jusqu'à la côte pour couper la retraite par Le Havre aux divisions françaises et britanniques signalées à l'ouest de la forêt d'Eawy. Il dirige la 25e Panzer vers Pissy-Poville et son bataillon de reconnaissance vers Yvetot, à 35 km au N.-O. de Rouen. Lui-même suit à vive allure avec le gros de sa division. A 7 h 30 il est à Barentin où il apprend, par un civil qui en vient, qu'il n'y a pas beaucoup de soldats anglais au Havre. Rien à craindre sans doute de ce côté-là. Ordre donc au bataillon de reconnaissance d'explorer la région vers le littoral en direction de Veulettes (32 km au nord d'Yvetot). Mais un message radio l'informe qu'une « puissante colonne motorisée » approchait d'Yvetot. Ordre alors au bataillon de reconnaissance de bloquer immédiatement par ses feux la route venant de Saint-Saëns que suit cette colonne. Il s'y rend et, à l'embranchement de cette route avec celle de Fauville-en-Caux, à l'ouest d'Yvetot, fait arroser par ses batteries anti-aériennes la route où apparaissent de nombreux véhicules ennemis. Dès que, à 10 h 30, le régiment de Pz arrive à Yvetot, il lance son bataillon de reconnaissance contre le carrefour à l'ouest d'Ourville — une vingtaine de kilomètres. Les panzers vont suivre et toute la division en double colonne, à la vitesse de 40 à 65 km/h, sans rencontrer d'autres obstacles qu'à la route de Cany-Fécamp une colonne de camions transportant des troupes françaises et britanniques, colonne qui est vite interceptée alors que les éléments de tête courent à la mer toute proche : Les Petites-Dalles, Veulettes, à une dizaine de kilomètres. La voici : un objectif atteint et une découverte. « Nous mîmes pied à terre, — écrit Rommel — et descendîmes la plage de galets vers le bord de l'eau jusqu'à ce que les vagues vinssent se briser sur nos bottes. Plusieurs estafettes en longs manteaux imperméables marchèrent ainsi jusqu'à ce que leurs genoux fussent mouillés ; il me fallut les rappeler. Derrière nous, le colonel Rothenburg [chef du régiment Pz], survenant dans sa voiture de commandement, franchit le talus de la grève et roula jusqu'à l'eau. Nous avions accompli notre mission et fermé à l'ennemi la route vers Le Havre et vers Fécamp... ».

Fécamp ? Rommel doit y aller voir car une reconnaissance lui signale qu'une « forte pression » appuyée de canons, se manifeste sur les collines à l'est de la ville. Il envoie pour la réduire deux compagnies de Panzer et le bataillon de motocyclistes. C'est beaucoup. Surestime-t-il la défense de Fécamp et suppose-t-il qu'elle peut, en menaçant ses arrières, entraver l'accomplissement de sa mission au moment même d'être achevée ? Fécamp était défendu en effet, mais sans grands moyens et sans autre mission que de garder le passage vers Le Havre aux troupes en retraite.

Le 10 juin, vers 10 h, le général Ihler prescrivait aux unités du IX^e Corps — les 40^e et 31^e divisions groupées sous ses ordres avec les 2^e et 5^e divisions de cavalerie et la 51^e division écossaise — dont les éléments de tête, après la traversée nocturne du massif boisé entre la Béthune et la Varenne, sont parvenus dans la matinée à la Scie, de reprendre leur mouvement dès que possible et de le poursuivre, sans l'interrompre, en direction du Havre. Le dispositif d'ensemble est le même depuis la Bresle : au Nord, appuyée à la mer, la 51^e division écossaise du général Fortune, au centre la 31^e division montagnarde du général Vauthier, au sud la division alpine du général Durand, 3 demi-brigades de chasseurs chacune de 3 bataillons. La 2^e division de cavalerie du général Berniquet et la 5^e du général Chanoine continueront de couvrir leur flanc par un glissement en tiroir. La 2^e division, prolongeant la 5^e, se portera sur une ligne Yvetot-Caudebec qu'elle tiendra jusqu'à ce que l'aient dépassée les divisions d'infanterie. Le général Ihler pensait donc encore qu'on pourrait, en se hâtant, atteindre la zone havraise et franchir la Seine.

Les deux divisions de cavalerie ayant, dans la matinée, subi de lourdes pertes, la 5^e à Bellencombre, la 2^e à Tôtes, le général Berniquet et le général Chanoine s'étaient entendus pour rassembler leurs forces en un groupement unique, opérant sous la direction du général Berniquet. Celui-ci, au reçu de l'ordre du général Ihler, renonce à reprendre Tôtes. Apprenant l'occupation du carrefour important de Yerville, à 12 km à l'ouest de Tôtes, à 12 km encore à l'est d'Yvetot, il décide de masquer Tôtes jusqu'à la nuit, de le contourner et de se porter dans la région de Cany-Barville, puis, par Yvetot, à la Seine de Caudebec.

Ses ordres donnés, le général Berniquet transfère son P.C. du château de Chaumacourt à Beaumont (4 km à l'ouest de Biville-la-Baignarde). Il est 16 h. A 17 h l'ennemi qui, depuis midi, a ralenti son activité, la reprend par des tirs d'artillerie sur Auffay, Biville et Anglesqueville. Leur rythme et leur densité annoncent une attaque. Elle se déclenche à 18 h. La 5^e Panzer et la 2^e division d'infanterie motorisée parties le matin de la région rouennaise, relevaient sur le champ de bataille les régiments de la Wehrmacht qui l'avaient clos et contenu à la grande route transversale, entre Neufchâtel et l'ouest de Tôtes. Courant elles aussi à la mer, elles l'agrandiraient, ce champ, profondément en quelques heures au-delà de cette route, leur course axée tout au long d'une autre route, perpendiculaire, celle de Tôtes à Dieppe. C'est cette route que, dans son repli, la 40^e division devait traverser 4 km au nord de Tôtes, à Biville-la-Baignarde. A leur débouché matinal de la forêt d'Eawy, les bataillons alpins se sont ressoudés et réarticulés. Les petits groupes et les isolés qui s'étaient égarés dans la

nuit ont rejoint peu à peu. A midi les unités sont en place, organisant chacune la défense des endroits où elles cantonnent, sur la Varenne, sur la Scie, sur le plateau entre les deux rivières.

Le général Ihler a donc décidé, vers 10 h de poursuivre le soir même le repli en direction du Havre. Atteindre d'abord, au-delà de la Saâne, la route Yvetot-Doudeville. Pour permettre aux troupes le repos dont elles ont besoin, on s'ébranlerait à 19 h. Le général Durand règle l'ordre de marche, le départ et l'itinéraire de ses bataillons. Ils progresseraient en deux colonnes, la 24e demi-brigade et le 22e régiment d'infanterie coloniale formant la colonne nord, la 5e demi-brigade, et la 2e, formant la colonne sud. Accompagnons celle-ci. Son itinéraire à partir d'Auffay : Biville-la-Baignarde, Beaumont, Anglesqueville-sur-Saâne, Ouville, Étoutteville, la région enfin de Hautot-Saint-Sulpice et de Héricourt-en-Caux où l'on stationnerait — soit une trentaine de kilomètres par la plus courte route, si elle était dégagée et s'il faisait jour ; elle ne le serait pas et il ferait nuit. Et il faudrait, dès la première étape, se l'assurer à Biville. Le général Durand prescrit de tenir sans plus attendre la route de Dieppe au nord immédiat de Biville et de la boucher vers Tôtes en occupant Biville.

A mi-parcours sur le chemin que, venant d'Auffay, on monte avant d'aborder la plaine, un hameau à 2 km, Mesnil-Sauval, puis, à 2 km encore, entre quelques talus aux creux du chemin et au ras de la plaine, après un groupe de maisons, le village, Biville-la-Baignarde, sur une légère bosse. La grande route de Dieppe le traverse. Il s'agglomère, maisons et vergers, à l'ouest de cette route, au versant de la bosse. Mais s'il a de ce côté-là sa mairie, son école et ses boutiques, c'est surtout de l'autre côté, au fond de la place, qu'il avait sa plus ancienne histoire : son église, de la fin du XVIe siècle, où l'on venait en pélerinage à saint Onuphre. Un monument à l'ouverture de la place, au bord de la route, témoignait d'une histoire plus récente, qui s'était passée bien loin ailleurs : un « poilu » moins grand que nature qui tombait en serrant un drapeau — comme il y en avait tant en France — commémorait les 25 enfants de la commune « morts pour la Patrie » de 1914 à 1918. Des 550 habitants du village — un peu plus — une cinquantaine avait été mobilisés en 1939 ; 25 étaient prisonniers et 4 étaient morts. Vis-à-vis le monument aux 25 morts des quatre années de « la grande guerre », un bloc de granit bleu, dressé en 1951, portera le nom de 47 soldats de 40, qui n'étaient pas des « enfants de la commune », tombés en deux heures le 10 juin, à Biville-la-Baignarde.

A 11 heures, des éclaireurs motocyclistes de la 5e demi-brigade était envoyés à Biville en observation. Ils y trouvaient trois chars embossés dans les vergers aux lisières sud, une pièce de 75, des Anglais avec deux canons anti-chars et des cuirassiers, incapables à eux seuls, les autres éléments se retirant, de défendre le village. A 12 heures, le capitaine Parisot (1re Compagnie du 53e bataillon) recevait l'ordre de se porter à Biville. Il y prenait position à 13 h 45 aux lisières sud, de part et d'autre de la route : à gauche, son groupe de commandement et le groupe qui lui reste de sa 4e section — elle a perdu les deux autres, le 8 juin, sur la Bresle — à droite ses 1re et 2e sections. Il n'a ni mortiers, ni grenades, ni outils. Le village reçoit quelques obus et des chars apparaissent au loin. A 14 h la compagnie Martin (la 2e du 53e bataillon) quittait Auffay et s'installait à 15 h 30 aux lisières sud-ouest de Biville. Déjà des escadrons de cavalerie traversaient le village. Le général Berniquet en effet, estimant qu'il devait avant tout assurer la protection du IXe Corps dans la région Yvetot-Caudebec, avait décidé de décrocher. Il laissait à Biville, pour garantir ce décrochage, l'escadron de Maupéou du 5e Cuirassiers.

A 16 h 30, la colonne sud de la 40e division enclenche son mouvement. A Saint-Hellier, à Cressy, à Sainte-Catherine, à Auffay, les bataillons s'ébranlent et se succèdent, selon l'horaire et l'ordre de marche prescrits, en direction de Biville-la-Baignarde et des villages au-delà qui jalonnent les étapes de son repli au sud-ouest.

On connaît la mission du 53e bataillon : couvrir à Biville le passage de la 5e demi-brigade, dont il formera l'arrière-garde après son écoulement. Deux compagnies sont déjà à Biville dans les conditions que nous avons dites. Les autres unités du bataillon vont les y rejoindre : la compagnie du capitaine Groscolas, la compagnie d'accompagnement du capitaine Tanant et l'état-major avec le commandant Chéry, s'engagent sur le chemin d'Auffay à Biville. Quand elles en approchent des tirs d'artillerie s'y abattaient. Les chasseurs bondissent entre les rafales, non sans pertes, d'un fossé à l'autre. Par erreur peut-être le capitaine Groscolas continue au nord-ouest, vers Sainte-Geneviève-en-Caux. Le commandant Chéry le fait revenir sur Biville. Mais des blindés qu'accompagnent des side-cars armés de mitrailleuses ont débordé Biville à l'ouest et ils surprennent la compagnie qui, déployée à découvert, cherche à gagner une ferme entourée de vergers et de haies. Sous la mitraille qui les frappe directement, quelques chasseurs se rendent. D'autres ne cèdent pas. Du haut

de son engin, un Allemand somme de déposer leurs armes un officier et les trois hommes qui l'entourent. Cet officier, le sous-lieutenant de Lavernée, a-t-il vingt ans ? Sorti de Saint-Cyr à la mobilisation, après une année d'École, il a commandé un poste avancé pendant l'hiver, dans les Vosges, participé à l'expédition de Norvège et combattu vaillamment sur le Liger. Son sourire et son enthousiasme rendaient contagieuse sa résolution. A la sommation de l'ennemi il répond en déchargeant contre lui son revolver. Un jet de balles l'abat aussitôt, lui et ses trois chasseurs fidèles. Le capitaine Groscolas, ancien combattant de 14-18, et les deux autres officiers de sa compagnie seront faits prisonniers.

Le 13e bataillon (commandant Ponet) ayant quitté Sainte-Catherine entre 17 h et 17 h 30, suivi par le P.C. et les éléments régimentaires de la 5e demi-brigade, atteint Auffay vers 18 h 30. Itinéraire inchangé : Biville, Beaumont et le Sud-Ouest.

Le bombardement continu de Biville en détourne le commandant Ponet. Il décide de franchir la grande route à 2 km au nord, près de Bennetot. Ses éléments de tête y parviennent que surgissent à leur gauche des blindés progressant à l'ouest de Biville. La compagnie de Thiersant se jette dans le fossé bordant la route que des feux très denses de balles traceuses et d'obus interdisent, clouant au sol le bataillon dans la plaine rase et découverte. Il se produit quelque flottement : des chasseurs sautent sur des automobiles qui tentaient de forcer le barrage, d'autres s'enfuient à travers champs. Mais le plus grand nombre se reprennent et restent sur place, jusqu'à 20 h 30 où des chars, débouchant ceux-là des lisières nord de Biville, prennent d'enfilade sous leurs tirs les hommes tapis dans le fossé rectiligne. Le commandant Ponet les fait se replier par bonds dans les bosquets et les vergers de Bennetot où se sont réfugiés déjà les autres éléments de son bataillon. A 23 h il décide de se retirer vers le Nord-Ouest. Avec quelques officiers et gradés il explore le village et rameute les chasseurs qui s'y sont dispersés. Le bataillon fractionné traverse la route de justesse. Mais il est maintenant désarticulé et il va se disperser davantage dans la nuit, au cours d'une marche aventureuse.

Le 67e bataillon (commandant Eard — un père de 8 enfants qui aurait pu sans forfaire être ailleurs) suivait le 13e que, venant de Cressy, il avait relevé à Auffay. Il en repartait à 19 h pour Biville. Ce bataillon, le 7 juin, défendait Bezancourt dans la vallée du Liger. Sa 2e compagnie qui tenait le village même et s'en était difficilement dégagée, y avait perdu une cinquantaine

d'hommes et trois de ses officiers. La 3e très éprouvée aussi, avait perdu deux de ses lieutenants, et des groupes de la 1re venaient de disparaître dans la forêt d'Eawy ; le lieutenant Demessine en commandait les restes. « Comptez, comptez vos hommes, comptez, comptez les bien ! » Il en manque beaucoup ; combien en manquera-t-il ce soir même et demain ? Et quel nom encore dans l'historique du bataillon, dans la mémoire des survivants, après celui de Bezancourt ? Le chemin creux bordé de gros arbres où ils s'engageaient à 20 h 30 en quittant Auffay, n'a pas de nom.

Long de 2 à 3 kilomètres, il coupe transversalement la plaine au nord-ouest de Biville qu'il permet d'éviter. S'embranchant à celui qui vient d'Auffay, il aboutit à la grande route à proximité de Bennetot. La colonne du 67e bataillon l'emprunte derrière le 13e. Elle n'a pas atteint la grande route qu'elle est attaquée sur son flanc gauche par une vingtaine d'engins motorisés venant du sud-est de Biville. Les chasseurs hésitent un instant puis, stimulés par le commandant Eard, ils ouvrent le feu. Entraînés par le lieutenant Demessine, les quelques hommes de la 1re compagnie et ceux de la 2e chargent à la baïonnette en hurlant. Le lieutenant a-t-il agi spontanément ou mal interprété un ordre ? Le commandant Eard s'est précipité et, au commandant Brunelli, le chef d'état-major de la 5e demi-brigade qui arrivait, il déclare : « Je vais lui casser la gueule... Il a failli faire étriper mon bataillon ! — Tais-toi, lui dit le commandant Brunelli, je lui donne une palme, il l'a bien méritée ! » [1]. L'avait bien méritée aussi le caporal Georges Tardy, déjà cité pour son patriotisme ardent ; elle lui fut attribuée, avec la médaille militaire, en septembre 1941 — à titre posthume — pour avoir, en marge de cette contre-attaque, spontanément « enlevé ses chasseurs en leur disant : quand les camarades sont en danger, il faut y aller... Allons les gars, baïonnette au canon et en avant ! » Puis il était tombé, mortellement blessé. La nuit venue et les engins ennemis s'en allant, les chasseurs du 67e bataillon, ramenés — combien sont-ils ? 200 peut-être — suivant les consignes de leur chef, repartent vers l'ouest sans autre guide que la boussole.

---

1. Cette citation ne sera pas homologuée. Le lieutenant Demessine, qui avait rejoint la 5e demi-brigade de chasseurs lors de son départ pour la Norvège, fait prisonnier dans le Pays de Caux, s'engage en effet, après plusieurs tentatives d'évasion, à la Légion française contre le bolchevisme (L.V.F.). Il y combattit comme capitaine puis commandant. En juillet 1944 la presse publiait un appel à la jeunesse que, directeur alors de la propagande à la L.V.F., il venait de lancer à la radio. Cette publication s'illustrait d'une photo du « Commandant » Demessine, dans son uniforme de chasseur alpin, portant la croix de fer allemande à côté de celle de la Légion d'honneur. Après la Libération il sera condamné à mort et fusillé.

Le 69e bataillon suivait le 67e. Son chef, le commandant Schimpf, un saint-cyrien de 1914, était de ces soldats par vocation qui ne renoncent jamais. Quand son bataillon, venant de Saint-Hellier et ayant traversé Auffay, s'engage vers 19 h 30 sur la route de Biville, celle-ci est toute encombrée de convois, de cavaliers et d'artilleurs qui refluent. Alors qu'au Mesnil-Sauval un escadron du 5e Cuirassiers se préparait à intervenir, le même obus foudroyait son chef le commandant Pierre Devie et le capitaine Henri de Gaujac. L'escadron se repliait au galop. Se repliaient aussi les canonniers du 73e — le régiment d'artillerie de la 2e D.L.C. — qui avaient deux pièces en batterie à l'ouest du Mesnil-Sauval. Ils laissaient sur le terrain le corps de leur officier, le lieutenant Maurice Rémondy (dont une place d'Auffay porte aujourd'hui le nom). Le même reflux entraînait l'escadron du capitaine Navarre qui, ayant renvoyé ses chevaux à Auffay, tenait, pied à terre, les talus de la route. Le colonel Delpit, commandant leur régiment, assurait alors l'arrière-garde de la 2e D.L.C. Il ramène l'escadron Navarre et, d'Auffay, l'oriente au nord, en direction de Fontaine-le-Dun.

La 1re compagnie du 69ebataillon avait passé et continué sur Biville où elle partagera le sort du 67e. La 3e compagnie et la compagnie d'accompagnement prises sous le feu des chars qui, devant elles, contraignaient le 67e bataillon à s'arrêter et à faire front, se jettent elles-mêmes dans des champs au nord du Mesnil-Sauval et se déploient face à Biville. Alors que l'artillerie allemande bombarde Auffay, l'infanterie attaque et approche jusqu'à une soixantaine de mètres de la position des chasseurs. Ceux-ci résistent et leurs mitrailleuses, enrayant l'assaut, obligent l'ennemi à s'éloigner. Ils décrochent vers 21 h 30 et, par Sainte-Geneviève, leur marche à travers champs, matériel à dos, les amènera à la fin de la nuit à Saint-Pierre-Bénouville avec une centaine de chasseurs de divers bataillons. Non sans pertes encore : la section d'engins que commande le lieutenant Louis Rémy — un officier de 34 ans, « à la fois ferme, consciencieux et ardent » dira sa citation — est surprise par des chars. Le lieutenant et quelques hommes sont tués.

Depuis 17 h la compagnie Parisot et la compagnie Martin, du 53e bataillon de chasseurs, terrées aux lisières sud et ouest de Biville-la-Baignarde, subissaient un bombardement de plus en plus intense. A 17 h 30, le commandant Chéry avait renouvelé ses ordres : tenir Biville coûte que coûte jusqu'à ce que se fût écoulée la division. La vague des chars débordait progressivement le vil-

lage comme un récif en le longeant et, se répandant de part et d'autre, elle surprenait les compagnies qui la contournaient.

A 18 h 30, les Allemands attaquaient directement la défense qui barrait la grande route entre l'école et la place de l'église. Les blindés l'emportaient puis, accompagnés de leur infanterie, ils ratissaient l'agglomération où les chasseurs s'accrochaient. Malgré ses pertes, la compagnie Parisot contre-attaquait. Des feux d'armes automatiques brisaient son élan et les chars l'obligeaient à abandonner le terrain. Le capitaine commande le repli. Le sous-lieutenant Flachaire de Roustan, un saint-cyrien, dont la section ne compte plus que dix hommes, n'exécutera que sur un ordre écrit : l'observation littérale du règlement était sa loi et faisait son honneur. Le capitaine doit aller le chercher. La position toute traversée, toute emportée, n'est plus tenable. Les groupes de chasseurs qui résistaient encore derrière les haies et dans les maisons doivent l'évacuer. Ils décrochent sous les balles. Rampant d'abord dans les herbages puis courant dans les blés et les trèfles, ils se plaqueront dans quelque bosquet, dans quelque trou, jusqu'à la nuit, où ils vont remarcher, d'un pas alourdi, disparaître et se perdre.

Combien de « hardis compagnons » dont on ignore le sort ont été blessés ? 80 peut-être, sans doute davantage. Combien sont morts ? Les habitants de la commune, craignant les bombes. s'étaient réfugiés le 10 au matin dans les localités avoisinantes qui leur paraissaient moins exposées. Une soixantaine d'entre eux y revenant le 11, découvraient, horrifiés, la désolation de leur village : le sol ravagé par les obus, une vingtaine de maisons détruites ou endommagées par l'incendie et, dans ces décombres, au travers de cette place, de cette route, de ces cours bouleversées, tous les déchets, tous les relents de la bataille — des fusils, brisés ou non, des cartouches et des grenades, des lettres et des photos éparpillées autour de sacs béants, des bicyclettes et des motos. Et des cadavres — ceux d'une soixantaine de chevaux, qu'on enfouissait ; ceux d'une cinquantaine d'hommes, au moins, qu'on identifiait et qu'on inhumait, des chasseurs alpins pour la plupart avec quelques artilleurs et quelques cuirassiers [2] « morts pour la Patrie », à Biville-la-Baignarde, le 10 mai 1940.

---

2. Un habitant de Biville, sous-officier de 14-18, médaillé militaire, ramassait dans un champ le fanion du 3e escadron du 5e Cuirassiers et le conservait à l'abri.

L'irruption massive de la 5e Panzer aux alentours de Biville-la-Baignarde a morcelé profondément les grandes unités et isolé les plus petites. Des troupes de toutes armes, fantassins et cavaliers, des pièces d'artillerie et des caissons, les mulets des bataillons alpins, des voitures, des civils qui piétinent et avancent par à coups tantôt s'égrènent et tantôt s'agglutinent, dans la nuit sans lune où jaillissent des fusées éclairantes et où rougeoient les incendies épars des villages qui brûlent. Harcelés par des rafales d'armes automatiques, tenaillés par la crainte des chars qui peuvent à tout moment surgir de partout, des groupes formés au hasard des dispersions et des rencontres errent à la recherche d'un passage à travers les mailles du filet qui se noue aux carrefours, les enveloppe et se resserre d'heure en heure.

Ces hommes sont exténués. Marchant depuis la Bresle, ils n'ont guère dormi et ils ont peu mangé. Le ravitaillement ordinaire n'a pas suivi. L'abbé Norbert Dufour, alors enfant, se souvient qu'à deux heures du matin deux chasseurs frappaient à la maison de ses parents, à Belleville, et demandaient à manger et à boire (il se souvient aussi des équipements et des papiers qui, au matin, jonchaient les herbages). Ceux qui, n'en pouvant plus, s'arrêtent pour sommeiller un moment dans un bosquet ou une grange risquent d'être surpris et capturés.

Une telle conjoncture, où l'espoir même défaille, éprouve la conscience, le sentiment ou l'instinct que ces soldats ont de leur devoir, sans se reporter à la « théorie » — titre IV du Règlement de l'Infanterie — commentée pour eux naguère à la caserne : « Nul n'a le droit de mesurer son sacrifice ». La plupart voudront au moins « sauver l'honneur » selon une formulation qu'ils ont lue dans les récits magnifiant des héros exemplaires. Qu'est-ce que l'Honneur sinon une fidélité qui se définit plus ou moins confusément, s'exalte plus ou moins lucidement et entraîne parfois où l'on ne savait pas qu'on pouvait aller ? Etait-ce si simple, si facile et si beau ? Les drapeaux régimentaires unissaient l'Honneur à la Patrie. « Mourir au champ d'Honneur » c'était mourir pour la Patrie. Les deux mots ainsi liés exprimaient ensemble une double et même fidélité, de celles qu'on ne choisit pas et qui contraignent, l'attachement à son pays et l'estime de soi-même, sans qu'on sut bien toujours quelle nécessité justifiait un sacrifice absolu, quelle vérité le fécondait. Certains de ces hommes, livrés à eux-mêmes dans cette sinistre nuit, perdront leur vie pour « sauver l'Honneur ». Quelques autres, sans manquer à l'Honneur, sauveront leur liberté avec leur vie. Tous ceux, le plus grand nombre, qui perdront leur liberté, auront-ils pour autant perdu l'Honneur ? Le Règlement le prévoyait aussi : « Nul n'a le droit de renoncer à la lutte sans avoir épuisé tous les

moyens dont il dispose ». A chacun sa lumière — « Chaque homme dans sa nuit s'en va vers sa lumière » [3] — à chacun sa chance, son destin, sa Grâce.

Rescapés de l'expédition norvégienne ou des opérations sur la Meuse et, il y a trois jours, des combats sur le Liger et sur la Bresle, ils refusent de s'abandonner à un « à quoi bon ? » découragé. Combien veulent croire encore à leur bonne fortune, à leur propre salut, sinon à la victoire ? Tant bien que mal, comme ça se trouve, au hasard d'un cheminement avec un officier, un sous-officier, un camarade plus résolu, ceux-ci, par petits groupes, s'orientent au Sud-Ouest, en direction de la Seine ; ceux-là, par files formées à la rencontre, au Nord en direction de la mer [4].

---

3. Victor Hugo dans *Les Contemplations*, « écrit en 1846 » II.
4. Ces pages sont extraites d'un ouvrage alors en préparation : *Les Soldats de 40 dans la première bataille de Normandie.*

Promenades scolaires à l'étranger

– souvenirs et réflexions –

par Maurice REMY

(Séance du 18 juin 1983)

Le titre de cette communication — la dernière avant le grand hiatus des vacances d'été — vous a sûrement fait pressentir qu'elle n'aurait pas un caractère savant mais une allure discursive et personnelle. Plutôt que d'aborder certains problèmes ou certains systèmes d'éducation de manière technique et approfondie — ce qui serait bien austère et risquerait d'être bien long — il m'a semblé qu'il pourrait être intéressant d'évoquer devant vous, avant la dispersion estivale, un certain nombre de souvenirs vécus qui peuvent donner matière à réflexion, ce qui nous fera faire ensemble, sans dépenser de devises et avec l'aide de quelques diapositives, un petit voyage à travers le monde et même dans le temps.

Je commencerai en effet par l'époque, hélas lointaine, où, jeune germanisant, j'arrivais comme « *Austauschlehrer* », mot à mot « professeur d'échange » mais plus modestement « assistant » dans un lycée de Leipzig, la *Petrischule*. C'était en 1935.

J'avais déjà eu d'assez nombreux contacts avec la jeunesse scolaire allemande. J'avais participé pendant l'été de 1929 à un « Foyer scolaire franco-allemand » qui, sur l'initiative des autorités social-démocrates de la Prusse, soucieuses d'un rapprochement avec la France, avait réuni à Avallon, durant un mois, en accord avec le Rectorat de Dijon, une bonne quinzaine de lycéens allemands et autant de français. Nous nous étions retrouvés l'été suivant dans le Harz, dans des conditions analogues, et c'est précisément à ces circonstances purement occasionnelles que je

dois de m'être alors orienté vers les études germaniques. En 1931 j'avais eu la chance d'être retenu pour participer à un grand voyage d'information organisé en Allemagne sous l'égide de la S.D.N. soucieuse, elle aussi, d'un rapprochement franco-allemand pour lequel, hélas, les temps n'étaient pas encore mûrs. En 1932 j'avais apporté ma modeste contribution à l'encadrement et à l'animation, comme on dit maintenant, d'un Foyer scolaire franco-allemand situé près de Francfort-sur-l'Oder, ce qui m'avait donné l'occasion d'assister dans cette ville à un grand rassemblement national socialiste où Hitler lui-même avait pris la parole et de regagner mon Foyer dans un autocar plein de nazis enthousiastes et bruyants mais nullement agressifs à mon égard. Quelques jours plus tard il y avait eu, au même endroit, une grande manifestation social-démocrate qui se voulait une réplique, mais qui, bien qu'importante par le nombre, m'avait paru bien « civile » en comparaison des chemises brunes hitlériennes quasi militarisées. Il était évident que le régime de Weimar était très menacé.

C'est donc une tout autre Allemagne que je retrouvais à la rentrée de 1935. Je m'y attendais certes car j'avais suivi les événements d'Outre-Rhin avec d'autant plus d'attention que mes études m'y invitaient tout spécialement. Confirmation du changement me fut donnée dès mon arrivée à la *Petrischule*. M'étant présenté un peu avant le début des classes au Rektor, c'est-à-dire au proviseur, celui-ci me dit quelques mots d'accueil et m'invita aussitôt à me joindre avec lui au corps professoral pour aller assister aux cérémonies de rentrée. Tous les élèves étaient rassemblés par classes dans une vaste cour au milieu de laquelle se dressait un haut mât. Le corps enseignant et l'administration, bien alignés également, leur faisaient face. Sur un ordre bref on envoya les couleurs, qui étaient naturellement le drapeau hitlérien timbré de la croix gammée, et tous les bras droits se levèrent à l'horizontale pour le salut de rigueur... sauf le mien. Par chance j'avais alors un chapeau, et il me sembla faire un effort de politesse suffisant en me découvrant tandis que retentissaient les « *Heil Hitler !* »

Cette courte cérémonie terminée, les élèves se rendirent en bon ordre, classe par classe, dans une grande salle appelée « Aula ». Le personnel administratif et enseignant vint y prendre place en face d'eux sur une vaste estrade. J'en étais aussi, bien entendu. A peine le Rektor eut-il commencé son allocution de rentrée qu'il s'interrompit pour crier : « *Der zweite Mann links, letzte Reihe, raus !* », c'est-à-dire : « Le second à gauche de la dernière rangée, dehors ! ». Qu'avait-il fait ? Je l'ignore, mais j'eus l'impression que peu importait, l'essentiel étant de faire preuve d'autorité... Nous étions évidemment bien loin de la République de Weimar !

Mes rapports avec l'administration, les professeurs et les élèves, s'ils restèrent assez banals et limités, ne furent pas spécialement difficiles. Il en fut de même avec les étudiants qu'il m'arrivait de rencontrer dans leur foyer. Un jour quelques-uns m'invitèrent même à assister à une série de duels. Car ceux-ci, interdits sous le régime de Weimar, avaient repris.

L'affaire se passait dans une sorte de grand hangar à la périphérie de Leipzig. Une animation considérable y régnait. Dans un coin on avait installé une grande table de bois avec des cuvettes, des réserves d'ouate. des flacons divers, un petit attirail chirurgical. Quelques jeunes carabins y attendaient les blessés. Dans un autre coin. on préparait les duellistes, qui devaient s'affronter, les yeux protégés par d'énormes lunettes de métal, le cou emmailloté et la poitrine couverte d'un plastron, mais la tête et les bras nus afin de pouvoir y recevoir les blessures sans gravité majeure qui leur feraient de glorieuses balafres appelées « *Schmisse* ».

Quand deux adversaires étaient prêts, ils s'avançaient au centre de la salle, prenaient position, et le combat commençait, dans les règles, sous l'œil attentif des arbitres et de l'assistance. Il se livrait au « *Schläger* », sorte de rapière, et comportait un nombre déterminé d'assauts. De temps à autre une botte portait et le sang coulait. Les duels se succédèrent ainsi à bonne cadence, sans avoir, me sembla-t-il, d'autre motivation que celle d'un rite ayant valeur d'entraînement au courage physique auquel il convenait de se soumettre.

En tant qu'invité on m'avait placé au premier rang des spectateurs, mais tout près du coin où l'on soignait les blessés. L'atmosphère bruyante et enfumée ne tarda pas à s'enrichir de redoutables odeurs d'éther, tant et si bien que j'en vins à me demander combien de temps j'y résisterais. Cela me posait un problème : si je me retirais trop vite j'aurais l'air de fuir ce spectacle viril, de ne pouvoir même pas supporter la vue du sang des autres ; si j'attendais trop, je risquais de chavirer et ce serait pire ! Cruel dilemme, où je sentais l'honneur national en jeu. Je tins donc autant qu'il me parut possible puis je regagnai l'air libre — avec quel soulagement — après avoir pris congé. Et quelques jours plus tard, quand un étudiant me demanda ce que j'avais pensé de cette séance. je lui dis qu'elle m'avait beaucoup intéressé car cela était totalement étranger aux Français, et j'ajoutai un peu perfidement : « Est-ce qu'on supporte mieux le mal de dents après ces épreuves ? » — « Ce n'est pas le but » me fut-il assez sèchement répondu.

On sait où devait conduire cette éducation autoritaire et virile, complétée par un endoctrinement permanent et par un embri-

gadement très poussé qui multipliait les défilés de toutes sortes et de tous âges, mais toujours en uniforme, à travers la ville. Aussi n'insisterai-je pas.

Quand je repris vraiment contact avec le système, ou plutôt avec les systèmes scolaires allemands, quelque trente ans plus tard, les choses, heureusement, avaient de nouveau beaucoup changé, et j'étais devenu inspecteur d'académie de la Seine-Maritime.

Invité par la ville de Hanovre, avec laquelle il était question de jumelage, je m'y rendis, en 1963, porteur d'une lettre de Me Tissot, maire de Rouen, au bourgmestre de la capitale bas-saxonne, et j'y retournai quelques mois plus tard avec une délégation rouennaise pour la conclusion officielle du dit jumelage. J'eus ainsi l'occasion de visiter plusieurs établissements scolaires de divers niveaux.

En 1966 je fis partie, avec une vingtaine de collègues, d'un voyage d'information organisé en Allemagne fédérale — un peu sur ma suggestion — par l'« Office franco-allemand pour la Jeunesse », dont je connaissais le directeur. J'en fis un autre, dans des conditions analogues mais avec d'autres collègues, en 1969. Ces deux voyages donnèrent lieu à des contacts très ouverts et très intéressants avec les plus hauts responsables des principaux *Länder* de la République fédérale et nous permirent de voir de près des établissements scolaires variés. Nous en avons rapporté une documentation considérable et des impressions multiples dont je ne retiendrai ici que l'essentiel.

Tout d'abord il était manifeste que nous étions dans un système très décentralisé, donc fort différent du nôtre où les moindres décisions structurelles, par exemple l'ouverture d'une section de culottières-giletières dans un C.E.T., dépendaient alors du ministère. Aussi bien n'y avait-il, et n'y a-t-il toujours pas, de Ministère de l'Education en République fédérale mais une simple « *Conférence des ministres de l'Education des Länder* », organisme de liaison, d'études et d'incitation siègeant à Bonn, qui nous a paru, par comparaison, assez léger, l'essentiel du pouvoir appartenant, avec les ressources, aux divers *Länder*.

Il en résulte une plus grande souplesse d'adaptation que chez nous aux conditions locales, mais aussi une certaine complication, des variantes plus ou moins importantes, des appellations différentes, toutes choses qui rendent une vue d'ensemble assez difficile, surtout pour des Français. C'est ainsi, par exemple, que nous n'avons jamais su très exactement qui nous devions consi-

dérer comme nos homologues. Dans tel *Land* cela semblait être un « *Oberstudienrat* », dans un autre un « *Oberstudiendirektor* » et, à Berlin, un « *Senator* ». De toute façon le statut et les fonctions de ces responsables différaient toujours plus ou moins des nôtres.

Dans l'ensemble, les établissements que nous avons visités nous ont paru un peu plus confortables et mieux équipés que les nôtres ne l'étaient alors et les relations entre les maîtres et les élèves plus directes que chez nous où régnait encore une discipline assez stricte. Comme ce temps est loin !

Pour m'en tenir à quelques points particulièrement importants j'ajouterai seulement que les rapports du système scolaire tant avec les Églises pour l'enseignement religieux qu'avec le patronat pour le fonctionnement des collèges techniques à temps partiel construits et équipés par lui ne nous ont semblé poser aucun problème sérieux alors qu'il en va tout autrement en France, tant il est vrai que les pesanteurs historiques jouent un rôle considérable.

***

Avec l'Angleterre j'ai eu des relations à la fois plus restreintes, puisqu'elles se sont limitées surtout au Comté de Leicester, et plus étroites, puisqu'elles se sont prolongées pendant des années, ont abouti à un jumelage scolaire actif entre ce comté et notre département, et qu'elles durent toujours.

Cela n'alla pourtant pas sans difficulté de notre côté, au début. Le *Director of Education* du Leicestershire, mon homologue à quelque chose près, fonctionnaire du comté élu pour 12 ans renouvelables, disposait, en effet, d'un budget et de moyens d'accueil que je n'avais pas. S'il pouvait sans problème financier venir à Rouen avec quelques collaborateurs et m'accueillir avec les miens à Leicester dans une très jolie et confortable demeure ancienne appartenant au comté, nous n'avions rien, de notre côté, pour en faire autant, ce qui était bien gênant. Nous fîmes ce que nous pûmes, à nos frais, pendant les premiers temps.

Les envois d'élèves du Leicestershire en Seine-Maritime ayant pris de l'importance (environ 2.000, pour une semaine chacun, vers 1970) il fut décidé en 1972, en accord avec le Préfet et le Recteur, que je créerais une « Association pour le développement des relations pédagogiques avec l'étranger », dite par abréviation A.D.E.R.E.P.E., qui ne serait ouverte, pour éviter les déviations politiques éventuelles, qu'aux membres de l'Éducation Nationale exerçant des responsabilités administratives et pourrait être sub-

ventionnée par le département, ce qui fut effectivement le cas. Dès lors il fut possible non seulement d'accueillir plus correctement nos visiteurs étrangers, en particulier mais non exclusivement ceux du Leicestershire, mais aussi d'envoyer chaque année quelques chefs d'établissements et inspecteurs de Seine-Maritime dans ce comté pour y prendre d'utiles contacts, notamment en vue d'échanges d'élèves. La charte de jumelage tant souhaitée par nos amis anglais allait enfin pouvoir être rédigée et signée, ce qui ne fut toutefois pas aussi simple que nous le pensions.

La délégation qui se rendrait à Leicester pour cette cérémonie, en mars 1974, devant être conduite par le Préfet, son directeur de cabinet me demanda de bien faire comprendre à mon homologue que l'importance d'un préfet français voulait qu'on s'habillât. Les Anglais comprirent et demandèrent comment il conviendrait de porter les décorations. Je répercutai cette pertinente question à la Préfecture qui, en l'absence de responsable qualifié, se renseigna à Paris. L'affaire devenait très sérieuse ! Malheureusement le Préfet attrapa la grippe au dernier moment, et le Recteur, qui devait l'accompagner, s'excusa. Notre délégation ainsi décapitée, mais dûment complétée, fut néanmoins accueillie très gentiment, aux sons des violons, par tous les membres du Comité d'Éducation en smoking, flanqués de leurs épouses en robes longues, et tout se passa fort bien.

L'année suivante, quand la Seine-Maritime reçut en retour une délégation anglaise conduite par le duc de Rutland, alors président du Conseil du Comté, les choses avaient changé. Selon le vœu de notre nouveau président de la République, l'heure était à la simplicité. Plus de smoking donc, ni de robes longues. Nos hôtes anglais, dont cela allégeait les bagages, eurent la courtoisie de ne pas trouver les Français bien versatiles et la réciprocité douteuse. Il est vrai aussi que la table était bonne.

Au cours des voyages que je fis moi-même à Leicester avec diverses personnes, j'eus naturellement l'occasion de visiter de nombreux établissements, des écoles primaires à l'université de Loughborough en passant par les collèges de 1er cycle *(High-schools)* et par ceux de second cycle *(Upperschools)* ; sans oublier l'école normale d'instituteurs et d'institutrices, qui ressemblait davantage aux instituts pédagogiques allemands qu'à nos écoles normales d'alors.

Des collèges (au sens français du terme) et des lycées je dirai seulement, pour être bref, qu'ils avaient des bibliothèques beaucoup plus fournies et accessibles que les nôtres, un matériel plus abondant, qu'il y régnait une atmosphère plus décontractée que chez nous et que les grands élèves, bien qu'ayant de nombreux journaux anglais et étrangers à leur disposition, ne montraient

aucun intérêt pour la politique. A cet égard nous étions loin de la France !

Ce qui était pourtant le plus nouveau pour moi, c'étaient quelques écoles primaires « à aire ouverte » considérées comme des réalisations pédagogiques de pointe. Il s'agissait d'écoles dont les classes n'étaient pas confinées comme chez nous dans des salles fermées mais où l'on pouvait, à l'aide de meubles de rangement mobiles, délimiter au mieux des circonstances les espaces, non clos, nécessaires aux divers groupes. Le sol moquetté et le calme anglais évitaient le bruit qu'on aurait pu craindre. Une documentation abondante permettait aux élèves de s'initier au travail personnel, chacun pouvant d'ailleurs travailler un peu à son gré sous la direction et le contrôle discret d'un maître dont la tâche paraissait ainsi bien compliquée. Le moins surprenant n'était pas de rencontrer de-ci de-là une mère de famille apportant bénévolement son concours pour quelque travail pratique, par exemple, pour montrer comment réaliser telle ou telle recette de cuisine. Tous les espoirs sont permis !

A noter aussi que nous circulions au milieu des élèves — comme nous avions à plusieurs reprises déjeuné dans des réfectoires de lycées — sans susciter grande curiosité. Je ne suis pas certain toutefois que ces « écoles à aire ouverte » aient donné tout ce que l'on en attendait et, de toute façon, je doute fort que le système soit transposable en France, sinon à titre expérimental.

*
* *

Et maintenant, cap vers l'Est, en simple touriste ! Lors des voyages que j'ai faits en Union soviétique, je n'ai pu naturellement voir, au hasard des circonstances, que quelques aspects extérieurs du système scolaire. J'en retiendrai deux, qui méritent quelque attention.

Fin août 1977, me trouvant à Leningrad, j'eus la surprise de voir d'innombrables petits pavillons colorés flotter gaiement au-dessus des rues. « Que fête-t-on donc aujourd'hui ? » demandai-je au guide, « C'est la rentrée des classes » me répondit-il. Je me souvins alors que je m'étais trouvé, quelque vingt ans auparavant, en République fédérale une veille de rentrée scolaire et que, là aussi, l'événement était présenté, aux petits tout au moins, comme une fête matérialisée par le don d'une énorme surprise conique colorée contenant toutes sortes de choses. Et je regrettai une fois de plus que nos journaux, notre radio et notre télévision

nationales ne parlent guère de la rentrée des classes que comme d'une sorte de malheur inévitable venant interrompre fâcheusement le temps béni des vacances. On nous épargne rarement le spectacle démoralisant de bambins qui pleurent à la porte de quelque maternelle. Et l'on enchaîne sur les aspects toujours plus catastrophiques, paraît-il, de la rentrée en cours. N'est-ce pas affligeant ? N'est-ce pas le signe inquiétant — et il y en a bien d'autres — d'une civilisation qui ne croit plus aux valeurs que son école, notamment, devrait transmettre aux jeunes générations ?

Un autre thème de réflexion m'a été fourni à plusieurs reprises : à Kiev, en 1963, en voyant une colonne d'élèves venir, sous la conduite de quelques pionniers, déposer avec gravité des fleurs devant le monument aux héros de la grande guerre nationale, comme on dit là-bas, qui domine le Dniepr ; à Novgorod, en 1977, où j'ai vu deux jeunes lycéens, un garçon et une fille, monter une garde quasi militaire impeccable devant le monument aux morts, pardon aux héros, de la même guerre. C'est un honneur et non une corvée m'a-t-on assuré. A Boukhara, en Ouzbekistan, le 8 mai 1979, des groupes d'élèves se rendaient, drapeau en tête, à une répétition pour la fête de la victoire qui devait avoir lieu le lendemain puisqu'en U.R.S.S. elle a lieu le 9, pour une question de décalage horaire.

Quelle que soit la part de conviction dans ces manifestations qui paraîssent sincères, elles témoignent d'un souci beaucoup plus vif que chez nous, où l'on ose à peine parler encore de patriotisme, de transmettre aux jeunes générations l'amour de la patrie dont les plus anciennes ont fait preuve durant la deuxième guerre mondiale et le respect de ceux qui sont morts pour leur pays.

En retour, pourrait-on dire, le régime fait une belle place à la jeunesse scolaire en lui livrant par exemple le centre d'Erivan, capitale de l'Arménie, pendant deux heures environ pour la répétition générale d'une fête des pionniers.

***

En route vers l'Extrême-Orient, arrêtons-nous un instant en Thaïlande. Tout n'y est pas aussi corrompu qu'on le croit souvent sur la foi de récits indignés ou croustillants.

J'y ai vu, en tout cas, de nombreux élèves, garçons et filles, faire sagement de longs trajets à pied pour se rendre à quelque école de village, les transports scolaires semblant encore inconnus dans ce pays.

Répétition pour une fête des pionniers en plein centre d'Erivan

(photo prise par l'auteur en mai 1979)

Kamphang Phet (Thaïlande) :

Rassemblement matinal des lycéens et lycéennes pour le salut aux couleurs. A l'arrière-plan, deux stupas.

(photo prise par l'auteur en janvier 1982)

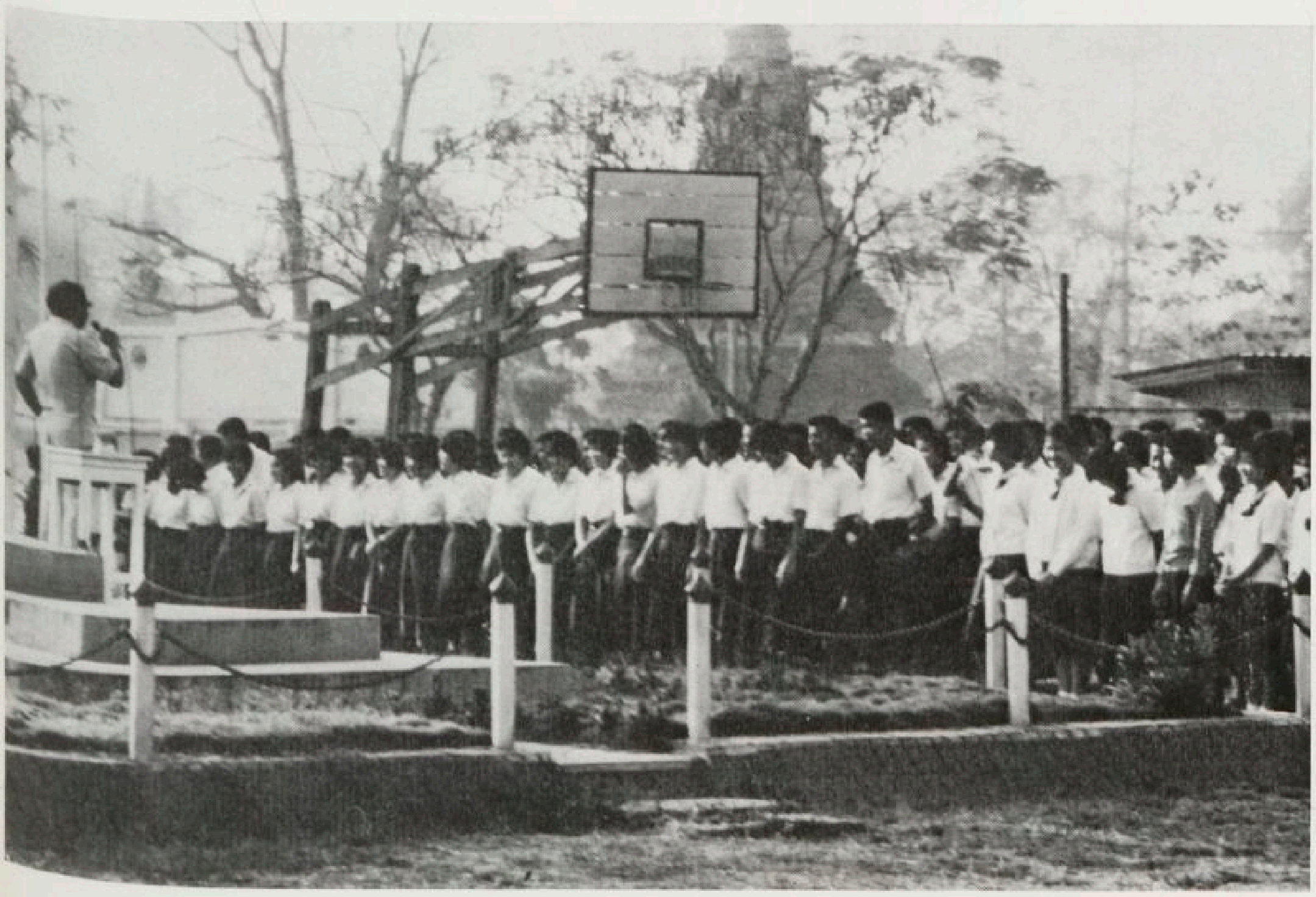

Petits élèves d'une tribu montagnarde du nord de la Thaïlande
dans leur très modeste école en planches.
La fillette au premier plan porte le costume lahu traditionnel.

(photo prise par l'auteur en janvier 1982)

Jeunes élèves chinois dansant, tout seuls,
pour accueillir des étrangers.

(photo prise par l'auteur à Pékin en octobre 1980)

J'ai pu, avec d'autres, pénétrer sans difficulté dans la cour d'un lycée à Kamphang Phet, une ville de la plaine centrale, et prendre quelques photos des élèves rassemblés, en uniforme seyant, pour le salut matinal au drapeau. La seule chose qui nous fut demandée fut de rester immobiles pendant l'exécution de l'hymne royal accompagnant l'envoi des couleurs. Cette cérémonie accomplie, un professeur prononça une allocution d'une dizaine de minutes qui ne devait pas être trop sévèrement moralisatrice car les élèves, dont nous eûmes tout loisir d'admirer l'excellente tenue, riaient de temps à autre. La scène, au demeurant. ne manquait pas d'allure avec le grand chédi boudathique en arrière plan. La présence, quasi symbolique, de ce dernier m'invite à signaler, bien que cela s'écarte un peu de mon propos, que, sauf empêchement reconnu, tous les jeunes Thaïs doivent faire, vers leur vingtième année, une sorte de noviciat de bonze d'au moins trois mois, le boudhisme constituant, avec la royauté, le principal ciment d'une nation où les facteurs de désagrégation ne manquent pas.

A Lop Buri, ancienne capitale du Siam située non loin de Kamphang Phet, nous eûmes l'occasion de voir des lycéennes en uniforme bleu rassemblées pour le scoutisme du jeudi juste devant le palais du roi Naraï, celui qui reçut, en 1685, le chevalier de Chaumont, ambassadeur de Louis XIV, dont la perruque et l'habit de cour à la française devaient être bien peu adaptés au climat.

Dans le nord du pays, à Doï-Saket, petit bourg rural, j'ai eu, toujours sans difficulté, la possibilité de visiter une école primaire à 8 classes. Précédé, comme c'est généralement le cas là-bas, d'un vaste espace herbeux servant à la fois de terrain de foot-ball et de cour de récréation, le bâtiment s'étirait en longueur, sans étage ni logement, avec un toit débordant largement sur la galerie qui desservait les classes. Les élèves de l'une d'elles travaillaient dehors, sous un soleil qui nous paraissait chaud bien qu'encore hivernal pour eux. Les salles de classes étaient bien modestes mais les enfants y semblaient éveillés. Quant au bureau du directeur, il n'était guère riche que de tableaux aux caractères mystérieux pour nous, et lui-même n'avait rien d'un nanti.

Mais c'est plus au nord encore, chez les tribus montagnardes, que nous avons touché aux limites de la scolarisation, en même temps d'ailleurs qu'à celles de l'intégration à la civilisation thaïe. L'école, quand elle existe, y est réduite à sa plus simple expression et il faut d'abord y apprendre un peu la langue nationale à des enfants qui appartiennent à des ethnies très différentes des Thaïs. La jeune institutrice venant de Chiang Raï que nous avons vue dans celle d'un petit groupement lahu accessible seulement en

pirogue ne devait y avoir la tâche ni très facile ni très gaie ! Un peu plus avant dans la montagne, chez les Akhas, par exemple, il n'y avait plus d'école du tout.

*
* *

Après ce bref salut à des populations marginales à peine ou non scolarisées — et il y en a beaucoup d'autres — transportons-nous, pour terminer, dans un très grand pays de vieille civilisation, la Chine, qui, en octobre 1980, venait tout juste d'émerger des terribles bouleversements de la Révolution culturelle.

Comme les Chinois le disent eux-mêmes, cet immense État d'un milliard d'habitants, presque vide dans les régions désertiques, surpeuplé dans ses parties fertiles, est encore sous-développé, et les installations scolaires ou préscolaires y sont souvent bien modestes, telle cette crêche de la brigade du thé près d'Hangzhou qu'on m'a laissé photographier sans l'ombre d'une réticence.

Par contre la spontanéité souriante des enfants nous a frappés dès notre première visite à la célèbre place Tian an men à Pékin ; leurs vêtements colorés aussi. Quand on se rappelle que, quelques années auparavant, les petits écoliers flottaient encore dans des espèces d'uniformes verdâtres vaguement militaires et marchaient en cadence comme de petits soldats, on mesure le chemin parcouru !

La grâce des plus jeunes, exécutant pour nous, sans aucune direction, de jolies danses lorsqu'il nous arrivait de visiter le jardin d'enfants d'une grande entreprise, n'était pas moins remarquable. Même en admettant qu'ils aient été entraînés à se produire devant des étrangers, il semble bien qu'ils avaient des dons innés car nous parvenons rarement à de tels résultats dans nos fêtes enfantines.

Bien entendu, nous avons rencontré des groupes d'élèves en visite dans la plupart des lieux historiques, que ce soit au Palais d'été à Pékin ou, à Hangzhou, près du tombeau élevé à la mémoire du général Yue Fei, devenu héros national pour avoir vaillamment défendu la dynastie chinoise des Song du sud contre les Djurtchèt au XII^{e} siècle et avoir été trahi par un ministre collaborateur de l'époque. Sans avoir le patriotisme aussi rétrospectif, nos élèves visitent aussi les hauts-lieux historiques, les monuments célèbres, etc. Mais nous ne nous attendions pas à ce que, loin de quémander ou d'accepter quoi que ce soit, de jeunes écoliers chinois comblent quelques-uns d'entre nous des pommes et des gâteaux

qu'on venait de leur distribuer dans la Cité interdite, ancien Palais impérial, à Pékin.

A Kweilin, ville pittoresque s'il en est à cause de son site extraordinaire, où nous disposâmes d'un jour supplémentaire du fait de la suppression d'un vol, nous visitâmes à l'improviste, à ma demande, une grande école primaire. Arrivant juste au moment de la récréation, nous vîmes les 900 élèves sortir de partout, prendre place tout seuls dans la cour et exécuter, sans autre direction que quelques indications données par haut-parleur, des mouvements d'ensemble très réussis ; après quoi ils se regroupèrent en bon ordre à l'entrée de leurs salles de classe où nous les suivîmes.

Dans l'une d'elles, où je m'attardai un peu. on chanta. Selon toute vraisemblance l'institutrice fit appel aux volontaires pour diriger le premier couplet. De nombreuses mains se levèrent. L'élève désigné vint prendre place sur l'estrade en face de ses camarades. L'institutrice donna le ton avec un petit guide-chant et la classe exécuta le premier couplet sans qu'elle intervînt. D'autres couplets furent exécutés de la même manière, chacun sous la direction d'un ou deux élèves différents.

En quittant cette classe disciplinée et sympathique je remis à l'institutrice une jolie carte postale illustrée représentant la Tour Eiffel encadrée de feuillages d'automne. Considérant, à juste titre, que c'était un souvenir et non un cadeau incompatible avec la jeune dignité chinoise, elle l'accepta, la montra aux élèves qui dirent gentiment merci et au revoir aux « amis étrangers » venus de si loin.

Suivit une réunion d'information dans une grande salle prévue à cet effet où une grande inscription nous souhaitait la bienvenue mais où les courants d'air s'en donnaient à cœur joie par les portes qui fermaient mal et par quelques vitres cassées. Dans cette ambiance un peu spartiate réchauffée par les inévitables tasses de thé, la directrice nous donna bon nombre de précisions sur son école et répondit volontiers à nos questions.

Qu'il y ait chez elle une moyenne de 43 élèves par classe ne lui semblait poser aucun problème particulier. Il est vrai que 43 petits chinois ne sont pas 43 petits français ! Que les installations et équipements soient encore modestes n'avait aussi qu'une importance limitée. Ce qui comptait c'était de contribuer chacun de son mieux aux « quatre modernisations » (agriculture, industrie, défense nationale, transports et communications), c'était d'associer à l'instruction proprement dite l'éducation civique et morale, l'éducation physique et le travail manuel. Chacun avait à cœur d'y veiller car c'était, surtout pour le civisme et la

morale, une affaire de comportement dans la vie quotidienne beaucoup plus que de leçons spécialisées. Nous apprîmes aussi qu'on était très attentif à la santé des élèves et qu'ils pratiquaient régulièrement une sorte de gymnastique oculaire qui permettait, nous assura-t-on, de réduire considérablement les troubles de la vision.

Mieux vaut, en effet, avoir une bonne vue, surtout pour déchiffrer les caractères chinois — que nous appelons aussi idéogrammes — avec lesquels je terminerai mon propos.

Leur complexité manifeste m'ayant amené à demander combien de temps on consacrait à leur apprentissage, j'appris qu'on faisait 13 heures de chinois pendant les deux premières années et 11 pendant les trois suivantes. Le chinois n'ayant ni déclinaison, ni conjugaison, ni même d'accords, ce temps est essentiellement consacré à l'étude des fameux caractères et permet aux élèves d'en connaître environ 3.000 au sortir de la scolarité primaire, soit à peu près le minimum nécessaire pour lire des textes courants. Cette étude se prolonge. bien entendu, au collège pour ceux qui ont la possibilité d'y aller.

Quand on pense que les caractères chinois, qui n'ont au demeurant pas de rapport avec la langue parlée, sont formés de traits parfois fort nombreux, à tracer dans un ordre déterminé et en respectant les proportions voulues, on est confondu par l'effort de mémoire que leur apprentissage exige. A la différence de nos contempteurs de l'orthographe française, pourtant beaucoup moins arbitraire en fin de compte, les Chinois le consentent sans rechigner. C'est que ces caractères, si mystérieux pour nous et cependant si décoratifs, sont à la fois leur véritable muraille de Chine et surtout un lien précieux tant avec leur passé qu'entre leurs multiples ethnies. Ils évoquent, en effet, directement des idées, un peu comme les signes du code de la route ou comme nos chiffres, où 1, 2, 3, 4, 5, etc. peuvent être lus dans quelque langue que ce soit, pourvu qu'on ait appris leur sens.

Désireux de ne pas se couper totalement de l'étranger, conscients aussi des avantages pratiques qu'elle comporterait, les Chinois ont entrepris de mettre au point et de diffuser une transcription alphabétique de leur langue principale, le pékinois, plus ou moins adapté afin d'en faire autant que possible une langue commune. Mais il ne suffisait pas de se mettre d'accord sur la langue qu'il convenait de choisir pour une telle transcription, il fallait aussi donner aux lettres de l'alphabet latin des valeurs permettant de traduire au mieux la phonétique propre

du chinois retenu pour servir de langue commune. Or celle-ci ignore les occlusives sonores b. d. g. mais possède des occlusives sourdes aspirées pour lesquelles l'alphabet latin, qui n'en a pas besoin, n'a pas de signes. C'est sans doute ce qui a amené les Chinois à se servir des lettres b, d, g pour noter les sons p, t, k, les lettres p, t, k notant des occlusives aspirées. D'autres lettres latines, comme le j et le q, ont reçu également dans les transcriptions chinoises d'autres valeurs que chez nous. D'où il résulte, par exemple, que « Beijing » est tout simplement — si j'ose dire, car cette transcription nous déroute — Pékin. D'où il résulte aussi, pour les élèves chinois, une nouvelle complication puisqu'il leur faut apprendre à donner aux mêmes lettres des prononciations différentes selon qu'elles se trouvent dans des transcriptions alphabétiques du chinois ou dans des textes occidentaux, anglais notamment.

Apprentissage laborieux de caractères chinois compliqués, difficiles à lire quand ils sont de petite taille ou transformés en œuvre d'art par la calligraphie ; initiation à l'emploi d'un alphabet latin dont beaucoup de lettres ont des valeurs variables selon la langue qu'elles transcrivent, comme auprès de tout cela les difficultés de notre orthographe, si complaisamment soulignées par certains, paraîssent modestes ! Reste à savoir si l'énorme effort exigé ainsi des Chinois n'est pas payé d'une grande capacité d'attention, de concentration et de mémoire.

De toute façon, pour revenir à l'école visitée à Kweilin (ou Guilin, à la chinoise), le souci essentiel, je le répète, paraissait porter plus encore sur l'éducation civique et morale que sur l'instruction, celle-ci étant d'ailleurs présentée comme un devoir envers le pays plutôt que comme la source éventuelle d'avantages personnels directs, et le bonheur individuel ne pouvant résulter que du progrès général ainsi que de la satisfaction qu'on éprouve à y contribuer.

***

Il y aurait certes beaucoup d'autres sujets à aborder mais sans doute convient-il de savoir se borner et d'arrêter ici notre promenade scolaire. Elle n'avait pas pour but de donner en exemple, ni de juger sur quelques traits isolés, des systèmes étrangers parfois simplement entrevus, mais seulement, prenant grâce à eux une certaine distance, de faire un retour sur nous-mêmes, sur certains aspects majeurs de notre propre école qui, je l'avoue, ne sort pas toujours grandie des comparaisons possibles. D'autres systèmes, en tout cas, qui ne remettent pas sans

cesse en cause les valeurs et les méthodes, semblent plus vigoureux tant il est vrai que, plus encore que l'instruction, l'éducation, pour être efficace, a besoin de s'appuyer sur un consensus très largement accepté.

Quoi qu'il en soit, je m'estimerai heureux si, vous ayant ainsi promenés à travers de nombreux pays, j'ai pu vous donner quelques sujets de réflexion sans vous ennuyer.

***

A propos d'un Centenaire

Louis Veuillot

(1813-1883)

Journaliste à Rouen en 1831-1832

par Joseph A. LAFOND

(Séance du 8 octobre 1983)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Il y a cent ans cette année disparaissait l'une des figures les plus marquantes des milieux catholiques français du XIX[e] siècle, Louis Veuillot.

De cette forte et attachante personnalité violemment contrastée, tout à la fois taillée à la serpe et d'une exquise sensibilité envers les siens [1], l'écrivain Daniel-Rops nous a brossé un portrait particulièrement vivant.

En quelques lignes dont voici des extraits, il définit ainsi notre « héros » [2] :

« Bientôt entra en lice un homme étonnant, un des plus grands polémistes que l'Église ait eu à son service, une sorte de prophète biblique doublé d'un tribun d'allure jacobine : Louis Veuillot. C'était, au moral comme au physique, un homme carré, massif, fort dans ses certitudes, toujours prêt à livrer bataille et jamais si heureux que lorsqu'il se colletait avec un adversaire... Ses convictions... étaient... passionnément catholiques depuis

---

1. Voir à ce propos les lettres adressées par Louis Veuillot à son épouse puis, après un veuvage prématuré, à sa sœur venue tenir son foyer.
2. *Histoire de l'Église*, de DANIEL-ROPS de l'Académie française, T. IX, *" l'Église des Révolutions "*, p. 333.

qu'à Rome il avait reçu une véritable illumination ». « L'Église m'a donné la lumière et la paix, s'écriait-il, je lui dois ma raison et mon cœur. C'est par elle que je sens, que j'admire, que j'aime, que je vis. Puisqu'on l'attaque,... j'accours à sa défense... ». Dans ce combat, il allait engager un talent littéraire vigoureux, fécond en formules percutantes, habiles à toucher l'adversaire au point sensible, pas toujours regardant sur le choix des arguments, encore moins soucieux d'équité et de mesure. La place laissée vide par Lamennais était réoccupée ».

Ce n'est pas le « lutteur laïque » [3] du catholicisme, le combattant passionné, directeur de *L'Univers* [4], prêchant la croisade pour l'infaillibilité pontificale que je voudrais évoquer devant vous ce soir. Je n'en aurais, du reste, ni le savoir et la compétence, ni le talent.

D'autres voix plus autorisées que la mienne au premier rang desquelles je situe celle de notre consœur Mme Chaline [5], pourraient le faire avec l'autorité et la subtilité nécessaires. Sans doute, nous permettraient-elles, en particulier, de mieux saisir les nuances ou divergences d'opinions ayant opposé Veuillot au comte de Montalembert et à Mgr Dupanloup, tous membres d'une même famille spirituelle, à une époque où la passion de toujours mieux la servir enflammait les défenseurs de l'Église.

Ce n'est pas, non plus, de l'œuvre considérable de l'écrivain Veuillot allant de l'histoire au roman en passant par la poésie dont je voudrais vous entretenir.

Plus prosaïquement, je désirerais faire, de ce centenaire, un évènement local en rappelant la courte carrière de Louis Veuillot, journaliste à *L'Écho de la Seine-Inférieure* au cours des années 1831 et 1832.

Ainsi donc, en nous faisant découvrir sur le vif, à travers ses premiers écrits, les traits caractéristiques, encore en herbe, de ce grand polémiste du XIX[e] siècle, la célébration de cet anniversaire répondra à l'une des vocations premières de notre Académie en s'inscrivant dans l'histoire de notre ville.

***

3. Voir intitulé de l'article consacré à Louis Veuillot dans le supplément mensuel de l'hebdomadaire *Famille Chrétienne* de septembre 1983 : *"Il y a cent ans se taisait "un lutteur laïque" du catholicisme...".* Introduction de son arrière petit-fils Xavier Léger, prêtre.
4. Ancêtre du journal *La Croix*.
5. Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'Histoire, maître-assistante à l'Université de Rouen, spécialiste d'histoire contemporaine, est notamment l'auteur d'une thèse intitulée : *Les Catholiques du diocèse de Rouen de la fin du XIX[e] siècle à 1939.*

Le sujet ainsi circonscrit, examinons de plus près ce jeune « horsain » venant prendre un emploi dans notre capitale normande et l'orientation politique du journal qui va lui servir officiellement de première tribune.

NAISSANCE D'UN JOURNALISTE
ou silhouette de Louis Veuillot en 1831.

Né dans une modeste chaumière des environs de Boynes dans le Loiret, le 11 octobre 1813, Louis Veuillot n'a pas 18 ans à son arrivée à Rouen. Fils d'un tonnelier orléanais, élevé à Bercy, ce quartier de Paris consacré à l'entreposage des vins, il a tout d'abord fréquenté une École mutuelle et laïque où les élèves les plus avancés enseignaient les plus jeunes [6]. Il a ensuite été saute-ruisseau, puis clerc chez un avoué du quai Malaquais, Me Fortuné Delavigne.

Doté d'une intelligence vive et d'une excellente mémoire, Veuillot, passionné de littérature, a mis à profit cet emploi modeste pour enrichir ses connaissances. Le milieu professionnel où il passait le plus clair de son existence s'y prêtait à merveille. Jugez-en plutôt :

Son patron était le frère des auteurs dramatiques Germain et Casimir Delavigne. Ce dernier, poète de surcroît, était déjà membre de l'Académie française [7]. Parmi les autres clercs de l'étude figuraient Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, les frères de Wailly, dramaturges et écrivains, et notre compatriote rouennais, Gustave dit Fulgence Olivier, ce romantique enthousiaste qui devait fonder, en 1833, *La Revue de Rouen*.

Enfin, pour couronner le tout, habitait au-dessus de l'office ministériel le nouveau directeur du *Figaro*, Henri de Latouche. Ce dernier et Olivier devaient attirer Veuillot au journalisme. L'un en publiant dans *Le Figaro* ses premiers écrits [8], l'autre en lui trouvant un emploi de rédacteur à *L'Écho de la Seine-Inférieure* dont il venait d'être nommé le correspondant parisien.

---

6. Cette innovation pédagogique sera reprise à la fin du XIXe siècle, mais sur un plan plus strictement éducatif par Edmond Demolins, fondateur de la revue *La Science Sociale* et de « L'École des Roches » dite « École Nouvelle ».
7. Casimir Delavigne (1793-1843), auteur notamment des *Vêpres Siciliennes* était entré à l'Académie française en 1825.
8. Voir dans *Le Figaro* du 28.10.1931, « ce que Louis Veuillot dut à *Figaro* », par Georges Goyau de l'Académie française.

NAISSANCE D'UN JOURNAL
ou la fondation de " L'Écho de la Seine-Inférieure ".

Le journal rouennais auquel Veuillot venait ainsi collaborer était tout nouveau. Il avait publié son manifeste le 1er septembre 1831 en faisant connaître son programme et ses ambitions... « Il s'attachera tout spécialement à établir la nécessité de consolider le trône de Louis-Philippe et les institutions créées par la Révolution de Juillet... ». Il ajoute qu'il aura pour devise : Liberté, Ordre Public et pour titre : *L'Écho de la Seine-Inférieure*. Doté de nombreuses rubriques, « il s'efforcera d'unir à la solidité des discussions de l'ordre le plus élevé, le charme qui s'attache d'ordinaire aux productions de l'esprit... » [9].

On pourrait à première vue s'étonner de la décision prise par une élite bourgeoise de créer à Rouen un journal orléaniste alors que les trois dirigeants du *Journal de Rouen*, Baudry, Brière et Visinet [10] venaient d'être décorés de la Croix de Juillet. C'est la preuve que le *Journal de Rouen* apparaissait suspect aux regards de certaines personnalités locales. Elles l'estimaient d'opinion trop avancée.

Comme l'a fait remarquer le Professeur Chaline dans son récent ouvrage sur les « Bourgeois de Rouen », le *Journal de Rouen*, tout en admettant le principe d'un suffrage limité se refusait alors à accepter que le « cens » en soit le seul critère. Qui pourrait « soutenir que la science et le travail ne confèrent aucun droit politique s'ils ne sont accompagnés de la fortune ? » s'exclamait-il le 12 janvier 1831 [11].

Sans doute aussi, le fait que le *Journal de Rouen* se soit aligné sur le parti du « mouvement » animé par Jacques Laffitte [12]

---

9. Voir à la Bibliothèque de Rouen le manifeste de lancement de *L'Echo de la Seine-Inférieure*.

10. La résistance du *Journal de Rouen* aux Ordonnances de Charles X portant atteinte à la liberté de la Presse avait représenté la contribution majeure de la ville de Rouen à la Révolution de 1830.

11. Jean-Pierre CHALINE : *Les Bourgeois de Rouen*, chapitre X, page 343, Éditions des Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1982.

12. Jacques Laffitte (1767-1844) fut appelé par Louis-Philippe en 1830 pour occuper les fonctions de Ministre des Finances et Président du Conseil. Contraint de démissionner dès 1831, il rallia l'opposition et siégea parmi les radicaux jusqu'à la fin de sa vie. Rappelons qu'il fut notamment, grâce à l'appui du *Journal de Rouen*, député de la 3e circonscription de Rouen de 1834 à 1837 et de 1839 à 1844.

LOUIS VEUILLOT

1813 - 1883

Photographie par NADAR

" Je suis peut-être le premier de la famille qui ait su épeler son nom " - L. V.

et que ce dernier soit déjà en rupture de ban avec le Roi-citoyen était-il jugé par les conservateurs comme un motif suffisant à la création d'un journal gouvernemental. Il serait l'expression de ce qu'on appelait alors « la Résistance » [13].

C'est donc à un journal « ministériel », *L'Écho de la Seine-Inférieure* qui déclarait dans son premier numéro défendre le Trône comme étant « l'ouvrage du Peuple », qu'allait collaborer Veuillot.

On peut affirmer qu'en prenant cette option, notre jeune journaliste se conformait déjà à sa vocation future : celle d'être l'ennemi juré de Jean-Jacques Rousseau et un adversaire redoutable de ces libéraux qu'il allait fustiger sans vergogne [14].

LE RÉDACTEUR ET SON JOURNAL
ou Louis Veuillot, journaliste à " L'Écho de la Seine-Inférieure ".

La collaboration de Veuillot à *L'Écho*, pour éphémère qu'elle fut, n'en devait pas moins s'en révéler fort active.

D'entrée de jeu et pendant quatorze mois, Veuillot allait être dans ce journal, comme le souligne Raoul Aubé [15] dans sa bibliographie de la Presse rouennaise « une sorte de Maître Jacques à tout faire ».

Profitant pleinement de cette liberté d'action, Veuillot, vous l'entendrez dans un instant, fait preuve d'un « éclectisme » délirant. Il s'essaie dans tous les genres passant d'un article politique à la composition d'un poème, d'une note agressive contre la presse locale à la plus charmante nouvelle.

Il excelle pourtant dans la critique théâtrale où, malgré son jeune âge, sa vaste connaissance du répertoire, acquise chez Mᵉ Delavigne l'autorise à prononcer des jugements péremptoires et pour le moins savoureux.

Des travaux inédits effectués jadis sur *Le Nouvelliste de Rouen* par un érudit de notre ville, M. Perrée [16], divers inventaires

---

13. Aile droite du Libéralisme constitutionnel.
14. Voir *L'Illusion Libérale*, par Louis Veuillot.
15. Raoul Aubé, bibliothécaire municipal de Rouen fut avec Georges Dubosc, au *Journal de Rouen*, l'un des collaborateurs les plus proches de Joseph Lafond (1851-1921).
16. Archiviste-bibliothécaire de la Chambre de Commerce de Rouen jusqu'en 1947, il collabora à la rédaction du *Journal de Rouen* sous le pseudonyme E. Charles-Pierre. Il y publia notamment d'intéressantes chroniques sur l'activité du port de Rouen.

et articles parus çà et là dans la presse d'avant guerre, notamment en 1931, ont orienté mes recherches à la Bibliothèque municipale. Ils m'ont permis de recueillir plus rapidement dans *L'Écho de la Seine-Inférieure* les écrits les plus susceptibles, me semble-t-il, d'éclairer la personnalité du jeune Veuillot.

Bien que la signature, moyen le plus sûr d'identifier l'auteur d'une chronique, ne soit pas d'un usage courant dans la Presse du XIX[e] siècle, celle de Louis Veuillot apparaît pour la première fois sous forme d'initiales dans *L'Écho de la Seine-Inférieure* le 30 septembre 1831 [17].

Son article a précisément trait au théâtre et est intitulé « *Second début de Madame Terrier* ». Veuillot s'y montre d'une cruauté parfaite dès la première ligne.

« Madame Terrier, écrit-il, a été entendue avec beaucoup d'indifférence ; point d'applaudissements, pas d'improbation, rien durant toute la pièce qu'une froideur désespérante, seulement à la chute du rideau deux ou trois sifflets et autant de battements de mains sont partis on ne sait d'où sans éveiller un seul murmure, sans recevoir un seul assentiment ; un épais ennui pesait sur les spectateurs et si lourdement, si victorieusement qu'ils n'essayèrent même pas contre lui ces remèdes bruyants qu'ils ont coutume d'employer. L'attribuer, cet ennui, à la débutante seule ne serait pas justice ; elle est en droit de récriminer contre la plupart de ses camarades qui l'ont mal secondée et contre le poème où elle a choisi un rôle de début ».

Il s'agit là d'un éreintement en règle des acteurs et de la pièce.

Veuillot a horreur de la médiocrité et le dit sans détour. Faisant un compte-rendu le 6 novembre 1831 de la première représentation au Théâtre des Arts du *Masque de Fer*, il est de nouveau impitoyable pour les interprètes : « Et maintenant, écrit-il, disons que la manière dont tous les rôles étaient remplis n'a guère permis au public de comprendre les intentions de l'auteur. Une chose fort précise nous semble résulter de la représentation d'hier : à savoir que le drame n'est pas jouable ici. La façon dont on a dit beaucoup de scènes très dramatiques a été telle qu'elles ont fait rire aux éclats ;... ».

---

17. D'abord signés Ls. V., ils seront signés à compter du 20 octobre 1831 de deux V. On attribue ce changement au fait que Veuillot qui avait pour troisième prénom Victor, voulait imiter par là les deux J de cet autre critique de théâtre et romancier, de neuf ans son aîné, Jules Janin. Rappelons que ce dernier, membre de l'Académie française, fut considéré au XIX[e] siècle comme le « Prince des critiques ».

Le 3 décembre a propos de la première représentation de *L'Amitié de la Femme*, comédie en un acte et en vers d'un sieur Laffitte, c'est l'auteur cette fois que Veuillot condamne sans appel pour son peu d'inspiration et de génie.

« Le style, écrit-il, est doucereux, élégant, fluet et juste à la hauteur des caractères. Les vers se traînent les uns après les autres, alignés avec autant de précision qu'une compagnie de grenadiers... Bref, tout est d'une médiocrité irréprochable... ».

Quelques jours plus tard, dans *L'Écho* du 8 décembre, faisant le compte-rendu des seconds débuts de Mlle Steinmetz dont la voix ne paraît pas l'avoir charmé, Veuillot adresse ses reproches non plus aux acteurs ou aux auteurs, mais directement à l'administration du théâtre. Ils n'en sont que plus durs et véhéments :

« Qu'elle fasse sur le matériel des économies dont le public n'ait pas trop à se plaindre, s'écrie-t-il, qu'elle retranche comme elle a fait quatre quinquets au lustre et dix à la rampe... les temps sont durs et il faut faire feu des quatre pieds... Espérons que l'amour des réductions ne sera pas poussé jusqu'à faire choisir entre deux chanteurs celui dont la voix ayant moins de cordes nécessiterait moins d'appointements... ».

Veuillot ne fait pas cependant de cette dureté de jugement un principe. Il sait aussi déborder d'enthousiasme et le clamer à haute voix. Celui-ci explose lorsque Paganini [18] vient à Rouen en octobre 1832. La description qu'il fait de cette soirée musicale dans *L'Écho de la Seine-Inférieure* du 14 de ce mois mérite d'être citée intégralement.

« Nous venons d'entendre Paganini et tout émus encore d'étonnement et d'admiration, nous n'essaierons pas à dire ce que nous avons éprouvé, c'est une chose qui dépasse l'imagination, c'est un prodige inconcevable dans un temps où l'on conçoit ou l'on explique tout.

« Quand Paganini s'est avancé, son aspect seul a fait deviner en quelque sorte ce qu'il pouvait faire. Il a salué le public, puis il s'est placé, s'est recueilli un moment et enfin a saisi son violon. Il s'est mis à jouer ! Alors ce ne fut plus un violoniste, ce ne fut plus un violon, c'était un musicien surnaturel avec un instrument inconnu dont encore personne que lui n'a la science. Et le musicien et l'instrument semblaient identifiés, joints l'un à l'autre, c'était

---

18. Paganini (Niccolo), célèbre violoniste et compositeur italien (Gênes 1782 - Nice 1840).

une chose belle à voir que cet homme frêle, maigre avec des grands cheveux tombants, des vêtements noirs, son front élevé, ses traits dont le type des plus belles figures du Christ peut donner une idée exacte, s'agiter, se crisper, comme une pythonisse au trépied, pour faire entendre comme elle des accents surnaturels.

« Oui, c'était une belle chose à voir ! Les yeux de Paganini ardemment fixés sur son violon semblent le fasciner ; on dirait qu'il ordonne aux cordes d'obéir et que parfois il craint qu'elles n'obéissent pas ; son archet tantôt les attaque en maître, tantôt semble ne les effleurer qu'avec timidité ; ses doigts paraissent vibrer tant ils s'agitent rapidement sur le manche.

« Et de tout cela, de tous ces efforts, naissent des accords qui ne sont ni du ciel, ni de la terre ; qu'on ne conçoit pas, qu'on admire et qu'on applaudit avec des transports d'enthousiasme lorsqu'ils ont cessé...

« L'aspect de la salle pleine jusqu'aux combles était magnifique ».

Cette salle, ces auditeurs ou spectateurs, Veuillot, on le voit, vibre avec eux. Il faut dire qu'à cette époque, la participation du public au spectacle n'est pas un vain mot. On est, en 1832, tout près encore de la « bataille d'*Hernani* »[19] et Veuillot nous donne, à cet égard, un aperçu très vivant de l'ambiance qui pouvait régner certains jours dans les théâtres rouennais.

Voici ce qu'il écrit à l'issue d'une représentation du *Barbier de Séville* où la tirade de la calomnie avait littéralement enflammé le public :

« Ce sont pour l'ordinaire d'assez tumultueuses représentations que celles qui ouvrent l'année ; les goûts, les opinions s'y produisent en cris, en applaudissements, en sifflets ; démonstrations bruyantes qui donnent comme un vertige auquel le plus paisible spectateur a peine à résister. Le drame ne se joue plus seulement sur la scène, il saute par-dessus l'orchestre, s'étend dans le parterre, grimpe aux galeries, s'insinue jusque dans les loges, gagne enfin toute la salle ; chacun a hâte de prendre un rôle, se jette avec ardeur dans l'action, cherche à faire dominer sa voix ; et ainsi fait, ainsi éparpillé entre un millier de chaleureux

---

19. Au Théâtre Français le 25 février 1830, la représentation du drame de Victor Hugo avait donné lieu à un véritable affrontement entre Classiques et Romantiques. Sous le titre : *Un écrivain méconnu*, M. l'abbé Xavier Léger, dans une étude faite pour la Monnaie de Paris, à l'occasion de la sortie d'une médaille commémorative du centenaire de la mort de Veuillot, (cf. *Le Club Français de la Médaille* n° 78-79 (1983), pages 48 à 55), précise que Veuillot fut l'un des « claqueurs » d'*Hernani*.

acteurs, le drame est d'un intérêt pressant et très vif, je vous assure, même pour l'observateur indifférent qui a le courage de n'y pas prendre part. C'est qu'il faut voir comme cette assistance ordinairement si froide, si difficile à faire rire, si impossible à émouvoir d'indignation ou de colère, s'allume, tonne, éclate, quand c'est son tour d'être en scène ; comme les yeux pétillent, comme les traits s'agitent, comme les fronts s'élargissent et se mouillent de sueur, comme l'imprécation se fait entendre dans toute l'énergie de sa nature brutale ».

Si, dans les premiers écrits de Veuillot, la personnalité du polémiste de renommée avoisine déjà celle du critique, par contre, celle du futur propagandiste de la Foi en est totalement absente.

Un article non signé mais dont le style et les accents ne peuvent être attribués qu'à lui seul, paru dans *L'Écho* des 25 et 26 décembre 1831 est significatif à cet égard.

Suivant la ligne du « juste milieu » adoptée par son journal, Veuillot désapprouve le clergé d'avoir célébré la messe de minuit de Noël malgré les perspectives de troubles.

Adoptant une attitude franchement anticléricale, il adresse ses reproches aux ministres du Culte en ces termes :

« Quand la cloche des églises était autre chose qu'un vain bruit dans les airs ; quand sa voix était la voix du ciel, il devait être doux à des oreilles chrétiennes de l'entendre s'éveiller au milieu de la nuit pour appeler les fidèles à la prière.

« Oh oui, dans les vieux temps, la nuit de Noël était une belle nuit. Au signal majestueux de l'airain, alors au bruit des saintes harmonies, aux chants sacrés des lévites, aux invocations des prêtres se mêlaient de ferventes prières, les arcades gothiques voyaient une foule religieuse se presser sous leur ombre, le malheureux épanchait ses dernières larmes sur les pavés usés par la pénitence, des nuages d'encens se balançaient sur toutes les têtes inclinées, sur tous les fronts courbés dans la poussière qui n'avaient qu'une même et sublime pensée... Dieu !

« Car alors Dieu, c'était tout, les passions humaines elles-mêmes se taisaient devant Lui, c'est à Dieu qu'on allait tout dire, à Dieu qu'on offrait tout : peine et joie, amour, malheur ! Tout ce qu'on garde aujourd'hui dans l'âme ; tout ce qui éclaire une vie humaine, tout devenait un holocauste à porter aux autels.

« Pourquoi donc aujourd'hui la foule ne vient-elle plus sous les voûtes saintes, se demandent les prêtres ; les mêmes parfums brûlent dans l'encensoir, le chœur retentit des mêmes chants, nous avons toujours la vaste chasuble, le blanc surplis et l'étole

dorée.. Serait-ce que l'homme change ? N'a-t-il plus de souffrance ? N'a-t-il plus d'espoir ? — Non, mes frères, ce n'est pas que l'homme change, c'est que la foi s'éteint. L'homme !... il souffrira toujours, il espère toujours ; mais désormais sans vous confier ses maux, sans appuyer sur vous son espérrance. Cette religion qui promenait le même niveau sur le ministre et l'esclave a passé avec l'esclavage.

« Fermez donc vos temples, ministres d'un Dieu qu'on ne veut plus suivre ; célébrez seuls et dans d'inaccessibles enceintes les nocturnes mystères de sa naissance. Ne voyez-vous pas que ceux qui vous viennent écouter ne découvrent qu'à regret leurs têtes. Malgré les hommes d'armes qui protégeaient la majesté divine, l'écho des chapelles a entendu des vœux coupables. Fermez vos temples ! Ne me forcez pas à décrire des profanations qui feraient rougir vos fronts couverts de rides.

« Ah ! la nuit d'hier était froide et sombre, un brouillard épais enveloppait la cité. Nul œil humain n'a pu découvrir au ciel l'étoile de Bethléem ».

Polémiste, peu enclin à la dévotion, Veuillot, journaliste à *L'Écho de la Seine-Inférieure* nous apparaît aussi sous les traits du poète et du romancier en herbe.

Rédigeant les feuilletons du journal au gré de ses humeurs, en vers ou en prose, il fait preuve d'une incontestable facilité de style.

Malheureusement, ses poèmes en vers alexandrins ou octosyllabiques sont d'une inspiration toute relative. Qu'il s'adresse à une jeune demoiselle ou évoque une bergère et son enfant, Veuillot n'apparaît pas dans *L'Écho* un poète d'avenir susceptible de laisser un nom à la postérité.

Du romancier, par contre, il a incontestablement le talent. Il sait laisser courir son imagination et possède un art consommé de la description.

Rédigeant ses chroniques avec aisance en adoptant ce qu'il appelle la « libre allure » [20], il se livre notamment dans *L'Écho* du 1er juin 1832 à la fantaisie. Intitulant son feuilleton *" Divagations — M. Drouet — Théâtre des Arts "*, il nous décrit d'abord l'atmosphère de fête régnant à Rouen le jour de l'Ascension où, dès le matin, les toilettes féminines offrent un ravissant spectacle qui « fait de la ville un parterre coupé d'allées innombrables où

---

20. Voir *" Souvenirs inédits de Louis Veuillot "*, publiés par François Veuillot à la fin de son ouvrage intitulé : *Louis Veuillot*, page 262.

semblent se promener les fleurs ». Il rappelle ensuite le faste des cérémonies religieuses qui se déroulent dans les églises en attendant l'heure où le bon ton permettra d'aller faire au Cours la Reine, ce « Longchamp de Rouen », la promenade solennelle. Mais le ciel de notre ville ayant voulu faire ce que Veuillot, peu habitué à notre climat, qualifie de « paradoxe » en n'étant pas à l'unisson de la fête, il poursuit son article en évoquant la promenade qu'il fit seul sur les « longues allées boueuses » du Cours avant d'achever cette journée par une très belle soirée au Théâtre des Arts qui méritait, conclut-il, de « justes bravos ».

« Courant des rêveries aux descriptions, des descriptions aux historiettes, de là, suivant l'occasion, à des pensées plus sérieuses [21] », Veuillot est un excellent peintre paysagiste.

C'est précisément sur cette impression que je voudrais terminer ces quelques citations en vous faisant découvrir le tableau qu'il fit d'un pélerinage de Rouen à Notre-Dame-de-Bonsecours :

« Ce n'était que figures bizarres d'estropiés ou d'aveugles ; sous la verdure de chaque buisson et comme abrité d'un dais de taffetas vert, diaphane, se tenait un mendiant nous implorant gravement de la voix ou du geste, mêlant ses traînantes prières au chant vif des oiseaux et tendant aux regards moitié dégoûtés, moitié curieux des promeneurs, tout ce qu'il possédait de titres à la pitié, soit un membre contrefait, soit une plaie hideuse. D'autres, plus alertes, n'attendaient pas ainsi tranquillement la fortune ; ils la poursuivaient dans la personne de tout passant proprement vêtu et, pour l'atteindre, grimpaient au besoin les sentiers étroits qui serpentent sur les housses de gazon dont chaque penchant de la Côte est recouvert ; le vent faisait flotter au milieu des richesses du sol leurs haillons pittoresques. Mais, ce qui plus que leurs vêtements troués et leurs figures à la Callot [22] caractérise ces malheureux, c'est une tranquillité d'âme, une quiétude parfaite. Ces propriétaires de la pitié publique sont sûrs, quoiqu'il arrive du paiement de leurs arrérages et ne s'inquiètent de rien ; ils peignent leurs infortunes, tendent la main avec le plus calme visage. Souvent j'ai remarqué ce contraste que fait leur physionomie indifférente, reposée quoique jaune et terreuse avec le front soucieux, l'air préoccupé, l'œil rongé de soucis du passant aisé qui les aumône. Certes, il ne faut pas regarder longtemps un tel tableau pour croire que c'est au riche que le sort devrait une compensation, non pas au dénué.

---

21. Cf. note 20.

22. Callot, le célèbre graveur français du XVII[e] siècle.

« A moins d'être extrêmement pressé de voir la Chapelle [23], il n'est guère possible d'arriver à Bonsecours sans faire de fréquentes stations, car à chaque pas le paysage se développe et s'étend avec des beautés qui sollicitent impérieusement les regards ; c'est une nature fière, vigoureuse et qui, pour être asservie à l'homme, n'a rien perdu de ses sublimes magnificences. L'âme se sent singulièrement grandir [24] à l'aspect d'un horizon si large, si heureusement borné ; on éprouve comme un orgueilleux plaisir à contempler de loin, à voir à ses pieds cette ville, si longue à nos pas, si petite à nos yeux ; à planer au-dessus de ces maisons qui nous privent de soleil dans les rues et qui ne paraissent plus que des cailloux sur le rivage. On regarde en pitié ces monuments dont l'œil de près ne pouvait mesurer la hauteur et sur lesquels il semble qu'on pourrait maintenant poser le pied. Puis d'un autre côté, c'est la campagne verte, plane, unie, le flot lave ses rives où d'élégants peupliers se balancent droits et frêles comme des roseaux. C'est la rivière, ciel mouvant, semé d'oasis nombreuses ; la rivière azurée et calme et qui semble charrier ses îlots... »

Si la description des personnages rappelle Balzac, cette vision panoramique de notre ville évoque Flaubert et Maupassant, et Sainte-Beuve dira à juste titre de Veuillot « qu'il avait devancé *Madame Bovary* pour certaines peintures étonnantes de vérité locale » [25].

*
* *

23. La présence d'un lieu de culte traditionnel est authentifiée à Blosseville (Bonsecours) sur le mont Thuringe (Côte Sainte-Catherine) dès le XI[e] siècle. A la Chapelle ici évoquée à succédé l'actuelle Basilique de style néo-gothique, œuvre de l'architecte rouennais Barthélémy. La première pierre en fut posée en 1840.
24. « Cette âme qui se sent grandir » n'est-elle pas déjà le présage de la conversion prochaine de Louis Veuillot ?
25. *Les Nouveaux Lundis* de Sainte-Beuve, lundi 30 septembre 1861.

(Communiqué par M. Croissac.)

MAISON OU S'ÉCOULA LA PREMIERE ENFANCE
DE LOUIS VEUILLOT AUX ENVIRONS DE BOYNES

D'après une vieille estampe.

Humble chaumière de la petite enfance
de Louis Veuillot aux environs de Boynes

Ainsi donc, à travers ces quelques bribes d'articles détachées çà et là, dans *L'Écho de la Seine-Inférieure*, ai-je essayé de vous faire découvrir, chez le tout jeune journaliste rouennais, les traits essentiels de celui que d'aucuns allaient surnommer plus tard le « Voltaire Chrétien ».

De nombreux textes mériteraient sans doute encore d'être cités, mais cela dépasserait largement le cadre d'une communication.

Par contre, ne pas faire allusion à la vie orageuse que menait à Rouen, Veuillot, serait une lacune.

Non converti, il laissait libre cours à ses caprices et aux excès de ses humeurs. C'est ainsi qu'indépendamment de ses aventures galantes [26], il se battit deux fois en duel dans notre ville. La première avec le baryton Tilly dont il avait « houspillé », dans l'une de ses critiques, l'épouse qui était actrice ; la seconde avec mon trisaïeul Visinet, rédacteur en chef du *Journal de Rouen*, avec lequel il entretenait une polémique constante.

Chacune de ces rencontres au pistolet valurent à Veuillot quelques déboires vestimentaires que ses amis s'empressèrent de réparer en lui offrant une redingote dite « de combat ».

En 1931 déjà, à l'initiative de Georges Goyau, de l'Académie française et d'Alfred Michelin, président du Syndicat des Journalistes Français, un comité s'était formé pour célébrer le centenaire du premier article de Louis Veuillot.

La presse hexagonale et francophone avait alors rendu un vibrant hommage au journaliste. Notre confrère René Rouault de la Vigne avait, pour sa part, publié deux excellents articles dans le *Journal de Rouen* [27] et mon père, André Lafond [28], en tant que directeur de ce journal avait assisté à Paris au Banquet « littéraire » offert par ce comité aux descendants de l'écrivain.

C'est dans un article publié à cette époque par *La Liberté du Sud-Ouest* [29] que l'on apprit dans quelles circonstances

---

26. Cf. Raoul Aubé : *Bibliographie de la presse rouennaise*. A noter que l'on ne possède aucune précision sur « ces aventures ». Seuls les détracteurs de Veuillot, Eugène Sue, Victor Hugo et d'autres en ont accrédité l'existence.
27. Voir *Journal de Rouen* des 1er avril et 29 octobre 1931.
28. André Lafond (1890-1932).
29. Voir *La Liberté du Sud-Ouest*, du 30 novembre 1931.

Veuillot mit fin à sa carrière rouennaise, en décembre 1832, pour devenir rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne*.

Toujours sur la recommandation de Fulgence Olivier qui voyait là pour son ami l'occasion d'une promotion, Veuillot se rendit à Paris rencontrer le général Bugeaud, chef des Orléanistes de la Dordogne [30] :

« Quel âge avez-vous ? lui dit Bugeaud.

— Dix-neuf ans, lui répondit Veuillot.

— J'aimerais mieux que vous en eussiez vingt-cinq, lui objecta le soldat-laboureur, avec une brusquerie aimable.

— Moi, j'aime mieux en avoir dix-neuf. Du reste, ne craignez rien, Général, je me tirerai d'affaires.

— On me l'a dit, mais vous êtes tout de même bien jeune. Tenez, mettez-vous là et écrivez quelque chose sur Odilon Barrot.

— Très volontiers. »

Veuillot écrivit une page, non *sur* Odilon Barrot, mais *contre* Odilon Barrot et la remit au Général : « Parfait, s'écria celui-ci, je vais vous cautionner près de mes amis ».

*
* *

Mesdames, Messieurs,

Cent cinquante ans ont passé depuis que ces textes de Veuillot ont été imprimés dans *L'Écho de la Seine-Inférieure*. Certains mots sont désuets, mais le style qualifié par Jules Lemaître « d'une souplesse incroyable et d'une extrême diversité de ton et d'accent » demeure éblouissant.

A une époque où l'on s'étonne de la précocité de la jeunesse mais où notre langue française est si fréquemment bafouée, n'était-il pas opportun de rendre hommage à l'écrivain qui, par l'étendue de sa culture et la maturité de son esprit, imposait son jugement à ses lecteurs rouennais, dès l'âge de dix-huit ans ?

---

30. Louis Veuillot se liera d'amitié avec Bugeaud. Il sera en 1841 l'hôte en Algérie du Maréchal nouvellement nommé Gouverneur général. Il consignera les souvenirs de ce voyage dans son livre *Les Français d'Algérie*, paru en 1845.

En célébrant ce Centenaire, notre Académie salue en Veuillot l'homme de talent et de caractère.

Enfin, en rappelant la mémoire de l'« ultra-montain ». rédacteur de *L'Univers*, notre Compagnie ne fait-elle pas juste mesure, elle qui avait décerné en 1783 un prix (il est vrai, pour la Médecine) à Marat le futur Montagnard, rédacteur de *L'Ami du Peuple* [31].

NOTA. — En me recommandant de notre secrétaire perpétuel émérite R.-G. Nobécourt, j'ai écrit, quelques jours après cette communication, à son ami Michel Denis, directeur de la rédaction de la revue *Famille Chrétienne*. Le but de ma démarche était d'obtenir l'autorisation de reproduire deux clichés photographiques parus dans le supplément mensuel de cet hebdomadaire (n° 295). Mon vœu s'est trouvé exaucé, et au delà, M. Michel Denis m'ayant mis directement en rapport avec l'arrière petit-fils de Louis Veuillot, l'abbé Xavier Léger.

Il s'ensuivit une intéressante correspondance qui s'est étendue à un jeune agrégé de Saint-Brieuc, M. Benoit Le Roux auteur d'un article intitulé *"Claudel et Veuillot"* paru dans le *Bulletin de la Société Paul Claudel* (n° 91), et d'un ouvrage alors en cours d'édition chez Téqui sous le titre *"Louis Veuillot, un homme, un combat"*.

Ceci m'a permis de préciser deux de mes notes explicatives et de recevoir de M. l'abbé Xavier Léger le portrait de Veuillot accompagnant ce texte, exécuté par le célèbre photographe Nadar (1820-1910) aéronaute, dessinateur et écrivain qui fut l'un des correspondants de Veuillot.

Un colloque historique célébrant le centenaire de la mort de Louis Veuillot s'est tenu le 19 novembre 1983 à l'Institut catholique de Paris sous la présidence de Mgr René Dupanloup, évêque de Belley et de son recteur Mgr Pierre Eyt.

---

31. L'Académie de Rouen décerna un prix à Jean-Paul Marat pour un mémoire sur le rôle thérapeutique de l'électricité. Voir *Les Face-à-Face de l'Histoire* par Alain Decaux de l'Académie française, page 171.

Un archevêque de Rouen, il y a cent ans

Le Cardinal de Bonnechose

par Monseigneur Joseph DUVAL

Le 3 décembre 1983, Mgr Duval, archevêque de Rouen, primat de Normandie, membre d'honneur de l'Académie, prenait solennellement séance en prononçant, à l'occasion du centenaire de la mort du Cardinal de Bonnechose, la conférence que nous publions ci-dessous.

LE CARDINAL DE BONNECHOSE.

Le 6 novembre 1883, les funérailles grandioses du cardinal de Bonnechose prenaient les allures d'un triomphe. L'archevêque qui venait de mourir avait dirigé le diocèse de Rouen pendant 25 ans. Cet anniversaire qui correspondait avec le 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale du Cardinal venait d'être célébré le 5 juin. Déjà à cette occasion la cathédrale avait accueilli une foule immense de prêtres et de fidèles. Malgré ses 83 ans le Cardinal, le *Grand Cardinal* comme on l'appelait en France, était demeuré jusqu'au bout sur la brèche. C'est à peine si dans l'emploi du temps des derniers mois on peut remarquer un allégement imposé par l'âge ou la fatigue. Trois semaines avant sa mort, il était encore à Rome où il se rendait presque chaque année. C'est précisément lors du voyage qui le conduisait de Rome à Rouen qu'un banal accident allait mettre fin à une activité débordante. Le 16 octobre, alors qu'il s'apprêtait à prendre le train à la gare Saint-Lazare de Paris, le Cardinal fit une malheureuse chute dans un escalier de la gare. Tombé à la renverse, sa tête heurta violemment le sol. Il se releva cependant et prit le train comme prévu. Cet accident sans gravité apparente

amorça le déclin. Sans modifier beaucoup le rythme de ses occupations, le Cardinal perdait ses forces et le 29 octobre il s'éteignait dans une parfaite lucidité.

Pour demeurer dans l'atmosphère créée par cette mort, je me permets de citer le début de l'article de *La Semaine religieuse* dans lequel Mgr Loth annonce le décès de l'Archevêque :

Notre grand Cardinal n'est plus ! La mort a frappé notre pontife et notre Père ; elle nous a ravi cette force, cette lumière, cet amour ! Cette vie si active, si puissante, si précieuse au diocèse, à la France, à l'Église n'est plus maintenant qu'un souvenir. Accablés sous le poids de notre douleur et de nos regrets, nous ne pouvons que pleurer et prier. L'épreuve est cruelle pour nous ; elle n'est pas moindre pour tous les catholiques de France qui vénéraient en notre Cardinal l'une des gloires les plus hautes de l'épiscopat, le défenseur infatigable de la religion, le guide et l'appui des consciences dans les jours difficiles, l'oracle écouté de tous, l'un des plus fermes soutiens de notre siècle malheureux. On sent qu'avec lui disparaît une grande force, et il n'est pas un chrétien de ce temps qui ne se sente atteint par cette ruine. (*Semaine religieuse*, 1883, p. 1089).

Je ne veux pas retracer tous les faits marquants de la vie du Cardinal. Après avoir évoqué quelques étapes de sa vie qui nous permettront de découvrir qui était cet archevêque tant regretté, je voudrais faire apparaître ce que fut la vie d'un archevêque de Rouen il y a cent ans et rappeler ce que furent ses préoccupations, ses combats et ses luttes spécialement au cours des années 1882-1883, les deux dernières années de sa vie.

Les étapes de la vie du Cardinal de Bonnechose.

Henri de Bonnechose est né le 30 mai 1800 à Paris. Son père, d'origine normande, s'était exilé pendant la Révolution. Au cours de son exil, il avait épousé une jeune hollandaise de religion protestante. Après la naissance du jeune Henri, ses parents retournèrent en Hollande. Son père fut nommé sous-préfet de Nimègue à la fin de la période napoléonienne. Revenu en France après 1814, M. de Bonnechose fut nommé sous-préfet d'Yvetot et demeura dans cette ville de 1815 à 1827.

C'est à Rouen puis à Paris que le jeune Henri termina ses études secondaires. Il étudia le droit et prêta serment pour devenir avocat.

Au cours de ses études à Paris, le jeune Henri adhéra à l'Église catholique. Son père, catholique peu convaincu avait

convenu avec sa femme protestante de faire instruire leurs enfants dans l'une et l'autre croyance et de leur laisser le choix d'adhérer plus tard à la religion qui leur conviendrait. Le climat familial était cependant très marqué par la religion de la mère. A 18 ans, Henri se convertit résolument au catholicisme et fit sa première communion ce qui ne manqua pas de surprendre sa mère peu au fait de l'évolution religieuse de son fils. Mais ce changement ne créa aucune ombre dans les relations qui existaient entre la mère et le fils.

En 1823, Henri est nommé substitut à Rouen ; en 1826 il est procureur du Roi à Neufchâtel où il ne resta qu'une année. En 1827, il est nommé à Bourges puis à Riom comme avocat général. En 1829, il est à Besançon au titre de premier avocat général ; mais bien vite, il va changer d'orientation. Devenu l'ami du cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, il opte pour le sacerdoce après quelques hésitations. Il part alors à Strasbourg pour se former et il entre dans le groupe de l'abbé Bautain. Ordonné diacre en 1831, il revient à Besançon comme professeur au Petit Séminaire. En 1833, à la mort du cardinal de Rohan, il retourne à Strasbourg où il est ordonné prêtre. Membre de la société sacerdotale fondée par M. Bautain, il va consacrer son temps à la formation des jeunes au Collège de Juilly et à la prédication, son ministère préféré. En 1844, il est nommé recteur de Saint-Louis-des-Français à Rome ce qui va lui donner l'occasion d'entrer en relation avec le Pape, les membres de la Curie et l'ambassade de France.

En 1847, il est nommé évêque de Carcassonne.

En 1855, il accepte, sur les instances du Pape, l'évêché d'Évreux.

En 1858, il est nommé archevêque de Rouen et devint cardinal en 1863.

En 1870, au Concile du Vatican, il réunira un groupe d'évêques français plus favorables à la définition de l'infaillibilité pontificale. Lui-même n'était pas convaincu de l'opportunité de la définition. Mais après quelques hésitations, il plaide dans son groupe en faveur de la définition. Son intervention dans l'assemblée conciliaire entraîne à sa suite la majorité des évêques français.

Revenu à Rouen en août, il fut vite happé par les soucis occasionnés par la guerre : accueil des soldats blessés puis, après la défaite, le chômage, la misère, les tracasseries de l'occupation allemande. Sollicité par les responsables du département, il alla discuter avec Bismarck et le roi Guillaume, à Versailles, pour essayer d'obtenir l'allégement de l'imposition que les Allemands

avaient fixée pour le département. Sa mission obtint un succès partiel. Mais ses relations avec les autorités allemandes lui seront reprochées au cours des luttes anticléricales qui vont marquer les années à venir.

Ce rappel historique est vraiment trop bref, mais il est suffisant pour situer quelque peu le cardinal de Bonnechose.

L'ARCHEVÊQUE ET SON DIOCÈSE.

Que faisait un archevêque il y a cent ans ?

Chaque année se déroulait selon un rythme global assez uniforme.

Du 1er janvier à Pâques, le Cardinal ne se déplaçait qu'exceptionnellement dans le diocèse. Ses déplacements étaient plutôt parisiens. Ses responsabilités l'appelaient à Paris pour traiter les affaires de l'Église de France et rencontrer les hommes politiques.

Aussitôt après Pâques, commençaient les visites pastorales et les confirmations.

En 1883 cette visite pastorale commence le 6 avril et se poursuivra avec de brèves interruptions jusqu'au 14 juillet. En général, le Cardinal revient à Rouen pour la fête de saint Henri le 14 juillet. Son entrée dans la ville est marquée par la sonnerie des cloches de la ville.

Après le 15 juillet, ont lieu les ordinations puis les nombreuses distributions de prix dans les écoles catholiques. Au début du mois d'août, le Cardinal préside la retraite ecclésiastique au Petit Séminaire : 250 prêtres environ participent à cette retraite. A la fin du mois d'août ou au début de septembre, le Cardinal part en vacances. Souvent, il se repose quelque temps à Aix-les-Bains avant de partir à Rome ou en voyage à travers la France. Il est de retour à Rouen à la fin du mois d'octobre ou en novembre après avoir fait un séjour à Paris pour rendre compte de son voyage romain au Cardinal de Paris et au Gouvernement. Alors la vie reprend à l'archevêché où le Cardinal reçoit en général les lundis, mercredis et vendredis.

La visite pastorale.

Chaque année, le Cardinal visite, en gros, le quart de son diocèse. Il s'agit d'une véritable visite et non pas simplement

S.EM.Mgr HENRI MARIE
CARDINAL PRÊTRE DE LA S. E. R.
ARCHEVÊQUE DE ROUEN
PRÉCÉDEMMENT EVÊQUE DE

GASTON DE BONNECHOSE
DU TITRE DE St CLEMENT
PRIMAT DE NORMANDIE ETC.
CARCASSONNE ET D'EVREUX

d'une tournée de confirmations. *La Semaine religieuse* de 1881 (page 470) précise ainsi le sens de cette visite :

La liturgie, qui énumère les motifs de la visite épiscopale, place l'administration du sacrement de Confirmation en dernier lieu. Les saints canons, dit le Pontifical, ordonnent des visites épiscopales :

1° - Pour procurer du soulagement aux âmes des défunts ;

2° - Afin que l'Évêque voie comment sont administrés les biens spirituels et temporels de la paroisse ; dans quel état sont les ornements ; comment les sacrements y sont fréquentés, les offices célébrés ; comment les ministres s'acquittent de leurs fonctions ; afin de corriger et d'améliorer tout ce qui en a besoin ;

3° - Pour remédier aux désordres publics ;

4° - Pour ramener les pécheurs à la pénitence ;

5° - Pour conférer le sacrement de Confirmation.

L'arrivée de l'Évêque dans une paroisse est donc un bienfait, une grâce, un bonheur : il est juste que les fidèles en témoignent leur joie. C'est la visite du Pasteur qui vient apprendre à connaître ses brebis.

Exceptionnellement en cette année 1883, la visite pastorale sera interrompue au début du mois de juin par la célébration du jubilé du Cardinal : 50 ans de sacerdoce et 25 ans de présence à Rouen comme archevêque. Au cours de ces déplacements, le Cardinal élit domicile dans le presbytère du chef-lieu de canton et quelquefois dans le château d'une famille amie. Le curé qui reçoit l'Archevêque pour une confirmation a reçu auparavant une circulaire pour lui préciser l'ordre des cérémonies et le déroulement de la célébration. Comme ses voisins, le curé a reçu également, et a dû le remplir à l'avance, un questionnaire sur la situation matérielle et spirituelle de la paroisse.

Le Cardinal qui a célébré la messe avant de partir arrive en calèche précédé par les jeunes du village montés sur des chevaux enrubannés. Il est accueilli par les autorités civiles sur la place de l'église. Après un temps de préparation au presbytère le cortège se forme pour entrer dans l'église. Après les prières d'introduction, un prêtre célèbre la messe.

A la fin de la messe, le Cardinal escorté par le clergé fait la visite des lieux : fonts baptismaux, confessionnaux, tabernacle, sacristie ; tout est regardé en détail, les réparations réalisées sont contrôlées, les réparations à faire sont minutieusement notées. Après la visite des lieux on célèbre les prières pour les défunts. Deux absoutes sont chantées, une pour les curés défunts, une pour tous les fidèles défunts de la paroisse. Ce n'est qu'après

tout cet ensemble de cérémonies qu'a lieu la confirmation de centaines d'enfants qui attendent depuis déjà plusieurs heures. Les confirmands sont des enfants de 10 ans et plus qui souvent ont du obtenir un congé de leur patron pour cette occasion.

A la fin de la confirmation, le Cardinal adresse quelques mots à l'assemblée. En sortant, il bénit les enfants présentés par leurs mères qui n'ont été convoquées que pour cet instant par peur que les pleurs et les cris des tout-petits ne viennent perturber la cérémonie.

Les comptes-rendus des confirmations des années 1882-1883 se plaisent à signaler que, malgré la politique anti-religieuse, il y a autant de monde dans les campagnes du Pays de Caux pour accueillir le Cardinal que 25 ans auparavant.

Après le repas pris au presbytère avec les prêtres du doyenné, le Cardinal va visiter les églises et les presbytères des paroisses voisines notant toujours avec précision les réparations faites ou à faire avant la prochaine visite.

Ce soin minutieux mis par le Cardinal dans la visite des bâtiments paroissiaux incita communes et fabriques à construire et à restaurer de nombreuses églises et un grand nombre de presbytères. Soixante églises furent construites pendant les 25 ans de présence du Cardinal dans le diocèse. Pendant la même période on en restaura plus de deux cents. Un nombre aussi important de presbytères furent reconstruits ou modifiés.

Peu de temps après son arrivée, Mgr de Bonnechose avait nommé l'abbé Cochet inspecteur pour les églises du diocèse et, avant 1865, un rapport avait été fait sur l'ensemble des lieux de culte de Seine-Maritime.

Attentif à la participation des fidèles à la liturgie, le Cardinal insistait pour que le chœur des églises fut ouvert afin de permettre à l'assistance de voir ce qui se passait dans le sanctuaire. Dans ses entretiens aux prêtres lors des retraites ecclésiastiques, il rappelle à plusieurs reprises que les stalles ne doivent pas fermer le chœur. Le Cardinal désirait fortement enlever le jubé de la cathédrale. Celui-ci ne sera retiré qu'en 1884, une année après la mort du Cardinal. Lors des cérémonies particulières comme le sacre de Mgrs Hasley et Billard on avait dû construire une estrade devant le jubé afin de permettre à l'assemblée de mieux suivre le déroulement de la liturgie.

La pratique religieuse.

La campagne du Pays de Caux se distingue par une pratique dominicale encore importante. Mais le reste du diocèse n'est pas particulièrement pratiquant. Pour avoir quelques éléments chiffrés de la pratique dominicale il faudrait reprendre une à une les annales paroissiales que devaient tenir les curés, devoir que le Cardinal leur rappelait souvent. En suivant année après année la *Semaine religieuse* du diocèse, on s'aperçoit que la question de la pratique dominicale préoccupait fort les responsables. Dans les agglomérations de Rouen et d'Elbeuf la pratique des hommes est très faible. La bourgeoisie encore très marquée par les courants anticléricaux hérités du XVIII[e] siècle est peu pratiquante. La classe ouvrière trop souvent misérable ne fréquente guère les églises. Mais comment aurait-elle pu le faire puisque le dimanche n'était pas chômé. Cependant un progrès est réalisé entre les années 1865 et 1883, au moins en ville. En 1865, il n'y avait pratiquement pas d'hommes aux processions du Saint-Sacrement. Peu à peu, l'exemple étant donné à Rouen, par la paroisse Saint-Gervais, des hommes osent se compromettre.

La *Semaine religieuse* rendant compte des exercices de l'année jubilaire de 1875 s'exprime ainsi : « Les bons chrétiens de chaque paroisse suivent en nombre respectable leurs bannières et leurs curés et les hommes commencent à se grouper. C'est un progrès considérable dans nos contrées où le respect humain régnait en maître. En 1826, très peu d'hommes avaient osé suivre une procession jubilaire. En 1875, nous voyons des magistrats, des fonctionnaires de tout ordre, des commerçants, des riches, des pauvres chantant ensemble les prières de l'Église. Ils sont dans chaque cortège cinquante, trente et peut-être moins. C'est peu, cela est vrai ; mais le bon exemple amènera des résultats plus satisfaisants si nous en jugeons d'après les autres villes de France où les hommes, en petit nombre d'abord, assistent aujourd'hui par milliers aux processions et aux pélerinages (*Semaine religieuse*, 1875, page 469).

A la messe des hommes qui a été instituée à la cathédrale, pour la fête de Pâques, le nombre des participants va en augmentant. Il est de 700 en 1882. Ce n'est pas extraordinaire pour la ville de Rouen. Mais il est considéré à l'époque comme le signe d'un progrès.

Bien souvent le bulletin diocésain déplore l'abandon de la pratique dominicale pour les garçons aussitôt après la communion. L'abbé Loth, l'un des rédacteurs, analyse déjà l'attitude de ces chrétiens qui ne viennent à l'église qu'aux quatre saisons de la

vie : à la naissance pour le baptême, pour la première communion, pour le mariage et pour la sépulture. Tout en déplorant cette habitude, il en conclut cependant que par ces liens, les Normands restent attachés à la religion catholique. Il en prendra pour preuve le recensement de 1872. Sur les 102.000 habitants de la ville de Rouen, 100.861 ont déclaré appartenir à la religion catholique, 965 sont calvinistes, 184 luthériens, 46 d'autres sectes, 255 Israélites, 3 Mahométans, 15 sans culte ; 146 n'ont pas répondu à cette partie de l'enquête.

Une question se pose. Qu'a-t-on fait à l'époque pour remonter la pente ?

L'effort me semble avoir été porté sur deux points :

1°) *La formation*, coordonnée par l'Union catholique, qui avait en vue d'armer les chrétiens contre les attaques antireligieuses de plus en plus virulentes. Les cercles ouvriers firent aussi un gros effort de formation. Il faudrait noter aussi tout le travail accompli par la Faculté de théologie qui avait organisé des cours pour laïcs et spécialement pour femmes et jeunes filles.

2°) Toute une campagne est menée pour le repos du dimanche en s'inspirant de la législation anglaise, repos vu sous son aspect social et religieux.

Nous retrouverons ces deux orientations dans les résolutions de l'Assemblée générale des catholiques de la Normandie tenue à Rouen du 21 au 25 novembre 1883.

Le catéchisme.

A la suite de la loi du 28 mars 1882 sur l'école laïque et obligatoire, le catéchisme ne peut plus se faire à l'école pendant les heures scolaires. Cette mesure eut de grands retentissements dans la vie des communautés chrétiennes. Il fallait en effet prendre en charge l'enseignement du catéchisme. Mais qui allait le faire ? Les curés, les vicaires assurément, mais aussi les familles, les laïcs à qui de pressants appels sont adressés.

Dans sa lettre pastorale du Carême 1881, le Cardinal rappelle l'importance de la formation chrétienne des enfants. Pressentant les difficultés qui allaient survenir, il écrit : « Autrefois et jusqu'à présent, l'instruction religieuse commencée dans la famille se continuait à l'école et se complétait au catéchisme. Ainsi les parents, l'instituteur et le prêtre concouraient à cette grande œuvre qui consiste à faire des chrétiens. Nous n'avons jamais vu que ce concours affaiblit en rien le progrès de l'enfant dans ses autres études. Jamais nous n'avons vu que parce qu'ils étaient mieux instruits dans la doctrine chrétienne, ils le fussent

moins dans les sciences profanes... Nous ne pouvons donc comprendre que tout en proclamant la nécessité du progrès moral et intellectuel on veuille séparer l'école de l'Église et exclure l'école de toute participation à l'enseignement religieux... » Puis le Cardinal fait appel aux familles pour collaborer à l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Au mois de novembre de cette même année, la rédaction de la *Semaine religieuse* lance un vibrant appel en faveur du catéchisme : « Il est une œuvre essentielle à laquelle tous les fidèles enfants de l'Église doivent se livrer aujourd'hui c'est celle des catéchismes... Pourquoi ne verrions-nous par refleurir dans notre pays cette belle œuvre des catéchistes volontaires qui y a si longtemps prospéré dans les siècles passés et qui établie à Rome par des saints, encouragée et protégée par les Papes s'y est maintenue jusqu'à nos jours en portant des fruits abondants ? Le plus modeste chrétien, la plus humble femme peuvent apprendre aux enfants qui les entourent les vérités de la foi, préparer et aider l'œuvre du prêtre, devenir ainsi les auxiliaires de son apostolat...

« Aujourd'hui, les infidèles sont parmi nous, notre société redevient païenne. Il y a dans nos grandes cités des enfants qui n'entendent jamais parler de Dieu, de Jésus-Christ, de l'éternité, de leur âme, de leurs devoirs religieux ; et leur nombre, dans la triste situation sociale où nous sommes, ira toujours croissant ».

L'œuvre du catéchisme existe au Havre au printemps 1883. « De jeunes hommes consacrent leurs heures de loisirs à enseigner aux enfants des écoles laïcisées la lettre du catéchisme » (*Semaine religieuse*, 1883, page 371).

L'enseignement du catéchisme devient l'une des préoccupations dominantes du Cardinal lors de ses visites pastorales.

En novembre 1883, l'Assemblée des catholiques de Normandie émettra le vœu suivant : « Que les pères et les mères de famille soient exhortés à faire eux-mêmes apprendre le catéchisme à leurs enfants et qu'à défaut des parents, de pieux paroissiens se mettent pour cet effet à la disposition de Messieurs les Curés. Que l'étude du catéchisme soit encouragée tant par des concours en présence des familles et s'il se peut de la paroisse entière que par des distributions de récompenses d'une certaine importance » (page 219).

Les prêtres.

A la fin de sa *Lettre pastorale* de 1883, le Cardinal lance un cri d'alarme : « Permettez-nous, en finissant, d'appeler votre atten-

tion sur un des plus grands périls de nos jours : c'est le dépeuplement de nos séminaires. Les familles effrayées de l'avenir qu'on prépare aux prêtres détournent leurs enfants d'y entrer et éteignent les vocations. Qu'arrivera-t-il si cette tendance continue ? Que de paroisses déjà vacantes et quelle tristesse ! Nous avons le cœur navré lorsque vos maires, vos conseillers municipaux, vos fabriciens viennent nous exposer l'état de leurs communes privées de pasteurs... ».

Après une progression jusqu'en 1870, le nombre des prêtres diminue progressivement. En 1870, il y a 993 prêtres dans le diocèse de Rouen. Il y en a 974 en 1883 et 949 en 1890. En vingt ans il y a eu donc une diminution de 45. Le nombre des ordinations baisse à partir de 1872. Il y a 35 ordinations en 1872. Il n'y en aura que 20 à 25 chaque année de 1882 à 1900. Les entrées au séminaire qui sont en 1883 une source d'inquiétude pour le Cardinal ne remonteront qu'à partir de 1895. Mais pour être plus exact, il faut dire que ce sont surtout les entrées au Petit Séminaire qui inquiètent l'Archevêque ; la baisse de ces entrées aura ses répercussions sur les effectifs du Grand Séminaire surtout à partir de 1886.

Le Petit Séminaire était l'établissement auquel le Cardinal était le plus attentif. Il semble même que ses visites étaient plus fréquentes au Petit Séminaire qu'au Grand. Il est vrai que le Petit Séminaire était dirigé et animé par des prêtres diocésains alors que le Grand Séminaire était tenu par des Pères du Sacré-Cœur de Picpus.

A cette époque, Rouen avait réussi à conserver sa Faculté de théologie que le gouvernement avait failli supprimer en 1876. Cette faculté ne correspondait pas tout à fait aux normes des facultés canoniques mais elle formait quelques séminaristes plus doués et assurait des cours pour des laïcs, hommes d'abord mais aussi femmes et jeunes filles assez nombreuses à fréquenter les cours de l'après-midi spécialement conçus pour elles.

Le Cardinal veillait de très près sur la formation permanente des prêtres. Il avait institué une commission chargée de préparer le programme annuel des conférences ecclésiastiques de doyenné et de corriger les comptes-rendus. Chaque année, cette même commission annotait les comptes-rendus et publiait un rapport avec le palmarès des doyennés les plus studieux. Les jeunes prêtres devaient en plus préparer des examens annuels pour lesquels ils ne manifestaient pas toujours beaucoup d'ardeur. C'est du moins ce que dit le Cardinal dans un de ses entretiens, fait aux prêtres lors de la retraite ecclésiastique de 1874.

Après 1870, le Cardinal voulait, par tous les moyens, aider

ses prêtres à vivre dans un climat de persécution. Cette préoccupation va aller en s'accentuant autour des années 80. En 1880 précisément, au cours de ces entretiens faits lors de la retraite des prêtres, il insiste sur les épreuves qui menacent le clergé. « Il faut, dit-il à ses prêtres, nous serrer autour de la Croix... il faut nous rappeler la conduite de nos pères dans la foi durant la première révolution. Profitons de la persécution, ajoute-t-il, pour être plus vigilants et pour nous sanctifier... ».

Dans leur ensemble les prêtres faisaient front contre les attaques anticléricales. Il y eut cependant quelques défections. En 1881, lors de la retraite des prêtres, le Cardinal fait allusion à cinq défections au cours des dernières années et il évoque le cas de cet abbé Lebunier qui publiait des pamphlets contre l'Église. Déjà en 1876 et 1878, le Cardinal signalait quelques départs dans le clergé.

Quel était l'idéal de vie des prêtres pour le Cardinal ? « La vie du prêtre, dit-il, lors des retraites de 1878 et 1880, doit être une vie retirée, mortifiée et occupée ».

« *Retirée* du monde, en Dieu, en nous-mêmes, dans l'Église et dans le presbytère. Par la prière le prêtre n'est jamais seul.

« *Vie mortifiée*. Il faut éviter toute recherche d'un trop grand bien-être. Les prêtres doivent aussi éviter les repas et les réunions mondaines, s'abstenir de boire et de fumer.

« *Vie occupée*. Par la prière surtout, l'étude et le travail normal au presbytère et dans l'église et bien sûr par l'exactitude dans l'accomplissement des tâches du ministère. Les prêtres ne doivent pas perdre du temps dans la lecture des journaux. Le Cardinal précise même qu'ils doivent s'abstenir de lire *Le Figaro* et les autres journaux de cette sorte.

L'idéal du prêtre nous le retrouverons dans le schéma des notices nécrologiques des prêtres. Le bon prêtre se lève tôt, il est fidèle à la prière, à l'étude, il prend soin des pauvres. Il ne craint pas de travailler lui-même à la réfection de son église.

L'ÉGLISE DANS LAQUELLE VIT LE CARDINAL EST UNE ÉGLISE ASSIÉGÉE.

La dernière lettre pastorale du Cardinal a pour titre : *" L'Église dans les temps présents "*. L'Église présentée est véritablement une Église en état de siège.

" Étrange situation, mes très chers frères, phénomène incom-

préhensible ! Après d'affreux désastres, la France respirait. Elle avait recueilli ses ressources pour éloigner l'étranger du sol sacré mais mutilé de la patrie. Elle réunissait ses forces pour se raffermir sur les bases ébranlées de l'ordre social et faire face à l'avenir. L'Église tranquille et active prodiguait ses efforts pour rallier les partis, rétablir la concorde et ramener la prospérité par l'observation des lois divines et humaines. Elle vivait en paix avec les pouvoirs publics, avec les communions sorties de son sein, avec ceux mêmes de ses enfants égarés qui s'étaient éloignés de ses croyances et de son culte. Elle n'élevait aucune prétention à la domination, à la possession des richesses. Elle se contentait du peu qui restait à ses ministres pour subvenir à leurs besoins et ne demandait que sécurité et liberté. Elle n'attaquait personne et faisait le bien à tous, lorsque tout à coup un cri sauvage retentit au milieu de la paix générale : " Le cléricalisme voilà l'ennemi ! " Et bientôt un autre cri lui répond : " Le cléricalisme c'est l'Église catholique ". Ces clameurs insensées se répétant d'écho en écho forment en peu de temps un bruit formidable qui déchaîne les défiances, les haines et les persécutions. Il faut à tout prix affaiblir l'Église, tarir ses ressources, entraver son action, éteindre son influence, lui ravir la formation des générations futures, combattre autant que possible la diffusion de sa doctrine et l'exiler du monde social... Pourquoi ce soulèvement inattendu contre l'Église ? Pourquoi ces sursauts si violents livrés à une institution qui est debout depuis 19 siècles et qui était en possession du respect et de l'affection des peuples ? Qu'a-t-elle fait, cette Église, de si criminel ? Quelle accusation produit-on contre cette grande coupable ? Écoutez et jugez.

L'Église, dit-on est ennemie de la civilisation et en arrête l'essor.

L'Église est ennemie de la liberté.

L'Église par ses dogmes et ses pratiques, rétrécit l'esprit et abaisse les caractères.

Enfin l'Église par son empire nuit au bonheur des nations et des individus... Alors on injurie l'Église ; on travestit son histoire ; on cherche à la rendre odieuse ; on signale ses ministres à la défiance des peuples ; on provoque contre eux les mauvais procédés et on leur suscite, dans l'accomplissement de leurs devoirs, des difficultés de tout genre. On les exclut des conseils chargés de veiller à l'enseignement de la jeunesse, au soin des malades, des aliénés, des prisonniers et des pauvres. On diminue leurs ressources et on leur enlève une partie des moyens qui sont nécessaires pour faire le bien. Des hommes plus hardis et plus sincères que les autres laissent entrevoir clairement qu'ils

voudraient voir la France délivrée de cette Église et de cette religion qui leur pèsent et les gênent.

Nous retrouvons le même écho dans le discours que fit Paul Allard lors de l'ouverture du Congrès des Catholiques de Normandie qui aura lieu à Rouen en novembre 1883 :

Aujourd'hui, nous avons, avant tout, à conserver avec soin les positions conquises par l'effort de dix-huit siècles, car elles sont assiégées sur tous les points ; et chaque jour, à chaque heure, la ligne d'investissement se resserre. Ne voyez-vous pas les ennemis de toute religion et toute société campés autour de nos temples, de nos écoles, de nos hôpitaux, de tous les lieux où se dispense la Parole de Dieu et s'exerce la charité ? Et les assaillants ne sont plus, comme autrefois, cachés seulement dans l'ombre des sociétés secrètes, nous les voyons investis de la puissance publique, ils font les lois, ils les appliquent, ils façonnent l'opinion par une presse sans scrupule, la justice elle-même peu à peu glisse entre leurs mains. (pp. 9 et 10).

Si j'ai tenu à vous lire ces deux textes, c'est parce qu'ils expriment bien le climat dans lequel vivaient les catholiques en 1883.

Mais au fait quelles étaient les menaces qui pesaient sur l'Église de France ?

Il y avait eu les décrets du 29 mars 1880 interdisant les Jésuites et soumettant les Congrégations à la demande d'autorisation.

Les cardinaux de Bonnechose et Guibert avaient cru pouvoir, avec les encouragements du Pape, proposer aux Congrégations de se contenter de faire des déclarations de loyauté à l'égard du Gouvernement. Mais l'espoir d'arriver à un compromis s'évanouit. Les décrets furent appliqués avec rigueur. Les maisons des Jésuites furent les premières victimes. Mais il y en eut d'autres. Rouen, peu riche en maisons religieuses, connut l'expulsion des Jésuites le 30 juin. Au Havre, ce furent les Dominicains qui furent expulsés de leur couvent. Pour protéger les Pères de Picpus qui dirigeaient le Grand Séminaire, le Cardinal déclara qu'ils appartenaient à son clergé diocésain.

Il y avait aussi le projet de loi pour soumettre les séminaristes au service militaire dont ils étaient jusque là dispensés. Le Cardinal se défendit avec vigueur contre ce projet.

Il y avait encore un autre projet de loi pour soumettre les Fabriques à l'autorité communale. Le Cardinal fut membre d'une Commission mixte qui réussit à retarder le projet et à l'amender.

Dans une lettre du 1er juin 1882 destinée aux sénateurs et aux députés, les cardinaux de Bonnechose et Guibert s'inquiètent de divers projets de lois préparés en vue de nuire à l'Église. Leur énumération est impressionnante. Un projet de suppression du concordat, la modification de la législation sur les Fabriques, la diminution ou l'abolition de certains traitements versés aux prêtres, la suppression de l'exemption du service militaire pour les ecclésiastiques. A propos de l'école, la lettre énumère les projets suivants : suppression de l'instruction religieuse dans les programmes de toutes les écoles publiques, interdiction faite aux prêtres d'entrer dans les écoles, défense faite aux maîtres d'apprendre le catéchisme à leurs élèves... On se propose, disent les auteurs de la lettre, d'apporter de nouvelles restrictions à la liberté de l'enseignement en exigeant des grades qui n'étaient pas nécessaires jusque là, on veut mettre les établissements libres à la merci des conseils disciplinaires où le clergé n'est plus représenté. « Ainsi, ajoutent les deux prélats, la foi chrétienne, cette inspiratrice de toutes les grandes choses qui honorent notre civilisation est poursuivie comme un fléau public » (1882, p. 541).

La question scolaire.

Les lois sur l'enseignement primaire laïc et obligatoire furent votées le 27 mars 1882. Le 17 avril le Cardinal écrit une lettre à ses diocésains. Il leur demande d'être attentifs à la neutralité de l'enseignement et de mettre leurs enfants dans une école libre si c'est nécessaire. Il incite les enseignants congréganistes à faire prier les enfants avant et après les heures de classe.

Dans l'arrondissement de Rouen, un comité est rapidement formé pour surveiller l'application de la loi et pour défendre l'instruction religieuse dans l'enseignement primaire.

En 1883, la question scolaire rebondit avec la mise à l'*Index* de quatre livres d'instruction morale et civique. Il s'agit des livres de Jules Steeg, de Gabriel Compayre, de Mme Gréville et de Paul Bert. Le 5 février le Cardinal écrit au clergé du diocèse pour lui rappeler cette mise à l'*Index* et lui demander d'informer les fidèles.

Le 15 février, le Cardinal reçoit une lettre du ministère de l'Intérieur et des Cultes l'informant qu'appel était fait au Conseil d'État contre cet abus car, dit la lettre, aucune bulle ou décret de Rome ne peuvent être publiés sans autorisation du Gouvernement en vertu de la loi du 18 Germinal an X.

Le 20 février, le Cardinal répond que sa lettre n'était pas faite pour être lue en chaire mais qu'il se devait d'éclairer les

consciences. Il ne fut pas sanctionné. Mais pour la même raison d'autres évêques ont subi des diminutions de traitement.

Peu à peu deux écoles s'organisent en se séparant : l'école publique et l'école chrétienne. Dans le bulletin diocésain, apparaissent des comparaisons vengeresses, en 1883 on sait déjà que les résultats scolaires sont meilleurs dans l'école chrétienne que dans l'école publique, qu'un élève de l'école chrétienne ne coûte que 30,29 F alors qu'il revient à 68,45 F dans l'école publique. On sait aussi qu'à Rouen, dans l'enseignement primaire il y a 2047 garçons dans l'enseignement catholique et 2304 dans l'enseignement public.

L'Assemblée des catholiques de novembre 1883 adoptera les vœux suivants proposés par M. Chesnelong, sénateur des Pyrénées orientales :

Que tous les pères de familles catholiques persévèrent dans la résistance à la loi du 28 mars 1882.

Qu'à cet effet,

1°) Partout où il existe une école libre chrétienne, ils se regardent comme obligés d'y envoyer leurs enfants.

2°) Que là où il n'en existe pas, ils s'efforcent d'en établir ou d'en aider la création et qu'ils n'admettent pas aisément l'impossibilité de cette tentative même dans les campagnes.

3°) Que les pères de famille ne tolèrent pas dans l'école fréquentée par leur enfant l'usage de livres de morale ou autre condamnés par l'Église ou contraire à la foi catholique ; qu'ils refusent d'envoyer leurs enfants en classe tant que de pareils livres seront mis aux mains des élèves.

4°) Qu'il soit créé des écoles normales primaires libres pour former des maîtres laïques chrétiens.

Chaque fois qu'une difficulté surgissait mettant en jeu les relations de l'Église et de l'État, le Cardinal allait à Paris. L'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, n'aimait pas intervenir auprès des hommes politiques, il confiait cette charge au Cardinal de Rouen plus à l'aise dans ce genre de démarche. Passant lui-même sur ses propres répugnances, Mgr de Bonnechose n'hésitait pas à sonner à la porte des ministères. Il rendit souvent visite au Président de la République, Jules Grévy. Son biographe dit qu'il a rendu visite à tous les ministres quelles que soient leurs tendances politiques. Il n'y eut qu'une seule exception : Gambetta que le Cardinal ne consentit jamais à rencontrer.

Les processions du Saint Sacrement.

Le conflit entre les autorités religieuses et les autorités civiles se manifestait localement au sujet des processions pour la fête du Saint Sacrement. Rétablies en 1852 ces processions se déroulaient sans problème. Mais après 1870 la poussée des partis anticléricaux compromit leur existence dans les villes acquises aux nouveaux courants politiques.

Dans le département, la municipalité du Havre fut la première à interdire les processions. Puis ce fut Sotteville. A Rouen, année après année, on se félicitait de l'attitude du maire qui savait résister aux pressions d'une partie de son Conseil. Mais en 1882, le maire de Rouen cède et interdit les processions [1] en s'appuyant sur la loi du 18 Germinal an X art. 45 qui stipulait « qu'aucune cérémonie religieuse n'aura lieu hors des édifices consacrés au culte catholique dans les villes où il y a des temples destinés aux différents cultes ».

On fit appel de cette décision au Conseil d'État qui confirma l'arrêté du maire.

Le rédacteur du bulletin diocésain en annonçant qu'il n'y aurait pas de procession en 1852 ajoute : « Quand la voix de la justice et du droit ne saurait être entendue, il faut se réfugier dans le silence ». Ce conseil ne fut pas entendu par tous. Cette interdiction réveilla au contraire la verve poétique de A. Oursel, magistrat qui avait démissionné pour ne pas prendre part aux expulsions des religieux. Ses vers guerriers et vengeurs en disent long sur le climat de lutte de ces années 82-83.

Ah ! combien d'âmes envahies
Par le dur travail journalier,
Par la misère poursuivies,
Ne savent plus s'agenouiller !
Pour penser à Dieu, dans l'année
Etait-ce trop d'une journée !
Etait-ce trop, pauvre ouvrier !

Sans pitié l'on t'a pris ta fête,
A Dieu tu ne penseras plus :
Tu te plains ! ah ! baisse la tête,
Ceux qui le font sont tes élus.

---

1. Arrêté de M. Ricard, maire de Rouen, en date du 4 février 1882. Cet arrêté est approuvé le 16 février, par M. F. Renaud, préfet de la Seine-Inférieure.

Au ciel ils ont juré la guerre ;
A toi, peuple, ils ne songent guère,
Et tes regrets sont superflus.

Livrés tout entiers à la haine,
Ils n'écoutent que les échos
Des voix, que dans leur suite entraîne
Le sarcasme de leurs propos ;
Et fiers de l'effet qu'ils produisent,
Entre eux, ricanant, ils se disent :
Ils sont vexés, les cléricaux !

Clérical, c'est le mot en vogue,
On le met, on l'écrit partout :
Quand sur quelqu'un d'une voix rogue
On l'a jeté, l'on a dit tout.
Clérical ! injure à la mode ;
Clérical ! argument commode
Quand d'arguments on est à bout.

⁂

Si l'on est clérical, alors que l'on déteste
Ceux par qui rien n'est respecté,
Qui, fous d'autorité, cherchent tout vain prétexte
Pour étouffer la liberté ;

Si l'on est clérical, alors qu'on revendique
Les droits du foyer paternel,
Quand on veut conserver à l'enfance pudique
Les conseils du cœur maternel ;

Si l'on est clérical, quand d'une main fébrile
On n'applaudit point aux exploits
Des crocheteurs, sans droit forçant le domicile
De citoyens soumis aux lois ;

Si l'on est clérical, quand on plaint sa patrie
D'être tombée entre vos mains,
Sceptiques jouisseurs, et quand la raison crie
De vous barrer tous les chemins ;

Si l'on est clérical, quand on sent en soi-même
Le besoin de croire en un Dieu,
Quand on ne se joint pas au concert de blasphème
Qui monte de votre milieu ;

Oui, je suis clérical, je le suis, je m'en vante ;
L'honneur dans ce mot resplendit.
Vous croyez insulter ! l'injure n'est blessante
Que suivant l'homme qui la dit.

A vous braver ainsi, lorsque l'âme en nous pleure,
Qui donc a jamais hésité !
La force n'a qu'un temps, l'injustice qu'une heure
En face de l'éternité.

Ma voix ne frappe point des échos solitaires ;
Contre vous je ne suis pas seul,
Et combien, oublieux de la foi de leurs pères,
Qui sortiront de leur linceul !

La lutte est le réveil ; le réveil c'est le nombre
Qui forme les fiers bataillons ;
Et nos pères vainqueurs se sont assis à l'ombre
Du drapeau que nous déployons.

***

Ainsi la lutte est déclarée ;
Longtemps vous l'aviez préparée
Quand nous cherchions à vivre en paix,
Et vous avez voulu la guerre.
Soit : nous ne la redoutons guère ;
Pour le combat nous sommes prêts.

Non pour l'émeute de la rue
Dont le flot, sanglante cohue,
Rougit tout quand il a passé ;
Mais prêts pour ce combat sublime,
Où l'on marche pur et sans crime,
Sur le Calvaire commencé.

Un peu partout on voit monter la vague anticléricale. Des croix sont arrachées sur les places publiques. En octobre 1882, c'est la croix dressée devant l'église Saint-Clément de Rouen qui est arrachée pendant la nuit. Peu après c'est une croix de la commune des Loges qui est renversée. Le 20 janvier 1883 le calvaire de Sotteville est abattu.

LE CARDINAL ET LA QUESTION ROMAINE.

Depuis 1870, le Cardinal, que des liens très forts unissaient à Pie IX, s'est véritablement battu pour sortir la question romaine de l'impasse.

Il avait toujours regretté l'attitude hésitante, parfois complice, de Napoléon III, à l'égard de la politique du Roi du Piémont. Il avait souhaité que l'Empereur s'engageât davantage pour barrer la route de Rome aux armées de Garibaldi. L'occupation de Rome, la réclusion du Pape dans l'enceinte du Vatican l'avaient consterné. Il n'imaginait pas que cette situation pût durer. Parfois même il allait jusqu'à imaginer que Pie IX se devait de quitter Rome pour retrouver la liberté. Mais quitter Rome pour aller où ? Thiers avait bien fait allusion à Avignon. Mais personne ne pouvait prendre cette solution au sérieux. Pie IX, lui, estimait qu'il ne pouvait pas quitter la ville des apôtres Pierre et Paul. Pour que le Cardinal ne se trompe pas sur ses intentions, il lui donna en 1872, lors de leur rencontre après l'invasion de Rome, une petite sculpture d'ivoire représentant la scène de *" Quo vadis "* (Nous conservons précieusement cette sculpture à l'archevêché). Vous connaissez sûrement cette légende : saint Pierre, au plus fort de la persécution de Néron, quitte Rome. Sur la voie Appienne, il rencontre le Christ et lui demande : « Où vas-tu » *" Quo vadis "* ? Le Christ lui répond : « Je vais à Rome pour pour être crucifié à ta place ». Saint Pierre comprit la leçon et rebroussa chemin. Le Cardinal, lui aussi, comprit la leçon.

Rendant compte de son voyage à Rome de 1872 il écrit : « Quelle différence entre cette Rome et celle que nous avons quittée à l'issue du Concile ! Aujourd'hui, la joie et la sécurité en sont bannies... On voit circuler dans les rues une foule nombreuse, mais on y rencontre à chaque pas des figures sinistres ; l'œil y est attristé par des gravures ignobles et obscènes et des pamphlets injurieux à la religion. Et l'on voudrait après cela que le Pape sortît de son asile, pour exposer le vicaire de Jésus Christ aux blasphèmes et aux outrages de la révolution ! Non il ne le peut pas. Il est prisonnier, volontaire à la vérité, mais cédant à une nécessité impérieuse ». (*Semaine religieuse*, 1872, p. 1162).

Où était le temps où le Cardinal pouvait se promener avec Pie IX dans la campagne romaine, le temps où le Pape pouvait visiter son peuple de la ville de Rome ? L'inquiétude du Cardinal atteint son comble en 1881. Le Pape Pie IX avait demandé à être inhumé dans la basilique Saint-Laurent hors les Murs. On ne put réaliser sa volonté, lors de sa mort en 1878. Lorsque, le 12 juillet

1881, on transféra sa dépouille du Vatican à Saint-Laurent, le cortège funèbre fut l'objet de manifestations odieuses tout le long du parcours. Comment le Pape pourrait-il vivre entouré par une telle haine ? Cette situation du Saint Père enfermé au Vatican semblait de plus en plus intenable aux yeux du Cardinal et préjudiciable à l'exercice de l'autorité pontificale. D'autre part le Pape n'avait plus de ressources.

Le Cardinal se fit un devoir d'aller chaque année, ou presque, à Rome rendre visite au Saint Père et lui apporter le fruit de la collecte faite à son intention dans le diocèse. Il informait le Pape de la situation française qui se dégradait et essayait toujours de trouver une solution à l'imbroglio romain. A son retour en France il ne manquait jamais de rendre visite au Président de la République afin de rendre compte de la pensée du Pape sur les évènements de France et d'envisager les solutions possibles pour régler le problème italien.

Pour le Cardinal il n'y aura bientôt qu'une solution : que le Gouvernement italien quitte Rome et trouve une autre capitale.

Le 22 décembre 1881, le Cardinal écrit de Rome où il s'est rendu pour la canonisation de saint Benoît Labre : « Pour que la présence spirituelle du Pape soit acceptée par les consciences, il faut que celui qui en est le dépositaire soit entièrement libre, même dans l'ordre temporel. Non seulement, il faut qu'il soit libre réellement, mais il faut que cette liberté soit évidente à tous les yeux. Or cet état ne peut exister qu'autant que le chef de l'Église est souverain et affranchi de toutes sujétions. Il ne peut y avoir dans Rome d'autre roi que lui... ».

Je ne peux m'empêcher de vous lire l'appel pathétique que le Cardinal adresse à l'Italie :

Italie ! Italie ! Terre sacrée, chérie de Dieu et des hommes ; toi que nous avons appris à admirer dès notre enfance ; toi que tout noble cœur désire connaître et qu'il aime d'autant plus qu'il te connaît davantage ; terre de délices et de ravissante beauté ; terre environnée des plus beaux prestiges qui nous attire toujours et nous captive par le respect et par l'amour ; toi si grande et si glorieuse dans ton passé. Pourquoi te refuser aux magnifiques destinées qui t'attendent encore. Veux-tu que Celui qui règne au plus haut des cieux et de qui dépend ici-bas la prospérité des nations, assure la tienne ? Cède, comme le grand Constantin à ses ordres providentiels ; laisse Rome au Pontife représentant du Christ et transporte ailleurs la capitale de ton nouvel empire. L'Europe entière t'applaudira ; et, loin de voir dans cet acte une faiblesse, elle admirera ta force et ta sagesse. (*Semaine religieuse*, 1882, p. 8)

N'oublions pas que c'est au cours de son retour de Rome que le Cardinal eut cet accident qui précipita sa mort. La cause du Pape fut sa passion. Il donna sa vie pour cette cause.

LE ZÈLE DU CARDINAL POUR SA CATHÉDRALE.
LA FLÈCHE.

Le 19 mars 1883, le Cardinal procède à la visite canonique de son église cathédrale. A cette occasion, le chanoine Isaac, vicaire général et doyen du chapitre rappelle tous les travaux accomplis dans la cathédrale depuis l'arrivée du Cardinal à Rouen :

A l'extérieur, la splendide architecture du côté méridional est maintenant restaurée, et les constructions parasites qui en dérobent la vue vont enfin prochainement disparaître et en révéler les beautés aux connaisseurs. Mais le beau ne vous a pas fait négliger l'utile. C'est ainsi qu'il se fait à la charpente du toit et à la couverture un travail considérable et dispendieux qui n'embellit pas l'édifice, mais qui est infiniment précieux pour sa conservation. A l'intérieur, pour ne parler que de ce qui s'est fait de nos jours, la lanterne, si grandiose et si belle, a été rendue à l'admiration des fidèles. Vous inauguriez dans ces derniers temps une chaire qui est un monument et qui compte parmi les plus belles. Les orgues soumises à un grand travail de restauration vont bientôt faire entendre une mélodie suave et puissante, et donner au chant liturgique sa plus harmonieuse expression. Je rappelle pour mémoire une réfection partielle des voûtes, la mise à neuf de plusieurs verrières, la restauration successive des chapelles. Mais il est un travail que je ne dois pas passer sous silence ; si simple qu'il soit, il a eu des résultats vraiment inattendus : c'est le brossage des murailles. Maintenant que ces murs ne sont plus souillés par une poussière qui semblait séculaire, l'aspect en est tout autre, et ils nous apparaissent avec la fraîcheur primitive qu'ils avaient en sortant des mains de l'ouvrier.

La flèche, si longtemps arrêtée dans son élan par un mauvais vouloir, a pu, grâce à votre intervention si opportune continuer son ascension et recevoir son couronnement, et vous avez eu la gloire d'élever plus haut qu'aucune nation du monde avant nous le signe béni de notre rédemption. Les clochetons, qui sont l'accompagnement obligé de cette flèche lancée si haut, s'achèveront bientôt. Ce qui est fait, appelant nécessairement ce qui reste à faire ne peut manquer d'arriver à une heureuse termi-

naison : les fidèles comprendront que la cathédrale, église de tout le diocèse, est leur propre église.

Lorsque Mgr de Bonnechose arrive à Rouen, la flèche dressée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur attend pour être achevée le feu vert de l'administration. Les travaux sont arrêtés depuis 1848. Sous la pression (semble-t-il) de Viollet-le-Duc, les ministres successifs refusent l'autorisation de continuer les travaux. On conteste le style de la flèche d'Alavoine, le matériau, le poids, la résistance. Pourtant la nouvelle flèche devait peser 400.000 kg de moins que la précédente. La résistance au vent fait ses preuves à chaque orage. Mais rien ne peut vaincre la résistance de l'administration, pire encore, son silence. La tour de la cathédrale demeurait coiffée d'une construction informe qui faisait l'étonnement de tous les étrangers de passage et suscitait les sarcasmes même de certains Rouennais célèbres.

Archevêque, conseil municipal, conseil général, tous intervenaient pour débloquer la situation. Lors du passage de Napoléon III à la cathédrale en mai 1868, le Cardinal intervint vigoureusement pour demander à l'Empereur d'user de son autorité pour permettre la reprise des travaux. L'Empereur donna des assurances. On fit à nouveau des expertises. On crut que les travaux allaient reprendre. Mais rien ne vint. Le Cardinal qui connaissait bien Napoléon III, avait bien des fois fait l'expérience de promesse sans suite. Il fut déçu une nouvelle fois. Puis vint la guerre, le désastre. En 1874 l'espoir renaît. Dans la *Semaine religieuse* Mgr Loth écrit : « Le principal adversaire de notre flèche, M. Viollet-le-Duc, s'est démis de ses fonctions. La Providence aplanira sans doute les autres obstacles. » (1874, p. 1006).

Le 27 septembre 1875, le Président de la République Mac Mahon est à Rouen. Le Cardinal le reçoit à la cathédrale. Une nouvelle fois, il plaide pour la flèche. Nouvelles assurances du Président. Mais cette fois, les promesses allaient être suivies d'effets. Dès le 18 octobre les inspecteurs du Ministère viennent faire de nouvelles vérifications et, oh ! miracle, le Ministère autorise la reprise des travaux. Alors tout va très vite. Il est vrai que des pièces attendaient près de la cathédrale depuis bientôt trente ans.

Le 10 avril 1876, le Cardinal assiste à la montée des premières pièces. Le 29 septembre la croix est posée et Mgr Loth peut écrire :

Elle est achevée notre flèche bordée qui porte dans les airs à une hauteur inconnue jusqu'ici la croix victorieuse. Elle est achevée cette œuvre d'art, de patience et de foi, commencée il y a un demi-siècle, continuée à travers les contradictions et

les difficultés et qui transmettra aux âges futurs le témoignage de notre fidèle et filiale piété ! Elle est l'honneur de la Normandie, la gloire de la cité, le couronnement de notre antique et vénérable métropole, l'un des fruits impérissables d'un épiscopat qui marquera parmi les plus glorieux et les plus féconds de notre histoire. (*Semaine religieuse*, 1876, p. 992).

Cependant tout n'était pas terminé. Il fallait encore construire les clochetons. Le Cardinal lança à nouveau une souscription et s'inscrivit le premier pour 5.000 F, c'était en mars 1877. En 1882, il fallait relancer la souscription pour les deux derniers clochetons. Ce ne fut qu'en 1884 que la flèche fut donc entièrement terminée. Le Cardinal n'eut pas la joie de voir achever les travaux pour lesquels il s'était tant dépensé.

⁂

Au terme d'une vie longue et bien remplie, le Cardinal de Bonnechose s'est éteint après avoir combattu sur des fronts nombreux et divers. Homme d'une grande dignité et d'un calme imperturbable, il ne cherche jamais à envenimer les situations et les conflits. Jamais il ne fit de discours enflammés ou vengeurs dans le style de Mgr Dupanloup. C'est peut-être pour cela qu'il a été un peu oublié. Il croyait à la négociation, à la force du droit. Il était obstiné mais jamais provocateur. On ne trouve dans aucune de ses *Lettres pastorales* d'allusions politiques ni d'invectives. Assez bien accordé avec le tempérament normand qui n'est pas porté aux excès, il a essayé de donner à son peuple l'image d'un homme d'Église digne et réservé. Il n'était pas grand théologien et il connaissait ses limites. Mais il parlait avec beaucoup d'élégance et de facilité. Il savait inspirer confiance.

Sa retenue a peut-être aidé Rouen à ne pas se précipiter dans les excès des luttes opposant à l'époque cléricaux et anticléricaux.

En étudiant la vie du Cardinal de Bonnechose, j'en ai tiré pour moi une autre conclusion : toutes les époques ont leurs difficultés. Quel archevêque de Rouen depuis la Révolution de 1789 n'a pas connu des années difficiles ?

Le cardinal de Croy connut les difficultés de la Restauration. Mgr Blanquart de Bailleul usé par la maladie dut démissionner. Après le cardinal de Bonnechose, les cardinaux Thomas et Sourrieu connurent l'âpreté des luttes anticléricales de la fin du siècle. Mgr Fuzet dut faire face aux conséquences de la Séparation, à la guerre et aussi à l'incompréhension d'une partie de l'opinion publique. Le cardinal Dubois ne connut le diocèse que

meurtri par la guerre. Mgr de la Villerabel dut abandonner sa charge par ordre de Rome. Le cardinal Petit de Julleville fut éprouvé par la maladie et la guerre de 1940-1945. Mgr Martin a peut-être connu la période la plus heureuse, celle de l'après-guerre et du Concile. Mais déjà avec Mgr Pailler ils connurent les déceptions des années qui suivirent le Concile et qui contredisaient les espérances qu'avait fait naître Vatican II. Je n'ai pas hérité d'une situation brillante. Mais qu'importe puisque l'histoire de l'Église est l'histoire d'une espérance forgée dans un creuset de difficultés à dépasser.

Métamorphoses et relativité de la Vertu

par Maurice REMY

(Séance des Prix du 17 décembre 1983)

Le 25 février 1881, l'Académie de Rouen, réunie suivant l'usage dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, entendit M. Delérue lui lire des quatrains dans lesquels il décrivait les Vices et les Vertus. Je n'ai pas pu retrouver son texte, mais il est noté dans le compte-rendu de cette séance que les Vices stigmatisés étaient les sept péchés capitaux et que les Vertus exaltées — au nombre de sept également, pour la symétrie — étaient la Justice, la Véracité, la Bienveillance, la Fidélité, la Générosité, la Tempérance et la Dignité.

Rompant avec une tradition séculaire, notre lointain confrère n'avait donc retenu aucune des trois vertus théologales — la foi, l'espérance et la charité — et n'avait gardé que deux des quatre vertus cardinales : la justice et la tempérance, oubliant ainsi la prudence et la force. En revanche, il avait célébré la véracité, la bienveillance, la fidélité et la dignité, qui n'avaient jamais encore connu tant de gloire.

Ce faisant il ne se doutait guère qu'il me fournirait, un bon siècle plus tard, une introduction très académique à une brève réflexion sur

« les métamorphoses et la relativité de la vertu ».

A vrai dire, j'aurais pu, sans remonter aussi loin, me référer tout simplement aux confrères qui, sans se mettre aussi manifestement en désaccord avec la théologie, ont déjà abordé ces problèmes au cours de ces dernières années.

Après le regretté Général Véron qui se posait, en 1972, la question : « *La Vertu, qu'est-ce à dire ?* », M. Burckard s'interro-

geait en 1973 : « *Qu'est-ce donc, cette Vertu ? Comment peut-on la reconnaître ?* ».

D'autres ont rappelé, comme Me Julia, en 1977, les conceptions diverses qu'en avaient eues la Grèce antique, le monde romain, le christianisme, puis les temps modernes. Mme Lemercier, élargissant la question aux mondes orientaux qu'elle connaît bien, a montré en 1979, avec de savoureux exemples, que « si la vertu a été appréciée diversement au cours des siècles, sa conception varie encore de l'Orient à l'Occident. »

Que puis-je ajouter à tant d'excellentes choses déjà dites sur le sujet ? N'est-il pas vain d'y revenir encore au nom d'une tradition au demeurant moins ancienne qu'on ne croit ? Telles sont quelques-unes des questions que je me suis posées en relisant les pages que mes confrères ont consacrées à la Vertu depuis une décennie bien comptée. Par chance il m'est vite apparu que le sujet était inépuisable, ce qui toutefois comporte aussi ses risques. Qu'on se rassure, je n'essaierai pas de l'épuiser !

Comme on l'a déjà maintes fois signalé, et à juste titre, notre mot *vertu* vient du latin *virtus* par son accusatif *virtutem*. Arrêtons-nous pourtant un instant sur ce terme de *virtus*. Il est formé lui-même sur *vir*, d'une vieille racine, indo-européenne désignant l'homme, par opposition à la femme, que l'on retrouve encore en Inde, où les Jaïns vénèrent toujours *Mahavira*, mot à mot « le Grand Homme », et, plus près de nous, dans l'allemand *Werwolf*, c'est-à-dire « l'homme-loup, le loup-garou ». C'est donc d'abord le fait d'être un homme, la virilité, mais ce n'est pas pour autant le synonyme de *virilitas*, qui reste plus orienté vers la physiologie, tandis que *virtus* évolue rapidement vers des sens plus moraux ou abstraits. Car tout dépend de la conception que l'on se fait de l'homme, de l'idéal qu'on en a. Au simple point de vue sexuel peuvent en effet se surajouter bien d'autres considérations.

Pour les Grecs, par exemple, l'homme digne de ce nom joignait la beauté au courage et à l'intelligence. Moins artistes, les Romains en ont surtout retenu la force, la vaillance, la bravoure, bref, les qualités du bon soldat. Mais des sens dérivés n'ont pas manqué, au cours d'une histoire qui, ne l'oublions pas, s'étend sur près d'un millénaire, de venir s'adjoindre à cette signification primitive ; tant et si bien que le champ sémantique du latin *virtus* est fort large dès la période classique puisqu'on y relève les idées de mérite, de perfection, de force surnaturelle et même, au IIIe siècle, de miracle. Les une et les autres ressurgiront d'ailleurs avec plus ou moins de force, selon les circonstances, au cours des siècles ultérieurs.

Quoi qu'il en soit, il y a donc dans *virtus* une composante fondamentale nettement virile, et il est plaisant de remarquer, ce qui ne sera pas sans conséquence, que ce mot est pourtant féminin. Manière inattendue de réconcilier les sexes ou sources d'ambiguïté ?

Sans reprendre l'histoire de l'évolution du concept de *virtus* puis de *vertu* à partir de la chute de l'empire romain — elle a déjà été esquissée à maintes reprises — je voudrais en relever maintenant quelques points qui en illustrent la complexité, car il s'en faut de beaucoup qu'elle soit linéaire.

Le grand événement des premiers siècles de notre ère dans notre monde occidental c'est, bien entendu, sa christianisation ; d'où un important changement de valeurs qui retentit sur la sémantique de *virtus*, puis sur la conception de la vertu qui lui succède.

Le modèle de vertu ce n'est plus tant le soldat valeureux que le saint. Mais, chose nouvelle, cette vertu rayonne autour de lui, va même jusqu'à se détacher de lui ; d'où l'importance que prennent les reliques. Dès le V^e^ siècle, Théodoret de Cyr affirme à ce propos que « les fragments, si petits soient-ils, gardent la même vertu que le corps tout entier ». Cette vertu peut même se propager par simple contact à l'environnement immédiat. Et ce qu'on attend d'elle, en ces siècles où la vie humaine est si menacée, c'est autant la guérison de quelque maladie que la sanctification ou le salut.

On prête d'ailleurs aussi des *vertus*, c'est-à-dire des propriétés mystérieuses et bienfaisantes, à certaines eaux, à certaines plantes et même à certaines pierres. L'usage ne s'en est du reste pas perdu totalement puisque nous parlons encore parfois de la *vertu des simples* ou de celle des médicaments. Quant à l'administration, sans pour autant faire des miracles, ne prend-elle pas à chaque instant des décisions *en vertu* de quelque règlement ?

Au Moyen-Age, comme dès les débuts de l'art chrétien, lorsqu'on représente, non pas la Vertu, mais les vertus, que l'Église a définies et classées en théologales et cardinales, c'est à l'aide de figures féminines qu'on le fait puisque le mot est féminin et qu'au surplus elles ont toutes des noms féminins, la force comprise. On se souvient, à ce propos, des beaux exposés de l'abbé Fouré sur *la représentation des Vertus au tombeau des Cardinaux d'Amboise*, en 1971, et de M. Deschamps, en 1976, sur *les Vertus dans le vitrail rouennais*. Cette féminisation spectaculaire ne sera pas sans suite.

Au XVII[e] siècle le grand Corneille, nourri d'antiquité romaine, et qu'il est bien normal de citer dans sa ville natale en cette veille du troisième centenaire de sa mort, fait grand usage de mot *vertu* repris dans son sens romain de bravoure chez l'homme :

« Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
La vaillance et l'honneur de son temps, le sais-tu ? »

demande Rodrigue au père de Chimène en des vers maintes fois cités. Chez les héroïnes il désigne l'exceptionnelle fermeté d'âme qui leur fait suivre leur devoir plutôt que leur passion et rester ainsi dignes de leur gloire.

Cette conception, trop sommairement esquissée, convient très bien au monde héroïque où se meuvent les grandes figures cornéliennes, mais il serait erroné de la croire commune à tout le siècle. Molière, par exemple, qui évolue sur un tout autre plan, se moque, en un latin de cuisine, d'un jeune bachelier candidat au doctorat de médecine, qui explique l'action de l'opium par sa *vertu dormitive*. Je résume :

« Opium facit dormire...
Quia est in eo
Virtus dormitiva. » (Le Malade Imaginaire, 3[e] intermède).

Quant à Monsieur Diafoirus, qui souhaite marier son fils à Angélique, il assure, en guise d'argument, que Thomas *possède à un degré louable la vertu prolifique*.

D'autre part les vertus que nous évoquions précédemment n'ont rien perdu de leur popularité et le sens général de « disposition à fuir le mal et à faire le bien » se dégage peu à peu. Reste seulement à se mettre d'accord sur le bien et le mal. De toute façon on voit, une fois de plus, que le mot de *vertu* recouvre, à une même époque, des significations diverses.

Au cours des XVIII[e] et XIX[e] siècles apparaît et s'affirme une nouvelle conception de la vertu qui en fait la virginité des filles et la fidélité conjugale des épouses. Nous ne pouvons pas essayer de suivre ici le cheminement qui, du culte de la Vierge, conduit à la glorification des rosières. Bien des influences y ont sans doute contribué, du sentimentalisme larmoyant du XVIII[e] siècle rousseauiste au souci bourgeois de la propriété et de l'héritage du XX[e].

Apanage de l'homme à l'origine, la vertu est ainsi devenue la qualité principale de la femme, sa vertu par excellence. Ce

n'est plus du tout une affaire d'homme. Quelle métamorphose ! Certes, les Vestales étaient astreintes à la chasteté, mais les Romains n'avaient pas fait de cette obligation une vertu et encore moins la vertu. Faut-il être surpris qu'en un pays où la gauloiserie reste une composante nationale importante cette conception ait rencontré bien des sceptiques amusés pour fredonner avec Offenbach :

« Dis-moi, Vénus, quel plaisir trouves-tu
A faire ainsi cascader, cascader la Vertu ? »

De nos jours c'est pire encore : on a tellement « progressé » dans la libération des mœurs qu'on n'ose plus guère parler de cette vertu là.

Si grande qu'ait été son heure de gloire, elle n'avait d'ailleurs pas éliminé complètement les autres significations, et les vertus, au pluriel et souvent précisées par un adjectif, continuaient à inspirer quelque respect. Selon les circonstances on exaltait les *vertus familiales, les vertus civiques, les vertus républicaines*, etc. et, si la guerre s'en mêlait, on célébrait, en revenant aux sources par ce détour, la *mâle vertu* de nos soldats.

On aura vu par ce rapide tour d'horizon — du moins je l'espère — que le mot de *vertu*, comme le latin *virtus* avant lui, reflète des conceptions variées, voire très différentes, qui n'ont guère de commun que le fait de mériter le respect sinon l'admiration. Le problème toutefois n'est pas tant d'explorer le champ sémantique du mot de *vertu* que de définir *la vertu*, c'est-à-dire de choisir parmi toutes les significations possibles — et elles sont nombreuses — celle qui peut recueillir l'assentiment le plus général dans une société et à un moment donnés, ce qui suppose l'existence d'un système de valeurs largement accepté. Mais en a-t-il jamais existé un quelque part qui soit unanimement reconnu ?

Platon — Mme Lemercier l'a rappelé à juste titre — pensait que chacune des trois grandes classes sociales correspondant aux trois grandes divisions de la société indo-européenne devait cultiver une vertu spécifique, à savoir :

la sagesse pour les souverains et les philosophes
(en Inde on aurait dit les brahmanes),
le courage pour les guerriers,
le sens de la mesure pour les agriculteurs et les artisans.

Ces divisions primitives, dont Georges Dumézil a montré l'importance fondamentale, se sont lentement effacées, transformées et compliquées au cours des siècles, mais il est évident que la vertu du soldat romain — j'entends sa vertu par excellence —

n'était pas celle du moine ou du prêtre, ni celle du chevalier médiéval, par exemple.

Il n'est pas moins évident que, d'une nation à l'autre, le champ sémantique du terme désignant la vertu change toujours plus ou moins en fonction de son étymologie, de son histoire et du système de valeurs de la société en question, ce qui fait que la correspondance n'est jamais absolue.

En allemand, par exemple, *Tugend*, qui traduit ordinairement notre mot vertu, se rattache au verbe *taugen* qui signifie « être bon à quelque chose ». *Tugend* implique bien, comme *vertu*, une idée de valeur morale mais, faute d'avoir le même arrière-plan latin, le terme allemand paraît peu apte à rendre le sens cornélien de vertu.

Le mot *vertu* comporte donc des potentialités diverses, des connotations, des harmoniques variées accompagnant une idée fondamentale de conduite méritoire conforme à ce qu'une société — ou du moins sa classe dominante — considère comme le Bien, sans toujours le pratiquer elle-même. D'où la relativité et ce que je me suis permis d'appeler les métamorphoses de la vertu. Sans doute en va-t-il de même pour bien d'autres notions comme celles de justice, de liberté, de démocratie, etc. Mais, de tous ces concepts qui reflètent l'idéologie régnante d'une société, celui de vertu est probablement le plus significatif.

S'étonnera-t-on qu'il soit particulièrement hasardeux, sinon impossible de définir la *vertu* — j'entends la vertu par excellence, la vertu absolue dans une société comme la nôtre dont les valeurs traditionnelles sont largement contestées, voire discréditées, sans que d'autres les aient remplacées ?

A défaut d'une définition unanimement acceptée, nous avons heureusement le sentiment que certaines conduites difficiles où l'individu s'oublie ou se dépasse au profit d'autrui ou d'un idéal, si elles ne sont pas une illustration de cette vertu suprême qui nous échappe, imposent tout de même le respect et méritent l'encouragement.

Sans se poser autant de questions lexicologiques que moi, MM. Boullard en 1976, Courmontagne en 1980 et Mac Grath en 1981 ont montré que la simple vertu, qui se manifeste sans bruit, existe encore, et l'Académie en trouve chaque année de nouvelles preuves depuis fort longtemps.

Je ne doute pas que les exemples qui vont en être fournis dans un instant ne recueillent, cette fois encore, l'adhésion générale de l'assistance.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Louis HÉDIN

(1904-1982)

Au début de mai 1982, notre confrère Louis Hédin est décédé à la suite d'une longue maladie qui l'a tenu plusieurs années éloigné de nos réunions. Il était ancien directeur de recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique et avait accompli la majeure partie de sa carrière à Rouen. Décédé à Quevillon dans sa 79e année, son inhumation a été célébrée en l'église de cette cité le 9 mai 1982.

Après son baccalauréat, il entra à l'Institut Agronomique de Paris après avoir subi le difficile concours d'entrée que l'on sait. Il en sortit trois ans plus tard avec le titre d'Ingénieur agronome.

Dès la fin de ses études, il entra dans la recherche. Sous les auspices du Professeur Auguste Chevalier, il partit au Cameroun pour en étudier la végétation. Il parcourut ce pays et publia, en 1930, un important ouvrage intitulé : *Étude sur les bois et la forêt du Cameroun.*

Rentré en France, il fut nommé au Havre, où il publia une note sur la végétation du littoral havrais, puis à Rouen où il arriva en 1945. Nous nous connûmes alors et je lui fis visiter les principales stations de plantes de nos environs.

Chargé de recherches à la Station Agronomique de Rouen, il y resta une vingtaine d'années, occupant alors le poste de maître de recherches. Finalement on créa pour lui un service spécial chargé de l'étude de la prairie permanente française et il fut nommé directeur de recherches.

Élu membre titulaire de notre Académie en 1955, il en fut président en 1968. Il a pris sa retraite en 1971.

Depuis sa venue à Rouen, L. Hédin s'est intéressé à l'agronomie. Il a publié de nombreux travaux.. Sur la région rouennaise, en particulier, il a publié deux travaux importants. Le premier, en 1962, avec E. Hangard,

intitulé : *Le climat de la Seine-Maritime et la production fourragère* où il étudie ce climat avec une allusion à nos travaux de 1952 et à ceux de météorologistes français. Il en tire d'importantes conclusions quant à la production de l'herbe, la culture du maïs et le rendement du trèfle violet. Le second, publié avec E. Hangard et A. Bourel s'intitule : *Aspect de la végétation du méandre de la Seine près de Rouen*, occupé exclusivement autrefois par la forêt. Chaque type de végétation provenant du défrichement humain est étudié. On montre que, si climat et sol interviennent pour expliquer la végétation, inversement, cette végétation modifie le sol et le climat. L'écologie exige désormais la collaboration des botanistes, des pédologues, des zoologistes et des microbiologistes.

L. Hédin a publié des travaux sur diverses régions de France et sur l'écologie des prairies. Sa collaboration avec son adjoint M. Kerguelen a été très fructueuse. On trouvera l'essentiel des résultats qu'ils ont obtenus dans l'ouvrage original publié chez Masson à Paris en 1972 et signé L. Hédin, M. Kerguelen et De Montard. Il est intitulé : *Écologie de la prairie permanente française*. Cet ouvrage important n'a pas d'équivalent en France. Il renferme aussi un article de Mme Ricou.

Il est important de connaître le passé d'un écosystème. En plus du climat et du sol, il faut examiner la lumière, la rosée matinale, l'évapotranspiration des plantes, la rétention en eau des sols, etc. Il faut aussi expérimenter, ce qui doit compléter les observations faites sur le terrain. On doit encore éclairer l'étude des plantes dans son ensemble (ou synécologie) par celle du comportement individuel de chaque espèce (ou autécologie) car il n'y a pas une simple juxtaposition des végétaux isolés et les différences liées à l'autécologie n'expliquent pas tout. On le voit, toutes ces choses sont complexes.

Par ailleurs, il faut considérer le point de vue pratique. Le complexe herbe-animal pâturant doit être réalisé pour que l'herbe satisfasse les besoins de l'animal. Le pâturage doit cesser assez tôt pour que l'herbe repousse. Elle doit atteindre 15 à 20 cm pour assurer une bonne production de lait et de viande et il convient d'éviter le tassement du sol par piétinement. La prairie, source de fourrage, pourrait en fournir 2 à 3 fois plus si les semis, datant le plus souvent de 20 à 50 ans, redevenaient plus fréquents. Aussi tend-on actuellement à remplacer les prairies permanentes par des prairies temporaires.

En terminant son étude, Louis Hédin conclut modestement qu'elle est une « étape dans les connaissances indispensables pour aborder le problème fourrager dans son ensemble, et un point de départ pour de nouvelles recherches ».

Il est bien dommage qu'un esprit aussi éminent, ayant eu la douleur de perdre son épouse, ayant ensuite perdu la vue, paralysé des membres de surcroît, ait eu une fin aussi pénible que nous déplorons tous.

Jacques LIGER.

Albert ROBIN
(1900-1982)

Né avec le siècle, enfant puis adolescent, élève des Mauristes de Limoges, sa ville natale ; médecin sous-lieutenant sorti septième de l'École de Santé Navale de Bordeaux et premier de l'École d'Application du Pharo, Albert Robin s'embarque à Marseille, en 1926, pour l'Indochine, avec les troupes.

Chef de laboratoire adjoint de microbiologie humaine, à l'Institut Pasteur de Saïgon, en 1927, puis chef de laboratoire des vaccins de la rage et de la variole, il dirige, en 1930, toujours à l'Institut Pasteur de Saïgon, le laboratoire du paludisme. Commence alors sa grande aventure de médecin et de savant.

C'est l'époque où les planteurs d'hévéas se lancent vers les régions mamelonnées de l'Est cambodgien et du Nord-Est cochinchinois — où le Gouvernement Général cherche à gagner des terres sur la selve tropicale afin de pourvoir aux besoins alimentaires des fourmilières des deltas, veut achever aussi le tronçon manquant du transindochinois, — où l'armée enfin est engagée dans ce que l'on appelait alors une campagne de pacification aux confins de l'Annam, du Cambodge et de la Cochinchine. Or, chaque fois qu'une collectivité humaine est rassemblée dans une zone accidentée de la péninsule, on observe, en quelques jours, une poussée épidémique meutrière. Cette loi de la Malarialogie se vérifie de nouveau : des paysans minés par le paludisme dans les villages implantés, des ouvriers atteints par milliers le long de la voie ferrée, des soldats frappés dans leur avance, bien plus par la maladie que par l'adversaire, une population de cent mille hommes directement menacée, les Moïs en voie de disparition, un ensemble d'un demi-million d'êtres à protéger, tel est l'enjeu de la lutte aussitôt entreprise. Les travaux publics, l'armée, le service de santé, trouvent dans l'Institut Pasteur, le conseiller et le maître d'œuvre pour mener la campagne d'assainissement. Or le chef du laboratoire du paludisme est Albert Robin.

Il connaît bien les trois acteurs de l'endémie de malaria. *Le parasite*, cet hématozoaire dont la découverte a valu à Laveran le prix Nobel, a un cycle de reproduction mal connu. Or Robin a identifié chez un gecko, ou lézard de grande taille, un parasite qui lui sert de modèle pour comprendre la phase silencieuse d'incubation du paludisme humain. *Le moustique*, cet anophèle dont la femelle transporte l'hématozoaire et l'inocule à l'homme dès que le soleil se couche, peut être rendu inopérant si son vol doit dépasser de mille à quinze cents mètres. *L'homme enfin*, peut être identifié comme réservoir de parasite, étudié dans des statistiques

d'endémicité, éduqué par une action sanitaire convaincante, traité selon une chronologie précise par les médicaments connus ou en cours d'essais. Dans la grande tradition de Pasteur, de Roux, de Charles Nicolle, de l'admirable Yersin, son maître en Indochine, Robin va vivre l'épopée de l'éradication d'une grande parasitose humaine. L'endémicité, de 85% au début de la campagne, dans les zones d'infestation, est réduite à 5% en six mois, à 0,5% en un an. Les paysans ne fuient plus les villages, ni les ouvriers les chantiers. « Les résultats sont si nets, si rapides, que les incrédules, les méfiants du début, deviennent souvent des apôtres convaincus de l'efficacité des méthodes employées ». Se cachant derrière le renom prestigieux de l'Institut Pasteur, derrière les couleurs qui marquent l'empreinte et le rôle de la France, Albert Robin se veut anonyme.

La renommée, pourtant vient le trouver : bientôt sous-directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon, ses communications sont entendues à l'Académie des Sciences. La Société des Nations fait appel à lui, comme expert en Malaisie et au Siam, comme conférencier à Singapour. Son livre, écrit en collaboration avec Morin, est un classique en Malarialogie. Lors de ses congés, consacrés à des stages à l'Institut Pasteur de Paris, il est accueilli, pour sa générosité, son expérience et sa culture comme un pasteurien au sens le plus noble. C'est là, qu'en 1947, retraité de l'Armée pour de graves raisons de santé, il passe le concours de chef de laboratoire du Centre Hospitalier de Rouen.

Certes, un Albert Robin ne prend pas ses Invalides, fut ce dans un vieil hôpital de province dont les bâtiments de pierre crasseuse, de briques écaillées, adornés de quelques verrues ou ajouts d'un très relatif modernisme, sont, vus de l'intérieur, avec l'œil du médecin, une telle honte que peu d'années avant, un Félix Dévé n'osait pas y recevoir ses correspondants et admirateurs étrangers. C'est, faute de mieux, dans des locaux jouxtant la communauté des Augustines hospitalières que sont attribués à Albert Robin, les surfaces dont il a besoin pour fonder et pour diriger de 1948 à 1967, le laboratoire central des hôpitaux, pour fonder et pour diriger, dans le même temps le cours de laborantins du Centre Hospitalier, pour fonder et pour diriger de 1949 à 1953 le Centre Départemental de Transfusion Sanguine. Quand en 1952, Georges Duhamel, représentant l'Institut de France, vient inaugurer ce laboratoire, il peut admirer le chef d'œuvre restauré de pierre et de fer forgé qui encadre l'ancienne cour des aumôniers, il peut laisser glisser son regard sur les lambris Louis XV de chêne patiné ornant la Salle des Actes, il peut surtout découvrir sous les murs épais du XVIII[e] siècle, un laboratoire neuf, structuré, actif sans confusion, sérieux sans ennui, jeune sans tapage, enthousiaste avec mesure. Sans compter son temps ni sa peine, se riant des sarcasmes imbéciles ou jaloux lancés contre le « Colonel », aidé par un homme injustement oublié, André Cultru, directeur du Centre Hospitalier qui a amorcé le redressement et frayé le chemin à ses successeurs, Albert Robin vient de doter Rouen d'un outil digne de la médecine de notre temps. C'est de ce laboratoire que, prêts à leur croissance et à leur mutation se sont détachés — parce que cela était dans la logique de la biomédecine — les laboratoires de Biochimie de François Matray, d'Hématologie d'Hubert Piguet, de Virologie

d'Hélène Magard et le Centre de Transfusion de Claude Ropartz. C'est cette école de laborantins qui a pourvu et pourvoit en personnel qualifié et compétent, les hôpitaux de Rouen et de la région.

Albert Robin trouve aussi le temps d'enseigner la microbiologie aux étudiants en médecine, comme chargé de cours, puis comme professeur titulaire à la Faculté de Médecine de Rouen. Il consacre des recherches à des maladies inédites qu'il identifie dans notre département : coccidioses, listérioses, méningites à moraxelles, vibrioses, dont il publie les observations et appronfondit les données microbiologiques avec le concours d'Hélène Magard et de Jean-François Lemeland. La dernière publication, la 82e, est datée de 1967.

Vingt ans en Indochine, vingt ans à Rouen : l'homme qui vient dire l'au revoir de la retraite a subi, deux ans plus tôt, l'épreuve de perdre sa compagne d'une vie, Madame Robin, limousine comme lui, de dix ans sa cadette et que les années avaient laissée ce qu'elle avait toujours été « ravissante, spirituelle, instruite, bonne et, aussi, lucide, courageuse, devant la mort ».

« Qu'allez-vous faire, Monsieur Robin ? » — « Cultiver mes fleurs et... me préparer ».

Croyant, Officier, Colonial, Patriote : moi qui ne suis pas ou qui ne suis que si peu cela, j'ai été saisi par l'annonce, ici même il y a quatre mois, de la mort d'Albert Robin. C'est poussé par une émotion étrange que j'ai proposé aussitôt de dire, un soir, quelques mots, sans comprendre d'abord les raisons qui m'y incitaient.

J'ai parlé de cet homme, qui fut son chef de Service pendant sept ans, avec Mlle Magard, maintenant titulaire de la Chaire de Microbiologie de notre Faculté. Elle regretta l'injuste silence hospitalier et universitaire à l'annonce de cette mort. Elle évoqua, de son patron, la loyauté sans faille, l'autorité parfois déconcertante, nuancée par le don de revenir sur soi et de faire leur place aux idées des autres. Elle parla de la retraite à Magnac, près de Limoges, où en pasteurien impénitent, Monsieur Robin annotait ses fiches d'horticulture, étudiait l'influence des oligo-éléments sur certaines espèces florales, tentait des hybridations, cultivait dans des serres de sa conception des orchidées inédites, comme autrefois, en Annam, il s'efforçait de créer de nouvelles variétés de roses. Elle dit enfin la maladie, l'abandon du jardin, la mort quasi solitaire à l'hôpital de Limoges le 22 avril 1982.

J'ai reçu du docteur Michel Robin, chef du Service d'Urologie à l'hôpital de Brive, l'exposé des titres et travaux de son oncle, mis à jour et dédicacé d'une main un peu tremblante « à mon neveu... pour ses archives familiales », comme si cet homme, qui avait souffert de ne pas avoir d'enfant, voulait laisser, dans la famille, une trace de son passage.

J'ai lu, dans le recueil analytique de nos séances, le discours de réception prononcé le 24 juin 1950 : *Action sanitaire et sociale de la France en Indochine*. J'ai noté que pendant cette période de 1945 à 1953, trois autres discours en remerciement furent composés par des médecins, l'un consacré aux médecins de Molière, le second à Théophraste Renaudot, le

troisième aux médecins de *Corps et Ames*, le médiocre roman de Van Der Meersch. Le texte du docteur Robin n'a pas cette coquetterie culturelle : il évoque dans la sobriété et le détachement de soi, l'histoire d'un combat mené à bien, son combat contre la maladie.

Les raisons de parler d'Albert Robin ne me manquaient donc pas. Puis, ayant limité ses visites d'au revoir, en 1967, il avait adressé au Doyen de l'époque, une lettre d'adieu pour l'ensemble de nos collègues, mais en y détachant trois noms qui lui étaient plus chers. Que le mien y trouvât place, à un moment où comme dit Jünger, je percevais l'agitation des « lémures », avait été sciemment sans doute, un réconfort bienfaisant. Mais c'est tout d'un coup, aux premiers jours de cet automne que j'ai compris pourquoi j'avais souhaité parler de cet homme. Dans le silence de mon bureau, je l'ai senti soudain vivant : avec sa silhouette un peu raide, sa marche mesurée, le haut front prolongé par la brosse grisonnante des cheveux drus, le teint un peu cireux des anciens coloniaux, les pommettes accentuées par la maigreur, le nez droit au-dessus des lèvres minces, s'ourlant parfois d'une onde ironique, le regard direct, autoritaire mais s'égayant d'une moquerie fugace, s'assombrissant au passage d'un souvenir : tant de camarades morts autour de lui, emportés dans la fournaise épidémique, ou tombés sous les balles japonaises. Le fume-cigarettes barrait le visage, stricte concession à un plaisir discret de fumeur. Avec une précision musicale, j'ai perçu cette voix timbrée, articulée, lente mais ferme et nuancée, un peu rugueuse et légèrement chantante, une voix prenante, convaincante. Albert Robin était là. Comment ne pas penser à cette phrase de Marguerite Yourcenar « dans cette existence où tout flue comme l'eau qui coule, seuls les faits qui ont compté, au lieu de se déposer au fond, émergent à la surface et gagnent, avec nous, la mer ».

Il ne s'agissait donc pas de m'astreindre à une courtoisie posthume, aux conventions d'une notice nécrologique, ni de rendre hommage à un médecin que sa vie et son œuvre honoraient d'elles-mêmes, au-delà de toute parole. Mais il fallait qu'Albert Robin fut, pour un instant, vivant parmi nous, ce soir — peut être pour répondre à cette question que parfois quelques uns se posent sur les raisons d'exister et de survivre d'une Compagnie comme la nôtre.

Professeur René LAUMONIER.

Georges HEULLANT

(1907-1982)

Notre confrère Georges Heullant, élu membre titulaire de notre Compagnie le 8 mai 1965 et reçu le 27 novembre de la même année, devenu membre honoraire lorsqu'il quitta Rouen pour rejoindre sa Bretagne natale, est décédé à Saint-Servan à l'âge de 75 ans le 20 juin dernier.

Il était né à Dinan le 15 mai 1907 et fit à l'Université de Rennes ses études de pharmacie. Il vint s'établir à Rouen où il tenait l'officine qui se trouve à l'angle de la rue Armand-Carrel et de la place Saint-Marc. On savait que ce pharmacien était aussi un poète. Il publia en 1949 aux Éditions Lenglet à Doullens un recueil de poèmes que suivit en 1951 *Le Buisson Ardent*.

Mais c'est l'Imprimerie des Petites Affiches de Mme Maugard, qui édita en 1963 et 1964 : *La Symphonie d'Octobre ; Et voici que le feu ;* deux recueils qui allaient lui ouvrir les portes de notre Académie où ses parrains furent Me Victor Boutrolle, notaire et poète, et M. René Herval, économiste, historien et poète.

Oui, c'est la poésie, une forme de poésie où l'on retrouvait le charme de sa personne qui détermina le choix que firent mes prédécesseurs en cette Compagnie, d'un homme délicat, lettré et d'un grand dévoûment.

Il se dévoua notamment à la Société des Écrivains Normands dont il devint chancelier, un chancelier très actif dont la présence et les initiatives firent merveille lorsqu'elle siègeait à Caen, ou quelque part ailleurs en Basse-Normandie où il lui était facile de rejoindre ses confrères à partir de sa résidence de Saint-Servan.

En revanche, il participa beaucoup moins aux activités de notre Compagnie à partir du moment où il quitta Rouen où il gardait cependant de profondes attaches familiales. Je ne l'ai jamais rencontré ici comme confrère. Mais entre nous, auparavant, s'étaient établis les liens d'une vive amitié à partir du moment où j'allais habiter le quartier Saint-Marc où il avait son officine, où il devint mon pharmacien.

A ce titre j'ai assisté à l'éclosion d'un grand nombre des poèmes de sa maturité, et c'est à ce titre, sans doute, que j'ai l'honneur et la tristesse d'évoquer sa mémoire.

Mais les poètes ne meurent pas tout entiers. Ils rejoignent, comme les autres humains, l'éternité de Dieu. Mais ils continuent aussi de vivre

sur la terre par les œuvres qu'ils nous ont laissées. Je vous lirai *"Le veilleur de lune"* :

Le temps coule sans bruit pareil à ce brouillard
Qui monte de la mer avec le vent du soir,
Le vent qui laisse fuir l'empreinte des visages
Et ton heure s'inscrit au cadran des nuages

Tu regardes la nuit, et tu plonges la main
Dans son eau ténébreuse avec des doigts de faim,
Mais ton souffle déjà trouble sa transparence,
Homme, veilleur de lune au beffroi du silence

Comme ce *Veilleur de lune*, Georges Heullant continue, par ses vers, d'être présent à ceux qu'a touchés son profond et réel talent.

Maurice MORISSET.

Dom René-Jean HESBERT

(1899-1983)

René-Jean Hesbert naquit à Sorel-Moussel, en Eure-et-Loir, le 21 janvier 1899.

Son père, sorti de Centrale, dirigea successivement d'importantes entreprises en France et à l'étranger.

Le jeune René fut, en conséquence, pensionnaire au Collège Lacordaire (Espagne) ; chez les Frères, en Argentine ; au Lycée Montaigne de Paris ; chez les Lazaristes à Smyrne ; au Lycée Louis-le-Grand, puis à Bayonne, et de nouveau à Paris.

Malgré ces déplacements, il acquit une formation mathématique et scientifique très poussée, (elle lui permit d'accéder à la licence ès mathématiques en 1921), ainsi qu'à une culture littéraire et historique très complète.

Définitivement installé à Paris, le voilà qui lit Huysmans, fréquente la rue Monsieur, rencontre pour la première fois les moines de Saint-Wandrille, réfugiés à Conques (Belgique). Sa vocation se dessine : il entre chez les Bénédictins de Solesmes le 31 décembre 1922 ; il est ordonné prêtre en 1929.

SOLESMES.

Solesmes sera la première étape de sa carrière bénédictine, interrompue par la mobilisation militaire de 1939. Parti au front comme officier d'artillerie, fait prisonnier près de Lille, il parvient à s'évader et à rejoindre sa Communauté. Il sera décoré de la croix de guerre, de la médaille des Évadés, puis de la Légion d'honneur — qu'il reçoit des mains du cardinal Martin.

SAINT-WANDRILLE.

En 1948, s'ouvre la deuxième étape de sa carrière bénédictine. A l'abbaye de Fontenelle, le R^me^ Père abbé Dom Gontard et ses religieux lui ménagent un accueil si fraternel que sa famille tient à témoigner sa gratitude par l'offrande d'une cloche pour l'église du monastère.

Inlassablement, il poursuit ses travaux jusqu'au complet épuisement de ses forces. Dès que la maladie lui accorde un répit, il reprend avec courage la correction des épreuves pour ses publications à venir. Finalement, le 2 mars la plume tombe de ses mains pour toujours.

Selon l'émouvante tradition bénédictine, ses obsèques sont célébrées — le samedi 5 mars 1983 — en présence des abbés de Solesmes et de Saint-Wandrille et de ses frères religieux.

L'Académie de Rouen est représentée par plusieurs de ses membres.

Dom Hesbert fut un savant, un artiste, un religieux.

UN SAVANT.

Grand travailleur, spécialiste éminent du chant grégorien et de la paléographie musicale, il trouva une large audience non seulement en France, mais aussi à l'étranger, pour ses publications, si nombreuses, — livres, conférences, articles de revues, voire disques — qu'on ne saurait, ici, évoquer que les principales :

— *Antiphonale Missarum Sextuplex*, 1935.
— *La Tradition bénérentaise*, dans la collection *Paléographie musicale*, de 1931 à 1937.
— *Le Prosaire de la Sainte Chapelle*, 1952.
— *Le Problème de la Transfixion du Christ*, 1940.
— *Les Manuscrits musicaux de Jumièges*, 1954.

Il n'est pas surprenant que l'Académie de Rouen tînt à le compter parmi ses membres. La réception eut lieu le 20 octobre 1962, en la salle Sainte Croix des Pelletiers, sous la présidence de M. Lemarignier.

Le discours du récipiendaire est intitulé : *"Chant grégorien, chant d'adoration"*. En réponse, M. R.-G. Nobécourt pose la question : *"Qu'est-ce qu'un bénédictin ?"* Malice en l'exorde, brio et perspicacité dans l'ensemble du texte furent couronnés, comme le discours du récipiendaire, par de chaleureux applaudissements.

Jeune homme cultivé, porté vers les études de spiritualité, ardent par nature, Dom Hesbert s'orienta bien naturellement vers l'Ordre bénédictin. A Solesmes, d'abord.

Pour qui franchit la Sarthe, Solesmes s'impose comme une forteresse. C'est aussi une église, haut-lieu de prière chantée en beauté, dans le souvenir de Dom Guéranger, sous la houlette d'un abbé — Dom André Mocquereau — renommé pour ses études grégoriennes ; secondé par un maître de chœur apprécié au-delà des limites de l'abbaye, Dom Joseph Gajard.

C'est encore un atelier de paléographie où règne, sous une allure noble et bienveillante, un savant, Dom de Sainte-Beuve, expert dans l'art d'interpréter les manuscrits recueillis d'un peu partout dans le monde.

Quelle belle perspective pour le jeune postulant, désireux de s'initier et de se perfectionner dans le décryptage des manuscrits, d'où renaîtront des mélodies de l'« Ars antiqua », époque bénie des compositeurs anonymes remis à l'honneur, sur l'invitation de saint Pie X, dans son *" Motu proprio "* de 1903.

UN ARTISTE.

Les études de musicologie conduisent d'abord à un principe de vérité : l'établissement d'un texte musical sur des bases sûres parce que authentiques. Par delà les notes, voici le point de départ d'une interprétation qui rejoint la pensée, l'émotion des compositeurs inspirés, « à l'époque où le chant grégorien était chose vivante et chose d'Église ».

La découverte des timbres grégoriens, du grand art de les interpréter, de savourer leur vie intérieure... : jugez de l'émoi artistique d'un jeune moine qui rencontre, tout à coup, un idéal réalisé en splendeur de ce qu'il avait ressenti jusqu'alors de façon confuse, peut-être, sûrement ardente !

Pareillement outillé dans ses recherches musicales et spirituelles, le voici qui trouve à Saint-Wandrille — où il s'établit en 1948, tout en demeurant « Moine de Solesmes » — l'héritage d'un autre grand abbé, musicien lui aussi, auteur d'un ouvrage célèbre : *Les mélodies grégoriennes*, je veux dire Dom Pothier, avec la compagnie d'un frère musicien, Dom Lucien David.

Le domaine de Fontenelle est voisin des ruines fameuses de Jumièges : quel terrain favorable pour orienter l'activité renouvelée de Dom Hesbert !

Pendant des mois, des années bientôt, ses études le mènent dans toutes les bibliothèques qui correspondent à son travail. Il a la joie de publier un très important ouvrage : *Les manuscrits musicaux de Jumièges*, quelque 400 manuscrits qui constituent, à la Bibliothèque municipale de Rouen, l'ancien fonds de Jumièges.

L'ardeur du paléographe-musicien se traduit encore dans de magnifiques évocations, « Sons, lumières » au milieu des ruines, d'où s'élève, comme autrefois, le chant des moines, ressuscitant tout un passé qui demeure un trésor pour notre région.

UN RELIGIEUX.

Ce trésor, il eut la générosité de le partager avec les autres.

Comme il m'en avait confié le souhait au cours d'une journée mémorable à l'abbaye de Klosterneuburg, il aima grouper autour de lui les religieux de Saint-Wandrille (nous n'avons pas oublié leur cortège d'entrée dans l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville, sur l'initiative de M. André Renaudin, président du Comité de l'Orgue), le séminaire, aussi, qui eut le privilège de ses cours pendant une année scolaire, les religieuses des différentes communautés à Rouen, sensibles à la beauté de la prière chantée, et désireuses d'en approfondir la spiritualité intérieure.

Ici-même, Messieurs, vous l'avez entendu dans des Communications dictées, certes, par son érudition, mais aussi par sa foi qui était très profonde. Il aima vous parler en termes élevés, de ses recherches religieuses, en même temps qu'il publiait de nombreux écrits sous des titres qui parlent d'eux-mêmes : *Perfection chrétienne ; Perfection de Dieu ; Perfection du Chef ; Spiritualité de l'Action ; Conférences ascétiques*, par Dom Claude Martin, et bien d'autres encore...

Dans sa maladie, il poursuivit avec courage l'achèvement de ses travaux pour leur future publication, et il termina saintement une vie partagée entre l'action et le repliement sur soi-même, dans la solitude d'un cloître bénédictin.

Pouvait-il réaliser mieux qu'en lui-même l'oraison qu'il vous recommandait en terminant son discours de réception : *"Commendamus tibi, Domine... :* mon âme a cru en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, elle a eu le zèle de Dieu... qu'elle a adoré avec toute sa foi, avec toute sa fidélité "

"Deum qui omnia fecit, fideliter adoravi".

Chanoine Robert DELESTRE.

Lord Kenneth Mackenzie CLARK

(1903-1983)

Avec Kenneth Mackenzie Clark, lord Clark of Saltwood, selon son titre nobiliaire, l'Académie de Rouen perd l'un de ses membres les plus prestigieux qui, malgré le souhait qu'il en avait, ne put se faire connaître de la plupart d'entre nos confrères, ni prendre séance, lors d'une réunion solennelle qui n'aurait pas manqué de grandeur.

Nous ne rappellerons pas les mérites exceptionnels qui lui avaient valu d'être élu comme membre associé de la Compagnie le 11 octobre 1980.

Disons qu'il avait été le conservateur des collections des trésors royaux de Grande-Bretagne et directeur de la National Gallery, charge particulièrement redoutable, pendant les années de guerre.

Il occupait une place de premier plan dans le monde des arts de son pays. Si, Outre-Manche le titre de ministre de la Culture n'existe pas, il en exerçait pratiquement la responsabilité et, si un critique a pu écrire qu'on ne trouve pas de vision originale de tous ses travaux, il a toutefois exercé une influence considérable, servi par une grande sensibilité, doublée d'une vaste érudition qui, dans la tradition de Ruskin, le rendait apte à formuler avec précision et subtilité, les sensations les plus évanescentes qu'il percevait dans les œuvres d'art, en peinture, en architecture, surtout de la Renaissance italienne, son domaine préféré : il a ainsi consacré de nombreuses pages à Michel-Ange, Raphaël et surtout Léonard de Vinci...

S'il avait l'élégante distinction d'un parfait gentleman, il ne jouait pas les grands hommes et pourtant c'était... un grand monsieur. C'est avec un plaisir évident qu'il avait accepté l'offre d'être admis dans notre Compagnie, alors qu'il siégeait déjà à l'Institut de France, au Conseil artistique de nos musées nationaux, qu'il portait les toges de docteur honoris causa de multiples universités et avait la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Au cours d'un bref échange de lettres lors de son élection, il m'avait confié qu'il était flatté, lui, le britannique, d'être agrégé à une famille intellectuelle de Normandie, cette province qui n'ouvre pas aisément ses portes aux horsains !

Comme nous l'avaient dit Pierre et Christine Bazin, qui le fréquentaient et avaient suggéré son admission parmi nous, c'est que Lord Kenneth Clark, grand monsieur comparable pour ses compatriotes à ce que pouvait être André Malraux, critique d'art, pour les Français, avait le sens de la dignité, mais aussi un humour parfois caustique quand il se jugeait lui-même.

A propos du livre *Civilisation*, traduit en français et qui donne l'essentiel des émissions qu'il fit à la B.B.C., il écrit ces lignes qui semblent faire écho au jugement que portaient ses amis français :

« Je ne puis faire de distinction entre la pensée et le sentiment et je reste convaincu qu'en associant la parole et la musique, la couleur et le mouvement, on peut étendre l'expérience humaine d'une façon prodigieuse à laquelle les mots seuls ne peuvent prétendre.

« Pourquoi ai-je accepté de me prêter à apporter mon concours à la B.B.C. ? Un peu par faiblesse... je déteste dire non et, en l'occurrence, j'aurais dû le faire des centaines de fois. Au cours des émissions, je me suis entendu dire un certain nombre de choses que je n'aurais jamais dites dans d'autres circonstances. Comme le « Bourgeois gentilhomme », ravi d'apprendre qu'il parlait en prose, je fus surpris d'apprendre que j'avais un point de vue personnel. Enfin, pour un motif plus noble : la gratitude. En relisant les textes, je réalise qu'ils expriment ma reconnaissance pour l'expérience enrichissante que j'ai eu la chance de vivre depuis plus de

cinquante ans. Je n'ai d'ailleurs aucun mérite à en rendre grâce publiquement et, d'ailleurs, la plupart des religions recommandent de le faire. J'espère donc que je serai excusé. »

Anglais de race et de cœur, Lord Kenneth Clark aimait la Normandie et son manoir de Parfondeval, près de Saint-Pierre-des-Jonquières où il se reposait, où il méditait, aimant à se pétrir là d'un courant de la France profonde, qu'ajoutait-il, ses ancêtres avaient peut-être bien contribué à dévaster jadis... Nul ne le lui reprochera, car il a bien mérité de notre province, de notre Académie, et c'est avec infiniment de respect et de tristesse que nous nous inclinons sur son tombeau ouvert alors qu'il approchait de ses 80 ans.

Abbé André FOURÉ.

Yves-Marie FROIDEVAUX

(1907-1983)

Yves-Marie Froidevaux est décédé à Paris le 28 mai. Ses obsèques, célébrées en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, ont été suivies par une nombreuse assistance.

Venus de leurs différentes provinces, évêques, moines et prêtres concélébrant à l'office, avaient tenu à rendre un dernier hommage à celui qui, tout au long de sa carrière, avait tant fait pour restaurer et embellir la Maison de Dieu.

Membre associé de notre Compagnie, il nous fait partager, dans son discours de réception prononcé le 21 mars 1981, l'aventure technique qu'a été le sauvetage et la restauration de la flèche de la cathédrale de Rouen.

Cette opération venait alors de s'achever. Elle avait duré 5 ans.

Né à Paris le 3 novembre 1907, élève de l'École Nationale des Beaux-Arts, section architecture, il en sort diplômé en 1933. Il poursuit sa formation en suivant les cours de l'Institut pour l'Étude et la Conservation des Monuments Anciens de France. Diplômé, il participe au concours d'architecte en chef des Monuments Historiques où il est reçu en 1939.

Dès lors, sa voie est tracée et au jeune lauréat, l'Administration confie, comme premier poste, le département de la Dordogne qu'il aura en charge jusqu'en 1974.

Mais c'est bientôt la guerre avec les dévastations et ruines qui accompagnent les batailles perdues de 1940.

Dans le département des Ardennes, des édifices mutilés et en grand péril exigent des travaux d'urgence : églises de Rethel, Mézières, Carignan et bien d'autres dont les noms évoquent de sombres communiqués.

Yves-Marie Froidevaux est désigné pour prendre sur place toutes dispositions nécessaires pour assurer le sauvetage des monuments. « On m'avait choisi, disait-il avec humour, parce qu'il fallait, dans cette zone sinistrée et privée de communications, pouvoir se déplacer à bicyclette et s'accomoder, l'hiver venant, de conditions précaires d'hébergement et de subsistance ».

La carrière d'architecte d'Yves-Marie Froidevaux a été brillamment retracée dans le discours en réponse de notre confrère, M. Philippe Deschamps en mars 1981. L'œuvre qui se poursuivra pendant 45 ans est considérable et englobe des travaux et missions à caractères très différents.

Lui seront confiées quelques unes des grandes cathédrales de France : Poitiers, Périgueux, Sarlat, Coutances, Chartres, Rouen ; d'innombrables églises, abbayes et châteaux dans la Vienne, les Ardennes, la Dordogne, la Manche ; et aussi l'aménagement de la Place Ducale à Charleville, du Musée des Eyzies et des grottes de Fond de Gaume et de Lascaux ; enfin, sous l'égide de l'UNESCO, des missions spéciales au Japon, au Mexique, en Yougoslavie où il est appelé en consultation.

Enfin à Jérusalem, il aura à diriger les travaux de restauration de la coupole du Saint-Sépulcre, et harmoniser les exigences contraires des communautés latines, orthodoxes et arméniennes.

L'œuvre est là, impressionnante par son ampleur et sa diversité, mais elle reste anonyme, seules les pierres pourront longtemps, comme à Lessay, en porter témoignage.

Pour ceux qui l'ont connu, l'homme était attachant à plusieurs titres. Technicien averti, il était défenseur des valeurs traditionnelles, des techniques oubliées et du savoir-faire des artisans d'autrefois.

Sur le chantier, ses exigences étaient formulées avec mesure et délicatesse. Persuasif, compris, il obtenait tout de ceux qui éxécutent et qui tiennent en définitive entre leurs mains la qualité de l'ouvrage bien fait.

Au Mont-Saint-Michel, l'œuvre d'Yves-Marie Froidevaux, poursuivie pendant 26 ans, a marqué ce haut-lieu de l'Occident ou quelques moines, détachés de l'abbaye du Bec, maintiennent une présence spirituelle.

Pour ses séjours prolongés, il s'était réservé, près du Logis des Pères et ouvrant sur la mer, une grande pièce où, dans une petite cheminée, un feu de bois pouvait apporter un semblant de chaleur. A côté des planches et tréteaux où s'étalaient les dessins, il disposait d'un simple lit de camp. Il aimait l'austérité monacale de ce pied-à-terre où les murs épais de granit, battus par les vents d'Ouest, se laissent pénétrer par les embruns du large.

Il est des vies ardentes qui s'inscrivent dans une longue perspective et s'achèvent en plénitude.

Pour Yves-Marie Froidevaux, tout s'est brutalement terminé, mais tout était achevé.

Les épreuves sur le plan familial ne lui ont pas été épargnées. Homme de foi, il les avait surmontées avec courage et sans révolte.

Officier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et Lettres, officier de l'Ordre du Mérite, ces distinctions officielles ont rendu hommage à la réussite d'une carrière exemplaire.

Il avait été particulièrement sensible à l'accueil que notre Compagnie lui avait réservé en le recevant parmi ses membres. Il s'était alors senti plus proche des Rouennais auxquels il avait tant apporté en leur donnant le meilleur de son talent d'architecte.

André GRÉGOIRE.

Table des Matières

Pages

Tableau de l'Académie au 31 décembre 1983 9

Chronique des séances de l'Académie 17

Prix de l'Académie 23

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. François Bergot (30 janvier 1982) :
Portrait de Saint-Simon en peintre 27

Réponse de Mlle Élisabeth Chirol :
Heurs et malheurs du château de Gaillon 55

Discours de M. le Professeur Jean Malaurie (20 mars 1982) :
Le Mythe de l'Hyperborée 79

Réponse de M. Jacques Liger :
La collection d'ethnographie du Muséum de Rouen 97

Discours de M. le Bâtonnier Max Brière (12 juin 1982) :
Aspects inédits du procès de Madame Bovary 107

Réponse de M. Georges Mac Grath :
Écrivains en procès 127

Discours de M. Christian Goubault (3 février 1983) :
Musiques, musiciens et sociétés 145

Réponse de M. Emmanuel Bondeville :
Variations sur la critique et la musique 163

Discours de M. François DE LABOULAYE (28 mai 1983) :
Réflexion sur les États-Unis, hier, aujourd'hui et demain .. 169

Réponse de M. Jean-Pierre CHALINE :
Un Normand en Amérique : Alexis de Tocqueville 181

Discours de M. le Professeur Hubert PIGUET (5 novembre 1983) :
Sang et Culture 191

Réponse de M. le Professeur René LAUMONIER :
Médecins et Peintres au temps de Claude Monet 211

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Pour le centenaire de Pierre Mac Orlan :
Bohème des rues, bohème des mers 229
par M. André RENAUDIN.

Le procès de Jeanne d'Arc et l'Inquisition 251
par M. Georges MAC GRATH.

Le procès en annulation de la condamnation de Jeanne d'Arc 259
par M. Pierre DUPARC.

Charles Darwin (1809-1882)
et la théorie de l'évolution des espèces vivantes 277
par M. le Professeur Bernard BOULLARD.

M. Georges MAC GRATH accueille le R.P. Roger Fouquer 297

Un Affrontement de civilisations 299
par M. le R.P. Roger FOUQUER.

Séance des Prix du 18 décembre 1982 :

Réflexions sur l'idée de vertu à travers l'Histoire 311
par M. Jean-Pierre CHALINE.

" La plus ancienne photographie du monde " :
A la recherche d'un auteur 315
par M. Bernard LEFEBVRE.

Se nourrir, une nécessité, mille modalités
ou Comment s'alimentent les êtres vivants? 317
par M. Bernard BOULLARD.

Le chanoine Gustave-Ernest Herly 329
par M. l'abbé André FOURÉ.

L'Islam est-il un obstacle à l'expansion soviétique? 345
par Mme LEMERCIER-QUELQUEJAY.

Cavelier de la Salle et l'exploration en Amérique du Nord .. 357
par M. Jean MEYER.

" Mourir pour la Patrie "
à Biville-la-Baignarde le 10 juin 1940 375
par M. R.-G. NOBÉCOURT.

Promenades scolaires à l'étranger 387
par M. Maurice REMY.

Louis Veuillot, journaliste à Rouen en 1831-1832 401
par M. Joseph A. LAFOND.

Le Cardinal de Bonnechose 417
par Mgr Joseph DUVAL.

Séance des Prix du 17 décembre 1983 :

Métamorphoses et relativité de la Vertu 441
par M. Maurice REMY.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

LOUIS HÉDIN 447

ALBERT ROBIN 449

GEORGES HEULLANT 453

DOM RENÉ-JEAN HESBERT 454

LORD KENNETH MACKENZIE CLARK 457

YVES-MARIE FROIDEVAUX 459

IMPRIMERIES RÉUNIES L. DURAND & FILS
76400 FÉCAMP

Dépôt légal 1er Tr. 1985

TRIA LIMINA PANDIT
SCIENT. LITT. ET ART.
ACAD. REGIA ROTHOM.
1744